

Société française  
des sciences de l'information  
et de la communication (SFSIC)

# Les recherches en information et communication et leurs perspectives

Histoire, objet, pouvoir, méthode

Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès national des sciences  
de l'information et de la communication  
Palais du Pharo (Marseille), du 7 au 9 octobre 2002



*Colloque parrainé par*  
*le MINISTÈRE DE LA RECHERCHE (Direction de la technologie)*

*Direction éditoriale :* Commission « Recherche » (Yves Jeanneret, dir.)  
*Édition & mise en pages :* Pascal Froissart  
*Révision partielle :* Hélène Cardy, Pascal Froissart, Yves Jeanneret  
*Fabrication :* Jouve CI – LibrisZone (Madeleine Renaud,  
Erwann de Prat)  
*Tirage :* 400 exemplaires  
*Diffusion :* SFSIC ([publications@sfsic.org](mailto:publications@sfsic.org)) et librairies spécialisées  
(Tekhnê : [tek@club-internet.fr](mailto:tek@club-internet.fr)).

*Note.* Plusieurs textes présentés au Congrès sont absents de cette édition des *Actes*.

Les droits de reproduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, sont réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des § 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « *copies ou reproductions réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration « *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause, est illicite* » (§ 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© 2002, SFSIC & auteurs  
ISBN n° 2-914872-01-1

# Sommaire

PRÉSENTATION. Dynamiques scientifiques pour territoire en mouvement .....	1
<i>Françoise Bernard</i>	

## *Histoire*

---

Essai d'analyse d'une intention de communication à travers un objet historique singulier. L'abécédaire du XVIII <sup>e</sup> siècle du Château de Vizille .....	7
<i>Éric Auziol</i>	
L'ancrage des sciences de l'information et de la communication dans l'histoire de la rhétorique et de son influence culturelle.....	17
<i>Philippe Breton</i>	
Télévision et temporalités. Les liaisons nécessaires de la théorie et de l'histoire .....	25
<i>Marie-France Chabat-Houillon &amp; Virginie Spies</i>	
La nature féminine dans les conférences du Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot .....	31
<i>Laurence Corroy</i>	
Pour une histoire des discours .....	37
<i>Jean-Pierre Esquenazi</i>	
Une histoire de la réception télévisée entre perspectives historique et médiatique.....	45
<i>Muriel Hanot</i>	
Métaphores de l'accès à l'information des Lumières au numérique. L'exemple des outils de recherche sur Internet.....	51
<i>Brigitte Juanals</i>	
Du télégraphe optique à l'Internet, originalités des discours contemporains sur les techniques de communication à distance .....	57
<i>Aurélié Laborde</i>	
Contribution à la problématique médias-pouvoir dans une perspective historique : le cas de la télévision régionale.....	65
<i>Benoît Lafon</i>	

SIC et transhistoricité : cas d'étude sur la presse satirique et la caricature.....	73
<i>Lionel Martin</i>	
La méthode et l'histoire. Autour de Walter Benjamin.....	77
<i>Joëlle Menrath</i>	
Industrie culturelle et marchés financiers : les mutations de l'entreprise de presse au XIX <sup>e</sup> siècle.....	85
<i>Christian Pradié</i>	
À propos de la dynamique des TIC (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle) : entre histoire et modèle.....	91
<i>Pascal Robert</i>	
Nécessité et problèmes d'une histoire des communications.....	99
<i>Catherine Saouter</i>	
Une histoire globale de la communication : entre réflexivité et politique.....	105
<i>Tanguy Wuillème</i>	

## *Objet*

---

Plates-formes numériques pour la formation. Introduction de la notion d'acceptabilité.....	115
<i>Yves Ardourel</i>	
Le discours « institutionnel » d'introduction des TIC dans l'enseignement supérieur français : écrire/s'inscrire dans l'innovation.....	125
<i>Christine Barats, Hélène Cardy &amp; Françoise Thibault</i>	
Le cédérom et sa critique journalistique, un objet culturel et sa légitimation.....	133
<i>Annick Batard</i>	
Les représentations photographiques de l'écrivain dans le <i>Figaro littéraire</i> .....	141
<i>Claire Blandin</i>	
Le « cartable électronique <sup>®</sup> » expérimenté : un autre regard sur les usages.....	147
<i>Ghislaine Chabert</i>	
Le patrimoine cinématographique, nouvel enjeu économique.....	155
<i>Joëlle Farchy</i>	

La recherche et la diffusion d'information sur Internet : vers de nouvelles médiations ?.....	163
<i>Madjid Ihadjadene &amp; Stéphane Chaudiron</i>	
Médias informatisés, figures de la ville et approche communicationnelle des usages.....	173
<i>Sarah Labelle</i>	
La construction de l'objet "téléphone" dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. Revue de questions.....	181
<i>Corinne Martin</i>	
La relation de service « médiatisée par ordinateur ». Questionnements sur le « lien social » et la « présentation de soi » sur les sites Web.....	187
<i>Dorsaf Omrane</i>	
Apports et implications de l'approche par le document.....	195
<i>Marie-France Peyrelong</i>	
Les effets de la musique dans les lieux de ventes : une pratique communicationnelle négociée.....	203
<i>Vincent Rouzé</i>	

## *Pouvoir*

---

Vers une éthique communicationnelle.....	213
<i>Denis Benoît</i>	
Au service de la régulation : la communication. Premiers éléments de questionnement et de réflexion dans le champ de la santé .....	221
<i>Dominique Carré</i>	
L'information / domination au centre d'une utopie ?.....	229
<i>Marie-Agnès de Gail</i>	
Mise en scène et jeu d'acteurs dans une nouvelle dramaturgie de l'urbain : la loi SRU.....	237
<i>Philippe Fayeton</i>	
Figures de la réception télévisuelle en Tunisie : le(s) public(s) en tant que construction politique et sociale.....	243
<i>Riadh Ferjani</i>	
À quoi sert le Forum des droits sur l'Internet ? De quelques avatars de la transsubstantiation de la gouvernance en corégulation .....	251
<i>Pascal Fortin</i>	

Penser autrement l'historicité télévisuelle : les catégories dualistes à l'épreuve de l'homosexualité.....	259
<i>Isabelle Gavillet</i>	
Des pratiques communicationnelles et des lieux du pouvoir .....	265
<i>Éric George</i>	
Évaluation environnementale : le rôle des sciences de l'information à travers l'exemple de Jervis Bay.....	273
<i>Christine Hénon</i>	
Pouvoir(s), rapports de force et production de discours.....	281
<i>Emmanuel Henry</i>	
Les réseaux Intranet : stratégies d'usages et d'usagers dans l'appropriation d'outils de communication. Étude expérimentale en contexte pédagogique.....	289
<i>Christine Michel &amp; Nathalie Pinède-Wojciechowski</i>	
Communication institutionnelle gouvernementale comparée en Europe : essai de typologie des dispositifs d'information d'État.....	297
<i>Caroline Ollivier-Yaniv</i>	
Le pouvoir de nommer. La construction de l'information journalistique par le recours à la parole rapportée dans trois quotidiens d'information générale, <i>Le Monde, Libération, Le Figaro</i> .....	307
<i>Aurélien Tavernier</i>	
L'hypothèse du « capitalisme cognitif » : pouvoir, valeur et coopération.....	315
<i>Jean-Louis Weissberg</i>	

## *Méthode*

---

Une méthodologie interdisciplinaire afin de répondre aux exigences d'une problématique en SIC.....	323
<i>Nathalie Auger</i>	
Le traitement documentaire est-il une énonciation ? .....	329
<i>Annette Béguin-Verbrugge</i>	
La sociologie de la traduction et les recherches en SIC. Une agaçante attraction.....	337
<i>Bruno David &amp; Sylvie Bourdin</i>	
Les réseaux de santé : un champ de recherches prometteur pour les Sciences de l'information et de la communication.....	345
<i>Christian Bourret</i>	

Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique.....	353
<i>Hélène Cardy &amp; Pascal Froissart</i>	
Recherche transdisciplinaire pour objets frontières.....	363
<i>Cécile Bando Valérie Cavalier Croissant</i>	
Inventer du (des) sens aux SIC.....	371
<i>Jean-Antoine Corbalan</i>	
La médiologie : une critique des technologies de la communication pensées dans les limites de l'anthropologie ? Examen critique d'un projet scientifique.....	377
<i>Franck Cormerais</i>	
L'éthique et la formation aux sciences de l'information et de la communication au temps des NTIC.....	385
<i>Philippe Dumas</i>	
Capitalisation et échanges d'informations : une interrogation ouverte sur un processus d'ingénierie et de médiation des connaissances.....	393
<i>Michel Durampart &amp; Nicolas Godard</i>	
Une approche communicationnelle d'un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance.....	403
<i>Daphné Duverney</i>	
Les Sciences de l'information et de la communication toujours à la recherche de leur(s) spécificité(s).....	409
<i>Fabien Granjon</i>	
« Faire de la communication sans le savoir » : pour une anthropologie descriptive des situations de communication.....	417
<i>Emmanuelle Lallement</i>	
La question de l'espace dans les Sciences de l'information et de la communication.....	425
<i>Bernard Lamizet</i>	
Quelles méthodes pour l'analyse des images scientifiques ? Approche sémiotique et anthropologique des images en physique des matériaux et en mathématiques : étude comparative.....	431
<i>Catherine Allamel-Raffin &amp; Muriel Lefebvre</i>	
Les pratiques d'information et de communication pour et dans le don d'organes.....	439
<i>Vincent Meyer</i>	
De la relation à l'Autre vers la relation avec l'Autre. Quelle méthode pour la communication interculturelle ?.....	445
<i>Joanna Nowicki</i>	

La combinaison des SIC et des TIC dans une démarche de recherche, un cheminement positif et critique .....	453
<i>Franck Renucci, Philippe Dumas &amp; Denis Gasté</i>	
Les problématiques de l'espace habité en interaction avec les recherches en information et en communication.....	461
<i>Pascal Sanson</i>	
L'interdiscipline comme pratique collective .....	471
<i>Jean-Michel Utard</i>	
La recherche du sens .....	477
<i>Émilie Da-Lage Py, François Debruyne &amp; David Vandiedonck</i>	
Programme du Colloque.....	483
Comité d'organisation du Colloque.....	485
<i>Index Nominum</i> .....	487



## PRÉSENTATION

# Dynamiques scientifiques pour territoire en mouvement

Françoise Bernard \*

Université de Provence

Le treizième congrès, organisé par la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) à Marseille à l'automne 2002, entend poursuivre l'élan et la dynamique du précédent Congrès de Paris (UNESCO) qui avait conduit à un état des lieux, en construction et donc provisoire certes, mais suffisamment riche pour constituer une cartographie scientifique<sup>1</sup> de référence pour notre discipline. Une telle cartographie est d'autant plus représentative qu'elle a été voulue dans une perspective « bottom-up »<sup>2</sup>.

Le projet de regarder et d'écouter la recherche telle qu'elle s'invente sur le « terrain », d'identifier les approches émergentes et les projets innovants tout en laissant la place aux thèmes « classiques et fondateurs » est, de fait, reconduit pour le treizième Congrès avec le constat qu'il y a finalement deux grandes catégories de propositions :

- celles qui s'inscrivent dans des thématiques désormais stabilisées et qui sont dans certains cas traitées dans une perspective historique et monographique ou qui, dans d'autres cas, donnent lieu à un réexamen de certaines notions « classiques », ce dernier point ouvrant une articulation entre « continuité et émergence »,
- celles qui témoignent d'une ouverture vers de nouveaux objets, nouvelles problématiques et théorisations qui donnent à voir une communauté en éveil, posant des questions d'actualité scientifiques, à résonance sociétale, et apportant des éléments de réflexion spécifiques.

La livraison 2002 a cependant été davantage guidée. En proposant aux chercheurs d'inscrire leur communication dans quatre axes : *histoire, objet, pouvoir, méthode*, la Commission « Recherche », les Administrateurs et le Comité scien-

---

\* <fbernard@newsup.univ-mrs.fr>

<sup>1</sup> Jeanneret Y., 2001 : 3-7. « Quelques fragments de cartographie pour un territoire en mouvement ». In SFSIC, 2001. *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Unesco (Paris), 10-13 janvier 2001*. Rennes : SFSIC. — Cf. Jeanneret Y., Bougnoux D., juin 2001, « Le XII<sup>e</sup> Congrès. Cartographies ». *Lettre d'Inforcom*. N° 59. — Pour un bilan scientifique complet du XII<sup>e</sup> Congrès, cf. Jeanneret Y., hiver 2001-2002. « Les Sciences de l'information et de la communication : une discipline méconnue en charge d'enjeux cruciaux ». *Lettre d'Inforcom*. N° 60.

<sup>2</sup> Bougnoux D., 2001 : 1. « Cartes pour un territoire ». In SFSIC, 2001. *Émergences et continuité... op. cit.*

tifique ont eu pour projet de souligner que les Sciences de l'information et de la communication (SIC), « toujours jeune (inter)discipline », sont traversées par des questions fondamentales et structurantes. Celles-ci nourrissent une réflexion par ailleurs susceptible d'éclairer certains des enjeux de ce qui est nommé dans les médias, de manière discutable et discutée, « société de l'information ».

Les SIC sont souvent perçues comme une discipline en mal – et en marge – d'histoire, discipline du présent qui peut au mieux prétendre à une « histoire immédiate ». Or, le droit à l'histoire et le devoir d'histoire pour toute discipline est une revendication qui est devenue féconde et productive pour la nôtre. Des initiatives éditoriales récentes en témoignent <sup>1</sup>.

Dans le cadre du treizième Congrès, la question historique est abordée explicitement et de manière multidimensionnelle, par exemple sous la forme de monographie ou d'histoire « locale », sous la forme d'une réflexion relevant plutôt de l'histoire des sciences et des techniques, mais aussi sous la forme de l'histoire de la communication en tant que champ, idée et pensée.

Les communications proposées dans cet axe montrent que, si les chercheurs spécialisés dans l'étude des médias ont pris une certaine avance, la question de l'histoire est une question qui intéresse et concerne bien d'autres chercheurs. De manière générale, on peut constater que les chercheurs en SIC peuvent désormais regarder en arrière et, dans une perspective à la fois historique et réflexive, ouvrir une réflexion diachronique et critique sur l'identité, la spécificité et l'apport de leur discipline. La communication, en tant que discipline, n'est donc pas condamnée à méta-commenter l'actualité ni à jouer les – bonnes ou mauvaises – augures d'une société en quête d'identité et en mal de futur. Elle est aussi l'un des lieux où les questions apparentes et émergentes du moment sont transformées en problématiques permettant de déployer le questionnement dans la durée.

La question de la méthode est une question centrale, de nombreuses contributions y sont consacrées. Les SIC sont l'un des lieux forts de questionnement méthodologique. Trop de méthodologies ou trop peu de méthodologie – deux commentaires parfois formulés par les directeurs de recherche et les chercheurs eux-mêmes – accompagnent un sentiment de déficit ou de trop plein ; celui-ci favorise somme toute une réflexion qui montre que les chercheurs osent expérimenter et acclimater à leurs objets un ensemble de méthodes issues d'autres disciplines. Là encore, des approches pluridimensionnelles nourrissent des expérimentations et favorisent une heuristique. La méthode est aussi caractérisée par une volonté d'éviter toute généralisation abusive et, pour cela, le spécialiste de l'information et de la communication intègre dans sa réflexion des études empiriques qui font rebondir la question de la méthode. Ces études, comme l'a proposé Yves Jeanneret, peuvent être structurées en « champs empiriques ». Sans entrer dans les représentations cartographiques, on peut souligner cependant l'importance confirmée du champ « usages et appropriations des TIC » qui pourrait être enrichi du terme « pratiques et usages ».

On peut noter, d'aucuns le regretteront, que le débat positivisme *versus* nominalisme, constructivisme qui continue à hanter de nombreux travaux de thèse et d'habilitation à diriger des recherches soit aussi peu présent dans les contributions. Plusieurs hypothèses interprétatives sont possibles, notamment : évi-

---

<sup>1</sup> Boure R. (dir.), 2002. *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Lille : Septentrion, Presses universitaires.

ter un débat qui dissocie, contourner un « indécidable » de certaines pratiques scientifiques concrètes contemporaines (où s'arrête le positivisme, où commence le constructivisme ?), considérer tout simplement que ce débat est dépassé. De la même façon, le débat fonctionnalisme *versus* structuralisme, qui continue, plus ou moins implicitement d'ailleurs, à nourrir des controverses dans d'autres lieux et sur d'autres scènes, est peu abordé, ou s'il l'est, c'est plutôt de biais ou dans l'intertextualité.

Les chercheurs tracent au fil de leurs travaux le paysage « d'une heuristique et d'une approche communicationnelles ». L'heuristique communicationnelle comme possibilité de « passage à quelque chose qui n'était pas déjà là » désigne la place des SIC dans le paysage scientifique contemporain. Dans ce paysage, on notera avec intérêt la prise en compte, par une petite minorité d'auteurs, de l'émergence institutionnelle récente des Sciences et techniques de l'information et de la communication, qui ouvre un nouveau front de discussion interdisciplinaire, en l'occurrence la promesse d'une articulation inédite entre Sciences de l'ingénieur et SHS. L'approche communicationnelle est une approche par la complexité, qui propose des modalités spécifiques d'articulation du discours, de la pratique, du dispositif et du social ; elle est aussi potentiellement une pratique collective de recherche qui appelle là aussi des ré-articulations d'un ensemble de pratiques individuelles, mais aussi de pratiques de « territoires d'origine ». L'explicitation de la « méthode communicationnelle » devient objet de recherche et de discussion. Un tel enjeu est d'autant plus pertinent que la plupart des jeunes auteurs ont été formés intégralement dans des cursus SIC, contrairement à leurs aînés.

Regardées par d'autres disciplines, les SIC seraient une discipline principalement définie par ses objets plutôt que par ses théories. Une discipline qui a pour projet de remplacer les objets par les relations semble être rattrapé en permanence par la question de ses objets. Une telle question concerne, dans son actualité, en effet à la fois les médias « traditionnels » confrontés aux TIC et les médias numériques en tant que tels, comme en témoignent les contributions consacrées à l'Internet, au multimédia, aux réseaux locaux et globaux et autres objets numériques. L'objet est souvent premier mais saisi différemment d'un auteur à l'autre, tantôt « objet-sujet » selon les narratologues<sup>1</sup>, tantôt objet mis à distance et mis en relation avec les questions du sujet, du pouvoir, du sens et du lien. Au travers et au-delà de l'analyse des usages des médias et des TIC, de l'étude de l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles et sociales confrontés aux TIC, les chercheurs soulèvent des questions relatives à la place du sujet et au déplacement des jeux d'acteur individuels et collectifs, d'acteurs pluridéterminés – par, avec et contre des dispositifs numériques – ; ils analysent aussi les conditions susceptibles d'engendrer ou d'entraver des médiations de savoirs et d'accès à l'information dans des situations marquées par l'asymétrie du contrôle des ressources. Les chercheurs en SIC, en construisant leurs objets de recherche, retravaillent la dialectique du sujet et de l'objet, du technique et du social, de la sphère privée et de l'espace public.

S'il s'agit encore assez souvent de montrer, conformément aux programmes de recherche désormais classiques en information et communication, ce que les médias et les TIC font aux usagers et ce que les usagers font des médias et des TIC, il s'agit aussi de poser des repères pour comprendre le paysage social, culturel et politique en construction par, avec et parfois contre les TIC. Autrement dit, les contributions du treizième Congrès, montrent une mise à distance

---

<sup>1</sup> Jeanneret, Y., 2001 : 5. *Op. cit.*

de la question des usages et l'émergence de la question des pratiques. Le chercheur désobjective et dénature l'objet. Et l'on voit apparaître une pensée pour laquelle les objets et leurs usages renvoient à des pratiques hétérogènes et « immergées », elles-mêmes liées à un ensemble d'autres pratiques voisines. Plus généralement, le chercheur débusque également présupposés et préconceptions qui pourraient induire, dans et par les notions et concepts convoqués, certains « cadres » de pensée et d'analyse.

Bien souvent, la communication et la « société de l'information » sont présentées, plus ou moins implicitement, comme des pensées de l'« horizontalité », de l'effacement ou du dépassement des rapports de domination vers des rapports de médiation. Les chercheurs, ne pouvant se contenter de ce qui fait sens commun et contribue notamment à une naturalisation des objets médiatiques et numériques, montrent, dans leurs contributions, que la question du pouvoir est moins occultée ou dépassée que reformulée, renouvelée et déplacée par les dispositifs de communication et d'information. Par exemple, la globalisation des réseaux, si elle comporte, dans certains cas, des effets d'homogénéisation culturelle et de domination géopolitique, elle comporte aussi, dans d'autres cas, des effets de renforcement des identités culturelles et de contre pouvoir. Autre exemple, la médiation, comme discours et pratique, peut être examinée comme fragment d'une figure de pouvoir plus globale, pouvoir qui peut aussi être également saisi comme figure relationnelle. En creux, on peut noter la quasi-absence de référence à la notion de « gouvernance » informationnelle et communicationnelle ; il est peut-être trop tôt pour poser la critique d'une notion de « pouvoir partagé » particulièrement polysémique.

La question du pouvoir appelle l'analyse historique et renvoie aussi aux questions de l'objet et de la méthode. Ainsi, le lecteur aura-t-il raison de considérer que tel ou tel texte, classé dans l'un des quatre chapitres, aurait pu l'être également dans les trois autres chapitres de l'ouvrage. Là réside peut-être une particularité forte des SIC, celle de proposer une pensée en termes de relations qui bouscule les catégories mêmes de l'objet, de l'histoire, de la méthode et du pouvoir.

Il reste aux chercheurs individuels et collectifs à poursuivre dialogues et débats pour tracer des perspectives scientifiques dans une approche non prescriptive, non injonctive et non dogmatique. La pratique de la lecture des travaux SIC entre chercheurs de la discipline, condition de l'émergence d'un « habitus » de la référence « intra » disciplinaire, accompagné de « l'invention d'une forme de réécriture »<sup>1</sup>, pourrait être une des voies pour continuer les débats. Le défi est pour la communauté de développer de telles pratiques tout en cultivant les logiques d'ouverture qui font l'originalité de la discipline ; il s'agit de préserver un équilibre entre logiques de clôture disciplinaire et logiques d'ouverture interdisciplinaire.

L'ensemble des contributions, dont une majorité émane de jeunes chercheurs, en témoignant de l'apport scientifique et sociétal d'une discipline qui bouscule le « prêt à penser » communicationnel des prophètes et démiurges de la « société de l'information », permet de penser que l'identité des SIC acquiert visibilité et lisibilité.

---

<sup>1</sup> Jeanneret, Y., 2001 : 6. *Op. cit.*

LES RECHERCHES  
EN INFORMATION ET COMMUNICATION  
ET LEURS PERSPECTIVES

# Histoire

*Comité scientifique :*  
Roger Bautier, Yves Chevalier,  
Béatrice Fleury-Villatte, Michael Palmer,  
Jacques Perriault

Il semble aller de soi que, pour faire des recherches en information et communication, il convient de saisir des objets d'actualité. Contre cette évidence, il s'agit d'accueillir tout questionnement sur la dimension historique des recherches ainsi que tout travail qui développe ses problématiques sur une perspective historique large. Les sciences de l'information et de la communication ont-elles une dimension épistémologique qui leur permette d'échapper à la contingence du présent ?

# Essai d'analyse d'une intention de communication à travers un objet historique singulier. L'abécédaire du XVIII<sup>e</sup> siècle du Château de Vizille

Éric Auziol \*

Université de Montpellier III (« Paul-Valéry »), Centre universitaire  
de Nîmes (Vauban) & Centre d'étude et de recherche en  
information et communication (CÉRIC)

L'étude que nous proposons porte sur un objet communicationnel à finalité pédagogique, un abécédaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette analyse débute par une phase descriptive au cours de laquelle plusieurs anomalies sont repérées : on s'aperçoit notamment que les lettres de l'alphabet sont curieusement présentées de la droite vers la gauche. L'analyse se poursuit par l'examen, à partir de sources iconographiques, des conditions de la mise en œuvre de l'objet dans des situations pédagogiques. Cela permet de constater que l'étrange forme de l'abécédaire peut être mise en relation avec des conceptions pédagogiques normatives et une recherche « d'ergonomie » de la pratique professionnelle. Afin d'éclairer le sens de la démarche proposée, celle-ci est comparée à l'analyse que fait Freud du Moïse de Michel-Ange. Cette comparaison contribue notamment à l'explicitation des différents moments de la démarche qui sont rappelés en conclusion.

Cette étude porte sur un objet historique, instrument de formation en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est l'occasion de définir une démarche d'analyse qui consiste à tenter de repérer l'intention à l'œuvre dans un objet de communication.

Dans un premier temps, nous allons décrire le document tel qu'il nous apparaît en essayant de ne négliger aucun détail et singularité. Dans un deuxième temps, nous développerons une analyse centrée sur les utilisations possibles de l'objet afin de tenter de l'appréhender en situation fonctionnelle. Pour cela, nous ferons appel à des représentations de ces situations que l'on peut retrouver dans des tableaux ou des gravures de la même époque. Nous tirerons les conclusions de cette approche. Enfin dans un troisième temps, prolongeant l'exemple de l'énigmatique abécédaire, nous essayerons de montrer la parenté de notre démarche avec les aspects méthodologiques contenus dans le texte du commentaire du Moïse de Michel Ange par Freud.

L'ordre de la présentation que nous adoptons peut surprendre, il est en effet plus courant d'exposer d'abord une méthode et ensuite de faire une application. Nous avons renoncé à cette forme plus didactique afin de mieux donner à voir le caractère empirique de notre démarche.

---

\* <eric.auziol@univ-montp3.fr>

## *Présentation descriptive de l'objet*

Nous avons pris connaissance de ce document au Musée de la Révolution Française de Vizille dans l'Isère où il est inventorié sous le numéro 84-438 <sup>1</sup>. Une reproduction de format réduit figure en fin de communication. L'original se présente sous la forme d'une gravure intitulée « Manière d'apprendre facilement à lire aux enfants ». Il a été édité par Basset à Paris et porte le numéro 132 en haut à gauche. Les dimensions de la feuille sont 395 x 250 mm.

Le document présente la liste des lettres de l'alphabet en gros caractères sur quatre lignes. Chaque lettre est illustrée d'un dessin représentant un personnage identifié par son métier ou son état (chiffonnier, aveugle) ou bien présentant un objet ou un animal (violon, zèbre...). À droite de la lettre se trouve mentionné un mot commençant par cette lettre et donnant la signification de l'image.

On remarque parmi les dessins une forte dominante des petits métiers (17 sur 28) que l'enfant pouvait côtoyer dans son environnement. De même des personnages relativement familiers sont utilisés : l'aveugle, l'imbécile, le vieillard, l'ivrogne. Par contre il est fait appel à des personnages plus exotiques comme le Nègre ou Kalender, officier municipal d'une ville de Perse, certainement inconnu de la plupart des enfants. On remarque aussi plusieurs anomalies : alors que le V est présent quatre fois, le X et le W sont absents.

L'alphabet se termine par un signe de conjonction copulative avec une vignette présentant la formule latine « Nec plus ultra ». Est ainsi signifiée la borne ultime du monde alphabétique.

Nous notons enfin une particularité de présentation : les lettres sont alignées systématiquement de la droite vers la gauche, ordre opposé à celui que l'on emploie pour l'écriture.

Le titre de la planche nous rappelle que l'originalité du document doit être recherchée dans la notion de facilité d'apprentissage : « apprendre facilement ».

Cette confiance dans l'activité ludique comme source d'apprentissage n'est pas un phénomène exceptionnel. D'autres exemples sont signalés par les historiens de l'éducation <sup>2</sup> (Chartier *et al.*, 1976).

Nous émettons l'hypothèse que le manque d'homogénéité des illustrations que nous avons précédemment souligné (coexistence de métiers, d'animaux, d'objets) est une conséquence d'une difficulté de conception : il est certainement difficile de trouver des noms de métiers commençant par certaines lettres de l'alphabet comme K, V ou I. Toutefois, il faut être sensible au fait que cette relative hétérogénéité est compensée par l'utilisation systématique d'un personnage pour chaque vignette. Ainsi le violon est associé au violoniste, le zèbre à un indigène de la même contrée et l'urne à... un angelot.

<sup>1</sup> La provenance de la gravure n'est pas connue, ni sa date. Elle a été achetée à Paris en 1984 chez un marchand : A l'imagerie, 9 rue Dante dans le V<sup>e</sup>, comme nous l'a précisé le Conservateur du Musée.

<sup>2</sup> « À l'austère discipline des Frères des Écoles chrétiennes, s'opposent les mérites reconnus à la pédagogie par le jeu... En 1773, le baron de Bouis propose une méthode où il associe lettres et couleurs et lui donne le titre symptomatique de *Méthodes récréatives pour apprendre à lire aux enfants sans qu'ils y pensent*. On peut nommer cette méthode syllabaire joyeux puisque l'enfant est toujours gai » (Chartier *et al.*, 1976 : 130) « Dans le quadrille de l'abbé Berthaud, publié en 1744 et souvent réédité ensuite, il s'agit d'associer les différents sons de la langue à des images figurant des objets familiers. La méthode parle aux yeux et aux oreilles car l'enfant apprend à nommer le son du nom de l'objet qui lui est lié... » (p. 131).

Le personnage présent dans la vignette offre une surface de projection, il se prête à des conduites de type identificatoire, il peut être investi par l'enfant selon des scénarios qui lui sont propres. Cela nous rappelle plus particulièrement les travaux de Bruner qui s'intéresse à la médiation de tutelle et aux « *fonctions d'étayage* » (Bruner, 1983 : 277).

Les lettres X et W sont absentes. L'absence du X est surprenante. Peut-être est-ce dû à la grande rareté des noms communs commençant par cette lettre. L'absence de la lettre W s'explique plus facilement si l'on reprend les indications contenues dans un grand dictionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À propos de cette lettre, est en effet mentionné le commentaire suivant <sup>1</sup> : « *Ce caractère, n'ayant pas d'autres significations dans notre langue que celle du simple V, nous n'avons pas cru devoir l'employer dans l'ordre alphabétique... nous écrivons avec un simple v et c'est sous cette orthographe qu'il faudra chercher les mots [pouvant commencer par w]* »

La répétition de la lettre V ne semble pas avoir d'autre nécessité que de permettre de terminer la quatrième ligne afin d'obtenir une planche rectangulaire présentant des lignes d'égale longueur. Ce souci de complétude se retrouve dans le dernier caractère qui, comme nous l'avons déjà indiqué, clôt par une formule latine le monde de l'alphabet.

Notre étude de cet outil de formation s'est, pour l'instant, fixé sur l'objet abécédaire uniquement en renforçant quelques hypothèses par des considérations d'ordre historique. Dans l'ensemble notre document semblerait être le produit du savoir-faire de l'illustrateur plutôt que de celui du pédagogue. À ce point de notre démarche, n'est toujours pas commenté ce qui est le plus énigmatique dans notre description initiale : l'ordre de droite à gauche adopté pour présenter les lettres dans chaque ligne du tableau. Éliminons l'hypothèse qui ferait de cette disposition une erreur liée aux travaux d'imprimerie. Tout simplement, si tel était le cas, on retrouverait à l'envers sur la gravure non pas simplement l'ordre des lettres présentées en gros caractères mais l'ensemble de ce qui est imprimé. Pour rendre compte de la particularité étudiée, nous devons aborder l'analyse de l'objet en situation d'usage fonctionnel.

## *Approche de l'abécédaire en situation fonctionnelle*

---

Sa taille (395 x 250 mm) le prédispose à un usage mural dans le cadre d'un local d'enseignement. Les dimensions ne sont pas si importantes qu'un usage mobile, dans le cadre d'un face à face maître-élève, ne soit aussi envisageable, mais il est moins probable.

Il nous faut retrouver avec précision le dispositif susceptible d'être mis sur pied pour utiliser l'outil. Pour cela, nous pouvons faire appel à des gravures ou des tableaux contemporains de l'abécédaire et présentant des situations d'apprentissage de l'alphabet.

Considérons le tableau « La maîtresse d'école » de Chardin <sup>2</sup>. La scène présente la maîtresse et son élève autour d'une table, pratiquement l'un en face de l'autre. Entre eux, se trouve un abécédaire dont les grandes lettres sont identi-

---

<sup>1</sup> Citation du *Grand vocabulaire français*, volume 30, page 177, édité à Paris en 1774.

<sup>2</sup> Non représenté ici pour des raisons de place, le tableau « La maîtresse d'école » peint par Chardin en 1739, se trouve à Londres à la National Gallery.



fiables. Il est tourné du côté de l'élève. Celui-ci est en train de lire en suivant avec son doigt, en même temps que la maîtresse désigne les lettres à prononcer en s'aidant d'un objet qui ressemble à un stylet. La guidance de la lecture se fait donc grâce à un objet, la position des partenaires étant frontale de part et d'autre de l'outil de formation.

Une estampe du XIX<sup>e</sup> siècle de François Bonvin<sup>1</sup> présente une scène d'utilisation d'un abécédaire mural dans le cadre d'une classe. La religieuse enseignante interroge une élève. Elle est assise à une table sur une petite estrade. À sa gauche, sur le mur, on distingue l'abécédaire. À côté d'elle, à portée de main, se trouve une longue baguette dont on imagine sans peine qu'elle doit servir à montrer les lettres afin que l'élève, placée devant elle, les lise à haute voix. Dans ce cas, comme dans le précédent, nous avons à faire à une situation frontale, enseignant et élève se font face, l'objet d'enseignement étant situé entre eux ou décalé sur la droite du maître contre le mur.

Nous allons tenter de montrer maintenant que la disposition des lettres de l'alphabet, adoptée sur notre outil, est particulièrement adaptée au dispositif pédagogique présenté par le tableau de Chardin et l'estampe de Bonvin. En effet, si nous essayons de nous mettre à la place de la religieuse dans l'exercice de conduite de la lecture de l'élève, nous accomplissons vraisemblablement les opérations suivantes :

- a - Nous nous plaçons à la gauche du panneau mural de façon à l'avoir sur notre droite ;
- b - Nous prenons la baguette de la main droite et désignons la première lettre tout en continuant à faire face à l'élève pour l'inciter à s'exprimer ;
- c - Nous passons ensuite à la lettre B puis à la lettre C sans changer de position.

Nous pouvons alors constater que le geste qui consiste à faire glisser le bâton afin de désigner successivement les lettres, est facilité si celles-ci se présentent de la droite vers la gauche que dans l'ordre inverse. Cette dernière position est si mal commode (sauf, bien sûr, pour un gaucher) que la position qu'adoptent assez souvent les maîtres consiste à se placer de l'autre côté du tableau de lecture. Ils ont alors celui-ci sur leur gauche quand ils regardent la classe. Tenant toujours la gaule de la main droite, ils doivent esquisser un demi-tour pour désigner les lettres à leur auditoire. Plusieurs documents du XVIII<sup>e</sup> siècle que nous avons consultés illustrent parfaitement ce propos. Un bon exemple nous est fourni par le médaillon de la Société pour l'enseignement élémentaire<sup>2</sup>. On peut y voir le maître, qui a le tableau sur sa gauche, pivoter sur lui-même au fur et mesure que sa baguette se déplace vers la droite, pour se retrouver en bout de ligne quasiment dans la même position que les élèves par rapport au tableau.

Nous en tirons la conclusion que pour le maître, l'alternative semble être la suivante :

- Faire constamment face aux élèves afin notamment de maintenir un contrôle visuel sur leurs activités, placer le tableau à sa droite et montrer

---

<sup>1</sup> Non représentée, l'estampe de Bonvin « L'école des orphelines » peut être consultée au Musée Carnavalet à Paris (mœurs 53 / 1).

<sup>2</sup> Non représenté, ce médaillon se trouve sur une lettre du Conseil d'administration de la Société pour l'enseignement élémentaire au Préfet du Gard daté du 01/03/1820. (Archives départementales du Gard, 1.T.8)

les lettres dans l'ordre alphabétique de gauche à droite (en utilisant un document présentant les caractéristiques de celui que nous étudions)

- Ou bien placer le tableau à sa gauche, montrer les lettres avec la baguette tenue en main droite en pivotant sur lui-même pour se retrouver momentanément avec les élèves dans le dos, dans le même sens qu'eux vis à vis du tableau.

Dans le cas de la situation que rapporte Chardin, le problème est le même bien que l'inconfort du mouvement de gauche à droite soit moins pesant car il ne s'agit pas d'un mouvement de tout le corps mais seulement de la main.

L'approche pragmatique que nous avons adoptée, concrétisée ici par une tentative de mise en scène situationnelle d'un usage professoral de l'abécédaire, nous conduit à proposer une ultime interprétation des caractéristiques singulières de ce document.

La présentation des lignes dans l'ordre inverse de celui de l'écriture est la conséquence d'un choix qui met en avant une conception pédagogique normative : priorité est donnée au maître qui doit contrôler la situation grâce à la place désignée face à l'apprenant. Dans ce cadre, une économie de moyens est recherchée. L'ordre de présentation de l'alphabet lui permet de désigner les lettres, en restant face au public et sans rencontrer de difficultés gestuelles. Le mouvement qu'il accomplit se fait naturellement de gauche à droite.

On nous objectera peut-être que rien ne garantit formellement la justesse de nos hypothèses, qu'il y ait un réel projet des concepteurs qui puisse être mis en rapport avec nos affirmations. À cela, nous répondons que nous ne cherchons pas à retrouver l'intention des concepteurs telle qu'elle aurait pu exister dans sa pure forme initiale. N'ayant pas accès et ne pouvant définitivement pas l'avoir, à la genèse de la conception, il nous est impossible de dire quoi que ce soit sur les intentions initiales. L'intention qui nous importe est celle qui peut se lire dans les actes ou les objets de communication. Peu importe quelle fut l'intention des créateurs, il nous suffit de considérer ce que leurs œuvres disent à leur place.

### *Comparaison avec l'analyse du Moïse de Michel-Ange et explicitation de la démarche*

L'analyse que nous venons de produire n'est pas, selon nous, sans parenté avec celle énoncée par Freud dans un texte célèbre et atypique où il étudie le Moïse de Michel-Ange. Cette étude fut publiée de manière anonyme <sup>1</sup>, pour la première fois, en 1914 dans la revue *Imago* (Freud, 1985) Freud y raconte la forte impression qu'avait produit sur lui la statue de Moïse. Discutant les analyses de plusieurs experts, il propose une interprétation de l'œuvre de Michel-Ange en reconstituant dans le détail les mouvements qui ont précédé l'instant qu'a figé l'artiste. Cette reconstitution va jusqu'au dessin des poses successives qui ont dû être celles de Moïse dans les quelques secondes précédentes. Freud reconstitue ainsi une sorte de suite d'images qui nous donnent une idée de l'animation des gestes du prophète (pp. 109-111). Comparant cette représentation de Moïse

---

<sup>1</sup> C'est Freud lui-même qui isole cette étude du reste de son travail analytique. Dans une lettre à Eduardo Weiss, rappelant que dans un premier temps il n'avait pas osé présenter cet article sur le Moïse de Michel-Ange sous son nom, il déclare : « *Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai légitimé cet enfant non analytique* ».

aux textes de la tradition biblique, il en déduit une interprétation : « *Michel-Ange a placé sur le monument funéraire du pape un autre Moïse qui est supérieur au Moïse historique ou traditionnel. Il a remanié le motif des tables de la loi brisées, il ne les laisse pas briser par la colère de Moïse, mais il fait en sorte que cette colère soit apaisée par la menace qu'elles pourraient se briser ou, tout au moins, qu'elle soit inhibée sur la voie de l'action. Ce faisant, il a introduit dans la figure de Moïse quelque chose de neuf, de surhumain... : l'étouffement de sa propre passion au profit et au nom d'une mission à laquelle on s'est consacré.* » (p. 118)

Nous pensons que c'est cette « *prouesse psychique* » qui, dès la première vision, a intrigué Freud sans qu'il puisse l'identifier véritablement comme telle. Elle lui paraissait suffisamment étrange néanmoins pour qu'il délaisse un moment ses travaux analytiques afin de s'intéresser à cette statue.

En réalité il ne délaisse pas complètement l'analyse, tout au contraire. Se retrouvant devant une recherche de méthodes pour tenter de comprendre son intérêt pour cette œuvre, il recourt naturellement à celles qui lui sont familières : « *Je voulais appréhender (les œuvres d'art) à ma manière, c'est-à-dire me rendre compte de ce par quoi elles font effet* » (p. 87). « *Ce qui nous empoigne aussi puissamment ne peut être, suivant ma conception, que l'intention de l'artiste, pour autant qu'il a réussi à l'exprimer dans l'œuvre et à nous permettre de l'appréhender.* » (p. 88)

Freud souligne alors que l'état affectif qui, chez l'artiste est à l'origine de l'œuvre, est susceptible d'être reproduit chez le spectateur. L'intention de Michel-Ange peut donc être analysée comme n'importe quel fait de la vie psychique.

« *Mais c'est l'œuvre elle-même qui doit rendre cette analyse possible si elle est l'expression, qui fait effet sur nous, des intentions et des émotions de l'artiste. Et pour deviner cette intention, il faut bien que je puisse préalablement dégager le sens<sup>1</sup> et le contenu de ce qui est représenté dans œuvre d'art, que je puisse donc l'interpréter. Il est donc possible qu'une telle œuvre d'art nécessite une interprétation, et que ce soit seulement après l'avoir effectuée que je puisse apprendre pourquoi j'ai été soumis à une impression d'une telle puissance.* » (p. 89)

Freud confirme donc que l'intention peut être lue, déchiffrée dans l'œuvre. Elle en porte les traces puisqu'elle la concrétise. Il précise aussi qu'elle se manifeste de différentes manières. Elle surprend, intrigue, met en mouvement notre curiosité, se présente comme une étrangeté, une présence énigmatique dont on voudrait rendre raison. Elle accroche notre subjectivité.

Elle est aussi susceptible d'une approche plus objective qui consiste à analyser ce qui est représenté dans les différents aspects de l'œuvre d'art.

Freud se livre alors, à propos du Moïse de Michel-Ange, à une véritable démonstration que nous ne reprendrons pas ici, mais de laquelle nous extrayons les deux principes méthodologiques suivants :

- Il convient de porter son intérêt sur les détails secondaires, sur des éléments que dans un premier mouvement on aurait tendance à négliger. « *(Ce) procédé est étroitement apparenté à la technique de la psychanalyse. Celle-ci aussi est habituée à deviner des choses secrètes et cachées à partir de traits sous-estimés ou dont on ne tient pas compte, à partir du rebut de l'observation.* » (p. 103) Cela suppose de travailler avec l'hypothèse que les détails ont une signification. Un corollaire de ce principe consiste à dire, comme nous

---

<sup>1</sup> Souligné par l'auteur.

l'avons fait dans la première partie, qu'il faut tout d'abord se livrer à une description minutieuse de l'objet.

- Il convient aussi de faire un inventaire du contexte qui a été celui de la conception. Le sens de ce qui est produit par l'artiste ne peut être dégagé sans la connaissance de l'environnement de l'intention créatrice. Ainsi, « *l'appartenance de ce Moïse à un ensemble rend impossible l'hypothèse selon laquelle ce personnage devrait susciter chez le spectateur l'attente qu'il va bondir...* » Freud, en examinant le contexte de conception, élimine certaines interprétations.

Nous voyons donc que la méthode proposée dans l'analyse de l'abécédaire est très semblable à la démarche utilisée dans l'analyse du Moïse. Nous constatons le même souci de description détaillée, la même volonté de fonder l'interprétation sur une reconstitution de la situation évoquée. Nous pouvons tenter d'en résumer les étapes :

Le premier moment est descriptif. Il vise à rendre compte de l'objet analysé par une description détaillée. Le deuxième moment est fonctionnel. Il s'agit de mettre à jour les fonctions de l'objet d'étude. Il y a donc complet renversement de posture par rapport à la phase précédente. C'est un moment d'implication de l'analyste qui lui permet de découvrir et de recenser les fonctions de l'objet en situation. Le troisième moment est plus précisément intentionnel. L'analyste revenant sur ses tâches antérieures, s'interroge sur ce qui lui paraît étrange. C'est sa subjectivité qui est donc convoquée, mais dans un cadre méthodologique qui permet de la contrôler en explicitant ce qui est à la source des interrogations subjectives. On comprend que l'intérêt des deux premiers moments de l'analyse est justement de permettre une mise au clair des références subjectives de l'analyste. Elle permet le nécessaire étayage de l'interprétation. On insistera enfin sur la notion d'étrangeté. Le sentiment d'étrangeté est un repère mettant en évidence le décalage existant entre les attentes de l'analyste et les manifestations que l'objet produit sur lui. Pour peu que l'analyste arrive à rendre raison de l'étrange, ce sentiment disparaît au fur et à mesure que progresse la compréhension de l'intention.

Pour terminer cette présentation, il nous faut revenir sur le concept d'intention. Central dans cette étude, il n'est volontairement pas explicité au départ comme nous le faisons dans d'autres écrits. Plusieurs significations du concept coexistent. Ainsi dans l'analyse freudienne que nous avons commentée, la notion s'applique expressément à l'artiste : elle est prise dans son sens commun, voisin de celui de projet. Mais la notion souffre d'ambiguïté. La traduction récente en français de l'ouvrage d'Élisabeth Anscombe (2002) permet d'éclairer la question. Paru en anglais en 1957, le livre met en évidence les contradictions inhérentes à une utilisation mentaliste du concept. Dans une approche mentaliste, dire qu'un individu a une intention, une croyance, c'est le décrire sous le rapport de son esprit ou de l'état mental interne<sup>1</sup> dans lequel il se trouve. Cette conception est à la source d'une théorie causale qui dissocie intention et action. C'est l'objet de la critique d'Élisabeth Anscombe dans la première partie du volume. Nous retiendrons du point de vue qui nous intéresse ici surtout ses propositions : Il s'agit de retrouver le lien interne entre intention et action. Comme le souligne Vincent Descombes dans la préface de l'ouvrage, Anscombe propose un renversement par rapport à la conception « naturelle » de

---

<sup>1</sup> Interne signifie ici que cet état mental ne peut véritablement être connu que par le sujet et qu'il est une caractéristique intrinsèque du sujet, donc relativement indépendante du contexte.

l'intention, renversement qui consiste à partir de ce que fait effectivement quelqu'un (l'action) et de chercher en quoi ce qu'il fait est intentionnel.

« *Nous pouvons résumer nos remarques en disant qu'en gros l'intention d'un homme c'est son action* » (Anscombe, 2002 : 92) Ce qui va permettre de comprendre en quoi une action est intentionnelle, ce n'est pas une analyse de type mentaliste mais plutôt de type biographique ou historique, portant sur la conduite de l'agent en fonction de la situation et de ses déterminations. Pour l'auteur il y a quasi équivalence entre donner l'intention pour lequel un agent agit et décrire son action en situation.

À la suite d'Anscombe, nous nous référons donc à une signification pragmatique de l'intention. « *L'intention, c'est ce qu'on peut lire dans les actes du sujet* » (Auziol, 1996).

Nous tentons aussi d'appliquer le concept à des objets, particulièrement des objets techniques doués d'une certaine autonomie. L'application du concept d'intention à des objets étonne et dérange parfois. Elle trouve son origine dans une démarche heuristique qui vise à élaborer des concepts qui puissent concerner à la fois des sujets humains mais aussi certains objets techniques. « *La stratégie intentionnelle marche avec les gens presque tout le temps... Elle marche aussi avec certains artefacts : l'ordinateur..., le thermostat...* » (Dennett, 1990 : 35)

Nous désignons alors l'intention comme la dimension d'un objet technique, qui se manifeste en situation pour les agents qui sont mis en relation avec cet objet. Cette conception qui privilégie l'analyse de l'action ne semble pas contradictoire avec la logique des propositions d'Élisabeth Anscombe sur l'intention humaine. Au lieu de fixer de manière définitive l'intention comme une qualité de l'objet, sorte de déterminant indépendant du temps, des lieux et des circonstances, elle affirme que l'intention ne peut prendre forme singulière que dans le cadre d'un cours d'action consacré à la mise en œuvre de l'objet. C'est ce que nous avons essayé d'illustrer à travers l'exemple des usages de l'abécédaire et qui se rencontre au moins en partie dans le texte de Freud.

## *Bibliographie*

- 
- Anscombe, Élisabeth, 2002. *L'intention*. Paris : Gallimard.
- Auziol, Éric, 1996 : 110-117. « L'évaluateur et l'outil, analyse de conflits d'intention ». In D. Blain (dir.). *Fonctionnement de l'évaluation dans la formation*. Centre de recherches psychopédagogiques de Genève.
- Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant. Savoir-faire, savoir-dire*. Paris : PUF.
- Chartier, Roger ; Compère, M. M. ; Julia, D., 1976. *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : SEDES.
- Dennett, D., 1990. *La stratégie de l'interprète*. Paris : Gallimard
- Freud, Sigmund, 1985. *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Paris : Gallimard.



# L'ancrage des sciences de l'information et de la communication dans l'histoire de la rhétorique et de son influence culturelle

Philippe Breton \*

Centre national de recherche scientifique (CNRS), Laboratoire « Cultures et sociétés en Europe », Université de Strasbourg II (« Marc-Bloch »)

L'objectif de la conférence est double. Il s'agit d'une part d'évaluer l'influence de la rhétorique ancienne sur ce que l'on pourrait appeler la « culture de la communication » contemporaine, et, d'autre part, d'évaluer quels sont les liens, sur un plan épistémologique, entre la rhétorique et les sciences de l'information et de la communication. L'idée est ici que, si effectivement notre culture est bien une « culture de la communication », et que celle-ci est effectivement structurée autour des grandes propositions de la rhétorique, notamment autour des trois genres que sont l'expression, l'argumentation, et l'information, alors il est nécessaire que nous nous dotions des outils d'analyse – et de formation – qui puissent rendre compte de cette réalité. Ce travail passe par une reconnaissance de l'importance de l'héritage rhétorique dans la généalogie des sciences de l'information et de la communication.

Dans quelle mesure sommes-nous aujourd'hui dans une « culture de la communication » et dans quelle mesure celle-ci est-elle héritière de la « rhétorique » ? On peut donner des éléments de réponse à cette question en se situant à deux niveaux.

Le premier niveau est celui des pratiques sociales de communication : en quoi sont-elles concernées, directement ou indirectement, par l'héritage, les normes et les habitus de la rhétorique ?

Le second est celui de l'analyse macro sociale : en quoi sommes-nous dans une continuité par rapport à un idéal classique où la rhétorique est l'outil d'une société meilleure, plus humaine, et plus douce à vivre, quelle place donnons nous aujourd'hui à la communication, *au sens où l'entendait la rhétorique*, dans l'organisation sociale, quels rapports y a-t-il entre communication et démocratie ? Il s'agit en somme de rattacher la question de la communication aux différentes analyses que nous proposent les sciences humaines, et notamment l'histoire et l'anthropologie, sur l'évolution de nos sociétés.

---

\* <phbreton@club-internet.fr>

## *Rhétorique et culture de la communication*

De quoi parle-t-on lorsque l'on utilise ici le terme de « culture de la communication »<sup>1</sup>. Le premier niveau d'analyse est celui des pratiques concrètes de communication qui sont observables dans l'espace public aujourd'hui. Ces pratiques ne sont-elles pas encadrées par des normes techniques précises – même si la marge de jeu est importante ? On peut décrire ces normes techniques de différentes manières. On retiendra ici trois grandes familles de normes, qui sont en rapport avec ces trois types d'actes que sont *exprimer*, *convaincre*, *informer*. Ces trois registres pourraient bien constituer des *genres* de la communication.

La question des genres n'est pas nouvelle et la linguistique l'a posée en son heure, par exemple à travers le modèle de Roman Jakobson qui distingue six fonctions du langage, dont chacune correspondrait à un des paramètres de l'acte de communication linguistique : l'émetteur, le récepteur, le canal de transmission, le code, le message et le référent, c'est-à-dire la réalité non linguistique à laquelle renvoie le message. Dans ce modèle par exemple, la fonction « expressive » ou émotive décrirait tout ce que l'émetteur met de lui-même dans son message, à travers son message, et en plus de la signification référentielle de ce message. La fonction « appellative » ou « conative » viserait surtout à multiplier les moyens d'action de l'émetteur et du message sur le récepteur.

De son côté, Austin distingue par exemple entre les énoncés « constatatifs », susceptibles de vérité ou de fausseté, et les énoncés « performatifs », qui servent à effectuer, par le langage, une action (« *je baptise ce vaisseau Liberté* », ou bien « *je déclare cette session ouverte* ») (voir Pascal Ludwig, 1997).

Aussi passionnante soient-elles, ces découpages concernent la linguistique et les phénomènes de langage. Ne peut-on réfléchir à une théorie des genres *en communication*, qui se nourrissent bien sûr des apports de la linguistique, mais qui recentrent l'objet, du langage vers la communication, ce qui n'est à l'évidence pas tout à fait la même chose ?

### *Les normes techniques de la communication*

On choisira ici, de façon relativement inédite (voir Philippe Breton et Serge Proulx, 2002), de mettre l'accent sur le fait que l'histoire des pratiques de communication et des théories qui les ont accompagnées, dévoile petit à petit, avec des périodes d'accélération rapides et de longs moments sans progression, des *genres de communication*. Ceux-ci se sont progressivement affirmés, puis spécialisés. Pour le formuler autrement, la parole, c'est à dire ce que chacun d'entre nous a à dire, à se dire, à dire aux autres, s'est progressivement diffractée dans des genres distincts. Ces genres renvoient clairement à une intentionnalité de la communication ou plutôt à une définition implicite de la communication comme intentionnelle.

Certains moments de cette diffraction ont déjà été mis en évidence, notamment par Michel Foucault, lorsqu'il analyse le « *partage... la grande tripartition, si simple en apparence, et tellement immédiate, de l'Observation, du Document et de la*

---

<sup>1</sup> Il paraît préférable de parler aujourd'hui de « culture de la communication » plutôt que d'utiliser le vocable, trop général et qui contient quelques tonalités idéologiques, de « société de communication » (on oublie, dans une telle perspective, le bien trop idéologique « société de l'information »).



Fable, *(qui) n'existait pas... à l'époque où les signes faisaient partie des choses* », c'est-à-dire avant le XVII<sup>e</sup> siècle (page 141, 1966).

### *Un processus de séparation historique*

Dès la période antique, on prend conscience – et on va le théoriser abondamment – de la fonction argumentative de la parole. Celle-ci, bien sûr, était déjà présente dans les pratiques de communication plus anciennes, mais, avec la nouvelle société qu'inaugure la démocratie grecque, cette fonction argumentative devient un genre à part entière, le *genre argumentatif*, qui s'autonomise, s'institutionnalise et s'enseigne comme tel au sein de la « rhétorique » ou « art de convaincre ».

Moins rapidement, le *genre informatif*, qui s'appuie notamment sur les progrès de la description, s'imposera progressivement comme un registre à part entière de la parole, de la description telle qu'elle est mise en œuvre par Thucydide par exemple, mais aussi dans les pratiques judiciaires de l'antiquité, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'histoire naturelle inaugure les vastes possibilités de ce genre, puis au XIX<sup>e</sup> siècle, où le roman naturaliste se développe contre la narration et le récit (qui relève de l'expressif), et enfin surtout la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, avec la cybernétique et la théorie de l'information. Entre temps, la description a été au cœur du monde des médias qui s'imposent progressivement dans l'espace public à partir des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Lorsque la rhétorique antique s'éloigne de sa fonction argumentative, du fait des événements politiques et de l'institution de l'Empire romain notamment, on va voir se dégager progressivement un *genre expressif*, qui se spécialisera plus tard dans le théâtre, le roman et la littérature, et qui recoupe au quotidien des normes et des pratiques spécifiques de communication dont l'objet est l'expression d'un état vécu et ressenti, c'est-à-dire la communication d'une manière toute personnelle de voir le monde dans une société dont les membres se perçoivent de plus en plus comme des individus singuliers. Le genre expressif sera la matrice de la fiction.

L'approche historique permet de se rendre compte que l'être humain n'a pas toujours communiqué de la même façon et qu'il y a, sinon des progrès, au moins des évolutions importantes de ce point de vue. Savoir informer avec précision, en se dégageant de toute subjectivité ou de tout désir de défendre un point de vue, s'est imposé progressivement comme une possibilité de communication qui était probablement étrangère aux êtres humains d'une autre période historique. Parler de soi aux autres, ce que nous faisons couramment, en parlant de soi comme d'un être unique, est une pratique de communication d'apparition historique elle aussi récente.

Argumenter pour convaincre, se mettre ensemble pour prendre une décision collective dont les attendus seront entièrement contenus dans les points de vue individuels qui s'affrontent pacifiquement dans le débat, apparaît comme une incroyable nouveauté aux yeux de ceux qui le pratiquent pour la première fois, comme les habitants d'Athènes par exemple, au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### *L'historicité des pratiques de communication*

Les pratiques de communication n'échappent pas à l'historicité et rien ne dit que l'histoire soit arrêtée de ce point de vue, même s'il est difficile de s'imaginer

comment les hommes de demain et d'après-demain communiqueront. Est-il nécessaire de rappeler que cette théorie des genres pourrait tout à fait servir de point d'appui à une sociologie des professions dans le domaine de la communication, particulièrement clivé en fonction de ces trois finalités : exprimer, argumenter, informer.

Si l'on accepte un instant ce découpage en genres distincts, on observera rapidement que les normes pratiques qui les organisent sont directement ou indirectement issues de la rhétorique. Les théories rhétoriques, grecques (par exemple Aristote) et latines (par exemple Cicéron et Quintilien) contiennent en germe d'une part une théorie des *genres* de communication et d'autre part une théorie de la réception (intuition qu'avait déjà eu Barthes à propos de la rhétorique d'Aristote). Ceci est très clair pour tout ce qui concerne les normes pratiques de l'argumentation et du convaincre (voir Breton, Gauthier, 2000). La première rhétorique, la rhétorique ancienne, qui court du Ve siècle jusqu'à l'instauration de l'empire est bien un « art du convaincre ». De cette rhétorique vont être issues tous les développements concernant la mise en œuvre de la fiction – à partir du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. C'est cette rhétorique qui va nourrir l'époque classique (notamment la rhétorique de cour) et former la base des théories littéraires, puis linguistiques. Mais il faut compter également, même si, pour l'instant le chemin est plus difficile à reconstituer, tous les développements de la description (l'*ekphrasis*), issus notamment de l'extension des pratiques judiciaires démocratiques, qui instituent comme norme l'« *enformation* », c'est-à-dire l'information que l'on « ouvre ».

### *Culture de la communication et normes rhétoriques*

Notre culture de la communication aujourd'hui pourrait donc bien, à travers cette question des genres, être présentée comme l'héritière directe des normes instituées par la rhétorique, ancienne et classique. Ces normes sont présentes dans de nombreux segments des pratiques de communication dans l'espace public, qu'il s'agisse du champ du politique, du domaine judiciaire, des débats de société, du champ publicitaire ou de celui de la communication d'entreprise, mais aussi, quelque paradoxal que cela puisse paraître, des nouvelles technologies de communication et de traitement de l'information.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, ce qu'on appelle le « plan rhétorique », qui est une norme concrète d'organisation de la prise de parole dans le temps. Le plan rhétorique (Breton, Gauthier, 2000) institue quatre parties qui se succèdent dans le temps de la prise de parole (orale ou écrite) : l'exorde, l'exposé des faits, la discussion, la péroraison. Il est étonnant de constater combien cette norme classique de la rhétorique ancienne est toujours appliquée dans les discours argumentatifs.

D'une façon générale, l'ensemble des procédés rhétoriques, que nous décrit par exemple Aristote, imprègnent aujourd'hui concrètement nos pratiques de communication. Ces procédés se transmettent via la culture et l'éducation. Ceux-ci donnent leur couleur particulière aux cultures anglo-saxonnes et latines, et les distinguent d'autres cultures, asiatiques ou africaines entre autres, rendant d'ailleurs les exigences de la communication interculturelles relativement complexes.

Tout ceci n'explique pas les raisons de cette continuité, de la rhétorique à la culture de la communication contemporaine. Non seulement il y a continuité d'un héritage, mais on pourrait constater en plus que la place prise par ces

normes et ces pratiques de communication n'a fait qu'augmenter au fil du temps, avec des accélérations parfois brutales, dont l'époque contemporaine est un exemple, mais pas le seul (la Renaissance, ou le XVIII<sup>e</sup> siècle seraient d'autres exemples). C'est à ce point précis qu'il faut faire appel au deuxième niveau d'analyse, qui dégage les grandes mutations anthropologiques qui accompagnent cette mutation des pratiques de communication.

### *Les grandes mutations anthropologiques*

---

Plusieurs grandes mutations anthropologiques façonnent aujourd'hui nos sociétés, du moins les sociétés de l'aire occidentale. On en retiendra ici trois, la référence à l'idéal démocratique, l'individualisme conçu comme base du lien social, la mise en place d'un « processus de civilisation » dont l'objectif est de pacifier les rapports sociaux. Ces trois mutations remarquables ont toutes un point commun : la place nouvelle donnée à la parole et à la communication au cœur du changement social.

Le principe démocratique grec qui nous sert aujourd'hui d'idéal de référence, si bien décrit par Jean-Pierre Vernant (1962), consiste bien à instituer un « régime de la parole ». Au point que l'on peut se demander si ce nouveau statut de la parole ne s'identifie pas totalement aux institutions démocratiques qui n'en sont que la concrétisation. Parole ici ne signifie pas palabre et c'est bien de la rupture avec un système archaïque qui fait une place immense au destin, au *fatum*, qu'il s'agit. La parole et la communication deviennent les instances privilégiées de la prise de décision et du guidage de l'action, *ce qu'elle n'était pas auparavant*. L'agora, réalité urbaine concrète mais également métaphore de la démocratie, est la matrice de toutes les institutions de la communication que nous connaissons aujourd'hui.

La rupture individualiste, que décrit avec force Louis Dumont (1983), consiste à ce que nos sociétés s'écartent du modèle « holiste » pour devenir des « sociétés composés d'individus », ou, comme on le dit parfois, de « sujets ». Le changement est radical et s'appuie sur une nouvelle métaphore pour penser l'humain : l'*intérieurité*, siège d'une parole unique, celle du sujet qui la porte en lui. C'est l'ensemble de nos pratiques de communication qui se réorganisent autour de cette réalité (à moins que ce ne soit l'inverse). Là où, dans les sociétés holistes, c'est la communication qui nous parle, à travers un registre de paroles prédéterminées, adaptées au rôle social de chacun et aux situations correspondantes, dans les sociétés individualistes, chacun de nous est l'auteur, l'acteur, le producteur de ses paroles.

Le processus de civilisation décrit par Norbert Elias nous montre bien comment le contrôle institué des émotions est le cœur du processus de réduction drastique de la violence dans les rapports sociaux, depuis la fin du moyen âge jusqu'à aujourd'hui. Or l'évolution des mœurs qu'il nous décrit, la progression du « savoir vivre » et des bonnes manières, l'affirmation de la « civilité » comme valeur centrale, sont intimement liées à la possibilité de « mise en parole » des émotions.

#### *La rhétorique, matrice du changement social ?*

Ces trois ordres de réalité vont donc dans le même sens, une place accrue donnée à tous les processus de communication que nous connaissons

aujourd'hui. Or, dans chacune de ces trois mutations, dont on mesure l'ampleur, on trouve la question de la rhétorique. Mais qu'est ce que la rhétorique ? Est-ce simplement « l'art de convaincre » et plus tard du « bien dire » inauguré dans le monde grec et qui constitue le noyau central de l'enseignement et de la culture ancienne, qui s'estompe à l'entrée du moyen âge et resurgit à la Renaissance (voir à sujet l'ouvrage dirigé par Michel Meyer (1999), ou encore les travaux de Marc Fumaroli [1994]) ? Même si elle n'était que cela, son influence, comme le remarque Roland Barthes dans un article fameux (1970), serait déjà immense (cet auteur parle de l'« empire rhétorique »). Mais il s'agit plus que de cela. On peut se demander – simple hypothèse ici – si ce n'est pas la rhétorique comme nouvelle culture de la communication, qui est la véritable matrice de la démocratie.

Faute de dire au nouvel individu qui émerge dans le monde grec, puis le monde chrétien, puis enfin dans l'idéal des Lumières, ce qu'il doit dire, la rhétorique lui dit comment dire. Elle organise les règles, les normes de la prise de parole, du débat public comme du débat privé. Elle forme la matière des manuels de « savoir vivre », et se situe au cœur de la formation des élites. La pratique de la rhétorique est indispensable, au point de se confondre avec elle, à la mise en œuvre de la civilité. Non seulement la communication est associée aux mutations radicales qui fondent notre modernité, mais peut-être en est-elle, sinon à l'origine (évitons le déterminisme), du moins un des ses principaux éléments déclencheurs.

### *Rhétorique et généalogie des sciences de la communication*

Au seuil de conclure ce petit essai sur l'histoire contextualisée des normes et des pratiques de communication dans leur rapport avec la rhétorique, il nous reste à évoquer la question épistémologique des sciences de la communication, telle qu'elle pourrait être posée à partir des observations qui viennent d'être faites.

Remarquons d'abord que lorsque l'on tente une généalogie des sciences de la communication, on rencontre inmanquablement l'influence de la rhétorique. Comment en serait-il autrement, puisque les objets sur lesquels travaillent les sciences de l'information et de la communication sont eux mêmes influencés par la rhétorique ?

La généalogie des sciences de l'information et de la communication est un domaine encore largement en friche. On trouvera plusieurs approches de cette question chez Judith Lazar (1992), Alex Mucchielli (1995), dans les ouvrages que ces deux auteurs consacrent aux « sciences de la communication » mais surtout dans l'ouvrage d'Armand et Michèle Mattelart (1995). Ces approches sont toutefois souvent partielles, n'englobant pas par exemple l'apport de la nouvelle rhétorique.

On distinguera ici (en renvoyant à Philippe Breton et Serge Proulx, 2002) trois « origines », du moins trois lignées généalogiques, qui conduisent aux sciences de l'information et de la communication : les recherches en sciences humaines sur les phénomènes d'influence et de propagande, qui courent tout au long du siècle et marquent le champ d'une empreinte forte, les recherches sur le langage et l'analyse de discours, qui conduiront à la « nouvelle rhétorique » (Chaïm Perelman et Roland Barthes par exemple), les recherches en cybernétique et en théorie de l'information.

Sans qu'il s'agisse de trop forcer le trait, on voit bien que les trois genres de la communication évoqués plus haut, et issus de la rhétorique, se retrouvent chacun au cœur de ces trois lignées généalogiques : le langage s'intéressant aux phénomènes d'expression (mais aussi d'argumentation), les sciences humaines travaillant sur les processus d'influence sont au centre de la problématique du convaincre, la cybernétique héritant en droite ligne des recherches sur l'information, sa construction et son traitement.

Dans ce sens, les sciences de l'information et de la communication ont bien une histoire et cette histoire les rattache bien à la rhétorique. La différence tient sans doute au fait que la rhétorique était à la fois production des théories et des normes de leur mise en œuvre, là où les sciences de l'information et de la communication ne sont plus – si l'on peut dire, car la tâche est déjà suffisamment immense – qu'observatrices de cette mise en œuvre, sous des formes certes renouvelées, mais qui s'échappent finalement assez peu, à y regarder de près, de la matrice d'origine.

L'éclatement des sciences de l'information et de la communication en paradigmes opposés, qui rabattrait une partie d'entre elles sur le langage (l'expression et l'argumentation), et une autre partie sur les nouvelles technologies de l'information par exemple, est peut-être une conséquence du fait que cette filiation rhétorique est mal (re)connue. Elle fournit pourtant les linéaments d'une unité souhaitable du champ.

## *Bibliographie*

- 
- Alex Mucchielli, 1995, *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : Hachette supérieur
- Aristote, 1967, *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric Dufour. Paris : Les Belles Lettres
- Barthes, Roland, 1970, « L'ancienne rhétorique », *Communications*, n° 16. Paris : Seuil
- Breton, Philippe et Gauthier, Gilles, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris : Repères, La Découverte
- Breton, Philippe et Proulx, Serge, 2002, *L'explosion de la communication. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : La découverte
- Breton, Philippe, 2001, *L'argumentation dans la communication*. Paris : Repères, La Découverte
- Dumont, Louis, 1983, *Essai sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris : Essais
- Elias, Norbert, 1973, *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy
- Foucault, Michel, 1966, *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard
- Fumaroli, Marc, 1994, *L'âge de l'éloquence*. Paris : Albin-Michel
- Judith, Lazar, 1992, *La science de la communication*. Paris : PUF
- Ludwig, Pascal (textes choisis et présentés par), 1997. *Le langage*. Paris : GF Flammarion
- Mattelart, Armand et Mattelart, Michèle, 1995, *Histoire des théories de la communication*. Paris : Repères, La Découverte
- Meyer Michel, 1999, *Histoire de la rhétorique*. Paris : Le livre de poche, essais
- Vernant, Jean-Pierre, 1962, *Les origines de la pensée grecque*. Paris : PUF

# Télévision et temporalités. Les liaisons nécessaires de la théorie et de l'histoire

Marie-France Chambat-Houillon \*

Université de Paris III (« Sorbonne-Nouvelle »)  
& Centre d'études des images et des sons médiatiques (CÉISME)

Virginie Spies \*\*

Université d'Avignon, Laboratoire « Culture et communication »  
& Centre d'études des images et des sons médiatiques (CÉISME)

*Pour comprendre la programmation télévisuelle, nous proposons de réfléchir aux conditions de l'alliance entre théorie et histoire. Un programme de recherche collectif portant sur la télévision des années 1970 est à l'origine de cette recherche. Il s'agit de mettre en avant les spécificités de la télévision comme objet historique. L'histoire de la télévision ne peut être pensée de façon linéaire et le chercheur doit faire face à une multiplicité de discours sociaux sur la télévision, comme la valorisation du passé. L'importance de la périodisation est telle qu'elle n'est plus uniquement un cadre temporel mais fonctionne comme un horizon de validation des hypothèses du projet sémiologique.*

En guise de préambule, nous voudrions mettre en avant la nature collective de cette intervention. S'inscrivant dans le cadre d'un projet innovant de l'Université de Paris III, « Histoire et théorie de la télévision des années 1970 », elle n'a pu naître qu'à la suite de discussions entre les membres de l'équipe du centre d'étude des images et des sons médiatiques (CÉISME) dirigé par F. Jost. Sans eux, la communication n'aurait pu exister en l'état.

Lors du dernier congrès, il a été montré l'importance du concept de « discours » dans notre champ. En ce sens, nous voulons revenir sur les conditions de possibilité d'un discours spécifique, le télévisuel. Comment rendre intelligible ce « monstre » sémiotique ? Monstre, car il est composé d'émissions aux thématiques diverses, de genres multiples et de dispositifs complexes. Jusqu'à présent une frontière invisible s'est élevée dans le champ de l'analyse, opposant de fait deux approches scientifiques catégorisées de la façon suivante : d'un côté, l'étude de la télévision selon la métaphore du flux, de l'autre, l'approche historique mais restreinte à des monographies d'émissions. Ces démarches construisent des vues partielles sur la télévision. Chacune gagnerait donc à s'ouvrir à l'autre.

Précisément, c'est notre projet de comprendre la télévision à travers sa programmation en revenant sur les conditions de l'alliance nécessaire entre théorie

---

\* <mf.chambat@voila.fr>

\*\* <vic.spies@wanadoo.fr>

et histoire, permettant ainsi de soustraire l'analyse « sémio-pragmatique » du seul horizon synchronique et d'éviter de confondre l'approche historique avec un regard rétrospectif. Quel modèle faut-il pour penser l'histoire de la télévision des années 1970 ?

L'historicité de la télévision interroge les relations entre cet objet du quotidien et la société. La question évolue alors de la façon suivante : la télévision est-elle le reflet de la société ? En somme, la société fait-elle bouger la télévision ou bien la télévision consolide-t-elle certaines représentations sociales ? Le chercheur se retrouve alors à essayer de briser le cercle vicieux de l'œuf et de la poule, puisque la considération historique de cette liaison repose sur une conception temporelle causale ou linéaire : tout ce qui se passe avant l'instant télévisuel étudié peut être évalué comme la cause de celui-ci. L'histoire de la télévision devient alors une chronologie de faits télévisuels où la consécution temporelle vaut pour conséquence <sup>1</sup>.

Ce modèle historique séduit par sa simplicité. Comme le remarque K. Pomian : « *il suffit de situer les événements pour mettre en évidence la logique interne du devenir historique. Il permet d'établir une hiérarchie des événements en privilégiant ceux qu'on croit produire des changements irréversibles* » <sup>2</sup>. Mais est-il adéquat pour penser la télévision ? En effet, deux conséquences importantes sont à noter de cette conception linéaire.

Premièrement, ce modèle chronologique se fonde sur la notion de rupture. L'histoire s'évalue à partir de mutations et de changements qui dépendent exclusivement de ce que Pomian nomme les « *agents du progrès* ». Dans ce mode d'intelligibilité, une des premières étapes est donc de les isoler pour les identifier. Dès lors, sur un mode mineur, l'évolution de la communication télévisuelle s'explique exclusivement par un « déterminisme technique » et sur un mode majeur, son histoire n'a de sens que par rapport à des événements uniques créant des hiatus, hiatus exprimant l'idée d'évolution dans cette représentation temporelle.

Ainsi dans ce cadre historique, la naissance de la 3<sup>e</sup> chaîne le 31 décembre 1972 peut être perçue comme un événement bouleversant l'offre télévisuelle. Mais à bien examiner les grilles de programmation, nous nous rendons compte que s'il y a une augmentation quantitative de l'offre des émissions, elle ne débouche nullement sur un renouvellement qualitatif puisque la troisième chaîne ne propose pas des émissions inédites. L'arrivée de cette chaîne n'est donc pas synonyme d'innovation discursive. Elle ne désorganise donc pas l'articulation des programmes des deux premières chaînes. À la suite d'une analyse de la PQR de l'époque, nous avons la conviction que cette nouvelle télévision occupe par défaut la place que lui laissent en termes de programmation ses deux grandes sœurs. Il ne faut pas expliquer la programmation de l'année 1973 par l'inauguration d'une nouvelle instance, mais plutôt renverser la proposition explicative et comprendre que si la troisième chaîne présente la caractéristique d'être la chaîne du cinéma et des enfants, c'est précisément parce que ces enjeux n'étaient pas au centre des préoccupations concurrentielles des deux autres. La configuration de la programmation de cette nouvelle chaîne s'explique moins par son identité que par les espaces de programmation laissés vacants par les autres. Ce n'est donc pas l'événement de la naissance d'une chaîne qui permet de comprendre l'évolution de la programmation mais le désintérêt symbolique

<sup>1</sup> Sur ce point, nous rejoignons la pensée de R. Barthes : « post hoc, ergo hoc ». « L'analyse structurale du discours ». *Communications*. N° 8. Paris.

<sup>2</sup> Pomian, Krzysztof, 1984 : 71. *L'Ordre du temps*. Paris : Gallimard, 365 pages.

des deux autres envers certaines émissions. En matière de télévision, l'évolution ne se mesure pas à l'irruption de l'inédit mais plutôt par la récurrence et la permanence de certain choix. Or, ce modèle historique refuse la répétition au profit de l'événement comme cause explicative.

La deuxième conséquence de cette vision linéaire est la valorisation du passé pour expliquer le présent. Or, le danger est de tomber dans les stéréotypes d'un âge d'or, c'est-à-dire du mythe des origines qui ne peut conduire comme le remarque J. Bourdon qu'à « une rhétorique de la déploration »<sup>1</sup> : « c'était mieux avant ».

C'est ainsi que l'on a pu entendre que *Loft Story* (version 2001 sur M6) était le début d'une nouvelle ère de la communication télévisuelle. La rupture est telle qu'avant *Loft Story* le téléspectateur était face à un eden télévisuel, depuis lors il n'a affaire qu'à de la « trash tv ». Cette conception caricaturale de *Loft Story* en un événement presque « spontané » (selon le modèle des générations du même nom) est remise en cause par *L'Empire du Loft*, dans lequel F. Jost en poursuivant un travail généalogique entrepris dans *La télévision du quotidien* montre que les finalités de la « télé-vérité » ne naissent pas en un jour mais qu'elles sont l'aboutissement de formules qui s'engendrent et se rectifient depuis les années 1950<sup>2</sup>. Il faut toujours se méfier de ce qui apparaît unique et sans fondement en matière de programmation télévisuelle. En outre à la télévision, le « c'était mieux avant » n'a pas toujours besoin d'une large distance temporelle. N'a-t-on pas dit, dès la deuxième saison du loft, que « le premier loft, c'était quand même mieux » ? Contourner le mythe de l'âge d'or évite bien des apories à la fois sur la télévision d'hier et sur celle d'aujourd'hui. Et cette posture intellectuelle doit être adoptée avec d'autant plus de constance que la télévision prescrit sa propre conception du passé lors d'émissions réflexives dont le parangon est certainement l'inusable formule des *Enfants de la télé*.

En l'occurrence le regard rétrospectif de cette émission s'appuie sur les deux caractéristiques rejetées précédemment : la valorisation de l'événement unique par des extraits montrant des dysfonctionnements techniques, des rires intempestifs, des lapsus, etc., et l'importance du discours des origines lors des diffusions des « premières fois » télévisuelles des invités. La périodisation proposée par ce divertissement est figée dans un manichéisme qui renvoie dos-à-dos le passé exprimé par l'image d'archive et le présent représenté par la partie en plateau de l'émission. Cette opposition ne constitue pas une chronologie, bien que *Les enfants de la télé* met en équation passé et histoire. Mais cette synonymie est abusive. Le téléspectateur a davantage affaire à une vision *descriptive* du passé télévisuel, alors que la pensée historique doit être *explicative*. La finalité historique est alors incompatible avec l'identité divertissante de l'émission. Ce qui fonctionne comme un regard historique n'est en réalité qu'un lieu de mémoire se donnant sous une seule configuration télévisuelle possible : celle de l'irruption et de la singularité en rejetant le flux et la régularité. Cette forme de « *mémoire immédiate* »<sup>3</sup> selon G. Lochard n'est pas de l'ordre de l'histoire, mais un succédané imposé par les acteurs du média. Plus que jamais il ne faut confondre mémoire et histoire.

<sup>1</sup> Bourdon Jérôme, 1998 : 15-27. « L'archaïque et la postmoderne ». *Penser la télévision*. Paris : Nathan & Ina.

<sup>2</sup> Jost, François, 2001. *La télévision du quotidien*. Paris : Ina & De Boeck, 212 pages ; et Jost, François, 2002. *L'empire du Loft*. Paris : La Dispute, 154 pages.

<sup>3</sup> Lochard, Guy, 2001 : 439-453. « Penser autrement l'histoire de la communication télévisuelle ». *L'année sociologique*. Vol. 51, n° 2. Cette lecture fut particulièrement enrichissante.



Une recherche menée par ailleurs sur la télévision qui parle d'elle-même<sup>1</sup> a démontré que le nombre d'émissions revenant sur le passé de la télévision est significatif de la conscience d'une nécessaire histoire de la télévision par elle-même. Mais quelle « auto-histoire » construit la télévision ? Cernons rapidement les contours de ce discours spécifique. L'histoire de la télévision vue par elle-même est une « histoire-panthéon »<sup>2</sup>, c'est-à-dire une histoire qui privilégie des moments et des images emblématiques. Elle apparaît idéalisée. Les thématiques peuvent être aussi nombreuses que les sujets traités par la télévision, ceci expliquant la diversité des angles choisis dans les émissions pour parler du passé télévisuel. Dès lors, le ton employé dans ces discours est toujours très positif, le passé en ressort magnifié, teinté de nostalgie. C'est l'institution télévision qui *parle* au nom de la télévision toute entière. Les émissions qui reviennent sur le passé ne sont pas des lieux de critique mais engendrent un émerveillement face aux acteurs, aux témoins d'hier, aux technologies. Il s'agit plus d'anthologie que de regard objectif.

Prenons l'émission *Cinq colonnes à la une* célébrée de nos jours comme le modèle journalistique à suivre<sup>3</sup>. Mais c'est oublier rapidement qu'à l'époque, de violentes remarques sur le voyeurisme de l'émission ont été prononcées. Bien sûr, il faut tenir compte de l'évolution de cette notion ; le voyeurisme de la société des années 1950 n'a rien à voir avec celui de ce début de siècle. Cependant la critique du voyeurisme existe toujours pour qualifier la télévision, bien qu'elle aie changé de visée. Elle ne s'applique plus aux émissions d'information mais aux divertissements (*Loft Story*, *Plein les yeux*, etc.). La récurrence d'une même remarque formelle adressée aux programmes devient un trait historique fort.

Si les émissions distillent leur vision euphorique des origines, c'est parce que plus généralement, la télévision semble le média le plus approprié pour « vivre » l'histoire. À force de dire que la télévision est le miroir de la société, elle devient évidemment son propre miroir. Mais « vivre » n'est pas rendre intelligible historiquement une réalité. Il s'agit pour le chercheur de faire violence à sa mémoire et de tenir sa position scientifique.

En pratique cette posture ne va pas de soi. Ainsi au sein des archives télévisuelles de l'Inathèque, les recherches sur la télévision dans notre discipline ont très souvent pour objet un temps très proche du présent du chercheur. La perspective de compréhension de la télévision est celle d'un horizon synchronique. Ces orientations confinent la télévision dans un seul ordre temporel possible, celui de l'actualité, faisant obstacle à sa pensée historique. Ici, il ne s'agit nullement d'une difficulté d'accès aux sources puisque nous sommes à l'Inathèque, mais d'une représentation temporelle de la télévision soumise au contemporain et à *l'actuel*.

Cet impératif du présent a pour fondement des critères propres à la télévision. En témoignent indirectement les résultats d'une étude menée en d'autres lieux sur la reconnaissance des citations télévisuelles par le traitement documentaire

---

<sup>1</sup> Spies, Virginie : 2000. *L'énonciation télévisuelle à travers les émissions réflexives*. Thèse de doctorat, sous la direction de F. Jost. Paris : Université de Paris III. À paraître sous le titre *La télévision dans le miroir, théorie, histoire et analyse des émissions réflexives*. Paris : L'Harmattan.

<sup>2</sup> Lagny, Michèle, 1992 : 136. *De l'histoire du cinéma. Méthode historique et histoire du cinéma*. Paris : Armand Colin.

<sup>3</sup> Le 17 juillet 1990, l'émission *La belle mémoire* sur France 3 ont réuni des journalistes de *5 colonnes à la une*, et des plus « jeunes », ces derniers témoignant de leur admiration aux premiers.

de l'Inathèque<sup>1</sup>. À notre grande surprise, cette énonciation n'est que très rarement qualifiée au moyen de l'étiquette « citation ». Il lui est préféré d'autres désignations plus neutres comme « extrait » ou « archive ». Or cette absence est révélatrice de l'impossible inscription de la communication télévisuelle dans une durée qui la dépasserait, un temps de l'histoire. En effet, le fait de citer télévisuellement envisage une relation d'antériorité entre un texte cité de provenance symbolique diverse et un programme de télévision citant. En pensant la citation, on présuppose l'existence de pratiques médiatiques antérieures à l'émission étudiée. Or refuser cette dénomination est une façon de refuser la possibilité d'une filiation, d'un héritage télévisuel. Comme si la télévision était complètement autarcique, hors de toute vectorisation temporelle. Cette représentation *a-temporelle* ne correspond pas à notre objet.

Pour penser la télévision dans un cadre temporel, il faut renverser la primauté de l'événement sur la régularité comme le suggère la « nouvelle histoire ». La répétition « *devient une partie fondamentale et indispensable de toute recherche historique dès que celle-ci prend pour objet non pas une petite portion de l'espace et un court intervalle de temps, mais de vastes étendues et des périodes longues.* »<sup>2</sup> Précisément à l'échelle de la télévision, une décennie (les années 1970) constitue une période relativement importante et l'espace national, un large territoire, puisqu'il s'agit de la télévision française.

Toutefois, il faut remarquer que cette vision ne va pas l'encontre d'une évaluation temporelle dont l'unité serait la période. En effet, notre objet « la télévision des années 1970 » correspond bien à une durée avec un début et une fin datés. Si son intitulé renvoie à un découpage factuel lié à une vision du siècle en décennie, notre objet se construit autour de critères plus conceptuels. La télévision des années 1970 n'est pas issue d'une périodisation « refroidie », pour reprendre la métaphore de A. Prost, mais est le résultat d'un découpage dynamique. Pour cela, nous nous sommes en partie éloignées de l'histoire traditionnelle, et son homogénéité – une période est un intervalle cohérent – fut démontrée grâce à des résultats sémiologiques.

Au-delà du caractère arbitraire du découpage, la période engage déjà la compréhension de l'objet. « *[La périodisation] ouvre la voie à l'interprétation. Elle rend l'histoire sinon intelligible, du moins pensable.* »<sup>3</sup> Périodisation et conceptualisation sont alors synonymes. Grâce à la reconstruction des grilles de programmation, le visionnage des programmes et l'analyse de documents auxiliaires à la diffusion (rapports d'antenne, presse de l'époque, archives contemporaines), nous avons pu élaborer deux grandes hypothèses :

- la construction d'une relation spécifique entre les émissions et le public. On passe des Français aux téléspectateurs, c'est-à-dire d'un groupe national à une communauté interprétative.
- la persistance d'un « ton » exprimant la déconstruction du télévisuel comme langage avec des émissions comme *Réalité/fiction* et le développement des premières parodies de programmes télévisuels.

C'est suite à la validation de ces hypothèses que le découpage temporel se stabilise autour de la période 1968-1981. Les concepts sémiologiques *engendrent* la détermination temporelle. En ce sens, la périodisation consiste en une

<sup>1</sup> Chambat-Houillon, Marie-France, 1998. *Pour une théorie de la citation télévisuelle*. Thèse de doctorat, sous la direction de F. Jost. Paris : Université Paris III. 590 pages.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, 83-84.

<sup>3</sup> Prost, Antoine, 1996 : 115. *Douze Leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil, 330 pages.

opération plus *conceptuelle* que *factuelle*. Il n'est donc pas absurde que notre objet s'analyse dans un intervalle supérieur à sa décennie selon la suggestion de M. Bloch : « *La coupure la plus exacte n'est pas forcément celle qui fait appel à l'unité de temps la plus petite [...], c'est la plus adaptée à la nature des choses. Or chaque type de phénomènes a son épaisseur de mesure particulière et, pour ainsi dire, sa décimale spécifique.* »<sup>1</sup>

Ainsi la singularité de notre intitulé, « la télévision des années 1970 », si elle répond à l'évidence d'une structure fondée par les hypothèses, ne masque pas pour autant la pluralité des thématiques d'études. En effet, dans le programme de recherche, nous travaillons tous sur des territoires distincts (régionalisation, adaptations littéraires, parole, publicité, etc.). Ce qui prouve que « la télévision des années 1970 » n'est pas monolithique, mais plutôt un système complexe de sous-objets ayant des temporalités différentes et nouant des liaisons plurielles aux institutions. La périodisation conceptuelle tressant histoire et théorie permet de trouver « *un système d'explication totale* », comme le souhaite M. Lagny.

D'ailleurs la légitimité de nos choix méthodologiques satisfait les conditions générales de la recherche historique. Ainsi P. Veyne affirme de façon un peu polémique que l'histoire n'a pas de méthode n'étant pas une science. L'historien face aux documents ne peut raisonner avec des lois historiques, mais doit élaborer sa propre « topique », c'est-à-dire un réseau de questions permettant de « lire » les documents. « *Les topoï ne sont pas à ramasser, mais à dégager, ce qui suppose un travail d'analyse, de réflexion, ils sont l'aboutissement d'une historiographie non-événementielle.* »<sup>2</sup> Précisément l'élaboration des bonnes questions pour interroger les archives télévisuelles sont à nourrir avec des problématiques qui les pensent comme discours. En effet, les programmes ont un double statut scientifique : ils sont à la fois l'événement (l'objet étudié) et l'archive de celui-ci (la *tekmeria*). Or, selon P. Veyne, le propre de l'historien est de ne jamais s'approcher directement du fait, mais de travailler toujours à partir de ses traces. La particularité de l'historien de la télévision est d'avoir pour objet des *énonciations* avant qu'elles ne soient des *faits* d'où la nécessité d'employer des concepts sémiologiques pour comprendre la spécificité discursive de l'objet historique qu'est télévision.

P. Ricoeur<sup>3</sup> indique que l'historien est amené à conceptualiser, rechercher l'objectivité et tenir une position de redoublement critique. De la périodisation aux spécificités de l'objet, ces diverses ambitions doivent être menées de front. Il s'agit d'allier théorie et histoire avec la conscience de ces réalités, si l'on veut comprendre les discours télévisuels.

---

<sup>1</sup> Bloch, Marc, cité par Prost, Antoine, 1996 : 94. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Veyne, Paul, 1971 : 149. *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil, 242 pages.

<sup>3</sup> Ricoeur, Paul, 1991 : 314. *Temps et récit, t. 1*. Paris : Seuil.

# La nature féminine dans les conférences du Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot

Laurence Corroy \*

Université de Paris III (« Sorbonne-nouvelle »)

Père du journalisme français et initiateur d'un cénacle savant<sup>1</sup>, Renaudot en homme de presse, préoccupé par l'information et la communication des idées a impulsé une Académie dont le fonctionnement permet de poser la problématique de la vulgarisation scientifique au sein de l'espace public à l'Âge baroque. Mais les retranscriptions des séances du cénacle de Renaudot livrent aussi un témoignage unique des préoccupations des « honnêtes gens » dont la condition féminine apparaît récurrente, et de la manière dont celle-ci est pensée « scientifiquement » à l'Âge baroque.

Théophraste Renaudot, médecin protestant d'origine poitevine, s'installe à Paris grâce à l'appui du Cardinal de Richelieu et fonde son Bureau d'adresse au sein duquel sera composée la *Gazette de France* dès 1631. L'année suivante, le gazetier crée une Académie qui propose chaque lundi pendant dix ans des questions débattues par des conférenciers prestigieux. Alors que la culture du secret des cercles savants au XVII<sup>e</sup> siècle – liée en partie au libertinage de certains de leurs auteurs – empêche la diffusion du savoir auprès d'un public, même cultivé, le cénacle désiré par le gazetier rompt avec la confidentialité des échanges scientifiques pour offrir à un large auditoire l'occasion de poser les questions qui sont au cœur des échanges et des débats non formalisés qui alimentent la vie intellectuelle parisienne salonnaire à des intervenants dont le statut d'homme de science permet d'obtenir en foyale non seulement les préoccupations des « honnêtes gens » pendant une dizaine d'années mais aussi la manière dont répondent des savants qui souvent s'affrontent, se contredisent, se complètent.

Le protocole académique de Renaudot, novateur au XVII<sup>e</sup> siècle, marqué par un souci pédagogique de vulgarisation du savoir, dans une perspective dialogique avec le public, offre à ce dernier la possibilité de soumettre des questions dont deux sont choisies par l'assemblée à la pluralité des voix puis discutées en français la semaine suivante. Seules les questions politiques et religieuses sont exclues des débats. Un large public s'y rend, au point qu'à partir de 1636 l'auditoire est obligé de s'inscrire à l'avance. Un faisceau de faits incline même à penser que les femmes – cas exceptionnel et singulier au XVII<sup>e</sup> siècle – y assistent. Ce point n'est pas négligeable, car les salons, en offrant des possibilités nouvelles aux femmes d'accession au savoir, demeuraient cependant en marge des instances culturelles officielles.

---

\* <lcorroy@voila.fr>

<sup>1</sup> Les académies ou cénacles savants à l'Âge baroque ne sont pas strictement formalisés, la qualité des hôtes reçus suffit pour qu'une réunion savante soit assimilée au mouvement académique.

Les conférenciers, ayant donc un large public vraisemblablement des deux sexes venu les écouter, pouvaient avoir des préoccupations didactiques et une sensibilité pédagogique qui se différenciaient des attitudes scolastiques classiques. D'autre part, le fait que les conférences du Bureau d'adresse et de rencontre du gazetier soient l'unique lieu de conversation scientifique « officielle » – puisque soutenu tacitement par le pouvoir – où les femmes soient admises au sein de l'auditoire, permettent l'hypothèse que la question de l'éducation des femmes, de leur nature et de leurs possibles revendications ait pu non seulement être abordée mais être infléchi par leur présence. Hypothèse séduisante qui laisserait à penser que même dans le bastion de la connaissance scientifique officielle, le concept de l'honnêteté, alliage de civilité et d'ouverture d'esprit, et l'attrait du « beau sexe » ait joué un certain rôle.

Le cycle des conférences de Renaudot a été édité sous le nom de *Centuries*. Le premier volume, comprenant cinquante conférences traitant chacune deux questions, a donné le nom de *Centurie* (cent sujets sont abordés) dont l'usage a perduré même si le nombre de conférences variait selon les recueils. Les quatre premières *Centuries* ont été imprimées à Paris, au Bureau d'adresse, la cinquième par la veuve G. Loyson, après la mort du gazetier. Leur édition eut un succès éclatant, qui donna lieu à des rééditions et à des traductions publiées en Angleterre.

La diversité des questions traitées, les opinions souvent contrastées des différents intervenants permettent un tour d'horizon de la multiplicité des points de vue possibles concernant la nature féminine dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

### *Épistémologie et herméneutique du corps féminin dans les Centuries*

---

Quatorze conférences prennent comme objet officiel d'étude la féminité. Dix sujets contiennent dans leur intitulé le terme « femme ». L'ambivalence du mot, qui peut être compris soit comme définissant le sexe féminin, soit comme une position sociale institutionnelle, explique qu'en sélectionnant tous les sujets qui le comprennent, ces deux tendances ressurgissent. À ces questions, il convient d'ajouter quatre autres conférences qui s'interrogent sur le rôle de la mère.

Il serait cependant erroné de penser que seules ces conférences étudient la nature féminine. En réalité, un nombre important de questions s'interrogent sur les femmes sans que ces références soient explicites dans les titres. C'est le cas des conférences qui s'intéressent à la vie maritale, à l'amour – ces sujets moins normatifs font souvent appel à un amour vidé de sa dimension charnelle et érotique, s'intéressant davantage au concept –, aux maladies (beaucoup sont jugées spécifiquement féminines), à la beauté et ses attributs. Enfin les femmes servent d'illustrations aux intervenants au cours de discours n'ayant aucun lien direct ou indirect avec elles.

En étudiant spécifiquement les conférences qui se donnent comme objet épistémologique la nature féminine, la femme apparaît rarement étudiée pour elle-même. L'herméneutique du féminin s'inscrit dans une démarche comparatiste et discriminative de constitution de savoir. L'analyse de contenu, si elle permet une nomenclature des qualificatifs employés pour désigner les femmes, ne suffit pas pour rendre la richesse et la complexité du matériau. La langue du XVII<sup>e</sup> siècle des Conférences, fleurie, construite de manière concaténaire,

marquée par des syllepses et des anacoluthes, se prête davantage à un repérage thématique.

Les thématiques récurrentes sont liées au discours médical, intéressé par la nature sexuée de la femme, le rôle qu'elles ont à tenir dans le mariage, les sentiments amoureux, l'éducation qui doit leur être dispensée – c'est en effet la faiblesse de leur raisonnement, liée à leur nature humide, qui justifie la pauvreté de leur éducation –, leur fonction sociale.

### 1. Humidité et tempérament

Le discours médical s'intéresse au sexe féminin, considéré majoritairement comme une erreur de la nature en raison d'un défaut de chaleur. Cependant parallèlement à cette tendance, se dégage la possibilité qu'il soit « un animal dans l'animal », c'est à dire un sexe spécifique. Si celui-ci n'est pas un sexe raté, il engendre les mêmes suspicions. L'utérus devient un organe complexe, responsable des maladies et des changements d'humeur, difficile à comprendre alors que l'homme « *n'a pas besoin d'un si grand appareil* »<sup>1</sup>. Selon cette nouvelle théorie, bien que la température du corps ne soit plus la cause de la formation du sexe féminin, elle demeure la caractéristique de la nature féminine. Héritage antique, la théorie des tempéraments impute aux femmes une humidité débilitante, puisque « *l'humidité de leur cerveau est ennemie de la science* »<sup>2</sup>. Cette dernière s'associe aux « *humeurs* », aux « *phantomes* », aux « *esprits animaux* », responsables de la faiblesse de leur constitution et de leurs actions. Ces appellations recouvrent pour les intervenants plusieurs acceptions : il s'agit à la fois de désigner une attitude proche de l'hystérie, parfois de la nymphomanie, et plus globalement d'expliquer les comportements irrationnels ainsi que les défauts attribués aux femmes (jalousie, envie, pensées illogiques, amour déraisonné)<sup>3</sup>. Dans l'idéologie théologique du XVII<sup>e</sup> siècle, la logique veut que le sexe qui a été l'instrument de la malédiction divine paye par un corps meurtri et perclus de douleurs ses fautes passées.

La femme est donc naturellement inférieure à l'homme, en raison de sa nature humide et de la spécificité de son sexe. Celui-ci altérant son humeur, insatiable, aisément dérégulé dans ses mœurs. Bien que la plupart des orateurs estiment que le « sexe dévot » est féminin, ses capacités de jouissance sont à brider – la peur du cocuage s'inscrivant en filigrane.

Si un excès d'humidité rend la femme stérile<sup>4</sup>, les conférenciers s'accordent sur sa nécessité – d'autant que c'est celle-ci qui cause leur beauté, complémentaire de la nature chaude et sèche de l'homme. Les températures opposées permettent en effet « *la génération* »<sup>5</sup>.

La conception est d'ailleurs au cœur de plusieurs débats. Le rôle physiologique de chacun au moment de la conception est étroitement corrélé aux droits parentaux. La misogynie traditionnelle, qui prévaut chez la majorité des conférenciers, soutient la thèse d'une matrice passive. Cependant cette position est

<sup>1</sup> 3e Centurie, 177e Conférence.

<sup>2</sup> 3e Centurie, 106e Conférence.

<sup>3</sup> Elles sont sujettes à la « *fureur érotique* », aux « *maladies hystériques* », aux « *jaunisses* », à des « *pâles couleurs* ». 1e Centurie, 14e Conférence.

<sup>4</sup> 3e Centurie, 177e Conférence.

<sup>5</sup> 2e Centurie, 65e Conférence.

difficile à tenir, car si la femme n'a aucune part à la conception hormis servir de réceptacle, comment dès lors lui imputer la responsabilité de la stérilité du couple, les malformations et surtout le sexe de l'enfant ?

Les savants accordent au fil des *Centuries* un rôle de plus en plus prégnant à la mère, partant du principe que les deux partenaires apportent une contribution égale à la formation de l'enfant.

## 2. *Amour et mariage*

L'amour est considéré sous deux aspects, érotique et filial. Concernant l'amour érotique, les femmes sont indiscutablement dotées de davantage d'aptitudes que les hommes, elles ont « *un corps plus disposé à l'amour* »<sup>1</sup> mais se laissent facilement emporter par des passions néfastes<sup>2</sup>. L'amour filial est sujet à plus de polémique, la préoccupation des orateurs étant de savoir si le père ou la mère aime le plus les enfants, et conséquemment lequel en est le plus aimé.

Le mariage, nettement séparé de l'amour érotique est présenté comme un carcan nécessaire mais pénible pour les deux sexes. Les participants aux séances de l'Académie ne prônent pas les mariages forcés, dans la mesure où ils empêchent « la génération ».

Trois positions apparaissent dominantes concernant le mariage et la position de la femme au sein de celui-ci. Certains conférenciers estiment que les hommes doivent affirmer leur virilité en soumettant leurs épouses à leurs décisions. D'autres, s'ils ne remettent pas en cause cet ordre des choses, pensent que les femmes sont indispensables à la bonne marche du ménage. Enfin un dernier groupe estime injuste l'infériorité de la femme et demande une égalité des rôles. Ce courant de pensée, inexistant au début des séances académiques, devient plus représentatif au sein des dernières.

## 3. *L'esprit des femmes*

Il est communément admis que c'est la faiblesse de leur raisonnement qui justifie la pauvreté de leur éducation. Pour justifier cette position, l'animalisation des femmes assimilées aux chèvres, aux mules, aux louves, est principalement utilisée dans le premier cycle de conférences. Au fil des années cependant certains conférenciers posent rationnellement le problème de l'éducation féminine, affirmant que « *l'entendement est commun aux femmes aussi bien qu'aux hommes* ». Le savoir représenterait un affranchissement de la « *perpétuelle tutelle* » qu'elles subissent et un moyen de remettre en cause des lois iniques qui les rendent « *mal partagées aux successions* »<sup>3</sup>.

D'autre part, il leur est accordé par tous les intervenants qu'elles possèdent un véritable don pour la conversation, ce qui est jugé dangereux ou charmant. Certains affirment même que la conversation des dames polit, civilise les hommes : « *la présence des dames apprend le respect aux plus orgueilleux* »<sup>4</sup>, idée qui

<sup>1</sup> 2e *Centurie*, 83e Conférence.

<sup>2</sup> 2e *Centurie*, 100e Conférence.

<sup>3</sup> 3e *Centurie*, 106e Conférence.

<sup>4</sup> 5e *Centurie*, 307e Conférence. Le même intervenant ajoute qu'un homme amoureux « *s'accoutume tellement à faire les yeux à sa belle qu'il en est incomparablement plus courtois avec le reste des hommes* ».

s'impose par ailleurs dans la bonne société parisienne grâce à la mode salonnrière dont Mme de Rambouillet est l'initiatrice.

### *Des ferments d'évolution*

---

Les interrogations concernant les femmes, après dépouillement systématique du contenu des *Centuries* sont nombreuses. À une période de régence féminine, où Marie de Médicis puis Anne d'Autriche ont eu la pratique du pouvoir sans en avoir la reconnaissance, les *Centuries* offrent l'opportunité de saisir les tensions qui existent entre le modèle patriarcal classique et les revendications nouvelles qui esquissent le mouvement précieux.

Apologues et misogynes s'attaquent violemment à l'aide de références semblables, exemples antiques souvent mythologiques, références théologiques, exemples profanes de l'Histoire, comparaison avec les mœurs et coutumes des autres pays. La pensée aristotélicienne, les citations d'Hippocrate, les penseurs bibliques – particulièrement Saint Paul – sont utilisés pour dénigrer la nature féminine. Les *Centuries* s'incluent dans un système de pensée où l'accumulation des citations, l'exemplification vaut la charge de la preuve et suffisent à donner une valeur heuristique aux discours.

Au fil des années cependant, en marge du discours dominant, le sens de l'impossible et la démarche cartésienne contribuent à un changement d'attitude argumentative, proposant des démarches déductives et inductives qui transforment l'analyse de la nature féminine et de ses capacités. Il est concédé que les femmes peuvent devenir savantes ajoutant ainsi au charme de leur conversation, ce qui est à rapprocher de l'héroïsation des figures féminines dans la littérature et les arts, au moment où les manières et le langage deviennent plus raffinés.

La forme magistrale des exposés est atténuée par la pluralité des voix, qui se répondent indirectement en reprenant les arguments des intervenants précédents pour les confirmer ou les contredire, offrant ainsi un espace de dialogue, même s'il est restreint et codifié, qui permet aux participants et dans une certaine mesure aussi à l'auditoire de se forger un domaine de références commun, marqué par le souci de définir au mieux l'homme et la femme, ainsi que leur condition respective.

La spécificité du fonctionnement de l'Académie de Renaudot a vraisemblablement contribué aux ferments d'évolution qui sont à noter au cours des années de publication des comptes rendus du Bureau d'adresse, bien qu'il serait exagéré de conclure que les intervenants aient désiré remettre en cause les règles sociétales établies. Plus ou moins adroitement, certains arrivent à transcender le discours apologétique ou machiste classiques pour proposer un autre discours, véritablement subversif prônant l'égalité des capacités intellectuelles des hommes et des femmes, qui est à corréler avec le dispositif ouvert désiré par le gazetier, qui, en favorisant le débat, l'échange et la vulgarisation du savoir, permet d'élaborer un espace public construit, éclairé, habitué aux controverses et conséquemment plus exigeant, mieux apte à discerner les arguments précieux d'un raisonnement rigoureux.

Les conférences marquent en une dizaine d'années une évolution au final assez sensible du type d'argumentation relevée pour décrire les femmes et l'éducation qui doit leur être dispensée. Le traitement de la question de la nature féminine au sein d'un espace public en émergence révèle tout l'intérêt de convoquer les



*Centuries*, pourtant rarement étudiées. La communication scientifique telle que le propose de façon novatrice le protocole institué par Renaudot s'insère dans une démarche plus générale de libre circulation des idées, d'un besoin grandissant d'informations non pas seulement des savants, mais des érudits et encore plus généralement d'un public lettré qui cherche à avoir des « clartés de tout », à s'intéresser à tous les domaines que couvre le champ du savoir et au sein duquel la nature féminine et l'instruction qui peut être dévolue aux femmes apparaît en bonne place témoignant ainsi de l'importance que suscite cette question aux yeux d'un auditoire cultivé. Renaudot, en habile médiateur a laissé un témoignage foisonnant et multiple, composite de plusieurs influences.

## *Bibliographie*

Geffriaud-Rosso, Jeannette, 1984. *Études sur la féminité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Pise : Libreria Goliardica, 234 p.

Duby Georges, Perrot Michelle, Zemon Davis Nathalie, Farge Arlette (dir.), 1991. *Histoire des femmes en Occident, tome 3, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Plon, 557 p.

Jellinek, Éva, 1987 : 173-201. « La présence féminine dans les conférences du bureau d'adresse de T. Renaudot (1633-1642) ». In Richmond Ian et Venesoen Constant (dir.). *Présences féminines : littérature et société au XVII<sup>e</sup> siècle français. Actes de London, Canada, 1985*. Seattle : PFSL, 323 p.

Mazaauric, Simone, 1997. *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Publications de la Sorbonne, 393 p.

Duchêne Roger, Ronzeaud Pierre (dir.), 1992. *Ordre et contestation au temps des classiques, tome 1. 21<sup>e</sup> Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle : jumelé avec le 23<sup>e</sup> Colloque de la North American society for seventeenth century French literature, Marseille, 19-23 juin 1991*. Paris, Seattle & Tübingen : PFSL, 319 p.

Solomon, Howard M., 1972. *Public Welfare, Science and Propaganda in Seventeenth Century France, The Innovations of Théophraste Renaudot*. Princeton : Princeton university press, 290 p.

Timmermans, Linda, 1993. *L'accès des femmes à la culture, 1598-1715*. Paris : Champion, 937 p.

## *Sources*

*Première Centurie des questions traitées ez Conférences du Bureau d'Adresse, depuis le 22 jour d'Aoust jusques au dernier Juillet 1634. Dediée à Monseigneur le Cardinal. Avec une Table des Matières*. Paris : rue de la Calandre, 1634.

*Seconde Centurie des Questions traitées ez Conférences du Bureau d'Adresse, depuis le 3 jour de Novembre 1634. Jusques à l'11 Février 1636. Dediée à Monseigneur le Chancelier. Avec une Table des Matières*. À Paris, Au Bureau d'Adresse, 1636.

*Troisième Centurie des Questions traitées aux Conférences du Bureau d'Adresse, depuis le 18 Février 1636 jusques au 17 janvier 1639. Dediée à Monsieur de Bautru. Avec une Table des Matières*. À Paris, Au Bureau d'Adresse, 1639.

*Quatrième Centurie des Questions traitées aux Conférences du Bureau d'Adresse, depuis le 24 janvier 1639. Jusques au 10 juin 1641. Avec une Table des Matières*. À Paris, Au Bureau d'Adresse, 1641.

*Cinquième Centurie et dernier tome du Recueil général des Questions traitées ez Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de matières. Par les plus beaux Esprits de ce temps. Non encore mises à jour*. Paris, Veuve G. Loyson, 1655.

# Pour une histoire des discours

Jean-Pierre Esquenazi \*

Université de Lyon III (« Jean-Moulin »)

## *L'histoire catégorique*

---

Longtemps, l'histoire en Sciences de la communication et de l'information, est restée confinée à quelques grands récits ; ceux-ci pointaient des transformations technologiques précises, qu'ils assimilaient aussitôt à des transformations sociales. Un peu comme si l'invention de Gutenberg avait converti instantanément une société presque totalement analphabète en un monde littéraire. Gilbert Cohen-Séat et Pierre Fougeyrollas, qui publient *L'Action sur l'homme : cinéma et télévision* en 1961 (avant que l'on parle d'une discipline universitaire de « l'info-com ») font figures de précurseurs. Leur livre est en effet le modèle de publications nombreuses qui tiennent parfois lieu d'histoire de la communication et qu'on pourrait rassembler sous le vocable de l'histoire catégorique. Si nous relisons *L'Action sur l'homme*, non seulement nous y trouvons tous les ingrédients nécessaires mais leur usage réglé dans une argumentation saisissante.

Leur histoire catégorique des médias audiovisuels ne comprend que deux acteurs manifestes dont l'un est sujet et l'autre objet, et un acteur implicite. L'acteur sujet est la « technique » : celle-ci, longtemps soumise à la science (p. 112), s'est affranchie de la surveillance qui pesait sur elle. Devenue autonome, la sphère visuelle, « *l'iconsphère* » comme disent les auteurs (p. 51), a « *pris possession de l'univers qui nous entoure* » (p. 26). Elle s'est appropriée l'industrie culturelle pour imposer le visuel et ses registres d'indistinction et de fusion (p. 46). Comme tout sujet, la technique est douée d'intentionnalité : les auteurs voient par exemple dans la technique cinématographique le véritable « auteur » des films (p. 142). L'homme, ou plutôt l'homme massifié, transformé en masse par la technique, n'est ici qu'objet. En effet l'iconsphère possède ce pouvoir d'engluer son esprit par l'uniformisation (p. 42) sans que qu'il soit possible d'y échapper – sauf les auteurs bien entendu (p. 59). Le modèle de l'homme massifié, c'est le cobra hypnotisé par la musique du flûtiste : happée par la technique, la masse vit dans le monde imaginaire qu'on lui impose (p. 45). En résulte une nouvelle affectivité, ou plus exactement un déferlement de forces affectives (p. 143) qui étouffe la culture vraie et la raison (p. 147). Seuls quelques esprits lucides sont encore capables d'apercevoir le désastre ; c'est l'occasion de découvrir notre acteur « implicite », l'observateur désintéressé devenu historien de la fatalité des masses.

Bien sûr nous ne croyons plus à ces grands récits ; et il est inutile de rappeler que l'histoire des changements techniques dépend de l'histoire sociale ; qu'une même technique utilisée dans des contextes différents a des significations diffé-

---

\* <jpierre.esquenazi@wanadoo.fr>

rentes (je me permets de rappeler que j'avais proposé qu'on désigne par technologie l'ensemble d'une technique et d'un contexte d'usage particulier<sup>1</sup>) ; que les producteurs d'images sont loin d'obéir tous à la même logique ; que les publics réagissent de façons beaucoup diverses qu'on ne croit ; etc. D'un autre côté, j'entends encore parler du public comme d'une masse ou désigner « l'iconosphère » ou l'« internetosphère » comme des monolithes omnipotents et irréversibles. Je crois pourtant qu'il faut se passer définitivement de l'histoire catégorique, de ses concepts, de ses grandeurs d'âme et surtout de ses mépris.

### *Le printemps de l'histoire sociale de la communication*

---

Ce qui me rend optimiste en la matière est le grand nombre d'ouvrages d'histoire sociale de la communication parus récemment et produits par notre discipline. Ces ouvrages souvent très différents les uns des autres ont cependant une caractéristique commune : un travail documentaire considérable. Je n'ai pas la prétention de dresser un portrait complet des publications en la matière ; je voudrais seulement tenter, en me restreignant à mon domaine des médias, de montrer ce que changent les travaux historiques dans notre discipline. Mes exemples seront divers, touchant l'histoire d'un média, d'une profession, d'une institution ou d'un événement.

Sont parues plusieurs histoires générales qui mettent en perspective le long terme : *Une histoire des médias* de Jean-Noël Jeanneney<sup>2</sup> situe les problèmes technologiques et institutionnels à l'intérieur de grands contextes politiques et multiplie les anecdotes exemplaires. Le livre de Christian Delporte *Les journalistes en France*<sup>3</sup> est sans doute plus important encore, en observant l'histoire d'une profession avec les préoccupations d'un sociologue : les problèmes de légitimité professionnelle, de constitution d'un milieu social, de déontologie servent de fil conducteur à l'ouvrage.

Ces livres sont indispensables : ils donnent aux étudiants la culture générale nécessaire à toute étude de détail. Ils sont les manuels préalables à la recherche. Cependant je voudrais insister sur des portraits historiques plus limités. Ces monographies permet de reconstituer avec précision les enjeux d'un champ donné dans un contexte spécifique : en nous autorisant à regarder à la loupe un événement ou une institution, ils nous interdisent de porter un regard trop rapide ou une évaluation trop pesante. Confronté à la complexité d'une situation particulière, nous devenons sensibles à l'épaisseur des choses. Le caractère inévitable de certaines évolutions n'apparaît plus aussi évidente.

Par exemple un ouvrage comme *L'audiovisuel en liberté ?* d'Agnès Chauveau<sup>4</sup> qui retrace le mouvement de privatisation de la télévision des années 1980 permet de prendre la mesure des affrontements entre les différents acteurs sociaux et des incohérences des politiques étatiques. Nous évitons ici les pièges de l'histoire catégorique et découvrons que le mouvement de privatisation s'est déroulé sur une route en lacets.

---

<sup>1</sup> Esquenazi, Jean-Pierre, 1998 : 290-309. « Le discours des politiques sur les scènes médiatiques ». In Bourdon et Jost (dir.). *Penser la télévision*. Paris : Nathan.

<sup>2</sup> Jeanneney, Jean-Noël, 1996. *Une histoire des médias*. Paris : Seuil.

<sup>3</sup> Delporte, Christian, 1999. *Les journalistes en France 1850-1990*. Paris : Seuil.

<sup>4</sup> Chauveau, Agnès, 1997. *L'audiovisuel en liberté*. Paris : Presses de Sciences Po.

*La Mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie* de Béatrice Fleury-Vilatte <sup>1</sup> et le livre collectif *Radios et télévision au temps des "événements d'Algérie"* <sup>2</sup> rapportent le traitement d'un même événement à différents états du champ politique. Parfois l'attitude de la télévision semble directement inspirée par la situation politique. Dans d'autres occasions les médias profitent des incertitudes du champ politique. Dans tous les cas le contenu télévisuel réfracte l'évolution des rapports de force et à l'état des croyances en la matière.

Le projet de l'*Histoire politique et culturelle de France Observateur* <sup>3</sup> écrit par Philippe Tétart consiste à tracer le contexte particulier où prend sens chacune des attitudes des rédacteurs du magazine. Parfois extrêmement étroitement politiques, souvent conduites par des principes, elles fluctuent en fonction des intérêts et des sujets.

*Havas et l'audiovisuel* <sup>4</sup>, de Pascal Lefèvre, trace un portrait saisissant de l'évolution d'un groupe qui joue un rôle majeur dans l'audiovisuel français : l'ouvrage ouvre des pistes précises et incisives pour l'étude du statut des entreprises productrices de produits audiovisuels.

Il me semble que nous devons encourager le travail monographique dans notre domaine. C'est d'abord la meilleure façon de disqualifier l'histoire catégorique. Ensuite, les études détaillées fournissent des points de cristallisation de la connaissance qui peuvent engendrer d'autres monographies. Elles jouent enfin le rôle de contre-épreuves quand nous formulons des hypothèses sur le temps long ou à propos de l'époque contemporaine. Elles sont indispensables.

## *L'histoire des discours*

Je voudrais maintenant plaider pour un autre type d'histoire : ce que l'on pourrait appeler l'histoire des discours. Celle-ci trouve ses origines et sa justifications dans au moins trois lignées théoriques appartenant à des disciplines différentes.

La première est historique : dès avant 1970, Michel Foucault <sup>5</sup> nous appelait à considérer le rôle des modèles discursifs pour comprendre l'instauration du pouvoir. Puisque « *l'exercice du pouvoir consiste à "conduire des conduites"* » <sup>6</sup>, il n'est pas possible de négliger le rôle que jouent les formations discursives employées par les agents sociaux pour contrôler, imposer, prescrire. En dépit des efforts de quelques uns comme Dominique Maingueneau <sup>7</sup> ou Jacques Guilhaumou <sup>8</sup>, les propositions de Foucault n'ont eu guère d'écho en France en regard des discussions et des usages américains ou anglais. Dans notre

<sup>1</sup> Fleury-Vilatte, Béatrice, 2000. *La Mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie*. Paris : L'Harmattan.

<sup>2</sup> Bussière, Michel de, Méadel, Cécile et Ulmann-Mauriat, Caroline, 1999. *Radios et télévision au temps des "événements d'Algérie"*. Paris : L'Harmattan.

<sup>3</sup> Tétart, Philippe, 2000. *Histoire politique et culturelle de France Observateur*. 2 tomes. Paris : L'Harmattan.

<sup>4</sup> Lefèvre, Pascal, 1998. *Havas et l'audiovisuel*. Paris : L'Harmattan.

<sup>5</sup> Par exemple Foucault, Michel, 1969. *L'archéologie des savoirs*. Paris : Gallimard.

<sup>6</sup> Foucault, Michel, 1984 : 297-321. « Deux essais sur le pouvoir ». In Rabinow et Dreyfus. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris : Gallimard Folio.

<sup>7</sup> Maingueneau, Dominique, 1984. *Genèse du discours*. Liège : Mardaga.

<sup>8</sup> Par exemple Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise et Robin, Régine, 1994. *Discours et archive*. Liège : Mardaga.

discipline, le travail de Stéphane Olivesi *Histoire politique de la télévision*<sup>1</sup> en est un excellent exemple. N'oublions pas non plus les travaux de Pierre Sorlin ou de Françoise Denoyelle pas directement inspirés par Foucault, mais suivant des directions parallèles<sup>2</sup>.

La philosophie du langage et l'assomption austinienne selon laquelle les actes de langage sont définis sinon conventionnellement du moins de façon implicitement réglés, constitue le second fil théorique dont notre histoire discursive pourrait s'inspirer<sup>3</sup>. Si la communication dans des milieux donnés est astreinte à suivre ou à déjouer des modèles admis, il devient nécessaire de comprendre le fonctionnement de ces derniers et le rôle social qu'ils sont amenés à jouer. Les réflexions de Wittgenstein ou de Peirce, l'idée selon laquelle nos usages du langage et de la communication ne peuvent être appréhendés qu'en rapport aux formes de vie qu'il contribuent à organiser, sont ici un guide profitable.

La sociologie s'est emparée avec succès du problème des modèles de langage. Les études de Labov sur les langues mineures et les cas de diglossie<sup>4</sup>, celles de Gumperz sur malentendus conversationnels<sup>5</sup>, l'examen par Harvey Sack de la signification sociale du mensonge<sup>6</sup>, l'analyse approfondie par Erving Goffman des types de sujet engagés par l'activité communicationnelle et de la structure des actes conversationnels<sup>7</sup>, l'enquête rigoureuse de Bruno Latour sur la production du discours scientifique<sup>8</sup> sans oublier les réflexions sur le langage de Pierre Bourdieu<sup>9</sup>, sont des exemples précieux d'attention au travail des formes de langage dans la société : l'histoire du discours peut y trouver des méthodes et des conceptualisations extrêmement utiles.

Je crois que la communication en tant que discipline peut articuler cet héritage multiple afin de comprendre comment la communication comme fait social s'est organisé, maintenu, transformé. Avant de poursuivre la réflexion méthodologique, je voudrais, pour mieux faire comprendre les enjeux de l'histoire discursive que j'appelle de mes vœux, proposer un exemple. L'on voudra bien pardonner la forme schématique que je lui donnerai ici.

Jusqu'à un passé récent, le parler des relations privées et sentimentales n'apparaissait pas dans l'espace public sinon dans un petit nombre de contextes spécifiques. L'on connaît par exemple l'exploitation hollywoodienne de la vie privée des stars, relayée par des chroniqueuses comme Louella Parsons : les Studios vendaient de cette manière des histoires romanesques au public qui pouvait en retrouver les héros dans les films<sup>10</sup>. Mais en général le discours de l'affectif demeure confiné dans des cercles restreints. Par exemple la très florissante littérature écrite par des femmes pour un public largement féminin, dont

---

1 Olivesi, Stéphane, 1998. *Histoire politique de la télévision*. Paris : L'Harmattan.

2 Par exemple Sorlin, Pierre, 1991. *European Cinemas, European Societies 1939-1990*. Londres : Routledge ; Denoyelle, Françoise, 1997. *La Lumière de Paris 1 & 2*. Paris : L'Harmattan.

3 Austin, John L., 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.

4 Labov, William, 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.

5 Gumperz, John, 1989. *Engager la conversation*. Paris : Minuit.

6 Sacks, Harvey, 1973 : 182-203. « Tout le monde doit mentir ». *Communication*. N° 20

7 Goffman, Erving, 1987. *Façons de parler*. Paris : Minuit ; Goffman, Erving, 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Editions de Minuit..

8 Par exemple Latour, Bruno, 1989. *La science en action*. Paris : La Découverte.

9 Bourdieu, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.

10 Voir Dyer, Richard, 1979. *Stars*. Londres : BFI.

Ellen Constans a montré la richesse et l'abondance, est ignorée ou dédaignée au moins jusqu'en 1968 <sup>1</sup>.

Les conditions vont progressivement changer, qui vont conduire ce jeu de langage à jouer un rôle public de plus en plus important. Le changement est d'abord économique : les classes moyennes qui profitent d'une aisance nouvelle recherchent l'épanouissement personnel et sont prêtes à entendre des formes discursives romanesques ou sentimentales. Les événements de mai 68 mettront d'ailleurs sur le devant de la scène la volonté de vivre ses amours plus librement et plus ouvertement. Les médias sont rapidement au diapason : succès grandissants des romans photos, apparition de maisons d'édition comme Harlequin décidées à imposer ouvertement des collections de livres romanesques, production de plus en plus importante de *soap opera* par les grands réseaux américains. Bien sûr, cet avènement de genres discursifs réservés aux femmes et à la vie domestique suscite des réactions de méfiance ou même d'aversion. En témoignent, au début des années quatre-vingt les violentes diatribes des journalistes spécialisés contre l'apparition de la série *Dallas* et surtout du succès qu'elle rencontre, et les discussions autour de l'émission *Psyshow*, créée en janvier 1982, où des couples viennent débattre de leurs problèmes privés devant les caméras de télévision. Malgré tout la série et le *talk show* rencontrent un succès public très large.

Cette double réussite marque le début d'une expansion du discours de la sensibilité et du sentiment sous des formes extrêmement variées. L'exposition du soi affectif gagne l'art, comme le succès d'une artiste comme Sophie Calle l'atteste. Le personnel politique exhibe sa vie privée dans les magazines ou lors d'émissions comme *Questions à domicile* <sup>2</sup>. Les séries policières, jusque là vouées à l'action, commencent à s'intéresser aux peines d'amour ou d'amitié de ses personnages <sup>3</sup>. Les émissions de confidences ou de confessions publiques se multiplient à la radio ou à la télévision <sup>4</sup>. Même les jeux tendent à miser, au-delà du candidat, sur la visibilisation de la personne. Aujourd'hui bien sûr, *Loft story* apparaît comme une coagulation de la programmation télévisuelle de l'intimité <sup>5</sup>.

Cette ébauche d'histoire pose beaucoup de questions. Comment le discours du sentiment a-t-il cessé d'être unanimement réprouvé pour envahir à des niveaux très différents l'espace public ? Quelles sont ses conventions ? Quels sont ses lexiques et ses syntaxes, quels sont ses personnages favoris ? Comment se sont formées ses variantes ? Comment a-t-il été utilisé, pour quels enjeux politiques, économiques ou sociaux, dans quelles mises en scène, avec quels acteurs sociaux ? Comment a-t-il troublé ou modifié les discours dominants ?

Une histoire du discours sentimental ne peut pas se contenter d'étudier ses caractéristiques discursives, et ses différentes actualisations dans la fiction comme dans l'assertif. Il faut aussi analyser ses degrés de légitimité, comprendre ses modes de production, reconnaître les transformations des scènes politique, médiatique, etc. qu'il induit, circonscrire les arguments échangés dans le champ de la réception. Il est aussi nécessaire de définir les relations polémiques

<sup>1</sup> Constans, Ellen. *Parlez-moi d'amour*. Limoges : PULIM.

<sup>2</sup> Voir Esquenazi, Jean-Pierre, 1999, *Télévision et démocratie*. Paris : PUF.

<sup>3</sup> Voir Esquenazi, Jean-Pierre. « L'invention de Hill Street Blues ». In Beylot P. et Sellier G. (dir.). *Les séries policières*, actes du colloque de Bordeaux, à paraître.

<sup>4</sup> Voir Mehl, Dominique, 1996. *La télévision de l'intimité*. Paris : Seuil.

<sup>5</sup> Voir Esquenazi, Jean-Pierre, 2002 : 4-13. « Loft Story, une expérience de déliaison ». *Médiamorphoses*. N° 5.

entre les différents types de discours, à la façon dont Boltanski dans *De la justification*<sup>1</sup> oppose, de façon peut-être encore un peu statique, les « cités politiques » : il faut restituer sa dynamique sociale, immanquablement polémique, à chaque mode discursif. L'ambition d'une histoire des discours touche inévitablement à l'étude du fonctionnement symbolique de la société. De mon point de vue elle peut en être un des principaux leviers.

### *Propositions de méthode*

Sans nul doute la convergence entre les trois lignées théoriques auxquelles je rattache l'idée d'histoire du discours peut être réalisée de façons très différentes. La proposition suivante n'est que l'une d'entre elles. Il s'agit de saisir tout discours particulier comme un objet lui-même chargé d'histoire : étudier sa trajectoire amène inévitablement l'analyste à confronter des temporalités longues et courtes que le discours cristallise en un moment unique. C'est cette démarche que j'ai suivie pour analyser le film *Vertigo*, dans mon livre *Hitchcock et l'aventure de Vertigo*<sup>2</sup>. J'y distingue quatre étapes.

1) Je crois d'abord qu'une forme discursive ne peut perdurer dans l'espace social qu'à la condition qu'elle réponde à un besoin ou à une obligation spécifique. Le discours romanesque réfléchit le désir d'imaginaire de notre société : celle-ci s'est organisée institutionnellement pour produire ce type de discours ; nous appelons cette organisation champ de l'édition. L'acte de produire un roman est donc défini par un ensemble de règles sociales. Ces règles peuvent se modifier : par exemple Janice Radway montre comment aux États-Unis, à partir de 1850, à la production de livres uniques associés à un auteur reconnu s'est ajoutée une production de littérature générique où chaque ouvrage devait surtout ressembler au précédent<sup>3</sup>. Déterminer la façon dont une société autorise un acte de discours particulier est un premier pas dans la recherche.

2) La production effective de discours est socialement organisée ; la sociologie nous apprend que cette organisation s'établit dans la concurrence et le conflit. Des positions sont à prendre que les uns et les autres tentent d'occuper. Il en résulte une définition des rôles sociaux engagés dans la production, ainsi que des conventions qui ordonnent les discours eux-mêmes. Ceux-ci, à cette étape, ne sont encore que les produits manufacturés.

3) Car ce n'est que lorsqu'il apparaissent dans l'espace public et qu'ils sont approuvés par des instances légitimes qu'ils entrent effectivement dans le jeu symbolique. Austin ou Latour y ont insisté, les discours sont soumis à une épreuve qui doit ou non leur donner l'onction. Nous connaissons, quant à nous, l'évaluation scientifique par les comités de rédaction. Ce passage instaure la manière dont l'objet devenu discours est présenté à ses destinataires : ce qu'on peut appeler avec Goffman son cadre de présentation. Un discours particulier n'existe donc jamais comme un fait isolé : il demeure attaché à son processus de production dont le cadre de présentation constitue une trace. Il est aussi imprégné par une infinité d'autres discours particuliers auxquels l'associent le genre, le style, la configuration : reconstituer sa « formation discursive » est donc indispensable, y compris pour apprécier son originalité éventuelle.

<sup>1</sup> Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, 1991. *De la justification*. Paris : Gallimard.

<sup>2</sup> Esquenazi, Jean-Pierre, 2001. *Hitchcock et l'aventure de Vertigo*. Paris : CNRS.

<sup>3</sup> Radway, Janice, 1991. *Reading the Romance*. Londres : The University of North Carolina Press

4) Enfin les discours sont interprétés à l'intérieur d'économies symboliques différentes : les publics, selon leurs statuts sociaux, se servent d'interprétants variés mais pas imprévisibles. Cette application d'un cadre de réception au cadre de participation fixe l'orientation de l'interprétation. Le déploiement de sens auquel donne lieu le discours est *a priori* indéfinie : sa rencontre avec des publics nouveaux n'est en principe jamais achevée. Aussi l'interprétation de la trajectoire du discours a-t-elle également des limites historiques.

Je conclus brièvement en disant mon espoir d'avoir convaincu quelques-uns d'entre vous de la nécessité d'organiser la recherche dans le domaine de l'histoire des discours. La tâche est immense mais peut rapporter de beaux fruits.



# Une histoire de la réception télévisée entre perspectives historique et médiatique

Muriel Hanot \*

Université catholique de Louvain  
& FNRS (Fonds national de la recherche scientifique)

Considérés dans la perspective de l'histoire de la lecture qui veut comprendre les changements à partir des usages, les "mémoires" des téléspectateurs participent à la définition historique d'un média jusque-là figé dans son actualité.

La télévision devient-elle, dès lors qu'on l'envisage dans sa diachronie, un objet de recherche réservé aux historiens et non plus aux analystes des médias ? Absorbés par l'étude immédiate du flux télévisuel, les chercheurs en information et communication disposent-ils des méthodes adéquates pour adapter leur questionnement à une perspective historique ? Ne doivent-ils pas plutôt déléguer, abandonner le champ aux spécialistes du découpage et de la critique historiques ? Certes provocante, cette question semble pourtant trouver une réponse affirmative au vu des publications en la matière. En effet, nombreux sont à ce jour les ouvrages d'histoire de la télévision signés par les historiens et non par les analystes des médias. Pourtant, ces derniers disposent à l'évidence d'une expertise – que les historiens doivent le plus souvent acquérir – qui leur permettrait indubitablement d'orienter, d'approfondir, d'enrichir les problématiques. Les deux démarches paraissent de fait indissociables. Les rencontres entre histoire et télévision demandent à l'historien de se muer en analyste des médias, à l'analyste des médias de se préoccuper d'histoire. La perspective historique enrichit l'analyse médiatique habituée à opérer sur l'instant présent, l'analyse médiatique apporte un plus à la perspective historique qui s'engage dans le domaine. Néanmoins, de tels échanges dépassent largement le simple apprentissage de savoirs faire différents. Ils contribuent surtout à la découverte de techniques, de modèles d'analyse et de réflexion.

Un parallèle théorique entre histoire de la lecture, histoire de la communication et histoire de la télévision éclaire cette proposition intuitive. Il y a peu, R. Chartier, s'inspirant de ses travaux en histoire de la lecture, envisageait l'histoire de la communication comme « *un projet intellectuel qui entend lier, dans une même approche, l'étude des formes de production, d'inscription, de circulation et de réception des textes (ou des images ou de la musique)* »<sup>1</sup>. L'auteur, l'un des premiers à avoir posé dans l'histoire du livre une nécessaire prise en compte du lecteur, élargissait ainsi son expérience d'analyse à l'ensemble du monde des médias, répondant en cela à une logique intrinsèque de fonctionnement du livre comme objet médiatique... Dans *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*<sup>2</sup>, il

---

\* <hanot@reci.ucl.ac.be>

<sup>1</sup> 1999. « Entretiens ». *MEI. Médiation et information*, n°10, p. 19.

<sup>2</sup> Chartier, R., 1987. *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Seuil.

considérerait déjà qu'il fallait, pour bâtir une histoire de la lecture, « *pouvoir, à chaque fois, reconstruire le rapport pratique qui lie celui qui écrit, les lecteurs qu'il suppose et pour lesquels il parle, et ceux réels, qui dans l'acte de lecture produisent une signification du texte* »<sup>1</sup>. Il distinguait ainsi l'axe du livre – une histoire de la diffusion de l'objet, une histoire des mécanismes qui rendent possible la production et la diffusion du livre –, l'axe du texte – qui consiste à « *sortir la lecture de l'œuvre pour la construire comme une interprétation du texte* »<sup>2</sup> –, et l'axe du monde du lecteur – une histoire des appropriations. La combinaison de ces trois axes donne dès lors le moyen « *de restituer, dans leurs variations et leurs différences, les usages que chaque communauté de lecteurs a fait des textes qu'elle s'est appropriés* »<sup>3</sup>.

Ce rapport sommaire esquissé entre histoire, communication et lecture suggère par déplacement une redéfinition des approches de l'histoire de la télévision. Non pas en suivant à la lettre les réalisations des historiens de la lecture, mais en les envisageant comme une source possible d'inspiration méthodologique et heuristique. Parce qu'elle vise les variations des dispositifs mis en place, mais également parce qu'elle s'applique aux variations des dispositions des lecteurs, l'orientation choisie par les historiens de la lecture permet, entre processus historique et structures du "véhicule", entre apports historiques et inspirations "médiatiques", d'élargir les perspectives d'une étude qui s'oriente avec de nouveaux objets dans une direction similaire.

Néanmoins, puisque toute réflexion méthodologique s'alimente à la pratique, un détour par l'histoire de la réception télévisée illustre particulièrement et ponctuellement cet échange enrichissant entre histoire de la lecture et histoire de la télévision. Bien que la plus étudiée à ce jour, l'histoire "institutionnelle" de la télévision est souvent peu ou mal connue des spectateurs. À l'inverse du contenu télévisuel qu'ils éprouvent au quotidien. L'histoire de la télévision ne se présente-t-elle pas à leurs yeux sous certains aspects qu'ils maîtrisent parfaitement, ceux qu'ils ont expérimentés, qu'ils expérimentent jour après jour, au fil des années, en tant que témoins privilégiés ? L'histoire de la télévision ne se nourrit-elle pas aussi de ce qu'ils en retiennent, de ce qu'ils en fabriquent, de ce qu'ils s'en approprient, depuis les débuts du média, des quelques heures de programmes par semaine, à l'abondance des grilles d'aujourd'hui ? Suivant cette idée, il semblerait intéressant de verser dans une histoire et une analyse des programmes, des genres ou encore des "héros" télévisuels... Mais, ce faisant, la recherche négligerait toujours l'importance et la place du média dans la vie quotidienne des téléspectateurs. Sans compter qu'à la différence de la France, où l'instauration du dépôt légal a déclenché une effervescence de ce type d'étude, en Belgique, l'absence d'un cadre légal précis en la matière<sup>4</sup>, liée à la difficulté de consulter les archives professionnelles, rendrait l'exercice aléatoire. Toutefois, reste, dans l'optique d'un redéploiement de la perspective, la possibilité de travailler sur les représentations, par les spectateurs, des premiers temps du média. Pour y parvenir, pour contribuer à cette approche de l'histoire de la télévision belge francophone<sup>5</sup>, plusieurs entretiens semi-

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Chartier, R. (dir.), 1995. *Historique de la lecture. Un bilan des recherches*. Paris : IMEC, p. 13.

<sup>4</sup> Hanot, M. (dir.), 2001. *Médiatiques*. Hors série n°7 : *Les archives de la télévision*. Louvain la Neuve : ORM.

<sup>5</sup> La télévision belge naît le 31 octobre 1953. Mais, dès 1950, les frontaliers qui disposent d'un récepteur TV captent les programmes français diffusés par la station de la RTF établie à Lille.

directifs ont été réalisés<sup>1</sup>. Ils portaient sur les souvenirs spontanés des premières rencontres des témoins avec la télévision...

*A priori*, les récits des différentes personnes interviewées n'apportent rien d'autre à ce que relevaient déjà T. O'Sullivan<sup>2</sup> et J. Bourdon<sup>3</sup> dans des articles consacrés, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour la France, aux mémoires de télévision. Outre quelques particularités belges et des constats fonction des questions et des options différentes prises par l'entretien, de nombreuses similitudes se manifestent entre les différentes analyses. Les souvenirs de télévision dont rendent compte les témoins relèvent d'abord d'une histoire personnelle. Inscrits dans des parcours individuels, les témoignages lient étapes de la vie, découverte et "consommation" du média. L'acquisition du récepteur correspond à une situation financière, professionnelle particulière, au surgissement d'un événement heureux... L'objet télévision rencontre un espace privé, partagé ou protégé. Son emplacement organise de nouveaux réseaux de relations familiales qui conditionnent également l'histoire des contenus : il y a les programmes que l'on regardait avec les enfants. Ceux partagés lors de la visite dominicale de la parentèle... L'imbrication entre histoire de la télévision et histoire de vie est telle que nombre d'entretiens se terminent par l'impression d'avoir feuilleté ensemble l'album de famille. Ensuite, cette vision, quoique personnelle, apporte également une série d'indications résiduelles sur l'histoire même du média. Une histoire non pas institutionnelle, mais naturellement portée sur les contenus : émissions phares ou oubliées, petits ou grands personnages de l'écran, événements heureux ou terrifiants... Entre ressemblances et dissonances, ces souvenirs spontanés apportent des informations intéressantes sur la construction imaginaire d'un paysage audiovisuel de référence et sur le partage d'univers télévisuels et culturels régionaux, nationaux ou internationaux... Enfin, entre histoire du média et parcours de vie, les entretiens véhiculent de nombreux renseignements sur les comportements essentiellement affectifs qu'adoptent les spectateurs : excitation des premiers instants, moments de partages, manières de regarder, instaurations de rituels... La télévision est avant tout une façon d'être, de découvrir, de partager. Malgré l'"universalité" de l'objet, de la technique, des programmes, des situations, la télévision renvoie à un être à soi et ne signifie, pour les témoins, que par rapport à ça.

Tous ces constats s'inscrivent dans une chronologie imprécise, marquée par deux traits récurrents : le temps de la découverte, des premières rencontres avec le média, est parcouru par la magie de l'instant. Les détails abondent, les anecdotes fusent. À la différence des périodes qui suivent, plus floues, plus compactes. Car, second trait distinctif, l'histoire de la télévision que construisent les spectateurs est une histoire condensée, ramassée, qui s'organise autour d'un axe avant/après. L'avant étant caractérisé par la magie des origines et l'après par ce qui suit, à savoir la télévision d'aujourd'hui. Tout se passe comme s'il y avait entre les deux moments fusion temporelle. J.-N. Jeanneney et M. Sauvage parlaient à ce propos de continuité plus ou moins brisée<sup>4</sup>. Néanmoins, les témoins mentionnent brièvement l'une ou l'autre étape qu'ils considèrent comme signi-

---

<sup>1</sup> Soit 46 interviews dont 24 ont été très précisément analysées.

<sup>2</sup> O'Sullivan, T., 1991 : 159-181. « Television Memories and Cultures of Viewing, 1950-65 ». Corner, J. (dir.). *Popular Television in Britain. Studies in Cultural History*. Londres : British Film Institute.

<sup>3</sup> Bourdon, J., 1995 : 13-31. « Le flash et le papier peint : mémoires de télévision ». Esquenazi, J.-P. (dir.). *La télévision et ses téléspectateurs*. Paris : L'Harmattan.

<sup>4</sup> Jeanneney, J.-N., Sauvage, M., 1982. *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage*. Paris : Seuil/INA, p. 21-22.

fiantes. Globalement, ces dernières renvoient à des moments d'innovation : premier téléviseur couleur, arrivée d'une nouvelle chaîne, introduction de la publicité, changement de présentateur, évolution du *design*...

Quoi qu'il en soit, cette histoire s'avère extrêmement statique. Parce que ces mémoires presque sans histoire sont intimement liées aux attitudes et aux parcours individuels. Pare que, comme les analystes des médias, les téléspectateurs paraissent englués dans la contingence immédiate des images.

Toutefois, ce projet d'histoire de la télévision par les représentations des téléspectateurs gagne en épaisseur lorsqu'il est confronté aux questionnements de l'histoire de la lecture. Cette histoire immobile se précise dès qu'elle est envisagée dans la perspective d'un processus d'appropriation et non plus seulement de représentation... Un constat suggère ce déplacement. Malgré la découverte de nombreux thèmes communs, plusieurs approches de la télévision sont sensibles. Confirmant, pour la télévision, ce que R. Chartier avait noté à propos du livre : « *s'il y a un socle commun de tous les lecteurs à travers le temps et les espaces, il y a aussi différenciation de leurs capacités, de leurs habitudes, de leurs traditions, de leurs intérêts, de leurs postures...* »<sup>1</sup>. Pourquoi, dès lors, ne pas prêter attention à ces dissemblances afin de les faire "parler" ? T. O'Sullivan lui-même avait tenté l'expérience. En s'inspirant de la notion d'*habitus* empruntée à Bourdieu, il avait distingué des appropriations différentes en fonction des rapports hommes/femmes et parents/enfants, des loisirs et des souvenirs des chaînes concurrentes (BBC et ITV)<sup>2</sup>.

Sans reprendre tel quel le raisonnement de l'auteur qui, bien qu'intéressant à plus d'un titre, conduit néanmoins, à l'une ou l'autre exception près, aux mêmes observations, il semblait captivant de s'attacher aux usages contrastés de la télévision, à partir de la description des attitudes, des comportements. Cette hypothèse de travail que les témoignages mettaient – on l'a vu – abondamment en évidence suivait ainsi en partie celle qui précise que « *l'usage social d'un nouvel outil ne se définit que par tâtonnements collectifs entre le projet particulier de l'inventeur, les stratégies des firmes qui construisent le matériel, les desseins spécifiques des divers pouvoirs politiques et sociaux, et les comportements des individus qui l'utilisent* »<sup>3</sup>. Or, à la façon dont l'histoire de la lecture prend en compte les variations des dispositions des lecteurs, une histoire de la télévision peut, à partir des témoignages, se pencher sur une histoire des manières de regarder la télévision. Soit identifier ces dispositions, qui relèvent d'une part des contrastes – entre des compétences et des normes de lecture, entre des attentes et des intérêts divers – qui caractérisent les communautés de lecteurs et les traditions de lecture<sup>4</sup>, et d'autre part « *des réseaux de pratique qui organisent les modes, historiquement et socialement différenciés, du rapport aux textes. La lecture [...] est mise en jeu du corps, inscription dans un espace, rapport à soi ou à l'autre* »<sup>5</sup>.

De ce nouveau point de vue, l'histoire TV des spectateurs varie selon les usages qu'ils mettent en place en même temps qu'ils découvrent le média. Les premiers souvenirs des personnes interrogées renvoient à une certaine magie de l'instant. Celle-ci est cependant de deux ordres. Certains parlent clairement de

<sup>1</sup> 2000. « Rencontre avec R. Chartier ». *Médiatiques*, n°21. Louvain la Neuve : ORM.

<sup>2</sup> O'Sullivan, T. *Op. cit., loc. cit.*, p. 173.

<sup>3</sup> Jeanneney, J.-N., Sauvage, M. *Op. cit.*, p. 37.

<sup>4</sup> Chartier, R., 1989. « Le monde comme représentation ». *Annales. Économies. Sociétés. Civilisation*, n°6, p. 1510.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 1512.

fascination, d'autres d'un âge d'or qui ressemble à s'y méprendre à un paradis perdu. J. Bourdon signalait déjà cette différence d'appréciation : « *le souvenir [du premier contact avec la télévision] [...] est positif chez les plus âgés, plus complexe, plus mystérieux chez les plus jeunes. Il est convivial, enchanté dans les milieux modestes, tandis que dans les milieux aisés, l'arrivée de la télévision se fait subrepticement, comme par effraction* »<sup>1</sup>. Mais le découpage social qu'il suggère est trop lâche pour jouer ici, tandis que celui générationnel semble ne pas être opérant. En effet, si certains souvenirs rappellent effectivement que les grands-parents – pour les enfants –, ou parents – pour les adultes –, découvraient la télévision de façon spécifique, la notion de paradis perdu se retrouve à la fois chez petits et grands d'alors. À première vue, cette notion évoque un rapport nostalgique au média (« *la télévision, c'était mieux avant !* »), voire même à l'ensemble de la période de nouveau confort qu'il incarne. Elle correspond aussi à l'expression d'un certain bonheur familial. Dans ce cadre, le paradis perdu vaudrait moins pour l'objet TV que pour les souvenirs positifs auxquels il s'associerait. Tous les témoins ne versent pourtant pas dans cette même « euphorie nostalgique ». Seuls le font ceux qui donnent la convivialité comme le maître mot des souvenirs de cette période. Il y a âge d'or lorsque se manifeste un mode d'appropriation télévisuel collectif spécifique aux premiers temps de la découverte du média... Un phénomène non généralisé qui transforme le domicile en un lieu central d'échanges.

L'arrivée de la télévision, dans un quartier, chez un parent, suscite un engouement sans pareil. Les heureux propriétaires du média invitent famille, voisins, amis à partager leur découverte. La maison nouvellement équipée devient ainsi un lieu d'attraction, de réunion, mais aussi de sociabilité<sup>2</sup>. De nombreux souvenirs évoquent ces réceptions improvisées, insistent sur les moments de partage et d'échange qu'elles provoquaient. La vision est collective, familiale, conviviale. La télévision réinvente l'accueil, soude des quartiers, des familles, crée, quel que soit l'âge, de nouvelles solidarités. Dont les témoins gardent un souvenir ému. Certains d'entre eux avouent avoir conservé très longtemps cette habitude de recevoir pour regarder ensemble la télévision. Mais il ne s'agit plus, dans ce cas de figure assez rare, que d'amis très proches. Car les multiples allées et venues incessamment répétées ont alors fini par lasser...

Car, paradoxalement, la télévision elle-même brise petit à petit le climat particulier qu'elle a créé. « *Les gens venaient pour la télévision. Ils finissaient par ne plus s'intéresser à la personne à qui ils rendaient visite* », déclare l'une des personnes interviewées. D'autre part, convaincus de l'utilité du « poste », nombreux sont ceux qui franchissent le cap et en achètent un à leur tour. Qu'ils partagent – éventuellement – avec d'autres qui, cédant aussi à la tentation, s'en portent le cas échéant acquéreur. Et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde, ou presque, soit équipé. Dès lors, au plus le média se répand, au moins sa dimension collective s'affiche. La convivialité extraordinaire qu'il a contribué à installer s'estompe, laissant derrière elle le souvenir d'un paradis perdu.

Nonobstant les remue-ménages qui finissent par exaspérer tant les hôtes que les invités, cette situation renvoie à ce que J. Perriault déclarait en regard d'une réflexion sur le passage d'un rite au profit de la valeur attribuée à l'objet : « *L'objet accepté crée des moules de consommation. [...] La structure d'écoute [définie par la projection de vues] est ainsi entrée dans les habitudes avec ses rites. Elle est prête – rituellement ? – à accueillir le cinéma et elle le sera aussi pour la télévision. Car, aux*

<sup>1</sup> Bourdon, J. *Op. cit., loc. cit.*, p. 17.

<sup>2</sup> Le phénomène touche plus souvent les familles d'ouvriers et d'employés. Mais pas de façon généralisée.

*premiers temps de celle-ci, c'est en groupe qu'on regarde le poste. La valeur signe d'une possession a détruit cette structure quand on s'aperçut qu'une antenne était une marque de prestige* »<sup>1</sup>. Néanmoins, cette réflexion ne tient pas compte du fait que d'autres personnes optent alors d'emblée pour une vision centripète, non partagée du média. Une vision qui définit un autre rapport du spectateur aux débuts de l'objet, puisqu'il est davantage question de fascination que d'âge d'or...

Dans un autre registre, la "continuité brisée" de l'histoire que racontent les témoins, ces étapes disparates qu'ils en retiennent, s'étoffent à la lumière des attentes, des rôles singuliers qu'ils attribuent au nouveau média. Ainsi, au-delà de la thématique de l'innovation<sup>2</sup>, les étapes décrites sont en général monothématiques. Par exemple, l'un évoque successivement le passage des postes à lampe aux circuits imprimés, la disparition des antennes au profit du câble et du satellite, le saut du 3/4 au 16/9<sup>e</sup>. Un autre note l'accroissement du nombre de programmes, l'arrivée de la télédistribution, de la publicité – perçue comme une entrave –, de la télécommande et des bouquets numériques. Un dernier retient l'arrivée de la deuxième chaîne française qui se traduisait par plus de films le dimanche et pendant les fêtes de fin d'année, la construction tardive d'un relais hertzien qui permettait de recevoir enfin les programmes belges, surtout le ciné-club, et l'apport de la vidéo. Dans la foulée, ces mêmes personnes décrivent la télévision comme le moyen de répondre à certaines de leurs attentes. Celles-ci se résument par des préoccupations technologiques, par une envie de cinéma à domicile, ou par la recherche d'un divertissement.

De nouveau, la confrontation entre usages et représentations épaissit cette histoire de la réception, loin du statisme et de l'uniformité précédemment remarqués. Elle complexifie aussi la définition du média, au-delà de ce qui en a été généralement retenu. D'autant que d'autres attentes sont encore perceptibles dans les témoignages.

Bien qu'émise a posteriori, cette vision "utile" de la télévision semble néanmoins renvoyer à un besoin originel. D'autre part, elle dénote une certaine constance dans le temps et affecte encore visiblement les manières de "lire" la télévision aujourd'hui. Soit parce qu'elles motivent des critiques, liées à leur inassouvissement, soit parce qu'elles mettent en exergue une utilisation partielle du flux télévisuel dans le sens de leur définition originelle. Côté technique, on relève les derniers progrès essentiels ou on regrette qu'il soit maintenant plus facile de remplacer sa télé plutôt que de la faire réparer. Côté cinéma, on épluche les programmes à la recherche de "bons" films à enregistrer ou on choisit l'abonnement à une chaîne thématique. Côté divertissement, on salue la multiplication du nombre de chaîne et des heures de diffusion, ou l'on regrette, malgré l'abondance, qu'il n'y en ait toujours pas assez...

Mais, ces attentes, comme les rapports à autrui, ne conditionnent pas seuls cette nouvelle histoire de la réception télévisée. D'autres contrastes, au sens où Chartier les définissait, interviennent encore. Notamment autour de la question du rituel. De même, cette histoire serait incomplète si, entre perspectives historique et médiatique, elle ne se penchait pas sur le dispositif et les formes télévisuels de l'époque. Le champ d'investigation est, à ce stade, à peine ouvert. Les lignes qui précèdent se sont contentées de retrouver quelques gestes oubliés, quelques habitudes disparues. Ceux qui font de la télévision, ce média comme les autres, un outil à la fois si semblable et si différent.

<sup>1</sup> Perriault, J., 1981. *Mémoires de l'ombre et du son. Une archéologie de l'audiovisuel*. Paris : Flammarion, p. 235.

<sup>2</sup> Sans tenir compte de l'arrivée de la télévision couleur, retenue par tous les témoins.

# Métaphores de l'accès à l'information des Lumières au numérique. L'exemple des outils de recherche sur Internet

Brigitte Juanals \*

Université de Lille III (« Charles-de-Gaulle »), UFR « Information, documentation et information scientifique et technique (IDIST) »

L'étude des métaphores textuelles et visuelles présentes dans des outils de recherche sur Internet témoigne de la culture de l'accès à l'information et de ses évolutions dans les espaces numériques. Au travers de l'exemple de ces outils, nous montrerons que les représentations et les métaphores qui leur sont attachées sont révélatrices des imaginaires et des utopies liés à des dispositifs hypermédiés réticulaires d'accès à l'information. La rhétorique discursive et visuelle mise en œuvre dans ces environnements diffuse un symbolisme mythique, auquel se sont jointes les techno-utopies caractéristiques des réseaux et un imaginaire fondé sur le genre littéraire de science-fiction, l'ensemble étant exploité par une idéologie marchande. Pour cette présentation, l'analyse est limitée à des logos d'outils de recherche mais elle s'intègre dans un travail plus vaste, qui inclut aussi l'étude du lexique et des métaphores textuelles et visuelles d'Internet et des réseaux, de la Toile, des navigateurs ainsi que de l'espace graphique signifiant de la page-écran de portails et outils.

Comment l'esprit humain perçoit-il le savoir et sa possible accessibilité ? La représentation symbolique du savoir et de sa conquête apparaît dans divers vecteurs métaphoriques, récurrents au cours des siècles et toujours présents aujourd'hui. Ils sont révélateurs d'une conception particulière des connaissances, de la perception de leur possible maîtrise par l'homme et de la manière, propre à chaque épistémè, dont on peut les organiser pour pouvoir y accéder. Plus généralement, ils témoignent des mutations décisives de la culture de l'accès à l'information (*information literacy*), dans son évolution depuis le livre jusqu'aux espaces numériques des réseaux interconnectés.

Nous avons établi une sorte de cartographie à la fois thématique et idéologique des imaginaires liés à l'accès à l'information sur Internet à partir des métaphores textuelles et visuelles, prises dans leur évolution, des outils de recherche, conçus pour seconder la Toile (*the World Wide Web*) dans sa fonction de médiation aux données. Cette analyse diachronique et comparative a été menée sur une sélection de soixante-treize grands outils de recherche généralistes, limitée ici à des exemples significatifs portant sur leurs logos, en tant que signe particulier unique résultant de la synthèse d'une marque et de son identification recherchée. Le logotype a été retenu pour ses caractéristiques symboliques de discours figé, « *tout à la fois sceau et signature, [...] distinctif et inimi-*

---

\* <brigitte.juanals@club-internet.fr>

table », dans sa mission de « renforcer l'originalité de la marque et de traduire visuellement son produit, sa culture et son projet »<sup>1</sup>.

Cette étude a permis d'identifier huit grands axes qui peuvent se combiner :

1. *La métaphore du labyrinthe, avec la construction de réseaux, naturels ou artificiels, denses et compliqués, sur toile ou sous terre*, est une réminiscence à la fois encyclopédique du « labyrinthe inextricable » évoqué par Diderot<sup>2</sup> et avant lui par Francis Bacon<sup>3</sup>. La « toile d'araignée électronique » du système hypermédia de Tim Berners-Lee est un labyrinthe artificiel, créé par l'esprit humain, et constitué d'immenses gisements de données hétérogènes dans lesquels il est devenu bien difficile de s'orienter. La métaphore du labyrinthe apparaît sous la forme de plusieurs figures symboliques dans les logos : la toile d'araignée, la mine, le tunnel, évoquent tous la construction de réseaux, naturels ou artificiels, denses et compliqués, sur toile ou sous terre. La caverne ou le souterrain expriment aussi ce qu'il y a de caché, de mystérieux, une sorte de projection symbolique de l'ombre. Ces nombreuses représentations, qu'elles soient naturelles ou artificielles, maintiennent toutes la problématique du rapport à l'espace et d'un dispositif spatial compliqué.

2. *La techno-utopie de la planète en réseau* est abondamment représentée. Elle diffuse l'idée que la terre serait entourée d'un immense maillage qui la rendrait en tous points accessible.

3. Cette utopie de communication universelle est en corrélation avec *l'évocation d'une communauté mondiale virtuelle*, qui diffuse la croyance en la capacité d'Internet à regrouper les humains dans une grande famille au-delà des cliques nationaux ou sociaux. Le « village global » de Marshall McLuhan<sup>4</sup> et sa référence à une communauté virtuelle, une tribu mondiale, réapparaissent ici. On pense aussi au rapport Nora-Minc<sup>5</sup> qui, après avoir évoqué la palabre orale et ses rituels comme facteurs d'équilibre des villages, préconisait une palabre informatisée pour recréer une « agora informationnelle » aux dimensions de la nation moderne.

4. *La métaphore des espaces interplanétaires* nous ramène à l'imaginaire de la conquête de l'espace également observable dans les représentations de la Toile et des navigateurs : la planète n'est plus assez grande pour l'homme qui l'a déjà parcourue en tous sens et veut maintenant se lancer à la conquête de l'univers. Les réseaux en interconnexion d'Internet sont aussi porteurs de ce mythe, mais il est utile de rappeler que l'imaginaire des romans de science-fiction, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mettait abondamment en scène des aventures galactiques.

5. *L'évocation de grands espaces terrestres et de liberté* est aussi associée aux réseaux : les espaces virtuels deviennent synonymes de liberté, d'aventures, d'espaces immenses ou vierges à découvrir, de la beauté de la nature.

<sup>1</sup> Combiar, Marc, Pesez, Yvette (dir.), 1999 : 240-241. *Encyclopédie de la chose imprimée. Du papier à l'écran*. Préface de F. Richaudeau. Paris : Retz & HER, 544 p.

<sup>2</sup> Diderot, 1994 : 411, article « Encyclopédie » [1755, volume V], *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de gens de lettres*. In Diderot. *Œuvres, tome I, Philosophie*. Paris : Robert Laffont, 1 490 p.

<sup>3</sup> Bacon, Francis, 1986 [1620] : 143. « Livre I, aphorisme 82 ». *Novum Organum*. Introd., trad. et notes par Michel Malherbe et Jean-Marie Pousseur. Paris : PUF, coll. « Essais philosophiques », 349 p.

<sup>4</sup> McLuhan, Marshall, Fiore, Quentin, 1970. *Guerre et paix dans le village planétaire*. Paris : Laffont, 192 p. Titre original : *War and peace in the Global Village*. 1969. New York : Bantam.

<sup>5</sup> Nora, Simon ; Minc, Alain, 1978. *L'informatisation de la société. Rapport à M. le Président de la République*. Paris : La Documentation française, 162 p.



6. *La métaphore de l'océan et de la navigation*, liée aux thèmes de l'exploration maritime, s'est transposée du livre aux réseaux numériques, particulièrement aux modes de lecture hypertextuelle (*navigation, surfing, net surfing*) et aux navigateurs (*browsers*)<sup>1</sup> de la Toile. Les outils de recherche l'ont aussi utilisée, mais de façon beaucoup plus limitée, peut-être pour se différencier de la Toile et des navigateurs. Ces métaphores marines du savoir étaient déjà présentes dans l'imaginaire encyclopédique forgé au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle par Francis Bacon et Diderot. Dans le *Novum Organum* (1620), le savoir était devenu océan et évoquait la navigation vers des terres lointaines. Le frontispice de l'ouvrage présentait l'illustration d'un navire franchissant les colonnes d'Hercule, symbole des limites du monde connu dans l'Antiquité. Diderot, dans le *Prospectus*, employa aussi la métaphore de la « mer des objets », image à la fois riche en promesses d'aventures futures et de dangers<sup>2</sup>. À cette période, un déplacement s'opéra de façon explicite de l'image de l'océan, dont l'association à l'exploration et à l'aventure géographique ou commerciale se transposa à celle de la connaissance. L'aventure intellectuelle des savoirs devint le chemin emblématique de l'exploration de nouveaux espaces à découvrir.

7. *Le nomadisme et la mobilité associés à une communication sans contraintes et sans frontières* sont aussi présents. L'homme, sédentarisé par la civilisation, reviendrait ici à ses origines, caractérisées par le nomadisme, la mobilité et une communication immédiate, sans contraintes et sans frontières. La vitesse est aussi un paramètre hautement valorisé dans les nouvelles technologies, et le nomadisme et la mobilité sont souvent associés à la rapidité des déplacements et des résultats apportés, qui génère elle-même un enthousiasme, un plaisir de trouver. En dépit des discours utopiques sur l'exploration et la découverte, il faut bien constater que l'usage d'Internet est l'inverse même du nomadisme en consistant à rester physiquement dans un même lieu devant son ordinateur, et que les temps de réponse sont encore, malgré les évolutions technologiques, très loin de l'instantanéité pour la majorité des utilisateurs.

8. *La nécessité d'une expertise et la performance des outils* est mise en avant dans plusieurs outils. Cette expertise pour trouver les données recherchées, associée au souci de précision, sont illustrés par l'efficacité de la flèche qui va droit au but ou encore par la puissance de traitement des données. Rechercher des informations dans le labyrinthe de la Toile n'est pas une entreprise aisée ; des verres grossissants ou un regard particulièrement perçant sont souvent nécessaires.

L'évolution très rapide des métaphores textuelles et visuelles, dans la période comprise entre 1993 et 2000, révèle deux tendances majeures : le dégagement progressif de la référence à une culture du livre, et surtout la disparition des métaphores pouvant être perçues comme plus inquiétantes ou ouvertement symboliques. Ces dernières pouvaient évoquer une idée de complexité, de difficulté, de pénibilité, ou encore mettaient en scène une représentation du cyberspace par des espaces terrestres ou interstellaires très réalistes. L'homogénéisation des représentations s'opère en direction d'une uniformisation des symboles de l'accès à l'information sur les réseaux. Désormais, les logos récents et leurs appellations sont devenus plus uniformes, plus neutres, plus commerciaux. La composante commerciale est ouvertement mise en avant et les appellations « .com » sont de plus en plus fréquentes. L'expression ouverte des imaginaires est encore présente mais de façon plus discrète, et c'est souvent la présence des anciens logos qui permet de la reconstituer ou de la

<sup>1</sup> Cf. les navigateurs de la Toile tels *Navigator* et *Communicator* de *Netscape*.

<sup>2</sup> Diderot, [1750] 1994 : 214. *Prospectus*. In Diderot. *Œuvres, tome 1, Philosophie. Op. cit.*

confirmer. L'évolution économique s'oriente vers les rachats et les regroupements des outils, ainsi que leur internationalisation croissante, par la création de versions nationales ou par grandes régions du monde. Ces évolutions semblent se refléter dans la tendance observée dans les appellations et les logos à gommer les différenciations présentes à leur création, les rendant ainsi de plus en plus proches les uns des autres. L'orientation de plus en plus commerciale des outils et leur transformation progressive en portails est en adéquation avec la logique marchande développée avec l'ouverture d'Internet au grand public depuis les années 1990.

L'efficacité rhétorique de la mise en scène des non-lieux virtuels en réseau puise sa force de persuasion de la combinaison de plusieurs types de références implicites, énoncées ci-après. Dans l'illusion d'un dépassement des contraintes spatio-temporelles, un symbolisme de type encyclopédique – l'arbre, l'océan et le labyrinthe, issus de l'époque des Lumières – est associé à des voyages interplanétaires issus d'un imaginaire de science-fiction. Ces métaphores symboliques, qui prennent leurs racines dans l'histoire et l'expansion géographique, économique et culturelle de l'Europe des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, illustrent les activités de recherche d'informations et de conquête – ou plutôt de quête – de sens sur l'incohérence de l'immensité des données accumulées disponibles. Cet ensemble rhétorique complexe, à distinguer à notre avis d'une « nouvelle religiosité » et d'une forme de mysticisme <sup>1</sup>, fait toute la force de ce discours.

Ces analyses vont aussi à l'encontre des affirmations consistant à rattacher les imaginaires liés aux nouvelles technologies à l'influence originelle du roman de William Gibson, *Le Neuromancien* (*Neuromancer*, 1984), qui marqua le début d'un genre littéraire américain de science-fiction *cyberpunk* basé sur la technologie réelle ou d'anticipation. Sa description du *cyberespace* (*cyberspace*) est souvent citée comme une vision poétique et prophétique d'Internet <sup>2</sup>. Les imaginaires liés aux environnements de la réalité virtuelle et aux NTIC ont par la suite souvent été rattachés à l'influence de l'univers fantasmagorique décrit dans le roman de William Gibson <sup>3</sup>. Nous constatons pour notre part que la fascination du héros informaticien de ce livre pour les univers numériques liés aux ordinateurs est symptomatique de l'attrait suscité par les espaces virtuels sur Internet, de même que l'utopie du réseau planétaire, décrite comme une « *hallucination consensuelle* » dans laquelle le héros agit par son cerveau directement connecté. Toutefois, les images et les mythes présents dans *Le Neuromancien* n'en sont pas originaires mais s'inscrivent bien dans une continuité. En effet, nous avons analysé qu'elles puisaient leur origine dans des mythes beaucoup plus anciens : le mythe grec du labyrinthe, les voyages et les explorations homériques dans des espaces et des temps extraordinaires, la métaphore du voyage océanique ou spatial de l'imaginaire encyclopédique, ou encore les romans de science-fiction qui, au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, décrivaient des aventures de cosmos et de galaxies. Par ailleurs, l'optimisme techniciste et capitaliste des réseaux interconnectés, à la fois mondialiste et communautaire, va à l'encontre du courant de science-fiction de l'école américaine *cyberpunk*, qui est à l'inverse anti-utopique et porteur de sinistres prophéties. Des auteurs comme William Gibson ou Bruce Sterling ont décrit des états policiers totalitaires

<sup>1</sup> Breton, Philippe, 2000 : 75. *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?* Paris : La Découverte, 125 p.

<sup>2</sup> Gibson, William, [1984] 1985 : 63. *Neuromancien* (*Neuromancer*). Trad. J. Bonnefoy. Paris : La Découverte, coll. « Fictions », 299 p.

<sup>3</sup> Nous faisons référence ici à un article de Brigitte Chamak, 1996. « Ceux qui construisent la réalité virtuelle ». *Alliage*. N° 27.

voués à la destruction et à la barbarie, dans lesquels tout esprit de loi ou toute espérance dans l'avenir avaient disparu.

Les explorations virtuelles mises en scène dans les moyens d'accès, ici les outils de recherche – mais il en est de même pour Internet, la Toile, les navigateurs –, semblent nous ramener à une conception mythique, antérieure aux anti-utopies modernes, des voyages marins ou cosmiques. Les espaces virtuels sont mis en scène comme des univers dont les internautes sont devenus les nouveaux explorateurs. Cette rhétorique est fondée sur l'assimilation de la navigation hypertextuelle en réseau à l'exploration d'espaces labyrinthiques, d'univers marins ou cosmiques, d'une nature sauvage. Le cyberspace s'est ainsi substitué aux explorations géographiques et spatiales, et la découverte statique et sans effort des espaces réticulaires a remplacé des aventures impliquant un engagement physique et moral considérable. Le développement sur Internet de ces imaginaires nourris d'aventures et de découvertes a sans doute été favorisé par les possibilités communicationnelles propres à ce média, caractérisées par une modification de la perception du temps et de l'espace. L'internationalisation des accès, combinée à la vitesse de transmission dans les « *non-lieux* »<sup>1</sup> des espaces virtuels, a donné l'illusion d'un dépassement des contraintes spatio-temporelles. L'apparition de ce « nouvel » espace-temps a favorisé le retour à des visions mythiques et optimistes de nouveaux mondes à découvrir, riches en dangers mais aussi en aventures exaltantes. Cette représentation mythique est associée à un optimisme techniciste et au discours utopique de la planète en réseau, diffusant l'image d'un monde entièrement connecté présenté comme un idéal, sans tenir compte des multiples disparités géographiques, économiques, culturelles et sociales. Or la réalité, sur les plans techniques et des usages, est tout autre, caractérisée à la fois par l'immensité des ressources les plus hétérogènes et la sophistication des moyens matériels et techniques, combinée à la complexité matérielle et logicielle qui en découle. La rareté s'est déplacée de la quantité des données directement accessibles à la capacité de filtrage, de mémorisation et d'assimilation par l'esprit humain. De même, les pratiques liées aux technologies hypertextuelles demandent à l'utilisateur une autonomie croissante sur les plans technique et méthodologique.

Sur les réseaux, la tendance est à la mondialisation de la communication, associée à des références idéologiques, culturelles et opératoires communes. Nous avons pu observer la construction et la diffusion d'un imaginaire, de symboles et de techno-utopies communs (en référence aux discours de communauté virtuelle mondiale, d'accès démocratique à l'information, de planète en réseau), ainsi que, sur le plan des pratiques, celle d'un apprentissage progressif par des consommateurs-utilisateurs de l'Internet. Cette forme de standardisation des modes d'accès à l'information, via les navigateurs Web, les outils de recherche et la mise en commun de données à une échelle internationale, va dans le sens d'une uniformisation des outils et des modes opératoires. Toutes ces références fonctionnent comme une sorte de culture globale et visent à être reconnues de façon universelle par tous, au-delà des frontières transnationales et des différences culturelles. Les utopies, les systèmes de valeurs et les idéologies diffusés recourent une logique géo-économiste et sont d'origine nord-américaine<sup>2</sup> ou occidentale.

---

<sup>1</sup> Augé, Marc, 1992 : 47-48. *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil, 151 p.

<sup>2</sup> À cet égard, la langue de la globalisation sur les réseaux est de façon écrasante l'anglo-américain (80 % des sites Web sont rédigés en anglais).

## *Définition du matériau utilisé pour cette étude*

---

L'étude a été menée à partir de l'analyse du lexique et des métaphores de l'univers encyclopédique aux dispositifs hypermédias en ligne, détaillés ci-après :

- Sélection de soixante-treize grands outils de recherche généralistes. Quatre sources d'information ont été retenues : le répertoire des outils de recherche du Consortium W3, *W3 Search Engines*, le guide des outils de recherche de la Bibliothèque nationale de France, le guide RISI de l'ADBS (l'Association des professionnels de l'information et de la communication), la sélection d'outils de recherche de *Yahoo !*. Les données retenues incluent les noms anciens et présents des outils, leur date de création, leur type, les logos anciens et présents.
- Modes de représentation et d'organisation des savoirs issus d'un univers philosophique et encyclopédique, en particulier : *Arbor scientae* (1295) de Raymond Lulle ; *De la dignité et de l'accroissement des sciences* (1605) et *Novum Organum* (1620) de Francis Bacon ; le *Prospectus* et l'article *Encyclopédie* de Diderot (1751).
- Récits de voyages dans des espaces imaginaires, principalement aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (trop nombreux pour être répertoriés dans ce texte).
- Lexique et métaphores textuelles et visuelles des systèmes hypermédias d'accès à l'information : Internet, la Toile (*the World Wide Web*), arborescence, navigateurs (*Mosaic, Netscape Navigator & Communicator, Explorer, Lynx*), navigation, hypertexte, internaute & infonaute...

# Du télégraphe optique à l'Internet, originalités des discours contemporains sur les techniques de communication à distance

Aurélie Laborde \*

Université de Bordeaux III (« Michel-de-Montaigne »), Institut des sciences de  
l'information et de la communication (ISIC)

Ce texte propose quelques exemples de l'évolution de l'imaginaire des techniques de communication à distance depuis deux siècles : entre redondances et différences.

Le réseau Internet constitue un objet d'étude fécond pour les sciences de l'information et de la communication. Notre discipline s'attache alors successivement à ses usages, ses représentations, ses aspects politiques et économiques... Dans cette intervention, nous nous intéresserons aux premiers discours accompagnant les développements du réseau en France et aux représentations – à l'imaginaire – qu'ils nous livrent.

Plusieurs auteurs et essayistes<sup>1</sup>, probablement le plus grand nombre, voient dans les discours sur l'Internet, des attentes et un imaginaire radicalement « nouveaux », qui entraîneraient l'humanité dans son ensemble vers des bouleversements sans précédents. Les arguments déployés par les « fondamentalistes » de l'Internet tiendraient alors tout entiers aux spécificités de la technique et non à un contexte plus large. Ce faisant, ces postulats nient implicitement les grands espoirs et les idéologies du passé, ainsi qu'un imaginaire de la communication à distance qui doit se concevoir dans le temps « long » de l'histoire.

Au contraire, un petit nombre d'auteurs – souvent des chercheurs proches de notre discipline<sup>2</sup> – observe une « redondance » dans les discours sur les techniques d'information et de communication : certains arguments relatifs à l'imaginaire des techniques de communication se répèteraient ainsi inlassablement, se régénérant lors de l'apparition de chaque innovation et nous offrant l'image d'une histoire circulaire, bégayante.

Face à cette double approche, les uns percevant dans les discours sur l'Internet un renouveau radical du champ des espoirs et utopies de l'humanité, les autres des arguments et représentations depuis longtemps présents dans les discours

---

\* <aurelie.laborde@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Parmi lesquels on notera Pierre Lévy (que Philippe Breton désigne comme le « *chef de file* » des « *fondamentalistes* » de l'Internet), mais également Nicolas Négroponte, Joël de Rosnay, Philippe Quéau et bien d'autres...

<sup>2</sup> Parmi lesquels on pourra citer Armand Mattelart, Patrice Flichy, Dominique Wolton, Philippe Breton...

sur les techniques de communication, nous adopterons et illustrerons, en nous appuyant sur une analyse de discours spécifique, une thèse intermédiaire :

La lecture attentive des articles de presse sur les techniques de communication à distance, depuis deux siècles, nous donne l'illusion d'arguments similaires, sans cesse renouvelés. Toutefois, lorsque l'on observe l'organisation plus profonde des discours, les combinaisons de champs sémantiques et les arguments les plus fréquemment répétés, on remarque que les mêmes thèmes, incessamment déclinés, ne se renouvellent pas à l'identique et rendent compte d'une évolution significative des représentations de la communication à distance.

Cette évolution est certes due aux caractéristiques intrinsèques de la technique, mais est également le fruit d'une époque particulière et des valeurs qu'elle véhicule.

### *Un corpus et une méthode*<sup>1</sup>

---

Nous avons choisi d'illustrer et argumenter notre étude des premiers discours sur l'Internet en les confrontant aux discours du « long » XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, siècle fondateur des techniques de communication à distance. Porter un « regard » historique sur l'objet émergent constitue alors une façon de se départir de la normalité d'un présent qui nous entoure et nous pétrit, pour discerner les véritables spécificités de l'objet, dans une période où il s'impose à nous comme une évidence.

Le choix du XIX<sup>e</sup> siècle permet ici d'imposer une véritable distance, une rupture, par rapport à des techniques du XX<sup>e</sup> siècle comme la radio ou la télévision, plus proches et plus fréquemment étudiées.

Afin de rendre compte d'un imaginaire « grand public » de l'Internet, nous nous sommes plus particulièrement intéressée au discours de presse et notamment à la presse généraliste. Sans que l'analyse de la presse puisse prétendre nous renseigner sur les représentations effectives d'un même objet par le plus grand nombre, il nous a semblé trouver dans ce biais un indicateur intéressant d'un « point de vue », à un moment donné et sur un support donné, sur les objets qui nous intéressent.

---

<sup>1</sup> Nous rendons compte, dans cette communication, de quelques résultats issus d'une thèse. Il est entendu que si le genre même des actes de colloque ne laisse que peu de place aux longues justifications méthodologiques et à la réflexion sur la fragilité des résultats, l'ensemble de ces limites et précautions figurent dans la thèse (Laborde, Aurélie, 2001. *Les discours accompagnant les nouvelles techniques de télécommunication : du télégraphe optique à l'Internet*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Hugues Hotier. Bordeaux)

<sup>2</sup> Période définie par les historiens et allant de la Révolution française à la Première guerre mondiale. Cet « élargissement » permet d'intégrer à l'analyse le télégraphe optique, né au lendemain de la Révolution, et la T'SF, qui se développe au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>.

*Corpus étudié*

Télégraphe optique	<i>Le Moniteur Universel</i>	1793-1805
Télégraphe électrique	<i>Le Moniteur Universel</i> <i>La Presse</i> <i>L'Illustration</i>	1837-1850
Téléphone	<i>Le Temps</i> Le Petit Journal L'Illustration	1877-1886
Télégraphie sans fil	<i>Le Temps</i> <i>Le Petit Journal</i> <i>L'Illustration</i>	1893-1902
Internet	<i>Le Monde</i> <i>France soir</i> <i>Paris Match</i>	1994-1996

Ce corpus a été abordé selon une approche spécifique : une lecture « flottante » d'une part, mettant en exergue certaines phrases, ou paragraphes particulièrement éclairant pour notre propos, une analyse statistique de discours, d'autre part, embrassant le texte dans sa globalité et dégagant les différentes dimensions qui le constituent.

L'analyse de discours assistée par ordinateur<sup>2</sup> permet d'observer, en déconstruisant le texte, les proximités récurrentes des champs sémantiques qui le composent et les présences ou absences significatives de certains champs. Dans ce travail, l'usage d'un logiciel d'analyse de discours donne la possibilité d'embrasser un corpus très large dans son intégralité<sup>3</sup>, et d'analyser, pour chaque technique, les principales dimensions qui structurent et composent les discours qui les accompagnent.

Ce type d'étude doit s'envisager comme complémentaire d'analyses thématiques plus classiques, contribuant ainsi à complexifier l'objet d'étude et en aucun cas à nier les travaux issus d'autres approches<sup>4</sup>.

### *Au-delà d'une apparente récurrence, des différences...*

Si l'on ne peut nier qu'il existe des thématiques récurrentes dans les discours sur les nouvelles techniques de communication depuis deux siècles<sup>1</sup>, on ne peut

<sup>1</sup> Pour une justification plus complète, voir Laborde, Aurélie, 2001. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Ici réalisée avec le logiciel ALCESTE (pour Analyse de lexèmes cooccurrents dans les énoncés simples d'un texte)

<sup>3</sup> Quelques 700 pages dactylographiées

<sup>4</sup> Nous pensons notamment ici aux travaux de Patrice Flichy ou Armand Mattelart, repérant des thématiques et arguments similaires aux différentes époques d'évolution de la communication. Ces thématiques sont essentielles à une meilleure compréhension de l'histoire de la communication mais ne sont pas suffisamment récurrentes dans nos corpus pour susciter une interprétation.

non plus envisager des représentations strictement identiques. Ainsi, alors que la résurgence systématique de certains thèmes lors de l'avènement de chaque nouvelle technique de communication à distance nous donne parfois l'impression que l'histoire « bégaie », nous nous proposons de montrer, à travers quatre exemples, que ces thématiques ne se renouvellent pas à l'identique et rendent compte d'une évolution de la représentation de la communication à distance.

*D'une communication « à distance » à une communication « totale »*

Les lexiques suggérant la *communication* et la *relation* sont omniprésents dans les discours sur les techniques de communication à distance depuis deux siècles. On remarquera toutefois une différence singulière, de ce point de vue, entre les textes du XIX<sup>e</sup> et ceux d'aujourd'hui.

Si, dès le télégraphe optique, l'idée de « relation » vient s'adjoindre à celle « d'échange d'informations », le contexte de la communication reste à cette époque omniprésent et les articles s'attachent largement au développement des infrastructures de télécommunication sur le territoire, à la vitesse des échanges, à la réduction de l'espace-temps. La médiatisation de la communication par la technique est ainsi pleinement prise en compte et les « échanges » ou encore les « relations » sont envisagés *à distance* et par *l'intermédiaire*<sup>2</sup> de la technique.

Lorsque l'on s'attache aux articles sur l'Internet, on constate avec étonnement que la « rapidité » des communications, comme le « maillage » du territoire ou encore la réduction de l'espace-temps, ne sont pas significativement traités dans la presse. Ce phénomène est la résultante de diverses logiques que nous ne développerons pas ici<sup>3</sup>. Ce qu'il nous semble, en revanche, intéressant de souligner, c'est que les discours de presse contemporains sur l'Internet, traitant d'une nouvelle forme de communication à distance et occultant simultanément le territoire géographique sur lequel elle s'inscrit, la réduction de l'espace-temps et le développement des infrastructures, nous laissent à penser que la communication via le réseau serait une communication niant réellement l'espace et, au-delà, la technique. Elle deviendrait ainsi une communication « totale », « absolue ».

La communication à distance n'apparaît alors plus comme un moyen de lier ou relier les hommes *par l'intermédiaire* de la technique. La technique, comme la géographie, s'efface tout simplement pour laisser la place, dans les discours et donc selon la représentation consciente ou non des journalistes, à une véritable communication interpersonnelle, tendant à oublier sa médiatisation<sup>4</sup>. Il n'est plus question ici de reconstituer artificiellement une relation mais bien de vivre

---

<sup>1</sup> On remarquera par exemple une constante négation du passé, la résurgence systématique du mythe de la « grande famille humaine », les rapprochements entre la technique-arme de guerre et la paix restaurée dans le monde et entre les peuples, l'association entre NTC et démocratie...

<sup>2</sup> Expression très souvent reprise dans les articles du XIX<sup>e</sup> siècle étudiés.

<sup>3</sup> Nous nous sommes d'ores et déjà essayée, dans un travail antérieur à expliquer ces absences (« Du télégraphe optique à l'Internet : l'« oubli » de l'intermédiaire technique et l'avènement d'un monde nouveau », *à paraître*)

<sup>4</sup> Remarquons à ce sujet la publicité télévisée d'Orange (septembre 2000) qui nous dit : « *Le plus important dans la technologie, c'est qu'on puisse communiquer comme s'il n'y en avait pas.* »



« comme si » la co-présence était réelle et effective, permettant l'échange de sentiments et la « rencontre », dans un espace alternatif<sup>1</sup>.

La représentation de la relation médiatisée se renouvelle donc différemment aujourd'hui dans les discours sur l'Internet. La communication à distance s'envisage alors comme une forme de « communion »<sup>2</sup> à distance, où l'échange d'informations n'est plus aussi déterminant que le fait « d'être ensemble », de « partager ».

### *Les TIC, une nouvelle aventure*

L'espace est systématiquement suggéré, dans les discours sur les techniques de communication à distance du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un territoire à conquérir, à apprivoiser. L'homme du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement de la communication rapide à distance, loin de nier l'espace, cherche à le coloniser : les fils traversent alors la terre et les mers, les ondes franchissent les airs et les obstacles. Avant même de « condenser », de « réduire » ou encore de « nier » l'espace et le temps, il s'agit alors de s'appropriier le territoire, de le plier à sa volonté. L'espace est ainsi essentiel, dans la mesure où il doit être soumis pour pouvoir – ultérieurement ou même simultanément – être « nié » ou « restreint ».

De nos jours, le territoire, d'ores et déjà maillé d'innombrables réseaux de communication terrestres ou célestes, ne laisse que peu d'espaces vierges, libres pour de nouvelles conquêtes. Paradoxalement, les journalistes n'ont jamais parlé aussi explicitement d'une nouvelle conquête, de possibles aventures...

Dans les articles étudiés, les formes *pionniers*, *aventure*, *explorer*, rendent ainsi très clairement compte de la recherche, de la découverte et de l'appropriation d'un nouvel espace. Ce territoire est alors virtuel et affiche de très nombreuses similitudes avec l'espace réel : illusion que cultivent les journalistes dans leurs articles<sup>3</sup> et que cherchent à reproduire les ingénieurs à travers leurs innovations toujours plus « ressemblantes ».

Face à un espace entièrement connu et colonisé, l'homme s'est recentré sur un territoire virtuel, un nouveau « Far West » où tout est possible et où l'aventure semble à nouveau être au rendez-vous. Cet espace vierge, qui semble infini, devra à son tour être apprivoisé. Encore une fois dans l'histoire, les contemporains d'une nouvelle technique de communication à distance, loin de nier l'espace qu'elle permet de « supprimer », en profitent pour renouveler une conquête, une aventure.

---

<sup>1</sup> Les lexiques relatifs à la *passion* et au *contact* sont tout à fait significatifs dans les discours contemporains sur la communication à distance et ne se retrouvent pas dans les textes du XIX<sup>e</sup>.

<sup>2</sup> Dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'information et de la communication*, Lamizet et Silem définissent la communion par rapport à la communication : « *Dans la communication, la circulation d'information dans un sens ou dans l'autre est indispensable, alors que dans la communion, le fait d'être ensemble peut suffire* ».

<sup>3</sup> Emploi fréquent de formes comme *rejoindre*, *rendez-vous* ou *rencontre*... à propos des échanges à distance.

### *Un mode de justification de la technique qui varie*

L'ensemble des articles traités s'attache à décrire le fonctionnement des différentes techniques. Toutefois, là encore, les lexiques employés ne se composent pas de façon identique, selon les époques et les techniques observées.<sup>1</sup>

Si les textes consacrés au télégraphe optique associent la description technique à la « rentabilité » d'usage et aux performances de l'outil, ce n'est pas le cas pour les autres techniques étudiées. Les articles de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle affichent ainsi des champs « techniques » autonomes, où le vocabulaire décrivant le fonctionnement de l'artefact est systématiquement évoqué seul, dans les mêmes phrases ou paragraphes, indépendamment de termes suggérant les usages, le jugement expérimental, l'économie, la science... À une époque où la vulgarisation scientifique suscite une très vive curiosité et des revenus prospères aux vulgarisateurs<sup>2</sup>, les journalistes n'hésitent pas à ouvrir la « boîte noire » de la technique et à décrire abondamment son fonctionnement. La technique ne propose alors aucun autre mode de justification qu'elle-même. Ses mécanismes et son « dévoilement » suscitent un intérêt en soi, indépendamment des usages qu'on pourra en faire ou des performances qu'elle propose<sup>3</sup>.

Dans les discours contemporains sur l'Internet, la description technique arbore un statut bien différent. Celle-ci est, d'une part, bien moins développée qu'un siècle plus tôt, d'autre part, ne constitue pas une dimension du discours autonome, une composante à part entière de la représentation de l'objet. À l'heure de l'Internet, la technique de communication est principalement envisagée comme un produit ou un service à commercialiser, et non comme un objet d'intérêt en soi : on ne s'attache pas à ses spécificités techniques pour leur ingéniosité ou la manifestation de la « toute puissance » de l'homme, ou pour leur éventuelle capacité à nous rendre le monde meilleur, encore moins pour les performances et la « rentabilité » d'usage envisagée. Le seul et unique mode de justification de la technique, selon notre analyse du corpus, est alors d'ordre économique. Dans les articles étudiés, les journalistes ne s'attachent ainsi au « comment ça fonctionne » que pour déterminer et annoncer le « combien ça coûte » ou les profits pronostiqués par les multinationales.

### *De l'enthousiasme aux certitudes*

Les champs sémantiques suggérant l'enthousiasme et l'émerveillement des contemporains face à la technique se manifestent dans tous les corpus étudiés, mais là encore leurs positionnements disparates impliquent des interprétations différentes. On observe ainsi, dans les articles du XIX<sup>e</sup> siècle, une débauche de

---

<sup>1</sup> Les lexiques techniques divergent selon les époques mais ont en commun de regrouper des termes servant à définir les dispositifs et mécanismes de fonctionnement des artefacts. C'est l'association de ces lexiques techniques avec d'autres champs sémantiques qui nous intéresse ici.

<sup>2</sup> La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> est une période qualifiée de *scientiste*, témoignant un intérêt très important pour la science en général et sa vulgarisation.

<sup>3</sup> Ceci ne signifie pas que ces différents points ne sont pas évoqués dans les discours, mais uniquement qu'ils ne le sont pas dans les mêmes « unités textuelles » et donc dans les mêmes dimensions constitutives du discours. La vulgarisation technique et scientifique, au XIX<sup>e</sup> siècle, constitue donc une composante à part entière de la représentation de la technique, distincte de tous les autres champs sémantiques repris dans les discours.

termes suggérant l'engouement et l'admiration des journalistes<sup>1</sup>. Ce vocabulaire est le plus souvent directement associé à la science et au « Progrès » qu'elle accomplit, dans une moindre mesure au développement des réseaux et infrastructures sur le territoire<sup>2</sup>.

Dans les articles sur le réseau Internet, le vocabulaire suggérant l'admiration et l'émerveillement est très peu représenté. Seule la dimension du discours évoquant le « village global »<sup>3</sup> paraît rendre compte, avec les termes *surprise* et *formidable*, d'une certaine exaltation. L'intérêt des journalistes se manifeste également pour quelques composantes du contenu proposé sur le Web (multimédia, quantité d'informations disponibles), mais sans qu'il s'affirme à travers un vocabulaire explicite et récurrent.

Si l'enthousiasme des journalistes n'est pas distinctement et fréquemment représenté dans les discours de presse sur l'Internet, le champ des « certitudes »<sup>4</sup>, par contre, et l'idée – non argumentée – de *service* ou d'*avantage*, sont très significatifs. Les « certitudes » des contemporains vis à vis du réseau Internet concernent alors essentiellement la technique... et sa commercialisation (achat de matériel informatique et nécessité de se connecter).

Il apparaît alors que l'idéologie contemporaine de l'Internet repose sur une base solide et difficilement détectable. Le discours « positif » autour de la nouvelle technique ne se manifeste pas explicitement dans les discours, à travers un enthousiasme débridé clairement repérable, mais se traduit plutôt par des « certitudes », que chacun doit accepter comme telles, et qui, à aucun moment, ne sont démontrées. Les « certitudes », l'adhésion de fond, à la différence d'une admiration excessive, sont en effet plus difficilement identifiables. Elles entraînent largement la polémique et la remise en question. On remarquera d'ailleurs que les réflexions des penseurs « critiques » sont avant tout tournées vers les thématiques qui suscitent un enthousiasme débridé dans notre corpus (le village global et la mondialisation, largement décriés aujourd'hui) et négligent souvent les aspects du développement de la technique qui sont considérés, à un moment donné et dans une époque donnée, comme « allant de soi ». C'est le cas aujourd'hui d'une économie toute puissante qui justifie à elle seule tous les développements techniques et toutes les actions des multinationales.

Ainsi, si l'« émerveillement » et les certitudes sont majoritairement associés, dans les discours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'activité scientifique en premier lieu et à l'extension du réseau dans une moindre mesure, c'est vers le « village global », la mondialisation des échanges et la reconstitution d'un espace virtuel que se tourne l'admiration des journalistes contemporains. Dans les discours contemporains étudiés, l'idéologie scientiste du XIX<sup>e</sup> siècle est alors remplacée, comme système d'idée « galvanisant » les foules et tenant lieu de « croyance », par la mondialisation dans sa forme la plus idéalisée, celle de la « connaissance » et du « contact » universels. Cependant, du côté des

---

<sup>1</sup> Le champ du « merveilleux » est très significatif dans les articles de cette période, avec des termes comme *merveilles*, *merveilleux*, *émerveillement*...

<sup>2</sup> Rappelons ici la tradition « scientiste » de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui voit dans la science, plus que dans ses applications ou sa mise en place, une source de bonheur inépuisable.

<sup>3</sup> Association de champs sémantiques évoquant une communication universelle se défiant de la géographie.

<sup>4</sup> Avec des termes comme *affirmer*, *annoncer*, *promettre*, *nécessaire*, *évident*...

<sup>5</sup> Termes très fréquemment repris dans les articles sans que jamais les journalistes leur associent directement un vocabulaire suggérant les usages. Pour les journalistes, l'Internet comporte des avantages, c'est entendu, il n'est pas nécessaire de le démontrer ou d'argumenter sur ce sujet...

certitudes, du discours qui se veut raisonné, on retrouve la véritable justification de ce nouvel idéal : l'économie. Ces deux dimensions du discours, qui s'affichent comme deux représentations de l'Internet étroitement liées, indissociables, entretiennent la confusion dénoncée par Armand Mattelart entre *mondialisation* et *globalisation*, la première s'effaçant peu à peu devant la seconde.

### *De l'intérêt du « détour » historique*

---

Nous avons proposé ici quelques exemples<sup>1</sup> illustrant l'idée selon laquelle les premiers discours sur l'Internet, s'ils semblent souvent proches des discours plus anciens sur les télécommunications, témoignent toutefois d'une évolution des représentations de la communication à distance.

Dans ce travail, une mise en perspective historique des discours a permis d'approfondir une première approche de l'imaginaire d'Internet, synchronique et isolée. Cette confrontation nous a paru très fructueuse, laissant apparaître des originalités, là où nous ne décelions initialement que des évidences.

Se renouvelant sans cesse et bouleversant peu à peu nos modes de communication classiques, les « nouvelles » techniques d'information et de communication incitent les chercheurs en SIC à réfléchir sur des pratiques émergentes, des objets prioritairement « modernes ». La mise en perspective historique semble alors proposer une approche heuristique, permettant de fonder une réelle « critique », au sens de réflexion argumentée, sur notre modernité. Il s'agit alors de replacer chaque artefact technique dans des systèmes plus vastes, prenant en compte le temps long de l'histoire et nous conférant un certain recul par rapport à une réalité à laquelle nous participons quotidiennement.

Ce « détour » historique nous donne alors la possibilité de « *sortir des effets de mode et d'immédiateté* »<sup>2</sup>, opérant une rupture alors même que l'idéologie contemporaine de la communication se caractérise justement par « *l'éphémère, l'oubli de l'histoire et du pourquoi des objets et de leur assemblage social* »<sup>3</sup>.

Le recours à l'histoire de la communication et de ses techniques permet aussi et surtout de relativiser les « promesses » contemporaines des NTIC et de distinguer les représentations qui depuis toujours appartiennent à l'imaginaire de la communication de celles qui sont spécifiques à l'objet étudié.

---

<sup>1</sup> On pourrait en citer d'autres.

<sup>2</sup> Breton, Philippe. *Le culte de l'Internet*.

<sup>3</sup> Mattelart, Armand, 1997. « Les eldorados du numérique ». *Le Monde de l'éducation*. N° 247.

# Contribution à la problématique médias-pouvoir dans une perspective historique : le cas de la télévision régionale

Benoît Lafon \*

Université de Grenoble III (« Stendhal ») & Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC)

La compréhension des phénomènes médiatiques – plus spécialement de l'information télévisée – se heurte régulièrement à la spécificité même de l'objet étudié, largement marqué par l'*actualité*. Pourtant nécessaire, la mise en perspective temporelle s'avère d'autant plus ardue si l'on s'intéresse à la dimension politique de l'information télévisée, ce domaine étant davantage que d'autres un lieu d'échanges stratégiques dont les acteurs ont le plus souvent intérêt à ne laisser aucune trace (phénomène d'amnésie sélective). Malgré ces limitations, nous allons tenter de définir cette démarche et présenter son application à un objet encore méconnu : la télévision régionale.

Ensermée dès sa création dans la gangue de l'ORTF, la télévision régionale confondue dès 1974 à la troisième chaîne (FR3 puis France 3) a longtemps symbolisé la soumission au pouvoir politique et aux volontés ministérielles. Au-delà de l'image d'Épinal, quel fut le rôle politique dévolu à la télévision régionale de service public ?

L'analyse de cette question nécessite d'être menée tant sur le plan des institutions et acteurs impliqués dans cette communication que sur celui des représentations produites. Dans le cas présent, l'étude d'environ 500 articles de la presse d'opinion, les interviews de professionnels en activité ou retraités de la télévision régionale et l'examen d'archives écrites permettent de retracer le déroulé des événements, la grande comme les petites histoires de cette institution. Au niveau des contenus, l'étude se cantonne au programme phare (et longtemps unique) de la télévision régionale : le journal télévisé régional, avec un corpus exhaustif réunissant les fiches descriptives des 7 380 reportages politiques (c'est-à-dire les reportages comportant la présence d'au moins un acteur politique) diffusés par les journaux télévisés régionaux midi-pyrénéens entre 1963 et 1995.

Après une réflexion sur l'apport des SIC à la question, nous présenterons les principales méthodes et résultats de l'analyse, groupés autour de deux thèmes : l'histoire institutionnelle de la télévision régionale et l'analyse de la production de l'actualité politique télévisée régionale au cours des quatre dernières décennies.

---

\* <benoit.lafon@netcourrier.com>

## 1. *L'apport conceptuel des SIC à l'histoire des rapports entre médias et pouvoir*

---

Ainsi que l'ont montré certaines recherches en communication, les médias étatiques ont toujours eu une mission politique particulière d'intégration du territoire national [Pailliart, 1993 : 253-254]. Analyser le rôle politique de la télévision régionale française relève de cette problématique. Apporter des éclaircissements sur cette question consiste à ne plus juxtaposer *a priori* deux champs distincts, la télévision d'une part et le politique d'autre part, mais d'étudier au contraire la manière dont la confusion originelle entre ces deux champs a présidé à la régionalisation de la RTF (suivie par l'ORTF, FR3 puis France 3), faisant de la télévision régionale française pour de longues années une télévision fortement structurée par des logiques politiques, majoritairement issues de l'État.

L'analyse en termes de *champs*, largement utilisée par la sociologie de P. Bourdieu, permet de donner une grille de lecture à la fois claire et pertinente aux relations qu'entretiennent les médias et le pouvoir politique. Le projet consiste alors à caractériser les liens plus ou moins distendus existant entre le champ médiatique et le champ politique, à étudier les logiques individuelles ou collectives de leurs acteurs respectifs. À la manière dont R. Benson a défini une approche comparative entre la France et les États-Unis [Benson, 1998], nous appelons à comparer diverses situations d'interdépendances entre champ politique et champ médiatique, mais en substituant à la géographie la profondeur historique.

La prise en compte des interdépendances liant champ politique et champ médiatique sur la question de la télévision régionale doit permettre de rendre compte de manière pertinente de la médiation opérée par cette dernière, c'est-à-dire de son rôle politique de production de discours et de représentations alimentant le débat public. Jean-François Tétu avait déjà proposé ce type de démarche dans une analyse consacrée aux médiations de l'espace public local : « *La coexistence d'une presse nationale, régionale, départementale et locale indique à coup sûr cependant que la presse écrite des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles fut massivement liée à l'organisation de l'État et qu'en somme la construction des représentations de la société (de la commune à la nation) recouvre la structure d'une démocratie par représentation. On peut en voir un autre exemple, récent, de la part de la télévision publique française, dans la construction, au cours des années soixante, de stations régionales (26 au total) dont la finalité n'était pas de constituer des médias régionaux (FR3 ne naîtra qu'en 1974) mais qui étaient créés dans une perspective d'aménagement du territoire, de la volonté de faire sortir les régions de leur enclavement, de rendre visible, par tous, et pour tous, le territoire de chacun au sein d'une seule télévision nationale* » [Tétu, 1995 : 288]. De fait, la dimension institutionnelle de la télévision régionale prend un relief particulier.

## 2. *Une approche socio-historique de la télévision régionale*

---

Par l'analyse d'un matériel empirique diversifié (entretiens, étude d'archives, presse, etc.) et un croisement systématique des sources, trois principales périodes dans l'histoire de la télévision régionale se détachent nettement.

La première couvre la période gaullienne et le septennat de V. Giscard d'Estaing. Durant cette période, la télévision régionale s'assimile par son statut

et ses modes de fonctionnement davantage à une institution d'État qu'à une entreprise de presse. Créée au début des années 1960, elle a largement hérité des logiques d'institution des grands corps administratifs de l'État de type Ponts-et-chaussées [Alliés, 1985 ; Mattelart, 1994 : 21-25]. La régionalisation de la RTF fut envisagée dans une optique politique d'aménagement du territoire. En effet, les bureaux régionaux d'information furent mis en place simultanément aux CODER (Conférences de développement régional, créées par l'État) auxquelles participent d'ailleurs les directeurs régionaux de la RTF. Dès lors, on comprend mieux le rôle politique dévolu à la télévision régionale. Durant les années 1970, le champ journalistique tend à s'autonomiser et à substituer une logique commerciale à la logique électorale qui prévalait jusqu'alors. Des efforts sont entrepris dans le sens d'une autonomisation des champs : il s'agit de rendre visible à l'antenne le pluralisme politique, signe du changement de logique. Malgré les déclarations, la logique politique domine et les stations régionales ne verront aucun changement notable.

La deuxième période, cruciale, couvre le début des années 1980 (1982-1986). Durant cette période, le modèle français de télévision régionale sera remis en cause avec la loi de 1982 sur la liberté de la communication audiovisuelle. Cette loi, porteuse de référentiels forts sur la communication et sur la décentralisation, ne sera jamais appliquée concrètement, pour des raisons à la fois techniques et stratégiques [Regourd, 1985]. Après les échecs de la décentralisation télévisuelle, le traditionnel modèle étatique s'ancrera encore davantage dans la pratique, les remises en causes pourtant multiples et votées par le parlement s'étant toutes soldées par des échecs.

Ainsi, les errements de la période suivante (1986-2000) indiquent clairement à quel point le rôle politique de la télévision régionale reste prégnant et son statut consensuel, et ce malgré les tentatives de réforme. Les décennies 1980 et 1990 voient la naissance des chaînes privées et l'ancrage de grands groupes financiers dans le secteur audiovisuel. Confrontés à cette situation complexifiée et concurrentielle, le visage et le rôle de FR3 vont se trouver profondément modifiés. Ceci dit, le retrait de l'État qui transparait derrière ces revendications n'est que relatif et « *s'apparente davantage à un redéploiement, une recomposition des modes d'intervention de la puissance publique, qu'à un retrait pur et simple de ce dernier* » [Olivesi, 1998 : 228]. Autrement dit, FR3 ne passe pas plus que les autres chaînes d'un modèle public à un modèle privé de gestion dont l'État serait absent. Il s'agit au contraire d'une combinaison des deux modèles, amenant une modification des justifications de l'intervention étatique : là où il suffisait autrefois d'invoquer la puissance publique, il faut aujourd'hui justifier d'une nécessité économique. En conséquence, le modèle traditionnel de régionalisation télévisée fondé sur des règles impératives est déplacé sur le terrain de la rentabilité économique. Les décrochages locaux s'avèreront en effet nécessaires pour ne pas abandonner ce marché naissant à de nouveaux acteurs (M6, télévisions locales hertziennes). Et le modèle centralisé de la télévision régionale de service public, loin de constituer un frein ou un handicap dans la course que se livrent opérateurs et groupes de communication dans ce nouveau marché, prend un relief particulier par l'importance de ses moyens financiers, techniques et humains.

Le modèle français de télévision régionale dont nous avons brièvement résumé la lente mise en place et la consolidation semble ainsi aujourd'hui voir son rôle renouvelé en offrant par sa structure même une représentation cohérente du territoire national, conforme aux prétentions du service public, conforme aussi à la formule de X. Gouyou-Beauchamps : la « *télévision de la France des provinces* »

### *3. La fabrique de l'actualité : les usages politiques d'une tribune*

À l'analyse historique revisitée par les concepts des SIC doit désormais s'ajouter une analyse fondée sur l'exploitation systématique et scientifique d'un matériel empirique pertinent. Il s'agit en l'occurrence de caractériser l'actualité politique télévisée régionale diffusée sur quatre décennies à l'aide de méthodes statistiques et qualitatives. Dans cette optique, certains types d'analyses revêtent une importance particulière. L'analyse des sources est l'une d'entre elles. Situées en amont de la production d'information, les sources se révèlent être stratégiquement essentielles et bien souvent au cœur de la relation médias-pouvoir politique [Schlesinger, 1992]. L'information télévisée régionale apparaît ainsi largement dépendante de sources institutionnelles [Désormeaux, 1981] lui conférant un rôle quasi-officiel. D'autres types d'analyses permettent de mieux définir le rôle politique de la télévision régionale dans une approche historique couvrant plusieurs décennies. Deux exemples serviront de base à cet exposé : l'analyse des interventions médiatiques des acteurs politiques et la construction des événements politiques télévisés.

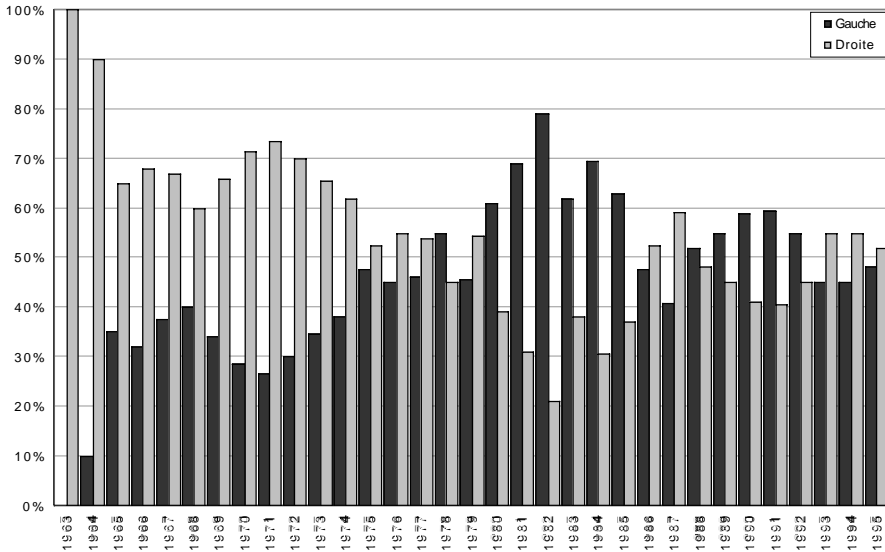
#### *L'analyse des interventions médiatiques des acteurs politiques*

L'étude des personnalités invitées dans le cadre de programmes télévisés a été menée dans quelques recherches récentes, aussi bien aux États-Unis [Croteau & Hoynes, 1994] qu'en France [Darras, 1998]. Son application au journal télévisé régional en nous fondant sur le corpus précédemment défini (7 380 reportages du journal télévisé midi-pyrénéen) permet de dégager un certain nombre de traits relatifs à la représentation médiatique du champ politique, et ce sur la période couverte par l'analyse (1963-1995).

Un exemple peut en être donné par l'examen des tendances politiques à l'antenne : en quantifiant annuellement la part d'invités de gauche de droite, il est possible de dresser le graphe suivant :



*Grphe. Part annuelle des acteurs politiques médiatisés selon le clivage gauche/droite*



L'observation de l'histogramme indique une périodisation nette de la médiatisation des tendances politiques au journal télévisé régional. Gauche et droite dominant alternativement en suivant les alternances politiques nationales, à un niveau moindre cependant depuis la seconde moitié des années 1980.

Il apparaît donc une correspondance nette entre la médiatisation des acteurs politiques par le journal télévisé régional et les changements de majorité au niveau national, directement observable statistiquement. En outre, il convient de noter que les parts globales de la gauche et de la droite dans notre corpus sont équivalentes, s'établissant respectivement à 49,7 % pour la droite et 50,3 % pour la gauche, rendant plus remarquables encore les écarts élevés constatés au fil des ans. Le détail des partis non reproduit ici indique enfin clairement la « prime » médiatique donnée aux partis de gouvernement (par exemple, la droite dominante n'est pas la même sous la période gaullienne ou giscardienne).

Afin de compléter ces analyses archéologiques des acteurs de l'actualité politique télévisée, il convient d'aborder les éléments constitutifs de l'actualité, à savoir les événements médiatiques.

### *La construction des événements politiques télévisés*

En se référant à une distinction classique, il est possible de différencier deux principaux types d'événements politiques traités par le journal télévisé régional : les événements électoraux et les événements politiques « routiniers ».

L'analyse du corpus de l'étude montre que 21,5 % des reportages politiques diffusés de 1963 à 1995 relèvent de périodes électorales. Sans nous appesantir sur les résultats d'un examen approfondi de ces reportages, il apparaît que la couverture des élections par la télévision régionale dénote des représentations largement structurées par les enjeux politiques nationaux, qu'il s'agisse d'élections centrales ou périphériques : présentations des candidats et des listes soumises aux impératifs partisans, scénographie républicaine des meetings

politiques, vote de leaders politiques à stature nationale, réactions post-électorales des acteurs politiques centrées sur leur représentativité et le jeu partisan.

Au-delà des échéances électorales, il convient de souligner que 78,5 % des reportages répertoriés (5 793 reportages) concernent des interventions d'acteurs politiques hors événements électoraux : il s'agit en quelque sorte d'événements politiques routiniers [Molotch et Lester, 1996]. Étant donnée notre définition préalable du corpus, les événements médiatiques construits par le journal télévisé régional peuvent être analysés par le biais des reportages comprenant l'intervention d'un ou plusieurs élus : il s'agit donc d'événements politiques au sens où un acteur politique au moins y est associé. Partant de l'analyse statistique du corpus, il est possible de dresser une typologie de l'intervention médiatique des acteurs politiques en définissant un certain nombre de profils. Cette démarche nécessite un appareillage méthodologique particulier, avec l'utilisation des techniques d'Analyse factorielle des correspondances (AFC) [Lafon, 2000 : 412-433]. Cette méthode d'analyse doit être complétée par l'examen approfondi des profils définis statistiquement. Apparaissent ainsi les évolutions et permanences de la médiatisation des événements politiques de routine : importance croissante de la communication institutionnelle et des mises en scène des espaces privés de l'homme politique, mais aussi permanences notables des registres officiels (visites du personnel politique national, corps préfectoral en représentation, etc.).

### *Oligarchies passées et présentes*

Si le journal télévisé régional est apparu comme une tribune officielle tant sur le plan de la médiatisation de la compétition politique que sur celui des événements politiques de routine qu'il produit quotidiennement, il n'en reste pas moins que l'information politique se fonde sur l'intervention d'acteurs politiques. Aussi est-il nécessaire de mener en dernier lieu une approche centrée sur les interventions des acteurs politiques au journal télévisé régional sous un angle nominatif. En établissant la manière dont le journal télévisé régional ouvre prioritairement son antenne à certains individus, il est possible de définir les oligarchies passées et présentes invitées à s'exprimer.

Les résultats d'une telle analyse laissent clairement apparaître que le journal télévisé régional – comme d'ailleurs les magazines politiques de télévision [Darras, 1998] – reste depuis sa création centré sur la représentation d'un nombre réduit d'acteurs politiques, une oligarchie présentant globalement les mêmes traits. Ainsi l'extrême majorité des notables médiatisés bénéficient d'une stature politique nationale, une faible proportion d'entre eux étant constituée d'élus locaux siégeant à Toulouse. Double limitation des acteurs politiques, hiérarchisés sur des critères nationaux et régionaux (poids de Toulouse), qui démontre le rôle politique largement intégrateur de l'actualité télévisée régionale.

### *Conclusion*

---

À l'encontre d'approches amnésiques et axées préférentiellement sur les logiques économiques des médias, l'analyse socio-historique des rapports entre médias et pouvoirs doit apporter une compréhension accrue de certains objets

des SIC. Notre démarche entend montrer qu'il est possible d'apporter un éclairage original en écartant le discours de la contingence du présent, tout en s'appuyant sur un matériel empirique à la fois pertinent et abondant.

Il s'agit aussi de réhabiliter un questionnement sur les logiques politiques des médias. Celles-ci sont en effet toujours largement à l'œuvre, bien qu'il s'agisse d'une réalité plus complexe que par le passé et largement déniée, tant par les représentants des pouvoirs publics que par les acteurs de la télévision régionale arguant de leur statut d'entreprise de presse soumise à la concurrence. Ce déni laisse augurer d'une continuité de ces logiques, tant il est vrai que les enjeux d'une représentation des pouvoirs par les médias restent inchangés. Ainsi que le souligne M. Abèlès, « *les discontinuités fondées sur l'histoire et la géographie ne sauraient masquer l'universalité d'enjeux relatifs au lieu même de la souveraineté et à l'exigence de perpétuation qui lui est consubstantielle. Les spectacles que nous observons, ces mises en scène de la représentation politique qui mobilisent les soins conjugués des hommes de pouvoir et des spécialistes ès communication, témoignent de la permanence de ces enjeux, en même temps qu'ils offrent une riche information sur le travail symbolique de la représentation* » [Abèlès, 1990 : 173]. De fait, la retransmission télévisée des rites républicains et des acteurs politiques risque fort de continuer longtemps à occuper avec la même logique nos écrans, fussent-ils numériques.

## Bibliographie

- Abèlès, Marc, 1990. *Anthropologie de l'État*. Paris : Armand Colin, 184 pages.
- Alliès, Paul 1985. *L'invention du territoire*. Paris : La Découverte, 188 pages.
- Benson, Rod, 1998 : 463-498. « Field theory in comparative context : a new paradigm for media studies ». *Theory and Society*. Vol. 28.
- Croteau, David & Hoynes, William, 1994. *By invitation only. How the media limit political debate*. Monroë (Maine) : Common Courage Press, 218 pages.
- Darras, Éric, 1998. *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*. Thèse de science politique, Université de Paris II, 727 pages.
- Désormeaux, Didier, 1981. *Les sources de l'information audiovisuelle régionale*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux III, 303 pages.
- Lafon, Benoît, 2000. *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale. Le cas midi-pyrénéen, 1963-2000*. Thèse de science politique, Université de Toulouse I, 647 pages.
- Mattelart, Armand, 1994. *L'invention de la communication*. Paris : La Découverte, 380 pages.
- Molotch, Harvey et Lester, Marilyn, 1996 : 25-39. « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements ». *Réseaux*. N° 75.
- Olivesi, Stéphane, 1998. *Histoire politique de la télévision*. Paris : L'Harmattan, 322 pages.
- Pailliar, Isabelle, 1993. *Les territoires de la communication*. Grenoble : PUG, 279 pages.
- Regourd, Serge, 1985 : 61-71. « Les ambiguïtés de la décentralisation à la télévision française ». *FILMéchange*. N° 31.
- Schlesinger, Philip, 1992. « Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme ». *Réseaux*. N° 51.
- Tétu, Jean-François, 1995 : 287-298. « L'espace public local et ses médiations ». *Hermès*. N° 17-18 (« Communication et politique »). Paris : CNRS.

# SIC et transhistoricité : cas d'étude sur la presse satirique et la caricature

Lionel Martin \*

Université de Lyon II (« Lumière ») & Laboratoire « Médias et identités »

L'objectif clairement défini ici consiste à démontrer de manière succincte l'importance d'une approche de type trans-historique afin de mieux cerner et comprendre certains objets particuliers dans le cadre des Sciences de l'Information et de la Communication. La presse satirique et la caricature offrent un excellent aperçu de cette véritable nécessité épistémologique de dépasser la contingence du présent afin de ne pas abandonner toute chance de saisir ce thème dans toute sa complexité.

L'une des questions fondamentales qui doit animer ce treizième congrès consiste à savoir si les SIC ont une dimension épistémologique qui leur permet d'échapper à la contingence du présent. Face à cette problématique particulière, on peut formuler une question subsidiaire qui constitue l'amorce d'une réponse : la recherche sur certains objets particuliers dans le cadre des Sciences de l'Information et de la Communication peut-elle faire l'économie d'une pensée qui aborde le sujet dans sa transhistoricité ? En effet, à les saisir dans leurs strictes immédiatétés ou uniquement comme des objets du présents, ne prend-on pas le risque d'éluder ce qui constitue l'essence même de ces objets de recherche en les coupant volontairement de leurs repaires historiques ? En ce qui concerne ce point épistémologique singulier, une étude sur la presse satirique et sur l'activité caricaturale est en mesure de fournir les prémisses d'une réponse. Car, pour comprendre et décrypter ce style journalistique particulier, peut-on honnêtement imaginer saisir cet objet dans sa dimension contemporaine en l'isolant délibérément de son passé historique ?

La principale problématique qui doit être développée ici consiste à envisager que la presse satirique telle que nous la connaissons actuellement et telle que nous la découvrons, par exemple, tous les mercredis à la sortie du *Canard* ou de *Charlie Hebdo*, n'est en rien un phénomène que nous pourrions considérer comme ponctuel mais qu'elle est le résultat d'une longue évolution de la tradition satirique dont la caricature n'est qu'un pendant. Ce qui est ici implicitement posé, c'est le caractère adaptable d'une forme d'expression humaine singulière : la satire. Entre sa pratique par les sociétés primitives et les dessins de Plantu à la Une du *Monde*, outre des différences notamment d'un point de vue esthétique, les objectifs visés peuvent apparaître comme relativement similaires : dans les deux cas, la satire comme fonction régulatrice tente de corriger, ou du moins de dénoncer, les déviances humaines. Certes, nous sommes actuellement loin des fondements de la culture celte qui octroie à cet art oratoire un véritable pouvoir destructeur et des croyances anciennes selon

---

\* <lionel.martin01@infonie.fr>

lesquelles cette pratique peut entraîner la mort physique. Mais les volontés apparaissent bien souvent comme comparables puisque l'une des visées premières de la satire contemporaine est la destruction symbolique de celui que l'on assimile à l'adversaire. Suivant cette hypothèse de travail, il apparaît comme évident que toute tentative pour saisir la presse satirique dans sa forme actuelle ne peut faire l'économie d'une réflexion qui s'impose naturellement comme historique. En ce qui concerne cet objet particulier, toute interrogation et toute recherche se doit donc de dépasser la contingence du présent.

Pour démontrer ce qui peut donc apparaître comme une véritable nécessité épistémologique, une réflexion sur la dimension politique de la caricature est en mesure de nous fournir quelques éléments de réflexion. Aujourd'hui, on pourrait facilement croire que l'art caricatural s'inscrit, par essence, comme une arme politique. Pourtant, il n'en est rien. En effet, en se développant dans le courant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, la caricature ne s'est pas immédiatement imposée comme un moyen d'expression et d'opposition politique. Son objet principal concerne alors davantage le portrait et sa destination première n'est que l'amusement procuré à l'artiste ainsi qu'à son cercle d'intimes. Autrement dit, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la caricature n'est aucunement encline à investir l'espace public et la dimension esthétique des œuvres continue à prédominer sur la charge politique. À cet apparent apolitisme des premières œuvres caricaturales, il est possible de fournir plusieurs éclaircissements. Le premier est très directement lié à la gravure et au statut politique et social particulier de la technique de reproduction de l'image. C'est, en effet, elle qui va permettre à l'œuvre caricaturale de sortir des ateliers des artistes et d'investir la place publique. Mais sous un système politique de type absolutiste qui entend bien tenter de contrôler tous les pans de la production culturelle et intellectuelle, la gravure, à l'instar de l'imprimerie, est soumise à une stricte surveillance. En voulant éviter de connaître à nouveau l'épisode du luthéranisme qui fut dès l'origine le fruit de l'imprimerie, les autorités politiques ont une méfiance naturelle à l'égard de l'image dont la force première est qu'elle peut être comprise de tous et elles prennent garde à contrôler les procédés de reproduction de l'image. Dans de telles circonstances, la gravure, dans sa logique de médiation, est avant tout disposée à créer et maintenir du lien entre le pouvoir politique et le peuple en permettant notamment de diffuser l'opinion dominante. Sans doute faut-il voir dans ce statut particulier de la gravure l'une des raisons pour lesquelles la caricature, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, se limite à la seule sphère privée et n'est encore aucunement destinée à la critique politique. En définitive, il faut attendre les troubles de la Révolution pour voir la gravure se libérer de ses contraintes institutionnelles. Désormais, la gravure n'est plus uniquement portée à véhiculer une opinion dominante mais une opinion individuelle, celle de l'artiste, en direction non plus d'un peuple mais d'un public. Il s'agit là d'un changement fondamental dans la logique de médiation de la gravure qui devait grandement influencer sur l'art caricatural. Car en profitant de cet élan de libéralisation politique, la caricature devient l'outil par excellence de l'opposition et de la contestation politique. Cette transformation majeure de l'art caricatural prend tout son sens dès le lendemain de la fuite du roi à Varennes puisque ce sont plus de six cent caricatures qui prennent place dans des feuilles volantes, des affiches et des tracts, qui laissent indirectement augurer de la presse satirique à venir.

Ce court questionnement sur les raisons et les mécanismes qui ont amené la caricature à devenir une puissante arme politique, même s'il est loin d'être d'exhaustif, permet tout de même de faire apparaître que tout questionnement dans le cadre des SIC sur un objet tel que la presse satirique ne peut faire abs-

traction d'une démarche qui soit en partie historique. *A contrario*, il est nécessaire de prendre garde à ne pas tomber dans les errements d'une démarche qui serait inverse en faisant prévaloir une étude de type exclusivement historique. C'est bien souvent le cas en ce qui concerne la presse satirique qui n'a pour l'instant fait l'objet que d'un nombre très limité de travaux. Ces derniers sont la plupart du temps le fruit d'historiens ou d'historiens de l'art et le principal reproche que l'on puisse leur adresser consiste sans doute à dénoncer le trop grand nombre de questions fondamentales éludées. Cependant cette dimension historique des travaux sur la presse satirique doit rester une nécessité car peut-on honnêtement imaginer mener une étude, par exemple sur le *Canard Enchaîné*, sans prendre un instant en compte le passé historique de cette noble institution qui a plus de quatre vingt cinq ans ? L'idée même que le journal fondé par Maurice Maréchal le 10 septembre 1915 s'impose d'emblée comme un organe pacifiste, antimilitariste et anticlérical est de nature à nous faire saisir ce qui fonde l'identité profonde du journal et à nous faire comprendre la ligne éditoriale particulière. Cet héritage est sans doute de nature à influencer sur le contenu idéologique, politique et rédactionnel actuel du journal. La guerre du Golfe en a offert un exemple intéressant puisque la prise de position particulière du journal, notamment par rapport à ses confrères, a été de ne pas participer à l'"escalade médiatique" du conflit.

L'autre axe de réflexion qui nous permet de déterminer l'importance d'une approche historique pour la bonne compréhension d'un objet tel que la presse satirique consiste donc à poser l'hypothèse du caractère adaptable de l'expression satirique et caricaturale. Il s'agit ici d'aborder l'idée de l'existence d'une sorte de permanence entre les différentes formes d'expression satirique à travers les époques dont la presse satirique contemporaine serait l'héritière directe. En définitive, il est ici question de définir une sorte de grammaire commune qui puisse nous permettre d'affirmer qu'entre les œuvres de Nadar ou de Daumier et les dessins de Cabu ou Lefred Thouron, il y a de nombreuses caractéristiques communes et les différences tiennent davantage lieu à une évolution esthétique. Effectivement, le style de ces derniers tend à une iconographie plus elliptique qui est sans doute le résultat de l'influence des nouveaux codes de représentation imposés par les nouveaux médias comme le cinéma ou la télévision et par des modèles de communication de plus en plus basés sur la rapidité de transmission de l'information. Il s'agit là d'une idée particulière qui est loin d'être partagée par les historiens et les historiens de l'art qui préfèrent argumenter de manière plus ou moins implicite que l'art caricatural est mort à l'achèvement de son "âge d'or", c'est à dire avec la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est sans aucun doute une des raisons pour lesquelles l'emploi du terme caricature est aujourd'hui délaissé au profit de nouvelles terminologies, comme dessin de presse, dessin d'humour ou bien encore cartoon, qui désignent chacun des secteurs culturels bien déterminés. Et c'est une approche que l'on peut donc qualifier de trans-historique qui doit nous permettre d'arriver, dans le cadre des Sciences de l'Information et de la Communication, à dépasser ce qui peut être entrevue comme un cliché trop souvent répandu sur la question. Afin de mieux élaborer et déterminer cette idée de grammaire commune à l'expression satirique il convient sans doute de s'arrêter sur ce que nous pouvons classer comme l'un des dénominateurs communs de l'expression satirique et caricaturale à travers les époques : le zoomorphisme. En effet, ce procédé littéraire ou graphique particulier est récurrent tout au long de l'histoire de la satire et l'objectif poursuivi semble toujours similaire : affubler celui que l'on considère comme étant l'ennemi des tares et des vices que l'on prête normalement à l'animal. Les exemples sont nombreux et le Christ à tête d'âne du Mont Palatin est sans doute le plus emblématique car le plus ancien (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) et ce,

même si sa visée caricaturale reste encore à prouver. Les bestiaires comiques moyenâgeux offrent de très nombreux exemples de métamorphose de hauts dignitaires en animal et les œuvres de Lucas Cranach sont à ce sujet très intéressantes, notamment l'une de ses peintures sur bois qui date de 1546 et qui décrit "l'Âne-Pape" avec un bras droit en patte d'éléphant qui signifie le pouvoir temporel et une poitrine féminine qui suggère la lubricité. Ce recours politique et esthétique au zoomorphisme est donc une permanence dans l'expression satirique et caricaturale. Plus proche de nous, l'exemple de la représentation caricaturale de l'ennemi prussien en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est également intéressante. La représentation la plus classique montre une tête de porc sous un casque à pointe. Il s'agit là d'une symbolique forte qui sera également reprise pendant la guerre de 1914-18. Aujourd'hui encore, la production caricaturale continue à reposer en grande partie sur une stéréotypie et sur une schématisation graphique et sa stratégie consiste toujours à amener celui qu'on assimile à l'"ennemi" à la disqualification par un certain nombre de procédés littéraires ou graphiques dont le zoomorphisme reste l'un des fers de lance. Philippe Seguin est un homme politique qui a souvent été une des victimes toute désignée de ces stratégies disqualifiantes. Au cours des élections municipales de 2001, le *Canard enchaîné* du 28 février 2001 brocarde cette personnalité dans une article au titre évocateur : « *L'amer qu'on voit tancer* ». Il est alors la cible des plus vives attaques et sa plastique particulière ainsi que ses faibles résultats électoraux donnent de la matière au satiriste/journaliste qui dresse un portrait de Seguin en référence directe à un mammifère marin bien connu. Cela prend forme au travers d'une multitude de phrases comme : « *Seule sa balance est à la hausse : il se laisse aller, repart vers les 120 kilos. La Baleine s'est échouée sur les bords de la Seine. Unique spécimen de son espèce... Fantastique, colérique d'accord. Mais qu'est ce qu'on veut ? Pour l'amour du spectacle, il faut préserver le Seguinus Seguinus, en voie de disparition, il pourrait nous manquer* ». Cette référence directe à la baleine, n'est pas nouvelle et elle est une image très récurrente dans l'histoire de la satire dès qu'il s'agit de stigmatiser et porter atteinte à l'intégrité physique de la victime. Cet exposé succinct sur le principe de zoomorphisme a le mérite de démontrer l'importance d'une approche qui s'inscrit dans une perspective historique large et qui abandonne la contingence du présent. Face à un sujet tel que la presse satirique, ne pas prendre en compte le passé historique et l'héritage intellectuel de ce style reviendrait sans doute à abandonner toute chance de saisir cet objet particulier dans toute sa complexité et à se livrer à des interprétations qui, au final, s'avèreraient erronées. En effet, pour user d'une métaphore psychanalytique, pourrait-on envisager une seule seconde qu'un thérapeute entreprenne de comprendre et interpréter les affections d'un patient lambda tout en isolant son introspection des éléments de la vie passée de ce dernier. Il s'agit là d'un raccourci épistémologique, certes rapide, mais qui tend à affirmer que bon nombre d'objets de recherche qui trouvent parfaitement leur place au sein des Sciences de l'Information et de la Communication nécessitent par ailleurs la mise en œuvre d'une approche que l'on peut qualifier de trans-historique. Il s'avère ici nécessaire d'insister sur la valeur du préfixe "trans-" qui symbolise assez bien l'idée d'une traversée de l'histoire, et non pas d'un arrêt (sinon on fait de l'Histoire), afin de prendre en compte le caractère évolutionniste des objets dans le but de produire une étude qui rend compte le plus fidèlement possible des réalités contemporaines et actuelles.

# La méthode et l'histoire. Autour de Walter Benjamin

Joëlle Menrath \*

Université de Paris IV (« Paris-Sorbonne »), CELSA

On partira du postulat qu'une approche communicationnelle suppose une relation historique à son objet, qu'elle constitue sinon comme un indice, du moins comme une trace - au sens où l'historien Carlo Ginzburg parlait d'un « paradigme de la trace » réunissant notamment la psychanalyse et l'enquête policière. Puis, on montrera dans quels termes Walter Benjamin articule son discours de la méthode à une pensée de l'histoire - quitte à laisser entrouverte la question de l'exemplarité pour les SIC de son « archéologie psychique ».

Soit, en guise de préambule, une question vieille comme le monde, une question qui se situe au croisement de la méthode et de l'histoire. Une question de méthode, mais dont chacune des nombreuses formulations porte la marque de l'histoire. J'en extrais à l'aveuglette le petit échantillon d'un lexique - l'infrastructure et la superstructure, l'économique et le culturel, les dispositifs et les croyances, les pratiques sociales et les pratiques symboliques, le fait et l'idée, le terrain et le concept - et le soumet donc à une interrogation double : comment s'articulent ces deux séries, *et partant*, comment les articuler ? Posons encore qu'à la jointure exacte de ces problèmes d'articulation se déploie le rêve épistémologique d'une causalité parfaite. Il existerait entre les objets, les logiques sociales qui y sont empreintes, leur déchiffrement et leur textualisation une continuité, comme celle de la cause à l'effet, qui aurait l'immédiateté de l'indice. L'approche communicationnelle apparaît alors en charge de briser ce rêve de coïncidence : en restituant aux phénomènes observés l'épaisseur des médiations matérielles et symboliques, en décrivant la matérialité complexe des signes pris dans les pratiques sociales ainsi que leurs modes de circulation, en opérant enfin un retour réflexif sur la dimension communicationnelle des pratiques de recherche elles-mêmes <sup>1</sup>. L'interprétation s'y donne pour objet de démêler l'enchevêtrement des interprétations, en décrivant la série complexe des configurations symboliques qui ne se donnent pas pour telles, en démasquant des indices qui n'en sont pas. Il faut bien pourtant que l'analyse finisse par donner à ce défilé un coup d'arrêt - qu'on le nomme, comme Yves Jeaneret, « visée de cohérence » propre à la production d'un texte <sup>2</sup>, ou, comme Joëlle Le Marec, « série de décisions » qui fixent dans un « objet composite » l'hétéro-

---

\* <joelle.menrath@libertysurf.fr>

<sup>1</sup> Je renvoie ici aux travaux de Joëlle Le Marec, et notamment à *Ce que le terrain fait aux concepts : Vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris VII, 2001-2002.

<sup>2</sup> Yves Jeaneret, « Pérenité, Trivialité, Textualité, La mémoire sociale comme besoin du texte », in *Texte, revue de critique et de théorie littéraire*, n°25-26, Toronto, Trinity college UP, 1999, p. 44.



généité qu'on aura pris soin de « faire circuler le plus longtemps possible »<sup>1</sup>. Quoiqu'il en soit, comme l'écrit encore Yves Jeanneret, en évoquant l'analyse anthropologique du texte de Daniel Dubuisson<sup>2</sup>, « chaque texte concret peut être considéré comme une trace de cette quête jamais achevée de lisibilité du monde »<sup>3</sup>.

Prendre en compte la temporalité de la pratique recherche engage à soumettre l'épistémologie des SIC à une pensée de l'histoire. Rappelons, au risque d'enfoncer des portes ouvertes, que toute analyse communicationnelle présuppose une relation avec le passé de son objet, fût-il vieux de quelques instants. Cette ouverture historique est en tous cas la porte par laquelle faire entrer Walter Benjamin. Sa philosophie de l'histoire adossée à une théorie de la connaissance constitue, si l'on veut, une réponse anticipée à la question que proposait l'appel à contribution de ce Congrès : « les SIC disposent-elles d'une dimension épistémologique qui leur permettent d'échapper à la contingence du présent ? ». Une réponse anticipée, si l'on veut : le creuset de la théologie négative dans lequel se forme la pensée de l'histoire chez Benjamin, complique en effet considérablement son appropriation par une épistémologie des SIC. Et pourtant, la fortune de textes comme *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, ou de sa grande œuvre inachevée *Paris, capitale du dix-neuvième siècle*, laisse à croire qu'il y a bien des leçons à tirer de la réussite heuristique de son entreprise historique, anthropologique, sociologique, esthétique (oserais-je ajouter communicationnelle ?) D'une question l'autre, la temporalité est venue s'inscrire au cœur du vieux problème de méthode que j'ai commencé par soulever : car si l'indicialité semble à l'évidence un contre-modèle épistémologique, les recherches en SIC restent héritières d'un paradigme de la trace, qui est aussi au centre de l'œuvre de Benjamin. J'ébaucherai ici le projet de confronter la méthodologie des SIC, via celle de Benjamin, à l'historicité de ses objets – aux traces qu'ils constituent.

Dans un célèbre article intitulé « Traces, Racines d'un paradigme indiciaire », l'historien Carlo Ginzburg<sup>4</sup> a décrit la constitution au dix-neuvième siècle d'un paradigme de la trace, qui rassemble l'histoire de l'art (Morelli), la psychanalyse (Freud), le roman policier (Conan Doyle) et l'anatomie comparée (Cuvier) dans le même champ d'exercice d'une connaissance « indirecte, indiciaire, et conjecturale »<sup>5</sup>. Cette nouvelle attention portée à des signes mineurs brouille la distinction entre des savoirs et des pratiques formalisées d'une part et de l'autre des « intuitions basses », formes de « savoirs tendanciellement muettes », que mobilisent le geste d'un chasseur scrutant dans la boue les traces de sa proie ou l'usage ancestral des empreintes digitales chez les Bengalis. Il n'est pas indifférent que ce soit l'inventeur de la « micro-histoire »<sup>6</sup> qui ait exhumé les différents avatars du savoir indiciaire, à l'évidence exemplaire pour sa propre investigation, dont Roger Chartier dit qu'elle « entre dans la réalité historique à partir de la singularité d'un texte, d'un objet ou d'une pratique, pour

<sup>1</sup> Joëlle Le Marec, intervention au GRPIC (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les processus d'information et de communication), le 10 avril 2002.

<sup>2</sup> Daniel Dubuisson, *Anthropologie poétique : esquisses pour une anthropologie du texte*, Louvain-la-Neuve, Peters, 1996

<sup>3</sup> Y. Jeanneret, *op.cit.*, p. 43

<sup>4</sup> Carlo Ginzburg, « Traces, Racines d'un paradigme indiciaire », *Mythes, emblèmes, traces*. Paris : Flammarion, 1989.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>6</sup> Voir notamment *Le fromage et les vers, L'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Aubier, 1980 et *Enquête sur Piero della Francesca*. Paris : Flammarion, 1983.

reconstituer l'ensemble des tensions, des échanges et des valeurs qui y sont investis. »<sup>1</sup> Mais cette révolution copernicienne de la méthode continue aussi de résonner à travers les questions épistémologiques que soulèvent les travaux de Joëlle Le Marec et d'Yves Jeanneret. Qu'il s'agisse de sonder la « culture triviale » ou de suspecter les frontières instituées par la recherche en sciences sociales entre les savoirs normés et les savoirs ordinaires, le regard se porte sur des signes restés jusque là inaperçus, sur des objets convoqués aveuglément par l'histoire (d'une culture ou plus spécifiquement d'une pratique scientifique) sous le masque de l'infra-ordinaire. La reconnaissance du profit qu'il y a à faire tomber ce masque, à comprendre « ce qui se joue au jour le jour dans les pratiques symboliques que nous négligeons, parce qu'elles sont apparemment les plus évidentes et les plus anodines »<sup>2</sup>, à déplacer la ligne de démarcation entre « ce qui se montre et ce qui se cache dans les pratiques de recherches »<sup>3</sup>, fait directement écho à ce passage du *Moïse de Michel-Ange* de Freud : « [la psychanalyse médicale] est habilitée à deviner les choses secrètes et cachées à partir de traits sous-estimés ou dont on ne tient pas compte, à partir du rebut – du « refusé » - de l'observation. »<sup>4</sup> Leur caractère inaperçu est, pour parler comme Benjamin, la « marque historique »<sup>5</sup> de ces « choses secrètes », de même que la figure de la trace ne désigne pas seulement chez Freud un détail transvalué par l'interprétation : elle est aussi « trace mnésique », dispositif temporel de « l'après-coup »<sup>6</sup>. C'est indiquer ici un premier rapport à l'histoire de la méthode en SIC dont le présent de la recherche se laisse souvent saisir dans l'intention d'analyser ce qui ne l'a *pas encore* été – dans les pratiques de recherches, par d'autres disciplines, dans les représentations ordinaires, par la vulgate des discours médiatiques... Le concept de « texte » dont Yves Jeanneret a démontré l'opérativité dans la constitution et dans l'interprétation d'une « mémoire sociale », de même que le concept d'« énonciation éditoriale » chez Emmanuël Souchier, convoquent, me semble-t-il, cette temporalité du déplacement d'accent. Il s'agit de délimiter de nouvelles zones de signification, terres encore en friche, traces inobservées, où l'interprétable est au plus près de la réalité, comprise comme forme sociale de l'intrication entre le matériel et le symbolique. Ce portrait du chercheur en détective est toujours pour Walter Benjamin le palimpseste d'une autre figure : celle de l'historien matérialiste, attaché lui aussi à « rendre justice » aux « guenilles et au rebut »<sup>7</sup>, en prenant

---

<sup>1</sup> Joël Roman, « Les pratiques de la lecture », Entretien avec Roger Chartier, *Préfaces* N° 1, mars-avril 1987, pp.78-83.

<sup>2</sup> Yves Jeanneret, « Hermès au carrefour. Éléments d'analyse de la culture triviale », *Habilitation à diriger des recherches*, Université de Paris VII, 1995-1996, p. 209.

<sup>3</sup> Joëlle Le Marec, HDR, *op.cit.*, p. 3.

<sup>4</sup> Sigmund Freud, « Le Moïse de Michel Ange », in *L'inquiétante étrangeté, et autres essais*. Paris : Gallimard, 1985, p.102-103.

<sup>5</sup> « La marque historique des images n'indique pas seulement qu'elles appartiennent à une époque déterminée, elle indique surtout qu'elles ne parviennent à la lisibilité qu'à une époque déterminée. » Walter Benjamin, *Paris, capitale du dix-neuvième siècle*. Paris : Le Cerf, 1989, p. 479.

<sup>6</sup> La notion d'"après-coup" désigne notamment chez Freud la transformation ultérieure de traces mnésiques, en fonction d'expériences nouvelles ou de l'accès un autre degré de développement. Pour la première élaboration de cette notion : *Esquisse d'une psychologie scientifique* (1895), in *La naissance de la psychanalyse*. Paris : PUF, 1956.

<sup>7</sup> « Je ne vais rien dérober de précieux ni m'approprier des formules spirituelles. Mais les guenilles, le rebut : je ne veux pas en faire l'inventaire, mais leur permettre d'obtenir justice de la seule façon possible : en les utilisant. », *Paris, capitale.., op. cit.*, p. 476.

à « rebrousse-poil »<sup>1</sup> les hiérarchies interprétatives instituées (fait important contre fait insignifiant). « L'histoire montre son insigne de Scotland Yard », disait Ernst Bloch à propos de l'entreprise d'archéologie matérielle du dix-neuvième siècle<sup>2</sup>. En effet, la construction historique du rapport à l'objet est pour Benjamin la réponse ultime au « problème de médiation » que pose l'articulation entre les phénomènes observés et l'appareil des concepts. La philosophie de l'histoire de Walter Benjamin invente une épistémologie où la catégorie de la trace déjoue celle de l'indice – et à travers elle, le principe d'une causalité « objective », apte à fonder la scientificité.

Mais avant de préciser le sens de cette construction historique, je m'arrêterai à ce problème de médiation, qu'Adorno a formulé avec tant d'insistance dans sa correspondance avec Benjamin, et, plus tard, de manière plus ambivalente, dans ses commentaires critiques. Pour Adorno, « la méthode micrologique et fragmentaire de Benjamin n'a jamais totalement assimilé l'idée de médiation universelle qui chez Hegel, comme chez Marx institue la totalité »<sup>3</sup>. Ce refus, qui revient à donner un coup d'arrêt prématuré à la méthode dialectique, se solde d'après lui par une « exposition étonnée de la pure facticité »<sup>4</sup>, porteuse d'un « positivisme magique » qui, au lieu de dissiper la fantasmagorie de l'idéologie, reconduit silencieusement son sortilège. C'est au projet inachevé qui devait s'intituler *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, écrit sous le contrôle de l'Institut für Sozialforschung, que s'adresse la critique la plus radicale : « il est maladroît d'interpréter en termes matérialistes des aspects particuliers qui relèvent évidemment de la superstructure, cela en les rapportant sans médiation ou même par voie de causalité à des aspects correspondants de l'infrastructure. »<sup>5</sup> Giorgio Agamben a montré combien cette conception hégélienne de la médiation était étrangère à Marx qui ne s'est pas soucié de préciser comment il fallait entendre le rapport entre structure et superstructure, pour la bonne raison que le concept de praxis réunissait ces deux niveaux dans « une réalité originelle, concrète et unitaire »<sup>6</sup>. À cette critique d'Adorno en effet, Benjamin opposera les droits de la philologie qui « progresse de détail en détail », le principe formel de la construction, « où la spéculation trouve sa seule source d'énergie »<sup>7</sup>, et la patience d'une « expérience historique » qu'est avant tout l'interprétation. Chez Benjamin, comme chez Marx, le rapport causal se dissout dans la praxis. C'est en collectant inlassablement les matériaux, comme un chiffonnier les déchets de la grande ville, en opérant à chaque instant un « triage, un choix intelligent » que l'historien matérialiste finira par substituer une « corrélation expressive » à une « corrélation causale »<sup>8</sup> entre les tendances matérielles et l'histoire sociale. Tout le problème de l'exemplarité de la méthode benjaminienne tient dans le mystère de cette expressivité. Comment atteindre *sciemment* à « l'illumination

<sup>1</sup> L'historien matérialiste « se donne pour tâche de broser l'histoire à rebrousse-poil », *Sur le concept d'histoire*, in *Œuvres III*. Paris : Gallimard, 2000, p. 433.

<sup>2</sup> Cette phrase de Bloch est rapportée par Benjamin, dans *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 480.

<sup>3</sup> Theodor Wiesengrund Adorno, « Portrait de Walter Benjamin », in *Sur Walter Benjamin*. Paris : Allia, 1999, p. 16

<sup>4</sup> Lettre d'Adorno à Benjamin du 10 novembre 1938, in *Sur Walter Benjamin*, *op. cit.*, p. 137

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 136

<sup>6</sup> Giorgio Agamben, « Le prince et le crapaud. Le problème de la méthode chez Adorno et Benjamin », in *Enfance et histoire, Destruction de l'expérience et origine de l'histoire*. Paris : Payot, 2000, p. 144

<sup>7</sup> Lettre de Benjamin à Adorno du 9 décembre 1938, in Giorgio Agamben, *op. cit.*, p. 138.

<sup>8</sup> *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 476.

« réciproque des correspondances » dont parlait Hannah Arendt à propos des collages benjaminien ? De quelle nature est au juste « l'affinité » secrète entre « une scène dans la rue, une spéculation en bourse, un poème, une pensée »<sup>1</sup> ?

La réponse à ces questions réside d'abord chez Benjamin dans la suite rythmique des opérations de recherche - tempo saccadé produit par le vacillement entre le temps étroit de l'expérience et le temps large du messianisme. *Premier moment* : celui du recueil des données. Il s'agit de se vouer à la « mythique rigidité » des signes où convergent les éléments de la structure et ceux de la superstructure, d'accepter la réification des matériaux qu'on collecte, de ne pas chercher à occulter le fait, comme le dit Joëlle Le Marec, qu'« on n'accède jamais aux phénomènes qu'à travers des interprétations déjà socialisées, déjà offertes »<sup>2</sup>. Il faut pour Benjamin saisir les éléments de l'histoire sociale là où elle se présente comme une histoire naturelle, comme Yves Jeanneret se propose de traquer la « pseudo-naturalité de l'investissement ordinaire de l'objet », ce en quoi les « conditions matérielles et pratiques de notre communication finissent par nous sembler naturelles. »<sup>3</sup> Pour autant l'exploration de ce paysage pétrifié n'est pas une paisible récolte : il est nécessaire d'arracher les signes, les œuvres, les documents au « continuum de l'histoire », celle des vainqueurs, qui est toujours aussi histoire de la barbarie, pour en sauver les rebuts<sup>4</sup>. La sélection est un premier sauvetage que l'historien matérialiste assure, pour Benjamin, à la faveur de « la faible force messianique »<sup>5</sup> dont il est échoit. Mais un *deuxième moment* devra liquider l'illusion à la fois positiviste et idéologique d'une « facticité close » sur elle-même, illusion qui naît nécessairement de la myopie d'une lecture immanente. Il faut à présent transformer le matériau philologique en l'objet d'une construction, dont le point de fuite se focalise dans l'expérience historique du présent. Cette transformation, que Benjamin en dialecticien dissident appelle « relève », est d'abord une opération psychique. Connaître, chez Benjamin, c'est se remémorer : la manière dont un souvenir surgit et s'inscrit dans le présent est le modèle de l'expérience historique. L'historien matérialiste vit dans un présent réminiscent. « La révolution copernicienne dans la vision de l'histoire »<sup>6</sup> consistera donc à passer du point de vue du passé comme *fait objectif* à celui du passé comme *fait de mémoire*. Cette « métapsychologie du temps »<sup>7</sup> articule une archéologie matérielle à une archéologie psychique : les « mondes en miniature », que décrivent les milliers de notes de *Paris, capitale du dix-neuvième siècle* - affiches, passages, seuils, intérieurs bourgeois, rues, vitrines, grands magasins -, se déploient dans un rêve collectif dont l'historien doit apprendre à se réveiller. La dialectique du rêve et du réveil représente pour Benjamin un autre dispositif de connaissance du passé qui inscrit en son centre l'expérience intime : « L'ennui est une étoffe grise et chaude, garnie à l'intérieur d'une doublure de soie aux couleurs vives et chatoyantes. Nous nous roulons dans cette étoffe lorsque nous rêvons. Nous sommes alors chez nous dans les

<sup>1</sup> Hannah Arendt, *Walter Benjamin, 1892-1940*, in *Vies politiques*. Paris : Gallimard, 1974, p. 258.

<sup>2</sup> Intervention au GRIPIC.

<sup>3</sup> Yves Jeanneret, *HDR, op. cit.*, p. 230

<sup>4</sup> « L'historiographie matérialiste ne choisit pas ses objets d'une main légère. Elle ne sélectionne pas un objet, elle l'arrache en dynamitant au cours de l'histoire. » *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 493.

<sup>5</sup> *Sur le concept d'histoire*, in *Œuvres III*. Paris : Gallimard, 2000, p. 429

<sup>6</sup> *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 405-406

<sup>7</sup> Georges Didi-Huberman, *Devant le temps, Histoire de l'art et anachronisme des images*. Paris : Minuit, 2000, p. 112

arabesques de sa doublure. Mais le dormeur emmitoufflé dans sa grisaille à l'air de s'ennuyer. Et quand il se réveille et veut raconter ce à quoi il a rêvé, il ne fait que partager le plus souvent cet ennui. Car qui saurait d'un geste tourner vers l'extérieur la doublure du temps ? Pourtant raconter ses rêves ne signifie rien d'autre. Et l'on ne peut parler autrement des passages, architecture où nous vivons une nouvelle fois oniriquement la vie de nos parents et de nos grands-parents, comme l'embryon dans le ventre de sa mère répète la phylogénèse. L'existence s'écoule dans ces lieux sans accentuation particulière, comme les épisodes des rêves. La flânerie donne son rythme à cette somnolence »<sup>1</sup> Le rêve chez Benjamin est une forme de conscience collective de la matérialité. Les traces que laisse derrière lui ce « collectif en proie en rêve »<sup>2</sup> sont toujours déjà symboliques, et l'allégoricien ne se soucie pas de leur rendre leur statut d'indices. Ce refus de la clôture interprétative distingue radicalement la méthode benjaminienne d'une sémiologie à la Barthes, dont les *Mythologies* se proposent, comme le *Livre des Passages*, de « dissoudre la mythologie dans l'espace de l'histoire »<sup>3</sup>. Mais le sens des « Passages » ne parvient jamais au « sens dégraissé » que Barthes fait surgir des images publicitaires : il cultive au contraire la disproportion entre l'abondance des formes et la discrétion du concept. Le sujet chez Benjamin est le lieu d'expérimentation d'une histoire collective, dont les syncopes et les symptômes scandent le temps de la recherche et de l'interprétation. Les principes formels du fragment, du collage de citations, de l'analogie, ou de l'allégorie reconduisent dans l'acte de lecture cette temporalité syncopée. Au point qu'il est difficile de résister à la tentation kaléidoscopique de reconfigurer infiniment ces figures dans de nouvelles constellations, de faire un montage du montage - à preuve le texte que vous êtes en train de lire. Du moins vous fait-il entendre les accents de la langue benjaminienne, langue où la théorie ne s'extrait jamais véritablement de l'image, et où « le montage littéraire » accède au rang de « méthode »<sup>4</sup>. Dans la « Préface épistémologique-critique » de *L'origine du drame baroque allemand*, ce texte « mosaïque » auquel l'Université allemande refusa d'accorder le statut d'habilitation, Benjamin faisait déjà de la « présentation » des idées la tâche du philosophe. C'est au philosophe de faire advenir la vérité, c'est-à-dire « l'autoprésentation du royaume des idées »<sup>5</sup>, non en s'abandonnant à une quelconque « intuition » ou « vision », mais par la pratique linguistique d'une « forme » qui traduise l'essence d'une réalité empirique. L'écriture tient lieu de médiation figurative entre le matériau et le concept, au sein d'une dialectique qui revendique son inachèvement. C'est la fameuse « dialectique à l'arrêt », que Benjamin n'a cessé d'opposer aux critiques émanant de l'Institut für Sozialforschung. Il s'agit d'arrêter le mouvement de l'interprétation avant qu'elle n'englobe entièrement les faits dans la totalisation de l'idée : « citer l'histoire », « appeler les choses par leur nom », céder à la « force invincible » des noms propres encore empreints du caractère sacré de la langue adamique.

Là réside la tension insoluble de l'épistémologie benjaminienne : qu'il soit possible de fixer dans l'écriture des traces, *en attendant* que la rédemption les transforme en preuves de leur origine. Qu'entre l'état paradisiaque du signe, où il était encore dispensé de la corvée de communiquer<sup>6</sup> et l'horizon de la

<sup>1</sup> *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 878

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 840

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 474

<sup>4</sup> « La méthode de ce travail : le montage littéraire », *Paris, capitale...*, *op. cit.*

<sup>5</sup> *Origine du drame baroque allemand*. Paris : Flammarion, 1985, p. 37

<sup>6</sup> Voir *Sur le langage en générale et sur le langage humain*, in *Œuvres I*. Paris : Gallimard, 2000.

rédemption, l'on puisse récupérer *au passage* les contenus d'une archéologie du dix-neuvième siècle. Il semble en tous cas qu'une méthode ne perde rien de sa valeur heuristique à être aussi éminemment « discutable ». On retrouve dans les propositions épistémologiques de Joëlle Le Marec l'idée que la méthode ne gagne pas à se dissoudre sans restes dans les résultats : : « Mon projet de faire entrer dans le champ de la méthode elle-même certaines pratiques de communication mobilisées par la recherche ne consiste en aucun cas à instrumentaliser ces pratiques de communication pour les transformer en nouvelles techniques (d'enquête, de conduite de la recherche, d'interprétation). Il s'agit en revanche de rendre explicites et discutables collectivement certaines pratiques de communication, dans la mesure où elles font partie de l'activité scientifique. »<sup>1</sup> Et je cède une dernière fois, à la faveur de cette ouverture, et *puisque j'y pense*, à la tentation du collage : « Dire quelque chose du caractère méthodologique de la rédaction même : tout ce à quoi on est en train de penser doit être à tout prix incorporé au travail dans lequel on est plongé. Soit que l'intensité de ce travail s'y manifeste, soit que les pensées aient par elles-mêmes, depuis les début, ce travail comme finalité. Cela vaut aussi pour le cas présent dans lequel il faut caractériser et préserver les intervalles de la réflexion, les écarts entre les parties les plus essentielles de ce travail, tournées avec une extrême intensité vers l'extérieur. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Joëlle Le Marec, *HDR, op. cit.*, p. 5

<sup>2</sup> *Paris, capitale...*, *op. cit.*, p. 473

# Industrie culturelle et marchés financiers : les mutations de l'entreprise de presse au XIX<sup>e</sup> siècle

Christian Pradié \*

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Les rapports entre la presse écrite et les marchés financiers connaissent des mutations importantes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'apparition d'entreprises de presse cotées en bourse est précoce et généralisée dans plusieurs pays. Elle conditionne l'utilisation de la publicité commerciale et contribue à faire reculer la presse d'opinion. On peut appuyer la théorie de l'industrie culturelle sur la prise en compte de cette financiarisation.

Le savoir historique est souvent négligé dans la perspective des études engagées en sciences de l'information et de la communication. La prise en compte des aspects économiques n'y est pas toujours suffisamment présente. Qui plus est, l'histoire économique est fréquemment absente des travaux se consacrant à l'analyse des institutions du champ de la culture, de l'information et de la communication.

Notre contribution porte en particulier sur le rôle des industries culturelles dans la constitution de l'espace public, en utilisant la connaissance de leur histoire économique pour aboutir à une meilleure définition de cet objet. La description du rôle qu'a pu jouer principalement la presse écrite dans l'archéologie de la sphère publique dans la société bourgeoise de l'Europe de l'époque moderne et contemporaine a été entreprise par Jürgen Habermas vers 1962. L'auteur associe les mutations de l'espace médiatique aux transformations de l'entreprise de presse sans toutefois pouvoir mener une étude complète du statut économique et juridique de ces moyens d'information et de communication. Il souligne que l'on assiste à une « *subversion du principe de publicité* » et par ailleurs, produit le constat d'une évolution « *qui conduit la presse d'opinion à se transformer en presse commercialisée sous la forme d'une entreprise* ». Cette évolution « s'amorce durant les années trente du XIX<sup>e</sup> siècle, et à peu près en même temps aux États-Unis, en France et en Angleterre »<sup>1</sup>.

Or, durant, cette période, l'Europe ainsi que les États-Unis d'Amérique connaissent une mutation profonde de leurs systèmes financiers. Le financement de l'activité économique des sociétés s'adapte aux possibilités d'appel à l'épargne publique. L'instauration d'une dépendance envers les marchés financiers de ces firmes cotées concerne une grande variété de catégories d'entreprises dont n'est pas exclu le domaine des moyens d'information.

---

\* <cpadié@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Jürgen Habermas, 1962 : 204 et 192. *L'Espace public*. Paris : Payot

Singulièrement en ce domaine, l'irruption d'un pouvoir financier transformé et affermi amène une suite d'effets dans les caractéristiques de l'activité des métiers de l'information et de la culture. La soumission aux impératifs de l'argent est de plus en plus amèrement contestée. La naissance d'un pôle capitaliste au sein du secteur des médias, qui doit plus aux innovations financières qu'aux influences techniques, entraîne une grande quantité de modifications, parmi lesquelles l'affaiblissement de la presse d'opinion.

### *Systèmes financiers en Europe et aux États-Unis et évolution des moyens d'information*

---

Un ensemble de travaux permet de dresser, dans une perspective comparatiste, l'étude de l'histoire de la propriété de l'édition et de la presse écrite. Pour la France, une succession d'époques apparaît, avec le primat de libraires dans la fabrication de feuilles périodiques durant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'association de gens de lettres durant le XVIII<sup>e</sup> siècle et la formation de sociétés *intuitus personae* à l'abord du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. En Angleterre, de telles sociétés réunissent au mitan du XVIII<sup>e</sup> siècle de vingt à trente personnes et il est de coutume que l'imprimeur dispose d'une part, qui lui donne, selon Michael Harris, « une position critique dans l'organisation »<sup>2</sup>. Dans les nouveaux États américains, au même moment, beaucoup d'imprimeurs sont éditeurs de journaux constituant une presse d'opinion et sont de même entreprises des associations financières.

Le principe d'association connaît un bouleversement dans l'ensemble de ces pays dans les décades allant de 1820 à 1840. Avec la constitution en France d'un marché des valeurs mobilières de placement, la financiarisation de l'économie française débute peu avant 1835, principalement par l'investissement dans les sociétés en commandite. En Angleterre et aux États-Unis les marchés de Londres, New York, ou encore de Philadelphie, sont concernés par la souscription de parts sociales dans des activités productives privées au cours du même intervalle<sup>3</sup>.

Le publiciste Louis Blanc date de trois à quatre ans après la révolution de 1830 un mouvement au sujet duquel il écrit que « rien de semblable ne s'était jamais vu dans notre pays » : « On se pressait, on se heurtait dans les avenues des banques. Prendre des actions sans les payer, les vendre, toucher des primes, faire fortune avec la hausse, telle était la folie universelle (...) »<sup>4</sup>. Le *Messenger des Chambres* du 14 juin 1836 décrit l'ampleur considérable prise par la vogue des sociétés : « Des sociétés innombrables sortent tous les jours de dessous terre (...). Je pourrais vous nommer les sociétés pour le balayage devant les maisons les sociétés pour l'éclairage au gaz ou à l'huile, les sociétés pour le ramonage des cheminées, les sociétés pour le nettoyage des

---

<sup>1</sup> Christian Pradié, 1997 : 438-441. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses. Voir aussi Christian Pradié, 1995. *La presse, le capitalisme et le lecteur. Contribution à l'histoire économique d'une industrie culturelle*. Thèse de doctorat de Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble III (« Stendhal »).

<sup>2</sup> Michael Harris, 1978 : 82-97 et 94. « The structure, ownership and control of the press, 1620-1780 ». In George Boyce et al. *Newspaper history. From the seventeenth century to the present day*. Sage Publications. Voir aussi Ivon Asquith, « The structure, ownership and control of the press, 1780-1855 », *op. cit.*, pp. 98-116.

<sup>3</sup> George D. Smith ; Richard Sylla, 1996 : 1209-1241. « Capital markets ». In *Encyclopedia of the United States in the Twentieth Century*. Charles Scribner's Sons, 4 vol.

<sup>4</sup> Louis Blanc, 1846 : 528. *Histoire de dix ans : 1830-1840*, vol. 4, 5 vol.



*pendules, les sociétés pour le sevrage des enfants (...). Nous serons pris dès le berceau par les sociétés ; il y aura les sociétés pour la dentition, et ainsi de suite jusqu'à la conscription ; on ne sera chargé que de la peine de naître, les sociétés prendront sur elles tout le reste ; et le jour arrivera, si même il n'est déjà arrivé, où dans cet immense chaos social au milieu duquel nous vivons, tout sera société excepté la société elle-même ».* Dans ce déferlement de sociétés cotées figurent, très tôt et dans des proportions élevées, les activités répondant au secteur de la presse écrite, notamment, mais aussi de l'édition de livres et des théâtres.

Dans le département de Paris, plus d'une commandite sur trois créée entre 1826 et 1833, à savoir 401 sur 1 106, est une affaire de presse périodique et dès 1833, 33 des 66 commandites enregistrées de l'année sont des journaux. Dans la cote publiée dans les premières revues financières, dont *L'Actionnaire* et *La Bourse*, apparues vers 1836, une partie importante des valeurs suivies sont des entreprises de presse : 34 pour 223 cotations pour le premier titre, 38 pour 260 cotations pour le deuxième<sup>1</sup>. L'Angleterre connaît un essor similaire et dès les années 1850 existent 70 «joint-stock companies» d'imprimerie, d'édition et de presse, 88 en 1862.

### *Les promesses de la presse à bon marché*

Le développement d'une contrainte financière sur la presse et le journalisme qui apparaît à la suite de ces transformations ne manque pas de susciter de vives dénonciations. Un anglais, William Lovett, décrit ce changement en 1838 : « *La presse, hebdomadaire et quotidienne, est la propriété de capitalistes qui ont hasardeusement conduit leurs entreprises en vertu de principes commerciaux, et avec le but qu'elles contribuent aux motifs d'intérêts personnels et financiers. C'est une cause profitable mais ce n'est pas une cause juste (...)* »<sup>2</sup>. De même, pour un français, Victor Calland, en 1846, « *c'est un fait honteux, (...) les feuilles publiques n'appartiennent plus aux écrivains, même médiocres, qui les rédigent, mais à des spéculateurs audacieux, à des banquiers cupides, à des marchands ignorants pour qui la direction du journal n'est qu'une entreprise de papier imprimé chaque nuit et livré chaque matin au public avec bénéfice, une industrie qui, comme les canaux et les chemins de fer, se cote à la bourse entre les sucres et les cafés* »<sup>3</sup>.

Les principes qui désormais s'appliquent à la gestion des entreprises de presse cotées en bourse sont exposées par l'administrateur de l'une de ces sociétés en 1837 : « *Fonder un journal, c'est chercher à conquérir une clientèle d'abonnés sympathisant avec l'esprit de ce journal, et y trouvant un avantage personnel et direct, c'est dépenser en partie, quelquefois en totalité, le fonds social afin de réaliser cette clientèle, plus ou moins nombreuse, plus ou moins probable, dont les tributs annuels constituent,*

<sup>1</sup> Christian Pradié, « La financiarisation des industries culturelles : l'émergence de la presse à la bourse de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Actes du Colloque « Histoire des industries culturelles »*, Université de Paris I (« Panthéon-Sorbonne »), 5-6 décembre 2001 (à paraître).

<sup>2</sup> « *The newspaper press, daily and weekly, is the property of capitalists who have embarked on the enterprise upon purely commercial principles, and with the purpose of making it contribute to their own personal and pecuniary interests. It is the course which is profitable, therefore, and not the course which is just* », cité par Alan Lee, 1979 : 49. *The Origin of the popular press, 1855-1914*. Croomheld.

<sup>3</sup> Victor Calland, 1846 : 14. *Du journalisme. Moyen infaillible pour le détruire ou le régénérer en trois mois sans révolution*.

*en échange du capital social ou la partie de ce capital absorbé, un revenu provenant du bénéfice des abonnements et des annonces* »<sup>1</sup>.

La financiarisation de la presse périodique au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se combine rapidement avec d'autres évolutions. Cette progression du journal vers un statut de valeur de placement financier pour l'épargnant est liée aux facteurs de développement de la place de la publicité commerciale dans son économie. Lorsque se créent dans les premiers mois de 1836, les projets de lancement, en France, de plusieurs quotidiens à bon marché, dont *Le Journal Général de France*, *La Renommée*, *Le Siècle* et *La Presse*, la perspective de collecter de fortes recettes en échange de l'insertion des annonces est utilisée comme un argument important pour prospector auprès du public les futurs souscripteurs de bons, au moyen de la publicité financière.

Un journaliste, Capo de Feuillide, dénonce particulièrement le fondement des visées d'Émile de Girardin, qui s'applique à populariser en France les principes de la « nouvelle presse ». L'entreprise est évidemment, selon lui, une spéculation : « *Pour lancer le journal à 40 francs, pour fasciner les actionnaires, amorcer les abonnés, les grands mots, qui à eux seuls, ont l'air de principes, (...) ont été cousus ensemble, jetés côte à côte, alignés et groupés pour faire à l'addition de la partie morale un total admirable de génie, aussi habilement que les chiffres l'avaient été pour faire à la partie matérielle un fort joli total de bénéfices* »<sup>2</sup>. Escompter une grande quantité d'annonces est une erreur, pour Capo de Feuillide, qui constate la faiblesse des résultats obtenus pour les quatre nouveaux journaux nouvellement et déplore surtout l'ambition sans scrupules de la nouvelle génération d'entrepreneurs.

L'analyse des origines spéculatives de la grande transformation de la presse vantée comme populaire est reprise par nombre de contemporains. Pour Charles de Rémusat, les années 1836 et 1837 représentent un « *temps, où l'annonce et la réclame aidant, on avait commencé à inventer des affaires vraies ou fausses pour créer des sociétés réelles ou supposées, afin de vendre des actions en hausse et d'en acheter en baisse. Girardin avait contribué pour sa part à ce nouveau système de Law transporté dans l'industrie privée ; la passion de montrer la puissance de la presse, telle qu'il l'avait conçue, entraînait pour autant que l'avidité du gain dans les entreprises suspectes qu'on lui a le plus reprochées. Mais enfin, le mouvement était donnée, et les appels à la crédulité cupide étaient devenus une branche importante de la composition des journaux* »<sup>3</sup>.

Pour Louis Blanc, le calcul avancé par Émile de Girardin annonce la « *révolution [qui] allait s'introduire dans le journalisme* » : « *Diminuer le prix des grands journaux quotidiens, accroître leur clientèle par l'appât du bon marché, et couvrir les pertes résultant du bas prix de l'abonnement, par l'augmentation du tribut qu'allaient payer à une publicité, devenue plus considérable toutes les industries qui se font annoncer à prix d'argent, tel était le plan d'Émile de Girardin* »<sup>4</sup>. Les changements engagés ont pour effet, selon Louis Blanc, de donner un autre objet à la presse : « *Ainsi, l'on venait proposer de changer en un trafic vulgaire ce qui est une magistrature, et presque un sacerdoce ; on venait proposer de rendre plus large la part faite jusqu'alors, dans les journaux, à une foule d'avis menteurs, de recommandations banales ou cyniques, et cela aux dépens de la place que réclament la philosophie,*

<sup>1</sup> *La Presse universelle*, numéro modèle, 1<sup>er</sup> juin 1837.

<sup>2</sup> Gabriel Capo de Feuillide, *Le Bon Sens*, 5 juillet 1836.

<sup>3</sup> Charles de Rémusat, 1959 (rééd.) : 214. *Mémoires de ma vie*, t. 2. Paris : Plon.

<sup>4</sup> Louis Blanc, 1846 : 59 ss. *Op. cit.*, vol. 5.

*l'histoire, les arts, la littérature, tout ce qui élève, en le charmant, l'esprit des hommes : le journalisme, en un mot, allait devenir le porte-voix de la spéculation ».*

Même s'il n'apparaît pas comme le facteur déclenchant cette révolution, le phénomène de la diffusion de la publicité commerciale dans la presse revêt un impact considérable. La promesse des flux de recettes résultant du commerce des réclames permet d'asseoir la proposition des entrepreneurs de la nouvelle presse et rend donc plus aisée la quête des fonds requis pour la formation du capital. Une fois l'exploitation lancée, les annonces peuvent constituer un appoint aux revenus des publications, de façon très significative vers la fin du siècle. La nouvelle formule permet enfin d'associer une large audience au contenu de cette catégorie de publications, ce qui contribue, en renforçant sa puissance économique, à doter la partie de la presse dépendant des marchés financiers d'une puissance intellectuelle et politique.

En effet, l'adjonction des revenus publicitaires dans la gestion de telles entreprises de presse complète les atouts dont dispose la presse de rapport – entendue comme la fraction de l'activité soumise à un objectif de rentabilité des apports – dans le jeu de la concurrence qui l'oppose à la presse d'opinion. En disposant des facultés d'appel aux marchés financiers pour élever ses actifs, la presse de rapport bénéficie tout d'abord d'un avantage primordial sur la catégorie des entreprises répondant à une propriété personnelle ou familiale. Ce pouvoir de domination financier est accru par un pouvoir économique, lorsque par le jeu de la concentration et des ententes, l'édition de presse vient à profiter d'un accès plus favorable aux sources des matériaux du travail journalistique et aux capacités de diffusion. Enfin, l'obtention d'audiences plus vastes dont peuvent disposer les titres de la presse de rapport face à la presse d'opinion permet de faciliter le concours apporté par les dépenses publicitaires des firmes produisant des annonces et permet de conférer un plus grand crédit aux intérêts intellectuels défendus par cette presse.

Aussi, en France tout comme en Angleterre et aux États-Unis, la presse d'opinion subit la concurrence farouche de la presse de rapport et vient à décliner dans les décades qui suivent. En Angleterre, selon les travaux d'Alan Lee, « *l'industrie de la presse écrite au XIX<sup>e</sup> siècle est établie sur les bases de la propriété familiale, et les firmes familiales continuent d'être une forme privilégiée par la suite, bien que, en allant vers la fin du siècle, il devient usuel d'adopter la forme d'une société par actions cotée en bourse. De telles sociétés apparaissent au cours des années 1840. Au cours des années 1850, des groupes de presse sont formés et, au cours des années 1880, des accords et des groupements d'intérêt sont conclus entre ces firmes. Au tournant du siècle, les bases de l'"amalgamated press" sont jetées* »<sup>1</sup>. Dès 1860, le nombre des journaux à bon marché – les « cheap papers » – avoisine la moitié des journaux publiés dans les îles du Royaume-Uni et leur multiplication rapide entraîne le déclin de la presse « at full price ». Une forte concentration s'instaure qui bénéficie notamment au *Times*, dont la diffusion atteint dès 1851 une quantité triple de celles des autres quotidiens londoniens du matin. Aux États-Unis, après le *New York Sun* et le *New York Herald*, apparus vers 1835, naît un nombre considérable de journaux à « six cents », dont le *New York Tribune*, le *Boston Times*, le *Philadelphia Public Ledger*, le *Baltimore Sun*, etc. Les journaux

<sup>1</sup> Alan Lee, *op. cit.*, p. 79. « *It was already noted that the 19th century newspaper industry was built upon the basis of the family business, and family firms long continued to be favoured form of organisation, although toward the end of the century, it became usual to adopt at least the form of a joint-stock company. These companies had begun to emerge in the 1840's. By the 1850's "chains" of newspapers were to be found, and by the 1880's "syndicates" and corporations. At the turn of the century, the foundations of the "amalgamated" press had been laid.* »

d'opinion perdent de leur importance, tandis que les titres de la presse à bon marché développent de nouvelles chroniques pour relater les événements liés à la criminalité, aux affaires judiciaires, aux histoires anecdotiques ou excentriques, et selon David L. Jamison, « *même aux histoires d'animaux* »<sup>1</sup>. En 1897, un journaliste déplore qu'aux États-Unis, « *la magnitude des opérations financières dans le secteur de la presse est en train de mettre à bas le journalisme* »<sup>2</sup>.

Il apparaît donc qu'avec l'apparition de conditions financières nouvelles se développe, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les économies développées, un statut nouveau de l'entreprise de presse, qui influencera par la suite les choix d'organisation d'autres moyens d'information et de communication dont les médias audiovisuels. Les activités du domaine de la culture, de l'information et de la communication vont évoluer en se trouvant partagées en des univers hétérogènes, où jouent les clivages suscités par l'expansion en leur sein de l'industrie culturelle. Le concept d'industrie culturelle nous apparaît dépendre en particulier des caractères nés de ce mouvement de financiarisation. Le cadre de l'organisation de l'espace public va se trouver affecté très directement par le développement d'un capitalisme médiatique et culturel. Particulièrement, l'amenuisement de l'importance de la presse d'opinion a pour effet de modifier les conditions de la construction de l'espace public auquel est assigné le rôle moderne de puissance d'édification collective et publique de la raison, en s'appuyant sur un espace médiatique pluraliste.

---

<sup>1</sup> David L. Jamison, 2001 : 418-426 et 420. « Newspapers and the press ». *Encyclopedia of the United States in the nineteenth century*, Charles Scribner's Sons, 3 vol.

<sup>2</sup> Cité par David L. Jamison, 2001 : 426. *Op. cit.* « The magnitude of financial operations of the newspaper is turning journalism upside down ».

# À propos de la dynamique des TIC (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : entre histoire et modèle

Pascal Robert \*

Université d'Aix-Marseille II (« Méditerranée »)

L'histoire des TIC n'est pas seulement à faire, mais à penser. C'est dire qu'elle doit être également un moment de réflexion sur ce que « faire de l'histoire » signifie dans le cadre des SIC. Cette contribution s'engage dans cette voie en proposant l'esquisse d'un modèle de la dynamique des TIC aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Modèle dit de la convergence qui essaie de s'affranchir du piège de la linéarité et surtout de conjuguer l'hétérogénéité des différentes techniques avec la reconnaissance de leur équivalence, sans quoi elles se révèlent impensables.

On ne peut penser de manière critique cette « société de l'information » dans laquelle nous serions jetés et moins encore son foisonnement technique sans s'extraire du tourbillon de l'actualité : c'est pourquoi il convient de réhabiliter la perspective historique. Elle permet, en effet, de relativiser les choses, de leur redonner leur épaisseur temporelle, de ne pas les croire tombées du ciel, etc. Bref, elle constitue une réponse indispensable à une certaine idéologie de la communication. Pour autant il ne s'agit pas ici de jouer à l'historien et de broser un tableau historique des TIC<sup>1</sup>, mais d'ouvrir une perspective qui se veut avant tout théorique – proposer (l'esquisse d') un modèle d'intelligibilité de la dynamique des TIC depuis deux siècles<sup>2</sup>. Un modèle qui s'appuie d'abord sur une critique de la linéarité qui caractérise encore trop souvent la production historique, pour ensuite présenter ses propres principes, avant de s'interroger sur la spécificité du contexte politico-économique qui conditionne le développement des TIC et de conclure sur les apports de la démarche.

## *1. Critique de la linéarité*

L'histoire – même celle que l'on a qualifiée de nouvelle – reste quasiment toujours piégée par la linéarité, par la succession : elle tend à suivre comme inévitablement la raison d'un fil qu'il faudrait et suffirait de remonter pour rendre compte de l'objet de l'enquête. L'histoire des techniques, parente relativement pauvre il est vrai, a cherché avec le brillant travail d'un B. Gille notamment à s'extraire de ce carcan : entre l'histoire, qui s'écoule tel un flux, et

---

\* <robert@iut.univ-aix.fr>

<sup>1</sup> Par TIC il convient d'entendre d'abord informatique et télécommunications, mais la thèse ici présentée n'est en rien incompatible avec l'audiovisuel comme techniques d'information-communication.

<sup>2</sup> Nous poursuivons et complétons ainsi un travail engagé dans (Robert 1994a) et (Robert 1996).

la structure qui fixe et fige, Gille (1978) glisse le système, qui montre les interactions. Mais à y regarder de plus près son modèle reste néanmoins dépendant de la linéarité : car s'il raisonne en terme de grappe d'innovations et souligne sur l'exemple de la première révolution industrielle les interdépendances qu'entretiennent la machine à vapeur (comme pompe ou propulseur), l'énergie fossile (mine et charbon), la métallurgie, le chemin de fer (logistique de distribution), le textile (produit industrialisé) et la bourse (pourvoyeuse de capitaux), il n'empêche que son approche reste encadrée par une double logique de la linéarité puisqu'en amont il pense en terme de filière (comme « *suite d'ensembles techniques destinés à fournir le produit désiré* », p. 16) et qu'en aval il présente deux modèles du progrès technique – progrès-invention-innovation (plutôt technique) et invention-innovation-croissance (plutôt économique) – qui, malgré l'idée selon laquelle « le terme médian » (l'invention dans le premier, l'innovation pour le second) subit les pressions des deux autres, restent globalement dominés par la linéarité.

Or, l'innovation, dont on parle volontiers comme d'un flux parce qu'il est censé tout emporter sur son passage, soit balaye l'histoire, soit l'oriente ou plus encore lui substitue la raison de sa propre dynamique : l'histoire ne serait plus à écrire, mais à vivre comme l'inexorable procession accélérée des nouveautés techniques. L'idéologie technicienne pose au fond l'identité de la technique à la linéarité, à la succession et par là même l'inutilité de l'histoire comme questionnement pertinent ou l'évidence de la ligne de plus grande pente d'une histoire toujours déjà écrite.

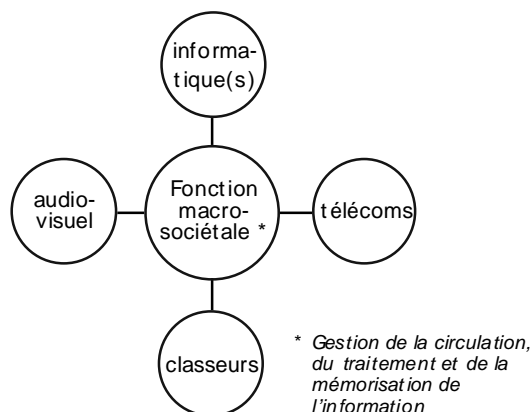
L'histoire des TIC sacrifie bien souvent à une sorte de litanie des différentes techniques. Dans le domaine des télécoms, on « constate » volontiers qu'au télégraphe succède le téléphone, puis la radio, le satellite, le Minitel, les réseaux numériques et les mobiles. Les historiens de l'informatique restent gênés par l'apparente régression technique en quoi consisterait la mécanographie, saisie entre les deux génies de Babbage et de von Neumann : ils retrouvent néanmoins la linéarité en qualifiant la mécanographie de simple « *pont* » (Augarten, 1984) qui en vient ainsi à les relier sur le mode déprécié du malgré tout !

Nous voudrions sortir radicalement de cette linéarité. Ce qui exige un autre modèle du temps que celui qui gouverne classiquement les travaux d'historiens. C'est pourquoi nous nous proposons d'emprunter au philosophe et singulièrement à M. Serres lorsqu'il souligne que « *le temps ne coule pas toujours selon une ligne (...) ni selon un plan, mais selon une variété extraordinairement complexe, comme s'il montrait des points d'arrêt, des ruptures, des puits, des cheminées d'accélération foudroyante, des déchirures, des lacunes, le tout ensemençé aléatoirement, au moins dans un désordre visible. (...) [Il existe] donc, dans la culture, des choses que la ligne faisait apparaître très éloignées et qui sont en fait rapprochées ou des choses au contraire très rapprochées qui en fait sont éloignées...* » (Serres, 1992 ; nous soulignons). Doutons que cette vision puisse être appliquée telle quelle en l'état actuel des choses ; mais elle peut néanmoins constituer une légitime source d'inspiration susceptible d'orienter la perspective globale que nous cherchons à élaborer.

## 2. Le modèle de la convergence

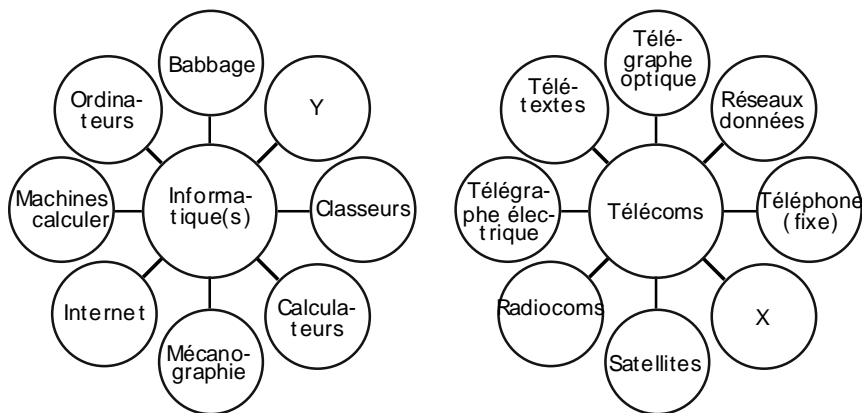
C'est pourquoi nous proposons un modèle que nous qualifions de la *convergence* au sein duquel les diverses TIC émergent et s'imposent (ou non ou parfois minoritairement) comme *réponses à une fonction macro-sociétale de gestion du et par le traitement, la mémorisation et la circulation de l'information*. Comme les rayons

d'une roue, elles sont toutes à même distance du moyeu et d'elles-mêmes : ce qui permet de reconnaître à la fois les différences (techno-sociologiques) et l'équivalence (relativement à cette fonction). Un modèle dont on peut offrir une première représentation au travers du schéma suivant :



Par classeurs il convient d'entendre l'ensemble des outils de collecte, classement, rangement, étiquetage d'objets ou de documents à l'instar des bibliothèques et des musées ; nous proposons – dans le schéma (de gauche) qui suit – que ceux qui traitent spécifiquement de l'information – comme les armoires de bureau, les machines de Guillaudé (Heilmann, 1991), etc. – soient réintroduits dans l'histoire de l'informatique <sup>1</sup>.

Lorsque l'on « zoome » sur les deux composantes informatique(s) et télécommunications on obtient alors les deux figures suivantes (qui, à l'image d'ailleurs de la précédente, doivent être considérées comme des propositions ouvertes à la discussion).



- les mots informatique(s) et télécommunications, au centre, doivent d'abord être compris comme deux réponses possibles à la fonction macro-sociétale

<sup>1</sup> Où nous empruntons une voie ouverte à sa manière par F. Dagognet voilà plus de... vingt ans ! (Dagognet 1979).

de gestion du traitement, de la mémorisation et de la circulation de l'information ;

- d'autre part il convient d'interpréter le voisinage physique des différentes « bulles » non pas comme l'expression d'une proximité technique, pas plus qu'elle ne vise à rendre compte d'une relation de succession ou d'héritage (et moins encore, par définition, d'une hiérarchie), mais bien comme la construction d'un espace où se distribue à la fois l'hétérogénéité (c'est pourquoi les différentes technologies peuvent paraître « mélangées ») et l'équivalence (non pas deux à deux, mais à l'aune commune de la fonction macro-sociétale).
- les X et Y ouvrent sur l'insertion possible à l'avenir d'autres technologies non répertoriées en l'état actuel des choses – le modèle n'est donc pas fermé.

La fonction de traitement / mémorisation / circulation de l'information existe potentiellement dans toutes les sociétés, mais celles-ci ne l'actualisent pas forcément au même niveau d'intensité et lui apportent des réponses différentes (dans les techniques et les modes d'organisation mobilisés) : ainsi cette fonction a très bien été remplie par le recours à l'écriture (elle-même portée par différents supports dans différentes sociétés), qui permet d'enregistrer, de traiter (cf. les listes par exemple) et de faire circuler l'information (ce qui signifie que le premier schéma n'est essentiellement valable que pour notre société).

Si cette fonction existe potentiellement partout, la question devient : pourquoi est-elle aussi sensible en cette fin du XVIII<sup>e</sup> – début du XIX<sup>e</sup> siècle, moment inaugural du développement des TIC, avec la naissance du télégraphe optique de Chappe ? Ce qui exige de revenir au contexte global dans lequel naissent les TIC – un contexte qu'elles participeront à leur tour à faire évoluer dès lors qu'elles auront occupé certains points critiques et/ou atteint une certaine densité. Ce contexte renvoie à deux dimensions : l'une politique et l'autre économico-gestionnaire – à la fois distinctes et liées.

### *3. Les deux révolutions*

---

Il convient, en effet, pour comprendre le développement de ces TIC, de s'attacher d'abord au mouvement de détranscendantalisation qui travaille les sociétés occidentales dès avant le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui renouvelle considérablement la question de la représentation (Reynié, 1998). Car, en effet, la détranscendantalisation ouvre sur un nouveau type de société qui ne s'articule plus à un schéma supposé donné par et ordonné à la clé de voûte divine, mais qui doit s'inventer elle-même, se produire, et donc produire les catégories légitimes à travers lesquelles elle est susceptible de se penser (travail éminemment politique et potentiellement conflictuel). Cette démocratie du nombre (du grand nombre) qui se cherche (et que l'État-Nation français n'institutionnalise qu'avec la Troisième république après un siècle de soubresauts et de violences politiques) doit donc élaborer les outils de sa propre connaissance et d'institution de son espace propre : des outils de représentation, des outils qui soit donnent à voir la société à elle-même par le truchement d'un dispositif de focalisation (la presse et plus globalement les médias, l'instance parlementaire, l'instrument statistique et ses moyens de comptage et/ou de traitement de l'information), soit branchent directement tout ou partie de la société sur elle-même (les télécommunications, avec d'abord le télégraphe et le téléphone). Il faut donc



penser les TIC au sein de cet *éco-système représentationnel*<sup>1</sup>. Le meilleur exemple n'est-il pas offert par l'émergence de la mécanographie d'H. Hollerith à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Car la mise au point de cette technique de traitement de l'information est directement liée à cette exigence politique, inscrite dans la constitution américaine, d'effectuer un recensement décennal de la population de l'Union : en effet, l'évolution migratoire et naturelle de cette population était telle que les images statistiques produites avec un retard de plus en plus considérable au fil des recensements étaient de plus en plus décalées par rapport à son état réel. La situation en 1890 devenait singulièrement préoccupante puisque le dépouillement du précédent recensement ne serait pas terminé avant que l'on engage le prochain chantier ! Le gouvernement américain a ainsi organisé un concours afin de trouver une méthode plus efficace : les machines électromécaniques d'Hollerith l'emportent facilement devant des propositions peu technicisées. Où tous les fils se nouent : politique, statistique, technique au service de la question de la *représentation de la société par elle-même*.

Mais les TIC ne sont pas les filles de la seule sphère politique. En effet, cette même période voit progressivement se développer l'économie-monde européenne (Braudel, 1979) : sur le plan interne par l'intensification de ses relations, puis sur le plan externe par un mouvement (l'impérialisme politico-économique) qui tend à la confondre avec le système-monde lui-même. La révolution industrielle bouleverse l'économie d'une Grande-Bretagne qui saura bientôt s'emparer du monde, avant d'affecter les autres pays européens puis les États-Unis. Cette révolution industrielle pose rapidement des problèmes de gestion particulièrement sensibles : là encore il s'agit d'une question de représentation si l'on veut, en tout cas de connaissance explicite de ce qui se passe et qui dépasse les capacités propres du chef d'entreprise à tout savoir : comment « tout savoir », justement, de ce qui arrive dans une vaste mine, un grand établissement sidérurgique, un important réseau de chemin de fer ? Problème de gestion du nombre là encore, du grand nombre de produits, de mouvements (de wagons par exemples) ou d'hommes. Le patron ne peut être partout à la fois ; mais l'information si (ou presque ; ainsi que l'encadrement) : c'est pourquoi on en vient à développer de véritables outils de gestion qui mémorisent et traitent l'information collectée. Ainsi, le télégraphe électrique croît-il au sein des emprises de chemin de fer et ce n'est pas par hasard qu'un Babbage s'investit à la fois dans la conception-fabrication (coûteuse et inachevée) de machines à calculer et publie en 1832 une « Économie des manufactures » !

La question du grand nombre (politique ou économique-gestionnaire) exerce en quelque sorte une pression de plus en plus considérable sur la sensibilité de la société à la fonction macro-sociétale de traitement / mémorisation et circulation de l'information au XIX<sup>e</sup> siècle et suscite cette « nécessité » (toute relative à ce type de société que l'on invente) de lui apporter de nouvelles réponses, de nouveaux outils – les TIC.

#### *4. Relativisation, décalages et renversements*

Les machines d'Hollerith restent techniquement en retrait par rapport aux fabuleux projets de Babbage, mais elles fonctionnent – et se diffusent rapidement : autrement dit, conceptuellement et matériellement beaucoup moins

---

<sup>1</sup> Qui s'inspire et se démarque à la fois de la stimulante et néanmoins critiquable synthèse de J. Beniger (Beniger 1986).

ambitieuses, elles remplissent cependant pleinement cette fonction macro-sociétale de gestion du/par le traitement, la mémorisation (et agrégée) la circulation de l'information. Si l'on pense en terme de « génie », celui de Babbage rejoint celui de von Neumann et éclipse la solution mécanographique, comme elle renvoie dans les limbes le développement des classeurs<sup>1</sup> qui vont rapidement envahir les bureaux des entreprises et des administrations. Si l'on pense calcul scientifique ou simulation du cerveau on oublie le calcul gestionnaire – à la base de la fortune de NCR par exemple – qui pèse considérablement plus sur nos sociétés dès le XIX<sup>e</sup> siècle dans l'entreprise (et déjà les plus petites, singulièrement commerciales) comme dans les administrations que les nécessités du calcul astronomique ! Si l'on ne pense que communication alors on s'empêche de comprendre le rôle gestionnaire fondamental du télégraphe électrique dès le XIX<sup>e</sup> siècle, et l'on accepte de faire l'impasse sur la dimension logistique de toute gestion : avant même de traiter l'information, il faut la récolter, la faire remonter du terrain jusqu'au bureau – et ultérieurement la diffuser de manière plus ou moins large dans l'entreprise ou l'administration. Il convient donc de penser *techno-gestion* plus que techno-science si l'on veut comprendre les cheminements du développement de l'informatique (au sens large que nous proposons ici même) et des télécommunications.

La double pression, politique et économique-gestionnaire, renforcée encore au moment des grandes guerres, rend ainsi singulièrement sensible la fonction de circulation / mémorisation et traitement de l'information, à une échelle véritablement macro-sociétale : si sensible qu'elle engendre une réponse nouvelle – radicalement nouvelle puisqu'aucune autre société n'avait inventé des technologies telles que nos différentes TIC. Cette réponse s'exprime à travers *une opération d'automatisation de cette fonction, déclinée sous des formes technologiques différentes*. On automatise ainsi le traitement de l'information, mais aussi la transmission de l'information (dès le télégraphe Chappe), le calcul, et l'écriture elle-même (avec la machine à écrire), etc. Une automatisation qui substitue à un couplage entre l'information et son transport ou son traitement physique par manipulation humaine (la poste à cheval ou les armées de calculateurs humains mobilisés pour le calcul de tables – de mortalité ou nautique) un couplage, nouveau, au sein même d'un système technique dont l'intégration, la concrétisation au sens de Simondon (1958), requiert de moins en moins l'intervention humaine. Alors qu'avec la première mécanographie, par exemple, à chaque fonction correspond une machine spécifique (trieuse, compteuse, etc.) les machines de l'entre-deux-guerres tendent à intégrer de plus en plus ces mêmes fonctions au sein d'une même machine ; et même si aujourd'hui encore l'imprimante reste physiquement distincte de l'ordinateur, elle est néanmoins directement gérée par lui et commandée à partir de son écran.

La logique de la succession tend à positionner les techniques de telle manière qu'il est singulièrement difficile de ne pas supposer quelque part que la mécanographie est ou n'est pas l'ancêtre de l'ordinateur ou que le télégraphe électrique est ou n'est pas l'ancêtre du téléphone : or, là n'est pas la question – tout au plus, si l'on tient à tout prix à conserver une logique de la causalité peut-on avec profit penser dans les termes proposés par P. Roqueplo : « *s'il y a causalité, c'est entre une technique donnée et les conditions d'émergence des techniques ultérieures. La causalité joue non pas sur l'émergence de cette technique ultérieure, mais sur les conditions de cette émergence* » (1990, p. 415). En revanche le modèle de la

---

<sup>1</sup> Outils automatisés mais non machinisés ; ils sont automatisés, en effet, de la même manière que l'est le piège (Breton 1987), sauf qu'ils ne capturent pas des animaux, mais bien le document au filet de leur classement prédéfini.

convergence montre que ces différentes techniques répondent toutes, à leur manière, avec leurs moyens (c'est-à-dire aussi ceux de leur époque) à une même question, quand même celle-ci ne se présente pas forcément dans le même état (ce que la remarque de Roqueplo explique d'ailleurs très bien). *Elles sont proches de cette capacité à apporter une réponse pertinente à un « même » problème ou plutôt à la déclinaison des différentes figures qui l'incarnent à différentes époques et au sein de différents espaces, malgré des concrétisations techniques, matérielles et logicielles parfois très éloignées!* Chaque projet, chaque technologie est une réponse possible, qui s'actualise plus ou moins facilement et rapidement selon les réseaux hétérogènes qui les portent, pour parler sur le mode de la sociologie des techniques latouro-callonienne (Latour, 1992).

Au total ce modèle de la convergence essaye d'éviter à la fois l'écueil de la structure qui tend à figer les choses, les saisir dans une sorte d'immobilité et l'histoire qui ne connaît que le flux des transformations successives que l'on s'épuise à remonter jusqu'à une bien improbable origine : il s'agit de concilier la stabilité du modèle théorique global avec les fluctuations de l'histoire locale. Autrement dit, le modèle ne nie pas l'histoire, il la recadre au service – espérons-nous – du développement des Sciences de l'information et de la communication.

## Bibliographie

- Augarten, Stan, 1984. *Bit by bit, an illustrated history of computer*. New York : Ticknor and Fields.
- Beniger, James, 1986. *The control revolution*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Braudel, Fernand, 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 volumes. Paris : Armand Colin.
- Breton, Philippe, 1987. *Histoire de l'informatique*. Paris : La découverte.
- Dagognet, François, 1979. *Mémoire pour l'avenir*. Paris : Vrin.
- Gille, Bertrand, 1978. *Histoire des techniques*. Paris : Gallimard.
- Heilmann, Éric, 1991. *Des herbiers aux fichiers informatiques : l'évolution du traitement de l'information dans la police*. Strasbourg : Thèse.
- Latour, Bruno, 1992. *Aramis*. Paris : La découverte.
- Reynié, Dominique, 1998. *Le triomphe de l'opinion publique*. Paris : Odile Jacob.
- Robert, Pascal, 1994a. « L'informatique et son histoire : renverser la perspective ? ». *Terminal*. N° 66. Paris : L'Harmattan.
- Robert, Pascal, 1994b. *L'impensé informatique, au miroir du quotidien Le Monde, 1972-1980*; Thèse, sous la direction de P. Breton. Paris : Université de Paris I (« Panthéon-Sorbonne »); disponible en texte intégral à : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/robert/robert.html>.
- Robert, Pascal, 1996. « Le paradoxe de la simultanéité, hypothèse sur le cadre d'interprétation de l'histoire des technologies de l'information et de la communication (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) ». *Médiaspouvoirs*. N° 42. Paris : La découverte.
- Roqueplo, Philippe, 1990. « Les avatars de la communication du fait de la technique ». In Sfez et Coullée (dir.), *Technologie et symbolique de la communication*. Grenoble : PUG.
- Serres, Michel, 1992. *Éclaircissements*. Paris : François-Bourin.
- Simondon, Gilbert, 1958. *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris : Aubier.

# Nécessité et problèmes d'une histoire des communications

Catherine Saouter \*

Université du Québec à Montréal

Cette communication est positionnée en réaction à l'idée qu'il va de soi que pour faire des recherches en information et communication il convient de saisir des objets d'actualité. Une telle évidence peut et doit être remise en question afin de dégager un espace nécessaire et indispensable à l'étude des dimensions historiques du champ des communications. En effet, fréquemment, en éludant l'histoire, le chercheur restreint la validité de ses travaux en surdéterminant ses cadres de références pour compenser une connaissance parcelaire ou même déficiente de son objet. Outre les attitudes à remettre en question dans le champ de la recherche en communication et information, se posent différents problèmes inhérents à la discipline historique elle-même comme, par exemple, l'absence d'investigations systématiques dans un champ des communications circonscrit comme tel ; encore, le recours privilégié sinon exclusif à la source écrite ce qui, dans le domaine des communications, est un véritable non sens. Une histoire des communications reste donc à faire et nous proposons d'en discuter quelques problèmes : description du champ visé par la démarche historique, sources écrites et audio-visuelles, périodisation, paramètres spatio-temporels, compilation historiographique.

## *I. Problèmes*

Cette communication est positionnée en réaction à l'idée qu'*il va de soi que pour faire des recherches en information et communication il convient de saisir des objets d'actualité*. Si, certainement, cette évidence paraît telle à une large part des chercheurs, elle peut et doit pourtant être remise en question afin de dégager un espace nécessaire et indispensable à l'étude des dimensions historiques du champ des communications. La faible part des études historiques et le dédain ouvert que certains chercheurs en communication manifestent à son endroit semblent régulièrement dus, entre autres, à une soumission épistémologique ou, encore, à une forme d'opportunisme conjoncturel. Cet opportunisme se manifeste, par exemple, dans la relation entre les projets de recherche et l'agenda financier et politique des institutions et organismes dispensateurs de subventions. Cette relation, particulièrement forte dans le contexte nord-américain, place le chercheur à la remorque de l'agenda de l'actualité et, pour faire court, des thèmes à la mode. La soumission épistémologique désigne un état de fait du champ de la communication et de l'information : il a offert et offre toujours un terrain privilégié sur lequel s'engouffrent les investigations sociologiques. Cet état de fait profite d'un lieu commun qui a voulu – et veut

---

\* <saouter.catherine@uqam.ca>

encore – que la sociologie soit à l'époque contemporaine ce que l'histoire est aux époques antérieures.

Dans un cas comme dans l'autre, la place pour la démarche historique est sérieusement compromise, sinon même condamnée d'avance. Or, en éludant l'histoire, le chercheur se place dans une posture intellectuelle précaire et compromet la validité de ses propositions. En effet, si, à titre de citoyen, le chercheur peut sans problème exercer sa rhétorique sur les tribunes qui lui sont offertes, à titre d'expert, il restreint la validité de ses travaux en surdéterminant ses cadres de références pour compenser une connaissance parcellaire ou même déficiente de son objet. On pourra étayer ce constat avec des exemples tels le discours de la recherche sur la télévision, longtemps annoncée comme un outil du totalitarisme quand elle a plutôt servi un fléchissement démagogique de la démocratie.

Encore, plus près de nos us et coutumes universitaires, on pourra pointer la notoriété accordée aux travaux du regretté Pierre Bourdieu sur la photographie et montrer que *Un art moyen* (1966) est probablement un ouvrage sur la sociologie mais certainement pas sur la photographie. En se saisissant à l'envi des objets de l'actualité, le rythme de la recherche fait preuve d'un mimétisme peu ou jamais interpellé : celui du rythme de l'actualité elle-même, pour laquelle un événement chasse l'autre. Pour nous aussi, un objet d'étude chasse l'autre. Après d'innombrables études sur la télévision voici venue l'ère des innombrables études sur les impacts de nouvelles technologies. Devant tant de synchronie, la seule forme de distanciation possible – ou de légitimation – est alors fournie par nos fameux cadres de références qui, probablement, apportent quelques éclairages – l'histoire le confirmera, c'est le cas de le dire... – mais, qui, en toute certitude, font fleurir de chatoyants néologismes tels barthésien, deriddien, bourdeusien, et tout ce que l'on n'osera pas citer, d'ores et déjà stigmatisé par deux auteurs de joyeuse mémoire, dans ce qu'ils appelèrent *Les impostures intellectuelles* (Alan D. Sokal et Jean Bricmont, 1997). La recherche commanditée peut fort bien être centrée sur l'objet d'actualité : elle est même un moyen fort louable pour le chercheur de participer, par son expertise, à la dynamique sociale, culturelle ou économique. Mais la recherche fondamentale, celle qui nourrit non seulement la transmission essentielle des savoirs de génération en génération, mais aussi la réflexion critique que la société s'adresse à elle-même, ne peut faire l'impasse de la mise en perspective historique, ce que John Saul a souligné avec justesse dans *Les bâtards de Voltaire* (1993) :

*Nous avons adopté l'approche analytique avec un enthousiasme tel que les contreponds possibles – une perspective linéaire de l'histoire par exemple – sont devenus caducs et ont été jeté aux oubliettes. Ce n'est pas du tout ce qu'avaient prévu Jefferson et les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'analyse avait pour but de débusquer les erreurs et la superstition. Mais des références claires et pratiques à l'expérience du passé constituaient la base sur laquelle l'homme rationnel devait fonder son examen abstrait (p. 147).*

À cette propension marquée pour la synchronie, manque l'attention nécessaire à la diachronie, pour ne pas dire à l'histoire. Deux cas médiatiques jumeaux illustrent les conséquences de ce déséquilibre. Le premier a concerné, au Québec, la diffusion d'un long documentaire sur la participation du Canada à la Deuxième guerre mondiale, *The Valor and the Horror. La bravoure et le mépris*, réalisé en 1992 par Brian et Terence McKenna. Ni la communauté médiatique, ni la communauté intellectuelle n'ont eu de réaction décisive devant cette production manifestement révisionniste. La controverse a été soulevée par...

les anciens combattants, qui ne sont certainement pas des leaders d'opinion du Québec contemporain. Dix ans, plus tard, nous assistons à un phénomène semblable avec *Amen* de Costa-Gavras, dont la remise en question, en France au moins, est l'œuvre de groupes laïques chrétiens. Quel expert en communication ou en information détient-il actuellement le savoir nécessaire sur la période 1939-1945, sur le pontificat de Pie XII et sur la cinématographie pour émettre autre chose qu'une opinion de citoyen ? Pour ma part, c'est précisément l'étude du cas du documentaire *La bravoure et le mépris* qui m'a convaincue de l'ampleur de la distortion entre démarche analytique et perspective historique, tant au sein de la société que de la recherche universitaire, au point de réorienter complètement mes démarches de recherche.

Cependant, au-delà des attitudes à remettre en question dans le champ de la recherche en communication et en information, se posent différents problèmes inhérents à la discipline historique elle-même. Le premier est l'absence à proprement parler d'une histoire des communications. Si les historiens nous ont familiarisés avec une histoire des mentalités ou des idées, plus récemment, ils entreprennent de définir une histoire culturelle, dont la défense est illustrée par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (1997) dans les termes suivants :

*L'histoire culturelle est celle qui assigne l'étude des formes de représentation du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier – nationale ou régionale, sociale ou politique – et qui en analyse la gestation, l'expression et la transmission. Comment les groupes humains représentent-ils et se représentent-ils le monde qui les entourent ? (p. 16).*

Cette définition, dans le texte dont elle est extraite, est suivie par la proposition de quatre *massifs d'études* – termes employés par Jean-Pierre Rioux – parmi lesquels *l'histoire des médiations et des médiateurs* et *l'histoire des signes et des symboles exhibés*. Nous devons déduire de l'expression *diffusion instituée de savoirs et d'information*, que l'auteur, aux côtés des instituteurs, des rites religieux et autres manifestations sportives, indique implicitement médias de communication ou médias de masse dans une liste possible des médiateurs et des médiations. L'histoire des signes, quant à elle, pourra se faire *en étudiant les textes et les œuvres de création* : aucune mention spécifique des médias.

Une histoire des communications ne peut être réduite à une histoire des médias, mais ils sont faciles à circonscrire et ils sont le support par excellence de ces représentations du monde que se donnent les groupes humains. Ils ne sont pourtant pas spontanément nommés par l'historien. À sa décharge, il faut immédiatement constater que cet ouvrage *Pour une histoire culturelle* – qu'il co-dirige – donne une place à Jean-Noël Jannoney qui titre : *Audio-visuel, le devoir de s'en mêler* (p. 147-163) et annonce, dès la première ligne :

*Les initiateurs de ce livre me demandent de retracer le récit d'un long effort pour faire admettre par l'historiographie universitaire l'intérêt qui s'attache à l'étude des médias audiovisuels (p. 147). [...] Aucun doute : notre discipline se priverait d'une source essentielle pour la compréhension de notre siècle si elle continuait de négliger ce domaine, et de l'abandonner à la seule curiosité des sociologues et des politistes. (p. 148).*

Cinq ans plus tard, un commentaire de la revue *L'histoire* (n° 265, 2002, p. 84) laisse constater que les choses ont peu progressé : L'histoire dite « culturelle » fraye peu à peu sa voie. S'agit-il de l'histoire des représentations collectives ? Des créations de l'esprit ? Des moyens de diffusion ? Des pratiques ? Des réceptions ? Tout cela à la fois sans doute. Difficultés et réticences du côté des historiens, indifférence du côté des chercheurs en communications : le travail, décidément, reste à faire.

Le second problème soulevé par la discipline historique, est son recours privilégié sinon exclusif à la source écrite, ce qui, en communication, est un non sens. L'image comme source doit pourtant être prise en compte au premier chef – sans parler de l'audiographie à partir du XX<sup>e</sup> siècle – et le seul recours reste alors la discipline de l'histoire de l'art. Or, cette discipline – davantage du côté continental que du côté anglo-saxon, doit-on préciser – impose une exploration transversale et souvent titanesque au chercheur, notre propre épistémologie ne s'intéressant au style et à l'esthétique que de façon résiduelle. Une simple illustration de cette réalité : une monographie en histoire de l'art sur Robert Capa ou Cecil Beaton publiera leurs clichés comme des tableaux ; jamais ne sera reproduite la page du journal ou du magazine qui a rendu leur diffusion possible et qui, ce faisant, a participé *ontologiquement* à la place de ces photographies dans la culture. En érigeant la photo en œuvre d'art, à la manière du tableau, l'histoire de l'art ruine des pans entiers d'informations essentielles à la description et à la compréhension de la place et du rôle de la photographie dans la société contemporaine.

Curieusement, un véritable appui provient finalement des médiévistes qui expriment, assez régulièrement, une préoccupation non artistique et non esthétique concernant les corpus visuels, et revendiquent une étude des images comme réservoir primordial des marques d'une société, parfois même avec une véhémence tonifiante, comme dans le cas de Michel Pastoureau. Cependant, pour disposer de ces recherches ou participer à ce débat avec un médiéviste, on comprendra que le détachement complet pour le temps long dans la recherche en communication devient un handicap majeur pour celui ou celle qui voudra s'en approcher.

Une histoire des communications reste donc à faire et je propose dans la partie qui suit de présenter brièvement ce que je décrirai, pour le moment, comme une *posture*.

## II. Objets, outils, méthode

---

### a) Le champ d'étude

Pour cerner le champ des communications visé par une démarche historique, il est très opérant de recourir à la simple question rhétorique de Quintilien : *Qui ? Quis ? Quid ? quibus auxiliis ? Quomodo ? Quando ? Cur ? Ubi ?* On le sait, elle est sous-jaçante aux formulations de pères fondateurs tels Laswell et Jakobson et continue, d'un point de vue heuristique, à fournir une indispensable grille méthodologique pour la cueillette des informations et des documents : c'est la dimension référentielle. De surcroît, elle contient tous les traits d'une situation de communication (protagonistes, enjeux, motivation, véhicule, etc.) : c'est la dimension conceptuelle, qui aidera à l'interprétation des documents. L'articulation de ces dimensions encadre alors la problématique de recherche et la définition de l'objet d'étude : représentation, système, *diffusion instituée*, etc. Pour l'avoir éprouvée à maintes reprises, au-delà de sa portée heuristique, elle permet de ne pas atomiser les composants et de faire basculer le chercheur dans l'histoire politique en cherchant la date de naissance d'un protagoniste ou dans la psychologie en identifiant une motivation. Elle permet aussi de résoudre le problème d'une science à la remorque de l'actualité. Laswell avait métaphorisé à partir de l'invention de la radiophonie. Avec Quintilien, le contenu connaît ou

non une médiation matérielle, ce véhicule pouvant être aussi bien un rouleau de papyrus qu'une onde électro-magnétique. Lorsqu'il n'y a pas de médiation matérielle, le contenu est véhiculé par des systèmes sémiotiques portés par les personnes : la voix, le geste. On en déduit donc qu'une histoire des communications peut être entreprise à partir d'une histoire des médiations matérielles qui, seules, fournissent les sources rendant possible son exercice.

### *b) Les paramètres spatio-temporels*

La question de l'espace et du temps, fondamentale en histoire, l'est au moins autant dans le domaine de la communication et, surtout, de l'information, et je reste médusée de l'aisance avec laquelle aussi bien les pères fondateurs que la vulgate universitaire l'a évacuée.

On ne peut pourtant, pour correctement établir une situation de communication, et, donc, la rendre accessible à l'analyse, faire l'économie d'un certain nombre de considérations. Tout d'abord, le démarcage du champ, suivant deux paradigmes articulés sur ces deux paramètres : le transport et la transmission qui, fondamentalement, rendent possible autant la cueillette que la mise en circulation des énoncés en général et de l'information en particulier. Pas de chemin de fer, pas de presse à grand tirage. Pas de radiophonie ou de télévision, pas de Guerre froide. Pas d'*orbis romana*, pas de mondialisation sans une adaptation des techno-ressources, comme les appelle Leroi-Gourhan, à ces deux paramètres.

Ensuite, tout autant déterminante, une distinction essentielle entre temps immédiat et temps différé, entre espace *in praesentia* et espace *in absentia*. Une prévision météorologique pour Bangkok ne concerne pas le Montréalais qui prend l'avion de la même façon que ceux qui prennent le métro pour aller à leur travail. Cette même prévision météorologique n'a pas non plus la même valeur communicationnelle qu'une loi adoptée la même journée par le conseil municipal de Montréal. Cette distinction est fondamentale pour prendre en compte la question du destinataire, de la réception, des modes de diffusion, etc. Quel espace, pour quelle durée, est-il visé par l'information mise en circulation ? On déduit aisément que ces paramètres spatio-temporels sont fondamentaux pour aborder la communication dans une perspective diachronique et l'on constatera que l'éviction de l'étude historique coïncide avec leur éviction conceptuelle.

### *c) Les sources*

Faire une histoire des communications, comme n'importe quelle autre approche disciplinaire de la communication, exige d'utiliser des sources composites, *matériellement médiatisées* : textes, images, bandes audio-graphiques en sus pour le XX<sup>e</sup> siècle.

Pour les textes écrits et les bandes audio-graphiques, une longue tradition universitaire et linguistique offre tous les outils nécessaires en la matière et il ne vient à l'esprit de personne d'interroger notre compétence pour disposer d'une source écrite. L'image pose des problèmes spécifiques. Pour des raisons historiques liées à la place de l'écriture dans l'Occident chrétien, ce système sémiotique n'a connu, en termes d'investigation systématique, que l'approche esthétique initiée par l'histoire de l'art au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut donc, pour l'heure, recourir à l'incontournable appareillage de la sémiotique, seule discipline à envisager le langage visuel comme un système signifiant effectif. Nous devons



donc parler ici d'arrimage interdisciplinaire. La première phase de mon curriculum de recherche a précisément été consacré à cet aspect et a abouti à la proposition d'une grammaire du langage visuel que j'utilise dans le cadre de mes travaux actuels (*Le langage visuel*, 1998 et 2000).

On pourrait enfin longuement élaborer sur le problème endémique de la conservation et de l'accès aux sources et archives audio-visuelles, problème devant le quel le silence des chercheurs en communication laisse penser qu'il ne les concerne carrément pas.

#### *d) La périodisation*

La tradition historique nous a habitué à une périodisation, toujours critiquée, mais dont la commodité maintient l'usage et je crois qu'il faut rester au plus près du consensus déjà existant, aussi conventionnel et marqué par les idéologies soit-il. Ce qui me paraît essentiel est d'éviter de couper en deux l'histoire des communications, ainsi que le fait la plupart des ouvrages existants : avant et après l'invention de l'imprimerie, dans le meilleur des cas ; avant et après l'invention de la rotative de presse dans le pire.

Entre la commodité et les consensus sur les grands mouvements de l'histoire, il est possible de trouver un moyen terme pour le champ spécifique des communications. Celui-ci repose sur un entrecroisement entre la chronologie des technologies associées aux supports de la communication et les systèmes sémiotiques véhiculés par ces supports, puisqu'il nous faut disposer de médiations matérielles, de sources. Ainsi, pour les prémisses de la civilisation occidentale, la Révolution agricole, qui voit naître l'écriture, est-elle certainement un point de départ admissible. L'extension maximale de l'espace romain, propice à une forme de diffusion tous azimuts pour l'ensemble de ces commettants, peut-elle être vue comme la borne de la période dite antique. La période médiévale connaît certainement son apogée avec le plein épanouissement de deux systèmes de représentations, visuel et verbal, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, à la veille de l'invention de l'horloge, moyen de mesure d'un temps laïc qui précède ou rend possible, au XV<sup>e</sup> siècle, l'invention de l'imprimerie et la conquête des Amériques. L'époque moderne trouve son terme avec les Révolutions française et américaine, d'où émerge le paradigme de la modernité, la liberté d'expression et le droit à l'information, nonobstant les transformations spectaculaires apportés aux véhicules de la communication par la Révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle. Le reste n'est que l'épisode contemporain, qui échoue encore et toujours à réaliser les utopies du XVIII<sup>e</sup> siècle mais qui offre la chronologie rassurante et non contestable des évolutions technologiques, tant prisées par la recherche universitaire en communication et en information.

Je propose l'ensemble de ces éléments pour fonder la posture d'une recherche historique en communication, éléments qui rendent possible une nouvelle compilation et une révision critique de nos travaux au service d'une indispensable historiographie, pour le meilleur profit de notre domaine.

# Une histoire globale de la communication : entre réflexivité et politique

Tanguy Wuillème \*

Université de Nancy II & Groupe de recherche  
en information communication et propagandes (GRICP)

Cette étude a pour objectif d'interroger le bien-fondé d'une approche historique de la communication. Elle se développera selon deux axes. Un premier axe qui prend acte et expose les raisons de la faiblesse, initiale et actuelle, des recherches alliant la perspective historique et les sciences de l'information et de la communication (SIC). Des préjugés épistémologiques quant à la pertinence des « processus historiques de longue durée », des enjeux de clôture épistémique et institutionnelle, un substrat théorique et transdisciplinaire partagé par les nouveaux acteurs des SIC qui valorisaient davantage des approches en terme de structures, d'invariants, ou au contraire une dispersion empiriste dans des études de terrain microsociologiques, ont neutralisé une approche historique de la communication. Un axe second qui propose de ré-activer, au vu de certaines avancées de la recherche le projet d'une histoire globale de la communication et dans ce dessein d'en définir l'utilité et les méthodes appropriées. Des progrès parallèles aux SIC et aux sciences historiques permettent dorénavant de complexifier la question inaugurée par Lasswell et de fournir un modèle enrichi de la communication qui permettrait de comprendre comment la pensée humaine se meut à l'intérieur de « sphères de communication » et donne sens au monde visible ou invisible qui l'environne.

Cette étude a pour objectif d'interroger le bien-fondé d'une approche historique de la communication. Elle se développera selon deux axes :

- Un premier axe qui prend acte et expose les raisons de la faiblesse, initiale et actuelle, des recherches alliant la perspective historique et les Sciences de l'information et de la communication (SIC).
- Un axe second qui propose de ré-activer, au vu de certaines avancées de la recherche le projet d'une histoire globale de la communication et dans ce dessein d'en définir l'utilité et les méthodes appropriées.

## *Les SIC ou l'absence d'une problématique du temps long*

Il s'agit de comprendre les facteurs qui ont gelé, dès la mise en place des SIC, une approche par l'histoire. Deux voies sont plus particulièrement éclairantes :

Celle des préjugés épistémologiques quant à la pertinence des « processus historiques de longue durée », des enjeux de clôture épistémique et institution-

---

\* <tanguy.wuilleme@univ-nancy2.fr>

nelle, du substrat théorique et transdisciplinaire partagé par les nouveaux acteurs des SIC.

Venus de sciences connexes et installées, les acteurs des SIC ont privilégié leurs héritages épistémologiques (sociologie, sémiologie, philosophie, ethnologie, psychologie, etc.) dont la tendance étaient à la dévalorisation de « l'évolutionnisme » au profit de la mise en lumière des « structures » ou des « invariants ». Le modèle de la « coupe transversale » dont furent porteuses les études issues du structuralisme, du lacanisme, d'une grande partie de la sémiologie issue de Saussure ou plus récemment du cognitivisme, ont un principe qui reste le même : ignorer les processus historiques.

Le reproche d'historicisme était dans les années 1950-1960 très présent, notamment chez Claude Lévi-Strauss qui voyait dans le seul couplage de la linguistique et de l'anthropologie sociale, et plus tard de la science économique, les prémices d'une « vaste science sociale de la communication »<sup>1</sup>. Le modèle cybernétique constituait l'arrière fond d'une éventuelle application du raisonnement mathématique à l'étude des phénomènes de communication. Même reproche d'historicisme chez Karl Popper ou Léo Strauss pour qui l'histoire de la pensée humaine ne se ramène qu'à l'analyse statique des grandes doctrines, au jeu des questions éternelles quant à l'essence des choses, aux normes les meilleures ou les plus justes. L'ensemble de ces postures épistémologiques se sont retrouvées dans les travaux des chercheurs en SIC : sémiotique, lexicométrie, analyse du discours, philosophie de la communication, etc.

Par ailleurs, on a préféré la diversité du concret et la dispersion empiriste au détriment d'une étude de la genèse. Le travail monographique critiqué en son temps par les durkheimiens, s'est de nouveau installé en maître avec les travaux issus de la sociologie goffmanienne, avec « l'anthropologie de la communication », où l'on préfère multiplier les études de terrain, la microsociologie sans toujours fournir les moyens d'appréhender le fonctionnement macro-social.

Pour établir des frontières disciplinaires, les chercheurs en SIC ont engagé un travail parallèle de mimétisme et de clôture à l'encontre des sciences dans lesquelles ils avaient été formé. On a assisté à une lente et progressive définition de modèles, d'objets et de méthodes en vue de se distinguer et d'inventer de la nouveauté épistémique. Ce qui a fini par produire un éclatement de propositions diverses, quelquefois contradictoires, de nombreuses théories ou analyses guère exploitables et difficilement discutables.

Ces facteurs sclérosants continuent de perdurer et de replier les SIC sur le simple présent. Une sorte de « complexe de contemporanéité » pèse sur les travaux des chercheurs dont les raisons sont là encore multiples et que l'on ne peut qu'énumérer rapidement : impact des nouvelles technologies de l'information de la communication, demandes journalistiques et offres d'espaces médiatiques spécialisées, forte demande sociale d'expertise, débouchés professionnels, pédagogiques et financiers, confort relatif de l'enquête et quelquefois mauvaise conscience à l'encontre de sciences plus établies au sein de l'institution universitaire.

Autre voie, celle qui a permis l'éclosion de travaux d'histoire de la communication mais dans un cadre et des schèmes tirés, sans recul critique, de la science historique (ou d'autres sciences) et privés de la pertinence que nécessite l'objet « communication ».

---

<sup>1</sup> Lévi-Strauss, Claude, 1958. *Anthropologie structurale I*. Paris : Plon, 452 p.

Ces travaux ont procédé à une histoire critique de la communication comme simple idéologie ou comme utopie (Breton, Neveu) et se basent uniquement sur une histoire des discours contemporains.

La reprise de séquences historiques entendues, dupliquées d'autres types d'histoires (chronologie politique ou cycles économiques par exemple), le repli historique sur un aspect surdimensionné du processus communicationnel (la technique, dans le cas de la médiologie), le défaut du compactage et du manuel à visée pédagogique (« une brève histoire de... » à la manière de Jeanneney, Bertho-Lavenir, etc.), ont contribué à dévaloriser le couplage histoire et communication. La peur d'une histoire globale, l'absence d'une prise en compte de différentes sphères de la communication dans son sens général, les préjugés quant à l'érudition, la lassitude devant la multiplicité des « sémiophores »<sup>1</sup> ont également découragé la mise en œuvre d'un projet d'histoire de la communication.

En effet la catégorie « médias » a largement accaparé le souci historique : alors que la fonction d'un média n'est que de produire ou de transmettre des signes avec leurs supports visibles ou observables ; on aurait tout intérêt à élargir la recherche vers la notion de sémiophore qui est destiné à remplacer, à compléter, à prolonger un échange de paroles ou à en garder la trace. Le sémiophore a pour particularité de renvoyer à l'invisible et d'être regardé et scruté, il permet de dépasser des oppositions sommaires (visible/invisible, transparence/secret).

Il reste que certains travaux ont ouvert une nouvelle voie, souvent peu traduits quand ils sont étrangers (Innis, Luhmann, Ong, etc.) ou ignorés par la critique dans un cadre francophone (Fraenkel, Herrenschildt, Simon, etc.) qui permettraient de réactiver le projet d'une histoire globale de la communication et dans ce dessein d'en définir l'utilité et les méthodes appropriées.

### *Enjeux et méthodes pour une histoire globale*

---

Le constat de certaines impasses dans la recherche (notamment autour de dichotomies conceptuelles du type : individu/société, déterminisme/liberté), l'imprécision d'une compréhension synoptique de l'ensemble social et humain sont susceptibles de trouver dans le projet d'une histoire globale de la communication, un premier pas pour articuler ce qui restait jusque là séparé. Deux voies sont proposées :

Une histoire globale de la communication qui s'articulerait au sein de quatre sphères, que l'on ne peut ici que résumer succinctement, reliant :

- l'homme en communication avec un Invisible, un ailleurs (Dieu(x), ancêtres, anges, puissance, théologie, magie, etc.),
- l'homme en communication avec la Présence, le « il y a » (Nature, univers, monde, environnement, la science etc.),
- l'homme communiquant avec les autres (social, politique, amicale, conjugale, animale, etc.)
- Et l'homme en communication avec lui-même (auto-communication, psychique ou corporelle, etc.).

---

<sup>1</sup> Pomian, Krzystof, 1999. *Sur l'histoire*. Paris : Gallimard, 410 p.

Ces quatre sphères offrent un cadre sommaire à une approche historique du fait communicationnel. Les coupler et les inscrire dans une chronologie précise permettrait d'accéder à une compréhension renouvelée de l'homme.

Cela offrirait un moyen de dépasser certaines oppositions des sciences humaines et sociales. La prise en compte des interrelations ou des configurations que l'homme entretient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la mise à plat des médiations possibles qui le relient à plusieurs sphères d'existences permettraient d'explorer le rapport de son être au monde.

L'histoire apparaît ici comme le principal accès à la vérité de notre situation contemporaine. L'homme se distingue de l'animal par la conscience de son historicité. Celle-ci implique que nous soyons porteurs avant d'être conscient de « préjugés », de « structures d'anticipation » qui médiatisent notre rapport au monde.

Ce détour par l'histoire, dont les quatre sphères offrent un cadre global et sommaire, nécessite également des voies méthodiques renouvelées. Une histoire globale de la communication entend développer une méthode conforme, appropriée à son objet.

Deux propositions semblent indiquer des voies riches d'avenir et d'amélioration méthodologique :

Le couplage des modèles initiaux et simples de la communication (émetteur-message-récepteur) au modèle de la recherche historique (auteur-œuvre-lecteur). Ces modèles ont été respectivement et dans un dialogue fécond et en même temps ignoré de ses protagonistes profondément enrichis (prise en compte du contexte, de la pragmatique, du phénomène de rétroaction et de la théorie systémique etc.) et chacune de leurs composantes ont connu des remaniements importants. Trois grands pôles de changements à prendre en compte qui permettent de parler à terme d'un « système de la communication » variable dans le temps et l'espace.

- L'émetteur : on peut envisager un éventuel retour à l'« *intentio auctoris* ». Longtemps négligée, quand elle n'était pas déniée, l'étude de l'intention de l'auteur ou de l'auteur a été de nouveau progressivement spécifiée : notamment chez les chercheurs de l'école de Cambridge dont Quentin Skinner <sup>1</sup>. Il a repris la notion d'intention développée par John Searle et celui d'acte illocutionnaire par Austin. Comprendre un texte consiste à mettre à jour l'intention de l'auteur au moment où il écrit son texte, où il s'adresse à certains lecteurs, et les conventions linguistiques qu'il emprunte. Il s'agit d'expliquer ce que fait un auteur quand il écrit, quelle position il soutient, combat ou humilie, ce qu'il passe sous silence à travers une panoplie d'actes de langage propre à un contexte discursif donné. Skinner met donc l'accent sur le performatif, sur la manière dont un auteur agit ou légitime un certain type d'action en écrivant. L'auteur et son œuvre ne sont pas dissous dans leur environnement, on cherche seulement à connaître le point de vue d'un auteur, et ce qu'il estimait bon ou vrai selon lui en son temps.

Il est souhaitable d'aller plus loin que Quentin Skinner, avec Marcel Gauchet <sup>2</sup> qui souligne que tout auteur possède des représentations réfléchies sur son

---

<sup>1</sup> Skinner, Quentin, 1969 : 3-53. « Meaning and understanding in the History of Ideas ». *History and Ideas*, 8. — Et Skinner, Quentin, 1970 : 118-138. « Conventions and the understanding of Speech Acts ». *The philosophical Quarterly*, N° 20.

<sup>2</sup> Gauchet, Marcel, 1999 : 132-147. « L'élargissement de l'objet historique ». *Le Débat*, N° 103.

action, des idées sur sa conduite et tente de s'en procurer consciemment des traductions. Certes il ne saurait y avoir de retour au solipsisme, de pure transparence à soi. Mais on peut articuler plus finement les parts d'inconscient et de conscient qui se partagent le travail d'une pensée et qui se situent davantage entre l'auteur et son œuvre, au regard des dispositions cognitives qu'il mobilise et rapporté au dispositif symbolique et technique qui est le sien, à son époque. En effet, il faut en parallèle des intentions réfléchies d'un auteur, procéder à une histoire interne des systèmes techniques (écriture par exemple), de l'équipement symbolique qui organisent ses manières de penser qui sont elles-mêmes historiques. Cela va plus loin que « l'outillage mental » dont parlait Febvre, ce serait l'histoire des dispositions cognitives qui permettent à un acteur de se mouvoir à l'intérieur d'une culture.

En suivant le programme de la sociologie des individus (Lahire, Kaufmann, Corcuff), une approche plus fine du travail de la réflexivité et des dispositions intériorisées incorporées des individus dans leur contexte historique permettrait là aussi d'affiner une saisie théorique et empirique des diverses facettes de la singularité.

Si la singularité d'un auteur ou d'un acteur n'est à envisager que sous l'angle du multiple, il s'agit de donner une plus grande place à l'action et à l'interaction vis-à-vis du passé incorporé de l'individu, à ses dispositions, à ses régimes d'actions (sociologie pragmatique, Boltanski), mais aussi à son rapport aux objets, notamment aux objets de communication (médias) et de manière plus étendue aux sémiophores.

- En second lieu, le sémiophore : la science historique compose avec des faits passés que l'on ne peut observer directement et doit en passer par des sources multiples et variées. Il s'agit d'un détour par le monde des signes (langues), des symboles (culture) et surtout des textes qui toujours nous précèdent.

Il faut adopter une histoire réflexive, une histoire de l'histoire, une histoire de la mémoire qui comprend tout le discours historique déjà constitué à propos d'un problème ou d'un objet. Il est nécessaire de se demander en quel état, au terme de quel travail ce problème, ou cet objet, nous sont-ils livrés. Le problème du statut des traces a été souligné dans le travail de Claude Lefort, par les études venues de l'histoire culturelle (Chartier, Mac Kenzie...) qui nous ont permis de prendre conscience des modalités sous lesquelles nous apparaissent des sources (formes de la documentation, signification et incidences du classement des bibliothèques, critique génétique de composition et d'élaboration d'un texte, apports de la paléographie, codicologie, bibliographie, etc.).

Les effets de l'allure matérielle des supports, de la forme offerte et de leur mode de présentation imposent un sens à leurs éventuels utilisateurs où là encore l'auteur peut imposer son intention (en supposant des compétences ou les attentes d'un public).

Les modalités d'exhibition ou de communication d'un sémiophore se sont doublées d'une investigation sur leur diffusion, leur circulation ou leur transmission : les travaux entrepris par Robert Darnton ou Keith Michael Baker à propos de la circulation des idées autour de la Révolution française ont permis de souligner l'importance des réseaux de communication, topographiques et sociaux, du rôle des quartiers, des rues..., à la suite d'Habermas, Koselleck, des cafés, des clubs..., des objets de transmission plus évanescents (nouvelles, bruits publics, rumeurs étudiés par Arlette Farge...). Cela permet de tendre à une exhaustivité des traces, à construire leur hiérarchie, à les réévaluer et à les inscrire dans une chronologie significative.

Si l'intention, au sens large, de l'auteur mais également la matérialité, la forme, les conditions d'exhibition et de diffusion. d'un sémiophore construisent la trace de l'historien ; le sémiophore est aussi porteur de sens et significations qui autorisent certaines représentations, appropriations, usages, interprétations, ce que l'on regroupera, pour la commodité du propos, sous le terme de réception.

- Le récepteur : troisième terme essentiel du modèle communicationnel, le récepteur a été l'objet de multiples approches qu'il est là encore nécessaire de coupler.

Soit il s'agit d'un récepteur idéal qui aurait d'emblée accès au sens de l'œuvre comprise comme totalité close, se suffisant à elle-même et comportant elle-même une signification idéale. L'œuvre et son récepteur existeraient en dehors du temps et de l'espace et seraient toujours identiques à eux-mêmes. Ce récepteur est celui de l'histoire de la philosophie de type straussienne, où l'on aurait au bout du compte une succession de théories, produits d'un pur travail intellectuel, par des individus désintéressés.

Soit l'approche sémiotique qui, inspirée par le postulat saussurien, envisage la langue en elle-même et pour elle-même et qui isole les narrations de toute réalité extra-textuelle et ne s'intéresse qu'à leurs propriétés intrinsèques. Signes, significations et structures constituent un système où l'auteur est exproprié de son texte (chez Lovejoy par exemple), de manière moins brute avec la prise en compte du tournant linguistico-pragmatique et de Wittgenstein. Le problème posé par le « ça parle en dépit de moi » a pu être approfondi autant par la pensée anglo-saxonne, par la rencontre du structuralisme et de la psychanalyse, que par Michel Foucault (idée de pouvoir et de contraintes sociales incarnées dans les institutions).

La voie herméneutique ne s'est intéressée qu'à la catégorie d'œuvre ou de texte et insiste sur le contenu latent qu'ils comportent, qui n'est pas l'objet d'une saisie consciente de la part des contemporains. Là encore, chez Umberto Eco ou Paul Ricoeur, l'auteur est dénié (qu'il soit empirique ou liminal) mais il y aurait en contrepartie une intention transparente du texte qui réfute toute interprétation insoutenable. Il y aurait une stratégie textuelle, narrative propre à l'œuvre, des « signaux » qui font cependant de ce texte un « mécanisme paresseux » qui attend un travail coopératif de son récepteur. C'est le lecteur qui fait une hypothèse sur l'intention de l'œuvre. C'est l'idée du cercle herméneutique.

La thèse d'Eco <sup>1</sup> permet d'écarter la voie déconstructionniste issue des premiers travaux de Derrida selon laquelle toutes les interprétations seraient possibles. Il existe des surinterprétations, et à défaut de bonnes, des mauvaises interprétations que la recherche d'une manifestation linéaire, de l'encyclopédie culturelle, de l'horizon d'attente (Gadamer) permettrait de définir. Mais plus que tout Eco souligne que l'interprétation d'un texte implique qu'elle soit abordée « dans les termes du jugement responsable et consensuel d'une communauté de lecteurs –ou d'une culture »

Si une interprétation n'est jamais idéalement singulière, les capacités de réception dépendent de nombreux facteurs qui limitent l'idée d'un récepteur idéal. L'interprétation se distingue d'ailleurs de l'utilisation qui comprend selon Rorty l'intervention de l'imagination, du jeu de la rêverie. Eco a raison de lui opposer la stratégie présente dans toute œuvre.

---

<sup>1</sup> Eco, Umberto, 1992. *Interprétation et surinterprétation*. Paris : PUF, 140 p.

Le dialogue entre stratégie et tactique à l'intérieur de l'œuvre, entre l'auteur et le récepteur a, depuis les oppositions de Foucault et de Certeau, permet un approfondissement du rôle du récepteur devant ce qui lui offert. Quelles que soient les théories, du contrat, de la promesse, le récepteur développe une lecture identifiable en référence à de nombreux paramètres qui le définissent en tant que personne (appartenances sociales, professionnelles, sexuelles, géographiques, culturelles etc.). La socio-histoire des pratiques et des usages, les *cultural studies* ont permis d'affiner les conditions de réception, de mettre en lumière le tamis des attentes d'un récepteur (ses ré appropriations, ses résistances, ses détournements...).

Nous n'avons ici fait qu'esquisser grossièrement ce que pourraient être les entités essentielles d'un modèle de la communication, enrichi avec celui du travail historique. La mise en contexte de ces « processus » permettraient aux historiens comme aux chercheurs en SIC d'accéder à une compréhension renouvelée des interactions que l'homme entretient avec des réalités différentes de lui (les quatre sphères) et les partages habituels (devenir sujet/ être-ensemble, individualisme/holisme, nature/culture...) pourraient être dialectisés et surmontés.

De telles recherches qui tenteraient d'articuler les différents pans et méthodes ici entrevues ne pourraient se faire que moyennant l'établissement de réseaux et d'équipes se partageant le travail.

Le projet d'une histoire globale, différente de la tentative braudélienne, trouverait un espace de redéploiement car la poursuite d'une vue intelligible du fonctionnement d'ensemble et le dessein d'un système de la communication qui organise le champ social restent d'actualité.





LES RECHERCHES  
EN INFORMATION ET COMMUNICATION  
ET LEURS PERSPECTIVES

# Objet

*Comité scientifique :*  
Patrick Badillo, Dominique Boullier,  
Jean Davallon, Parina Hassanaly,  
Joëlle Le Marec, Louise Merzeau

Les SIC sont souvent convoquées comme de simples prolongements des TIC. Existe-t-il au contraire une approche des objets techniques de l'information et de la communication qui nous soit propre ? Disposons-nous des concepts pour comprendre la relation à ces objets (usage, pratique, médiation, etc.) ou devons-nous les inventer ?

# Plates-formes numériques pour la formation. Introduction de la notion d'acceptabilité

Yves Ardourel \*

IUFM Midi-Pyrénées &  
Centre d'études, de recherches sur la formation, et d'innovation

De nombreuses institutions de formation conçoivent et organisent des « campus numériques » qui s'appuient sur des plates-formes informatiques pour développer des projets de formation. L'article propose d'introduire la notion d'acceptabilité dans une méthodologie générale de développement de ces « objets ». Il ne s'agit donc pas d'étudier les concepts qui caractérisent la structure et le fonctionnement des plates-formes pour la formation mais de montrer la nécessité de faire intervenir la notion d'acceptabilité dans la conception, la mise en œuvre et l'utilisation de ces espaces informatiques.

## 1. Introduction

Dans le domaine de l'enseignement, les politiques nationales et internationales actuelles appellent les institutions de formation à concevoir et à organiser des « campus numériques ». Ces campus virtualisés s'appuient sur des plates-formes, objets informatiques que les acteurs investissent pour développer des stratégies de formation. On peut considérer que ces plates-formes sont des dispositifs techniques de médiation entre des contenus (savoirs, méthodes...), des acteurs (enseignants, étudiants...) et des parcours (sélection de modules, évaluation, certification...).

À cause des enjeux dont sont porteurs ces dispositifs, une forte réflexion sur leur opérationnalisation se développe : comment organiser les informations et les services de ces plates-formes pour prendre en compte la spécificité de l'acte d'apprendre et de se former ? Un type de questions semble souvent oublié : pourquoi et comment des personnes s'impliquent dans ce genre de dispositif ? À quelles conditions les acteurs concernés acceptent-ils un tel cadre pour la formation ? Nous souhaiterions montrer que ces interrogations sont primordiales pour l'efficacité même du dispositif, elles font apparaître *une notion essentielle, celle d'acceptabilité*. L'acceptabilité d'un dispositif dépasse largement la notion d'appropriation et éclaire le concept d'usage. Sa caractéristique première est d'être « en amont ». Alors que l'usage s'envisage comme une élaboration *a posteriori* des acteurs, l'acceptabilité d'un dispositif détermine sa capacité à susciter des usages.

---

\* <yves.ardourel@toulouse.iufm.fr>

En s'appuyant sur un certain nombre d'études menées au sein de notre laboratoire, cet article présente une méthode pour la prise en compte de la notion d'acceptabilité dans l'expertise, la conception ou le fonctionnement des campus et plates-formes numériques ; l'acceptabilité devient un élément d'une méthodologie.

## *2. Campus numériques et plates-formes informatiques*

---

### *Des objets particuliers*

Un campus numérique est d'abord un projet pour la formation autour duquel se rattache une diversité d'acteurs. Étroitement associée au campus, la plate-forme informatique est à la fois un outil logiciel qui s'acquiert<sup>1</sup> et s'installe sur un serveur et un élément structurant du campus ; elle n'existe qu'intégrée à un projet et par l'implication d'acteurs aux fonctions diversifiées : auteurs, réalisateurs multimédias, tuteurs et étudiants ; elle est un lieu et un moyen d'expression d'une institution. Sa nature est multiple : informatique par les réseaux, les serveurs et les procédures d'accès qui lui sont attachées, sociale par l'organisation des cursus et des modalités d'échanges qu'elle demande de définir et personnelle par ses dimensions cognitives.

### *Un mouvement international*

En lançant en avril 2000, l'« appel à projet Campus numériques français », les ministères de l'éducation et de la recherche, ont souhaité renforcer l'engagement de la France dans ce mouvement international « d'accès à la connaissance », l'objectif étant « de développer une offre française de formation à distance ». Avec un investissement global de plus de 12 millions d'euros (79,5 MF), en janvier 2002, 72 projets de campus numériques étaient déclarés (Avérous, 2002) ; leur diversité témoigne d'une effervescence dans l'organisation de formations et la production de contenus multimédias.

### *Enjeux*

La dimension pédagogique n'est pas l'enjeu initial, il est avant tout commercial et politique. Pourtant l'ouverture d'un campus numérique et de sa plate-forme de *e-learning*, impose une réflexion approfondie sur la nature même de ce qu'est une formation, son rôle social, culturel, économique et ce quelle représente pour chaque individu impliqué. Il y a ainsi un double enjeu : le développement d'une industrie de la connaissance et l'émergence de nouveaux modèles pour l'enseignement et la formation.

La complexité des enjeux est un des arguments pour introduire explicitement la notion d'acceptabilité dans les phases de conception, de réalisation et de gestion des plates-formes numériques pour la formation.

---

<sup>1</sup> Le site [thot.cursus.edu](http://thot.cursus.edu) recense plus de 200 plates-formes.

*Difficultés*

Les études comparatives sur les performances et les fonctionnalités des plateformes ne manquent pas, mais traitées sans lien avec les réalisations pédagogiques, elles sont peu utiles pour une implantation effective. La facilité technique de la mise en ligne de contenus et de services risque de masquer les difficultés que rencontrent les étudiants pour progresser dans leurs apprentissages et les problèmes de méthodes auxquelles sont confrontés les concepteurs.

La réflexion est abondante sur l'articulation des modalités de travail (autoformation, regroupements,...), sur l'évaluation et les cahiers des charges. Ces questions se placent dans le champ de l'opérationnalisation et prennent peu en compte ce qui fait ou non le succès d'un dispositif : l'implication des acteurs qu'ils soient formateurs ou étudiants. Nous trouvons là un deuxième argument pour introduire la notion d'acceptabilité au cœur du processus de développement d'une plate-forme de formation.

### *3. L'acceptabilité*

---

*Exemples*

Nous poserons que l'acceptabilité d'une situation (ou d'un dispositif) par un public donné correspond à l'engagement des acteurs face à un choix vis à vis de cette situation.

Pour explorer différents aspects de cette notion, prenons deux exemples :

Exemple 1 : Texte de l'Organisation mondiale de la santé <sup>1</sup>

Les constituants de l'eau de boisson dont la présence est la moins acceptable sont sans nul doute ceux qui peuvent avoir une incidence directe sur la santé publique et pour lesquels des valeurs guides ont été établies. Les problèmes posés par ces substances sont du ressort des organismes responsables de l'approvisionnement en eau et c'est à eux qu'il appartient de convaincre les consommateurs qu'ils s'acquittent de leur tâche de façon responsable et efficace.

Dans cet exemple on notera :

- la référence à des données objectives (valeurs guides)
- la gravité de la question (la santé). Dans la notion d'acceptabilité, il y a une référence à l'essentiel.
- la responsabilité d'un organisme
- l'importance de convaincre
- la difficulté de l'usager pour juger ; il peut accepter ou non le service offert, mais son refus toujours possible, le met dans une situation qui complique sa vie quotidienne.

On retiendra que l'acceptabilité se construit à partir de données mesurables et d'actions de communication qui ont pour objet d'établir une relation de confiance entre des clients et l'organisme responsable du service. On a noté que cette relation qui va asseoir l'acceptabilité se construit en référence à des valeurs de respect et d'éthique.

---

<sup>1</sup> OMS, 1994. Critères d'acceptabilité. Directives de qualité pour l'eau de boisson. Genève : OMS.

Exemple 2 : La question de l'acceptabilité sociale des OGM <sup>1</sup>

Il aura fallu presque deux ans pour que l'INRA soit en mesure d'argumenter sa position à l'égard des OGM et plus largement des biotechnologies végétales. Ce délai était indispensable pour prendre le temps de dialoguer en interne, mais aussi avec les tutelles, les partenaires académiques, les syndicats agricoles,...

Pour avoir négligé ce fait et bien que disposant d'une remarquable molécule herbicide, la société Monsanto a fortement fragilisé son capital et son image en cherchant à imposer sa stratégie sans dialoguer suffisamment, ou en recourant à la justice.

« Le choix du dialogue » est ici présenté comme un fondement de l'acceptabilité. Le savoir, même scientifique, ne suffit pas ; l'autorité ne peut déclarer l'acceptabilité à la place du public concerné ; au contraire l'acceptabilité du public dépend de la qualité d'écoute et de dialogue de l'autorité en charge de la question. Le « choix du dialogue » comme principe d'acceptabilité exige une compétence communicationnelle. Il ne suffit pas pour l'organisme initiateur de mettre en œuvre sa politique de communication, il doit susciter et organiser la communication de l'autre. L'acceptabilité apparaît ainsi comme un processus.

### *Définition*

L'acceptabilité est d'abord une notion « marketing ». La question de l'acceptabilité <sup>2</sup> se pose lorsqu'un produit (objet matériel ou service) est proposé à une population ciblée. En général, ce produit ne correspond pas à une demande explicite de la population. Entre la proposition d'un produit et l'attente diffuse d'un public, la rencontre doit être organisée : l'acceptabilité en est le fruit.

### *Des notions à articuler*

Il ne faut pas confondre l'acceptabilité d'un dispositif et son utilisabilité <sup>3</sup>. L'utilisabilité est liée aux contextes ergonomiques et cognitifs de la plate-forme, l'acceptabilité met plutôt en jeu l'environnement social et institutionnel. Par exemple tel service d'une plate-forme peut avoir un haut niveau d'utilisabilité mais des frais d'inscription non adaptés aux moyens du public ciblé, donneront un faible degré d'acceptabilité du service. Acceptabilité et utilisabilité s'influencent mais correspondent à des champs d'actions distincts.

## ***4. Problématique spécifique des plates-formes pour la formation***

L'éducation est une activité sociale qui reste traditionnellement peu industrialisée. Pourtant un marché de l'éducation existe (le manuel scolaire) et l'industrialisation de la connaissance est une question déjà analysée avec pertinence (Moeglin, 1998). Les plates-formes numériques pour la formation représentent une forte avancée de l'industrialisation dans la sphère éducative. L'industrie classique du contenu n'intervient pas directement dans l'acte

<sup>1</sup> INRA, Guy Riba, Directeur scientifique, « Plante et produits du végétal ».

<sup>2</sup> Un des réseaux thématiques du département STIC du CNRS, s'appelle « Acceptabilité et usages des services d'information et de communication » (Dominique Boullier, responsable).

<sup>3</sup> Tricot A. 2000. *Utilisabilité et utilité des systèmes d'information*

d'enseignement, par contre la plate-forme réorganise la démarche de formation et pour cela elle exige un partage et une coordination des tâches et elle introduit une démarche communicationnelle au cœur de son fonctionnement. Dans la mesure où les campus numériques sont des formes de l'industrialisation, il est logique d'y introduire une démarche « marketing » propre à toute diffusion de produit, à condition de tenir compte des spécificités de ces « outils pour apprendre ».

### *L'ambivalence des outils pour apprendre*

Une plate-forme réalise la rencontre de deux intentions : L'intention formatrice qui se caractérise par l'espoir d'une meilleure prise en compte des besoins de formation de chacun ; elle réactive le souci d'efficacité pédagogique et l'ambition d'une maîtrise de l'apprentissage.

L'intention industrielle et commerciale : produire et vendre des supports, des contenus ou des services.

### *Une diversité d'acteurs*

Pour chaque type d'acteurs se pose la question de l'acceptabilité :

- l'acceptabilité des enseignants et des formateurs à produire des parcours de formations et des contenus médiatisés,
- l'acceptabilité des étudiants et des stagiaires pour s'impliquer dans des modalités aux repères parfois incertains,
- l'acceptabilité des responsables et des gestionnaires qui promeuvent ou accueillent ces dispositifs.

### *Les ruptures pédagogiques*

*Rupture dans le positionnement.* Les modalités de formation qui s'appuient sur des plates-formes numériques constituent pour la majorité des acteurs (formateurs, étudiants, gestionnaires) une rupture dans leur représentation de la formation. Le schéma classique place l'enseignant comme acteur principal de la diffusion des connaissances, la plate-forme de formation donne au formateur le statut d'expert, d'auteur ou d'accompagnateur au service d'un étudiant qui devient alors l'acteur principal.

*Rupture dans les méthodes.* Au niveau de la conception et de la mise en œuvre, ces espaces numériques supposent une coopération étroite entre informaticiens, spécialistes médias, enseignants, ergonomes,...). Comment les sphères culturelles, sociales et techniques portées par la diversité des acteurs forment-elles un champ acceptable de coopération ?

Au niveau des étudiants également, la plate-forme introduit des ruptures pédagogiques avec les parcours antérieurs de formation.

La plate-forme est un système qui articule information et communication. L'acceptabilité des informations proposées (les documents, leur forme, leur accessibilité...) et l'acceptabilité des échanges (tutorat, suivi personnalisé, collaboration entre pairs...), interagissent pour donner l'acceptabilité du dispositif. L'absence de réflexion sur l'acceptabilité donne un caractère aléatoire à la réussite du dispositif de formation.

## 5. Démarche

---

Nous partons de l'observation comparée de situations pour développer une méthodologie d'expertise et de développement. Nous présentons ici trois brefs résumés d'études récentes.

### *Première situation : étanchéité des niveaux d'acceptabilité*

#### Contexte <sup>1</sup>

Un organisme commande une expertise pédagogique de la plate-forme informatique implantée dans les services éducatifs de ses sites régionaux. Il s'agit d'étudier « *les conditions d'utilisation et les pratiques mises en œuvre afin de repérer les points forts comme les difficultés d'intégration de cet outil pour pouvoir élaborer une stratégie de développement* ».

La plate-forme : bonne adaptation du produit au contexte de l'institution

Elle permet de gérer, de produire et d'organiser des parcours individualisés pour les apprenants et de mutualiser le travail des formateurs. Par rapport à l'institution et à sa mission, la plate-forme est pertinente (dispersion de sites de taille restreinte, hétérogénéité des publics étudiants, conditions éducatives délicates).

#### Méthodologie

Analyse de l'outil informatique, observation d'une action de formation des formateurs, rencontres avec les utilisateurs.

#### Résultat

Malgré une acceptabilité institutionnelle forte, la plate-forme est marginalisée par les formateurs. Il n'y a pas eu transfert des critères d'acceptabilité des responsables nationaux vers les formateurs. De plus une phase d'installation plutôt catastrophique a créé chez les formateurs un doute concernant la fiabilité technique de l'outil et perturbé l'appropriation pédagogique.

Conséquence : une situation de ghetto

Peu de formateurs travaillent avec la plate-forme. Malgré un bon degré d'acceptabilité par les apprenants, la plate-forme reste confinée dans des moments et des lieux qui ne permettent aucun développement. Il y a pourtant un intérêt général des formateurs pour le dispositif mais cela ne suffit pas à le rendre acceptable. Les critères qui ont déterminé le choix institutionnel de la plate-forme ne sont pas mis en œuvre sur les sites.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de confidentialité, nous ne donnons pas de nom.



*Deuxième situation : problème d'acceptabilité dans la mise en œuvre*

Contexte

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, un groupe de 200 enseignants « les stagiaires en situation », bénéficient d'une année de formation tout en conservant des classes en responsabilité.

La plate-forme : un espace numérique sur Internet pour l'accompagnement.

Cet espace a été conçu avec le groupe des formateurs.

Méthodologie

Analyse des attentes des stagiaires et des formateurs puis enquête auprès des stagiaires après trois mois de mise en service.

Résultat

Une attente forte vis à vis des services de cette plate-forme mais un usage faible. Ce résultat paradoxal s'analyse par un degré d'acceptabilité convenable dans les phases de conception et de réalisation, suivi par une mauvaise acceptabilité des formateurs et des stagiaires dans la phase de mise en œuvre. (pratiques insuffisamment anticipées...)

*Troisième situation : le travail sur la représentation*

Contexte et méthodologie

En réponse à l'appel « campus numérique 2001 », le projet FELICES regroupe une dizaine d'universités et d'IUFM pour préparer la création d'un campus numérique dédié à la formation des enseignants de sciences (CAPES et Agrégations). Une enquête a été réalisée auprès de trois groupes d'étudiants préparant un CAPES dans des universités distinctes.

Résultat

La majorité des étudiants (68 % des 48 réponses) se déclare prête à « *utiliser des modules de formation à distance pour préparer un concours* ».

Cette acceptabilité annoncée s'explique par une pratique des ressources de l'Internet :

- 56 % pour rechercher des informations sur l'organisation des études,
- 66 % pour chercher des cours,
- 27 % pour chercher des exercices ou des problèmes.

De plus les avantages et les inconvénients de la formation à distance décrits par ces étudiants, précisent ce qui leur paraît acceptable : un service qui ne serait pas une simple mise en ligne de contenus. Ainsi l'acceptabilité qui ressort de cette enquête repose sur une pratique d'outils proches et sur une représentation assez élaborée des services attendus.

## 6. *L'acceptabilité, élément d'une méthodologie*

---

### *Construire l'acceptabilité d'un projet*

L'acceptabilité d'une plate-forme se construit à partir d'éléments fondamentaux :

a) La cohérence des objectifs du dispositif avec les missions de l'institution.

Le projet possède une unité repérable qui respecte les valeurs et les missions de l'institution. Il ne serait pas acceptable qu'un organisme chargé d'alimenter en eau d'une ville ne fournisse pas de l'eau potable.

b) La définition de procédures de décision qui facilitent le dialogue entre tous les acteurs et qui favorisent la lisibilité des choix.

La recherche d'une adhésion large est nécessaire. Les différents niveaux institutionnels et organisationnels doivent disposer d'une capacité de négociation.

c) Une politique de communication pour la promotion et le suivi des actions.

Il faut convaincre de l'utilité du projet sans oublier que l'acceptabilité ne s'établit pas par la force.

d) Le traitement équitable des acteurs.

### *Le processus d'acceptabilité*

L'intégration de la notion d'acceptabilité débouche sur un processus d'acceptabilité. Deux axes pour la mise en mouvement de ce processus :

- La vérification du degré d'acceptabilité. Il sera nécessaire de recueillir des données sur les moments, les lieux et les durées d'utilisation, comme sur les pratiques effectives concernant les modules et les services. La mise en place et le suivi de ces indicateurs sont indispensables pour mesurer l'évolution du degré d'acceptabilité du campus.
- La réalisation des transferts d'acceptabilité entre les différentes phases et entre les catégories d'acteurs. Pour cela, les procédures de décision et de communication jouent un rôle essentiel.

Plus précisément, le processus demande de :

a) Recueillir et analyser les représentations

Recueillir et analyser les représentations que les acteurs ont des services offerts par la plate-forme de formation, non seulement dans la phase de conception mais également dans les étapes de réalisation et de mise en œuvre.

b) Bâtir une communication sur des éléments objectifs

L'attente d'un public vis à vis d'un service ne suffit pas à garantir son acceptabilité car l'acceptabilité renvoie à une situation réelle. Le repérage d'un besoin détermine au mieux un champ favorable. L'acceptabilité n'est pas un sentiment mais une opinion qui repose sur une argumentation.

c) Repérer des éléments attendus dans le contexte des acteurs.

Le développement d'une plate-forme peut prendre en compte des revendications latentes. Il est souvent utile de positionner le service à construire comme une opportunité : actualisation d'un domaine de formation ou reconnaissance de compétences.

d) Intégrer l'inquiétude des acteurs.

L'inquiétude des acteurs face à la modification de leur rôle est légitime, encourager son expression permet d'affirmer le choix du dialogue.

## 7. Conclusion

---

Les structures qu'il est possible de donner aux dispositifs de formation construits autour des plates-formes numériques sont maintenant assez bien connues, mais une question non résolue reste celle de leurs implantations dans une institution, un espace social donné ou un champ professionnel spécifique. En introduisant la notion d'acceptabilité dans la conception et le développement de ces campus numériques, on engage un processus pour élaborer une réalité d'usage.

La mise en œuvre d'un processus d'acceptabilité va engager l'ensemble des acteurs dans une démarche communicationnelle qui a pour objectif de vérifier tout au long du développement du campus, les conditions et les degrés d'acceptabilité.

Appliquée aux espaces numérisés pour la formation, la notion d'acceptabilité est à la fois un principe de réflexion et un processus d'action. La proposition d'un cadre méthodologique pour l'introduction de cette notion, permet de prendre en compte les dimensions sociales, institutionnelles, personnelles et culturelles dont ils sont porteurs.

## Bibliographie

---

- Averous M. ; Touzot G., 2002. *Campus numérique, enjeux et perspectives pour la formation ouverte et à distance*. Rapport de mission, Ministère de l'éducation nationale et de la recherche
- Miège, B., 1997. *La société conquise par la communication*. Grenoble : PUG
- Moeglin, P., 1998. *L'industrialisation de la formation*. SSD
- Revat, R., 1998. *Mesurer l'adhésion du public aux projets d'intérêt général. Nouvelles approches en sondage*. Paris : Dunod

# Le discours « institutionnel » d'introduction des TIC dans l'enseignement supérieur français : écrire/s'inscrire dans l'innovation

Christine Barats \*

Université de Paris V

Hélène Cardy \*\*

Université de Paris VIII

Françoise Thibault \*\*\*

Université de Paris XIII

Cette recherche collective se propose d'examiner les discours et les pratiques liées à l'intégration des TIC, devenue depuis 1997 une des priorités politiques du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dans le champ de l'enseignement supérieur français. Nous tenterons de faire apparaître les enjeux et les logiques qui se dégagent des discours institutionnels (rapports parlementaires, textes de cadrage, contrats d'établissements, appels à projets pour les campus numériques), lorsqu'il s'agit d'engager de nouvelles pratiques, en nous intéressant aux formes lexicales qu'ils empruntent et aux arguments et aux logiques institutionnelles qui les accompagnent.

La thématique de ce XIII<sup>e</sup> congrès met l'accent sur l'intérêt scientifique d'un questionnement méthodologique et théorique sur les « objets » propres aux SIC et en particulier, sur leurs modalités d'articulation aux Technologies de l'information et de la communication (TIC). Une première remarque s'impose : ces deux expressions si proches d'un point de vue lexical posent la question des liens entre sciences, technologies et techniques. Les TIC semblent à ce point liées à la communication que pour certains auteurs comme Pierre Musso (1997), la métaphore du réseau, au cœur des discours et des pratiques sur les TIC, n'est en fait qu'une technologie de l'esprit, versant technique et idéologique de la communication. Son approche critique de la communication le conduit à considérer la communication comme, tour à tour, « *religion, théorie et action confondues* » (Musso, 1997 : 10).

Le lien entre les sciences et les technologies de l'information et de la communication s'avère complexe car « *la communication joue sa partition à la fois sur un front "empirique", celui de la stratégie des acteurs, et sur un front "théorique", celui des*

---

\* <barats@iut.univ-paris5.fr>

\*\* <helene.cardy@univ-paris8.fr>

\*\*\* <francoise.thibault4@wanadoo.fr>

*discours et représentations qui accompagnent et légitiment ces stratégies* » (Musso, 1997 : 9).

Nous nous proposons d'éclairer un aspect de ce questionnement général en présentant les premiers résultats d'une recherche collective qui révèle l'importance des logiques institutionnelles et des logiques discursives à propos de l'intégration des TIC dans le champ de l'enseignement supérieur. Notre définition des TIC en tant que techniques et discours sur ces techniques est extensive, elle inclut les mondes de l'audiovisuel, de l'informatique et leurs différentes applications.

Quelles sont les logiques institutionnelles, économiques, politiques et sociales que l'on peut observer dans les discours institutionnels du supérieur<sup>1</sup> d'intégration des TIC ? Comment saisir ces logiques ? Que nous apporte l'analyse de discours ? Ces questions s'inscrivent dans le champ des SIC et elles s'y confondent. La prudence méthodologique exige ces précisions si l'on souhaite articuler réflexion théorique et analyse empirique.

Nous ne présentons ici qu'une première phase de notre travail : la constitution des terrains et les premières observations. Celles-ci portent sur les discours que nous avons qualifiés d'institutionnels car émis par l'autorité de tutelle à savoir le M<sup>ENR</sup> (Ministère de l'éducation nationale et de la recherche) ou bien le gouvernement ou le parlement. Notre projet a pour ambition, à terme, de dépasser cette approche synchronique et institutionnelle en examinant dans un deuxième temps les discours émis par les établissements et les acteurs (étude des différents contrats et projets ; entretiens auprès des acteurs des établissements) et en comparant les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur (perspective technologique liée à la succession de techniques : audiovisuel 1970-1980, informatique 1980-1990, multimédia et numérique 1990-2000<sup>2</sup>).

### *Méthodologie, corpus*

---

Concernant la période contemporaine (depuis 1990), nous avons retenu deux types de discours, liés à des énonciateurs institutionnels différents :

- les discours parlementaires (les principaux rapports portant sur les TIC dans le supérieur depuis 1992),
- les discours du ministère de tutelle et du gouvernement (textes de cadrage ou d'orientation du M<sup>ENR</sup> pour les contrats d'établissements et les appels à projets Campus numériques, Programme d'action gouvernementale pour l'entrée de la France dans la société de l'information (PAGSI).

Cette « typologie »<sup>3</sup> d'observables nous permet d'examiner :

- des discours que nous pourrions qualifier de politiques car proposant des « visions » gouvernementales ou parlementaires de l'intégration des TIC dans le supérieur,

---

<sup>1</sup> Par commodité, nous utiliserons "supérieur" pour "enseignement supérieur".

<sup>2</sup> L'apparente succession de techniques ne signifie pas des filiations ou des collaborations structurelles au sein des établissements. Par exemple, les cellules informatiques ne sont pas forcément associées aux projets TIC si l'on observe la pratique des différents établissements.

<sup>3</sup> Notre projet vise également à questionner cette typologie, mesurer sa pertinence dans le champ des TIC.

- des discours administratifs car émis par l'autorité de tutelle qui « encadrent » les discours de mise en pratique, c'est-à-dire les projets des établissements pour les contrats quadriennaux ou les réponses aux appels à projets.

Comment est définie l'innovation ? Quel est l'imaginaire des TIC dans le champ du supérieur dans le prolongement du travail de Patrice Flichy (2001) concernant Internet ? Quels sont les thèmes, les récurrences ou au contraire les divergences qui traversent les discours ?

Il s'agit de prendre en compte le cadre discursif qui détermine les règles du type d'écrit (appel d'offre, projet, rapport), mais également de mesurer qualitativement et quantitativement les variations lexicales et sémantiques (quel lexique, quelles représentations) en fonction des différentes sources.

Notre conception de l'analyse de discours implique une réflexion sur les conditions de production de ces « discours » (quel est le contexte socio-politique « d'écriture » des textes ? qui écrit ? quelles sont les logiques en présence ?), mais également un travail sur les principaux modes d'argumentation utilisés. En effet, s'il existe plusieurs types de discours, avec des « auteurs » différents (parlement, gouvernement, établissements, administration ou autorité de tutelle), les analyses lexicales et argumentative permettent de mettre en évidence les constantes ou les fluctuations des représentations des TIC dans les discours.

Du point de vue de l'analyse du discours, nous nous situons dans une perspective qui lie étroitement pratiques sociales, discours et représentations<sup>1</sup>, nous considérons que le discours est l'élément central d'une situation qui interagit avec lui et définissons le discours lui-même comme une pratique productrice de sa propre réalité. Dans cette optique, confronter des discours sur un même thème revient à confronter les réalités différentes que construisent les discours et non pas à les confronter à un référent extérieur.

Il s'agit, dans la présentation de cette première phase de la recherche, d'analyser les discours sur les TIC, les logiques en présence (institutionnelles, communicationnelles), les principales représentations des TIC, les similitudes ou les différences selon les types de discours issus de notre corpus.

### *Les TIC dans la politique contractuelle : logique ministérielle et logique intergouvernementale (1988-1998)*

La mise en place des contrats quadriennaux à partir de 1988 a contribué à l'émergence de nouvelles représentations de l'université (Musselin, 2001 : 18). L'introduction des TIC dans le supérieur s'inscrit dans ce contexte institutionnel en mutation qui vise à faire primer une logique de projet au détriment d'une logique dite de « guichet ».

Chaque année le Ministère envoie donc un texte aux établissements concernés afin de proposer des orientations, un cadre national aux préoccupations locales. Seuls deux de ces textes ont fait l'objet d'une publication au BO : les circulaires sur la politique contractuelle de 1989 et de 1998.

---

<sup>1</sup> Notre recherche s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le Céditec (ÉA 3119) de l'Université Paris XII (<http://www.univ-paris12.fr/www/labos/ceditec>).

Un examen rapide de ces textes, publiés ou non au BO, indique une incertitude terminologique. Ainsi, si en 1989, il est question des « nouvelles technologies », c'est dans le cadre de l'amélioration des conditions d'enseignement : « *L'utilisation pédagogique de l'audiovisuel, de l'informatique, de la télématique favorise l'individualisation de l'enseignement, l'organisation d'actions de soutien, le développement d'activités nouvelles, contribuant ainsi à une plus grande autonomie et à la réussite des étudiants* ». Il est précisé que les projets devront s'intégrer aux formations et s'inscrire dans un schéma directeur. Entre 1989 et 1998, les expressions se multiplient : « *nouvelles technologies d'enseignement* » (3/12/90), « *ressources informatives et nouvelles technologies* » (3/05/96), « *ressources informatives* » (9/07/97). En 1998, plusieurs expressions demeurent : « *nouvelles technologies d'enseignement* » et « *nouvelles technologies d'information et de communication* »<sup>1</sup>.

Si les rapports entre l'autorité de tutelle et les établissements se modifient avec la « routinisation » de la politique contractuelle (nouveau mode de pilotage), le contexte technologique se modifie, ainsi que les profils étudiants.

Pour schématiser, on observe une première orientation qui conduira à une répartition de compétences au sein des différentes directions du Ministère au début des années 1990 : informatisation des ressources (politique documentaire), modernisation de l'informatique de gestion, nouvelles pratiques pédagogiques (enseignement sur mesure, 1996, rapport de Maryse Quéré). Un changement d'organigramme au sein du MÉNR en 1997 « structure » cette orientation. Trois directions au sein du MÉNR vont être impliquées dans la politique contractuelle et les TIC : la DT (Direction de la technologie), la DR (Direction de la recherche qui supervise entre autre la mise en réseau via Renater) et la DES (Direction de l'enseignement supérieur qui supervise la politique contractuelle, la politique documentaire et la politique de gestion). Cette partition thématique et institutionnelle<sup>2</sup> des TIC qui se manifeste en 1997 dans les textes de l'autorité de tutelle s'inscrit dans un contexte plus global d'entrée de la France « dans la société de l'information ».

Une logique institutionnelle spécifique de « modernisation » des pratiques pédagogiques et d'égalité des chances face aux techniques rencontre une logique politique de contractualisation des établissements ainsi qu'une logique intergouvernementale de compétitivité française dans le champ des TIC, comme en témoigne le PAGSI. En effet, l'introduction des TIC en France a été politiquement affirmée et symboliquement énoncée lors de l'adoption<sup>3</sup>, en janvier 1998, du PAGSI. Ce texte de cadrage définit, entre autre, six chantiers prioritaires en matière d'introduction des TIC et accorde une place privilégiée au champ de l'enseignement. Il constitue une mise en mots sur l'innovation qui précède et « encourage » l'introduction des TIC dans le champ des pratiques sociales. L'expression TIC est définitivement propulsée au devant de la scène symbolique. Quels en sont les enjeux et les pratiques au niveau intergouvernemental et au niveau ministériel ?

Très rapidement, nous pouvons souligner l'importance du contexte international comme argument d'une approche technophile : la compétitivité internationale justifie l'entrée de la France dans la société de l'information et donc l'utilisation des TIC. L'enjeu est économique, social et politique. Cet argument central au niveau national semble cependant se « diluer » au profit d'une

<sup>1</sup> C'est à cette date que le Ministère entreprend lui aussi la modernisation de ces procédures en proposant aux établissements une remontée informatisée des informations.

<sup>2</sup> Et financière, mais nous ne développerons pas cette approche ici.

<sup>3</sup> Par le Comité interministériel pour la société de l'information (CISI) du 16 janvier 1998.

approche par secteurs (équipement, recherche, formation, pédagogie / innovation pédagogique, gestion) au niveau des projets des établissements et des textes du PAGSI sur la mise en place du programme.

### *Les nouvelles technologies dans les rapports officiels*

Pour la période concernée, nous avons retenu une dizaine de rapports parlementaires. Des difficultés liées au discours sur la modernisation, au questionnement « officiel » sur l'introduction et l'usage des technologies et sur le moment réel de leur émergence posent le problème de la cohérence du corpus, de sa taille et de sa clôture. Par ailleurs, ces discours, qui ne sont autres que des discours de commande (initiés par des lettres de mission), constituent un cadre d'orientation sur l'introduction des TIC dans le supérieur, ils proposent un état des lieux, voire inspirent d'éventuelles politiques publiques.

Peut-on parler de discours d'expertise ou de légitimation ? Quelles sont les modalités d'articulation des TIC au champ du supérieur ? Comment naissent les décisions des acteurs d'intégrer les TIC dans les cursus qu'ils mettent en place ? Génération spontanée, nécessité face à la concurrence, ou application des discours officiels ?

Il s'agit en réalité de s'interroger sur la façon dont on situe les discours les uns par rapport aux autres, en particulier sur les logiques discursives qui sont mises en place pour renforcer des logiques institutionnelles, sur les éléments qui seraient communs à toutes ces prises de paroles. Pensons par exemple à tout le discours sur l'équipement, la technique...

Une lecture rapide de ces rapports permet de constater que la part réservée au supérieur est assez réduite par rapport au discours sur le secteur privé en particulier. Ce qui nous conduit à regarder la façon dont ceux qui produisent un discours plus pragmatique sur la nécessité d'introduire les NTIC, vont se réapproprier un autre discours. Nous serons particulièrement attentives aux logiques de discours liées à la formation des acteurs, politique en l'occurrence, qui oriente notablement le choix de la terminologie et de la rhétorique employée.

Ainsi, voyons brièvement le Rapport Bloche <sup>1</sup>, qui nous permet ici de tester la validité de nos questionnements. Ce rapport porte sur l'impact des technologies de l'information sur la présence internationale de la France, parce que « *naviguer sur la Toile, c'est naviguer dans l'océan des langues, et croiser ainsi le désir de France* ». Cette conclusion quelque peu bucolique achève un rapport dont les propositions concrètes s'organisent autour de quatre pôles. Intéressons-nous ici uniquement au premier, qui suggère des moyens à mettre en œuvre pour favoriser le développement de la langue française. Les arguments et les préconisations qui en découlent portent sur des contenus de nature et de niveau très hétérogènes. En effet, l'échelle des nécessités est bien grande entre « *proposer [aux professeurs de français] une adresse électronique* », « *concevoir et construire le site « portail » des professeurs de français* », par exemple, et « *organiser des "États généraux de l'enseignement à distance"* », « *créer une grande "Université française en ligne"* » (...) et lui donner un nom bien visible : « *la Sorbonne internationale* ». Entre ces deux pôles qui donnent bien la mesure des écarts dans les décisions à

<sup>1</sup> Patrick Bloche, 1998. *Le désir de France : la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information*, Rapport au Premier ministre,



prendre, d'autres éléments interviennent, qui ressemblent à des propositions d'étapes : « Accélérer la mise en réseau des Espaces culture multimédia », « Créer un label "Éducation nationale française" », « Renforcer la présence de la France dans les programmes de l'Union européenne et de l'UNESCO »...

Outre ces propositions très différentes, il est question d'organisation stratégique de plus grande ampleur, impliquant une prise en compte d'enjeux économiques, culturels, bref une approche plus globale des phénomènes...

Ainsi, partant du constat, qu'« *il y a peu, la France était en retard dans la société d'information* », P. Bloche soulève la nécessité pour réduire ce retard, d'adopter des « *politiques adaptées* ». Il est question de contenus mais également de « *stratégies d'information et de communication de plus en plus efficaces* », « *de technologies numériques comme outil privilégié pour atténuer les disparités* », de « *développement de la notion d'intérêt général dans l'espace numérique* » et de la nécessité d'identifier tout cela dans différents secteurs : la culture, l'offre d'éducation et de formation, le droit, la recherche scientifique et la santé.

Ainsi se trouve transférée à l'enseignement supérieur toute une thématique qui renvoie à des questions de visibilité, de rentabilité, d'impact, de concurrence, de synergie entre les acteurs, de marché de la formation, de favoriser l'innovation (« *pour l'heure, l'offre de formation française manque de visibilité et d'agressivité* »).

C'est le caractère indispensable de rester, voire de rentrer dans la course technologique qui guide ces réflexions, ainsi que la nécessité d'avoir recours aux NTIC. Mais peut-être aussi la nécessité à un moment donné pour les représentants politiques de prendre la parole sur un sujet devenu « incontournable ».

### *Campus numérique : le recours à l'appel à projets pour sortir du silence*

Cette « nécessité technologique » empreinte d'incertitudes s'observe également si l'on s'intéresse à l'enseignement à distance. Alors qu'à partir de 1997, la presse américaine spécialisée en informatique<sup>1</sup> fait état de nombreux programmes « *d'universités virtuelles* », le PAGSI reste très discret sur l'enseignement à distance indiquant que des actions sont prévues : « *l'aide au déploiement de l'enseignement à distance (création de campus virtuels) et l'enseignement sur mesure* ». Il faut attendre juin 2000 pour que soit lancé par le MÉNRS un appel à projets intitulé « Campus numérique ». Envoyé dans tous les établissements du supérieur, ce texte marque un tournant dans la politique nationale en faveur de la formation à distance. C'est la première fois depuis la création dans les années 1970 des 23 centres de télé-enseignement universitaire, que le ministère encourage les établissements à s'investir dans ce mode de formation.

Reprenant l'hypothèse, énoncée par Jean-Michel Adam<sup>2</sup> que « *tout discours est dynamiquement relié, comme réponse, à d'autres, et il en appelle d'autres, à son tour, en réponse* », nous avons montré, dans un précédent travail<sup>3</sup>, comment deux appels d'offres consécutifs reflétaient la volonté des promoteurs de l'opération de se démarquer d'un mouvement international de remise en cause des institutions universitaires mais néanmoins témoignaient de principes en commun. Ainsi

<sup>1</sup> L'AÉF (Agence pour l'éducation et la formation) diffuse ces articles en France.

<sup>2</sup> Ruth Amossy (dir.), 1999. *Images de soi dans le discours*. Paris. p. 105

<sup>3</sup> In *Actes du colloque franco-mexicain*, co-organisé par la SFSIC en avril 2002, à paraître

retrouve-t-on, dans les universités virtuelles d'outre-atlantique et les campus numériques, les mêmes principes pédagogiques, techniques et structurels : les formations doivent être modulaires et diplômantes, elles doivent utiliser les TIC pour offrir des services d'accueil et des ressources pédagogiques, elles doivent mettre en place du tutorat ; les stratégies de mise en œuvre reposent sur la constitution de *consortia* pouvant associer le secteur privé au secteur public. Le contexte, rendu explicite dans le texte du deuxième appel à projets, est celui d'un marché international de la formation.

L'urgence supposée de ce contexte international justifie-t-elle le recours à la technique de l'appel à projets ou peut-on envisager d'autres causes à cette initiative ministérielle ? C'est par l'analyse de la chaîne constituée par les trois textes produits par le ministère depuis 1996 sur le sujet que nous nous proposons d'avancer quelques éléments de réponse. Entre le compte rendu de réunion organisée en 1997 par la direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques (qui rassemble les différents représentants de l'enseignement supérieur à distance, ÉAD) et le programme d'actions de juin 1999 proposé au ministre par la DT, le discours a radicalement changé. D'un type d'écriture administratif type « compte rendu de réunion », on est passé à une écriture plus originale : la rédaction d'un programme d'actions proposé au ministre par un groupe de travail réuni par son administration. Les propositions du premier texte (organisation d'une carte nationale des formations à distance, relance du financement du secteur) n'ont obtenu aucun écho et elles peuvent expliquer cette mobilisation de l'ensemble des acteurs engagés dans l'ÉAD. C'est donc sur la base d'un discours pris en charge, par ce que C. Musselin appelle la « *configuration universitaire* » (2001 : 170) qu'a pu être lancé le premier appel à projets (2000) qui reprend les grands traits du programme d'actions de 1999 : reconnaissance du contexte international, intégrer l'ÉAD dans la politique des établissements du supérieur, constitution de *consortia* d'établissements publics et privés, approche pragmatique. Ainsi, si la vague Internet a sans aucun doute profité au lancement de l'appel d'offres, c'est aussi dans l'élaboration d'un discours partagé qu'il faut chercher les raisons du déblocage institutionnel de l'enseignement à distance français.

Notre approche transversale des TIC dans le supérieur nous a permis de mesurer l'importance du contexte international dans la construction argumentative des discours « institutionnels » sur les TIC. Reste à savoir si les discours des acteurs de « terrain » reprennent également cette logique discursive : c'est le projet de notre seconde étape de travail.

## *Bibliographie*

- 
- Flichy, Patrice, 2001. *L'imaginaire d'Internet*. Paris : La découverte.  
 Musselin, Christine, 2001. *La longue marche des universités françaises*. Paris : PUF.  
 Musso, Pierre, 1997. *Télécommunications et philosophie des réseaux, la postérité paradoxale de Saint-Simon*. Paris : PUF, coll. « La politique éclatée ».

# Le cédérom et sa critique journalistique, un objet culturel et sa légitimation

Annick Batard \*

Université de Paris XIII (« Paris-Nord ») & LabSic

Notre article examine comment l'objet cédérom devient un produit culturel par le biais d'une critique journalistique spécifique. Après une brève présentation de quelques éléments concernant l'origine du cédérom et sa filiation avec le disque optique et les jeux vidéo, nous évoquons plus précisément le processus de légitimation auquel contribue la critique de cédéroms, qui s'inspire pour partie des critiques traditionnelles, comme la critique littéraire par exemple. D'autres instances légitimantes viennent cependant renforcer ce processus pour permettre au cédérom de devenir un objet culturel (ou plus exactement « ludo-éduco-pratico-culturel ») de « grande consommation ».

## *Introduction*

---

Comment le cédérom a-t-il été légitimé comme produit culturel grand public, par le biais d'une critique spécifique ? Notre sujet de recherche s'inscrit dans les quatre axes de questionnement de ce 13<sup>e</sup> Congrès de la SFSIC (objet, histoire, pouvoir et méthode).

Toutefois, en raison du temps limité, nous choisirons ici d'interroger principalement la question de l'objet, en l'occurrence du cédérom, et de sa légitimation par le biais d'une critique spécifique<sup>1</sup>. En réalité, en ce qui concerne le cédérom, nous sommes en présence d'une *double entreprise de légitimation* : 1<sup>o</sup> celle qui tente d'installer le cédérom grand public comme produit courant de consommation « culturelle » mais aussi, 2<sup>o</sup> celle qui essaye d'inscrire la critique du cédérom, voire la critique multimédia comme un nouveau genre de critique journalistique, à l'instar des critiques littéraire, cinématographique, gastronomique... Nous nous bornerons ici à n'examiner que le premier point.

## *Rappels liminaires*

---

Rappelons avant tout que le cédérom est un objet, disque optique qui rassemble du texte, du son et des images fixes ou animées et que l'on consulte sur un ordinateur. L'appellation « logiciel de loisir » retenue par le Syndicat des

---

\* <annick.batard@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Nos propos sont extraits d'une recherche doctorale en cours, conduite sous la direction du professeur Pierre Moeglin, que nous remercions vivement.

éditeurs de logiciels de loisir (SÉLL), par opposition aux logiciels professionnels, est équivalente. Si le terme *céderom* renvoie à la fois au contenant et au contenu, logiciel de loisir insiste davantage sur le deuxième aspect, c'est-à-dire le programme ou le contenu.

Il peut sembler paradoxal de voir un produit hybride<sup>1</sup> associant l'écrit à l'audiovisuel, avoir besoin de la presse écrite pour sa légitimation, mais ce paradoxe n'est qu'apparent. En effet, la légitimation d'un nouveau média suppose, la plupart du temps, l'inscription dans un champ particulier qui a été légitimé par différentes instances, en une phase préalable à l'autonomisation de ce champ. Nous formulons donc l'hypothèse selon laquelle le *céderom* voit sa diffusion favorisée et devient un objet culturel, par le biais d'une critique au sein de la presse écrite ; cette dernière s'inscrivant dans les instances de légitimation.

Précisons ce que nous entendons par *processus de légitimation* : Celui-ci consiste à faire admettre un produit, un comportement ou une valeur comme un objet moralement acceptable et socialement utile. Cette légitimité ainsi acquise est toujours susceptible d'être remise en cause, car elle dépend des contextes historiques et des stratégies des acteurs qui y contribuent.

Observer le processus qui transforme une innovation technologique en produit culturel, suppose de définir au préalable ce qu'est un *produit culturel*. Nous prenons ce terme dans l'acception retenue dès 1978 par Bernard Miège dans *Capitalisme et Industries culturelles*<sup>2</sup>, et sur laquelle il apporte quelques précisions dans son dernier ouvrage *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*<sup>3</sup>. Il distingue plusieurs catégories de produits ou biens culturels selon une combinaison de critères d'ordre « technique », « économique » ou « socioculturel », dont un type de « *produits reproductibles supposant l'activité d'artistes. Ces produits forment le cœur de la marchandise culturelle puisqu'ils comprennent aussi bien les livres que les disques de musique enregistrée (ainsi que les vidéocassettes apparues depuis).* »

## *Comment débute le céderom ?*

Issu des laboratoires de la firme Philips, le *céderom* apparaît vers 1985. C'est alors un simple support professionnel de mémoire informatique utilisé par les entreprises pour stocker des bases de données diverses ou des catalogues. Comme l'écrit Olivier Languepin dans *L'Événement du jeudi* : « *Au fond, un CD-Rom n'est jamais qu'une super-disquette.* »<sup>4</sup> Les jeux vidéo constituent aussi un important vecteur du *céderom*. En provenance des États-Unis, ils se sont développés depuis 1972 avec le jeu de tennis sur écran de télévision *Pong* en passant par *Pac man* (1981), *Mario* (1984), *Tetris* (1987) et bien d'autres ensuite

<sup>1</sup> Roger Chartier parle de « *l'hybridation de penser les textes à partir de l'héritage de toutes les disciplines* » et prône « *l'inscription du texte sur sa surface, que ce soit en amont, avec l'épigraphie, ou en aval avec le numérique* » ; il faut se préoccuper « *d'une sociologie du texte, d'une socio-histoire des formes et usages de l'écrit* » (Roger Chartier, conférence IRÉSCO (Institut de recherches et d'études sur les sociétés contemporaines), 17/03/2000, notes personnelles). C'est dans cette perspective que nous parlons de produit hybride (textes, sons, images, hypertextes).

<sup>2</sup> Huet, Armel ; Ion, Jacques ; Lefebvre, Alain ; Miège, Bernard ; Péron, René, 1978. *et industries culturelles*. Grenoble : PUG.

<sup>3</sup> Miège, Bernard, 2000 : 19. *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*. Grenoble : PUG.

<sup>4</sup> Languepin, Olivier, 26/01/1995. « Attention, la révolution du CD-Rom a commencé ! ». *L'Événement du Jeudi*.

comme *Myst* (1993) ou *Tomb Raider* (1996), autant de produits, et parfois de succès commerciaux incontestables, qui se diffusent sur un marché mondial. Les jeux vidéo font d'ailleurs parler d'eux dès les années quatre-vingt dans la presse spécialisée française (la revue *Tilt* par exemple qui s'adresse à un public « d'amateurs avertis »). Nous intéressant aux prémices du discours sur le cédérom, nous observons que la presse écrite généraliste évoque l'innovation du disque optique, comme support de musique, dans les années quatre-vingts. Les journaux généralistes publient alors de nombreux articles sur cette innovation technologique, qui outre l'utopie véhiculée par toute innovation, suscite parfois un discours passablement naïf. Citons un extrait d'un article signé par Sylvie de Nussac de *L'Express*, intitulé « Le disque de la Lune » : « *Qu'il est chou, charmant, exquis, adorable, le disc compact ! [...] c'est une aile de papillon, un pétale, ou plutôt si l'on osait... Osons : une hostie, pour communier [...] Voyons donc ces progrès en vrac. Vous pouvez le manipuler avec les doigts pleins de Nutella, laisser tomber sur lui des cendres de cigarettes, bébé peut le griffer ou le mordre.* »<sup>1</sup> S'il est vrai que l'apparition du cédérom suscitera un enthousiasme utopique certain, la créativité en balivernes sera toutefois moindre... C'est dans la continuité des articles sur le compact disc que la cédérom sera peu à peu évoqué, mais seulement dans les années quatre-vingt dix.

Pourtant, le devenir du cédérom comme produit culturel n'était pas acquis d'emblée, car il apparaît régulièrement des produits susceptibles de se développer sur le marché grand public ; la probabilité de développement coexistant avec la possibilité d'échec. C'est ainsi que le CDI est apparu et a même fait l'objet de très rares mentions dans la presse généraliste, avant de disparaître rapidement du marché. Le vidéodisque, avant le CDI, avait connu pareil sort. Existe-t-il des usages parallèles du cédérom ? Celui-ci aurait pu être « *éditorialisé* »<sup>2</sup> par la presse écrite, ce qui a été le cas de quelques magazines mensuels spécialisés, comme *La vague interactive* par exemple. Mais cela reste marginal. De même, le cédérom est parfois utilisé comme un objet de promotion (catalogue, *kit* de connexion Internet...) joint comme additif. Un autre usage promotionnel se développe également qui consiste à proposer un cédérom comme accompagnement des dossiers de presse, alternative aux diapositives, permettant aux journaux de « repiquer » les images qui illustrent les articles. Tout cela ne représente que des pratiques accessoires, qui ne sont pas celles dont nous parlerons ici de manière principale.

### « *Préparer les marchés, préparer les esprits* »

L'arrivée des cédéroms dans le grand public pose le problème du marché qui n'est pas encore réellement existant, mais qu'il faut créer. À ce sujet, Yves de la Haye et Bernard Miège, dans un texte « Ce que cachent les discours de communication » expliquent que le développement des nouvelles industries culturelles demande une « *préparation des nouveaux marchés* », et « *une préparation des esprits* » : « *la préparation des nouveaux marchés – toute l'histoire des industries culturelles en fait foi – ne peut guère se satisfaire de demandes préexistantes ; celles-ci doivent être forgées, ce qui ne va pas sans la transformation des pratiques culturelles elles-mêmes : comportements, actes d'achat ou d'appropriation, mais aussi de représentations. On conçoit que cela requiert du temps, et même des périodes assez*

<sup>1</sup> de Nussac, Sylvie, 21/01/1983. « Le disque de la Lune ». *L'Express*.

<sup>2</sup> Selon l'expression de Marc Feuillée, Directeur général de *L'Express-L'Expansion*.

*longues : ce fut le cas avec toutes les industries culturelles aujourd'hui établies* »<sup>1</sup>. Le cédérom fait partie de ces produits culturels industrialisés et la préparation des marchés consiste pour les industriels du secteur à proposer un catalogue de titres variés, à se préoccuper de la distribution des cédéroms... D'ailleurs, les ventes se développent et passent d'environ moins de 500 000 unités en 1994 à presque 10 millions d'unités en 1998 (Source GfK), avec 4 à 6 000 titres environ disponibles actuellement.

Lorsque nous évoquons les débuts de la production de cédéroms, nous devons préciser que l'origine des éditeurs de logiciels de loisirs est sextuple. Ceux-ci viennent de l'édition de livres et d'encyclopédies (Lagardère-Hachette, Vivendi-ex-Havas, ou Gallimard), l'univers informatique (Microsoft), le jeu vidéo (hybride lui-même du jeu et de l'informatique : Sega, Nintendo...), l'audiovisuel (Canal Plus, la Cinquième), les télécommunications (France Télécom), l'industrie du jouet (Mattel). De plus, les coûts de création, de fabrication et de production sont élevés. Hervé Pasgrimaud, délégué national du SÉLL, confirme cela : « *Les jeux vidéo coûtent très cher : en France, il faut compter entre 10 et 15 millions de francs, aux États-Unis, plus de 20 millions. Mais, c'est assez variable pour les encyclopédies ou le ludo-culturel, on peut produire des cédéroms à partir de 100 000 F et multiples, pour atteindre en moyenne 2 à 3 millions de francs* »<sup>2</sup>, soit environ 0,4 à 1 million d'euros<sup>3</sup>. La préparation des marchés suppose à la fois de répondre aux contraintes de fabrication et de distribution, mais aussi de préparer les esprits par le biais des discours d'accompagnement de l'innovation. Voyons donc quels sont-ils ?

### *Les discours techniques et économiques préalables à une critique journalistique, inspirée des critiques traditionnelles, qui parle volontiers de culture, d'art...*

Les discours sur l'innovation du compact disque occasionnent des articles, qui précisent à l'occasion que ce disque peut aussi, en sus des sons, contenir des images et des textes. C'est donc le support matériel nouveau qui fournit l'occasion à la presse écrite généraliste de traiter la question. Nous avons également vu que les jeux vidéo font l'objet d'analyses et de critiques. Un autre facteur est à prendre en compte dans les raisons qui expliquent que la critique de presse se met en place de cette manière : l'intérêt des groupes de presse qui pour certains, deviennent également producteurs de cédéroms : « *Le Monde publie régulièrement des CD-Rom. Télérama pourrait bien prochainement éditer les siens* »<sup>4</sup>, explique Vincent Le Leurch.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> de la Haye, Yves ; Miège, Bernard, 1984 : 128-129. *Dissonances. Critique de la communication*. La Pensée sauvage.

<sup>2</sup> Notre interview téléphonique du 26/04/1999. Le nouveau président du SÉLL est Jean-Claude Larue.

<sup>3</sup> Nous devons faire une réserve sur les chiffres qui ne sont que des moyennes ou des indications de tendances.

<sup>4</sup> Ce qui est effectivement le cas, avec le titre sur Paul Cézanne, co-édité par *Télérama*, la Réunion des musées nationaux et Index +, et qui fait l'objet d'un grand article « La souris dans l'atelier » de *Télérama* du 27/09/1995.

<sup>5</sup> Le Leurch, Vincent, 1995. « Faut-il céder aux CD-Rom ? ». *Télérama*. N° du 26 avril.

Comment débute le discours critique sur les cédéroms proprement dit dans la presse écrite généraliste ? Nous pouvons dire de manière schématique que la critique commence par une évocation du support matériel, sous des aspects techniques, technologiques ou économiques, puis, s'installe alors de manière plus ou moins régulière un discours critique sur les contenus. Nous devons apporter quelques réserves à nos propos, dans la mesure où les phénomènes ne sont pas aussi tranchés que nous les décrivons, c'est-à-dire qu'il peut arriver, après que la critique de contenu s'est mise en place, que les journalistes parlent aussi des aspects technologiques ou économiques, ou encore que l'article mélange les deux aspects, présentant à la fois les questions techniques et/ou économiques et celles liées au contenu.

Par exemple le premier article de *Télérama* intitulé « Faut-il céder aux CD-Rom ? », signé Vincent Le Leurch, évoque ce qu'est le cédérom, ses importantes possibilités, les prix et le nombre de titres au catalogue mondial, mais aussi l'évocation, certes succincte, des titres du moment : « *Dans un disque, par exemple, on visite à l'envie le musée du Louvre (instructif) ; dans un autre, on se promène à travers les œuvres de Nicolas Poussin (complet et magnifique) [...]* ». <sup>1</sup>

C'est la presse quotidienne nationale qui instaure la première une critique de cédéroms régulière au cours de l'hiver 1994, tandis que les hebdomadaires suivent de peu au début de l'année 1995, même si *L'Express* et *Le Nouvel Observateur* avaient tous deux édités préalablement un supplément en partenariat avec un magazine de la presse spécialisée.

*Libération*, quant à lui, est le premier journal à proposer à ses lecteurs un supplément multimédia, dès mars 1995. La première livraison est consacrée au jeu vidéo *Myst* (reportage sur trois pleines pages), et critique aussi des cédéroms de photographies d'art ou de reportage, un cédérom sur un groupe musical, un titre ludo-éducatif et un pratique, tandis que la suivante, outre *Le Louvre*<sup>2</sup>, aborde un titre érotique, une encyclopédie du rock... En deux livraisons, nous pouvons voir se dessiner les grands thèmes qui seront abordés par les producteurs de cédéroms et les critiques : les jeux vidéo, les titres culturels et artistiques, les encyclopédies et dictionnaires, le ludo-éducatif, le pratique, ce qui nous conduit pour regrouper ces usages relativement disparates, à forger l'intitulé générique « ludo-éduco-pratico-culturel ».

Peut-on identifier des pratiques de critique de cédéroms venues des critiques traditionnelles ? Si l'on en croit Brunel, Madelénat, Gliksohn et Couty, les fonctions principales de la critique littéraire consistent à : « *décrire, savoir, juger, comprendre* »<sup>3</sup>. La pratique de décrire, même de manière très succincte, le produit culturel est la même que ce soit pour un livre, un disque ou un cédérom. Cela se retrouve quel que soit le type de presse (quotidienne ou hebdomadaire), à tout moment et quel que soit le journaliste qui signe la critique. Si nous examinons notre corpus, nous pourrions donner abondance d'exemples, en presse quotidienne et hebdomadaire. Nous nous limiterons<sup>4</sup> à un extrait illustrant la fonction de description : « Monet, Verlaine, Debussy. Trois artistes en quête de liberté, en lutte chacun « *contre l'académisme pour le peintre, contre la rigueur du Parnasse pour le poète, contre les règles traditionnelles de la*

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Nous devons souligner que le cédérom du *Louvre*, même s'il n'est pas le seul, contribue pour une large part à lancer la critique de cédéroms.

<sup>3</sup> Brunel, Pierre ; Madelénat, Daniel ; Gliksohn, Jean-Michel ; Couty, Daniel, 1977 (1994) : 8. *La critique littéraire*. Paris : PUF, « Que sais-je ? ».

<sup>4</sup> Pour l'intégralité des extraits de notre corpus, nous renvoyons vers notre thèse.

*composition pour le musicien.* »<sup>1</sup>, écrit Michel Colonna d'Istria dans *Le Monde*, et un autre pour la fonction du jugement : « *le choix des photos est excellent, tout comme le graphisme et les quelques animations 3D [...] Côté défauts, on regrette que les commentaires soient trop "classiques" dans leur écriture linéaire : l'enchaînement ne va pas de soi [...]* »<sup>2</sup>, analyse Annick Rivoire dans *Libération*.

Ces deux exemples nous confirment bien que la critique de cédéroms s'inspire pour une certaine part des pratiques forgées par les critiques traditionnelles de produits culturels (littéraire, cinématographique, de théâtre, de musique...). Toutefois, la critique de cédérom élabore aussi des critères spécifiques au multimédia, comme l'hypertexte, la navigation, l'interactivité... autant de questions sur lesquelles nous renvoyons, là encore, à notre thèse.

### *Un processus de légitimation*

---

Nous nous interrogeons sur le processus de légitimation, mais aussi sur les instances légitimantes. Dans notre approche, nous définissons la critique journalistique comme une médiation légitimante. Par elle-même, la presse en général est déjà une médiation de l'espace public en fonction de la place qu'elle occupe entre les acteurs politiques, économiques, industriels, culturels et différents publics (en fonction du lectorat des journaux). Jürgen Habermas dans *L'espace public*<sup>3</sup> montre la constitution au XVIII<sup>e</sup> siècle d'un espace public, médiation entre l'État et la société qui permet à la bourgeoisie éclairée de l'époque de faire usage de sa raison, au sens kantien, et ce notamment par le développement de la presse et de salons privés.

Nous voyons dans l'exercice critique du cédérom une participation dans le processus de légitimation. En effet, la critique journalistique parle du cédérom, elle fait de la pédagogie vis à vis du public : comment cela marche, quels sont les éléments techniques indispensables pour lire le cédérom, quels sont les contenus et sont-ils jugés dignes d'intérêt... L'exercice critique se fait de manière croissante durant les cinq premières années dans les journaux « haut de gamme » parisiens<sup>4</sup> : *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point* et *Télérama*. Reste que les autres publications comme *France-Soir*, *L'Humanité*, *Le Parisien*, partagent ce phénomène, et notamment *La Croix* et *L'Événement du jeudi*.

Bien sûr, si la critique de presse participe à la légitimation du cédérom comme produit culturel, il serait réducteur de ne traiter que de cette seule instance. Parmi les autres, nous trouvons les organisateurs de festivals et/ou de prix (le Prix Möbius, qui fête ses 10 ans d'existence en 2002), les institutionnels, comme l'Éducation nationale [labels de qualité « RIP » (reconnu d'intérêt pédagogique)], les marchands-diffuseurs de produits culturels, comme la FNAC (avec ses labels « Flèches FNAC »). Reste que ces instances sont parfois relativement imbriquées. Par exemple, le MILIA, qui est un marché à l'initiative des

---

<sup>1</sup> Colonna d'Istria, Michel, 1994. « Doux révolutionnaire des sens ». *Le Monde*. N° du 06-07 novembre.

<sup>2</sup> Rivoire, Annick, 1996. « Procession éclairée de cathédrales gothiques ». *Libération*. N° du 12 avril.

<sup>3</sup> Habermas, Jürgen, 1978. *L'espace public*. Paris : Payot.

<sup>4</sup> La presse quotidienne régionale prend part au phénomène, mais de manière très modeste, et plutôt tardivement.



producteurs suscite des articles journalistiques, la presse écrite se fait elle-même partie prenante en passant à l'occasion du côté de la production (*Le Monde* ou *Télérama*). Là encore le cédérom s'inscrit dans le paysage français des industries culturelles, dans la mesure où, et c'est ce que certains dénoncent de longue date, l'on constate parfois une forte imbrication entre les artistes et les critiques d'art. Il serait excessif d'essayer d'établir de manière tranchée des instances de légitimation « totalement indépendantes ».

Pouvons-nous dire alors que le cédérom a été légitimé comme produit culturel, par le biais d'une critique journalistique spécifique ? Max Weber dans *Le savant et le politique*, accorde trois fondements à la légitimité, dont un reposant sur « l'autorité de l'éternel hier » et un autre sur une « compétence positive fondée sur des règles établies rationnellement, en d'autres termes l'autorité fondée sur l'obéissance qui s'acquitte des obligations conformes au statut établi. »<sup>1</sup> Or, l'inspiration des méthodes et pratiques de la critique de cédéroms sur des critiques plus anciennes (littéraire, cinématographique...) s'inscrit dans l'autorité acquise par la tradition. Le deuxième point permet d'insister sur le caractère construit du cédérom culturel et de la critique journalistique afférente, dans la mesure où les éditeurs de logiciels de loisirs cherchent à inscrire délibérément le cédérom comme un produit culturel grand public. La critique journalistique, renforcée par d'autres instances externes, contribue à relayer et à légitimer le cédérom comme produit culturel, ou plus exactement « ludo-éduco-pratico-culturel ». C'est d'ailleurs cette dimension « externe » que les éditeurs de logiciels de loisirs ne pouvaient pas acquérir seuls sous peine d'être accusés de vouloir s'auto-légitimer, qui concourt au processus de légitimation. Vers 1997-1998, le cédérom devient alors un objet « ludo-éduco-pratico-culturel » de « grande consommation »<sup>2</sup>, accompagné de sa critique journalistique, mais cela ne préjuge en rien de leurs devenir...

---

<sup>1</sup> Weber, Max, 1959 : 126-127. *Le savant et le politique*. Paris : Librairie Plon.

<sup>2</sup> Nous empruntons l'expression au titre d'un article des *Échos* du 16/12/1997 : « Le logiciel de loisir devient un objet de grande consommation ».



# Les représentations photographiques de l'écrivain dans le *Figaro littéraire*

Claire Blandin \*

Institut d'études politiques de Paris  
& Centre d'histoire de l'Europe au vingtième siècle

Dans les années 1950, les représentations photographiques des écrivains dans le *Figaro littéraire* ne sont que de petits clichés permettant d'identifier les auteurs dont les ouvrages sont critiqués. À la fin des années 1960, le *Figaro littéraire* est devenu un magazine en couleur oubliant en couverture les portraits des écrivains. L'évolution de ces représentations photographiques pendant les 25 années d'indépendance du *Figaro littéraire* est symptomatique de l'image donnée de la littérature : l'hebdomadaire s'éloigne de la tradition critique française pour participer à la starisation contemporaine des écrivains.

En 1946, Pierre Brisson, ancien critique de théâtre et directeur du *Figaro*, crée un hebdomadaire : *Le Figaro littéraire*. La publication reprend le titre de la page « Lettres » du quotidien qui existait depuis 1906 et a pour rédacteur en chef le dernier responsable de cette page, Maurice Noël. Grand reporter au *Figaro* dans les années 1930, Maurice Noël est un homme de culture, à la curiosité éclectique, très bien introduit dans le Paris des lettres. L'hebdomadaire qu'il dirige ne compte alors que quatre pages et s'inscrit dans la tradition des revues politiques et littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle.

La publication survit au départ de Maurice Noël et à la mort de Pierre Brisson. Elle conserve son indépendance jusqu'à l'encartage : en 1971, *Le Figaro littéraire* redevient un cahier parmi d'autres au sein du quotidien *Figaro*. Les responsables du journal justifient ce choix par la faible rentabilité du *Figaro littéraire*. Devenu un magazine couleur de plus de 60 pages, le titre subit en effet alors la concurrence des *news-magazines*.

De la diversité des centres d'intérêt de Maurice Noël à la priorité donnée à l'actualité par le *Figaro littéraire* de la fin des années 1960, on peut s'interroger sur la pertinence de l'adjectif « littéraire » dans le titre de la publication. Comment mesurer alors l'importance du domaine littéraire pour l'hebdomadaire ? L'évolution de la place accordée aux écrivains est perceptible dans les représentations photographiques qui en sont données. Qu'indique l'étude des formes et du volume de ces photographies sur la « figure de l'écrivain » mise en avant par la publication ? Comment se positionne le journal dans la chronologie des mutations de la photographie de presse au cours de ces 25 années ? Enfin, peut-on dire qu'il participe au phénomène de starisation de l'écrivain qui caractérise la presse littéraire actuelle ?

---

\* <claire.blandin@univ-lyon2.fr>

Rédacteur en chef du *Figaro littéraire* entre 1946 et 1961, Maurice Noël utilise les photographies d'écrivains selon les mêmes modalités que pour les pages « Lettres » du *Figaro* de l'entre-deux-guerres : ce sont le plus souvent des portraits de type « photo d'identité »<sup>1</sup>. Ainsi la critique « Le Livre qui paraît » est-elle accompagnée par « La vitrine du *Figaro littéraire* », espace regroupant quelques photos de l'écrivain dont l'ouvrage est présenté. Le supplément littéraire publie de même les photographies des candidats, et des lauréats, des prix littéraires de l'automne<sup>2</sup>. *Le Figaro littéraire* reprend alors les canons des premières photos qui apparaissent dans les journaux. Ce sont des photos posées, réalisées en studio, présentées dans un rond ou un ovale<sup>3</sup>. C'est alors la dimension indicielle de la photographie qui prime : « *Son statut d'empreinte du réel lui confère un pouvoir d'authentification dont sont privées les illustrations (y compris les plus ressemblantes), qui présupposent une médiation humaine.* »<sup>4</sup> De plus, la lecture des numéros de la période fait apparaître que les photographies publiées ne sont le plus souvent pas des images d'écrivains<sup>5</sup>. *Le Figaro littéraire* présente par exemple à plusieurs reprises des reportages photographiques de Robert Doisneau au tout début des années 1950 : la qualité de ces clichés souligne par contraste la faiblesse de l'attention accordée aux photographies d'écrivains<sup>6</sup>. Il faut dire que l'illustration des articles littéraires n'est pas une préoccupation majeure pour les responsables du journal. Ils laissent le plus souvent les auteurs proposer leurs propres clichés. Paul Claudel écrit par exemple à Maurice Noël : « *Dans un magazine américain je trouve une photo d'un montagnard crétois que je trouve tout à fait admirable. Elle pourrait servir d'illustration à ma préface à l'Odyssee. C'est tout à fait ainsi que je me représente Ulysse. (...) (Le magazine est Life de New-York).* »<sup>7</sup>

Dans le *Figaro littéraire* des années 1950, les photographies sont globalement peu nombreuses et majoritairement de petite taille. Les photographies d'écrivains ne sont utilisées que lorsque se produisent des événements exceptionnels. L'exemple de l'hommage rendu à Colette pour ses 80 ans donne une bonne idée des différentes utilisations alors possibles de la photographie pour le journal. Pour ce numéro du 24 janvier 1953, l'ensemble de la première page est consacré à l'anniversaire de Colette et intègre la publication de trois photographies : un portrait de Colette par Brassai, une photographie de Colette jeune et un cliché représentant Sido et le Capitaine Colette jouant aux dames. *Le Figaro littéraire* reconnaît donc la validité du portrait photographique d'auteur (ici

<sup>1</sup> Le phénomène des photos d'identité dans la presse remonte aux années 1860-1918 quand les portraits de personnalités étaient réalisés en studio. Lorsque les photo-journalistes doivent à leur tour faire des portraits, ils se conforment à ce "style".

<sup>2</sup> Sur cette période voir Petrel, Patricia, 1986, p. 55. *Le Figaro littéraire avant-guerre (1934-1938)*, Mémoire de maîtrise de l'Institut français de presse, sous la direction de Gilles Feyel.

<sup>3</sup> Guéry, Louis, 1997, p.245, *Visages de la presse, la présentation des journaux des origines à nos jours*. Paris : CFPJ, 252 p.

<sup>4</sup> Lochard, Guy et Boyer, Henri, 1998, pp. 52-53, *La communication médiatique*. Paris : Le Seuil, coll. « Memo », 96 p.

<sup>5</sup> La présente étude se fonde sur la lecture de l'ensemble des numéros publiés. Une attention particulière a, pour cette partie de l'étude, été portée à l'année 1953.

<sup>6</sup> « Et voici les vacances... », *Le Figaro littéraire*, samedi 22 juillet 1950 ; « Quelques signes de l'amour maternel », *Le Figaro littéraire*, samedi 26 mai 1951.

<sup>7</sup> Lettre de Paul Claudel à Maurice Noël datée du 23 août 1947, 1978, p.45, « Lettres de Paul Claudel à Maurice Noël », *Bulletin de l'association des amis de Maurice Noël*, n°1. Il existe d'autres témoignages de cette pratique comme une lettre de Madame Jean Guéhenno confiant en 1953 cinq photos au *Figaro littéraire* pour illustrer le nouvel article de son mari (Lettre manuscrite d'une page d'Annie Guéhenno au *Figaro littéraire* datée du 26 juin, Archives Maurice Noël conservées par Jean Chalon).

Brassaï) lorsqu'il s'agit de rendre hommage à un écrivain. Soulignons cependant que le phénomène est exceptionnel et que le choix de ce cliché est sans doute guidé par sa renommée propre en tant qu'œuvre d'art. Lorsqu'elles ne sont pas comme ici des œuvres de photographes renommés, les photographies ne représentant que le visage d'un écrivain viennent d'agences<sup>1</sup>. On remarque que pour cette Une sur Colette, les autres photographies présentées illustrent l'œuvre littéraire.

Au sein de l'équipe pourtant très restreinte de la rédaction (de 2 à 6 personnes pour les années 1950), le *Figaro littéraire* dispose de son propre photographe. Il se nomme René Pari et réalise des reportages sur la vie institutionnelle des lettres, le versant du monde littéraire privilégié par l'hebdomadaire. Pari signe ainsi les photographies en pied des écrivains reçus à l'Académie française ou les clichés de groupe des réunions de la Société des Gens de lettres<sup>2</sup>.

Avec l'arrivée de Michel Droit à la rédaction en chef en 1961, se produisent de grands bouleversements pour l'hebdomadaire. Choisi pour sa jeunesse et son expérience de la télévision, Michel Droit est un homme d'image qui s'impose au *Figaro littéraire* en révolutionnant la maquette du journal. La nouvelle mise en page donne une plus grande place à la photographie. L'hebdomadaire propose en particulier des photos d'actualité et des portraits d'acteurs, mais l'évolution est encore prudente pour les photographies d'écrivains. Il est le plus souvent question des livres, mais pas des personnes qui les écrivent. La Une du 9 janvier 1964 témoigne de cette nouvelle mais faible utilisation des photographies d'auteurs. La première page présente en effet une grande photographie de Paul VI et deux petits clichés de James Baldwin et Françoise Sagan. Sur ces deux petits portraits, Baldwin est dans la foule, Sagan est seule. Ils sont tous les deux en buste. En pages intérieures, le journal présente un très beau portrait de James Baldwin, dans lequel apparaît son visage en assez gros plan. Comme pour la période précédente, ce portrait en plan serré vient de l'extérieur : le cliché est signé de J. R. Roustan. L'interview ayant été effectuée aux États-Unis, le photographe n'est en effet pas le photographe habituel du *Figaro littéraire*<sup>3</sup>. L'interview de Françoise Sagan annoncée en première page est illustrée dans le corps du journal par une photographie de l'auteur chez elle, prise par René Pari durant l'entretien. On voit une table basse au premier plan, sur laquelle sont posés trois verres. L'écrivain fume et est prise en léger contre-jour. Le travail de René Pari glisse donc dans les années 1960 de la photo d'identité à la photographie prise sur le vif. Dans ce cadre, Pari multiplie les clichés des écrivains au travail s'inscrivant dans un courant contemporain du photo-journalisme<sup>4</sup>. Les objets emblématiques de la création littéraire figurent aux côtés de l'auteur : des livres pour Claude Stephen, une machine à écrire pour Georges Simenon, un bureau pour Julien Green, la pipe de Jean

<sup>1</sup> Dans le numéro du 23 mai 1953, on trouve par exemple un portrait de Green, photographie de l'agence Keystone.

<sup>2</sup> Dans le numéro du 24 janvier 1953, on trouve par exemple un cliché d'André François-Poncet en costume d'académicien. René Pari réalise par ailleurs pour le numéro du 28 mars 1953 un reportage sur le renouvellement du bureau de la Société des gens de lettres.

<sup>3</sup> Les exemples sont nombreux de ces larges photos d'actualité présentées près de minuscules clichés d'écrivains. L'article de Une du 12 février 1964 est signé de Joseph Kessel qui est reçu à l'Académie française. Or on ne trouve en une qu'une petite photographie de Kessel mais une grande photo de foule (pour un article sur les 30 ans du 6 février 1934).

<sup>4</sup> Paul Almasy signale la naissance de la tradition du portrait dans le cadre de travail dans la presse française des années 1960, 1993, p. 182, « Le portrait », in *Le photojournalisme : informer en écrivant avec des images*, 2e éd. Paris : CFPJ, 255 p.

Guéhenno <sup>1</sup>... en outre, les mains de l'écrivain-créateur sont systématiquement présentes.

En reportage loin de la capitale, les clichés de René Pari se diversifient. Ses photographies d'écrivains font ainsi parfois place au mouvement, élément primordial pour Boltanski : « *Signe extérieur de l'action et de l'événement, le mouvement constitue la qualité première de tout portrait dans un journal.* »<sup>2</sup> Pour rendre compte d'un reportage réalisé à Nice en 1964 il propose ainsi un cliché de Jean-Marie Gustave Le Clezio marchant le long du port<sup>3</sup>. Pour trouver une photographie où un écrivain est représenté à la fois en mouvement et dans son travail, il faut cependant une fois de plus se référer aux clichés venant de l'extérieur de la rédaction. Le *Figaro littéraire* publie ainsi le 23 janvier 1964 une photographie de Gisèle Freund représentant Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir debout devant un bureau. Ils regardent un journal étalé sur une table. Elle pose la main sur le dossier de la chaise placée devant la table<sup>4</sup>.

Ces hésitations, dans la première moitié des années 1960, sur le traitement photographique à réserver aux écrivains signent les questions que se pose l'hebdomadaire sur la place à réserver à la littérature. Le principal problème auquel le journal doit faire face est que, si la littérature occupe parfois le devant de la scène médiatique (avec le Nouveau Roman par exemple), il ne s'agit pas des courants, académique et conservateur, dont il prend habituellement la défense. Le traitement de l'attribution du prix Nobel à Jean-Paul Sartre concentre ces difficultés. Symbole de l'engagement des intellectuels, Sartre représente tout ce que l'hebdomadaire, vitrine d'une littérature qui se veut éternelle, combat depuis vingt ans. Le *Figaro littéraire* ne peut cependant ignorer la distinction d'un écrivain français. À la Une du numéro du 29 octobre 1964, il publie donc une photographie de Sartre sur presque toute la largeur de la page. Cependant, ne voulant pas donner trop d'importance à Sartre, le *Figaro littéraire* choisit de publier une photo sur laquelle quatre personnes sont présentes. Sartre est seulement en buste, de profil, et répond à un journaliste qui lui tend un micro. La photographie n'est pas de très bonne qualité et relativement sombre. Michel Droit témoigne dans ses *Mémoires* des hésitations qui ont précédé le choix de ce cliché<sup>5</sup>, qui est un bon exemple de la nature « mythographique », selon l'analyse de Frédéric Lambert, de la photo de presse : « *Elle entretient avec l'événement un rapport de force : elle veut lui imposer ses vues.* »<sup>6</sup>

En 1967, le *Figaro littéraire* change de formule : il prend la forme d'un magazine avec une couverture couleur (et utilise fréquemment la bichromie dans les pages intérieures). L'hebdomadaire publie encore 192 numéros entre le 15 mai 1967 et le 22 février 1971 avant d'être encarté à l'intérieur du quotidien. Une étude exhaustive des unes de ces 192 numéros indique que :

<sup>1</sup> Respectivement présentés dans les numéros des 16 janvier 1964, 9 avril 1964 et 23 janvier 1964 pour les deux derniers.

<sup>2</sup> Propos de Luc Boltanski cité par Paul Alamsy, *ibid.*, p. 179.

<sup>3</sup> *Le Figaro littéraire*, 15 octobre 1964.

<sup>4</sup> On trouve dans l'ouvrage de Gisèle Freund, *Itinéraires*, une photo de Sartre et Beauvoir extraite du même reportage que celle publiée par le *Figaro littéraire*. Cette fois, Beauvoir est assise sur la chaise près de laquelle ils étaient tous les deux. Sartre, au premier plan, lit le journal étalé sur un bureau en fumant. Au fond, un divan sur lequel a été abandonné... le *Figaro littéraire !*, 1985, p. 239, *Itinéraires*. Paris : Albin Michel, 223p.

<sup>5</sup> Droit, Michel, 1996, p. 141, *Le temps qui tient au cœur*. Paris : éditions du Rocher, 284 p.

<sup>6</sup> Lambert, Frédéric, *Mythographies*, cité par Lochard, Guy, *ibid.* p. 54.

- 37 titres de Une sont consacrés à des écrivains au cours de cette période.
- 24 couvertures seulement (sur ces 37 unes) présentent le portrait photographique de l'écrivain dont il est question.

Deux types d'articles donnent lieu à cette conjugaison d'un titre et d'une couverture pour un écrivain. Arrive en tête la publication d'un inédit de l'auteur<sup>1</sup> avant la publication d'un entretien avec l'écrivain<sup>2</sup>. Il est également possible de dégager une typologie des cas où, alors que le titre de Une porte sur un écrivain, la couverture ne propose pas de photographie de cet écrivain. Le cas le plus fréquent (5 occurrences sur 13 cas repérés) est celui où l'hebdomadaire choisit un portrait pictural de l'auteur. La peinture est perçue comme une représentation plus noble lorsqu'il s'agit de rendre hommage à un écrivain disparu. Dans ce cas c'est qu'il s'agit de rendre un hommage appuyé à un auteur. L'autre possibilité est que le journal préfère proposer une couverture liée au sujet abordé par l'écrivain plutôt qu'à l'auteur lui-même : le *Figaro littéraire* présente ainsi une photographie d'éléphant dans son milieu naturel en illustration d'un titre de Une sur « Romain Gary : Monsieur et cher éléphant »<sup>3</sup>. Sophie Bassouls est alors responsable de l'illustration du magazine. Elle explique qu'après le choix par le comité de rédaction du thème de la Une, elle devait trouver des documents de qualité pour la couverture. Elle disposait pour cela du riche fonds iconographique du *Figaro littéraire* constitué par son prédécesseur, Michel Guy, et qu'elle même ne cessait d'alimenter<sup>4</sup>.

Pour ce qui est des types de photographies choisies pour ces couvertures, on entre de plain-pied dans le domaine du portrait mais une division chronologique plus fine apparaît : en 1967 et 1968, les écrivains sont photographiés en pied, parfois encore au travail. Un tournant intervient en mars 1969 avec la publication d'une photographie pleine page du visage de François Mauriac<sup>5</sup>. Sur les 13 photographies d'écrivains publiés ensuite en couverture, 10 sont des clichés de leurs visages (alors qu'aucun n'avait été publié auparavant)<sup>6</sup>. Ces chiffres montrent que la mutation est décisive. Ainsi, alors que dans la période précédente la parution d'un article de Joseph Kessel n'avait donné lieu qu'à la publication d'un petit cliché de type photo d'identité, la couverture du numéro du 12 mai 1969 présente le visage de Kessel en gros plan, à l'occasion d'une Une sur ses « 50 ans de grand reportage ».

Il faut dire que les photographies de couverture peuvent aussi venir de commandes faites aux photographes de l'hebdomadaire. Avec l'augmentation de la pagination et la diversification des thèmes abordés, la rédaction du *Figaro littéraire* s'est en effet agrandie. Pour seconder René Pari, Pierre Lelièvre est maintenant salarié du journal. Surtout, comme pour la partie rédactionnelle, l'hebdomadaire fait pour les photos appel à des pigistes, comme René Saint-Paul. À la fin des années 1960, Sophie Bassouls réalise elle-même certaines photographies<sup>7</sup>. Dans ces véritables portraits d'écrivains réalisés par le *Figaro*

<sup>1</sup> C'est le cas le plus fréquent, on en relève huit sur la période : Pagnol, Evtuchenko, Montherlant, Faulkner, Camus, Simenon, Maurois et Cocteau.

<sup>2</sup> Six cas relevés : Malraux, Monfreid, Ionesco, Bazin, Kessel et Green.

<sup>3</sup> *Le Figaro littéraire*, 13 mars 1968.

<sup>4</sup> Sophie Bassouls, entretien avec l'auteur du 17 octobre 2001.

<sup>5</sup> « Mauriac revient au roman », *Le Figaro littéraire*, 3 mars 1969.

<sup>6</sup> Les deux exceptions sont Jean Cocteau photographié en train de peindre une fresque et Mishima en tenue de samourai.

<sup>7</sup> C'est parce que Pierre-Jean Jouve ne voulait être photographié que par une femme que Sophie Bassouls, encouragée par Michel Droit et Jean Chalon, se lance dans la photographie

*littéraire* entre 1969 et 1971 transparait la méthode du photographe. Face à des personnages dont nous connaissons la physiologie, il tente de saisir ce qui peut témoigner de « l'intérieur ». La démarche de Sophie Bassouls est ici proche de celle de Louis Monier : venir rencontrer, discuter et sortir l'appareil à l'occasion<sup>1</sup>. Ben Maddow souligne la spécificité de ces portraits : « *Toute photographie est évidemment une parabole. Et chacun, en sa présence, ne peut que dramatiquement et profondément ressentir la fuite du temps, surtout devant un portrait. Unique en lui-même, il projette également l'unique : la fragile architecture d'un être humain qui n'avait jamais existé auparavant et n'existera jamais plus.* »<sup>2</sup> Dans cette démarche, le *Figaro littéraire* accompagne un mouvement plus large de mise en avant de la personnalité de l'écrivain. Dans l'ensemble de la presse, le visage des auteurs apparaît ainsi de plus en plus fréquemment sur les annonces publicitaires de leurs ouvrages. Le fait de placer en couverture une photographie pleine page du visage d'un auteur participe à la starisation de l'écrivain en unissant œuvre et personnalité dans une éternité rêvée.

Entre 1960 et 1975, le nombre de postes de télévision est en France multiplié par dix et les images voyagent très rapidement. Les magazines qui publiaient des reportages photo de plusieurs pages réduisent cette pagination et préfèrent des images choc et plus synthétiques. C'est désormais la télévision qui colle à l'actualité. Les magazines quant à eux diversifient leurs sujets : « *Les images rassurantes de "peuple", de voyage et de tourisme seront désormais plus "vendeuses". Les publications vont commander des sujets plus "magazines" où les photographes auront tout loisir de bâtir leurs images et quelques fois même de les organiser. Les moyens techniques employés se rapprochent de ceux du cinéma : éclairages, assistants, mise en scène. Le Figaro magazine sera l'archétype de ce genre de presse qui fait rêver ses lecteurs sur des sujets "soft" et peu dérangeants.* »<sup>3</sup> C'est précisément cette mutation vers le *Figaro magazine* que jalonnent les photographies d'écrivains publiées par le *Figaro littéraire*. D'un cliché prétexte ne permettant que l'identification en passant par les représentations de l'écrivain au travail, le *Figaro littéraire* a mis en place les grandes lignes de la starisation de l'auteur. L'hebdomadaire se révèle fondateur à la fois pour une partie de la presse magazine et pour les grands titres de la presse littéraire actuelle.

## Bibliographie

- 
- Freund, Gisèle, 1974, *Photographie et société*. Paris : Seuil, coll. « Points Histoire », 220 p.
- Gunther, Thomas Michael, Thézy, Marie de, 1990, *50 ans de photographie de presse : archives photographiques de Paris-Soir, Match, France-Soir*. Paris : Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 169 p.
- Lacretelle, Jacques de, 1966, *Face à l'événement. Le Figaro 1826-1966*. Paris : Hachette, 191 p.
- Mace, Gaël, 1991, *Le réel interprété : usages et fonctions de la photographie de presse*, Mémoire de DEA de l'Institut d'études politiques de Paris, 88 f.

---

d'écrivains, qui est au cœur de sa carrière depuis trente ans. Voir Bassouls, Sophie, 2001, *Ecrivains. 550 photographies de Sophie Bassouls*. Paris : Flammarion.

- 1 Tristan, Frédéric, « Préface » in Monier, Louis, 1997, *L'œil des lettres*. Paris : Hesse, 51 p.
- 2 Maddow, Ben, 1982, p. 89, *Visages. Le portrait dans l'histoire de la photographie*. Paris : Denoël, 225 p.
- 3 Amar, Pierre-Jean, 2000, p.59, *Le photojournalisme*. Paris : Nathan Université, coll. « Images 128 », 128 p.



# Le « cartable électronique<sup>®</sup> » expérimenté : un autre regard sur les usages

Ghislaine Chabert \*

Université de Savoie & SYSCOM

L'expérimentation d'un cartable électronique, dans le Département de la Savoie nous permet de reconsidérer le concept de l'usage, en « souffrance » dans notre champ, sous un angle original : comme processus en construction, comme processus de signification et comme logique d'appropriation « collective ». Une analyse qualitative des usages réalisée sur les acteurs de l'offre et les acteurs que sont les enseignants nous permet de rendre compte de résultats obtenus dans ces 3 directions.

Depuis octobre 2001, deux collèges de la Savoie (classes de 5<sup>e</sup> à Ugine et à Saint-Jean de Maurienne) expérimentent un cartable électronique, qui se présente simultanément comme un organisateur communicant, emportable, et comme un espace mémoire virtuel réservé à chaque élève et enseignant, accessible depuis Internet. Le développement de cet objet technique reçoit à la fois le soutien de la cellule « TICE » de l'Université de Savoie et du Conseil général de la Savoie. Par ailleurs, l'expérimentation dans les collèges participe du mouvement de soutien du Ministère de l'éducation nationale auprès d'études visant à analyser les usages effectifs des Technologies d'information et de communication dans l'éducation<sup>1</sup>. Nous nous sommes saisis immédiatement de cet objet à observer car les conditions de son développement constituent à nos yeux l'opportunité de porter un autre regard sur l'usage dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Cette démarche va dans le sens de préoccupations récemment apparues autour de la problématique des usages sociaux. Yves Jeanneret s'interrogeait, dès 2001, sur le concept se demandant s'il fallait « *considérer la notion d'usage (...) comme un paradigme productif ou comme une nouvelle vulgate ?* »<sup>2</sup>. Il semble donc plus qu'urgent, à l'image de ces chercheurs en Communication, de « *reconsidérer le champ d'étude des usages* »<sup>3</sup> afin de redonner un peu de légitimité à un concept ayant tendance à être de plus en plus vulgarisé. Par l'évaluation sociologique du cartable électronique, expérimenté, nous accordons une attention particulière, d'une part, aux usages imaginés des acteurs de la technique, d'autre part, aux stratégies d'appropriation sociale de ce cartable électronique, déployées par les groupes d'utilisateurs.

---

\* <ghislaine.chabert@univ-savoie.fr>

<sup>1</sup> D'autres expérimentations de cartable numérique sont actuellement réalisées en France ; dans les Landes et à Strasbourg où diverses solutions techniques ont été envisagées.

<sup>2</sup> Jeanneret, Yves, 2001 : 15, « Le XII<sup>e</sup> Congrès, cartographies... », *La lettre Inforcom*, n° 59, Paris.

<sup>3</sup> Proulx, Serge, 2001 : 57-66. « Usages des technologies, d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? In SFSIC, 2001. *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, UNESCO (Paris), du 10 au 13 janvier 2001*. Rennes : SFSIC, 403 pages.

Ce contexte expérimental nous permet ainsi de reconsidérer l'usage sous un angle original : comme processus en construction, comme processus de signification et comme logique d'appropriation « collective » d'un objet technique.

### *Usages « en construction »*

Tout d'abord, le cartable électronique, expérimenté nous permet de prendre en considération les usages « en construction », puisque l'outil est en conception, et de renouveler ainsi le champ d'étude des usages. Contrairement à la sociologie classique de l'innovation qui considère les usages « stabilisés », c'est-à-dire « *des modes d'utilisation se manifestant avec suffisamment de récurrence sous la forme d'habitudes intégrées dans la quotidienneté* »<sup>1</sup>, l'usage est ici pensé comme processus en « formation » induisant certaines orientations techniques. La jonction avec les travaux des sociologues de la « *traduction* »<sup>2</sup> se fait naturellement ici sur le rôle participatif des acteurs que sont les usagers dans l'innovation. Certes, le risque pour notre discipline serait qu'elle y perde son âme en servant les sciences de l'ingénieur, tel que le craint Yves Jeanneret dans son rapport sur le XII<sup>e</sup> Congrès de la SFSIC, mais l'atout est par ailleurs de « *prendre en compte le sens et l'usage au niveau le plus profond de la conception technique* »<sup>3</sup>. Pour y parvenir, le parti qui est pris est d'observer l'évolution des significations données au cartable électronique, par les « communautés de pionniers » (enseignants, élèves et parents participant à l'expérimentation) au fur et à mesure de la construction de l'outil ; l'objectif étant de corrélérer cette évolution du sens de la technique à celle des usages effectifs observés.

Les 12 entretiens réalisés auprès des enseignants des classes-test, ont été effectués en début d'expérimentation. Le projet de cartable électronique, a été lancé dans le contexte réel de l'école en septembre 2001 (après que les enseignants ont pu se familiariser avec les portables mis à leur disposition un an auparavant).

Certains sociologues des usages ont montré que le temps de l'usage était un temps long se déroulant par différentes phases (« *phase idéalisée, phase de déception, phase de banalisation avec de réels effets sociaux* »<sup>4</sup>, or, sur cette thématique des usages en « construction », nous rendrons compte ici des significations relevant de la 1<sup>ère</sup> phase de définition de l'usage. Nous ne relevons à ce stade que la variété de la symbolique et des rythmes d'appropriation de l'objet, avec des groupes ayant déjà des habitudes d'usages et maîtrisant parfaitement les fonctionnalités de l'outil et des groupes, plus « embarrassés », qui « *attendent de savoir c'qu'on peut faire avec* » et souffrent d'un manque de formation à l'outil informatique. Par rapport à l'hypothèse des sociologues de l'usage, ce constat montre que pour la même phase d'appropriation (temps 1 de l'usage), les significations d'usages sont différentes d'une communauté de pratiques à une autre,

<sup>1</sup> Lacroix Jean-Guy, Moeglin Pierre, Tremblay Gaëtan, 1992 : 244. « Usages de la notion d'usages, NTIC et discours promotionnels au Québec et en France ». *Actes du Congrès des Sciences de l'information et de la communication, Paris*.

<sup>2</sup> Notamment les travaux menés par les chercheurs du Centre de sociologie de l'École des mines de Paris : Michel Callon, Bruno Latour, Madeleine Akrich et Cécile Méadel.

<sup>3</sup> Jeanneret, Yves, 2001-2002 : 35. « Chercher, fabriquer : les SIC sont-elles des sciences de l'ingénieur ? ». *La lettre d'Inforcom*. N° 60, Paris.

<sup>4</sup> Guillaume, Marc (dir.), 1997 : 92. « Où vont les autoroutes de l'information ? ». Paris : Descartes et C<sup>ie</sup>, 190 pages.

ce qui complexifie, mais enrichit, la connaissance de l'usage social de l'outil et constitue un point de départ pour mesurer son évolution.

### *Significations d'usages*

Lors du dernier Congrès de la SFSIC, Jean-François Tétu constatait : « *au couple de la technique et de son ancrage ou de ses usages sociaux j'ajouterais volontiers la "signification". Si bien que c'est sur le trépied, "technique, usage et signification" qu'il nous faut construire notre science* »<sup>1</sup>. La prise en compte du sens donné par les acteurs de la technique n'est pas fondamentalement une perspective nouvelle pour penser l'usage<sup>2</sup> mais permet d'échapper définitivement à toute approche déterministe aussi bien dans sa déclinaison technique que sociale. La prise en compte de ce 3ème pôle qu'est la signification permet effectivement d'observer plus objectivement les négociations entre acteurs de la technique et acteurs de l'usage. Ainsi, nous proposons, par l'étude des significations d'usages du cartable électronique, de mettre en évidence, dès la conception, les médiations entre les représentations des concepteurs de l'outil et celles des usagers (enseignants).

### *Les usages imaginés par les concepteurs*

Du point de vue de la méthode, les représentations des concepteurs ont été saisies par l'observation-participante et l'analyse de contenu du dispositif. De nombreux échanges avec les concepteurs du cartable nous ont permis de tenir un carnet de notes dans lequel on a consigné au fur et à mesure de la construction de l'objet technique les attentes de ces derniers. La solution proposée par Serge Proulx qui consiste à étudier le design de l'objet technique comme lieu des représentations des concepteurs est intéressante<sup>3</sup> mais n'a pu être exclusivement envisagée dans notre cas puisque le design du cartable électronique, ici étudié a été conçu avec la participation des élèves des classes expérimentales. Néanmoins, nous tiendrons compte des *services imaginés* par les concepteurs, présents dans le cartable virtuel, pour les comparer avec les attentes des usagers.

Cette double technique d'analyse révèle que les concepteurs ont fait le choix d'une *métaphore spatiale* pour favoriser les parcours des usagers dans l'espace virtuel du cartable électronique. La structuration en lieux permet à l'utilisateur, comme dans l'espace réel, d'entrer dans un bureau nomade dans lequel il retrouve son cartable (lieu de stockage des documents), son casier (lieu où il récupère du courrier ou des documents envoyés)<sup>4</sup>... L'intention des concepteurs est de « performer » l'appropriation de l'utilisateur et de « rendre l'objet plus facile d'utilisation dans un contexte pédagogique », aux dires d'un des concepteurs, en lui proposant un cartable virtuel proche de son environnement de travail réel, susceptible de se *substituer* à ses pratiques quotidiennes.

<sup>1</sup> Tétu, Jean-François, janvier 2001 : 20. « Technique, usage et signification », *La lettre d'Inforcom*, n° 59, Paris.

<sup>2</sup> Les travaux réalisés par le groupe grenoblois CAUTIC (Conception assistée par l'usage des technologies d'information et de communication), chapeautés par Philippe Mallein, ont mis en évidence le rôle des "significations d'usage" dans l'appropriation d'un objet technique.

<sup>3</sup> Proulx, Serge, 2001 : 60. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Il est possible de visiter le site du projet de cartable électronique savoyard sur <http://www.cartable-electronique.org>.

L'analyse du dispositif montre également que les acteurs de l'offre mettent l'accent sur le *nomadisme* de l'outil, c'est-à-dire la possibilité d'être mobile avec son cartable électronique, et de retrouver ses documents à domicile, à la bibliothèque, dans un cybercafé ; ce qui explique le choix de la métaphore du « cartable » dont les qualités intrinsèques sont d'être mobile, transportable et personnalisé.

La 3<sup>e</sup> stratégie à noter est *l'absence dans le dispositif de contenus pré-formatés* pour le contexte éducatif, du type savoir encyclopédique ou manuels scolaires. Les concepteurs avouent leur intention, d'une part, de faire en sorte que les enseignants aient un rôle moteur dans la construction de l'outil et soient les principaux producteurs de contenus, d'autre part, de se démarquer des autres projets de cartables numériques. Un projet concurrent, expérimenté par le groupe privé Havas, s'appuie sur un support diffusant des contenus éditoriaux et s'apparente de la sorte beaucoup plus à un livre électronique, réduisant la marge de participation des usagers.

Cette 3<sup>e</sup> stratégie traduit finalement une 4<sup>e</sup> intention de la part des concepteurs, celle de *faire participer activement les acteurs du monde éducatif* à la conception de l'outil puisqu'ils mettent à disposition des enseignants une plate-forme virtuelle susceptible de les aider dans leurs démarches pédagogiques et communicationnelles, en leur laissant une marge de manœuvre.

Enfin, si l'on observe la hiérarchie des actions proposées dans le dispositif (1. coopérer, 2. s'organiser, 3. communiquer, 4. s'informer), il apparaît que le choix des concepteurs est d'orienter l'usage vers *l'utilisation des espaces de groupe*. Le projet de cartable électronique, a vu le jour au sein de l'équipe « Systèmes communicants » de l'Université de Savoie, dont la thématique de recherche est le travail collaboratif, ce qui explique une telle orientation.

L'examen des usages imaginés et réels des enseignants va nous permettre à présent de prendre la mesure de toutes ces intentions.

### *Les significations d'usages des enseignants*

L'étude des significations d'usages s'est appuyée sur l'analyse qualitative d'entretiens réalisés avec 12 enseignants des collèges (6 enseignants des classes-tests à Ugine et à Saint-Jean de Maurienne, interviewés en novembre et décembre 2001). À la suite de travaux réalisés sur les relations entre médias traditionnels et nouveaux médias<sup>1</sup>, l'inscription du cartable électronique, dans les pratiques pédagogiques préexistantes a été particulièrement analysée pour saisir les représentations des enseignants et pour les comparer avec celles des concepteurs.

La première option choisie par les concepteurs concernant l'évolution vers des *pratiques nomades* est en adéquation avec les attentes des enseignants qui se connectent effectivement au cartable depuis leur domicile pour communiquer avec les élèves et pour produire du contenu<sup>2</sup>. Ils soulignent cependant la valeur ajoutée de ce média qui permet d'instaurer « un lien direct et continu avec les élèves ». Certains ajoutent que le contact est « plus convivial » ou « plus proche » et font état des « petits mots » que les élèves n'hésitent plus à leur

<sup>1</sup> Pronovost, Gilles, 1996 : 53. *Médias et pratiques culturelles*. Grenoble : PUG, 103 pages.

<sup>2</sup> Il est important ici de mentionner que les enseignants interviewés ont tous accès à Internet à domicile.

envoyer (avec moins de complexe parfois et souvent par jeu). Le cartable a par ailleurs permis à certains enseignants de communiquer avec des élèves absents pour maladie et, à ce stade l'expérimentation, certains envisagent de l'utiliser pour « joindre les parents » en cas de problèmes pédagogiques ou administratifs. Ainsi, il ne fait pas de doute que le cartable électronique, pensé comme *média* au sens étymologique du terme, fait sens dans la communauté enseignante, peut-être davantage que dans celle des concepteurs, plus orientés vers des représentations fonctionnelles axées sur les outils et les contenus.

Les enseignants donnent deux sens possibles à l'usage du cartable électronique, pour la production de contenus. Il y a ceux qui le considèrent comme un *support numérique de diffusion de contenus préexistants*. Considérant fortement que l'outil va se substituer à l'enseignement traditionnel, ils utilisent le cartable pour mettre leur cours « propres » et « complets » en ligne, « proposer des corrections en ligne » et font « tout avec le cartable sauf la dissection », pour reprendre l'expression d'un enseignant d'Ugine. Au niveau pédagogique, ils considèrent alors que l'objet numérique, « plus visuel, attractif et nouveau », peut intrinsèquement répondre aux problèmes de motivation des élèves, largement constatés dans la communauté enseignante. Dans ce cas, le cartable électronique, plutôt pensé comme *contenant*, est attendu comme solution aux problèmes de la médiation éducative et s'oppose aux pratiques traditionnelles.

D'autres se préoccupent de la valeur ajoutée de l'outil pour leur enseignement et le pense comme « un complément », « un plus » à leurs pratiques pédagogiques. Ils souhaitent « garder un contact-livre, avec les manuels » et mettre en place « des contenus spécifiques », exploitant les possibilités liées au multimédia, avec cet outil. Certains enseignants imaginent aussi de mettre en place une *pédagogie différenciée* au moyen de ce cartable, c'est-à-dire un enseignement adapté aux rythmes différents d'apprentissage des élèves et envisagent concrètement de créer des groupes de niveaux avec une distribution à la carte des contenus. Au niveau de l'apport pédagogique, deux attitudes par rapport à l'expérimentation sont décelables dans le discours des enseignants : une *attitude active* et une *attitude passive*. Pour ceux qui ont « le sentiment d'être acteur » le projet de cartable électronique, est un moyen de « remettre en question » leurs pratiques pédagogiques, ce qui est vécu comme un moyen de remotivation efficace. Leurs attentes sont donc exigeantes et beaucoup s'impatientent de voir évoluer l'outil, « aimeraient que ça aille plus vite, plus loin et que l'on cesse de redémarrer à chaque fois ». Les autres ne souhaitent pas tant s'investir dans la construction pédagogique de l'outil et restent à leur place de simple utilisateur, ce qui se manifeste par des usages hésitants et des comportements attentistes ou imitatifs de ce que font les autres avec ce cartable.

Nous avons vu précédemment que la démarche des concepteurs était de ne pas imposer de contenus éditoriaux et de parier plutôt sur la mise à disposition d'un outil de travail facilement évolutif et adaptable aux besoins des enseignants. L'analyse qualitative des significations d'usages des enseignants révèle une différence d'attitude entre des acteurs motivés pour faire preuve d'originalité en matière de production de contenus spécifiques et répondre ainsi au souhait des concepteurs, et des enseignants plutôt en attente d'une mise en ligne de ressources pédagogiques préexistantes. Aujourd'hui, une négociation avec les éditeurs multimédias est engagée afin d'intégrer dans le cartable des contenus éditoriaux pré-établis, ce qui pourrait être interprété, soit comme un échec pour les acteurs de l'offre (ce qui n'est pas tout à fait le cas puisque des enseignants sont, pour reprendre leurs mots, « prêts à jouer le jeu »), soit, et nous penchons plutôt en faveur de cette 2<sup>e</sup> interprétation, il y a des pressions de la part des éditeurs privés auxquelles les décideurs ont du mal à résister.

Enfin en ce qui concerne le travail de groupe, attendu de la part des concepteurs, il s'avère que les enseignants n'ont pour le moment que des intentions à ce niveau. Contrairement aux attentes de l'offre, tournées vers le travail collaboratif des élèves et la mutualisation de documents, les enseignants envisagent d'utiliser ces espaces d'abord dans leur propre communauté, pour « *échanger des idées et communiquer avec les enseignants de leur propre discipline dans l'autre classe expérimentale* » (« Forum sciences, espace histoire-géo »...). Ce qui est important à relever dans cette intention c'est le décalage entre les visions fonctionnelles des concepteurs axées sur l'organisation des contenus dans cet espace de groupe et celles des enseignants, plus communicationnelles, qui soulignent que ce qui est important c'est la communication dans le groupe créé et le lien social qui s'y établit. Les enseignants ont eu besoin de se rencontrer avant de pouvoir échanger par ce moyen de communication (chat, forum) ce qui prouve le rôle de la communication dans l'appropriation de ces espaces communautaires.

En conclusion, cette étude basée sur le sens attribué à l'objet technique révèle certes des points de rencontres entre les acteurs de l'offre et les acteurs de l'usage mais également des points de divergence. Interrogés sur l'image des concepteurs, les enseignants considèrent unanimement qu'il y a un décalage de visions. La symbolique d'un inventeur « dans la lune, sur une autre planète et difficile à suivre » reste très présente dans les propos des usagers. De fait, ils sont nombreux à penser qu'il y a un *fossé* entre les discours des concepteurs, « techniques, fonctionnels et idéalisés » et leur propre discours « pédagogique, ancré dans le quotidien et dans la réalité de la formation ».

Pour revenir à l'intérêt d'une telle démarche, les pistes ouvertes ici montrent la nécessité de considérer l'usage aujourd'hui dans les « *médiations enchevêtrées entre les acteurs humains et les dispositifs techniques* »<sup>1</sup> et entre les symboliques des usagers et des acteurs de l'offre technologique.

## *Usages collectifs*

---

Si les deux approches évoquées précédemment échappent à la tradition classique (empirique) de la sociologie des usages, un dernier aspect constitue un autre regard possible sur les usages des TIC. L'analyse des usages du cartable électronique, nous a permis également de nous intéresser de près aux « usages collectifs » de cette technologie éducative, d'une part, parce que les communautés (enseignants, élèves, parents) s'approprient un outil en lui attribuant un « sens collectif », d'autre part, parce que l'outil permet, par l'utilisation d'espaces de collaboration, un usage constitué par un collectif d'utilisateurs.

Ne disposant pas de l'analyse des significations d'usages dans tous les groupes d'usagers, nous mentionnerons ici seulement un cas où le cartable électronique, est porteur de significations collectives et rend compte des représentations à l'œuvre dans un environnement spécifique. Ce cas est celui des différences de significations attribuées par les communautés d'enseignants d'Ugine et de Saint-Jean de Maurienne. Cette différence apparaît au niveau des contenus produits, avec les enseignants d'Ugine plus enclins à un usage « fonctionnel » (transposition de contenus préexistants) alors que les enseignants de Saint-Jean

---

<sup>1</sup> Proulx, Serge, janvier 2001 : 58. *Op. cit.*

ont un usage plus « *enchanté* », pour reprendre le concept de Jacques Perriault <sup>1</sup>, spécialiste de la question des usages sociaux, c'est-à-dire plus inattendu, plus porté à la production de contenus pédagogiques originaux. Cette différence est également visible dans le lexique utilisé dans chaque communauté pour qualifier sa pratique. Sans entrer dans une analyse lexicale approfondie, le terme de « pédagogie différenciée » est fortement utilisé à Saint-Jean, ce qui sous-tend l'idée que le cartable permet d'envisager, pour ce collectif enseignant, une autre façon d'enseigner et de re-dynamiser l'esprit d'équipe.

Nous faisons par conséquent l'hypothèse que l'appropriation de ce cartable électronique, passera aussi par le sens qu'on lui attribue collectivement dans une communauté de pratiques. Sens collectif trop souvent oublié pour saisir l'usage dans toute sa complexité.

En guise de conclusion, il reste à se demander si la méthode d'observation des usages par l'analyse du sens au plus profond de la conception technique présentée ici, saura à terme rendre mieux compte des transformations individuelles et collectives à l'œuvre dans le contexte éducatif mais également dans d'autres environnements sociaux.

---

<sup>1</sup> Perriault, Jacques, 1989. *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*. Paris : Flammarion, 253 pages.

# Le patrimoine cinématographique, nouvel enjeu économique

Joëlle Farchy \*

Université de Paris XI (« Paris-Sud ») et MATISSE (Paris I)

Longtemps objets éphémères, les productions audiovisuelles ont acquis en France le statut de patrimoine au terme d'une double reconnaissance sociale et juridique. Ce statut à peine reconnu, le souci de conserver des images pour des raisons culturelles s'est accompagné de stratégies économiques d'accumulation de droits à des fins de diffusion sur de nouveaux supports. Entre le respect d'une logique patrimoniale et les enjeux pour les grands groupes de communication, de nombreux conflits sont susceptibles d'apparaître. Alors que l'on s'interroge aujourd'hui sur la validité des stratégies de valorisation économique du patrimoine « classique » le cinéma semble vivre ces questionnements de manière accélérée.

« *L'image, c'est l'or noir du XXI<sup>e</sup> siècle* »,  
Francis Bouygues

Dans le « *capitalisme culturel* » annoncé par J. Rifkin (2000), ce ne sont plus les biens industriels mais la production intellectuelle et le monde des idées qui définissent une nouvelle forme de pouvoir économique. Le nouveau commerce, culturel et sémiotique, repose non sur des transferts de propriété, mais sur l'usage provisoire de contenus variés par de vastes réseaux de consommateurs. L'objet « patrimoine cinématographique » construit social et juridique récent, semble bien être au cœur de ces transformations économiques d'envergure.

## *1. L'audiovisuel, élément du patrimoine culturel : une reconnaissance tardive*

---

### *Le patrimoine, affaire de convention*

Le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les « trésors » du passé, que l'on a hérité des générations précédentes et/ou que l'on veut – ou que l'on doit – préserver et transmettre aux générations futures. Par delà cette définition vague, la notion de patrimoine recouvre des réalités très hétérogènes, le patrimoine monumental étant le plus « naturellement » associé à l'héritage culturel national. Les ouvrages qui s'intéressent à l'économie du patrimoine (Grefte, 1999 ; Hutter, 1997) se limitent à cet aspect environnemental

---

\* <farchy@univ-paris1.fr>



(monuments, bâtiments, sites) ; le patrimoine littéraire et artistique n'étant quasiment jamais évoqué hors le cas spécifique des musées.

Le succès de l'expression patrimoine depuis une vingtaine d'années contribue à obscurcir la notion juridiquement plus précise de monument historique. Le souci de protéger les monuments date de la Révolution française, lorsque l'abbé Grégoire, alerté par les atteintes aux œuvres d'art et les destructions de châteaux et de cathédrales, demande au peuple de faire cesser les actes de vandalisme qui déconsidèrent les révolutionnaires. Les lois de 1887 et de 1913 sur les monuments historiques définissent les procédures de classement et d'inscription sur un inventaire supplémentaire, qui seront par la suite étendues aux objets mobiliers, puis complétées par des dispositions concernant les abords des monuments et les centres historiques des villes. L'appartenance aux « monuments historiques » s'entoure de considérations multiples et très générales, évoquant leur intérêt artistique ou historique, parfois non dites (l'économie y joue un rôle non négligeable). Si la loi ne donne aucune définition de principe du monument historique, depuis 1913, en France, on devient monument par décret, arrêté ministériel ou préfectoral.

Si certains éléments symbolisent plus que d'autres le patrimoine, à commencer par les monuments, c'est parce qu'ils ont acquis une visibilité collective qui n'est guère remise en cause. À un moment donné, certains éléments seront patrimoine alors qu'ils ne l'ont pas toujours été dans le passé et qu'ils ne le resteront pas toujours. Le patrimoine n'existe pas a priori, un élément ou objet devient patrimoine sous l'effet d'une convention. Comme l'écrit J.-M. Léniaud (1992), un objet rentre dans le patrimoine dès qu'il perd sa valeur d'usage pour se voir affecté une valeur patrimoniale, au terme d'un processus d'adoption. Dans la délimitation de ces patrimoines, l'État a un rôle actif comme en témoigne le cas de la France. En matière d'audiovisuel, l'acquisition du statut de patrimoine correspond à un mouvement parallèle d'institutionnalisation juridique et de reconnaissance sociale.

### *La reconnaissance sociale*

Pendant longtemps, l'on s'est demandé à quoi bon conserver des images. Les esprits chagrin reprenaient à destination des images la condamnation de Jean-Jacques Rousseau envers les gazettes de son temps « *un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par les gens lettrés, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde robe* » (Jeanneney, *Cinémaction*, 2000 : 12).

Lors de l'arrivée du parlant, nombre de films muets, qui ne semblaient plus avoir d'utilisation, ont été détruits. Progressivement, les films de cinéma – bien avant les productions télévisuelles – se verront cependant accorder socialement le statut d'œuvres et accéderont au rang de patrimoine. Pour la télévision, activité de flux et non de stock, le souci de mémoire sera plus tardif. Les journaux télévisés des premières années étaient aussitôt redécoupés, les reportages mis en charpie pour des éditions ultérieures et l'immense majorité des journaux diffusés avant 1968 sont à jamais perdus. L'apparition au milieu des années 1960 des premiers documentaires historiques bâtis à partir d'archives télévisuelles montra leur intérêt économique et financier. Parallèlement, une nouvelle génération nourrie de télévision contribua à diffuser l'idée que la conservation du patrimoine audiovisuel fournit des traces aux générations futures tout aussi importantes que celles laissées par l'écrit.

### *La reconnaissance institutionnelle*

La constitution de cinémathèques et l'importance de leurs fonds sont dues à des initiatives de collectionneurs privés, passionnés par le cinéma. Malgré leur action, l'historien du cinéma G. Sadoul estime que pour certaines périodes d'avant guerre ou pour certains pays, plus de 90 % de la production a été détruite (nombre d'œuvres de G. Méliès ou d'É. Reynaud par exemple). La cinémathèque française est créée en 1936 par Henri Langlois, Georges Franju et Jean Mitry avec un statut d'organisme privé. Jusqu'en 1969, la conservation du patrimoine cinématographique n'est pas directement assumée par des institutions publiques qui se contentent d'apporter leur soutien à la cinémathèque. L'État quant à lui n'a pris conscience de la nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine cinématographique que tardivement, avec la création au sein du CNC du Service des archives du film (SAF) en 1969 (devenu par la suite Service des archives du film et du dépôt légal). Ce premier geste fort de l'État envers le patrimoine cinématographique s'inscrit dans le contexte particulier du conflit entre l'État et la cinémathèque (la fameuse « affaire Langlois » en 1968). Le projet initial qui était de faire du SAF le lieu de conservation des œuvres (ce qui n'était pas à l'époque la préoccupation majeure de la cinémathèque) a été très vite dépassé. Si l'importance des collections des archives dépasse désormais celle de la cinémathèque, les missions du SAF n'ont cessé de s'enrichir ; outre sa mission de conservation, le SAF s'est notamment lancé dans des démarches de restauration et de diffusion, sous des formes certes différentes de celles de la cinémathèque. Ce service dispose d'une collection de 65 000 œuvres (dont 35 000 documentaires) et s'enrichit chaque année de 2 000 titres anciens ou récents déposés dans la cadre du dépôt légal.

Le deuxième acte important de l'État envers le patrimoine cinématographique est en effet la création d'un système de dépôt légal en 1977. Initialement conçu pour les imprimés et les ouvrages (le premier texte de référence est l'Ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537), le Dépôt légal institue une obligation d'effectuer auprès d'organismes spécialement habilités le dépôt d'exemplaires de documents diffusés sur le territoire. Créé par François I<sup>er</sup> à des fins de police de librairie, il est aujourd'hui le seul instrument de politique patrimoniale qui vise à l'exhaustivité sans opérer de choix<sup>1</sup>. Pour le cinéma, la dernière loi sur le dépôt légal datait de 1943 mais aucun texte d'application n'avait été mis en place. Ce n'est qu'en 1977 que le Décret du 23 mai fixe les conditions d'application de la Loi de 1943. Ce décret impose à tout détenteur de droits de déposer un exemplaire du film. Le dépôt légal des films sur support photochimique est alors placé sous l'autorité de la Bibliothèque nationale qui va gérer jusqu'en 1993 la collecte des films tandis que le stockage et la conservation sont assurés par le SAF.

La loi du 20 juin 1992 étend le dépôt légal à l'ensemble de l'audiovisuel. Elle confirme l'existence du dépôt légal pour le cinéma organisé depuis 1977 qui s'applique désormais non seulement aux films français mais aussi à l'ensemble des films français ou étrangers ayant reçu le visa d'exploitation du CNC, diffusés ou non en salles, longs ou courts métrages de fiction ou documentaires institutionnels et publicitaires. La loi affiche clairement une vocation patrimoniale et culturelle tandis que passe au second plan la fonction d'information et de contrôle très présente dans le texte de 1943. Le CNC toujours

---

<sup>1</sup> Le principe de la sélection a cependant été admis dans certains cas comme celui des archives audiovisuelles ou de l'édition électronique qui fonctionnent selon la technique de l'échantillonnage.

dépositaire des œuvres cinématographiques en prend désormais la responsabilité alors qu'il œuvrait dans l'ancien système par délégation de la Bibliothèque Nationale. De plus, la loi de 1992 étend le champ d'application du dépôt légal aux documents sonores et audiovisuels ainsi qu'aux produits des nouvelles technologies. Toutes les chaînes hertziennes sont tenues de s'y soumettre y compris les chaînes privées. À partir de 1992, les organismes dépositaires varient selon la nature des documents : la BNF pour les documents imprimés, graphiques et photographiques, les progiciels, bases de données, systèmes experts, les phonogrammes et vidéogrammes ; l'INA pour les documents audiovisuels et sonores provenant de programmes radiodiffusés et télédiffusés et enfin le CNC pour les vidéogrammes sur support photochimique (films).

Le statut de patrimoine à peine reconnu pour les œuvres cinématographiques, des stratégies économiques d'accumulation de droits se sont multipliées.

## *2. Une demande économique nouvelle pour le patrimoine cinématographique*

---

### *Un besoin accru de programmes*

Jusqu'aux années 80, un film après sa sortie en salle était condamné à ne plus être projeté en dehors de séances à la cinémathèque et pour certains, de diffusions sur les télévisions publiques. La naissance de *Canal+*, la privatisation de *TF1*, la création de *La 5* et *M6*, le développement du câble et du satellite et l'explosion de la vidéo révolutionnent le PAF au milieu des années 1980. Dans les années 1990, c'est le développement de produits numériques comme les cédérom, les DVD et l'Internet qui relance à son tour la demande d'utilisation du patrimoine cinématographique.

En matière de télévision, les bouquets numériques modifient le modèle de programmation qui tend à se bipolariser entre programmes haut de gamme (films récents à grand succès adaptés au marché international et événements sportifs pour l'offre *premium*) et émissions soumises à de fortes contraintes de coût pour l'offre de base. Cette offre de base s'appuie largement sur la mise en valeur de stocks patrimoniaux pouvant faire l'objet de stratégies d'accumulation de droits. Les prix pratiqués sont très différents selon les cas : la diffusion d'un film en prime time sur une chaîne hertzienne coûte en moyenne 380 000 euros ; certaines stars du PAF peuvent aller jusqu'à aller jusqu'à 1,5 million d'euros (*La grande vadrouille*) tandis qu'une diffusion sur le câble se négocie entre 4 500 et 23 000 euros.

À la demande accrue de programmes sur le plan quantitatif (possibilité pour les détenteurs de droits de valoriser leurs catalogues sur un plus grand nombre de supports et dans un plus grand nombre de pays) s'ajoute une demande nouvelle sur le plan qualitatif. À titre d'exemple, le DVD, loin d'être simplement un outil supplémentaire de diffusion d'un morceau de patrimoine, est un nouvel objet jamais réellement fini que le spectateur reconstruit à sa manière ; il peut être le moyen d'une transformation profonde du rapport à la cinéphilie comme le remarque J.-M. Frodon dans le *Monde* du 27 février 2002 à propos de la réédition par Gaumont du film *L'Atalante* de Jean Vigo. Les fameux « bonus » DVD enrichissent les films de divers éléments : entretiens, commentaires sur

l'histoire du film, version longue, fiches techniques, scènes coupées au montage etc. L'usage d'Internet permet lui aussi d'avoir accès à des filmographies des bandes annonces ou des critiques qui modifient le « produit » initial.

### *L'émergence d'un marché hautement spéculatif*

Dès les années 1960, les catalogues de films sont l'objet d'une attention particulière de la part des majors américaines. En 1986, Ted Turner rachète le catalogue de la MGM et non l'ensemble de l'entreprise comme il aurait pu le faire auparavant. La stratégie de rachat de catalogues se généralise en Europe à l'occasion de l'évolution du paysage audiovisuel. La conservation et le négoce de films anciens, jadis affaire de collectionneurs devient une affaire très lucrative. Dans les années 1980, avec l'explosion de l'offre télévisuelle et de la vidéo, l'économie du cinéma s'oriente vers une économie de portefeuille, valorisable à long terme sur de nouveaux supports. Les droits audiovisuels alimentent une forte spéculation sur un second marché dynamique.

En France, les banques, attirées par une rentabilité de long terme ont largement participé à la création de sociétés de portefeuille afin de devenir les fournisseurs incontournables des chaînes de télévision. Paribas et UGC s'associent les premiers pour créer UGC DA. M. Karmitz et la compagnie financière de Suez fondent la CED en 1985 ; en 1987 une filiale financière du groupe Rouvre crée Robur Da ; la même année la caisse des dépôts et consignations fonde IDA qui deviendra Lumière en 1993 ; Lumière et Robur Da seront par la suite rachetés par UGC DA elle même absorbée par Canal+ en 1996 (410 millions d'euros pour 3 000 titres).

La spéculation des années 1980 et 1990 a conduit de nombreux producteurs – qui auparavant géraient directement les droits des films que leur société avait produits – cessionnaires des droits d'auteur et titulaires de droits voisins, à revendre fort cher leurs droits d'exploitation à des sociétés de portefeuille. La complexité croissante du métier de vendeur a amené ces producteurs – en dehors de quelques exceptions comme M. Ménégos pour les Films du losange ou J.-F. Le Petit pour Flash Films – à se désengager de cette activité ; seuls 5 à 10 % des films de chaque catalogue rapportent véritablement de l'argent, la valeur globale du catalogue tenant essentiellement aux capacités de distribution sur divers supports qu'il permet.

La stratégie de rachats en cascade de catalogues s'épuise aujourd'hui à mesure que les cibles se raréfient. Quelques trésors existent encore et en avril 2001 Mk2 – qui avait déjà racheté le catalogue des films de Truffaut – a ainsi acquis les droits d'exploitation mondiaux sur tous supports (ce qui est assez exceptionnel) de 17 des plus grands films de Chaplin.

### *La concentration des droits aux mains de quelques groupes*

Au terme des ces divers mouvements de rachats, ce sont quelques groupes de communication qui détiennent désormais l'essentiel des droits cinématographiques. La détention d'importants catalogues est devenue un enjeu économique majeur pour ces groupes leur permettant de maîtriser la distribution sur divers supports (télévision, téléphone, Internet) et de contrôler de vastes réseaux d'abonnés.

Parmi les plus gros détenteurs de catalogues dans le monde on trouve le défunt groupe allemand Kirch (précurseur de la vente de droits de diffusion par paquets aux chaînes, le groupe avait notamment accumulé en 40 ans 50 000 heures de télévision et plus de 15 000 titres de films <sup>1</sup>) et les grands studios américains notamment la MGM et Warner Bros. (plus de 5 000 longs-métrages chacun). Les catalogues des grands studios (Columbia, MGM, Paramount, Fox, Universal, Walt Disney et Warner Bros) étaient estimés à 40 milliards de dollars en 1998 et les droits d'exploitation de ces catalogues à 7 milliards de dollars par an (étude américaine citée par Balle, 1999 : 249, et Danard, 2000 : 178).

En France, l'un des enjeux majeurs de la constitution du groupe Vivendi-Universal est d'exploiter un immense patrimoine cinématographique et musical. Avec plus de 10 000 films Vivendi-Universal représente de loin de plus grand catalogue de l'hexagone. Viennent ensuite, loin derrière, TF1, Gaumont (600 films chacun<sup>2</sup>) puis Pathé, Roissy films et Mk2 (300 films). Contrairement à Vivendi-Universal dont le catalogue fusionné est récent, les archives Pathé existent depuis la création de la société en 1896. Elles sont notamment constituées du célèbre « Pathé Journal » (3 000 heures au total seulement) série d'actualités hebdomadaires utilisée dès les années 1960 et 1970 par la société afin de produire des documentaires pour la télévision. On observe chez ce détenteur historique d'archives une volonté d'intensification des utilisations de son fonds (vente d'extraits du Pathé Journal mais aussi commercialisation du catalogue de films (notamment ceux de Renn et AMLF), de séries télévisuelles et de documentaires.

### *Logique patrimoniale versus logique commerciale ?*

L'appropriation privée du patrimoine à des fins commerciales se heurte parfois à la volonté de la collectivité de mettre la production cinématographique d'hier à la disposition de tous.

Ces conflits apparaissent très nettement dans les rapports entre institutions publiques et entreprises privées. Des collaborations sont parfois possibles ; ainsi, lorsque le SAF restaure des films (comme la série Fantômes de Louis Feuillade) que Gaumont commercialise ensuite en DVD (5 000 exemplaires vendus). Mais le Service des Archives répond d'abord à une mission de service public, cherchant à faciliter la diffusion du patrimoine et la production d'œuvres dérivées en mettant en relation utilisateurs et ayants droit. La valorisation des collections s'effectue pour l'ensemble des 65 000 œuvres déposées en réponse aux nombreuses demandes privées ou professionnelles (chaînes de télévision notamment) qui souhaitent avoir des renseignements pour localiser un film ou ses ayants droit ; d'autre part les collections des films sauvegardés ou restaurés sont l'objet de demandes spécifiques. À chaque étape, authentification des droits, restauration des copies, utilisation des copies conservées, le Service doit concilier intérêt du public et respect des ayants droit. Selon le Rapport Ory-Lavollée, au SAF, 30 à 40 % des films sont orphelins, leur société productrice a disparu et l'on ne sait pas qui en a récupéré les droits. Une procédure judiciaire qui peut durer jusqu'à deux ans est nécessaire pour que le CNC soit désigné

<sup>1</sup> Ce catalogue de droits, qui fit la force du groupe de Léo Kirch aujourd'hui rattrapé par son surendettement, est l'objet de fortes spéculations.

<sup>2</sup> Le catalogue Gaumont est particulièrement prisé par les chaînes hertziennes car il contient un grand nombre de films français susceptibles de satisfaire les quotas.

comme mandataire de leur exploitation. Les pouvoirs publics n'étant pas propriétaires d'une grande partie des contenus qu'ils ont numérisés – parfois à grand frais, le coût étant de l'ordre de 45 000 à 60 000 euros par film – ne peuvent par exemple les mettre en ligne qu'à condition de procéder à l'acquisition de droits correspondants ce qui se révèle toujours coûteux, parfois impossible.

Les conflits avec les cinémathèques sont de même nature et peuvent notamment apparaître lors des opérations de restauration, entre ces organismes, simples dépositaires des bobines et leurs propriétaires (particuliers ou majors). Cette situation, qui ne posait guère de problème lorsque les copies de films n'intéressaient personne devient très délicate lorsqu'un ayant droit, persuadé de détenir « la poule aux œufs d'or » décide de bloquer une restauration ou, une fois la restauration terminée, de réclamer – comme il peut légalement le faire à tout moment – l'internégatif à des fins commerciales. Le travail des cinémathèques peut aussi être bloqué lorsque les ayants droit demeurent introuvables, celles-ci n'ayant pas, contrairement aux cinémathèques des États-Unis, la possibilité de restaurer des films et les projeter même lorsque les ayants droit n'ont pas été retrouvés.

Plus généralement, le développement des technologies numériques et en particulier d'Internet conduit à s'interroger sur l'utilisation future du patrimoine cinématographique. D'un côté, ces technologies offrent de nouvelles opportunités de diffusion des richesses patrimoniales au plus grand nombre. Par sa capacité à mettre à disposition une immense quantité d'informations, Internet est incontestablement une chance pour la « mémoire du monde ». Le cinéphile d'aujourd'hui peut découvrir en quelques cassettes et bientôt en quelques clics l'ensemble des œuvres des grands cinéastes classiques alors qu'il aurait dû autrefois attendre parfois plusieurs années au gré des ressorties et des diffusions à la télévision. Le film de Laurent Heynemann *La question* sur la guerre d'Algérie, sorti en 1977, n'avait plus aucun support de diffusion avant de devenir un succès sur Internet ce qui lui a permis de ressortir en salles.

À l'opposé de cette tendance à l'ouverture, on constate aujourd'hui de véritables difficultés à diffuser le patrimoine de manière non commerciale. D'abord parce que les opportunités nouvelles de diffusion sont, dans la pratique, souvent contrariées par les droits d'exclusivité très longs de certains titulaires. L'industrie cinématographique illustre particulièrement ces problèmes (Farchy, Rochelandet, 2000) aucun film n'étant encore tombé dans le domaine public. Cette durée de la protection favorise surtout la création de rentes pour les grandes entreprises, titulaires, on l'a vu, de l'essentiel des catalogues et n'a plus rien à voir avec la philosophie originelle du droit d'auteur, incitation à la création et à la production. De plus, l'abondance bien réelle de l'offre ne rime pas forcément avec sa diversité. Le câble et ses 40 chaînes supplémentaires n'ont pas apporté un film de Griffith de plus sur les écrans, des centaines de chaînes de télévision, des milliers de sites Web peuvent exister et diffuser toujours des contenus similaires, *best sellers* jugés particulièrement rentables.

Alors que l'on s'interroge aujourd'hui sur la validité des stratégies de valorisation économique du patrimoine « classique » (tournant commercial des musées, utilisation des monuments à des fins multiples...) le cinéma semble vivre ces questionnements de manière accélérée. Seule une étude statistique approfondie permettrait de préciser si l'engouement économique pour cet objet récent qu'est le patrimoine cinématographique nous autorise à accéder à des films anciens d'une manière très différente de la situation que l'on connaissait il y a une vingtaine d'années.

## *Bibliographie*

---

- , 2000. « Les archives télévisuelles à l'heure du numérique ». *Dossiers de l'audiovisuel*. N° 93 (septembre – octobre)
- , 2001. « La bataille secrète des catalogues ». *Cahiers du cinéma*. N° 555, mars
- Babelon, J.-P. ; Chastel, A. « La notion de patrimoine ». *Liana Levy*
- Balle, F. 1999. *Médias et sociétés*. Paris : Montchrestien.
- Cinéaction, 2000. « Les archives du cinéma et de la télévision ». N° 97
- CNC, 2001. « Les archives du film et le dépôt légal ». *CNC Info*. N° 278 (janvier).
- Danard, B., Le Champion, R., 2000. *Télévision de pénurie, télévision d'abondance*. Paris : La documentation française
- Farchy, J., Rochelandet, F., 2000. « Protection of authors and dissemination of works in the digital universe, the case of the French film industry ». *Communications et stratégies*. N° 39 (septembre).
- Greffé, X., 1999. *La gestion du patrimoine culturel*. Paris : Anthropos.
- Hutter, M. ; Rizzo I., 1997. *Economic perspectives on cultural heritage*. Great Britain : MacMillan Press.
- Jeanneney, J.-N. (dir.), 1999. *L'écho du siècle, dictionnaire de la radio et de la télévision en France*. Paris : Hachette
- Léniaud, J.-M., 1992. *L'utopie française, essai sur le patrimoine*. Paris : Mengès
- Natexis (Banque), Direction des études et de la stratégie, 2000. *Le marché européen des droits audiovisuels*. Paris.
- Ory-Lavollée B., 2002. *La diffusion numérique du patrimoine. Dimension de la politique culturelle. Rapport à Madame la Ministre de la culture et de la communication*.
- Rifkin, J., 2000. *L'âge de l'accès, la révolution de la nouvelle économie*. Paris : La découverte.
- Waresquiel, E. de (dir.), 2001. « Dictionnaire des politiques culturelles ». Paris : Larousse & CNRS Éditions.

# La recherche et la diffusion d'information sur Internet : vers de nouvelles médiations ?

Madjid Ihadjadene \*

Stéphane Chaudiron \*\*

Université de Paris X (« Nanterre ») & CRIS/SERIES

L'article concerne l'introduction des médiateurs humains dans le processus de recherche ou de diffusion de l'information. Nous proposerons une typologie des services, leur intégration dans les systèmes de recherche actuels et les compétences nécessaires pour ces médiations. On se focalisera sur l'apport des médiateurs dans une bibliothèque à travers les services de références numériques.

## 1. Introduction

---

La recherche et la diffusion des publications scientifiques en ligne s'inscrit dans le cadre plus général de la médiation de l'information. Depuis quelques années, les conditions de production, de diffusion et d'accès à cette information ont été profondément modifiées par plusieurs facteurs techniques, en particulier le processus de dématérialisation de l'information, l'évolution récente des réseaux électroniques et l'apparition de nouveaux dispositifs techniques de traitement « intelligent » de l'information. Avec Internet, beaucoup d'observateurs avaient prédit que l'échange direct entre les personnes (information, commerce, etc.) ferait disparaître les intermédiaires. Or, à fur et à mesure que le temps passe, c'est le phénomène inverse qui se développe : les intermédiaires, sous une forme nouvelle, sont en plein essor. La nature de la médiation professionnelle est diverse. Elle concerne aussi bien les fonctions de représentation des connaissances (voir l'exemple de *l'open directory* ou des métadonnées), de formation et d'information (portails communautaires). On s'intéressera, dans cette communication, aux nouvelles formes de médiation dans la recherche et la diffusion de l'information.

## 2. Les infomédiaires

---

Le terme infomédiaire, contraction des mots « information » et « intermédiaire », popularisé par un consultant<sup>1</sup> du cabinet McKinsey, désigne un concept bien particulier. L'infomédiaire sélectionne pour des utilisateurs

---

\* <madjid.ihadjadene@u-paris10.fr>

\*\* <stephane.chaudiron@u-paris10.fr>

<sup>1</sup> John Hagel. Voir l'ouvrage John Hagel et Marc Singer, 2001. *Shaping markets : when customers make the rules*. Harvard : Harvard School Press.



(consommateurs) les produits et services à même de leur convenir. L'infomédiaire est donc un professionnel capable de formaliser, traiter puis diffuser les échanges et les discussions entre des entreprises et des leurs clients. Pour Brousseau et Curien (2001) : « *le modèle de l'infomédiation est vraisemblablement une clé d'avenir du commerce électronique, face aux difficultés qu'a dans un premier temps provoqué la transposition naïve des fonctions traditionnelles de la relation commerciale dans l'univers d'Internet* ». Ce concept recouvre désormais toute entreprise qui rassemble des informations sur un secteur donnée (agrégateurs de contenus, agrégateurs de transactions de type E\*Trade, agrégateurs de trafic, les communautés virtuelles comme Mediconsult, comparateurs de prix, etc.). Middleton (2000) présente une autre typologie des infomédiaires et leur de médiations à l'ère numérique. Plusieurs questions méritent d'être posées quant à l'évolution du métier d'infomédiaire. Son périmètre d'action est difficile à cerner et le modèle économique qui sous-entend cette activité est incertain. La confiance et la crédibilité sont sans doute parmi les facteurs les plus déterminants dans la pérennité de ces outils et services puisque ces derniers permettent en théorie de rassurer les usagers

Parmi les infomédiaires, nous distinguons les infomédiaires de presse. Ces derniers rassemblent des articles de presse, les analysent, les commentent, les hiérarchisent et les diffusent aux clients selon les profils et la demande de chacun. Il existe plusieurs types d'infomédiaires de presse :

*a) Les fournisseurs de contenu d'actualité*

Ce sont des fournisseurs de contenu d'actualité pour optimiser des sites Internet. Leur but est de fournir du contenu dynamique et actualisé qu'ils agrègent, reformalisent en fonction du destinataire et redistribuent, pour les sites de communautés. Exemples : nFactory-iSyndicate Screaming-media ; Meddiaps. Ainsi Nfactory, à travers son service News webmaster, permet aux *webmasters* de créer et d'alimenter une rubrique d'actualité sectorielle sur leurs sites. Quotidiennement, des articles thématiques et spécifiques d'actualité sont automatiquement intégrés au sein du site Internet.

*b) Les fournisseurs de revue de presse spécialisée*

Leur but est d'envoyer une revue de presse complète, thématique ou personnalisée, à partir de la presse électroniques ou papier vers les portails d'entreprise. Les sources des revues de presse sont diverses (agences de presse, journaux quotidiens ou hebdomadaires, la presse générale ou économique, les bases de données mondiales, etc.). Exemple : Press Index<sup>1</sup> et PressePlus<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.pressindex.fr>

<sup>2</sup> <http://www.presseplus.com>

### c) *Les fournisseurs de produits d'aide à la décision*

Ils réalisent des produits d'information, dossiers décisionnels, des alertes, de la surveillance de sites Internet, qui sont tous des aides à la décision. Ils fournissent aussi des contenus pour les bases de données. Ce sont de vrais courtiers en information. Exemples : Moreover<sup>1</sup> : Histén Riller<sup>2</sup>

### 3. *Les assistants de recherche dans le commerce électronique*

Un ensemble de projets ont mis en évidence l'importance d'assister les consommateurs dans leurs activités d'achats de produits et de services numériques. Aberg (2000) avance plusieurs raisons : « *Automated services are not intelligent in the sense that they are very limited and do not allow the customer to have a dialogue and ask follow-up questions or ask for explanations* »

Aberg (2000) a proposé et développé un prototype permettant d'assister les utilisateurs dans leurs achats. À tout moment, ces derniers peuvent entrer en contact avec un médiateur humain pour les aider dans leurs navigations, leurs choix ou leur suggérer des conseils. Les évaluations effectuées par (Aberg, 2000) montrent une meilleure satisfaction des usagers et une confiance accrue dans les services offerts. Des travaux similaires à ceux de Aberg sont présentés par Kobayashi (1998).

Une forme d'automatisation de cette médiation est apparue sur les sites de commerce électronique avec l'introduction des avatars et des *chatterbots*<sup>3</sup>. Ce sont des logiciels capables de « comprendre », dans certains contextes spécialisés, le langage naturel écrit, et de mener une « conversation » avec des humains. Certains outils possèdent des bases de connaissances considérables, qui leur permettent de tenir des conversations relativement cohérentes dans des domaines spécialisés. Ces avatars servent bon nombre de sites commerciaux tels que hank<sup>4</sup> chez Coca-Cola qui répondent aux questions des consommateurs.

### 4. *Les moteurs de recherche à assistance humaine*

Proposés comme une alternative aux moteurs de recherches, parfois insatisfaisants, les moteurs de recherche à assistance humaine<sup>5</sup>, ont été mis en point pour aider les internautes dans leurs recherches. Ces moteurs reposent sur une idée claire : poser une question à des êtres humains permet de pallier les problèmes de maniement des outils de recherche sur le Web. La valeur ajoutée du service se trouve, entre autre, dans le fait que l'utilisateur n'a pas besoin de connaître la syntaxe de l'outil de recherche. Les réponses vont d'une question très pointue à une demande de projet ou d'étude. Les durées varient dans ce cas-là et peuvent même être fixées par l'utilisateur. Certains moteurs fonctionnent selon un principe encore différent : celui des enchères, on propose

---

<sup>1</sup> <http://w.moreover.com>

<sup>2</sup> <http://www.histenriller.fr>

<sup>3</sup> Voir le site <http://www.cs.washington.edu/research/projects/WebWare1/www/softbots/projects.html>

<sup>4</sup> <http://www2.coca-cola.com/contactus/index.html>

<sup>5</sup> En anglais, *ask experts, online advisers, people portals, human search engines*,

une question à une communauté et y répond celui qui est intéressé. Dans d'autres cas, on choisit l'expert à qui on pose la question.

Un des avantages des moteurs à assistance humaine est que les recherches portent sur le Web visible et invisible. Dans ce cas la, le service est payant.

Il existe des outils qui permettent la mise en relation d'un demandeur d'information avec les spécialistes de l'organisation à même de lui répondre. EQuesto<sup>1</sup> permet, par exemple, à un site Internet d'intégrer un service de « questions / réponses » et de faire bénéficier ses utilisateurs de l'expertise en ligne des professionnels.

S'ils suivent le même principe, ces moteurs n'en sont pas moins différents les uns des autres. Ceux qui sont gratuits proposent des points d'entrée sur le Web, tandis que les autres délivrent des réponses à des questions pointues. Dans tous les cas, la réponse est rarement immédiate. AskERIC<sup>2</sup> est un service personnalisé d'Internet fournissant de l'information aux facultés, aux enseignants, aux bibliothécaires, aux parents et à tous ceux intéressés par l'éducation aux États-Unis et dans le monde. Ce service utiliserait le logiciel Incubator pour mettre en place un service « AskA : Ask A question » aux écoles, aux musées, aux universités, dans l'industrie et au gouvernement. Ces services « AskA » utiliseront des experts locaux tels que des enseignants, des ingénieurs, des bibliothécaires pour répondre aux questions des étudiants. Recevoir des réponses fournies par de vrais professionnels est plus motivant pour les étudiants. AskERIC répond à environ 900 questions par semaine. AskA-Locator<sup>3</sup> est une base de donnée permettant de repérer plusieurs autres services AskA (*Ask a Reporter, Ask the Math Tutor, Ask an Astrobiologist, Ask Asia*, etc.). Ces outils peuvent logiquement être jugés peu satisfaisants dans les cas où la base de données interrogée est la même que celle dont dispose le public. Enfin, on peut se poser la question de la compétence des « experts ».

Les évaluations effectuées par (Janes, 2001), sur un corpus de 20 moteurs à assistance humaine, montrent que ces services sont plus appropriés pour répondre à des questions factuelles. Si les outils utilisés dans cette médiation sont nouveaux et souvent innovants, ce type de services est ancien (exemple : SVP<sup>4</sup>)

### 5. Les services de référence numérique

Depuis une décennie, les centres d'accueil téléphonique ont connu un développement considérable dans de nombreux secteurs d'activité : la vente par correspondance, les assurances, la banque, la formation à distance, etc. On assiste dès le début de l'année 2000, au développement de l'utilisation de l'Internet comme canal d'interaction avec le client à travers les différentes offres du CRM<sup>5</sup> interactif. Parmi les fonctionnalités d'un outil de CRM, on trouve le « *co-browsing* » qui permet à deux internautes de naviguer ensemble sur Internet. Les usagers conversent par téléphone ou par « *chat* » et chacun peut partager des pages web ou des formulaires avec son interlocuteur.

---

<sup>1</sup> <http://www.equesto.fr>

<sup>2</sup> <http://www.askeric.org/Qa>

<sup>3</sup> <http://www.vrd.org/locator>

<sup>4</sup> <http://www.svp.com>

<sup>5</sup> (Customer Relationship Management).

D'autres canaux d'interaction synchrone et asynchrone furent proposés avec moins de succès cependant (le « call-back », le « SMS », la vidéo, etc...).

Les centres documentaires et les bibliothèques en particulier commencent à offrir ce type d'aide à travers les services de références numériques<sup>1</sup>. Les services de référence numériques sont donc des outils offrant à l'utilisateur à distance un médiateur humain dans le processus de recherche d'information sur Internet, grâce à différentes technologies comme la messagerie électronique, le chat ou encore la vidéoconférence. Aux États-Unis, 45 % des bibliothèques universitaires et 12,5 % des bibliothèques publiques offrent des services de référence numérique (Janes, 1999)

L'utilisation de l'email dans les services de référence est apparu au milieu des années 1980 (Powell, 2001). Les bibliothèques offraient simplement aux usagers une adresse électronique pour acheminer leurs questions. Plusieurs bibliothèques demandent maintenant à leurs usagers de remplir un formulaire sur Internet pour fournir des informations complémentaires à leur demande. La voix sur IP constituera à l'avenir un axe majeur de développement pour les services de références numériques. Il existe actuellement sur le marché divers logiciels qui proposent des services proches des outils de type CRM, on peut citer : LSSI Virtual<sup>2</sup>, LivePerson<sup>3</sup>, Convey Systems<sup>4</sup>, 24/7 Reference<sup>5</sup>. En plus de la co-navigation et de l'utilisation du chat, ces outils permettent d'archiver automatiquement dans une base de connaissances, les différents échanges entre les bibliothécaires et les usagers. Cette base est interrogeable grâce à un moteur de recherche. Le site de McKiernan<sup>6</sup> recense les services de références numériques existants ainsi que les outils utilisés.

Les bibliothécaires fournissent ainsi une assistance immédiate aux usagers éloignés notamment dans le cas d'une formation à distance (Coffman, 2001). Un exemple de ces services est le projet OPAL<sup>7</sup> qui a pour objectif de mettre en place un système de référence numérique pour les étudiants de l'Open University.

Un progrès significatif a été amorcé avec le développement, au sein de la bibliothèque du Congrès, d'un service coopératif mondial de référence numérique : le projet CDRS « *Collaborative Digital Reference Service* ». Ce réseau international devrait permettre aux bibliothèques de partager expérience et expertise. En avril 2001, a eu lieu un colloque à la bibliothèque du Congrès en vue de normaliser les services de références numérique. L'idée principale est de décrire d'une façon formelle le processus d'échanges (usagers-experts et experts-experts) afin de faciliter la mise en œuvre d'un système de référence coopératif mondial. Pour encourager l'interopabilité entre les systèmes, divers auteurs ont élaboré un format de définition et d'échange : le standard de métadonnée QuIP<sup>8</sup> (Question Interchange Profile). La mutualisation de

---

<sup>1</sup> Pour avoir plus d'information sur les services de référence classiques, consulter Calenge (1996) et Verry-Jolivet(1996)

<sup>2</sup> <http://www.lssi.com/virtual>

<sup>3</sup> <http://www.liveperson.com>

<sup>4</sup> <http://www.conveysystems.com>

<sup>5</sup> <http://www.247ref.org>

<sup>6</sup> <http://www.public.iastate.edu/~CYBERSTACKS/LiveRef.htm>

<sup>7</sup> <http://oulib1.open.ac.uk/wh/research/opal/intro.html>

<sup>8</sup> <http://www.vrd.org/Tech/QuIP>

l'expertise entre OCLC et la bibliothèque du congrès a abouti au projet *Questionpoint*<sup>1</sup> qui remplace le CDRS.

Cette ouverture sur l'extérieur pose de nouvelles questions, par exemple : ces services doivent-ils servir seulement leur public d'origine, régulièrement inscrit, ou bien s'ouvrir à une plus large communauté ? Les « services de références » traditionnels se placent dans un contexte où les ressources sont très concentrées et où la relation entre intermédiaires et usagers est hiérarchique. On accorde au spécialiste une expertise en matière de ressources informationnelles et, surtout, d'accès à ces ressources. Les interactions, dans une telle configuration, sont très structurées. L'analyse des dialogues entre les usagers et les experts du service de référence est sans doute l'un des éléments cruciaux du succès ou de l'échec de ces services. Dans le passé, plusieurs auteurs anglo-saxons (Saracevic, 1991) (Spink, 1998) ont modélisé et analysé les différents types de conversation entre les usagers et bibliothécaires. En France, une étude<sup>2</sup> menée à la BPI (Bibliothèque publique d'information) montre trois étapes dans le dialogue.

La première étape correspond au choix du vocabulaire et à la définition du besoin d'information. Les précisions apportées à cette occasion sont aussi de trois sortes : choix d'une orthographe, élimination des ambiguïtés et suggestion de nouveaux termes. La phase de pré-recherche est essentielle dans la définition du sujet. Celui-ci est généralement exprimé par les usagers en termes généraux, les questions des spécialistes de l'information leur permet d'obtenir des précisions.

La seconde étape du dialogue est la définition des résultats. C'est une étape importante dans la définition de la pertinence des résultats, la sélection des documents et la suggestion de nouveaux termes. En effet, les bibliothécaires suggèrent plus de termes issus des premières réponses que les usagers.

La troisième étape est le contexte de la recherche. Le bibliothécaire sollicite ce type de renseignements avant de consulter le catalogue et pendant la consultation du catalogue. Les usagers fournissent à cette occasion des renseignements concernant leurs précédentes recherches. Les intermédiaires se servent de ces connaissances dans le choix des références : cela leur permet de juger de la pertinence des résultats. Ils s'en servent aussi dans la définition des mots-clés ou la définition des stratégies de recherche. Les bibliothécaires gèrent l'évolution de la recherche et du besoin de l'utilisateur : ils font graduellement progresser leurs interviews. L'expertise des professionnels ne se limite pas aux connaissances techniques liées au système telles que la manipulation de la recherche booléenne, la mise en place de stratégies de recherche ou la connaissance d'un vocabulaire contrôlé. Ce constat est largement remis en cause par notre étude (Ihadjadene, 1999). D'abord, ils font largement appel à leurs connaissances du domaine pour générer des suggestions de précision et d'élargissement des demandes qui leur sont présentées. Ensuite, ils développent une modélisation de l'utilisateur pour déterminer son niveau, sa connaissance du fonds et de la bibliothèque, ses recherches antérieures. Les bibliothécaires tentent de comprendre les buts des usagers avant de pouvoir leur répondre.

On peut supposer qu'il y a une grande différence entre un environnement « présentiel » et un environnement virtuel. Le bibliothécaire d'un service de

---

<sup>1</sup> <http://www.questionpoint.org>

<sup>2</sup> Ihadjadene (1999)

référence numérique n'a plus à répondre des centaines de fois à des questions récurrentes sur les possibilités de prêt ou les dates de fermeture de la bibliothèque.

L'élimination des barrières physiques facilite l'accès aux ressources pour les personnes handicapées, âgées, les personnes tout simplement éloignées ou encore celles que le cadre traditionnel d'une bibliothèque rebute. Néanmoins, les changements technologiques n'ont pas diminué l'importance des interviews pour les professionnels et les usagers. La médiation classique implique une interaction dans des locaux particuliers, bibliothèques, centres documentation où l'utilisateur a un besoin d'information immédiat. Ces interactions sont aussi enrichies par la présence physique des collections. Les sources, immédiatement disponibles peuvent aider à clarifier beaucoup d'aspects dès le début de la recherche. De plus, les intermédiaires ont accès à des informations verbales, non verbales et visuelles sur l'utilisateur. Le son de la voix, les expressions du visage, les contacts visuels peuvent être porteurs d'indications importantes sur le déroulement du dialogue. L'utilisateur communique confiance, timidité ou malaise par quelques détails. Avec les services de références numériques, on perd une partie de ces informations. Le travail d'intermédiaire à distance implique un transfert de techniques préexistantes. De nouveaux aspects communicationnels sont à prendre en compte : on ne s'exprime pas de la même manière lorsqu'on dialogue par le biais d'un système de chat (l'économie de langage prévaut), que lorsque l'on rédige un message destiné à être envoyé dans une boîte au lettre électronique. Certaines connaissances sont nécessaires pour les intermédiaires. Ils doivent bien évidemment être familiers avec les technologies mises à sa disposition et surtout comprendre les possibilités et les limites des systèmes.

Les premières évaluations (Boyer, 2001 ; Patterson, 2001 ; Sears, 2000 ; Powell, 2001) montrent que :

- les services de références numériques ne sont pas utilisés toute la journée. Il ressort de ces études que les sessions varient considérablement selon les heures et les jours de la semaine. Il y a un fort usage pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque et le nombre sessions décroît au cours du week-end.
- Les bibliothécaires transmettent aussi bien des références que des documents numériques aux usagers.
- Souvent, les temps d'attente sont appréciables, moins d'une minute.
- Une session dure en moyenne 13 minutes. Pour Patterson, elle peut varier de 12 à 28 mn.
- Ces services sont utilisées par plusieurs usagers (locaux et distants)
- Les demandes d'informations par téléphone diminuent alors que le volume d'échange par email augmente d'une année à l'autre. Klein<sup>1</sup> (2001) montre que dans le cas de la bibliothèque nationale de médecine (NLM), cette croissance passe de 2 % en 1995 à 50 % en 2000.
- L'usage des différents services varie selon les bibliothèques. Dans le cas de la bibliothèque nationale de médecine (Klein, 2001), les bibliothécaires

---

<sup>1</sup> <http://www.vrd.org/conferences/VRD2001/proceedings/klein.shtml>. Site consulté le 10.04.2002

traitent en moyenne 150 demandes par jour alors ceux<sup>1</sup> (Martin, 2001) de Boeing gèrent près de 70 questions par semaine

- L'usage de l'email est plus adapté aux questions ponctuelles (factuelles, adresses, définitions, dates, etc.) et courtes. Bushallow (1996) montre que près de 74 % des questions envoyées sont soit des questions factuelles et/ou ponctuelles, soit la recherche d'une définition, la vérification d'une adresse ou d'une date. Pour sa part, Diamond (2001) a analysé 450 questions envoyées et a abouti à des résultats similaires. l'usage de l'email n'est pas adapté aux demandes complexes (questions de recherches, question de synthèse, etc.)
- Une partie des questions peuvent faire l'objet d'une automatisation (horaires d'ouvertures ou de fermeture des bibliothèques, recherche d'adresses, moyens d'accès, conditions prêt des ouvrages, bases de données, etc.).
- Que le « chat » est plus adapté que l'e-mail pour mener un entretien de référence. Néanmoins, lorsque ce service est disponible, il n'est pas souvent utilisé.
- Certains usagers ferment la session avant que le bibliothécaire ait fini de répondre à la requête.

## 6. Conclusion

---

Le mythe d'un commerce électronique virtuel, sans interaction humaine, a montré ses limites. À travers les « *web call center* » et les outils de CRM, certaines entreprises essaient d'humaniser cette relation commerciale. La communication face-à-face et les interactions sociales ont encore un rôle critique à jouer. Les systèmes de recherche d'information et de gestion de connaissances devraient être conçus en tenant compte de l'existence des médiateurs. Pour Ehrlich et Cash (cité par Dieng *et al.*) : « *le rôle des médiateurs humaines ne devrait pas être mis de côté au profit d'autres schémas de gestion de l'information. Au contraire, leur rôle devrait être rendu visible de l'organisation, mieux assisté par des outils* ».

Dans le cas des bibliothèques, l'utilisation des ressources est considérée comme une activité solitaire, et il est fait peu de cas, dans la littérature concernant les sciences de l'information, des aspects sociaux des systèmes d'accès à l'information. Ils ont été quasiment occultés dans le développement des premières bibliothèques numériques (Levy & Marshal, 1995).

L'introduction des services de références numérique permet de mettre un « visage humain » aux bibliothèques numériques. Cette médiation concerne aussi bien l'accès que la diffusion de l'information. Cependant, la mise en oeuvre d'un service de références numériques est un projet complexe portant sur les technologies, l'organisation et les ressources humaines. Ces services doivent répondre à un certain nombre de critères de qualité. Il convient maintenant d'étudier comment mieux intégrer ces services dans les systèmes de recherche actuels, de préciser les compétences nécessaires pour ces médiations et d'évaluer les usages de ces outils.

---

<sup>1</sup> <http://www.vrd.org/conferences/VRD2001/proceedings/jmartin.shtml>. Site consulté le 10.04.2002

## 7. Bibliographie

- Aberg J (2000). « The role of human web assistants in e-commerce : an analysis and usability study ». *Internet research*. Vol. 10, n° 2) 2000, 114-125.
- Boyer, J (2001) « Virtual Reference at the NCSU Libraries : The First One Hundred Days » *ITL*. Vol. 20, n° 3 (September), 122-128.
- Brousseau, Eric et Curien Nicolas (2001) : « Économie de l'Internet ». *Revue économique*. Vol. 52, Numéro hors série, Octobre
- Bushallow, L (1996). « Electronic Mail Reference Service : A Study ». *RQ*. Vol. 35, n° 3) : 359-371
- Calenge, Bertrand (1996). *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 129 p
- Coffman, S. (2001). « Distance Education and Virtual Reference : Where Are We Headed ? ». *Computers in Libraries*. Vol. 31, n° 5 : 66-69
- Diamond, W. (2001). « Digital reference : a case study of question types in an academic library ». *Reference Services Review*. Vol. 29, n° 3 : 210-218.
- Dieng Rose *et al.*, 2000. *Méthodes et outils pour la gestion des connaissances*. Paris : Dunod, 302 p.
- Janes, Joseph (1999). « Digital Reference Services in Academic Libraries ». *Reference & User Services Quarterly* 39.2 (1999) : 145-150.
- Janes, Joseph *et al* (2001). « Ask-an-Expert Services Analysis ». *JASIS*. Vol. 52, n° 13, 1106-1121
- Hagel, John, Singer, Marc. (2000). *Valeur sur le Net, infomédiaires : les nouveaux champions du Web*. Éditions d'organisations, 279 p.
- Ihadjadene Madjid (1999) *La recherche et la navigation dans un système de recherche d'information grand public*. Thèse de doctorat, Université de Lyon 1.
- Kobayashi (1998). « Collaborative customer services using synchronous web browser sharing ». In *Proceedings of the conference on CSCW, Seattle, WA, USA, November 1998* : 99-108
- Lankes David, Kasowitz Abby (2000). « Digital Reference Service in the New Millennium : Planning, Management, and Evaluation ». *Neal-Schuman*, 2000, 246p
- Levy D.M. and C. C. Marshal (1995). « Going Digital : A Look at Assumptions Underlying Digital Libraries » *Communications of the ACM*, 38, n° 4) : 77-84, April 1995
- Middleton, M (2000) « Self service : what is the function of the new intermediary ? » *The Information Profession in the 21st Century. Annual Conference of the Australian Library and Information Association. October 24-26, 2000*. Consulté le 15/04/2002 <http://www.alia.org.au/conferences/alia2000/proceedings/michael.middleton.html>
- Nardi, Bonnie A., Vicki O'Day. (1999) *Information Ecologies*. Cambridge : The MIT Press.
- Sears J (2001) « Chat Reference Service : An Analysis of one Semester's Data ». *Issues in Science & Technology Librarianship*, fall 2001 (site consulté le 15/04/2002 : <http://www.istl.org/istl/01-fall/article2.html#13>)
- Saracevic T (1991) « Interaction Between Users and Intermediaries during Online Searching ». *Proceedings of the 12th Annual National Online Meeting*, 12 : 329-341, 1991
- Spink A (1998) « Elicitation behavior during mediated information retrieval ». *Information Processing and Management* 34, n° 2-3) : 257-273 (1998)
- Patterson, Rory (2001) « Live virtual reference : more work and more opportunity ». *Reference Services Review*, 29, n° 3) 2001 : 204 -210.
- Powell Carol A. and Bradigan Pamela (2001) « E-Mail Reference Services : Characteristics and Effects on Overall Reference Services at an Academic Health Sciences Library ». *RUSQ*, 41, n° 2) 2001, 170-178.
- Verry-Jolivet Corinne (1996) *Créer et gérer un service de référence*. Institut de formation des bibliothécaires, Villeurbanne, Avril 1996, 141p



# Médias informatisés, figures de la ville et approche communicationnelle des usages

Sarah Labelle \*

Université de Paris IV (« Paris Sorbonne »), CELSA

Les « villes numériques » ou « villes numérisées » font l'actualité de « la société de l'information » : elles sont bien souvent présentées comme la concrétisation d'un projet de société et son ancrage spatial. S'intéresser à elles, c'est s'interroger sur les relations possibles entre ville et médias informatisés, ce qui conduit à construire l'objet de recherche de façon spécifique et ouverte. De l'institution de la ville comme espace de référence aux pratiques de lecture du site Internet municipal, chaque niveau d'existence de la relation est important. Sans se soucier de produire une vision globalisante, ce choix de faire intervenir les différents stades de réalisation du projet traduit la volonté de restituer toute son hétérogénéité à la construction scientifique. La démarche empirique employée est la collecte des formes observables : elle consiste autant en la constitution de corpus (discours et productions médiatiques) qu'en un recueil d'entretiens et un ensemble d'observations. L'enjeu de la recherche consiste alors à articuler cet ensemble en laissant à chaque donnée analysée sa dimension spécifique.

L'introduction des médias informatisés dans les espaces public et privé se voit souvent associer l'idée de rupture dans la société et dans les rapports sociaux. Les nouveaux médias seraient à l'origine de transformations des modes de sociabilité, du rapport à l'espace et au temps ; ils favoriseraient la transparence de la communication et faciliteraient la diffusion de l'information auprès de tous. Pour suggérer et nommer ces changements, les acteurs de la sphère politique publique ont élaboré un projet politique intitulé « société de l'information ». Nombre de discours programmatiques portent sur la mise en place de ce nouveau modèle politique et confèrent à cette expression un pouvoir politique et symbolique fort<sup>1</sup>. Dans ces discours, la ville est présentée comme un espace privilégié de développement de ce projet de société.

Aussi la recherche ici présentée s'intéresse-t-elle plus spécifiquement à la relation établie entre la ville et les médias informatisés ainsi qu'aux processus de leur mise en relation : il s'agit de définir l'ensemble des modes d'existence du

---

\* <labellesarah@netcourrier.com>

<sup>1</sup> L'analyse discursive d'un large corpus de textes scientifiques et politiques m'a permis de mettre en évidence la construction d'un objet textuel complexe « la société de l'information » et de décrypter les représentations symboliques qui la nourrissent et l'entourent. En considérant les logiques énonciatives qui présidaient à son usage dans les textes et la matérialité de ce terme, j'ai souligné son statut d'inscription paradoxale : cette expression se désignait à la fois comme existante et comme à concevoir. Dans une recherche précédente, j'ai procédé à une analyse transversale de textes de chercheurs et du site Internet gouvernemental « internet.gouv.fr » afin de souligner le balancement du statut de cette inscription, entre existence avérée et projet politique, et la fausse évidence de sa définition qui explique les difficultés rencontrées pour la cerner.

projet : ceci, non pas pour produire une vision globalisante du phénomène, mais en vue de percevoir les divers modes d'intervention des formes de la communication dans la réalisation de projets liés à cette thématique politique. Le projet est étudié à partir des différents stades de son élaboration : chacune des manifestations est considérée comme une étape transformatrice dans les processus qui conduisent un discours à s'incarner dans un ensemble de projets qui le confirment et le modifient à la fois. Ces processus doivent être examinés dans leurs dimensions de textes, dispositifs et pratiques.

Pour donner ici un aperçu de ce type de recherche, j'analyserai d'abord les raisons du choix de la ville comme espace social de détermination du projet. Ensuite, je m'emploierai à décrire les modes d'investissement de la ville dans la politique « multimédia ». Enfin, j'exposerai quelques enjeux méthodologiques du type d'enquête que je développe.

### *La ville, ancrage spatial d'un projet politique*

---

Pour acquérir une épaisseur sociale, le projet « la société de l'information » exige son développement au sein de l'espace public : ce sont les « villes numériques » et « villes numérisés » qui sont exhibées comme autant de concrétisations du projet. Cette nécessité d'un ancrage dans un espace socialement reconnu mérite d'être questionnée, afin de mieux comprendre les logiques qui président à ces choix.

#### *La ville comme espace politique de référence*

La place qu'occupe la référence à la ville dans les discours programmatiques et dans les actions associatives nationales (telles que « villes Internet ») est révélatrice du statut symbolique accordé à une certaine échelle spatiale, mais aussi la de la volonté de créer un lien avec les pratiques politiques et sociales que la dimension urbaine paraît incarner par excellence. La ville est un lieu privilégié d'investissement en matière de « nouvelles technologies » : cela s'explique peut-être par sa capacité intrinsèque à combiner l'homogène et l'hétérogène. D'un côté, la ville peut se définir comme le lieu de l'homogène parce que c'est un espace de convergences délimité. D'un autre point de vue, elle est constituée d'une multitude de lieux aux logiques très distinctes (renvoyant à la mémoire, à l'institution, à l'espace privé...) qui se juxtaposent, parfois s'articulent, qui en tout cas appartiennent à l'ensemble « ville ». Aussi est-ce la capacité assimilatrice de l'urbain qui permet de définir une identité commune à l'ensemble disparate de ces lieux et qui fonde les raisons de ces engagements.

La ville – et plus généralement le « local » – sont le lieu d'interactions collectives et possèdent de fortes dimensions symboliques capables de favoriser l'action politique ; y circulent de nombreuses représentations socialement construites et y sont partagées des références culturelles et politiques. Investir cet espace, c'est une manière de prendre en charge une part de la production de l'espace, d'y introduire des stratégies de communication propres au projet.

Ces hypothèses sur les raisons de l'engouement suscité par la ville me semblent confirmées par la réalisation de prototypes. La présentation des villes de Parthenay et d'Issy-les-Moulineaux comme des réalisations paradigmatiques est symptomatique de l'importance accordée au développement localisé des « nouvelles technologies ». Leur médiatisation a visé à produire des effets de sens politiques en conférant une consistance visible à l'exemplarité d'une logique.

Cette publicité de projets phares possède une dimension fondatrice (le site « villes Internet » parachevant leurs exemples) en même temps qu'elle permet de donner corps au discours (l'aménagement de la ville comme une application).

### *Espace vécu, espace fantasmé : espace en métamorphoses*

L'aménagement de la ville traduit le besoin de conférer une certaine corporéité aux politiques entreprises, ce qui se traduit par la délimitation de zones identifiables par leur appartenance au projet. Aussi les effets recherchés sont-ils doubles : il s'agit de marquer l'existence d'une politique active et de créer du lien autour des actions. Cela correspond à une instrumentalisation de l'espace à des fins d'affichage d'un projet et d'exercice du pouvoir. Dans ce cadre, il est intéressant d'interroger la conception de l'espace qui est convoquée.

À cet égard, l'analyse de la terminologie permet de saisir le type de rapport à l'espace qui est suggéré. Si Parthenay est indifféremment désignée comme « numérique » ou « numérisée », chacun de ces termes convoque une conception bien différente de la relation entre ville et médias informatisés. L'adjectif « numérique » renvoie à l'affichage d'une certaine forme de la ville grâce au média ; c'est un mode de représentation qui permet de consacrer une figure particulière de la ville. En qualifiant la ville de « numérisée », c'est la transformation de la ville par le média qui est affirmée : la dimension d'intégration du média est mise en exergue, tendant à réduire la multiplicité des représentations à une construction unique ; on trouve dans cet adjectif le fantasme de la conversion digitale et de la déterritorialisation cher à Pierre Lévy. Ces deux qualifications contribuent à la valorisation de l'action menée et à la mise en visibilité de l'exercice politique, mais elles ont une conséquence sur l'identité de la ville. Elles positionnent celle-ci comme étant essentiellement *en rapport avec le média*, ce qui tend à réduire l'espace vécu à la relation médiatique. Ce sont les raisons pour lesquelles elles apparaissent en rupture avec la réalité sociale.

Cette terminologie n'agit pourtant pas au simple niveau programmatique et dans le seul espace virtuel. Elle s'accompagne d'une politique tangible de valorisation des activités « numériques » ou « numérisées » au sein de l'espace social : cela se traduit par l'investissement de l'espace quotidien par toute une signalétique. Ces ancrages divers appartiennent à la catégorie des « *médias de repérage* », selon la terminologie de Bernard Lamizet : ils sont de différentes natures, mais ont tous pour fonction de rendre lisible une figure de la ville dans l'espace social partagé. Ces productions matérielles s'imbriquent dans l'espace vécu : ainsi, les panneaux « villes Internet », conçus sur le modèle des « villes fleuries », qui sont posés à l'entrée des agglomérations. Cette logique va jusqu'à l'investissement paysager, avec les mises en scène florales des arobases (ville de Tourcoing, été 2002). On observe alors un jeu d'entremêlement des signes de médiation : la « fleur » étant à la fois un modèle de reconnaissance sociale et un mode d'inscription dans l'espace.

Dans la terminologie employée comme dans ces manifestations concrètes transparait la recherche d'une mise en continuité des espaces, comme s'il était possible de gommer les différences entre les modes d'affichage de la ville. En analysant les modes de spectacularisation des politiques, la ville apparaît comme un espace en métamorphoses. L'image qui en est aujourd'hui produite est travaillée par les multiples logiques d'action en œuvre, mais la (re)définition de son identité ne peut se faire que dans la prise en compte de sa constitution historique.

## *Les dispositifs médiatiques du projet*

Voici donc la ville – en pratique, les acteurs qui s'en estiment garants – invitée à prendre en charge le projet politique de « la société de l'information » en mettant en œuvre des dispositifs qui en assurent la publicité. Qu'en est-il de la mise en œuvre effective d'un tel programme d'une *ville de l'information* ? Entre inscription et projection, la ville, investie par les pionniers d'une numérisation de son essence, est prise dans un double mouvement d'institution du projet : deux dispositifs majeurs sont développés dans cette perspective, projection de la ville dans le média, inscription du média dans la ville. S'il est nécessaire de prendre en compte dans un même mouvement réflexif ces deux constructions médiatiques, il n'est pas moins essentiel de prendre le temps de décrire leurs enjeux particuliers en termes de communication.

### *Projection de la ville dans le média*

L'une des premières démarches que s'emploient à développer les villes consiste en la mise en ligne d'un site Internet municipal. Cette action a été engagée rapidement par de nombreuses communes avec un double objectif de la part des acteurs et élus locaux : d'une part, elle permettait de souligner la modernité de la politique locale, et d'autre part, elle donnait la possibilité de rénover les modes de communication municipaux. Si la présence des villes sur l'Internet en France a été progressive, elle s'est révélée comme une nécessité politique pour « entrer dans la société de l'information » et comme une réponse à l'injonction technologique d'une utilisation visible des nouveaux médias. Cependant, comme le souligne Thierry Vedel, chaque ville a pu mettre en œuvre des stratégies diverses et variées avec, en général, l'intention d'ancrer son initiative dans une « *démarche de rénovation ou de stimulation de la démocratie locale par l'Internet* ». La qualification des démarches en fonction des objectifs recherchés par les maîtres d'œuvre, telle que l'a pratiquée Thierry Vedel<sup>1</sup>, fournit une première analyse globale des productions médiatiques. Cependant, par-delà l'identification de logiques d'acteurs, il me semble important de décrypter la signification de ces productions en les plaçant en perspective par rapport au sens de la ville.

En effet, la création d'une image médiatisée de la ville sur l'Internet est signifiante en ce qu'elle propose de rendre visible la ville au sein d'un média. Pour pouvoir étudier les enjeux présents en termes de communication, il est indispensable de considérer les sites Internet comme des productions matérielles. Un tel site doit être abordé comme un dispositif qui permet aux acteurs locaux de donner à voir une certaine construction de l'espace urbain, de proposer une vision institutionnelle de la ville. Bref, une telle production correspond à un acte de communication politique locale : elle constitue un acte symbolique de prise en charge institutionnelle de l'image de la ville au sein du média. Cette situation peut créer, lors de la lecture du site municipal par les habitants<sup>2</sup>, un décalage entre deux espaces d'interprétation mis en tension : d'un côté, l'attente

<sup>1</sup> Thierry Vedel présente une typologie des démarches valorisées au sein des sites Internet municipaux ; il distingue trois modèles : celui de la ville de verre, de la place publique et de la consultation. Mais cette approche achoppe d'une certaine manière sur le point de vue adopté au départ : elle ne met en évidence que les logiques qu'elle a bien voulu identifier dans sa problématique.

<sup>2</sup> J'ai pratiqué une série d'observations de manipulation du site Internet de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (<http://www.pierrotin.net>) par des habitants.

d'une correspondance avec leurs pratiques quotidiennes (photographies de la ville) et de l'autre la soumission à un certain type d'injonction de modernité (mise en scène graphique de l'écran d'accueil). Ainsi, le site s'apparente, d'une part, à une réécriture médiatique de la ville, et d'autre part, à une réaffirmation du pouvoir institutionnel dans ce type de production.

### *Inscription du média dans la ville*

Mais analyser le phénomène au sein des productions du réseau constitue évidemment une abstraction, non neutre par rapport à l'idéologie cyberdémocratique. Les créations de sites s'accompagnent d'un second type de démarche qui consiste en l'ouverture de salles dédiées aux pratiques dites « multimédia » dans l'espace physique de la ville. La création de lieux d'accès aux nouveaux médias participe de la mise en visibilité du projet de « la société de l'information » et elle est signifiante à de nombreux titres. Elle s'inscrit dans la lignée de la politique des bibliothèques publiques (démocratisation de l'accès à une source d'informations et de culture), tout en marquant l'espace de la ville de la présence des médias informatisés. La filiation avec la lecture publique permet de souligner l'importance accordée aux missions d'appropriation sociale des médias souvent imparties aux collectivités locales et de mettre en évidence l'enjeu stratégique que constitue le développement de dispositifs d'accès. Mais l'approche par l'initiative urbanistique est nécessaire pour ne pas négliger la question de la matérialité urbaine et de la façon dont ces lieux prennent place dans la ville.

Ainsi, il s'agit d'interroger les modes d'insertion de ces lieux spécifiques et de définir leur mode d'articulation au paysage urbain. L'aménagement de la ville est tributaire de l'ensemble des propriétés de son espace ainsi que des conditions de socialisation et d'interactions possibles. Aussi la présence de dispositifs d'accès joue-t-elle un rôle dans la définition de l'espace : sans en modifier la nature, elle participe à son organisation et contribue à l'hétérogénéité des lieux urbains. Il est important d'insister sur la fonction de médiation conférée à ces lieux par les instances politiques et sur le rôle joué par ces derniers dans la médiatisation d'un projet. Leur présence dans l'espace public partagé permet de mettre en scène « la société de l'information » : elle l'actualise en quelque sorte et lui offre la possibilité d'acquérir une consistance sociale en tant que lieu institutionnel de pratiques.

Aussi ces deux dispositifs s'intègrent-ils à l'espace social et symbolique de la ville. Leur étude couplée permet de souligner qu'ils acquièrent un statut particulier en tant qu'objets signifiants d'un projet politique. En somme, l'écriture informatique et l'architecture de l'accès investissent la ville du sens que véhicule leur existence même. En deçà des discours qu'ils diffusent, ces dispositifs participent à la définition de la ville : ils sont un acte politique de mise en visibilité et remplissent une fonction de médiation avec l'ensemble de la ville.

### *Penser l'hétérogénéité de l'objet de recherche*

Pour évoquer les figures d'un projet, j'ai sans cesse étayé jusqu'ici ma réflexion sur des exemples précis et ponctuels d'origine variée. Multiplier ainsi les signes à interpréter correspond à l'ambition de mettre en évidence les processus de

communication en jeu et de tenter une analyse des interactions entre les divers niveaux de décision et les pratiques politiques, collectives et individuelles.

*Repérer et collecter les formes observables*

Le type d'analyse ici présenté me semble poser des problèmes méthodologiques particuliers pour la construction de l'objet de recherche, que je voudrais évoquer ici rapidement, tout en soulignant qu'il s'agit d'un travail en cours.

Le parti pris de ne pas catégoriser l'objet selon un axe d'analyse déjà bien connu (démocratie locale, démocratisation des accès...) offre la possibilité de conserver une ouverture du regard sur ce que le chercheur rencontre sur le terrain, mais exige aussi une certaine vigilance face aux risques de dispersion. L'étude d'une relation entre deux entités comme la ville et les médias se caractérise par la multiplicité des phénomènes observables qui peuvent graviter autour d'elles. Ainsi, cette attention portée à l'épaisseur de l'objet de recherche se traduit par la nécessité de mettre en œuvre une démarche empirique différenciée. Prendre le temps de décrire la façon dont ces questions se posent concrètement, dans ma propre recherche, permet de mettre en évidence les enjeux que comporte plus généralement ce type de parti pris scientifique et les limites inévitables qui le marquent.

D'une part, cette entreprise se fondait en l'occurrence sur la nécessité de repérer une masse documentaire considérable, à partir de laquelle seule pouvait se définir l'objet de l'analyse. On peut considérer que le travail documentaire, appliqué à des données hétérogènes et multiples, est un moment essentiel de définition d'un objet et d'un point de vue affranchis des discours dominants. Sans relever le défi de l'exhaustivité, il apparaît nécessaire de ne pas se soustraire à l'extrême diversité de la littérature existante, ni aux nombreuses productions médiatiques. En effet, sauf à accepter de faire dépendre la logique de recherche de la seule prégnance des discours programmatiques, il est impératif de prendre connaissance des nombreuses productions qui circulent autour du thème et pour cela d'asseoir la recherche proprement dite sur une veille informationnelle élargie. Les études scientifiques effectuées dans les villes ou les régions phares se constituent comme des incontournables : les rapports MIND à Parthenay par Emmanuel Eveno, les analyses des dispositifs d'Issy-les-Moulineaux par Éric Maigret, les conclusions de Manuel Castells, etc. Les activités associatives et/ou institutionnelles donnent lieu à une large production de discours et sont administratrices de sites Internet qui s'auto-qualifient de « centre de ressources » : ce sont « Villes Internet » et « l'Observatoire des Télécommunications dans la Ville ». Certaines productions médiatiques effectuées par les acteurs locaux, élus ou citoyens, offrent un intérêt substantiel, tels les sites Internet de la ville de Grand-Quevilly dont il existe une version officielle et une version parodique. Ces objets circulent et sont dotés de modes de publicisation variés. Leur présence en tant qu'objets d'analyse se justifie par leur intervention dans les processus de réalisation et dans les pratiques.

À partir de là, la posture de recherche s'affirme dans la façon de statuer sur ces formes observables. Repérer et collecter ces données pourrait conduire, soit à leur simple juxtaposition, soit à leur inscription dans des logiques explicatives linéaires : une fois connue l'existence de ces productions, une étape critique vise à statuer sur la façon de les faire intervenir dans la recherche. La réunion de ces divers matériaux ne doit pas s'assimiler à une juxtaposition de points de vue et d'opinions dont la diversité serait la seule qualité. Il s'agit d'organiser dans les faits les divers niveaux de la recherche.

### *L'enjeu de l'articulation*

C'est à ce moment que se noue l'enjeu de la recherche. Employer le terme d'articulation ne doit pas constituer un artifice méthodologique, mais doit être assumé comme une phase déterminante. La prise en compte du mode d'institution de la ville comme espace de référence par les discours, des modes de médiatisation de la ville, des usages proposés et observables oblige à développer un certain type de rigueur théorique : une rigueur qu'on peut nommer « complexe » et qui consiste à articuler les niveaux d'analyse, à définir le statut des formes observables collectées et à étudier les modes d'appropriation des dispositifs médiatiques. Les analyses sémio-discursives et les résultats des observations en situation constituent des moments distincts de la recherche qu'il s'agit de parvenir à mettre en tension. Cela signifie que chaque dimension des analyses joue un rôle déterminant, qu'aucune ne se soumet à l'autre. Ce positionnement épistémologique se pose contre l'idée souvent admise que les processus de communication ne sont accessibles qu'au travers de l'observation directe des pratiques de communication en action ; il s'emploie à valoriser l'ensemble des productions en le considérant comme une des transcriptions possibles des activités et des usages. Cette prise de conscience de l'intérêt d'une large étude documentaire conduit donc à affirmer le travail de l'archive comme n'étant ni une simple étape subsidiaire, ni une étape complètement autonome, mais une étape qui permet de soulever la complexité des enjeux présents sur un terrain lorsque l'on s'engage à étudier les processus de communication en œuvre.

La visée générale de ce type de recherche consiste à autoriser autant que c'est possible la prise en compte de l'hétérogénéité des points de vue et des pratiques et à offrir la possibilité d'analyser des processus complexes sans les soumettre a priori à une logique jugée prépondérante ou prédéterminée par le cadre de la recherche.

### *Bibliographie*

- 
- Asher, François, Godard, Francis (dir.), 2000. « ville.com ». *La Recherche*. N° 337 (supplément : décembre), 65 pages.
- Delcambre, Pierre, 2000. « Quels corpus pour la recherche sur les pratiques de communication dans les entreprises et les organisations ? ». *Sciences de la société* N° 50-51 (mai-octobre).
- Jeanneret, Yves, 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information et de la communication ?* Lille : Presses du Septentrion, 134 pages.
- Labelle, Sarah, 2001, 65-79. « La société de l'information, à décrypter ! ». *Communication & Langages*. N° 128 (juin). Paris : Armand Colin, 123 pages.
- Lamizet, Jean, 1997. *Les lieux de la communication*. Paris : L'Harmattan, 347 pages.
- Le Marec, Joëlle, Juin 2001, 97-110. « Dialogue interdisciplinaire sur l'«interactivité» ». *Communication & langages*. N° 128. Paris : Armand Colin, 123 pages.
- SFSIC, 1992. *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication. Actes du Huitième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, 21-22-23 mai 1992, Lille*. Lille : CREDO/SFSIC, 462 pages.
- Vedel, Thierry, 2000 : 247-262. « L'Internet et les villes : trois approches de la citoyenneté ». *Hermès*. N° 26-27 (« www.démocratie locale.fr »). Paris : CNRS, 385 pages.

# La construction de l'objet "téléphone" dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. Revue de questions

Corinne Martin \*

Université de Metz & « Centre de recherche sur les médias » (ÉA 3476)

*Le téléphone, un média oublié par les Sciences de l'information et de la communication (SIC) ? Après analyse des principales publications françaises de ces dix dernières années, il apparaît que c'est la sociologie des usages qui initie les études sur le téléphone fixe en posant la question du lien social et des rôles sociaux. Avec l'arrivée des mobiles (qualifiés de technologies de l'information et de la communication), c'est dans le champ de la famille et dans celui des relations de travail que seront problématisées l'appropriation et l'autonomie. Les SIC, par leur capacité à organiser l'articulation de plusieurs théories et méthodes, pourraient contribuer à reconfigurer le champ des études sur le téléphone.*

En 1992 paraît le premier d'une série de cinq numéros spéciaux de la revue *Réseaux*<sup>1</sup> consacrés aux usages du téléphone et P. Flichy y dresse un constat sans appel : le téléphone est oublié. Pourquoi, dirons-nous, un média aussi utilisé (la quasi-totalité des foyers français est équipée d'un fixe) est-il aussi peu investi dans le champ des sciences de l'information et de la communication ? N'étant pas un média de masse, serait-il un objet trop banal ? L'arrivée des mobiles, pouvant se prévaloir de l'appellation technologies de l'information et de la communication (TIC), va-t-elle conduire à repenser les usages ? voire à relancer les études sur le fixe ?

J. Jouet (2000) montre que les études d'usage en France se sont d'emblée centrées sur les TIC mais sans bénéficier des apports du courant anglo-saxon *Uses and Gratifications*. Ce dernier avait donné « une véritable épaisseur à la notion d'usage en renversant le paradigme », se demandant « ce que les gens font avec » les médias (situation de réception active). Les études françaises se sont plutôt inscrites dans le courant de l'autonomie sociale, tant en sociologie de la famille que du travail.

À partir d'un recensement des principales publications en France qui se concentrent sur ces dix dernières années, nous analyserons la construction de l'objet « téléphone » en abordant dans un premier temps les principales problématiques posées par les études d'usage du fixe, puis nous verrons ensuite comment se dessinent d'autres questions face au nouveau cadre d'usage du mobile (à compter de 1993-94).

---

\* <corinne.martin@iut.univ-metz.fr>

<sup>1</sup> Revue lancée par le Département des usages sociaux des télécommunications du Centre national d'études des télécommunications (CNÉT, devenu France Telecom R&D).



## *1) Téléphone fixe : l'appareil collectif des familles*

---

### *1) Lien social*

Quel est l'effet du média téléphone sur les relations sociales et en retour comment les pratiques téléphoniques modifient-elles la sociabilité ? Dans son introduction à ce numéro de 1992 de *Réseaux*, P. Flichy entend poser les jalons d'une sociologie du téléphone. C'est pourquoi il publie principalement des travaux anglo-saxons (s'étalant de 1970 à 1992) inédits en français et fondateurs de cette problématique du lien social. S'inscrivant dans une histoire sociale du téléphone, la question est de savoir si ce média augmente ou diminue la sociabilité, en d'autres termes s'il favorise ou au contraire remplace les relations de face à face. Corollairement, c'est la dimension d'authenticité des relations à distance ainsi médiatisées qui est posée. En France, plus de vingt ans après, les problématiques sont définies différemment : analyser les contacts téléphoniques est un moyen d'approcher, pour mieux la caractériser, la sociabilité des individus dans ses différentes modalités (Rivière, 2000). Souvent sous l'impulsion du CNÉT, se développent des études qui visent à quantifier les pratiques en utilisant la méthodologie du carnet de bord, voire le relevé de facture détaillé, pour éviter l'écueil des représentations subjectives. Ce sont les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés (âge, sexe, statut familial, CSP, lieu de résidence...), celles de leurs correspondants (famille, amis, professionnels...), ainsi que la communication elle-même (nombre, durée, motifs : relationnel, fonctionnel ou mixte) qui vont délimiter les contours des réseaux de sociabilité. Pour synthétiser ces résultats, il semble que la communication à distance soit fondamentalement une communication entre proches, aussi bien au sens socio-affectif (40 % des contacts avec la famille selon Claisse et Rowe, 1993) que géographique (80 % du trafic à moins de cinquante kilomètres selon Licoppe et Smoreda, 1999). Le mythe de l'ubiquité, contemporain des premiers usages de ce média à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se trouve mis à mal : le téléphone n'efface pas les contraintes spatio-temporelles, il permet seulement de les gérer. Donc, s'il facilite le *maintien du lien familial et amical*, il est aussi un *outil de gestion pratique*. En s'interrogeant sur le lien social, toutes ces études quantitatives ont fait apparaître l'existence de pratiques très différenciées selon les rôles sociaux et notamment les rôles sexués.

### *2) Rôles sociaux*

En novembre 2000, paraît un numéro spécial de la revue *Réseaux* intitulé « Le sexe du téléphone ». Différentes études quantitatives dans le domaine de la téléphonie domestique, conduites sous l'impulsion du CNÉT, développent cette problématique des rôles sexués. De quoi s'agit-il ? Un constat s'impose : les pratiques téléphoniques des individus varient sous l'effet croisé des deux variables cycle de vie et sexe. Ainsi la sociabilité téléphonique est-elle plus orientée vers la famille dans les couples (avec ou sans enfant) que chez les célibataires. Et les femmes, au sein des familles, téléphonent deux fois plus et plus longtemps que les hommes et prennent une part grandissante dans la téléphonie du foyer (de 58 à 77 % de l'ensemble des appels) selon C. Licoppe et Z. Smoreda (1999). Comment expliquer de telles divergences ? Ce sont les stéréotypes de sexe qui sont mobilisés, définissant pour *la femme un rôle d'accueil et de standard*, la soumettant à une sorte d'injonction à téléphoner (Claisse, *Réseaux*, 2000) en raison de sa plus grande sociabilité. Elle devient ainsi la

*gestionnaire de l'ensemble des relations sociales et familiales du ménage.* (75 % des communications téléphoniques familiales sont réalisées par des femmes, entre des femmes, Claisse et Rowe, 1993). Claisse (*ibid.*) va compléter son étude des pratiques par une prise en compte des représentations et décrire un modèle masculin d'utilisation du téléphone (outil fonctionnel, image d'efficacité) qu'il oppose au modèle féminin (outil parole, image de plaisir). Mais contrairement aux *Gender Studies* anglo-saxonnes, la question du pouvoir et des inégalités face à ces différenciations sexuelles n'est pas posée.

Parallèlement à ces études qui s'attachent à quantifier les pratiques, se développe un courant d'analyses plus qualitatives. Elles visent à décrire la diversité des usages et des usagers. Au-delà des variables socio-démographiques, ce sont des groupes sociaux qui sont étudiés afin de cerner la signification sociale qu'ils attribuent au téléphone. Elles sont conduites par des sociologues, voire des ethnologues, qui resituent les pratiques téléphoniques dans leur environnement social. La majorité de ces études recourent à l'analyse de discours, ou parfois relèvent d'une véritable approche ethnographique. En ce sens, elles répondent bien à l'enjeu qu'a résumé P. Flichy dans son introduction au numéro de *Réseaux* (1997) : il importe de mixer les méthodes pour analyser plus finement les relations téléphoniques. Ainsi M. Fize (*Réseaux*, 1997) pointe le double rôle social que joue le téléphone chez les adolescents, instrument de sociabilité mais aussi objet de conflit avec les parents. V. Manceron (*Réseaux*, 1997) évoque son rôle dans la coordination et la cohésion des membres du groupe. M. Segalen (1999), qui étudie les liens intergénérationnels, a mis en évidence la complexité de l'objet téléphone, oscillant entre le devoir et le plaisir. En revanche, D. Pasquier (2001) le décrit avec une tonalité plus positive dans les familles immigrées puisqu'il permet de maintenir le lien avec la parenté restée au pays. De ces différentes problématiques issues de l'étude des usages du fixe dans la sphère privée, il apparaît que c'est *le champ de la famille* qui, à côté des relations de travail, servira de principal cadre d'analyse pour penser les nouveaux usages du mobile.

## *II) Le mobile, outil personnel : entre autonomie et contrôle social*

---

### *1) Espace-temps*

L'arrivée des mobiles en 1993 et 1994 va obliger à repenser la question des usages. En effet, il s'agit d'un nouvel objet technique, qui peut se prévaloir de l'appellation TIC. Et c'est la sociologie de l'innovation qui va fournir des éléments d'analyse de la construction de cet objet en révélant l'importance d'un imaginaire social de la technique partagé par les concepteurs-techniciens, les futurs usagers et relayé par la presse. Car c'est dans le creuset de cet imaginaire que va se dessiner la genèse d'un nouveau cadre de référence socio-technique (Flichy, 1995). Or, avec l'arrivée des mobiles et la possibilité qu'ils offrent d'appeler en tout temps et en tout lieu, le nomadisme semble bien être devenu un élément-clé constitutif de cet imaginaire. Analyser ce mythe du nomade toujours branché consiste, pour les sociologues des usages, à poser la question de l'espace et du temps et par conséquent celle des frontières entre sphère privée et sphère professionnelle. Mais pour C. de Gournay et P.-A. Mercier (1997), il s'agirait plutôt d'une *distinction entre personnel et collectif* qui traverserait les deux espaces. Et c'est la dimension personnelle qui

caractériserait le portable plus que sa mobilité, d'autant que cette dernière n'est pas continue et qu'apparaissent, selon ces auteurs, des pratiques de « décommunication ». Quel est le modèle d'usage du mobile ? Aurait-il subi une contagion par le modèle professionnel (Mercier, 2001) fait d'efficacité, induisant des appels brefs et instrumentaux ? Les premiers usages étant en effet apparus dans le domaine professionnel, qu'en est-il dans cet univers ?

## 2) Pouvoir et rapports sociaux

Les usages du fixe en entreprise (y compris les appels relevant du privé) n'ont suscité que peu d'intérêt de la part des chercheurs. Avec l'arrivée des TIC, c'est aujourd'hui l'ensemble des systèmes d'information et d'échange au sein de l'entreprise et avec son environnement, qui est pris en considération (péri-téléphonie, informatique, Internet...). Et c'est la sociologie du travail qui va décrire l'évolution des organisations et du modèle industriel : un nouveau mode de gestion de la production, impliquant une réorganisation des fonctions et du management, va se mettre en place pour répondre aux exigences accrues de productivité et de compétitivité. Dans ce contexte, il s'agit de comprendre comment les nouveaux outils de communication que sont les mobiles vont accompagner cette évolution. C'est encore le rapport à l'espace et au temps qui est sollicité, puisque les portables vont permettre d'ajuster et de coordonner les activités entre équipes, de gérer les aléas et la décentralisation de l'entreprise (Peyrard, Peyrelong, Riondet, 1996). Mais c'est aussi la problématique du pouvoir qui est clairement posée (contrairement au territoire domestique où elle était éludée). En effet, les mobiles vont offrir une flexibilité accrue aux décideurs et détenteurs du pouvoir (d'autant plus qu'ils bénéficient toujours de possibilités de filtrage des appels), alors qu'ils vont accroître la pression sur les personnels en bas de la hiérarchie, qui subissent déjà cette flexibilité organisationnelle (Combès, Sammer, Bakis, 1995). C'est donc une *reproduction de la domination au travail* qui se traduira par un regain de contrôle exercé soit par la hiérarchie soit par les partenaires de l'entreprise (clients, donneurs d'ordre...) jusque dans la sphère privée (ce qui incite certains juristes à revendiquer le droit à la déconnexion pour les salariés). Et qu'en est-il dans cette sphère domestique ? Retrouve-t-on cette tension entre autonomie et contrôle ?

## 3) Appropriation personnelle, autonomie et contrôle social

La sociologie des usages aborde la spécificité des TIC par rapport aux médias de masse en explorant la dimension de l'appropriation personnelle de l'objet technique. Ce qui suppose d'analyser les significations symboliques et les représentations sociales construites par les individus car l'usage déborde l'utilisation fonctionnelle et le rapport à la technique n'est jamais purement instrumental (Chambat, 1994). Mais les études sur le mobile s'inscrivant dans cet axe sont encore rares. Dans une étude américaine datant de 1993 (les mobiles existent depuis 1983), L. Rakow et V. Navarro y décrivent le rôle social du téléphone cellulaire, lequel permet aux femmes de mener conjointement travail domestique et activité professionnelle et pratiquer ainsi le « maternage à distance ». S'inscrivant dans le courant des *Critical Studies*, ces deux auteures montrent que cet outil est en train de reproduire les inégalités de genre, sous couvert de les supprimer. Cette question sera rarement envisagée sous cet angle du politique en France. P.-A. Mercier (2001) évoque simplement

l'hypothèse d'un nouveau partage des rôles dans l'appropriation de cet outil technique à forte connotation professionnelle, s'écartant des modèles masculin/féminin décrits dans l'usage du fixe. Quant à D. Pasquier (2001) elle a travaillé auprès de familles immigrées et elle analyse la fonction de sociabilité intra-générationnelle que remplit le portable auprès des jeunes, opposée à celle de maintien du lien entre générations pour les parents.

Mais il nous semble que la question de l'identité et de l'autonomie exprimées à travers de telles pratiques reste ouverte et mériterait de constituer de nouvelles pistes de recherche. C'est la sociologie de la famille qui va fournir les référents théoriques nécessaires en pointant la montée de l'autonomisation et de l'individualisation dans les familles contemporaines. Si le groupe familial reste plus que jamais un support identitaire pour ses différents membres, on assiste néanmoins à une revendication de la part de chacun d'exprimer son identité de « soi seul », individu libre existant en dehors du groupe familial. Il s'agit d'être « libres ensemble » (de Singly, 2000). Et nous posons l'hypothèse que le portable pourrait accompagner cette *autonomisation au sein des groupes familiaux* s'il est vécu comme un outil qui facilite l'expression de son identité de « soi seul », autorisant l'accès direct à sa sociabilité personnelle. Paradoxalement, ce même portable pourrait venir renforcer le *contrôle social*, notamment de la part des parents envers le jeune (fonction de réassurance par une surveillance à distance accrue ?). Cette tension autonomie/contrôle social nous paraît l'une des pistes à explorer dans l'étude des nouveaux usages du mobile.

## *Conclusion*

Le bilan de ces dix dernières années laisse apparaître, à côté des études quantitatives commanditées par les opérateurs, l'émergence des approches qualitatives. On peut poser l'hypothèse que les premières études d'usage du mobile ont renouvelé les études sur le fixe, en contribuant à ce maillage des méthodes que P. Flichy appelait déjà de ses vœux en 1997 dans *Réseaux*. Ne faudrait-il pas s'inspirer davantage encore de l'approche ethnographique ? (par exemple pour décrire les processus d'incorporation de cet objet miniaturisé que constitue le portable). Ne faudrait-il pas prendre davantage en compte, à côté des variables sociologiques classiques, le discours et les représentations sociales des individus ? Comment analyser les relations téléphoniques comme des pratiques de communication qui participent de la construction des modes de vie ? Si le poids de la sociologie des usages s'est révélé dominant dans la construction de l'objet « téléphone », les SIC, par leur approche, peuvent apporter une contribution essentielle à l'analyse des relations interpersonnelles médiatisées. Quel est l'effet du support (dispositif technique) sur les contenus ? Verra-t-on se dégager une spécificité des contenus, de la forme des communications ? Quelles nouvelles formes de médiations ces « machines à communiquer » (Perriault, 1989) peuvent-elles induire ? Comment analyser l'ensemble des dispositifs de communication, par exemple dans la famille, pour comprendre les relations téléphoniques ? Autant de questions auxquelles les SIC pourront répondre, grâce à leur capacité à organiser l'articulation de plusieurs théories et méthodes afin d'analyser les pratiques téléphoniques comme de véritables pratiques sociales et communicationnelles.

## Bibliographie

- Chambat, Pierre, 1994 : 45-59. « NTIC et représentations des usages » in Vitalis, André (dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Rennes : Apogée, 160 pages.
- Claisse, Gérard, Rowe, Frantz, 1993 : 165-189. « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées ». *Sociétés contemporaines*. N° 14/15.
- Combès, Yolande, Sammer, Christine, Bakis, Henri, 1995 : 599-613. « La communication mobile professionnelle ». *Annales de géographie*. N° 585-586.
- Flichy, Patrice, 1995. *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*. Paris : La Découverte, 256 pages.
- Froger, Jacqueline, Mallein, Philippe, 1996 : 227-240. « Les significations d'usage des technologies d'information pour les petites et moyennes entreprises du bâtiment ». *X<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication*. Grenoble-Échirolles. 14-16 novembre.
- Gournay de, Chantal, Mercier, Pierre-Alain, 1997 : 379-387. « Entre la vie privée et le travail : décloisonnement et nouveaux partages ». *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international « Penser les usages »*. Bordeaux. 27-29 mai.
- Gournay de, Chantal, Smoreda Zbigniew, 2001 : 86-94. « La sociabilité téléphonique et son ancrage spatio-temporel ». *Actes du 3<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « e-usages »*. Paris. 12-14 juin.
- Jouet, Josiane, 2000 : 487-522. « Retour critique sur la sociologie des usages ». *Réseaux*. Vol. 18. N° 100.
- Licoppe, Christian, Smoreda, Zbigniew, 1999 : 401-409. « La téléphonie résidentielle des foyers : réseaux de sociabilité et cycle de vie ». *Actes du 2<sup>e</sup> colloque international sur les usages des télécommunications « À l'heure de l'Internet »*. Bordeaux. 7-9 juin.
- Mayère, Anne, Monnoyer, Marie-Christine, 1997 : 273-283. « Évolution des organisations productives et des échanges, et formes d'appropriation des mobiles dans les pratiques managériales ». *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international « Penser les usages »*. Bordeaux. 27-29 mai.
- Mercier, Pierre-Alain, 2001 : 170-178. « Nouveaux moyens de communication interpersonnelle et partage des rôles en matière de sociabilité au sein des couples ». *Actes du 3<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « e-usages »*. Paris. 12-14 juin.
- Pasquier, Dominique, 2001 : 181-206. « "La famille, c'est un manque". Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées ». *Réseaux* vol. 19. n° 107.
- Peyrard, Catherine, Peyrelong, Marie-France, Riondet, Odile, 1996 : 281-295. « Communication et mobilité : comment les outils de communication accompagnent-ils l'évolution de l'entreprise ? ». *X<sup>e</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication*. Grenoble-Échirolles. 14-16 novembre.
- Perriault, Jacques, 1989. *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*. Paris : Flammarion, 256 pages.
- Réseaux*, 1992. « Les usages du téléphone ». N° 55.
- Réseaux*, 1994. « La communication itinérante ». N° 65.
- Réseaux*, 1997. « Usages de la téléphonie ». N° 82/83.
- Réseaux*, 1998. « Quelques aperçus sur le téléphone mobile ». N° 90.
- Réseaux*, 2000. « Le sexe du téléphone ». Vol. 18. N° 103.
- Rivière, Carole, 2000 : 685-717. « Les réseaux de sociabilité ». *Revue française de sociologie*. Vol. 41. N° 4.
- Rakow, Lana, Navarro, Vija, 1993 : 144-157. « Remote mothering and the parallel shift : women meet the cellular telephone ». *Critical Studies in Mass Communication*. N° 10.
- Segalen, Martine, 1999 : 15-44. « Le téléphone des familles ». *Réseaux*. Vol. 17. N° 96.
- Singly, François de, 2000. *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan, 256 pages.

# La relation de service « médiatisée par ordinateur ». Questionnements sur le « lien social » et la « présentation de soi » sur les sites Web

Dorsaf Omrane \*

Université de Toulouse III & Laboratoire d'études  
et de recherches appliquées en sciences sociales (LÉRASS)

## *Introduction*

---

L'intégration du site Web dans la stratégie communication de l'entreprise fait ressurgir avec acuité des questionnements sur les mutations relationnelles prestataire - client. Compte tenu de leurs stratégies de niche qui valorisent les communications à forte dimension relationnelle, les Petites et Moyennes Entreprises de services sont les plus susceptibles d'avoir de fortes réticences quant aux changements de leurs pratiques communicationnelles avec les clients.

L'analyse de nos terrains a révélé des prémices d'innovation opérationnelle et relationnelle mais aussi de nombreux freins à leur développement. Nous pensons que ces freins sont dû essentiellement à un manque d'appropriation sociale des sites Web qui se manifeste surtout dans les limites des significations projetées sur leurs usages. Ces sites n'assurent que faiblement les interactions opérationnelles et sociales d'une relation de service. Nous nous intéressons dans cet article qu'aux interactions permettant le développement de deux pratiques communicationnelles habituelles dans une relation de service : le « lien social » et la « présentation de soi ». Ces deux pratiques sont - elles assurées sur les sites Web des entreprises de services ? sous quelles formes ?

Nous commençons, de ce fait, par identifier les notions du « lien social » et de la « présentation de soi » dans une relation de service. Nous présenterons par la suite notre grille d'observation des interactions sociales et opérationnelles d'une relation de services sur les sites web de notre terrain, suivie d'une brève présentation des résultats de l'étude du terrain qui nous permettra d'expliquer et de mettre en exergue la négligence du « lien social » et de la « présentation de soi » lors de ces interactions. Dans la dernière partie de cet article nous remontons au cadre de référence communicationnel de ces deux pratiques afin de s'interroger sur l'enjeu de leur passage à la Communication Médiatisée par Ordinateur (CMO) : serait - il une menace dénuant la relation de service de ses pratiques communicationnelles ?

---

\* <dorsaf.omrane@caramail.com>

## 1. Les notions de la « présentation de soi » et « du lien social » dans une relation de service

---

Les interactions d'une relation de service sont à la fois opérationnelles et sociales (Gadrey, 1994). Ces interactions se déroulent dans un lieu de rencontre et entre au minimum deux acteurs (le personnel en contact et le client), permettant « la présentation de soi » et la création du « lien social ».

### 1.1 « La présentation de soi » dans une relation de service

Le visible, le gestuel et le verbal sont les trois modes communicationnels qui assurent « la présentation de soi » lors des interactions « opérationnelles » ou « sociales » d'une relation de service (Eiglier et Langeard, 1987) : *Le visible*, c'est tout ce que voit le client, la propreté, l'ordre et le bon état du support physique (le lieu de rencontre) mais aussi la disposition du personnel et de son apparence (la propreté, l'habillement). *Le gestuel*, c'est le comportement, au sens strict du terme, du personnel en contact, sa disponibilité, son sourire, son regard, etc... Et enfin *le verbal* concerne les expressions verbales qu'utilise le personnel en contact, les formules de politesse et de courtoisie, les expressions de bienvenue, la concision et la précision des phrases de nature opérationnelle mais aussi la netteté de son timbre, la justesse et le professionnalisme de son ton.

### 1.2 « Le lien social » dans une relation de service

La problématique du « *lien social* » en marketing des services fait référence à deux nouveaux comportements de consommation (Remy, 2002). D'un côté et conséquences des fondements de la modernité : l'individualisme, la rationalité et l'utilitarisme (Lipovetsky, 1993), le consommateur ne demande qu'un service personnalisé lui permettant de protéger son autonomie. Le lien social qui s'instaure dans ce cas entre le prestataire et le client est un lien « rationnel », « utilitaire » et « contractuel » basé sur des besoins réciproques (Lipovetsky, 1995). D'un autre côté, et face à la crise du lien social on assiste à la recherche d'un « *idéal communautaire* » (Maffesoli, 1998) où les relations sociales entre « tribus » ou « communautés » ont plus comme fondements le lien social que la relation marchande.

Badot et Cova [1995] prennent en compte cette dimension sociale et viennent compléter le paradigme relationnel du marketing des services avec leurs travaux sur le marketing tribal ou le « *societing* » qui se traduit en pratique par le fait qu'il ne suffit pas d'être proche du consommateur mais il faut partager des passions et des pratiques communes avec lui. L'objectif est d'associer à l'offre une valeur de lien « *c'est à dire ce que permet le produit ou service dans la construction ou le maintien des liens interindividuels ainsi que l'imaginaire tribal véhiculé par la marque* » (Cova et Cova, 2001, cité par Rémy 2001).

Étant deux éléments primordiaux d'une relation de service nous avons tenu à observer, grâce à la grille d'analyse que nous présentons ci dessous, les enjeux de « *la présentation de soi* » et du « *lien social* » sur les sites Web de nos terrains.

## 2. Présentation de la grille d'analyse de la relation de service sur les sites Web

---

Dans l'objectif de déceler les innovations servicielles apportées par un site Web, nous avons essayé de repenser le « système de servuction »<sup>1</sup> d'Eglie et Langeard dans un contexte de CMO<sup>2</sup>. En l'absence d'un personnel en contact et d'un lieu de rencontre physique, le site devient le « support physique » permettant d'assurer les interactions opérationnelles et sociales d'une relation de service. La grille d'analyse que nous présenterons ci-dessous est constituée des cinq valorisations assignées, dans la littérature marketing, au support physique classique. Ces valorisations, appliquées sur les sites web, devraient véhiculer les interactions d'une relation de service.

*La valorisation utilitaire* : Dans la distribution, Cottet et Vibert (1999) parlent de *valorisation utilitaire* du shopping, c'est le cas du « hard discount » où l'espace de « servuction » est l'entrepôt lui-même. La stratégie de commercialisation sur les sites se base sur ce système d'accès à l'offre. Le catalogue d'un site dynamique, qui fait l'objet de l'entrepôt de l'usine, est géré par une base de données de toute la gamme des produits de l'entreprise. En l'absence d'un espace physique de servuction, le site devrait véhiculer un dispositif informationnel très puissant concernant la présentation de l'entreprise (historiques, profils du personnel, trombinoscope, réalisations, partenaires, etc) et du produit.

*La valorisation fonctionnelle* : En développant à la fois des lieux d'automatisation afin de limiter les contacts sans valeur ajoutée et des lieux de personnalisation pour privilégier les contacts à forte valeur ajoutée [Aubert – Gamet, 1996]. Les espaces d'interactions personnalisées sur les sites (le « chat », la téléphonie et la visiophonie) et les contacts par mail (systématiques ou personnalisés) permettent d'assurer la valorisation fonctionnelle.

*La valorisation hédonique* : Lorsque le shopping devient un loisir, (Cottet et Vibert, 1999), le lieu de servuction doit alors devenir un lieu social. L'entreprise cherche dans ce cas à permettre l'appropriation du support physique par le client [Aubert – Gamet, 1998]. L'appropriation d'un site pourrait se manifester par sa personnalisation. Ainsi un client pourrait afficher ses préférences, changer les couleurs, changer les rubriques, etc... comme s'il passait derrière les comptoirs de sa boutique préférée où le vendeur l'appelle par son nom.

*La valorisation communautaire* : Lorsque le support physique servira de lieu de rencontre dans certaines agences d'intérim ou dans des agences immobilières ou de location de voiture, (Rémy, 2000). Dans ce cas, le service devient un moyen de se regrouper, de rencontrer les autres. Les communautés virtuelles, les forums en ligne sont des espaces communautaires qui témoignent de cette valorisation sur les sites.

*La valorisation esthétique et sensorielle* : Dans le monde réel, les couleurs, la température, la musique, l'odeur, la foule, etc. contribuent à la définition de

---

<sup>1</sup> Le système de servuction se compose de trois éléments essentiels à la co-production du service : le support physique ou le lieu de rencontre, le personnel en contact et la participation du client.

<sup>2</sup> Pour plus d'information voir : Omrane Dorsaf, 2001 : 13-16. La communication électronique : quelle « innovation relationnelle » dans la relation prestataire – client ? . Communication organisante et organisation communicante : confrontations et dynamiques. Actes des journées d'études « Org & Co ». Castres 7, 8, 9 Juin.



« l'ambiance ». Généralement les sites se basent intensivement sur l'usage de l'image fixe et animée. Le sonore est aussi développé sur certains sites « high tech » qui offrent à l'internaute la possibilité de définir lui-même l'ambiance musicale de sa visite. En outre, la foule peut être simulée sur par le « comptage des visiteurs » ou par la présence des activités communautaires tels que les forums, la foire aux questions, etc.

### 3. Résultats de l'étude des valorisations des sites Web de notre terrain <sup>1</sup>

Les analyses des terrains nous révèlent deux indices sur le manque d'appropriation du site qui freinent les innovations servicielles de ces entreprises :

*L'écart entre les usages prescrits et les usages effectifs* (Chambat, 1994) : cet écart nous l'avons surtout remarqué au niveau de la valorisation utilitaire des sites des agences immobilières. La valorisation utilitaire d'un site repose essentiellement sur la richesse informationnelle pour la présentation des biens et de l'agence elle-même, or les sites des agences consultées véhiculent un dispositif informationnel très pauvre.

*A contrario*, les prestataires de services internationalisés se concentrent fortement sur la valorisation utilitaire, fonctionnelle et esthétique de leurs sites et négligent tout comme les agences immobilières les valorisations hédoniques et communautaires qui participent fortement à instaurer des liens sociaux entre le client et le prestataire dans un contexte de CMO (Omrane et Monnoyer, 2001).

*L'implication des significations d'usage* (Mallein et Toussaint, 1994) : certes les attentes de l'entreprise et d'autres facteurs exogènes tels que la clientèle ou la concurrence déterminent l'usage ultérieur du site (Omrane, à paraître). Par ailleurs, rare sont les agences immobilières qui ont justifié les limites de leurs sites par un tel choix stratégique. Ces limites sont dues aux significations projetées et construites par les entreprises sur l'usage du site et qui se manifestent clairement dans leurs discours et dans les analyses des questionnaires :

- Le site est avant tout « *une vitrine numérique de l'offre* », l'accent est mis sur la valorisation utilitaire, (71 % chez les sociétés de services et 63 % chez les agences immobilières). Bien développé chez les premières et majoritairement faible chez les deuxièmes.
- Le site est ensuite « *un outil de communication avec le client* », le pourcentage de réponse moyennement élevé (51 % chez les sociétés de services et 56 % chez les agences immobilières) nous laisse supposer une forte valorisation

---

<sup>1</sup> L'étude du terrain est réalisée en trois étapes : envoi d'un questionnaire à un échantillon large (questions sur l'équipement informatique, l'existence ou non d'un site, l'usage, la relation client, la rentabilité, les lacunes, etc.), l'analyse du questionnaire nous a permis de cibler un échantillon plus spécifique afin d'approfondir ces questionnements lors des entretiens individuels menés au sein des entreprises. Ces entretiens sont complétés par l'observation et l'analyse des sites Web selon la grille des "valorisations" que nous avons présenté ci-dessous.

Cette étude, menée en collaboration avec la CCI de Toulouse, concerne deux terrains en Haute-Garonne : les agences immobilières et les prestataires de services internationalisés (bureaux de conseils juridiques, architectures, concepteurs de logiciels informatiques, etc.).

fonctionnelle. Mais en observant les sites, ils ne sont un outil de communication qu'à travers le courrier électronique, utilisé principalement pour répondre aux courriers des clients. Toutefois, Les contacts qui émanent de l'entreprise comme les lettres d'information ou les *mailing lists* qui sont des outils de prospect généralement personnalisés sont faibles.

- En outre, Les forums, les listes de discussions qui devraient compenser l'absence du contact humain et apporter une valorisation communautaire et hédonique au site -en faisant participer le client intellectuellement et socialement à la vie de l'entreprise - sont très peu présents.

Ces significations projetées sur l'usage du site nous révèlent deux constats : le site n'est pas un outil de « *présentation de soi* » (faible valorisation utilitaire) et de création de liens sociaux (faible valorisation fonctionnelle, hédonique et communautaire).

#### ***4. « Lien social » et « présentation de soi » lors d'une relation de service médiatisée par ordinateur ?***

---

Le modèle communicationnel que nous présentons ici et sur lequel se base notre analyse des sites Web est un modèle plutôt interpersonnel, social, « orchestral » (Winkin, 1996) qui a inspiré les marketers des services et qui résume les pratiques communicationnelles aussi bien des prestataires que des clients lors d'une relation de services. Nous repons ici les problématiques du « *lien social* » et de « *la présentation de soi* » dans un contexte d'une relation de service médiatisée par le site Web.

##### ***4.1 « Le lien social »***

La communication sociale se définit comme une construction de « l'individu social » qui partage des choses en commun avec autrui. « *Pour développer la communication, il ne s'agit pas simplement d'échanger des idées abstraites mais il faut se mettre à la place d'autrui, communiquer par des symboliques significatifs* » [Mead, cité par Winkin, 1996 p 44]. Pour cet auteur le « *self* » ou « *la conscience de soi* » se développe chez l'homme à la faveur de ses relations avec autrui ou autrui généralisé en société. « *La communication s'installe comme le processus constitutif de l'individu social et, en retour de la communauté, de la société tout entière* ». Les médias ont leur rôle dans cette « communication globale » « *l'importance des moyens de communication tels que le journalisme est bien évidente puisqu'ils décrivent des situations qui permettent d'entrer dans l'attitude et l'expérience d'autrui* » [Mead, cité par Winkin, 1996 p 45]

La crainte d'une perte de sociabilité dans les relations suite au passage à la CMO fait l'objet de plusieurs travaux. En effet, l'usage des technologies interactives favorise des investissements de plus en plus personnels susceptibles de dénuer les interactions électroniques de toute projection sociale. Or, « *la conscience de soi* » ou « *le self* » ne se développe qu'à travers la relation avec « autrui ». Jouet [1997] s'est basé sur cette question de la construction de « *l'individu social* » pour expliquer la dimension sociale du lien électronique « *les pratiques subjectives tout en étant le fondement d'un auto-engendrement, d'une production de soi ne prennent leur sens que dans et par le social* ». Ainsi les sites Web renforcent les nouvelles formes de sociabilité « rationnelle » et « utilitaire », que nous avons évoqués

plus haut, recherchées par certains consommateurs à la quête de leur autonomie.

Par ailleurs, les forums, les communautés virtuelles ou les listes de discussion représentent l'espace requis pour des nouvelles formes d'échange social sur Internet permettant selon l'expression meadienne, à d'autre type de client « *d'entrer dans l'attitude et l'expérience d'autrui* » et de partager des pratiques communes. Ainsi, les forums ouverts au grand public sur Internet ou à une clientèle plus ciblée sur extranet est un lieu de discussion et de partage d'expériences. Des sites marchands diffusent les opinions des acheteurs sur un produit ou proposent au client de partager les goûts et les expériences d'un autre qui a acheté le même produit. Ce sont des stratégies marketings, certes, mais basées essentiellement sur les principes du lien social et favorisent la valorisation communautaire de la relation de service sur les sites Web.

Par ailleurs le courrier électronique est surtout utilisé pour accomplir des interactions opérationnelles, (échanges de données, envoi des photos supplémentaires dans le cadre des agences immobilières) ces interactions sont souvent accompagné d'un échange social comparable et parfois privilégié à des rencontres physiques selon nos interlocuteurs aux agences immobilières « *le contact est plus amical par mail que le contact physique...la distance est beaucoup plus diluée parce que c'est tout de suite signé cordialement* » (Aop, dir, 2001).

#### 4.2 « *La présentation de soi* »

Pour les approches sociologiques interactionnistes, représentées notamment dans les travaux de Goffman, l'identité d'une personne est une construction sociale issue des interactions entre individus à travers lesquelles elle tente d'offrir une « *présentation de soi* » Ainsi chaque personne pourrait obtenir des informations sur autrui et se faire « une impression » sur lui, son rang social, ses compétences, en observant sa conduite et son apparence ou bien en faisant référence à des expériences vécues avec lui. Ces interactions, primordiales pour « *la présentation de soi* », peuvent être « explicites » ou « implicites ». Le langage (écrit ou oral) est le mode de communication le plus explicite. Les gestes, la voix, la respiration, le regard représentent le mode de communication implicite ou « analogique » selon Bateson qui le considère comme le mode de communication sur les relations et non sur les « choses ». (un regard en dit plus qu'un discours).

En l'absence de l'échange verbal, de la gestualité, des regards - qui souvent dans les interactions de face à face permettent aussi bien au client qu'au prestataire de « se présenter soi même » et de comprendre ou prévoir les intentions de son interlocuteur - la question de « *la présentation de soi* » trouve sa place dans la CMO pour répondre à des questionnements comme : comment connaître le degré d'expertise de mon interlocuteur ? comment être sûr des informations véhiculées ? comment distinguer entre un vrai client qui à un vrai besoin et un internaute curieux. Notamment dans les interactions par mails, forums et listes de discussion (Valérie H., 1998).

Les réseaux informatiques sont souvent considérés comme des médias « pauvres », incapables de fournir des informations sociales nécessaires à la connaissance de l'interlocuteur, contrairement aux relations de face à face qui, elles s'avèrent plus « riches ». Par ailleurs, l'une des spécificités de la CMO réside dans son caractère « hybride ». Elle s'inscrit dans la continuité des formes de l'expression écrite (c'est-à-dire de la communication explicite

dialogique). En effet, l'échange des messages sur Internet relève à la fois de la conversation et de la communication écrite : le code utilisé est l'écrit, mais la quasi-simultanéité des échanges ouvre la possibilité d'une forme de communication relativement proche de la conversation orale que Rheingold surnomme fort justement « la conversation écrite » [cité par Marcoccia, 1998]. La CMO semble donc être « *une forme de communication écrite calquée sur la communication orale, dont elle emprunte certaines caractéristiques et « simule » d'autres* » (Marcoccia, 1998, p17).

Sous sa nouvelle forme de « conversation écrite », la communication explicite sur les sites favorise la « *présentation de soi* ». Ainsi, Les petits pictogrammes, les Smileys, par exemple, est un langage universel explicite qui interprète le contenu émotionnel d'un échange. L'analyse linguistique des courriers électroniques professionnels, des textes de « chat » ou des forums de discussion montre aussi que le style du message, les fautes d'orthographe et le contenu même du message sont des indices qui permettent de connaître son interlocuteur, situer son niveau social, son éducation, son âge, ses vraies intentions et son humeur. (On sent si une personne est sérieuse, précise, on écrit en majuscule pour signaler que l'on crie, etc).

En outre, en absence d'un espace physique de servuction, la richesse du dispositif informationnel véhiculé (la liste des réalisations, la liste des clients, la liste des partenaires, le profil professionnel du personnel, etc.) représente aussi l'image de l'entreprise notamment pour celles dont la notoriété est faible. La rigueur et la précision dans les réponses aux mails et le respect des règles interactionnelles de la netiquette<sup>1</sup> (Marcoccia, 1998, p17) est aussi une manière de « *présentation de soi* » pour l'entreprise et de présentation de la relation qu'elle veut entretenir avec le client.

Bien que peu discrète que dans les rencontres de face à face, la communication implicite et analogique existe sur les sites. L'esthétique, le trombinoscope des personnels, les photos ou les visites virtuelles de l'entreprise créent l'ambiance du site et transmettent l'image de l'entreprise à l'égard de l'état d'un lieu de servuction classique ou de l'apparence d'un personnel en contact. En utilisant toutes les techniques (statistiques, cookies) d'observation et de suivi du client, sa conduite sur le site, ses déplacements, la durée, l'heure et la fréquence de ses visites, l'entreprise ne communique t-elle pas implicitement avec le client !

## *Conclusion*

En repensant « *le lien social* » et la notion de la « *présentation de soi* » dans un cadre de CMO appliquée à la relation de service, nous avons constaté des mutations techniques et non théoriques. En effet, lors d'une interaction de service via le site, les techniques et les outils changent et n'ont pas les principes de la communication sociale et de la relation de service. Les entreprises qui ont intégré les sites web dans leur stratégie de communication doivent appréhender ce constat afin d'intégrer des produits/ services valorisant leurs

---

<sup>1</sup> Sur les sites Web que nous avons observé ces netiquettes qui régularisent les relations sociales se présentent par exemple par l'engagement du client sur l'authenticité des données qu'il fournit et celui de l'entreprise sur la confidentialité et l'usage de ces données, sur le délai de réponses aux mails, etc. Les conditions de ventes qu'on trouve sur les sites marchands est également un texte qui régularise les interactions opérationnelles, marchandes.

pratiques communicationnelles habituelles avec le client et apportant des innovations servicielles assez importantes.

C'est d'ailleurs la démarche que nous souhaitons entreprendre pour mener notre prochain terrain qui consiste à mettre en œuvre un outil de communication « intranet » en veillant essentiellement à respecter les pratiques communicationnelles habituelles des acteurs concernés.

## *Bibliographie*

Aubert – Gamet V, 1996. *Le design d'environnement commercial dans les services : appropriation et détournement par le client*. Thèse de sciences de gestion, Université Aix Marseille III.

Badot O., Cova B, 1995 : 5 – 17. « Communauté et consommation : perspectives pour un marketing tribal ». *Revue française de marketing*, (151).

Chambat, Pierre, 1994 : 249-270. « Usages des TIC : évolution des problématiques ». *Technologies de l'information et société*, 6(3).

Cottet P., Vibert F, 1999. La valorisation hédonique et/ou utilitaire du shopping dans le magasin d'usine ». *Actes du XV congrès de l'AFM*, Strasbourg.

Gadrey J, 1994 : 23 – 41. « Relations de service dans le secteur marchand ». *Relation de service, marchés de services*, dir. Jacques de Bandt et Jean Gadrey. Paris : CNRS.

Hauch V., Le Braty J-F, 1998 : 105 – 120. « Présentation de soi et expertise dans les réseaux ». *Communication Société et Internet*. dir. Guéguen N. et Tobin Laurence. Paris : L'Harmattan.

Jouët, Josiane, 1997 : 291-314. « Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de la communication ». *Sociologie de la communication*, dir. Beaud et Alii. Paris : Cnet

Langeard Eric, Eiglier Pierre, 1987. *Servuction : le marketing des services*. Paris : Mc Graw Hill.

Lipovetsky, G., 1993. *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.

Lipovetsky, G., 1995 : 11-15. « Le marketing en quête d'âme ». *Revue française de marketing (153-154)*

Maffesoli, M., 1998. « Voir nos sociétés autrement et comprendre les logiques qui les structurent à travers la notion de tribu ». *Séminaire de l'ICAD, Le marketing des tribus*. Paris 23-24 septembre.

Mallein, Philippe, Toussaint, Yves, 1994 : 315-335. « L'intégration sociale des TIC : une sociologie des usages ». *Technologie de l'information et société*, 6 (4).

Marcoccia Michel, 1998 : 15 – 32. « La normalisation des comportements communicatifs sur Internet : Etude sociopragmatique de la netiquette ». *Communication Société et Internet*. dir. Guéguen N. et Tobin Laurence. Paris : L'Harmattan.

Omrane D., Monnoyer M-C., 2001. « Déclinaison électronique de la relation prestataire-client : cas des sociétés de services en Haute Garonne ». *Actes de la cinquième Conférence Internationale de Management des Réseaux d'Entreprises (CIMRE)*. Tunisie, 25, 26 octobre. (Actes sur CD-ROM).

Omrane. D. « Regards croisés pour une analyse systémique des sites Web ». *Comportements informationnels des PME face aux nouvelles technologies*. dir. Boutary M. Paris : L'Harmattan. (à paraître).

Rémy, Eric, 2001 : 97 – 108. « Le lien social dans le marketing des services ». *Revue française de marketing*. 1 (181).

Winkin Yves, 1996. *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Paris : De Boeck Université. 239 p.

# Apports et implications de l'approche par le document

Marie-France Peyrelong \*

ÉNSSIB & GRESI (Groupe de recherche sur les services d'information)

Cette communication vise à approfondir et à clarifier l'activité d'information au travers de l'objet « document » et à préciser quelques uns des enjeux des processus éditoriaux internes aux organisations, ainsi que leurs liaisons aux nouveaux modes de gestion et aux transformations organisationnelles.

Dans cette communication nous nous intéressons au document en tant qu'objet, mais dans une perspective moins restrictive que celle pointée comme étant traditionnelle en sciences de l'information par plusieurs auteurs<sup>1</sup> et qui insère cet objet (et ses traitements) dans l'activité des centres de documentation ou des bibliothèques.

La relation qui nous intéresse est celle qui existe entre l'activité d'information et le document dans l'activité quotidienne de travail, et non exclusivement médiée par des professionnels de la documentation ou réalisée par l'individu via Internet. Objet d'analyse, le document constitue également pour nous une approche particulière qui nous permet de rendre compte et comprendre, au travers des processus éditoriaux, un certain nombre de dimensions de ces deux activités intrinsèquement liées.

Dans un premier temps nous préciserons le lien entre activité d'information et document, puis nous montrerons en quoi le document en tant qu'objet intermédiaire, pour reprendre le concept de A. Jeantet (1998) et de D. Vinck (1999) nous est utile pour mettre en évidence les tensions qui se jouent dans les échanges d'information, et participe aux investissements de forme en œuvre dans les dispositifs puissants d'intégration informationnelle (ERP<sup>2</sup>, dispositifs de gestion de connaissances ou de travail coopératif). Nous illustrerons cette approche par le document à partir d'une étude récente sur l'activité des dessinateurs (B. Guyot, M.-F. Peyrelong, 2001).

## *Activité d'information et document*

---

Le fort développement de dispositifs permettant de travailler à plusieurs, en échangeant données, informations, et dossiers, conduit à réinterroger la place

---

\* <peyrelon@enssib.fr>

<sup>1</sup> À ce sujet voir les contributions de H. Fondin et de Y. F. Le Coadic (2002), H. Fondin (2001), Y. F. Le Coadic (1997). Pour un prolongement de ces réflexions voir également les actes du colloque « Recherches récentes en Sciences de l'information » (2002)

<sup>2</sup> ERP : *Enterprise Resource Planning*

particulière qu'occupe l'écrit professionnel aux côtés de la communication et des échanges informels d'information.

L'activité d'information qui supporte et prend source dans l'activité concrète de travail, accorde une place centrale à « l'écrit », dès lors qu'il s'agit de quitter le « local » ou collectif immédiat de travail pour élargir le partage d'informations ou de connaissances à l'entreprise toute entière (ou à un de ses services) via des dispositifs de plus en plus puissants d'intégration informationnelle.

Si nous nous focalisons sur « l'écrit », il est peut être bon de rappeler la complexité de l'activité d'information et quelques unes de ses caractéristiques.

En premier lieu le fait que l'échange de documents n'est bien évidemment pas l'unique forme d'échange d'information d'une part parce que l'action peut nécessiter des informations immédiates afin de rajuster une interprétation de la situation, de la rendre commune ou compatible. L'oral via la discussion en coprésence ou le téléphone permet cette immédiateté. D'autre part parce que la production documentaire s'associe souvent à une intense activité d'échanges oraux qui permet de contextualiser ces informations « écrites ». Tout ne se « donne pas » à la simple lecture d'un document, et il est souvent besoin, là encore, soit de compléter l'information écrite, soit de lever toute ambiguïté de l'écrit par l'oral. Une étude antérieure sur la communication mobile professionnelle (A. Mayère *et al.*, 1997, M.-F. Peyrelog, 1998) a montré ce maillage très fin entre écrit et oral dans l'activité quotidienne de travail. L'échange d'information est donc une activité plurielle qui mêle oral/écrit, face à face et distanciel pour permettre à l'action de se faire.

Second point, l'information « à ma portée », par analogie avec l'expression du « monde à ma portée » d'A. Schutz (1987), peut même faire l'économie de l'échange d'information orale ou écrite, tout en participant à cette activité d'information qui nourrit et se nourrit de l'activité de travail concrète. C'est ce que la sociologie cognitive (B. Conein, É. Jacopin, 1994) et les ethnométhodologues ont bien mis en évidence en parlant d'action située, où, en grande partie, l'information est « tirée » (inconsciemment ou non) par l'individu des objets et du contexte qui l'entoure sans que ces objets soient explicitement investis d'une intention d'information. La notion « *d'affordance* »<sup>1</sup> est ici explicative de cette perception des objets non intentionnellement « informationnels » dans l'action.

Toutefois les jeux et enjeux renouvelés par la distance et le temps qui se posent aux entreprises – et *in fine* l'intention managériale de « *délocaliser et relocaliser* » des formes de rapports sociaux (A. Giddens, 1994) – s'appuient sur ces objets intermédiaires circulants (plus ou moins bien d'ailleurs) que sont les documents.

L'activité d'information qui recouvre à la fois la manière dont un individu agence ses propres informations, documents et ressources – B. Guyot parle alors de système d'information personnel – et s'approprie (ou non) un dispositif plus global, introduit les dimensions de producteur, gestionnaire et utilisateur d'information chez un même acteur (B. Guyot, 2001).

L'activité d'information est omniprésente, mais reste en grande partie masquée, non reconnue face au travail directement productif : les temps d'échanges d'information informels ont encore du mal à être acceptés par les directions, les diverses écritures imposées, liées à l'activité, sont encore perçues par nombre

---

<sup>1</sup> Concept de J. J. Gibson en écologie qui désigne les opportunités pour l'action que peut percevoir un individu à partir de la situation, des événements ou des objets qui l'entourent (Gibson et Gibson, cité par N. Hirose, 2002)

d'acteurs « de la base » comme une perte de temps et se traduira par « faire de la paperasse », « faire du secrétariat ». P. Delcambre (1997 : 80) montre combien ce travail d'écriture n'est pas « naturel » dans l'activité de travail et « exige des conditions matérielles et symboliques d'organisation d'une mémoire », en fonction de la place et de l'activité des individus. Interrogés sur leurs pratiques informationnelles, il est toujours surprenant de voir le peu ou la pauvreté des éléments ou discours que recueillent ceux qui cherchent à comprendre l'activité d'information, nous pensons en particulier à des recherches conduites sur les processus de gestion de connaissances<sup>1</sup>. Par contre tous soulignent combien cette activité est chronophage, qu'il s'agisse de produire ou de rendre compte, de chercher ou d'organiser l'information...et expliquent ainsi pourquoi ils n'alimentent pas ou n'utilisent pas tel ou tel dispositif de gestion de connaissances.

L'activité d'information, qui traverse constamment l'activité de travail ne semble pouvoir exister, et revenir à la surface du discours, que lorsqu'elle entre dans un dispositif, où non seulement elle devient autorisée, mais obligatoire. L'attention aux objets mobilisés (les documents) dans une démarche qui se rapproche un peu de l'ethnographie, semble donc être une approche fructueuse de cette activité d'information qui reste en grande partie insaisissable en dehors de ses traces à moins d'observations longues *in situ* des pratiques.

Dans cette activité d'information qui passe du local au global, du personnel au partagé, que ce partage soit d'ailleurs plus ou moins contraint par le dispositif qu'un individu peut ou doit utiliser, quelles transformations subissent les instruments de ces coordinations et transferts d'information que sont les documents ?

### *L'émergence du document*

---

« L'écrit » dont nous parlons peut être sous forme papier mais il prend le plus souvent une forme numérique, à partir du moment où il doit être intégré, partagé au niveau d'une collectivité plus importante et de plus en plus souvent répartie sur des sites distants. Il peut s'agir de texte mais également de graphisme (tels que des plans). Dans tous les cas, il s'agit d'un écrit pour l'action, et il garde souvent des caractéristiques des écrits « opératifs » (Falzon, 1989, M. Lacoste, M. Grosjean, 1999) : phrases courtes, référents du métier (jargons techniques).

L'approche « par le document » proposée dans cette communication s'appuie sur une hypothèse forte de document en tant qu'objet intermédiaire. Cette focalisation sur le document implique de s'intéresser à la « matérialité » des échanges d'information, mais également au contexte de sa production, et donc à l'intégration du document dans un système d'information.

L'objet intermédiaire permet de réaliser la coordination, de faire « tenir ensemble » une activité de travail collective, par des opérations de traduction, de médiation et de représentation. Cette approche complète donc et dépasse des analyses de systèmes d'information fondées sur les usages et pratiques des technologies.

---

<sup>1</sup> E. Kolmayer, M.-F. Peyrelong, 1999 ; et des travaux en cours au sein du GRESI et de l'école doctorale EDIIS : thèse (J. P. Accart) et DEA (S. Bennani)



Si nous nous intéressons au « traitement » du document, ce traitement est ici saisi dans ce qu'il constitue comme médiation et matérialisation d'un processus de production et d'échanges d'information dans une organisation, et dans l'acte concret de travail. C'est d'ailleurs en ce sens que nous nous étions proposées avec E. Kolmayer (1999) de conceptualiser cette notion de document en explorant ses transformations (son émergence) et sa légitimation en tant que tel pour un groupe d'utilisateur ou de producteur donné<sup>1</sup>.

Dans cette perspective une production personnelle ne prend un statut de « document » que lorsqu'elle arrive à une certaine stabilité, et à une certaine légitimité qui lui permettent d'accéder à un espace de visibilité et se faisant, de rendre compte, d'être reconnue par d'autres utilisateurs comme élément représentatif et fiable d'une partie de l'activité d'autrui. Sur l'un de nos terrains<sup>2</sup>, nous avons étudié l'activité des dessinateurs dans les bureaux d'étude.

Le plan qui est transmis par un dessinateur ne l'est qu'à partir du moment où il représente non seulement l'objet (ou la partie d'objet) fini, mais où toutes les zones et éléments qui l'accompagnent sont également renseignés (nomenclature, cartouche). Ces éléments doivent appartenir à un univers défini de dénominations dûment validées, faire référence à un univers de composants (visserie, par exemple) également standardisés et validés, et enfin porter diverses signatures sur sa surface afin de pouvoir être transmis à la phase suivante. Le processus est lourd et donne lieu à une série de négociations. Ces négociations reposent en partie sur leur capacité non pas à complètement partager une représentation commune mais à prendre en compte une représentation différente de l'objet conçu (par exemple celle de l'engagement corporel du monteur lorsqu'il a à changer une pièce).

### *Enjeux de rationalisation et document*

---

L'intérêt de cette approche par le document est qu'elle permet de saisir plusieurs dimensions qui se jouent dans les processus et les dispositifs qui régulent l'activité d'information dans les organisations, et qui, ce faisant, participent à des rationalisations renouvelées de celles-ci.

#### *La coordination instrumentée par le document*

Une première dimension que nous venons d'évoquer dans la partie précédente est celle de la coordination qu'instrumente le document. Trace d'une activité – ici la conception d'un objet – le document permet, lorsque le processus de production est réparti sur des sites distants, de le réaliser. Coordination immédiate, entièrement technique quand les « dessinateurs ont au bout de leurs souris des poinçonneuses », et où le document sitôt validé va déclencher la fabrication. Coordination qui se passe donc parfois de diverses opérations humaines de traduction, mais jamais totalement, tant il est vrai que la localité reprend le dessus avec, par exemple, des machines qui réagissent différemment,

---

<sup>1</sup> Cette recherche est actuellement prolongée par les travaux d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre de l'ISDN (Contrat de recherche régional) sur « l'émergence du document collectif ».

<sup>2</sup> Il s'agit d'une entreprise dans le secteur de l'énergie que nous avons étudié lors de deux contrats réalisés pour le CNÉT (Mayère *et al.*, 1997, Peyrelong, 1998, B. Guyot, M.-F. Peyrelong, 2001) sous la responsabilité scientifique de A. Mayère.

et dont les écarts pris en compte dans les seuils de tolérance prévus par les dessinateurs ne sont pas complètement suffisants pour réaliser correctement la production. Des réajustements soit par des discussions directes avec l'équipe de fabrication, soit par des négociations entre les différents acteurs du processus (dessinateurs et bureaux des méthodes, puis bureaux des méthodes et fabrication) sont nécessaires. Les documents sont convoqués pour assurer ces opérations de traduction.

Ces opérations de traduction qui ont pour objectif d'assurer la coordination du travail, non seulement séquentielle, linéaire, mais également concourantes (des équipes de concepteurs situés dans différents sites peuvent travailler sur des parties d'un même appareil), s'appuient sur deux processus : la création de référentiels communs et des mises en formes standardisées.

Le document – ici le plan – se construit dans un univers de possibles délimités par les bibliothèques de termes, ou l'univers standardisés des composants que le dessinateur est désormais obligé d'utiliser.

Le terme qui convient à l'action locale, à l'univers des pratiques personnelles du dessinateur, ou du collectif immédiat, doit s'effacer au profit du terme choisi, et saisi dans le dispositif.

La validation est réalisée par le service qualité qui constitue ainsi une bibliothèque de termes, opérant au passage une opération de vérité : les termes retenus sont les « vrais termes ». Si les dessinateurs peuvent proposer des termes candidats qui « conviennent » à leurs pratiques locales, ce terme est validé (ou non) par une équipe qui pense au niveau global, et pour qui l'enjeu est de faire en sorte que le terme pourra être utilisé et compris indifféremment en trois langues. Une fois validé, il n'est plus possible pour le dessinateur qui travaille à l'écran de nommer comme il le souhaite un élément dans le cartouche ou dans la nomenclature. Il s'agit d'un changement radical pour le dessinateur, changement qu'il est possible de « tracer » au travers de l'évolution des supports (du papier à l'écran). Le plan ne pourra être transmis qu'une fois complet, c'est-à-dire avec des éléments qui existent dans ces bibliothèques, et ne le sera, c'est-à-dire n'acquiescera le statut de document, qu'à cette condition.

## *Responsabilités éditoriales*

---

Une deuxième dimension concerne les enjeux autour des responsabilités que posent les processus éditoriaux, tant de la notion d'auteur, que sur les opérations de légitimité que mettent en œuvre les organisations.

Responsabilité de l'auteur, dans un premier temps, avec en corollaire des questionnements sur l'identité de l'auteur d'un document lorsque ce dernier se transforme successivement ou encore éclate en unités documentaires qui seront dispersées dans d'autres documents. Cette interrogation renvoie également à ce qui se cache sous la forme collective : des auteurs qui perdent peu à peu leur « signatures » au fur et à mesure des transformations du document ? Des auteurs co-produisant un document commun ?

Dans les écrits « de la panne » mentionnés dans une précédente étude (E. Kolmayer et M.-F. Peyrelong, 1999) le maintien à la surface du document de la signature témoignait du souci de « reconnaissance » que souhaitait mettre en place la direction dans un processus de gestion des connaissances des

techniciens, alors même que le contenu textuel était reformaté en petites unités, certaines non directement pertinentes pour le contributeur lui-même. L'information restituée en final sous une forme de listing ne portait elle plus trace de la succession des contributeurs/auteurs qui avaient participé à la résolution du problème, l'éditeur (l'entreprise) endossant alors l'identité d'auteur.

On peut également s'interroger sur les engagements que supposent les signatures. Nous avons pu voir des pratiques de délégation, fondées sur la confiance et l'habitude de travailler ensemble, se transformer avec la mise en place des nouveaux dispositifs, les dessinateurs refusant de poursuivre cette « routine ».

Responsabilité de l'organisation (ou administrateur), en second lieu, avec les processus de légitimation et de filtrage qui accompagnent le parcours de mise en visibilité d'un document, dont nous avons parlé précédemment. Ces questions amènent à redéfinir les sphères privées ou publiques (collectives) dans l'activité d'information mais également dans l'activité même de travail. À qui appartient le document ? à qui appartient le contenu du document ? Jusqu'à quel point l'individu est-il engagé dans ce processus de mise en document ? De quelle marge dispose-t-il pour maîtriser sa production ? quelle *place* finalement (lui) reconnaît-on ?

## *Conclusion*

---

Toutes ces opérations de mises en forme traduisent des impositions fortes non seulement sur le support lui-même mais sur l'activité du travail. Ces processus éditoriaux en distribuant différemment des instances de validation, en permettant à l'activité de conception de se « délocaliser », ont eu des effets très directs sur le travail des différents acteurs qui doivent partager cette activité, sur leur capacité non seulement à nommer et à exprimer leur activité et les objets qu'ils manipulent, mais à agir ensemble selon une « bonne manière » de travailler. Ces processus de mises en forme consistaient en autant d'opérations de « vérité » qui se traduisaient en définitive comme « une seule manière de bien faire » le travail.

L'entrée par le document, et plus particulièrement par l'écrit informatisé (ou supporté par les technologies) constitue, un objet d'analyse en soi, mais elle ne prend son sens qu'en la rapportant aux enjeux plus larges qu'elle sous-tend.

## *Bibliographie*

---

Le Coadic, Yves-François ; Fondin, Hubert, 2002 : 26-29. « Pour une science de l'information ». *Archimag*. N° 50.

Charasse, David, 1992 : 63-93. « L'usine, l'écriture et la place ». *Genèses*. N° 7.

Conein, Bernard ; Jacopin, Éric, 1994 : 475-500. « Action située et cognition. Le savoir en place ». *Sociologie du travail*. N° 4.

Delcambre, Pierre, 1997. *Écriture et communications de travail*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 325 p.

Falzon, Pierre, 1989. *Ergonomie cognitive du dialogue*. Grenoble : PUG, 175 p.

Fondin, Hubert, 2001 : 112-122. « La science de l'information : posture épistémologique et spécificité disciplinaire ». *Documentaliste*. Vol. 38, n° 2.

- Fondin, Hubert, 2001 : 84-90. « L'activité documentaire. Représentation et signification ». *BBF*. Vol. 47, n° 4
- Giddens, Anthony, 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'harmattan, 192 p.
- Grosjean, Michèle ; Lacoste, Michèle, 1999. *Communication et intelligence collective. Le travail à l'hôpital*. Paris : PUF, 225 p.
- Guyot, Brigitte, 2001 : 211-223. « Une activité de travail méconnue : l'activité d'information ». *Colloque @usages, ICUST, Paris, juin 2001*
- Guyot, Brigitte ; Peyrelong, Marie-France, 2001 : 145-188. « L'approche par le document ». In Mayère Anne (dir.), *Flexibilisation et développement des systèmes d'information en réseau multimédia*. Rapport interne réalisé pour le CNÉT (marché n°97 1B 601)
- Hirose, Naoya, 2002. « An ecological approach to embodiment and cognition in Cognitive systems research ». In *Science direct*. Elsevier Disponible sur <http://www.sciencedirect.com>.
- Jeantet, Alain, 1998 : 291-316. « Les objets intermédiaires dans la conception. Eléments pour une sociologie des processus de conception ». *Sociologie du travail*. N° 3.
- Kolmayer, Elisabeth ; Peyrelong, Marie-France, 1999 : 192-198. « L'émergence du document dans un processus de capitalisation des connaissances ». *Les Recherches en communication organisationnelle. Concepts et théorisations. Actes des Journées d'études Org & Co, 3, 4 et 5 Juin 1999, Aix-en-Provence*.
- Kolmayer, Élisabeth ; Peyrelong, Marie-France, 1999 : 283-299. « Partage de connaissances ou partage de documents ? ». *Document numérique*. N° 3-4.
- Le Coadic, Yves-François, 1997. *La science de l'information*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je », 127 p.
- Mayère, Anne ; Monnoyer, Marie-Christine ; Peyrard, Catherine ; Peyrelong, Marie-France ; Riondet, Odile ; Boisset, Anne ; Brun, Caroline, 1997. *Mobiles, pratiques communicationnelles en entreprises et évolutions du modèle productif*. Rapport interne réalisé pour le CNÉT (marché n°94 1B 003), tome 1, 289 p.
- Peyrelong, Marie-France, 1998. *Nouveaux modèles d'organisation et outils de communication en situation de mobilité. Comment les "TIC" accompagnent-elles les changements en cours dans les entreprises ?* Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Lyon : Université de Lyon II (« Lumière ») & ENSSIB, 462 p.
- Recherches récentes en sciences de l'information. Convergences et dynamiques. Actes du colloque MICS-LERASS, 21-22 Mars 2002, Toulouse*. Paris : ADBS Éditions, 418 p.
- Schutz, Alfred, 1987. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Klincksieck, 286 p.
- Vinck, Dominique (dir.), 1999. *Ingénieurs au quotidien. Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation*. Grenoble : PUG, 232 p.

# Les effets de la musique dans les lieux de ventes : une pratique communicationnelle négociée

Vincent Rouzé \*

Université de Paris VIII (« Vincennes à Saint-Denis »)

L'expansion de la musique dans les lieux de vente, comme en témoigne les chiffres de la SACEM <sup>1</sup> invite à s'interroger sur sa fonctionnalité et renouvelle la problématique des effets. Dès lors, est-elle un outil manipulateur capable d'influer sur les ventes ou est-ce plus simplement une pratique communicationnelle spécifique ?

De la *République* de Platon à *L'introduction à la sociologie de la musique* d'Adorno <sup>2</sup>, les effets de la musique sont le plus souvent analysés ou décrits dans une relation de pouvoir entre l'émetteur de cette musique et son auditeur. Attribution de pouvoir qui répond moins à des considérations musicales ou esthétiques qu'à des problématiques politiques, économiques ou religieuses. Elle aurait ainsi le pouvoir d'adoucir les mœurs autant que de galvaniser les énergies. Déterminisme musical renforcé par les recherches en marketing <sup>3</sup> et en psychologie expérimentale <sup>4</sup>. Par souci de rationalisation et de scientificité, ces dernières découpent la musique en variables quantifiables (tempo, rythme, harmonie) et tentent de mettre en lumière les influences qu'elles exercent sur le comportement. Ce faisant, elles systématisent les résultats oubliant que la musique ne peut être résumée à une somme de variables analysées indépendamment. Par ce centrage sur l'objet, ils écartent les médiations existantes entre le producteur-diffuseur, l'utilisateur et le lieu et concourent à renforcer l'idée, largement médiatisée <sup>5</sup>, de manipulation et de pouvoir. Conception qui d'ailleurs n'est pas sans rappeler les premières recherches sur les effets puissants des médias et qui ravive une vision linéaire et mathématique de la communication.

Afin de palier cette vision unidirectionnelle qui conduit au mythe des effets puissants, je propose donc d'étudier la musique « en action ». C'est-à-dire de

---

\* <rouzev@club-internet.fr>

<sup>1</sup> Entre 1999 et 2000, la diffusion de musique dans les magasins a connu une croissance de 4,7 %. (*Rapport annuel de la SACEM*, 2000, p. 23). Plus globalement sur les cinq dernières années, le phénomène atteint une augmentation de près de 15 points. Consultable sur le site <http://www.sacem.fr>

<sup>2</sup> Adorno T., 1968 (trad. française : 1994). *Introduction à la sociologie de la musique*. Genève : Contrechamps.

<sup>3</sup> Bruner, C. G., 1990. « Music, Mood and marketing ». *Journal of marketing*. Vol. 54, n° 4.

<sup>4</sup> North A. C., Hargreaves David J., 1997. *The social psychology of music*. Oxford : Oxford University Press.

<sup>5</sup> La vulgarisation par les médias de certaines recherches scientifiques, c'est le cas du *Monde* ou encore d'émissions spéciales sur France Inter, renforce l'idée des effets puissants et enferme le débat sur la manipulation plutôt que sur les effets "réels" de la musique.

développer une méthodologie adaptée à l'objet et non l'inverse.<sup>1</sup> Bien entendu le concept de médiation développé par Antoine Hennion<sup>2</sup> s'avère ici d'un grand intérêt puisque loin de s'intéresser unilatéralement aux effets de la musique sur les gens, il s'interroge au contraire sur les pratiques afin de mettre en avant les médiations et autres tactiques telles que les a défini Michel de Certeau.<sup>3</sup>

Ce texte s'articulera donc entre les propositions faites par les producteurs-diffuseurs et celles faites par les consommateurs-récepteurs. Dans le premier temps, je m'appuierai sur les discours tenus par diverses entreprises productrices afin de montrer les fonctions et les pouvoirs attribués à ces musiques. Dans un second, je me servirai d'une étude expérimentale<sup>4</sup> basée sur l'énonciation afin de comprendre comme est « pratiquée » cette musique au quotidien.

## *I. Le discours des producteurs-diffuseurs*

---

Les producteurs de musique à destination des lieux de vente sont relativement nombreux. Toutefois, leurs discours s'organisent autour de deux thèmes récurrents : la musique comme objet communicationnel d'importance pour la personnalisation du lieu et l'augmentation des ventes et la technique comme garant de la compétitivité et de la performance. C'est pourquoi, j'ai limité mon corpus aux trois entreprises les plus représentatives.

- La première est la société américaine Muzak. Née en 1926 sous l'impulsion du général Américain George Owen Squier, elle est la première à diffuser de la musique dans les lieux publics par le biais de câbles téléphoniques et à réorchestrer les musiques traditionnelles à des fins commerciales. Avec plus de 340 000 clients dans le monde, elle génère aujourd'hui un chiffre d'affaire de 200 millions de dollars par an et serait entendue quotidiennement par plus de 100 millions de personnes sur l'ensemble de la planète.<sup>5</sup>
- La seconde, autre société américaine fondée en 1970, se nomme AEImusic Network Inc. Elle s'est imposée par l'originalité de ses programmations musicales qui, à l'inverse de son aînée, reposent sur des musiques non retravaillées. Bien que moins importante, cette dernière n'en diffuse pas moins ses programmes dans plus de 50 pays.
- La dernière enfin est l'entreprise française Mood Media. Créée en 1958 sous le nom de Mood Music, elle travaille aujourd'hui avec plus de 85 % de la grande distribution et est un acteur majeur sur le marché européen.

---

<sup>1</sup> Nécessité développée en sociologie par Green, A. M., (dir.), 2000. *Musique et sociologie, enjeux méthodologiques et approches empiriques*. Paris : Harmattan et de Denora, Tia, 2000. *Music in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>2</sup> Hennion, Antoine, 1990, « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation ». *Médiaspouvoirs*. N° 20, Paris. — Hennion, Antoine, 1993. *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*. Paris : Métailié, 406 p.

<sup>3</sup> Certeau, Michel de, 1980. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Seuil, 349 p.

<sup>4</sup> Étude expérimentale en cours de réalisation dans le cadre de ma thèse, qui tente de mettre en lumière la réception d'une pratique quotidienne n'émanant pas d'une intention originelle.

<sup>5</sup> <http://www.hoover.com>

### A. De l'image au bien-être

Par delà leurs spécificités propres, ces trois entreprises attribuent à la musique une fonction d'image. Paradoxe symptomatique de nos sociétés contemporaines où le visuel a pris le pas sur le sonore. De fait chacun insiste sur la création et la valorisation d'une « identité propre », de la « personnalisation », d'« image ». De la « background music » (musique de fond) développée par Muzak<sup>1</sup>, les producteurs se sont aujourd'hui orientés vers la « foreground music » (littéralement mise en avant musicale). Initié par AEImusic<sup>2</sup>, ce concept implique une adéquation parfaite entre la musique et les autres éléments décoratifs afin de créer une symbiose et une harmonie entre les éléments en présence. Il importe donc que les programmes proposés soient renouvelés régulièrement et reposent sur des spécificités musicales identifiables. On retrouve des exemples de cette personnalisation dans de nombreux magasins de vêtements comme H & M, comme Apache (magasin pour enfants) ou encore d'autres comme Nature & découvertes. Alliance entre le son, l'espace et le visuel qui a obligé Muzak, là encore pour se démarquer de ses concurrents, à développer le concept flou d'« audio architecture »<sup>3</sup> et à réorienter sa politique, jugée trop industrielle<sup>4</sup>, vers une démarche plus « artistique ».

Ensuite, vient la deuxième fonction attribuée à la musique : celle de la convivialité et du bien être.

Fonction d'importance dans ces lieux de vente fermés, anxigènes, coupés de la lumière et de tout élément naturel. L'emploi de musiques visent donc à réduire l'angoisse de ces lieux de passages (les supermarchés, les parkings...) parfois qualifiés de non-lieux.<sup>5</sup>

Selon la directrice de la communication de la SAÉMES<sup>6</sup>, par exemple, « *la musique instrumentale proposée par Mood Media s'est tout naturellement imposée (sans étude préalable). Afin de pallier à l'atmosphère carcérale et étouffante qui règne dans les parkings et les lieux souterrains en général, il m'est apparu important de les rendre plus accueillants en y diffusant de la musique* »<sup>7</sup>. La musique instrumentale convient parfaitement au lieu, et ce pour plusieurs raisons : d'une part, elle attire moins l'attention qu'une musique vocale, d'autre part, elle exercera une présence sécurisante dans ces lieux qui ne le sont pas.

Dans cette perspective de convivialité d'autres stratégies musicales pourront être adoptées. L'exemple le plus connu est l'adaptation de la programmation à la cible visée afin de recréer une atmosphère privée par le biais de musiques comparables à celles que l'on écoute chez soi. Stratégie qui implique une adéquation entre le lieu, la musique et la clientèle concernée.

<sup>1</sup> Lanza, Joseph, 1994. *Elevator music, a Surreal history of Muzak, easy-listening and other Mood song*. St-Martin's Press, USA, 280 p.

<sup>2</sup> Consultable sur <http://www.aeimusic.com>

<sup>3</sup> L'« audio architecture » est définie comme étant un art de mettre le pouvoir émotionnel de la musique au service du « business ». Toutefois, ce concept repose sur des « valeurs » bien plus que sur un « contenu » artistique spécifique.

<sup>4</sup> Voir Rouzé, Vincent, 2000 : 66-73. *Histoire de la musique diffusée dans les lieux publics*. Mémoire de DÉA, Université de Paris VIII, 140 p.

<sup>5</sup> Les non-lieux sont définis par l'anthropologue Marc Augé comme étant des lieux de passage, dépourvus d'histoire, de relations d'échanges et d'identité propre. C'est le cas par exemple des supermarchés, des échangeurs d'autoroutes... Augé, Marc, 1992 : 100. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil, 150 p.

<sup>6</sup> Société anonyme d'économie mixte d'exploitation des stationnement de la Ville de Paris

<sup>7</sup> Entretien réalisé le 25/03/2000

À défaut, il sera toujours possible de diffuser des programmes musicaux généraux susceptibles de satisfaire le plus grand nombre comme c'est le cas dans les supermarchés qui génèrent une clientèle hétérogène.

### *B. De la convivialité à la consommation*

Ajoutons ici que ces deux premières fonctions en sous-tendent une troisième : la consommation. Détendu par des mélodies qu'il apprécie, le client aura tendance à s'attarder et se laisser tenter par l'achat d'impulsion<sup>1</sup>. La musique s'avère donc être, dans le discours tout au moins, un facteur possible de consommation mais aussi de fidélisation. Dans le même temps, la diffusion de musique s'adresse aux employés et doit, autant que faire se peut, contribuer à l'amélioration de la production<sup>2</sup>. Par des techniques de programmations spécifiques inaugurées par Muzak<sup>3</sup>, la musique transforme l'environnement de travail. C'est pourquoi certains magasins permettent à leurs employés de choisir les musiques diffusées mais celles-ci doivent répondre à des critères définis par la direction. Dans de meilleures conditions, l'employé sera davantage enclin à s'investir et contribuera à l'augmentation de la production ou de la vente.

Notons toutefois que les entreprises américaines parleront explicitement d'augmentation des ventes « business music » alors que Mood Media préférera insister sur les fonctions d'image et de confort.<sup>4</sup> Ce clivage culturel se retrouve aussi dans les recherches menées sur l'influence de la musique sur le comportement du consommateur. Le psychologue E. R. Milliman<sup>5</sup> montre par exemple que le tempo peut avoir une incidence sur le temps passé dans un restaurant. De la même manière, les psychologues britanniques North, Hargreaves et McKendrick<sup>6</sup> proclame à la suite d'une étude controversée, que la diffusion de musique française considérée comme culturellement typique (accordéon) dans un supermarché anglais influe sur l'achat de vin français. À l'inverse les recherches menées en France, comme celle de Sophie Rieunier<sup>7</sup>, concluent sur la difficulté de prouver un tel rapport de cause à effets entre la musique et l'augmentation des achats en magasin.

---

<sup>1</sup> Selon Serge Fédoroff, directeur de la communication chez Mood Media. De la même manière, Muzak insiste sur le fait que 66 % des décisions d'achats sont prises une fois entré dans le magasin. <http://www.muzak.com>

<sup>2</sup> Cf. <http://www.muzak.com>

<sup>3</sup> Rouzé, Vincent, *op. cit.*, p 34-36

<sup>4</sup> Cette différence culturelle a permis à Mood Music de s'imposer en France au dépend de Muzak qui n'a pas réussi à adapter son discours aux spécificités nationales. Voir Chion, Michel (dir.), 1978 : 239, « L'image du produit ». *Cahiers de la recherche sur la musique*. N° 6.

<sup>5</sup> Milliman E. R., 1986 : 286-289, « The Influence of Background Music on behavior of Restaurant Patrons ». *Journal of Consumer Research*. Vol. 13.

<sup>6</sup> North A. C., Hargreaves David J., McKendrick, 1997 : 271-276. « The influence of In-store music on wine selection ». *Journal of applied psychology*. Vol. 84, n° 2.

<sup>7</sup> Rieunier, Sophie, 2000, *L'influence de la musique d'ambiance sur le comportement des consommateurs sur le lieu de vente*. Thèse de doctorat en Sciences de gestion. Paris : Université de Paris IX (« Dauphine »)



### C. *Le masque sonore*

La troisième fonction communicationnelle exercée par la musique est celle du « masque sonore ». Déjà évoqué par Érik Satie comme moyen « *de neutraliser les bruits de la rue* »<sup>1</sup>, le masque sonore fait aujourd'hui partie des préoccupations de nombreux architectes et acousticiens. De fait il est une des solutions trouvées pour faire face au problème de plus en plus préoccupant qu'est la pollution sonore. Dans le cadre des lieux de vente, la musique doit ainsi éradiquer les bruits désagréables en les recouvrant, effaçant ainsi l'identité sonore originelle du lieu au profit d'une autre. La musique n'efface donc pas les bruits, mais les recouvre en imposant de nouvelles sonorités.

Masque sonore qui n'est pas sans écho avec l'idéologie de la communication qui considère le bruit ou le silence comme des éléments nuisibles. Diffuser de la musique dans les lieux de vente est symptomatique de la « société de communication », si tant est que cette expression est un sens. La communication, ici la musique, est donc censée régler les dysfonctionnements et annihiler tout ce qui pourrait entraver son développement. Loin d'être une perte de sens, la diffusion de musique est au contraire porteuse d'une volonté consensuelle. Il faut empêcher l'apparition de formes de communication plus ou moins secrètes, obscures, qui mettraient en péril le bon déroulement de la société. Car, comme le rappelle Nietzsche, « *Ce sont les mots les plus silencieux qui amènent la tempête, des pensées qui viennent sur des pattes de colombe qui mènent le monde* »<sup>2</sup>.

## II. *Un consommateur-récepteur*

Face à ces stratégies et ces idéologies commerciales, les personnes occupant le lieu deviennent des consommateurs-récepteurs potentiels. Loin des affirmations de Jacques Attali pour qui ces derniers seraient aliénés et réduits au silence par l'effet de répétition créé par ces musiques standardisées<sup>3</sup>, les consommateurs récepteurs adoptent des comportements hétérogènes face à cette pratique<sup>4</sup>.

C'est d'ailleurs cette multiplicité des attitudes qui rend l'analyse complexe. Comment rendre compte d'une situation où la réception n'est dépendante d'aucun signe extérieur visible ? Comment interroger le consommateur-auditeur sur une pratique qu'il ne perçoit pas toujours consciemment ?

L'observation autant que le questionnaire s'avérant difficile à appliquer, j'ai opté pour des entretiens semi-directifs reposant sur la question suivante : « *qu'évoque pour vous la musique diffusée dans les lieux publics ?* ». Basée sur un panel de 50 personnes choisies de manière aléatoire, cette étude expérimentale a pour but de faire transparaître différents cadres de réception du monde ordinaire. Méthode de travail qui se réfère aux travaux d'Austin<sup>5</sup> sur l'énonciation performative puisque j'appliquerais ici la distinction austinienne entre les actes de langage constatifs et les actes performatifs, révélateurs d'une construction du quotidien. Par ailleurs, un travail quantitatif reposant sur les

<sup>1</sup> Satie, Érik, 1977. *Écrits*, réunis, établis et annotés par Ornella Volta. Paris : Champ libre

<sup>2</sup> Nietzsche, Friedrich, 1983 : 177-178. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris : Livre de poche, 406 p.

<sup>3</sup> Attali, Jacques, 1977 : 222-223. *Bruits*. Paris : PUF, 301 p.

<sup>4</sup> Denora, Tia, 2000. *Music in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press, 181 p.

<sup>5</sup> Austin, L. John, 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, 202 p.

occurrences m'a aussi permis de mettre en évidence une hiérarchisation thématique de l'évocation du phénomène.

Les thèmes les plus cités sont d'ordre constatatif car reposant sur la fonctionnalité de la musique et sur ses lieux de diffusion. Ainsi, deux thèses s'opposent : la musique utilisée « *afin de détendre les gens stressés* » est citée 20 fois tandis que la musique utilisée « *pour pousser le client à acheter* » apparaît 16 fois. L'idée de divertissement quant à elle ne totalise que 8 citations. Les autres fonctions minoritaires renvoient à la « *création d'une ambiance familière* », à « *l'esprit de communauté* », « *plaire au plus grand nombre* ».

En ce qui concerne les lieux de diffusion, ce sont majoritairement les magasins et les centres commerciaux qui sont mentionnés (26 fois). Viennent ensuite les transports en commun (15), les gares (5) ainsi que les bars et autres cafés.

La fonctionnalité perçue n'est donc pas différente de la fonctionnalité attribuée par les producteurs puisque l'on trouve à la fois l'idée de consommation et l'idée de convivialité. De la même manière, le fait de nommer les lieux de vente comme principaux diffuseurs de musique souligne à la fois l'importance du phénomène dans notre quotidien mais aussi l'attention qui lui est portée.

Ce n'est que dans un second temps qu'apparaissent des éléments d'ordre performatif. Pour des raisons pratiques, j'ai arbitrairement organisé les réponses selon un schéma binaire (positif/négatif) mais il est à noter que cette réception de la musique passe tantôt par des appréciations personnelles tantôt par la qualification de la musique plus difficilement quantifiable car hétérogène. Là encore nous sommes en présence d'une perception duale. Tantôt la musique « *ne dérange pas* », « *calme* », « *distrain* » et est qualifiée de « *musique douce* », « *non agressive* », « *qui accompagne* », tantôt elle est perçue négativement comme étant « *insupportable* », « *désagréable* » puisque « *imposée* », « *marketing* » et de « *mauvaise qualité* ». Dualité qui trouve son équilibre dans le nombre puisqu'il y a parité entre les avis critiques et les avis favorables. Difficile donc de pouvoir en tirer de véritables conclusions sinon que la perception de cette musique, plus souvent entendue qu'elle n'est véritablement écoutée, est soumise à des jugements inhérents à des valeurs extra-musicales.

Cette expérience, malgré la faiblesse de son échantillon, fait ainsi apparaître que loin de la vision linéaire et aliénante évoquée par les détracteurs d'un espace public dépossédé, ce phénomène est au contraire perçu et énoncé de manière active. La réception de cette musique, loin d'être calculable à l'avance, reste dépendante des appréciations de goût, de sensibilités musicales mais aussi de « *braconnages* » quotidiens relatifs aux lieux et aux situations de perception.

### *III. Conclusion*

Mettre en confrontation les discours tenus par les producteurs-diffuseurs d'une part et les consommateurs-récepteurs d'autre part souligne l'importance des processus d'interactions entre le lieu, la musique et les acteurs en présence ; de même qu'elle montre comment la musique devient un objet communicationnel. Toutefois, ce recentrage « en action » ne doit pas faire oublier l'inscription du phénomène dans des réseaux et organisations mondialisées. Ainsi il serait nécessaire d'élargir cette recherche en s'interrogeant sur les enjeux qu'elle sous-tend. Plutôt que de se limiter à la question insondable des effets, peut-être faudrait-il mieux revenir sur la réification des particularismes culturels face à

une personnalisation « standardisée » et plus globalement questionner la place de la musique au sein de l'espace public.

---

### Fonction de la musique

Détendre les gens stressés/apaiser	20
Pousser le client à acheter	16
Divertir/distraire	8
Esprit de communauté/rassembler	4
Décor, image du lieu	4
Crée une ambiance	3
Ambiance familière	1
Canaliser	2
Comblent le vide et l'attente	2
Plaire à tous	1
Donne un rythme à nos achats	1
<b>Total</b>	<b>62</b>

---

### Lieux de diffusion

Magasins/Centres commerciaux	26
Métro/RER/transports en commun	15
ascenseurs	1
gares	5
Bars/cafés	5
Rue	3
Parkings	1
Restaurants	2
Boite de nuit	2
Salles d'attente	1
<b>Total</b>	<b>61</b>

---

### Impressions personnelles

Désagréable lorsque le volume est fort (-)	1
Importante (+)	1
Me calme, douce (+)	4
Me Distrait (+)	1
Ne me dérange pas (+)	1
Oublier les soucis (+)	1
Sans intérêt (-)	1
Supportable (+)	1
ça m'embete (-)	2
On ne l'écoute même pas (-)	2
Entraînante (+)	2
Désagréable (-)	2
Imposée (-)	2
Agréable (-)	2
Non agressive (+)	1
Marketing (-)	1
Dynamique, vive (+)	2
Mauvaise (-)	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

Impressions positives (+)	14
Impressions négatives (-)	14
<b>Total</b>	<b>28</b>

---

**Dénomination**

Musique d'ambiance	6
Musique de fond	2
Musique programmée	1
Fond sonore	4
<i>Easy listening</i>	1
<b>Total</b>	<b>14</b>

Étude réalisée entre le 15/10/2001 et le 10/02/2002.  
Échantillon : 50 personnes. Titre : « L'évocation de la  
musique diffusée dans les lieux publics »

LES RECHERCHES  
EN INFORMATION ET COMMUNICATION  
ET LEURS PERSPECTIVES

# Pouvoir

*Comité scientifique :*

Nicole d'Almeida, Daniel Jacobi,  
Paul Rasse, Ahmed Silem, Jacques Walter

« Nous sommes dans une société de l'information », entendons-nous communément. Quelle est la responsabilité des sciences de l'information et de la communication dans le débat politique, économique, culturel ? Avons-nous un discours particulier à tenir sur la nature des pouvoirs dans la société ?

# Vers une éthique communicationnelle

Denis Benoit \*

Université de Poitiers

Les SIC se doivent d'assumer une implication forte dans le débat démocratique, dans la mesure où, à notre sens, leur rôle capital consiste à contribuer à élucider les processus en fonction desquels les activités communicationnelles, tous champs confondus, permettent l'acquisition et l'exercice du pouvoir interpersonnel et social. D'autre part, le propos tenu par ces sciences sur la nature des pouvoirs dans la société ne peut qu'être spécifique, dans la mesure où une problématique critique et éthique, qui leur consubstantielle, est intégrée à leur modèle – original – d'investigation du réel.

« *Politique publicitaire* » (ou « *politique marketing* »), « *campagne stérilisée par la com'* », « *C'est Darty contre Auchan ! Jacques Séguéla contre Claude Chirac* »... Les contempteurs ne manquaient pas, lors de la dernière campagne présidentielle, pour affubler « la communication » de qualificatifs péjoratifs, pour l'accabler de slogans hostiles. Et c'est, du reste, le quotidien *Le Monde* qui publia dans ses colonnes à cette occasion un certain nombre d'articles fustigeant vigoureusement la « com' », semble-t-il bien trop prégnante dans la campagne au préjudice du contenu, c'est-à-dire des programmes électoraux eux-mêmes. Dès lors, la question était explicitement posée (notamment à la « une » du journal *Le Monde* du 22 mars 2002) : « *La communication fait-elle l'élection ?* » ; et la réponse quasi immédiate : « *Quand la com' étouffe la politique* », (titre du dossier publié par l'hebdomadaire *Télérama* le 27 du même mois).

Quant à nous, l'« ingérence » considérée comme insupportable de cette « com' » dans la politique – cette « perversion » supposée de la politique par la communication ou encore cette « dilution » de la première dans la seconde –, nous apparaît entrer en étroite résonance avec les deux questions de base posées dans l'intitulé même du 3<sup>e</sup> axe de questionnement (« Pouvoir ») de ce colloque : « *Quelle est la responsabilité des sciences de l'information et de la communication dans le débat politique, économique, culturel ? Avons-nous un discours particulier à tenir sur la nature des pouvoirs dans la société ?* ».

Enseignant-chercheur en SIC, nous formulerons d'emblée, en réponse à ces deux interrogations clairement définies, deux hypothèses (ou propositions) non moins précises.

D'une part, nous dirons que ces sciences ont *de facto* à assumer une implication lourde dans ledit débat démocratique dans la mesure où, dans notre optique, leur rôle (sinon leur mission) *capital* consiste (ou devrait essentiellement consister) à contribuer à élucider les processus en fonction desquels les activités communicationnelles, tous champs confondus, permettent *d'accéder au* (ou de *se procurer du*) pouvoir interpersonnel et social – au sens très général de

---

\* <denbenoit@aol.com>

ce dernier terme, soit « *la capacité à influencer sur le comportement d'autrui* »<sup>1</sup>. D'autre part, et d'une façon très paradoxale il est vrai, puisqu'il n'est *a priori* question que du seul discours « de connaissance » proposé en l'occurrence par une (inter)discipline scientifique, académiquement reconnue, nous affirmerons ici que le propos tenu par les SIC sur la nature des pouvoirs dans la société ne peut qu'être particulier, dans la mesure où la spécificité de ces sciences les conduit à intégrer à leur point de vue et à leurs apports une réflexion critique sur l'éthique communicationnelle ; problématique qui, à notre sens, leur est d'ailleurs tout simplement consubstantielle.

## *1. L'implication des SIC dans le champ politique et social*

Lors d'un récent colloque dédié aux TIC dans notre « société de l'information », l'une des contributions<sup>2</sup> a notamment pointé une évidence qui pourtant, nous a-t-il semblé, n'était restée jusqu'ici que largement implicite : les recherches fondamentales menées en sciences de l'information et de la communication ont très fréquemment des connexions, plus ou moins étroites, avec des activités liées au pouvoir (de l'image, du discours, de l'écrit, etc.) sous toute ses formes ; et, donc, peu ou prou, des rapports immédiats avec les questions pratiques de la persuasion, de la manipulation, de la propagande dans l'« espace public ». Ainsi, qu'il s'agisse de relations publiques, de communication commerciale ou plus globalement de communication d'entreprise, de conseil en marketing politique, de stratégie ou d'intelligence économique, mais aussi, très généralement, de « présentation de l'information » ou de « représentation des connaissances », un aspect capital sinon *essentiel* de ces recherches mais aussi, soulignons-le, des formations techniques qui leur sont associées, concerne immédiatement ce registre d'actions – la capacité d'influence – sous ses aspects les plus divers. Bref, des « courants fondateurs » aux « interrogations actuelles » de nos sciences en passant par la phase de « l'élargissement des problématiques » – pour reprendre *in extenso* le plan d'un lumineux essai dédié à la pensée communicationnelle<sup>3</sup> –, il semble bien que ce soit principalement à des phénomènes comme l'emprise, la domination, la manipulation, l'autorité, le pouvoir dans l'espace public que renvoient massivement *à la fois* les réflexions théoriques engagées par nos études et leurs applications pratiques : des analyses proposées par l'approche empirico-fonctionnaliste des médias de masse au début du XX<sup>e</sup> siècle, aux questionnements les plus contemporains sur la fameuse « société de la communication », ce sont bien le « faire passer une image » auprès d'un certain public cible, le « réussir un rapport interpersonnel » en induisant chez autrui un changement de représentation(s) ou de comportement(s), l'« atteindre un objectif de conviction ou de persuasion » en matière économique, sociale et/ou politique, etc., qui s'avèrent être très souvent explicitement, *mais aussi implicitement*, au cœur même de l'investigation. Dès lors, (poursuivait la contribution mentionnée ci-dessus), dans notre « société de l'information » où « *la généralisation et la sophistication des machines à communiquer [fait] craindre le pire* », la problématique de l'influence et du

<sup>1</sup> « Cinq regards sur le pouvoir et ses modes de régulation », in *Sciences Humaines*, n° 125, mars 2002 : 30-31.

<sup>2</sup> Carpentier, Jean-Baptiste, 1997 : 19-29. « Enjeux et problématiques d'une mutation annoncée ». In *Les technologies de l'information et de la communication : pour quelle société ?* Compiègne : Centre Pierre-Guillaumat, 274 pages.

<sup>3</sup> Miège, Bernard, 1995 : *passim*. *La pensée communicationnelle*. Grenoble : PUG, 120 pages.

pouvoir peut légitimement apparaître comme « *la plus ancienne et la plus importante de toutes celles sur lesquelles nous pouvons être amenés à travailler [en SIC]* ».

### 1.1. « Moins de forme, plus de fond » ?

On l'a dit, ce qui fut fermement mis en cause lors de la récente campagne présidentielle était l'idée selon laquelle « la com' », appréhendée péjorativement comme nouvelle sophistique, outre le fait qu'elle « abusait » allègrement le citoyen en lui faisant croire à des images tronquées de la réalité, « stérilisait », « banalisait », « disqualifiait » (pour se servir du même vocabulaire que les commentateurs du moment) la noble politique en la rabaisant au rang de simple produit<sup>1</sup>. Une déclaration emblématique sur ce sujet reste, selon nous, celle d'un « petit candidat », Jean-Pierre Chevènement, dont le leitmotiv était un vibrant « nous, on ne fait pas de communication, mais de la politique ». Ou encore, dans le même registre, celle du premier secrétaire du Parti socialiste François Hollande qui, à la question du journal *Le Monde* : « *On voit aujourd'hui Sylvianne Jospin dans Gala. La communication n'a-t-elle pas pris trop de place au détriment du message ?* » répondait : « *La meilleure communication, c'est la politique elle-même : ce que l'on pense, ce que l'on fait, ce que l'on veut. Le reste n'est que papier à en-tête, couleurs d'affiches et formes d'expression* » (édition du 13 avril 2002).

Campagne présidentielle ou non, il est donc communément admis que le fond, (le contenu, la substance du message) doit, et particulièrement en ce qui concerne une activité aussi essentielle que la politique, largement prévaloir sur la « com' », c'est-à-dire la forme, (l'apparence, le style), envisagée au mieux comme simple « ornement du discours », au pire comme procédé perfide et mystificateur. Mais, ce faisant, n'est-ce pas oublier purement et simplement vingt-cinq siècles voués à l'étude de l'efficacité de la rhétorique, de la propagande, de l'argumentation, notamment en matière politique ? N'est-ce pas omettre gravement le fait que la communication politique existe *depuis* que la politique existe, que « *pour bien gouverner, il faut bien paraître* » (déjà selon le mot de Nicolas Machiavel au XV<sup>e</sup> siècle), et que le politique ne peut « *se passer d'une mise en scène qui repose sur les règles séculaires de la rhétorique, l'elocutio, le style et l'actio, l'art d'incarner le message oral* »<sup>2</sup> ? Bien entendu, l'on ne peut qu'être d'accord avec le fait que « *Jamais une campagne politique n'a été aussi imprégnée de communication. Jamais les candidats [...] n'ont été autant entourés de "professionnels de la profession", publicitaires, conseillers image, spécialistes des sondages [...] Jamais ils n'ont cherché à maîtriser à ce point leur image* »<sup>3</sup>. Pourtant, quand bien même l'on pourrait aisément instruire le procès impitoyable des « stratèges-communicants » de cette dernière campagne, ces « demi-habiles » qui ont fait croire aux candidats qu'ils pourraient « appliquer leurs recettes indépendamment de leur personnalité », nous pensons néanmoins, avec Thomas Clerc, que « *L'avenir du débat démocratique passe par une génération politique [...] qui abandonne la crainte du langage et réhabilite le style des passions [...] l'erreur tragique des hommes politiques [démocrates et républicains] est d'avoir abandonné cette dimension ["le verbe", la "théâtralité du débat"] au nom d'une conception douteuse de la vérité qui, croient-ils, est le contraire de la rhétorique*

<sup>1</sup> Cayrol, Roland ; Mercier, Arnaud, « Télévision, politique et élections », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 102, mars-avril 2002 : 6-7.

<sup>2</sup> Clerc, Thomas, « Rhétorique de l'extrême droite », in *Le Monde*, 9 mai 2002 : 12.

<sup>3</sup> *Télérama*, 27 mars 2002 : 16.



*alors qu'elle est un hommage rendu au jeu démocratique. S'ils comprenaient qu'elle en est constitutive, ils pourraient concurrencer Le Pen et son fonds de commerce, dont les bien-pensants ne voient que la vulgarité quand il faut plutôt en saisir le mécanisme »<sup>1</sup>.*

### *1.2. Éduquer aux mécanismes de la communication « persuasive »*

Or, ce sont justement les « mécanismes communicationnels » en question qui, à notre sens, constituent (ou devraient assurément constituer aujourd'hui) sinon l'unique objet au moins l'un des thèmes *clefs* d'investigation des sciences de l'information et de la communication. SIC qui, d'après nous, sont largement les mieux placées – parce qu'à la fois ontologiquement interdisciplinaires et situées à l'intersection des deux cultures qui régissent les recherche dans le domaine, celle de « l'évidence rationnelle » et celle « de l'argumentation »<sup>2</sup> – pour proposer une connaissance assurée (qui reste à construire) dans ce domaine crucial de la « société de la communication ». En fait, si nos sciences ont bien un rôle primordial à jouer dans le débat politique et social – ce dont nous sommes évidemment convaincus – c'est probablement celui qui consiste à divulguer, à « faire passer », d'une manière aussi large que possible, ce savoir (en devenir) dans la société.

En effet, chacun aujourd'hui (et les politiques au premier chef) devrait être parfaitement averti et conscient du fait que la forme est essentielle. Qu'elle nous contraint en toutes choses. Que la relation englobe le contenu et, pour reprendre l'exact mot du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, lui-même « homme de communication » s'il en est, que « *l'image cannibalise le message* ». Quand bien même l'on pourrait fortement le regretter, il ne sert à rien de nier l'évidence de ce processus communicationnel primaire, et il faudra bien finir par admettre explicitement que la politique a tout à voir avec la communication ; que, dans nos sociétés démocratiques modernes, la première va peut-être même jusqu'à se confondre avec la seconde.

Dès lors, de notre point de vue, il n'est pas utile de réclamer dans nos élections, cœur véritable du processus démocratique, « plus de fond et moins de forme ». Pour nous, ceci ne revient ni plus ni moins qu'à leurrer les citoyens. Car le fond politique, consistant et dense, existe incontestablement : les programmes sont disponibles et il ne tient finalement qu'à l'électeur de se les approprier. Mais, aujourd'hui, soumis aux avalanches d'informations à répétition propres à notre « société de la communication », qui donc les étudie vraiment et sérieusement ces programmes ? Et surtout qui le fait avec les lourdes compétences requises en matières économique, juridique, scientifique pour faire émerger un sens congruent, pour permettre un jugement pertinent ? Pas grand monde, nous a-t-il semblé jusqu'ici...

En revanche, il est parfaitement nécessaire de démystifier l'action de la forme, de la « relation », de la « com' » : expliciter, par exemple, pourquoi et comment l'image télévisée du candidat Bayrou donnant une gifle à un gamin de banlieue peut lui faire gagner un sinon plusieurs points dans les sondages ! Bref, désillusionner le citoyen, l'éduquer aux mécanismes de la communication afin qu'il n'y soit plus intégralement soumis ; que, pris dans un système de « communication persuasive », probablement inéluctable aujourd'hui, il puisse,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Voir Breton, Philippe, 1992 : 124-125. *L'utopie de la communication*. Paris : La Découverte, 152 pages.

*au moins*, apprécier aussi librement que possible les *limites* mêmes de sa liberté de pensée, de choix, d'action. Dire :

— Oui, dès qu'il y a communication ou même « information » – la « *mascarade des écrans officiels* », pour reprendre l'expression du publicitaire Jacques Séguéla dans son texte « *Campagne : com' ou manip' ?* »<sup>1</sup> –, nous sommes face à des images, à des représentations, à des constructions du réel, et non face à la réalité *elle-même* ;

— Oui, celles-ci nous manipulent – c'est d'ailleurs le plus souvent pour cela qu'elles sont produites –, au moins autant que nous-mêmes les manipulons ;

— Mais non, nous ne sommes et ne serons plus les dupes de ce phénomène fondamental de la communication, de ce mécanisme communicationnel peut-être inévitable.

## 2. *Sic et éthique communicationnelle*

---

C'est en repérant ces processus, en les démontant minutieusement, en en prenant la pleine mesure, que nous irons alors indubitablement vers plus de lucidité, d'honnêteté, de responsabilité : vers la fondation d'une « éthique communicationnelle ». Éthique qui nous manque tant dans le type de société hyper-médiatisée dans laquelle nous vivons. Société où, *pratiquement*, la forme ne peut pas *ne pas* suppléer au fond, certes. Mais, surtout, société où se manifestent d'une façon permanente les graves effets pervers d'un système communicationnel axé sur le fonctionnement quasi « aveugle » de technologies diverses<sup>2</sup> (et plus particulièrement de NTIC) ; technologies dont l'énorme potentiel d'instrumentalisation embrigade en fait dans une vicieuse spirale *l'ensemble* des protagonistes du « jeu » social, (et non plus simplement certaines cibles désignées en tant que telles par certains émetteurs).

Ainsi, à ce jour, de nombreux auteurs ont pointé et abondamment analysé l'idéologie subreptice ambiante, pour laquelle la communication, la transmission d'informations, permettrait *ipso facto* de résoudre *tous* les problèmes quel que soit le secteur envisagé, alors qu'une simple prise de recul sur les faits nous apprend que nous baignons plutôt dans une totale confusion, au moins en ce qui concerne les trois plans suivants. Confusion, d'abord, entre information et connaissance : c'est le philosophe qui l'affirme, « *l'information n'est pas le savoir. Pour trouver l'information adéquate, il faut disposer du savoir préalable qui permette de poser les bonnes questions* »<sup>3</sup> : une accumulation prodigieuse d'informations est bien mise à notre portée directe par des outils hyper-performants, mais avons-nous toujours le savoir qui permettrait la discrimination adéquate ? D'autre part, la distinction entre information et vérité ou réalité, *confer* le simplisme de la conception, pourtant très communément admise, selon laquelle l'information constituerait un « donné » élémentaire et la communication un simple « transfert » de ce ou ces donné(e)s, alors qu'un autre point de vue, à ce jour beaucoup mieux étayé mais qui reste largement ignoré, montre que l'information s'apparente à un « construit » et se distingue de la communication comprise elle-même comme « mise en scène »

---

<sup>1</sup> Texte à paraître.

<sup>2</sup> Voir notamment Ellul, Jacques, 1977 : *passim. Le système technicien*. Paris : Calmann-Levy.

<sup>3</sup> Sfez, Lucien, « L'idéologie des nouvelles technologies », in *Manières de voir*, n° 46, juillet-août 1999 : 20-22.

de ce construit<sup>1</sup>. Enfin, la croyance selon laquelle la communication permettrait l'échange, le consensus fort, l'harmonie sociale, alors que « victime des marchands », elle instaurerait plutôt aujourd'hui le règne de la tyrannie<sup>2</sup>.

### 2.1. Un discours typiquement SIC

Or, la charge de ce travail de construction (d'un savoir complexe en matière d'influence interpersonnelle et sociale) et la tâche de formation (de « citoyens éclairés dont notre temps a besoin », c'est-à-dire initiés aux subtils pouvoirs de la communication) reviennent peut-être « naturellement », répétons-le, aux sciences de l'information et de la communication et à la « pensée communicationnelle ». Pensée qui, dès l'origine, « *participe à la fois de la réflexion spéculative et de la production scientifique [...] [et,] ne correspondant guère aux modalités connues de la pensée scientifique académique [...], est à la fois organisatrice de pratiques scientifiques, réflexives ou professionnelles* »<sup>3</sup>.

En effet, le modèle cybernétique, incontestablement fondateur de nos sciences et de la spécificité de leur approche – bien qu'évidemment il ne soit pas le seul – a intégré, quasiment dès ses débuts la réflexion éthique : « *c'est là une grande originalité, pour la première fois peut-être dans l'histoire du savoir moderne, une science [la cybernétique] prétend contenir tout à la fois sa théorie et sa pratique, les conditions et les conséquences de son emploi et, pour finir, son éthique* »<sup>4</sup>. Or, même s'il convient évidemment de nettement distinguer ancienne cybernétique et sciences de l'information et de la communication actuelles, il nous semble incontestable que celles-ci ne « fonctionnent » pas aujourd'hui – au moins exclusivement – sur le modèle des sciences dites « dures », soit sur celui de la « preuve » et de l'« évidence rationnelle ». Sciences « humaines », comment le pourraient-elles d'ailleurs<sup>5</sup> ? De la sorte, l'approche « critique » (au sens large) sur le thème « pouvoirs et communication dans la société » y représente un contrepoint attesté et permanent aux travaux empiriques – cette dernière remarque ne pouvant du reste qu'apparaître historiquement fondée, au moins si l'on se réfère aux travaux de l'École de Francfort, partie intégrante de notre (inter)discipline<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Voir notamment Charaudeau, Patrice, 1997 : *passim. Le discours d'information médiatique*. Paris : Nathan & INA.

<sup>2</sup> Ramonet, Ignacio, 1999 : *passim. La tyrannie de la communication*. Paris : Galilée.

<sup>3</sup> Miège, Bernard, 1995 : 8-9. *Ibid.*

<sup>4</sup> Breton, Philippe, 1992 : 16. *Ibid.*

<sup>5</sup> Rappelons cette affirmation de Claude Lévi-Strauss, fondateur de l'anthropologie structurale et, à ce titre, incontestable théoricien de la pensée communicationnelle : « *Les sciences humaines ne sont des sciences que par une flatteuse imposture. Elles se heurtent à une limite infranchissable, car les réalités qu'elles aspirent à connaître sont du même ordre de complexité que les moyens intellectuels qu'elles mettent en œuvre. De ce fait elles sont et seront toujours incapables de maîtriser leur objet [...] quand nous nous efforçons [...] de substituer à la connaissance illusoire de réalités impénétrables, la connaissance – possible, celle-ci – des relations qui les unissent, nous en sommes réduits aux tentatives maladroites et aux balbutiements* », in *Le Monde*, octobre 1991.

<sup>6</sup> Voir notamment Missika, Jean-Louis & Wolton, Dominique, 1983 : *passim. La folle du logis*. Paris : Gallimard.

## 2.2. Un modèle spécifiquement « info-com » ?

Les particularités incontestables de la matière en cause, c'est-à-dire finalement les relations humaines – qui ne peuvent sans risques majeurs d'effets « pervers » faire l'objet d'un simple traitement technique et empirique (comme peut le proposer la mercatique par exemple) – font que la dimension éthique apparaît comme primordiale en SIC : le point de vue normatif plus qu'intégré est véritablement consubstantiel à nos « sciences », puisqu'il permet de distinguer, ce qui est capital, entre la seule efficacité et la *légitimité* des actions de communication, entre ce que l'on *peut* faire et ce qu'il *faut* faire ; un acte de communication ne pouvant jamais être réduit à la *techné*, soit à un rapport de *sujet à objet*, mais renvoie toujours à la *praxis*, c'est-à-dire à un rapport de *sujet à sujet*. Rapport qui, par définition, implique des règles de conduites qui, lorsque l'on souhaite ne pas réduire les individus au rang de machines performantes, doivent se démarquer de celles qui confinent à la seule « efficacité » dans le traitement et le transfert d'informations <sup>1</sup>.

Dès lors, le discours des sciences de l'information et de la communication sur la nature des pouvoirs dans la société est indiscutablement particulier du fait même de l'approche originale mise en œuvre. Modèle propre qui, selon nous, ne peut qu'*intimement combiner* trois dimensions bien distinctes : philosophique (la recherche et l'intervention en infocom nécessite de postuler un constructivisme et un pragmatisme de principe), conceptuelle et méthodologique (le chercheur-intervenant se doit d'adopter les approches systémique et de l'« anthropologie de la communication »), technique et éthique (suite logique de l'étude, l'intervention du chercheur-praticien « infocom », lorsqu'elle a effectivement lieu, fait un usage « raisonné » de certaines techniques d'influence et de « manipulation ») <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Benoit, Denis, 2000 : 22-27. « Introduction. Former à la communication, est-ce véritablement possible ? ». In *L'impossible formation à la communication* ? Paris : L'Harmattan, 421 pages.

<sup>2</sup> Voir Benoit, Denis, 2002. « Propositions pour une "labellisation sciences info-com" : le cas d'espèce de la communication interne (l'exemple de l'entreprise Ikea) ». In *Un nouveau paradigme 'sciences info-com' pour la communication interne*. Montpellier : CERIC, à paraître.

# Au service de la régulation : la communication. Premiers éléments de questionnement et de réflexion dans le champ de la santé <sup>1</sup>

Dominique Carré \*

Université de Paris XIII & LabSIC, MSH « Paris-Nord »

À l'examen, il apparaît que la question de la régulation touche les sciences sociales et en particulier les Sciences de l'information et de la communication (SIC) de beaucoup plus prêt qu'il n'y paraît. Notre questionnement, porte sur la tentative d'évaluer, dans le champ de la santé, dans quelle mesure et à quelles conditions la communication se met au service de la régulation. Derrière cette interrogation en transparait une plus générique qui porte sur la manière dont « régulation » et « communication » conjuguées s'accordent pour promouvoir l'autonomie et le contrôle dans les « sociétés industrielles dites avancées ».

La réflexion proposée ici est la résultante de travaux de recherche menés depuis plusieurs années dans le secteur de la santé. Tour à tour les recherches ont mis l'accent sur la rationalisation et la mise en réseau du soin (Carré, Panico, 1998 ; Carré, Panico, 2000), le virage ambulatoire (Carré, Lacroix, 1999), la constitution d'une offre de téléservices à la frontière du marchand et du non marchand (Carré, Panico, 1999, Carré 2000), la construction des besoins en santé (Carré, 1999), les incidences du télémonitoring sur l'organisation du travail médical et la relation médecin patient (Carré, Lacroix, 2001), la construction des autoroutes de l'information en santé (Carré, Panico, Sammer, 1998 ; Carré, Lacroix, 2001) et l'informationnalisation en santé ou le rapprochement par l'éloignement (Carré, Panico, 2002).

Il en ressort que le secteur de la santé s'oriente vers une plus grande rationalisation de ses activités, cherche à augmenter sa productivité, à mieux contrôler son processus de production, à développer l'industrialisation de certains services ou à transformer des services en produits et à favoriser une certaine marchandisation des activités de soins.

Notre objectif ici consiste à réévaluer les résultats des travaux effectués et de la littérature publiée sur et par le champ de la santé pour appréhender la manière dont a été mise en œuvre progressivement une nouvelle forme de régulation

---

<sup>1</sup> L'analyse proposée provient de la convergence de deux réflexions amorcées l'une par l'auteur en 1999 sur « La construction des besoins sociaux. Entre Attentes, nécessités et autoroutes de l'information ». *Que ne peut l'informatique ? Actes du colloque, 27-29 octobre 1999*. Paris : Conservatoire national des arts et métiers, 7 pages. Disponible sur <http://www.cnam.fr/recherche>. — L'autre par J.-G. Lacroix et D. Carré en 2001 dans « Santé, une crise insoluble ? », document ronéoté. UQAM & Université de Paris Nord.

\* <d-carre@sic.univ-paris13.fr>

sociale au sein de ce secteur. Plus spécifiquement il s'agit d'identifier la place de la communication dans le processus de changement.

### *La question de la « régulation » dans le champ de la communication*

---

À première vue la notion de « régulation » n'appartient qu'assez marginalement aux champs et aux registres des Sciences de l'information et de la communication (SIC). Y recourent davantage d'autres disciplines en sciences de la vie et de la matière (automatique, physique, cybernétique, biologie...), ou d'autres approches en sciences sociales, comme les analyses gestionnaires (régulation monétaire et financière), économiques (école de la régulation), en sciences politiques, voire en sociologie (régulation sociale).

À l'examen, il apparaît que la question de la régulation touche les sciences sociales et en particulier les Sciences de l'information et de la communication de beaucoup plus près qu'il n'y paraît au départ, comme nous allons le voir.

Notre questionnement, porte sur le fait d'évaluer dans quelle mesure et à quelles conditions la communication intervient dans ce mécanisme et se met au service de la régulation. Derrière cette interrogation en transparait une plus générique qui porte sur la manière dont « régulation » et « communication » conjuguées s'accordent pour promouvoir l'autonomie et le contrôle dans les « sociétés industrielles dites avancées » appelées par d'autres « sociétés de l'information » lors de la mise en œuvre d'évolutions techniques qui accompagnent, précèdent, résultent de changements « économiques, organisationnels et sociaux ».

Pourquoi privilégier l'étude des processus communicationnels à l'œuvre ?

D'une part, pour identifier le statut, le rôle et la fonction de la communication dans les modes de régulation déployés (rapport au social de la communication) ; d'autre part, parce que les processus communicationnels mis en œuvre, mettent surtout en visibilité les formes de régulation et les orientations idéologiques, culturelles et organisationnelles sous-jacentes qui favorisent l'instauration d'un pouvoir. D'une manière plus générique, l'analyse qui suit devrait nous permettre d'évaluer et d'identifier la manière dont les Sciences de l'information et de la communication peuvent apporter un certain éclairage sur l'existence et la nature des débats (ou l'absence de débat dans l'espace public) et sur la nature des pouvoirs dans la société française.

### *La crise est politiquement décrétée*

---

La crise qui secoue le système socio-sanitaire n'est pas singulière, unidimensionnelle, mais multiple, en plus de ne pas tenir à un besoin intrinsèque du secteur de la santé et d'avoir été politiquement décrétée, essentiellement sur la base de critères exogènes à ce secteur d'activités, particulièrement de performances économiques tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle économie. Nous avons en effet montré dans nos écrits (Carré, Lacroix, 2001) que les décideurs économiques et politiques avaient lancé le slogan « *Change the System* » dès les premiers moments de la crise structurelle des économies

industrielles avancées (milieu des années 1970) et dans le contexte de la montée néoconservatrice et néolibérale (années 1980).

Les dépenses publiques en général et les dépenses publiques en santé en particulier étaient devenues trop importantes, cela ralentissait l'économie : hausse importante des coûts totaux des dépenses de santé en France (évolution des coûts en relation avec le PIB : 4,2 % en 1960, 9,8 % en 1993 et près de 11 % au milieu des années 1990), coûts médicaux en croissance plus rapide que ceux de la consommation courante, entre autres. Suite aux travaux du Commissariat général du plan, Giraud et Launois (1985 : 135) indiquent «... *la crise a relevé que les prélèvements obligatoires qui sont effectués pour la santé (...) ne peuvent indéfiniment augmenter. Il y va de la compétitivité de l'économie française...* ». Plusieurs rapports officiels en France en appellent alors à assainir le secteur, à augmenter sa productivité, voire parfois à recourir à des mécanismes marchands (Groupe « Prospective du système de santé », 1993 ; Soubie, Portos, Prieur, 1995)

Il fallait donc couper dans les dépenses, cela s'est traduit par des suppressions de lits, des fusions ou des fermetures d'hôpitaux, l'externalisation de tâches, la baisse des remboursements, l'augmentation des cotisations de sécurité sociale. Cela voulait dire en s'inspirant du modèle « bostonien » de l'hôpital s'orienter vers le virage ambulatoire.

### *La solution est imposée : le virage ambulatoire informatisé*

---

La solution préconisée par les pouvoirs publics repose sur le virage ambulatoire informatisé et le développement de nouveaux dispositifs technico-organisationnels en partenariat avec le secteur privé privilégiant ainsi l'externalisation des coûts.

Le virage ambulatoire fut considéré d'abord en Amérique du Nord, puis dans certains pays européens, dont la France, comme LA solution à la crise du système socio-sanitaire dès le moment où il a été décrété que ce système était en crise, c'est-à-dire au milieu des années 1980 (cf. Alan L. Sorkin, 1986). Cependant, cet ambulatoire était difficilement gérable, du moins tel qu'on voulait le mettre en œuvre parce qu'en soi il ne permettait pas de réorganiser structurellement le travail médical, plus précisément de l'intensifier, de le rendre plus productif et surtout de le rendre moins cher. L'élément manquant viendra du processus d'informatisation déployé début des années 1990, avec la phase de convergence des technologies de l'information et de la communication, de la construction des autoroutes de l'information. Dès ce moment, le ministère de la Santé perçoit dans l'informatisation du secteur de la santé, la solution à la crise du système de soins, c'est le début de la greffe informatique sur le système socio-sanitaire. En effet, les technologies de l'information et de la communication sont perçues par les pouvoirs publics tout à la fois comme le résultat de la réforme (la modernisation prescrit l'informatisation) et comme le moteur de la réforme et de l'ouverture à de nouveaux acteurs (cheval de Troie par lequel on compte ouvrir le secteur de la santé à l'investissement privé).

L'adoption de cette solution ne voulait pas dire que la solution était pour autant « au bout des doigts ». Entre la volonté de réorganiser informatiquement le secteur et la capacité de celui-ci à accueillir cette solution, il y avait un hiatus important. Il fallait expérimenter, développer et tester. Ainsi les projets expérimentaux et/ou pilotes se multiplièrent depuis le milieu des années 1990.

Certains ont été abandonnés, d'autres ont été menés à terme. Plusieurs ont été évalués et certains ont donné lieu à un certain déploiement. Par ailleurs, on a doté de la santé d'une nouvelle infrastructure, le Réseau santé social (RSS), laquelle doit constituer l'épine dorsale de la mise en réseau des unités et des activités de soins.

### *L'adoption de la solution se passe de débat public*

---

Si le diagnostic était clair et sans appel, et le remède bien identifié, il restait à convaincre le principal intéressé : le sujet, le patient, le malade, le citoyen pour ne pas dire le consommateur, du caractère excessif de la croissance des coûts, d'un certain désengagement financier de l'État, de la réduction des personnels et des lits dans les hôpitaux...

L'objectif, on l'aura compris est de réformer sans débat, sans concertation, d'imposer LA SOLUTION qui ne se discute pas. Les pouvoirs publics vont alors développer toute une série de discours, de campagnes de communication pour distiller puis instaurer une idéologie de la culpabilisation pour légitimer l'imposition de LA solution. Culpabilisation tout d'abord et principalement des patients qui « *pratiquent le nomadisme médical* », qui « *consomment trop de médicaments* », qui « *mettent leur santé en danger* » (en Grande-Bretagne, certains médecins refuseront même de soigner des fumeurs atteints de cancers). Dans cette optique les patients-consommateurs sont responsables de leurs maladies. Culpabilisation, ensuite, des médecins qui « *délivrent trop d'ordonnances* », « *prescrivent trop d'exams complémentaires inutiles* », qui « *préconisent d'une manière systématique des traitements avec antibiotiques* », qui sont « *trop à l'écoute de leurs clients* ». Culpabilisation des pharmaciens qui « *ne proposent pas de médicaments génériques* ». Culpabilisation des responsables d'hôpitaux qui « *développent une approche plus hôtelière que médicale...* ».

Les pouvoirs publics, on l'aura compris, vont faire porter leur communication sur les comportements « déviants », peu « citoyens » de certains acteurs qui interviennent dans le champ de la santé. Cette stratégie de la culpabilisation ciblée a un objectif attribuer la responsabilité de la situation globale, tout en individualisant le comportement, de chaque acteur, pour réformer à tort ou à raison sans eux, c'est-à-dire sans organiser un large débat public, sans négocier véritablement avec les professionnels, sans écouter les patients, sans prendre en compte le fait que la pression pharmaceutique et son marketing (cf. Lenglet, Topuz, 1998) tant auprès de la population que des médecins, fait également partie du problème. Pris au piège, ils se retrouvent, soit dans une dynamique défavorable, de relégation, soit de contestation corporatiste. Ainsi, les pouvoirs publics décident seuls du bien public.

### *La publicisation de la réforme par la télémedecine*

---

Bien que la télémedecine ne soit pas inscrite en tant que telle dans la réforme, elle va être mise en avant par les pouvoirs publics et les industriels afin de publiciser l'arrivée d'une médecine moderne, efficace, progressiste, « médecine de pointe ». La télémedecine (téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise...) aura le mérite d'être le « faire valoir » d'une politique de santé qui a la prétention de développer une médecine à distance, de se vouloir au plus



près du malade, d'améliorer la qualité des soins, de rendre le patient plus autonome, de mieux insérer les patients atteints de maladies chroniques ; mais qui, en fait, à des visées plus laborieuses, plus besogneuses. Celles d'inscrire la mise en réseau de la santé dans les ressorts de la modernisation, favorisant la réduction des coûts, la rationalisation des actes, le contrôle grandissant des pratiques soignantes. La télémédecine prise dans les mailles de la convergence technologique, pilier des autoroutes de l'information, contribue alors à forger une représentation sociale en accord avec les discours sur la réforme de la santé et sur la société de l'information. Dans ce contexte, la télémédecine participe d'une manière positive à la construction d'une nouvelle représentation « moderniste » des conditions de l'accès aux soins et aux pratiques soignantes.

Pourquoi avoir procédé ainsi ?

Les pouvoirs publics, contrairement à ce que certains laissent entendre, savent où ils veulent aller, quelle direction ils veulent donner à la prestation de soins, quelle dynamique ils veulent voir s'installer dans la production / consommation de services de santé : plus grande rationalisation du secteur, industrialisation de certains services de santé, ouverture aux capitaux privés, marchandisation de certains soins. Mais s'ils savent ce qu'ils veulent pourquoi développer une stratégie de contournement, pourquoi ne pas mettre « tout sur la table » ? Trois raisons à cela. Tout d'abord parce qu'ils ne peuvent annoncer publiquement et officiellement cette direction ; ce qui *de facto* donnerait raison aux yeux de la population, à ceux qui s'opposent déjà à l'idéologie gestionnaire qui la « commande ». Parce qu'ils ne peuvent ouvertement imposer LEUR solution sans soulever une levée de boucliers, car beaucoup « trop » de citoyens, de professionnels de la santé pensent que le service public, en santé, est encore le mode le plus juste et le plus efficace d'accéder universellement aux soins médicaux et paramédicaux. Ensuite parce qu'ils ne peuvent encore déployer véritablement la solution qu'ils ont concoctée au cours des quinze dernières années : « le virage ambulatoire informatisé ». Enfin parce qu'ils craignent les corporatismes exacerbés et des mouvements sociaux tournés uniquement vers la défense des acquis (Muller, 1997).

### *En guise de conclusion provisoire : le rejet de toute idéologie ?*

---

Les pouvoirs publics indiquent à qui veut l'entendre que la réforme était nécessaire, la solution inéluctable, prise en dehors de toute idéologie et qu'il est hors de question de créer un système de santé parallèle (pour les riches : soins de qualité, accessibles sans délai, pour les pauvres : qualité moindre et accessible par liste d'attente). Or la manière de conduire la réforme, de mettre en œuvre exclusivement une régulation par la communication en contournant tout débat public, toute négociation, toute controverse, imposant le caractère « incontournable » des mesures prises, pour ne pas dire une pensée unique, cache en fait une dimension idéologique forte. Cette dimension idéologique favorise tout à la fois le renforcement d'une techno-bureaucratie qui donne un pouvoir considérable aux experts, aux techniciens et aux contrôleurs et le développement d'une approche plus individualiste, plus libérale et plus marchande des pratiques soignantes.

## Bibliographie

- Carré, Dominique ; Panico, Robert, 2002 : « Informationnalisation en santé ou le rapprochement par l'éloignement ? Éléments d'analyse d'une gestion économique et organisationnelle de la distance socio-sanitaire ». *Bogues 2001, Actes du colloque, Montréal, 24-27 avril 2002*. Montréal : à paraître, 10 pages.
- Carré, Dominique ; Lacroix, Jean Guy (dir.), 2001. *La santé et les autoroutes de l'information. La greffe informatique*. Paris : L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation »<sup>1</sup>, 312 pages
- Carré, Dominique ; Lacroix, Jean Guy, 2001 : 470-481. « Incidences de l'usage du télémonitoring sur l'organisation du travail médical et la relation médecin-patient ». *e-usages, 3 Colloque international sur les usages et les services de télécommunications (ICUST), Paris, 12-14 juin 2001*. Paris : ÉNST.
- Carré, Dominique, 2001 : 31-49. « À la frontière du marchand et du non marchand. Place des téléservices dans la réorganisation du secteur de la santé ». *Études de communication*. N° 23 (premier trimestre). Lille : Université de Lille III (« Charles-de-Gaulle »).
- Carré, Dominique ; Panico, Robert, 2000 : 7-30. « Enjeux socio-médicaux de la modernisation de la santé. Réflexions sur la rationalisation et la mise en relation électronique du soin et de sa gestion ». Paris : *Terminal*. N° 82 (printemps-été), nouvelle série.
- Carré, Dominique, 1999. « La construction des besoins sociaux. Entre attentes, nécessités et autoroutes de l'information ». *Que ne peut l'informatique ? Actes du colloque, 27-29 octobre 1999*. Paris : Conservatoire national des arts et métiers, 7 pages. Disponible sur <http://www.cnam.fr/recherche>.
- Carré, Dominique ; Panico, Robert, 1999 : 307-317. « Quelques considérations sur la constitution d'une offre de téléservices dans le secteur de la santé ». *Usages et services à l'heure de l'Internet, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque international, Palais des congrès d'Arcachon, 7-9 juin 1999*. SEE-IREST-ADERA.
- Carré, Dominique ; Lacroix, Jean Guy, 1999 : 23-41. « Virage ambulatoire et autoroutes de l'information dans le secteur de la santé ». *Sciences de la société*. N° 47 (mai). Toulouse.
- Carré, Dominique ; Panico, Robert, 1998 : 141-149. « Imagerie médicale, rationalisation et mise en réseau du soin. Vers une recomposition des territoires, des organisations et des pratiques professionnelles dans le secteur de la santé ». In SFSIC, 1998. *Médiations sociales, systèmes d'information et réseaux de communication, Actes du 1<sup>er</sup> Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Metz, 3-5 décembre 1998*. Rennes : SFSIC.
- Carré, Dominique, 1998. « Convergences et autoroutes de l'information dans le secteur de la santé : le cas de la France ». *Communication au XIV<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie : Héritages, challenges, perspectives, Montréal, 26 juillet-1<sup>er</sup> août 1998, Comité de recherche n° 14 (« Sociologie de la communication, de la connaissance et de la culture »)*. Association internationale de sociologie (AIS), ronéoté, 8 pages.
- Carré, Dominique ; Panico, Robert ; Sammer, Christine, 1998. *De la télémédecine à la gestion en réseau du soin. Processus de construction des autoroutes de l'information dans le secteur de la santé*. Paris : Programme de recherche intégré, France-Québec, Ministère des affaires étrangères. LabSic & Université de Paris XIII, ronéoté, 127 pages.
- Carré, Dominique ; Cloarec, Gisèle ; Panico, Robert, 1998. *Analyses sectorielles : construction, banque et assurances, édition et imprimerie, santé*. Paris : Flexible work practices and communication technology (FLEXCOT), Targeted Socio-Economic Research (TSER), European Commission (DG XII), LabSic & Université de Paris XIII, ronéoté, 84 pages
- Carré, Dominique ; Panico, Robert, 1998. *Entre urgences et neurochirurgie : le réseau de téléradiologie*. Paris : Flexible work practices and communication technology (FLEXCOT), Targeted Socio-Economic Research (TSER), European Commission (DG XII), LabSic & Université de Paris XIII, ronéoté, 25 pages.
- Commissariat général du plan, Groupe « Prospective du système de santé » (R. Soubie, dir.), 1993. *Santé 2010*. Paris : La documentation française, 151 pages.

<sup>1</sup> Préface des Professeurs Louis Lareng (Institut européen de télémédecine, Toulouse) et André Lacroix (Unité de télémédecine, CHU de Montréal).

Giraud, P. ; Launois, R.-J., 1985. *Les réseaux de soins, médecine de demain*. Paris : Économica, 185 pages.

Lenglet, Roger ; Topuz, Bernard, 1998. *Des lobbies contre la santé*. Paris : Syros & Mutualité française, 1998.

Muller, Patrice, 1997 : 34-42. « La profession médicale au tournant ». *Esprit*. N° février. Paris.

Soubie, Raymond ; Portos, Jean Louis ; Prieur, Christian, 1995. *Le livre blanc sur le système de santé et d'assurance maladie, Rapport au Premier ministre, Commissariat général du plan*. Paris : La documentation française, 557 pages.

Sorkin, Alan, L., 1986. *Health Care and the Changing Economic Environment*. Lexington (Mass.) : Toronto Lexington Books.

# L'information / domination au centre d'une utopie ?

Marie-Agnès de Gail \*

Université de Bretagne Sud

Les modes d'organisations des sociétés et des groupes correspondent à des modes privilégiés d'autorité débouchant sur des modes de communication/organisation utilisant des systèmes plus ou moins élaborés de réseaux d'informations et de techniques d'influences. L'«intelligence informationnelle»<sup>1</sup> n'est pas que de la simple récolte et analyse d'informations, c'est aussi un mode d'action (et une idéologie de l'action sur les environnements). Ici, Information et Communication se rejoignent. La guerre psychologique et les services du renseignement issus des organisations militaires, les services de marketing et les outils du management engendrés par les entreprises ont généré la guerre de l'information et l'idéologie de l'influence. Tout est bon pour permettre aux individus et aux organisations (aussi bien privées que publiques) d'établir une emprise sur les réseaux et de développer leur hégémonie.

## *Introduction*

---

À la croisée des démarches stratégiques militaires et managériales, les « nouveaux techniciens de l'information » tentent d'édifier des modèles du savoir tels que l'Intelligence économique, le Knowledge Management, les techniques du renseignement et l'« information dominance »<sup>2</sup>. Il s'agit là de reconsidérer avec le recul critique et conceptuel que nous apportent les SIC, les discours actuels qui érigent certaines méthodes d'extraction, d'analyse et de médiation de l'information comme un nouveau gisement d'intelligence ou comme une arme absolue.

La question de l'information/communication dans les enjeux économiques et sociaux et notamment dans le cadre de la mondialisation/globalisation est devenue cruciale tant dans les domaines économique et scientifique que dans les domaines politique et militaire. Chaque démarche spécifique d'« intelligence

---

\* <de\_gail@iu-vannes.fr>

<sup>1</sup> Sous le terme «intelligence informationnelle» sont regroupées des technicités appelées intelligence économique, techniques du renseignement, knowledge management, stratégie réseau, infodominance...

<sup>2</sup> « L'infodominance (de l'expression anglaise information dominance) est une différence (voir un différentiel) entre adversaires : le but est de savoir plus que l'ennemi...le tout implique un corollaire : l'inégalité absolue de la connaissance. Pour cela il faut pouvoir priver l'adversaire de cette même aptitude, pervertir ses moyens de perception et d'organisation. Simuler, stimuler, dissimuler... ». Voir [www.stratégic-road.com](http://www.stratégic-road.com) François-Bernard Huyghe « Informations, valeurs, menaces »

informationnelle » se place d'emblée dans des présupposés théoriques où les notions d'organisations/sociétés en Réseaux et d'Intelligence Collective sont centrales. Perspectives utopiques<sup>1</sup> qui animent d'enthousiasme leurs auteurs mais qui peuvent aussi laisser place à de grandes désillusions. Les rapports de force sont plus que jamais économiques. « *La nature des affrontements a évolué, la guerre économique est devenue une donnée nouvelle brouillant les cartes traditionnelles. Cette nouvelle guerre se joue non seulement entre adversaires politiques mais aussi entre alliés* »<sup>2</sup>. De ce fait le Renseignement a aussi changé de nature.

## *L'art de la guerre et la culture informatique*

---

Dans ce contexte, comment s'élaborent les nouvelles stratégies « alliés / adversaires » ?

Si les sources et les systèmes d'informations sont devenues relativement ouverts, les techniques d'influence et les stratégies qui découlent des analyses réalisées sont très confidentielles et rarement connues du grand public. Une vérité apparente<sup>3</sup> est construite qui sert les techniques d'influence ou « l'art de la guerre ». L'essentiel est de faire semblant. Les rapports de force ont beaucoup changé depuis la guerre froide, il ne s'agit plus de savoir qui espionne qui mais qui influence qui. On ne s'affronte jamais de face et on ne montre pas officiellement les discordances (ex : USA et Canada)<sup>4</sup>. Il faut apprendre à penser à un allié d'une certaine manière nous dit Christian Harbulot, Directeur de l'École de guerre économique<sup>5</sup>, « *fournir ou camoufler une information sélectionnée à des audiences étrangères de façon à influencer leurs émotions, leurs motivations et leurs raisonnements objectifs* ». C'est le concept de « perception management ». La première phase de cette démarche consiste à identifier les points faibles d'une cible et ensuite à faire déclencher par un tiers (une ONG, des médias, des commissions internationales, des instances de régulation ou de protection, un état, une association de consommateurs...) une polémique à propos de ces points faibles pour fragiliser l'adversaire et l'obliger à aller dans le sens souhaité<sup>6</sup>.

La stratégie-réseau<sup>7</sup> s'annonce quant à elle, comme une méthode qui permet de « penser et d'agir avec l'incertitude », inspirée d'un vieux code samouraï « la fin est dans les moyens », la stratégie-réseau offrirait la réactivité d'un samouraï collectif. L'un des enjeux majeurs pour les entreprises est la concrétisation de

---

<sup>1</sup> Marcon, Christian et Moinet, Nicolas, 2000. *La Stratégie-Réseau*. Paris : 00h00.com, 235 pages. — Levy Pierre, 2002. *Cyberdémocratie*. Paris : Odile Jacob, 283 pages.

<sup>2</sup> Ainsi la CIA a classé la France parmi les cinq pays les plus dangereux pour la sécurité américaine en matière d'espionnage économique. Pierre Bayle, 2001 : 14, « Renseignement ou intelligence, cloisonnement ou ouverture le défi de la transversalité ». *Actes du colloque, « Quel renseignement pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? »* Paris : Lavauzelle, 159 pages.

<sup>3</sup> Voir aussi Philippe Zarifian « Nous ne savons rien sur les mises en scène qui entourent les risques d'attentats ». « Le terrorisme global et le régime de guerre », diffusé sur agorasfic le 9/05/02

<sup>4</sup> Harbulot, Christian, 2001. « La gestion offensive des sources ouvertes dans un contexte allié/adversaire ». *Actes du colloque « Quel renseignement pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? »* Paris : Lavauzelle, 159 pages.

<sup>5</sup> Harbulot, Christian, 2001 : *op. cit.*

<sup>6</sup> Sun Tzu, 2000. *L'art de la guerre*. Paris : Hachette.

<sup>7</sup> Marcon, Christian et Moinet, Nicolas, 2000 : 93. *La Stratégie-Réseau*. Paris : 00h00.com, 235 pages

cette stratégie-réseau en *knowledge management*, c'est la dessus que se fera dorénavant l'avantage concurrentiel. Dans le domaine militaire, ce que l'on appelle RMA (Revolution in Military Affairs) est une autre forme de déclinaison de la stratégie-réseau. Ceci nous donne des « guerres d'effet » plutôt que des « guerres de masse »...

Dans ce contexte, la frontière entre le renseignement de type militaire et/ou politique et celui du secteur économique est ainsi devenue très perméable. Les outils de type « Echelon »<sup>1</sup> sont utilisés à des fins commerciales. Les « agents intelligents » utilisés par les entreprises américaines seraient soutenus techniquement par la NSA<sup>2</sup>. Glynn Ford<sup>3</sup> accuse des sociétés anglo-saxonnes d'avoir profité du système Echelon pour contrer leurs concurrents européens et nippons. Mais les sociétés privées peuvent aussi concourir à renseigner les politiques. Les programmes de Microsoft, utilisés par l'ensemble de la planète n'ont peut-être pas encore révélé pas toutes leurs capacités : paranoïa ou réalité ? La Chine<sup>4</sup> a en la matière préféré le principe de précaution et chargé un ancien salarié du géant de l'informatique, Liu Bo, de créer son propre Internet avec des logiciels indépendants du *leader* mondial.

Si l'« information » est le nerf de la guerre, c'est surtout la culture informatique qui est au centre de l'« intelligence économique ». Certains *hackers* eux-mêmes dénoncent le fait que l'application de la métaphore informatique aux individus et aux sociétés favorise une logique de vitesse et tend à placer nos vies à un nouveau stade de survie<sup>5</sup> plutôt qu'une croissance de l'« intelligence globale » de la planète. On oublie souvent la fin pour faire une apologie des moyens<sup>6</sup>. On perd parfois le sens, voire le bon sens, au profit des procédures et des programmes. Si l'on peut reprendre avec Yves Jeanneret<sup>7</sup> le débat ancien sur l'intelligence des technologies, l'on peut aussi se demander d'une façon très concrète et sans doute naïve, pourquoi l'on « extériorise » des processus d'analyse essentiels pour les prises de décision stratégiques des États. La course aux armements serait-elle devenue la course aux équipements ? La communauté anglo-saxonne du renseignement possède des moyens prodigieux en terme de capacités de calcul, de réseaux et traitement de données, les budgets des centrales de renseignements américains sont supérieurs à ce qu'ils étaient avant la chute de mur de Berlin. Pourtant il semblerait que les synergies entre sources humaines et sources informatiques ne soient pas

---

<sup>1</sup> Nom de code désignant le réseau mondial de surveillance mis en place par la NSA et ses partenaires anglo-saxons : Royaume-Uni, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande. À la fin de la guerre froide, les Américains réorientent en partie cet instrument sur leurs concurrents économiques : le Japon et l'Europe

<sup>2</sup> National Security Agency, voir Kauffer, Rémi, 1999. *L'arme de la désinformation*. Paris : Grasset, 306 pages.

<sup>3</sup> Direction générale de la recherche au Parlement européen, Cf. Dossier Echelon sur le site [courrierinternational.com](http://courrierinternational.com)

<sup>4</sup> Gillyboeuf, Jean-Paul, 2001. « Enjeux, méthodes et moyens du renseignement technique et économique ». *Actes du colloque « Quel renseignement pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? »* Paris : Lavauzelle, 159 pages.

<sup>5</sup> Himanen, Pekka, 2001. *L'éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*. Paris : Exils, 219 pages.

<sup>6</sup> Jeanneret, Yves, 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Paris : Septentrion, 134 pages.

<sup>7</sup> Jeanneret, Yves, 2000, *op. cit.*, page 22

toujours très « coordonnées », entraînant des aberrations dans la lecture des « signaux faibles »<sup>1</sup>.

Les services de renseignements dépendent de plus en plus des TIC et donc des programmes informatiques. De nombreuses questions se posent sur l'utilisation de programmes « fermés » (dont on ne possède pas les codes sources), les départements militaires et les services de renseignement préféreraient l'utilisation des « sources ouvertes » comme Linux. Mais les TIC sont aussi parfois considérées comme « dangereuses » pour d'autres raisons, « *elles sont devenues budgétivores et tuent les autres initiatives. Leur progrès se fait au détriment en particulier des sources humaines* »<sup>2</sup>.

Aucun philosophe, sociologue, politicien ou autre intellectuel ne peut comprendre notre société s'il n'intègre pas une dimension technologique dans sa réflexion nous disait Philippe Ulrich<sup>3</sup> en 1997. Les outils informatiques sont aujourd'hui considérés par tous les spécialistes de l'Intelligence stratégique<sup>4</sup> comme de formidables « accélérateurs », mais l'engouement est parfois plus mesuré. Le monde des NTIC peut se révéler paranoïaque, hanté par des pulsions qui n'élèvent pas la « conscience collective ». L'économie de l'immatériel a engendré des modes de contrôle, de déstabilisation, d'influence... face auxquels l'intervention du politique est nécessaire<sup>5</sup>. La difficulté, pour les spécialistes, est de maîtriser tous ces flots informationnels et de conserver à tous les niveaux de l'analyse suffisamment d'intelligence humaine (d'intériorité) pour transformer les données brutes en informations pertinentes. Ne s'agit-il pas surtout de conserver un Sens aux outils et aux techniques ? Une autre difficulté et non la moindre est en effet de comprendre les conséquences de ces accélérations techniques pour les sociétés, les cultures et les hommes qui les composent... La pensée « technicienne » d'une vision à court terme deviendrait-elle celle de l'incertitude absolue ?

### *Infodominance et guerres cognitives : Les différences de culture et de stratégie*

Les techniques ne sont pas appropriées par les individus de façon homogène d'un pays à l'autre, la culture de l'information semble bien différente selon les peuples, mais les stratégies dans les rapports de force aussi.

<sup>1</sup> « Aux États-Unis, une grande réforme du FBI est annoncée ». *Le Monde* 30/05/2002 et Dossier « FBI-CIA : L'échec » 17/06/02

<sup>2</sup> Martin, Daniel, 2001. « Nouvelles technologies de l'information et de la communication contre facteurs humains, le renseignement à l'ère du numérique ». *Actes du colloque « Quel renseignement pour le XXIème siècle ? »*. Paris : Lavauzelle, 159 pages.

<sup>3</sup> *Libération Multimédia*, 19 septembre 1997

<sup>4</sup> Définition de l'intelligence stratégique selon Carlo Revelli : « Processus de collecte, traitement et diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans toute prise de décision stratégique. Si à cette finalité on ajoute la volonté de mener des actions d'influence, il convient de parler alors d'intelligence économique. Si par contre ce processus sert de base à une analyse approfondie pour identifier des scénarios futurs, on parle alors de prospective ». Revelli, Carlo, 1998. *Intelligence stratégique sur Internet*. Paris : Dunod, 212 pages.

<sup>5</sup> Huyghe, François-Bernard, 2002 « Twin Towers et Big Brother ». [www.stratégic-road.com](http://www.stratégic-road.com)

Ainsi, dans la culture japonaise, le renseignement serait l'affaire de tous, chaque japonais ferait figure d'« envoyé ». Le programme « Frontière humaine »<sup>1</sup> presque entièrement soutenu par le Japon a pour objet de financer la recherche internationale sur des thèmes stratégiques. Chaque bénéficiaire d'une bourse doit fournir régulièrement des informations précises sur l'état de ses travaux, ce qui constitue une mine d'or d'informations scientifiques et une bonne illustration de cette stratégie-réseaux à la japonaise, exploitation optimale de toutes les sources ouvertes. En outre, dans ce pays tous les citoyens sont susceptibles d'être des « informateurs », les clivages entre privé et public sont peu présents ce qui constitue, d'après Christian Marcon et Nicolas Moinet, un des aspects majeurs de l'avance nipponne en matière de stratégie-réseaux.

Dans les pays dits « émergents » les stratégies sont aussi très différentes et variées. Les micro-stratégies des faibles vis-à-vis du fort ne s'approprient pas les technologies et systèmes d'information comme les groupes dominants, elles ne visent pas à asseoir leur influence sur l'« infodominance », au contraire c'est dans leurs actions isolées de « minorités actives »<sup>2</sup>, que leur résistance au fort leur confère leur attractivité, leur crédibilité et leur influence<sup>3</sup>.

La guerre cognitive serait d'après Christian Harbulot d'origine très ancienne, notamment chinoise, et serait une stratégie élaborée dans des contextes particulièrement difficiles de rapports de forces asymétriques. « *Il n'est pas interdit de penser que la Chine face à l'Occident ne se limite pas à l'assimilation accélérée des thèses professées à Harvard Business School* »<sup>4</sup>. Si l'on considère l'aspect culturel des stratégies de la guerre cognitive et de l'infodominance, on peut se demander si l'Europe, placée elle aussi dans un rapport faible/fort vis-à-vis des États-Unis, est capable de cette même patience et de cette humilité silencieuse ?

L'infodominance peut aussi se révéler être un concept pour le moins « paradoxal ». Cette stratégie est née de la doctrine militaire américaine qui considère comme une nécessité absolue de surveiller l'ensemble de la planète, d'anticiper toutes les attaques contre « l'Empire »<sup>5</sup>, d'assujettir les opinions publiques et de convertir tous les « Rebelles » à la Civilisation. En réalité, la supériorité du plus fort risque de devenir sa faiblesse. Outre le fait que la maîtrise totale de l'information est un leurre<sup>6</sup>, en s'érigeant en modèle de référence, la super puissance devient la cible par excellence. Ces modèles chimériques ont montré ici leurs limites car ils auto produisent les risques qu'ils cherchaient à enrayer. Il reste alors la partie « douce et cachée » de l'infodominance : changer le monde en transformant progressivement les normes et les croyances qui sont la base des cultures. Ainsi il serait possible de créer des significations, des valeurs. Technique d'Influence par excellence puisque cette méthode fonctionnerait sur le principe de l'efficacité symbolique

<sup>1</sup> Marcon, Christian et Moinet, Nicolas, 2000 : 93. *La Stratégie-Réseau*. Paris : 00h00.com, 235 pages

<sup>2</sup> Moscovici, Serge, 1979 : *Psychologie de minorités actives*. Paris : PUF, 275 pages.

<sup>3</sup> Pierre Biclet, 2000. *La montée du Zappatisme grâce à l'Internet*, sous la direction de M. Agnès de Gail, École militaire de Saint-Cyr, Coëtquidan, 2000

<sup>4</sup> Voir [www.stratégic-road.com](http://www.stratégic-road.com), Christian Harbulot, « Guerre par l'information. La querelle des anciens et des modernes »

<sup>5</sup> Selon la terminologie des films *Star Wars* (l'utopie devient parfois science fiction).

<sup>6</sup> Wautelet, Michel, Université Mons & GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Bruxelles). *Infodominance : La dangereuse illusion*. [www.stratégic-road.com](http://www.stratégic-road.com)



des cultures, exactement comme la magie dans les sociétés dites primitives<sup>1</sup>. Dans ces guerres « cognitives », le vainqueur est donc bien celui qui gagnera l'ascendant moral<sup>2</sup> mais c'est surtout « celui qui racontera la meilleure histoire qui l'emportera »<sup>3</sup>.

### *La théorie deviendrait-elle « utile » ?*

Est-ce le temps du désenchantement ? Les réflexions sur ces nouveaux concepts de perception management ou « d'information dominance » comportent quelques réserves sur leur efficacité et leur réalité, y compris parmi les usagers les plus avertis. Ces doutes rejoignent d'ailleurs les questions sur la Société de l'Information en tant qu'« éloge de la transparence généralisée et du partage du savoir ». Depuis le 11 septembre, l'air du temps semble moins favorable à l'« utopisme technologique », selon l'expression de F. B. Huyghe<sup>4</sup>. On ne sait plus très bien ce que renferment tous ces mots valises comme celui d'infoguerre. L'information est un processus multiple, elle ne peut être assimilée à son aspect technique, ni à aucun autre de ses aspects. Elle ne peut en tous les cas pas être confondue avec la connaissance ni même avec l'intelligence qui s'y réfèrent. L'information est complexe, il faut revenir aux philosophes et reconnaître avec l'humilité des plus grands<sup>5</sup> qu'elle ne peut être réduite à un seul de ces aspects (mémoire, savoir, message, programme, matrice organisationnelle...). La vision angélique de la société de l'information semble bien dépassée : « *Plus les systèmes d'informations sont interdépendants et externalisent leurs mémoires, plus les institutions fonctionnent à l'image de marque, à la séduction, plus elles se réclament de valeurs de transparence et d'éthique, plus elles sont soumises aux risques informationnels* »<sup>6</sup>. L'information est productrice d'ordre et de désordre, face à l'extériorité des objets techniques qui engendrent de la dispersion, l'élaboration théorique de concepts explicatifs des liens entre Information et Techniques semble plus que jamais nécessaire.

Mais si toutes ces démarches d'influence peuvent paraître pragmatiques, orientées vers l'efficacité comme seule perspective, il reste qu'elles nous ramènent à de grands principes, vieux comme le monde, mythologies actualisées ou rajeunies. « *Comment une idée pourrait-elle émerger de la praxie, si la praxie n'a pas immédiatement une dimension symbolique* »<sup>7</sup>.

Le rôle des discours incantatoires et prophétiques des stratèges modernes n'est-il pas de réveiller la flamme des veilleurs primitifs dont la vigilance était la seule garantie de survie ? Si l'efficacité des discours est réelle c'est aussi parce que la structure de la vie sociale des hommes est symbolique comme le dit Pierre Ricoeur<sup>8</sup> et c'est aussi pour cela que les sociétés ont besoin d'utopie.

<sup>1</sup> Voir Georges Devereux et Tobie Nathan. *Ethnopsychanalyse*

<sup>2</sup> Le Roy, Frédéric, 1999. *Stratégie militaire et management stratégique des entreprises*. Paris : Economica, 250 pages.

<sup>3</sup> Harbulot, Christian, 2002. *La guerre cognitive*. Paris : Lavauzelle

<sup>4</sup> Voir [www.strategic-road.com](http://www.strategic-road.com), François-Bernard Huyghe, « Stratégie et dominance de l'information »

<sup>5</sup> Morin, Edgar, 1977. *La méthode. La nature de la nature*. Paris : Seuil.

<sup>6</sup> Voir François-Bernard Huyghe, *op. cit.*

<sup>7</sup> Ricoeur, Pierre, 1997. *L'idéologie et l'Utopie*. Paris : Seuil, 411 pages.

<sup>8</sup> Ricoeur, Pierre, *op. cit.*

Mais l'utopie exacerbée devient pathologique, c'est une fuite caractérisée par une perte de repères fiables dans le temps et dans l'espace. Des concepts tels que l'infodominance, fantasma par excellence d'une toute puissance « psychotique », paraissent être l'illustration d'une vision qui s'égaré entre l'utopie d'une justice manichéenne (bon contre méchants) et l'illusion que l'Information puisse être une arme absolue. Cela reviendrait à dire que L'Information pourrait être absolue ! La perte de repères serait en quelque sorte l'impossibilité paranoïde d'accepter le non-contrôle et la vulnérabilité. En effet le plus grand risque ne réside-t-il pas dans les croyances qui empêchent de se confronter aux difficultés réelles et voudrait nous faire croire que la maîtrise du monde est possible ? L'utopie ne doit-elle pas toujours être rattrapée par la réalité ?

### *La part de l'utopie... La part du mythe*

---

Le mythe de l'infodominance rejoint toutes les grandes utopies informationnelles et communicationnelle, numériques, immatérielles. C'est l'utopie de l'artifice. Etre fasciné par les techniques c'est se penser ailleurs, c'est s'extérioriser et « s'artificialiser ». C'est peut-être aussi un fantasma de pouvoir surnaturel ou de toute puissance.

L'intelligence économique considérée par les spécialistes comme le système nerveux des entreprises s'enracine dans des modèles organisationnels participatifs eux-mêmes issus des grands courants managériaux des années 1980 sur la « qualité totale ». Dans l'intelligence collective de l'entreprise ou des sociétés réseaux, les flux d'information doivent circuler de façon transversale sur un mode organisationnel participatif. Cette évolution des mentalités s'est « industrialisée » sous la pression des nécessités économiques tout en s'accompagnant de véritables discours mythiques.

*« La mémoire mondiale a finalement elle-même été soumise à une industrialisation qui affecte directement les processus psychiques et collectifs d'identification et de différenciation, c'est-à-dire d'individuation »<sup>1</sup>*

Si l'intelligence collective est une utopie, par nature, elle est ailleurs ou bien nulle part, on pourrait dire qu'elle est inhumaine. Les religions ont tenté d'élaborer des modèles de ce « village global »<sup>2</sup>. Les métaphores contemporaines qui cherchent à dépeindre cet « espace en gestation »<sup>3</sup> utilisent d'ailleurs bien souvent un discours qui foisonne de références magico-religieuses. Ce niveau d'explication « sociologique » ne serait-il pas du même registre que celui de l'inconscient collectif<sup>4</sup>. Ne pourrait-on pas non plus le référer au mythe dont parle Roland Barthes<sup>5</sup> ou bien à celui de la méta-communication<sup>6</sup> ? Si tel est le

---

<sup>1</sup> Wade, Philip et Falcaud, Didier, 1998. *Cyberplanète, notre vie en temps virtuel*. Paris : Autrement, 349 pages.

<sup>2</sup> Mattelart, Armand, 1999 : *op. cit.*, p.315 : « Un village global à connotation religieuse »

<sup>3</sup> Levy, Pierre, 1994. *L'intelligence collective*. Paris : La Découverte, 244 pages.

<sup>4</sup> Cf. Carl Gustav Jung

<sup>5</sup> Barthes Rolland, 1957. *Mythologies*. Paris : Seuil, 247 pages

<sup>6</sup> Watzlawick, Paul, Beavin, J. Helmick, Jackson, Don D. : 1972. *Une logique de communication*. Paris : Seuil, 276 pages. « Jung dit que le symbole ou l'analogie sont là où la digitalisation n'est pas encore possible, le symbole et l'analogie sont là aussi lorsque la digitalisation n'est plus possible ».

cas, vouloir agir au niveau des significations et des symboles (cf. infodominance) et s'ériger en sauveur de l'humanité qui combattrait les forces du mal ne serait-il pas d'une violence symbolique qui ne peut que déclencher la même violence en retour ?<sup>1</sup>

## *Conclusion*

Les sociétés démocratiques, cyber ou pas, ont besoin des utopies comme des idéologies pour légitimer leur autorité : la transparence, l'accès au savoir pour tous, le progrès global de la pensée et de la responsabilité collective... sont sans doute des projets intéressants et utiles pour mobiliser et canaliser les forces sociales. Chaque système de domination recherche sa légitimité. Le rôle de l'utopie serait de développer des perspectives nouvelles de projeter des possibles et des futurs nouveaux qui permettent de transcender les tensions et les misères de la réalité. Si la forme pathologique de l'utopie est la fuite et la perte des repères, celle de l'idéologie serait la dissimulation<sup>2</sup>. Dans ce contexte de guerre économique les stratégies sont aussi celles des réseaux et de l'influence, fuite et dissimulation sont partout en évidence, mais ce n'est pas récent... « *Maîtriser les réseaux n'est pas un objectif nouveau, depuis St Simon il existe une longue maturation conceptuelle du réseau* », nous dit Armand Mattelart<sup>3</sup>.

Dans la notion d'« Information/Domination » se cacherait le culte de l'Influence. Mais le mot Information qui se réfère à l'utopie, serait nettement plus avouable (politiquement correct), alors que celui d'Influence quant à lui participerait davantage de l'idéologie (qui légitimise l'ordre existant). Le concept même d'infodominance, ou information/domination, chercherait à cacher ce qu'il est vraiment par la simple utilisation détournée du terme Information.

<sup>1</sup> Voir Philippe Zarifian : article sur Georges Bush qui exhorte l'Europe à combattre la « terreur globale », « Le terrorisme global et le régime de guerre », diffusé sur agorasfic le 9/05/02

<sup>2</sup> Ricoeur, Pierre, 1997. *op. cit.*

<sup>3</sup> Mattelart, Armand, 1999. *Histoire de l'utopie planétaire, de la cité prophétique à la société globale*. Paris : La Découverte, 423 pages.

# Mise en scène et jeu d'acteurs dans une nouvelle dramaturgie de l'urbain : la Loi SRU

Philippe Fayeton \*

Le but de notre communication est de montrer que les questions d'architecture et d'urbanisme, et en particulier la nouvelle loi *Solidarité et renouvellement urbains* (Loi SRU du 13 décembre 2000) constituent bien un champ d'investigation pertinent pour les sciences de l'information et de la communication dont la vocation est assurément aussi d'analyser de façon critique les logiques de pouvoir dans la conception des politiques d'aménagement du territoire. La Loi SRU nomme de nouveaux acteurs de l'aménagement, redistribue les rôles, désigne la scène et ses partitions, définit le temps des actions : il s'agit bien de la préfiguration d'une nouvelle dramaturgie de l'urbain.

Associant avec un sens certain de la provocation les deux termes solidarité et urbanisme par le « s » de *urbains*<sup>1</sup>, la Loi *Solidarité et renouvellement urbains* (Loi SRU n° 2000-1208, dite Loi Gayssot, du 13 décembre 2000) affiche la volonté de mettre en œuvre la préfiguration d'une nouvelle urbanité à partir d'une possible médiation de l'écologie politique, économique et culturelle.

## *Une nouvelle représentation du monde*

---

Le Sommet de la Terre à Rio en 1992 fondait le *développement durable* sur trois principes : lutte contre les inégalités, transparence et démocratie, solidarité écologique.

En corollaire, trois lois nouvelles en France viennent, dix ans plus tard, transformer profondément les valeurs, les objectifs et les pratiques de l'aménagement du territoire : Loi Voynet du 25 juin 1999 sur l'aménagement du territoire, Loi Chevènement du 12 juillet 1999 sur l'intercommunalité, et Loi SRU du 13 décembre 2000.

Ces lois sont l'expression d'une mutation de la "vision du monde" dans laquelle l'espace est élargi à toute la planète, englobe l'atmosphère et prend en compte des systèmes extra-solaires. Parallèlement, à l'instant où le temps trébuche sur l'extinction programmée du soleil, le concept de développement durable étire l'espace et le temps pour s'intéresser aux fameuses générations futures. Prenant en compte cette nouvelle échelle de représentation du temps et de l'espace, la Loi SRU propose une mise en scène nouvelle.

---

\* <philippfayeton@aol.com>

<sup>1</sup> Ce « s » a été souvent omis dans la presse et lors de réunions de « socioprofessionnels ». Cf. Fayeton, Philippe 2001. « Le chaînon manquant » in *La Marseillaise* du 21/11/2001

## *La préfiguration comme dramaturgie*

Alors que les premiers textes et recommandations d'application de la Loi SRU sont publiés, de nombreux auteurs dépistent de possibles vides juridiques ou opérationnels et ils s'inquiètent des prises d'influence de la Loi SRU sur des domaines jusque-là exclus du champ de l'urbanisme. Cette loi, en effet, qui fusionne solidarité (urbaine) et renouvellement urbain, nomme de nouveaux acteurs dans les processus d'urbanisation, et indique de nouveaux objectifs pour de nouvelles valeurs en élargissant l'urbanisme aux champs autrefois réservés au social, à l'économique, au culturel.

Les sciences de l'information et de la communication sont en mesure d'élucider les dispositifs, les enjeux et les limites d'une loi qui, fondant sa mise en œuvre sur l'information et la communication des acteurs/spectateurs, s'écrit, non pas seulement en termes d'interdits et d'obligations, mais plutôt comme la préfiguration d'un jeu possible d'acteurs sociaux, économiques, politiques et culturels, chargés de définir leurs textes, leurs espaces, leurs scénographies.

Si l'espace public est « *l'espace dans lequel s'inscrivent les stratégies de communication, de signification et de représentation des acteurs publics de la sociabilité* »<sup>1</sup>, il est de première urgence d'examiner comment cette nouvelle règle du jeu urbain – la Loi SRU – installe les stratégies de communication, de signification et de représentation des acteurs publics de la sociabilité qui structureront l'espace public et plus largement l'espace urbain.

### *« À l'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre »*

La Loi SRU n'est pas la représentation de la société (une médiation culturelle dans l'espace public), mais la proposition de mise en scène d'une médiation sociale, économique et culturelle par l'organisation – le rythme<sup>2</sup> – de l'espace public et privé. À la manière de Peter Handke<sup>3</sup> qui, avec les seules didascalies, construit dans l'espace scénique une représentation de la vie urbaine, la Loi SRU propose une règle du jeu pour l'aménagement futur du territoire en tant que médiation d'une possible organisation sociale (urbaine, rurale, urbaine) fondée sur les principes du développement durable.

C'est pourquoi nous examinerons la Loi SRU comme dramaturgie, avec son argument et son style, ses personnages et ses didascalies, son espace scénique et son auteur, son public, ses acteurs, et ses metteurs en scène.

#### *La nouvelle scène*

L'espace du jeu et de la représentation reçoit une nouvelle définition, de nouvelles partitions et de nouvelles frontières : territoire, pays, agglomération, communauté de communes, aire urbaine, ville, sont autant de pièces du puzzle

<sup>1</sup> Lamizet, Bernard, 1999 : 36. « L'espace public comme espace de communication et de signification ». *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan, 448 pages

<sup>2</sup> Fayeton, Philippe, 2000. *Le rythme urbain, éléments pour intervenir sur la ville*. Paris : L'Harmattan, 176 pages

<sup>3</sup> Handke, Peter, 1988. *À l'heure où nous ne savions rien de l'autre*. Paris : L'Arche, 72 pages (éd. allemande 1992. *Die Stunde da wir nichts von einander wußten*. Frankfurt am Main : Suhrkamp)

d'espace social chargées de recevoir et matérialiser l'identification culturelle des habitants.

Alors que la loi s'attaque à la complexité des règles d'urbanisme et abandonne la logique du zonage issue de la loi d'orientation foncière de 1967, les pièces du puzzle sont rendues interdépendantes par la notion de cohérence territoriale. Les schémas directeurs sont remplacés par des schémas de cohérence territoriale qui fédèrent les documents d'urbanisme comme les plans de déplacements et les programmes locaux de l'habitat.

Il conviendrait d'interroger ces entités territoriales, de rendre compte de leur ancrage social ou historique au regard de l'identité géographique, d'analyser leurs significations et les enjeux qu'elles dissimulent ou incitent, notamment en matière de pouvoir politique et économique et enfin de mesurer la relation qui s'instaure entre territoire et identité des habitants.

### *L'argument : solidarité et renouvellement urbains*

On notera que la solidarité, valeur-titre de la loi, n'est pas très éloignée de la fraternité inscrite sur nos mairies, et il ne serait pas inutile de comprendre pourquoi ce transfert s'est imposé <sup>1</sup>. La loi impose une solidarité « minimum ».

Les propriétaires doivent désormais assurer la salubrité des logements qu'ils louent. Le locataire a la possibilité de suspendre le paiement des loyers si l'immeuble est déclaré insalubre, et les contraintes pour obliger le propriétaire à réaliser les travaux sont plus importantes, avec obligation de reloger ses locataires à ses frais. Dans le cas de copropriétés dégradées, l'ouverture du fonds de solidarité logement (FSL) aux dettes de charges est obligatoire. Les villes doivent respecter un taux minimum de logement sociaux, le non-respect entraînant des pénalités financières <sup>2</sup>.

Le PLU (Plan local d'urbanisme) est cette fois reconnu *comme « l'expression juridique d'une volonté politique »* <sup>3</sup> et il conviendrait de s'interroger, non pas sur le contenu politique (politicien) de la loi mais sur la représentation du politique dans le texte même, et dans l'urbain. L'écologie politique, économique et culturelle constitue bien un nouveau champ des sciences de l'information et de la communication qui résulte, d'une part, de la constitution de la ville comme espace critique de mise en œuvre des nouvelles médiations de l'information et de la sociabilité, et, d'autre part, de la nécessité de penser la dialectique entre les acteurs de l'information et de la communication et les stratégies d'aménagement et d'organisation de l'espace.

### *Chorégraphie urbaine*

Le Plan des déplacements urbains (PDU) vise à formaliser la prise en compte des impératifs de déplacements en relation avec les plans d'urbanisme. Ce PDU traite de la sécurité des déplacements, de la pollution due aux déplacements,

<sup>1</sup> Pourquoi ne pas avoir titré *Loi fraternité et renouvellement urbains* ?

<sup>2</sup> Quelques villes ont rapidement fait savoir qu'elles étaient prêtes à payer plutôt que d'accepter la *mixité*. Jean-louis Borloo, nouveau Ministre de la ville, sans remettre en cause la Loi SRU, semble estimer que la solidarité a des limites. Il a déclaré le 24 juin 2002 (*cf. Les Échos*) qu'il envisageait de moduler, d'assouplir les contraintes et les pénalités.

<sup>3</sup> Larralde, D, mai 2001 : 17-20. « Le plan local d'urbanisme », *Construction-urbanisme*. Paris.

des capacités de stationnement, des dispositifs d'interconnexions multimodales. Ce document met en projection la mobilité des habitants et des matières au sein de l'aire urbaine, en nature et en quantité. On voit ainsi la notion de mobilité apparaître en premier plan devant la notion d'infrastructure de déplacement <sup>1</sup>. Une distinction se fait entre mobilité d'agrément et déplacement obligé qui justifierait l'attention particulière des sciences de l'information et de la communication.

### *Nouveaux acteurs et redistribution des rôles*

Si les grandes catégories d'acteurs sont conservées (le législateur, l'état, les collectivités territoriales, les aménageurs, les citoyens), la loi dispose de nouvelles attributions et des transferts de responsabilités.

Le Juge du Tribunal d'Instance est chargé d'intervenir "au fond" (et non pas en référé) sur les litiges en paiement des charges de copropriétés. Le rôle de l'État est plus clairement affirmé. La liste des personnes publiques associées à l'élaboration des documents d'urbanisme est nettement élargie et ces personnes sont impliquées en permanence tout au long de la procédure.

Le certificat d'urbanisme, qui constituait un engagement de l'administration sur la constructibilité d'un terrain, est profondément transformé. Sans traiter ici de ce point particulier, on notera que le nouveau "certificat neutre" donne lieu à un transfert pur et simple de responsabilité de l'administration vers le praticien de l'immobilier (géomètre, agent immobilier, architecte, et le plus souvent le notaire). <sup>2</sup>

L'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), renforcée, regroupe tous les moyens financiers d'intervention concernant le parc privé dans le but d'appliquer une logique de projet à l'ensemble de la problématique "réhabilitation".

C'est enfin le public qui est extrait de l'indistinction de la population, désigné et convoqué à intervenir dans la préfiguration de l'urbain par la procédure d'enquête publique qui est élargie à l'élaboration de tous les documents d'urbanisme, aux chartes de pays, et aux chartes des parcs naturels régionaux.

### *L'appel au dialogue*

Pour renforcer la démocratie, la Loi rend obligatoire l'organisation d'une concertation au sein des organismes compétents sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement. Les associations, mais aussi les habitants non organisés peuvent (sont appelés à) participer aux débats.

La notion de cohérence rend obligatoire la concertation avec les territoires contigus et va jusqu'à prendre en compte l'occupation des sols des territoires des états limitrophes, avec consultation des organismes compétents entre états voisins.

---

<sup>1</sup> Cette notion de mobilité s'écrit aussi en terme d'immobilité avec la tendance émergente de constituer la "ville compacte" où les déplacements sont limités et ramenés à une proximité piétonne.

<sup>2</sup> Cf. Dutrieux, Damien, mars 2001. <http://www.inventaires.fr>

L'enquête publique est ainsi étendue à l'élaboration de tous les documents d'urbanisme qui devront être révisés tous les dix ans. L'ampleur de cette concertation inquiète les professionnels en raison des moyens à mettre en œuvre pour répondre à cette nouvelle pratique.

Une telle volonté d'organiser, de favoriser, d'utiliser la concertation avec les habitants ne peut manquer d'intéresser les sciences de l'information et de la communication autant quant aux techniques mises en œuvre qu'à l'influence de cette concertation d'abord sur les projets d'urbanisme et ensuite sur les réalités urbaines.

### *Le prix de la mise en scène*

Plusieurs réformes du financement visent à permettre une plus grande possibilité d'intervention sur le foncier par les collectivités locales : réduction de la taxe locale d'équipement pour le logement collectif, suppression de la taxe pour dépassement du Plafond légal de densité (PLD), participation plus importante des constructeurs aux dépenses de VRD, réévaluation de la taxe foncière sur les propriétés non bâties lorsqu'elles se trouvent en zone urbaine, participation des riverains qui bénéficient d'un équipement valorisant leur propriété foncière. La nouvelle désignation des bénéficiaires des recettes et des dépenses les investit d'un pouvoir et d'une responsabilité qui change le jeu urbain.

### *Préfigurer, configurer, refigurer, désirer*

La Loi SRU ne se contente pas mettre en place et d'organiser des articles nouveaux dans le code de l'urbanisme et ses textes d'application, de re-disposer ou d'adapter des modes opératoires insatisfaisants, elle n'est pas non plus un simple texte nouveau superposé à l'ensemble législatif existant.

Fondée sur trois principes fondamentaux – solidarité et partage, développement durable et qualité de vie, démocratie et décentralisation – la Loi SRU écrit sur *le calque de la politique de la ville* l'expression d'un désir structuré selon une véritable *Stadtanschauung*.

La ville, comme l'on sait, n'est pas un discours. Elle s'écrit dans un cycle sémiotique sur quatre "calques" successifs (la politique de la ville, l'urbanisme et l'architecture, la ville réelle, la ville vécue) selon quatre "langages" différents, chaque passage d'un "calque" au suivant opérant une transformation du contenu<sup>1</sup>.

Dans cette réécriture permanente, les trois phases heideggeriennes successives *préfigurer / configurer / refigurer* sont complétées par la phase *imaginer-désirer* qui, s'appuyant sur l'habiter, est le fondement de la prochaine réfiguration.

Les documents d'urbanisme viennent écrire – traduire – dans leur langage spécifique une préfiguration de la ville que les aménageurs, promoteurs, architectes matérialisent dans la configuration de la ville réelle. Cette ville réelle, faite de matériel et d'immatériel, dans la refiguration de l'habiter fondera

<sup>1</sup> Fayeton, Philippe, 2001. *Écrire dans la ville, prolégomènes à une pédagogie de l'architecture urbaine*. Thèse de doctorat, Université de Lyon II (Lumière).



la représentation mentale de la ville. C'est cette ville vécue qui fournira à son tour la substance du rêve et du désir.

La ville n'a en effet d'autre intérêt que d'être habitée.

Après un siècle d'urbanisation puissante, et au moment où le langage commun appelle "les quartiers" ou "les cités" ce qui n'a jamais été que des grands ensembles sans jamais parvenir à devenir des quartiers, il convient de reconnaître que l'on n'est pas passé de l'ilot à la barre dans un développement génétique ou darwinien <sup>1</sup>.

Il s'agit de comprendre – enfin – comment l'on passe du projet politique à la vie urbaine. Les analyses morphologiques de la ville semblent s'y être épuisées. Il reste aux sciences de l'information et de la communication à prendre en charge l'étude des transformations successives de *l'idée de la ville* dont le contenu et l'expression sont traduites en passant d'un langage à l'autre, d'un calque à l'autre, sous la pression des stratégies d'acteurs.

Pour apprendre à faire l'urbain.

---

<sup>1</sup> Panerai, Philippe, Castex, Jean, Depaule, Jean-Charles, 1997 (réédition). *Formes urbaines, de l'ilot à la barre*. Marseille : Parenthèses, 200 pages

# Figures de la réception télévisuelle en Tunisie : le(s) public(s) en tant que construction politique et sociale

Riadh Ferjani \*

Université de Tunis-Manouba

Dans quelle mesure le(s) public(s) de la télévision construit(s) par l'État et ses multiples instances affecte(nt) la structuration du champ télévisuel en Tunisie ? En effet, tout en essayant de prendre en considération dans des registres divers, les changements des pratiques télévisuelles et les enjeux économiques liés à la perte de son monopole sur la diffusion, l'État continue à gérer la télévision comme étant l'une des institutions sociales qui lui permet d'assurer son hégémonie sur l'ensemble de la société. Pour étayer notre démonstration, il s'agit de considérer le public comme un jeu d'articulations entre des discours et des actions impliquant les hommes politiques, les programmeurs et autres professionnels de la télévision. On peut ainsi distinguer plusieurs figures possibles de la réception. Je me contenterai dans le cadre de cette contribution d'exposer les deux figures qui m'ont semblé être les plus représentatives des lignes de tension qui traversent aujourd'hui le champ télévisuel tunisien. 1) Le public comme masse : au carrefour des influences massistes (« la foule dangereuse ») et développementalistes, l'élite dirigeante développe depuis la création de la télévision (1966) un ensemble de discours et d'actions pour « éduquer » les Tunisiens. 3) Le public comme fiction télévisée : La présence des téléspectateurs à la télévision est marquée par la diversité des formes et la pluralité des modes de conformation. Participer aux jeux, applaudir, danser ou s'exprimer sur des sujets de société sous-entend l'acceptation d'une normativité relative et changeante du langage, du paraître et des opinions. Même si chacune de ces figures est historiquement identifiable, elles semblent aujourd'hui s'imbriquer dans une dynamique oscillatoire entre la négation de l'existence du public à travers des actions normatives et / ou autoritaires et sa célébration, au point de devenir un élément clé dans les stratégies de marketing destinées aux annonceurs.

Je suis parti dans cette recherche de mon expérience de téléspectateur. Il m'arrive souvent en regardant les deux chaînes tunisiennes de me poser la question : à qui s'adressent-elles ? Et puis, comme je ne suis pas que téléspectateur, j'ai essayé de construire un objet d'étude en posant une autre question : peut-on envisager la communication télévisuelle sans la réception ? Probablement absurde dans le contexte des sociétés occidentales, cette question peut revêtir une certaine pertinence dans des sociétés où les États continuent à jouer un rôle central dans la gestion des champs médiatiques. Si une telle question mérite une attention des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, c'est parce qu'elle n'induit pas de réponse unique et définitive, et parce que la prise en compte de la pluralité des réponses nous

---

\* <riadhferjani@yahoo.fr>

permet – peut-être – de mieux appréhender les processus communicationnels d'une manière générale.

À partir du cas tunisien, je me propose donc de voir dans quelle mesure le(s) public(s) de la télévision construit(s) par l'État à travers ses multiples instances affecte(nt) la structuration du champ télévisuel. Notre questionnement est sous-tendu par l'idée que l'évolution de ce champ depuis le début des années quatre-vingt relève d'un paradoxe. En effet, tout en essayant de prendre en considération, dans des registres divers, les changements des pratiques télévisuelles et les enjeux économiques liés à la perte de son monopole sur la diffusion, l'État continue à gérer la télévision comme étant l'une des institutions sociales qui lui permet d'assurer son hégémonie sur l'ensemble de la société.

Pour étayer ma démonstration, il s'agit de ne plus considérer le public de la télévision comme une donnée, mais comme un jeu d'articulations entre des discours et des actions impliquant les hommes politiques, les programmeurs et autres professionnels (journalistes, animateurs, réalisateurs ou producteurs). Il ne s'agit donc pas de s'interroger sur un public empirique, réellement existant, mais plutôt sur un public institutionnel. À la suite d'auteurs comme J.-P. Esquenazi, je pars de l'idée selon laquelle le discours de l'institution télévisuelle ne s'adresse pas nécessairement aux vrais téléspectateurs mais à un interlocuteur idéal (J.-P. Esquenazi, 1995 : 207) que cette institution<sup>1</sup> fabrique. Le processus de fabrication du public se fait selon deux modes. Dans le premier cas, le processus en question relève d'un travail d'interprétation par avance de l'interlocuteur (*ibid.* : 203), en supposant que le public est ceci ou cela. Des énoncés tels que « *les Tunisiens sont ouverts aux autres cultures* » ou « *il faut respecter la sensibilité du téléspectateur* » peuvent émaner d'une même source institutionnelle pour justifier, selon les circonstances, soit l'autorisation accordée à des chaînes étrangères, soit leur interdiction. Cependant, la catégorie « public(s) » peut être le résultat de constructions plus improvisées, moins rationalisées mais qui s'inscrivent, tout autant que le premier processus, dans des schémas de fabrication du récepteur. Ainsi, les différentes pratiques professionnelles ayant pour cadre la télévision, peuvent être appréhendées sous cet angle.

À partir de ce modèle, on peut distinguer plusieurs figures possibles de la réception. On peut se demander dans quelle mesure la pratique de la censure peut être considérée comme un rapport au public, ou encore comment l'évolution des représentations chiffrées des téléspectateurs et des usages des sondages relève de cette même logique. Les contraintes éditoriales m'obligent à faire des choix. Je me contenterai dans le cadre de cette contribution d'exposer les deux figures qui m'ont semblé être les plus représentatives des lignes de tension qui traversent aujourd'hui l'espace public médiatique en Tunisie. Il s'agit du public comme masse et du public comme fiction télévisée.

---

<sup>1</sup> À la suite de J. Habermas, J.-P. Esquenazi (1995 : 203) définit l'institution comme étant les lieux où sont définies les normes du discours de la communication publique. De ce fait, elles sont les garants du consensus social. Dans *Théorie de l'agir communicationnel* (1987 : 99), le philosophe allemand imagine le cas limite d'une institution totale qui « *englobe largement et intègre dans un sens normatif toutes les actions, qu'elles soient familiales ou situées dans la sphère du travail social, au point que toute transgression des normes devient un sacrilège* ».

## *Le public comme masse*

Depuis l'Indépendance (1956), l'élite dirigeante développe un ensemble de discours et d'actions pour « éduquer la masse » des Tunisiens. Il ne serait pas utile d'encombrer cette contribution avec des citations nombreuses et variées, de discours politiques insistant tous avant même la création de la télévision (1966) jusqu'à aujourd'hui sur la particularité de ce support : omnipotent du fait qu'il s'adresse simultanément à une masse indifférenciée : *al mouchahidoun*, [les téléspectateurs] ; *al moutafarrijoun* [les spectateurs] ; *hadharat annadhara al kiram* [chers téléspectateurs] ; *antoum* [vous] ; *ayouha al mouwatinoun* [Ô citoyens !] ; *al jourhour* [ la masse / le public]. Parce que les mots ne peuvent être dissociés de l'action (Austin, J. L. 1970), les connivences de ce champ lexical sont le reflet d'un processus au cours duquel l'État va se substituer aux différents agents sociaux pour mettre en pratique son projet de « développement national ». Sous l'influence des théories de la modernisation (D. Lerner, 1958 : 47-54 et W. Schramm, 1966), le développement en question est entendu non seulement comme un rattrapage des pays industrialisés d'Occident, mais aussi comme une réforme des mentalités. En Tunisie, ce second volet prendra des allures de redressement moral : « *Il s'agit au sens littéral du terme de faire la morale aux autres, d'éduquer, de refaire les esprits, de refaire plus exactement l'esprit général du peuple.* » (Y. Ben Achour, 1987 : 147). Médiatisé par la télévision, le redressement moral entrepris sous la houlette de H. Bourguiba, premier président de la République, n'exclura ni l'infantilisation et la sujétion (I. Marzouki 2002 : 76) du public, ni la dramatisation (Balandier 1980 : 17-18). Cette conception du développement permettra d'instrumentaliser la télévision pour reproduire l'image que le pouvoir politique – représenté par son leader – voulait donner de lui-même.

Si la thématique du développement a perdu aujourd'hui sa force d'attraction, elle coexiste toujours avec d'autres thèmes qui se veulent tout autant mobilisateurs. Ainsi en est-il de la question de l'invasion culturelle et de son corollaire de pénétration (*ikhtiraq*) culturelle, ou encore de la question de la concurrence des chaînes étrangères posée toujours en terme de défi. Depuis peu, le discours officiel a inventé l'expression de sécurité culturelle, faisant explicitement référence à la sécurité alimentaire (*La Presse* du 2 juin 2002).

Mon propos ici n'est pas de sous-estimer les stratégies de domination culturelle et plus particulièrement audiovisuelle à l'échelle internationale, mais de souligner que dans la prolifération de ces discours et leur transformation sous nos latitudes en pensée unique – la seule qui soit légitime –, il existe une reprise d'un substrat théorique occidental, aujourd'hui obsolète. On peut en effet se demander quel est le statut des publics empiriques de la télévision dans ces différentes configurations ? Le développementalisme d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que les différentes variantes du discours identitaire aujourd'hui reposent sur deux fausses évidences : la foule dangereuse et la passivité du récepteur.

Les racines de cette première idée plongent me semble-t-il, dans l'invasion de la Tunisie au début du XI<sup>e</sup> siècle par les Beni Hilal ou plus précisément dans la manière dont les élites politiques et intellectuelles se sont représentées ce fait historique à travers les siècles. Associée à une décadence civilisationnelle, cette invasion est devenue une référence récurrente pour désigner les mouvements populaires qui se situent en dehors des zones d'influence du pouvoir central. Le traumatisme hilalien n'est pas non plus étranger à la manière dont les mouvements sociaux ont été pensés en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (P. Froissart, 2000 : 54). Dans la Tunisie post-coloniale, la thématique du

*ach'chaghab wa at'takhrīb* [la sédition et la subversion] finira par désigner d'une manière extensive tout mouvement social d'envergure qui se situe en dehors de l'État-parti.

La conception du récepteur passif est issue en ligne directe de l'omnipotence de l'outil, la télévision en l'occurrence. Elle stipule de manière implicite ou explicite que le récepteur reçoit en totalité et sans modification les messages de l'émetteur et qu'il n'existe aucun décalage entre l'intention de l'émetteur et la réception. Bref, la notion d'interprétation, théorisée entre autres par Eco<sup>1</sup> (1985) est totalement étrangère à ce modèle qui confond le technique et le social, la communication et la transmission. Or, si au milieu des années soixante, c'est-à-dire au moment du lancement de la télévision tunisienne, cette représentation des publics était largement acceptée par le sens commun et les milieux académiques, il nous semble qu'elle pose aujourd'hui plus de problèmes qu'elle n'en résout, dans la mesure où les études récentes sur la réception ont montré qu'il existe plusieurs types de lectures possibles des discours médiatiques (S. Hall : 1994) et que, dans le cas de la Tunisie, le public de la télévision de 1966 est radicalement différent de celui d'aujourd'hui. En effet, la diversification de l'offre des programmes mais aussi les transformations sociales et politiques font que l'adhésion au discours dominant n'est qu'une possibilité de la réception et non sa totalité. La figure du public comme masse est certes anachronique, mais elle continue à saturer les discours publics sur la télévision.

### *Le public comme fiction télévisée*

---

Je pense, à la suite d'autres auteurs (H. Becker, 1988) que la manière de montrer, de parler de quelqu'un ou de quelque chose à la télévision ou dans les autres médias est une manière de les construire en tant que récit. Quand on observe les programmes des deux chaînes étatiques, Canal 7 ou Canal 21, on remarque que le nombre de variétés et des émissions de jeux ne cesse d'augmenter. Cette tendance, inaugurée dans les années 1980 a fini par instituer le public en tant qu'élément clé du dispositif récréatif télévisuel. Mais la présence des téléspectateurs à la télévision est marquée par la diversité des formes et la pluralité des modes de conformation. Participer aux jeux, applaudir, danser ou s'exprimer sur des sujets de société sous-entend l'acceptation d'une normativité relative et changeante du langage, du paraître et parfois même des opinions. Je prendrai deux exemples : le premier traite de la normativité discursive, le second est en rapport avec celle du paraître.

### *De la normativité discursive*

---

Pas plus de dix ans en arrière, l'arabe tunisien était tout juste toléré à la radio et à la télévision étatiques. Une onde de choc a été créée par les animateurs de

---

<sup>1</sup> Dès 1962, dans *L'œuvre ouverte* et quelques années plus tard dans *La structure absente* (1968), Umberto Eco s'interrogeait sur la possibilité pour un destinataire de tirer du texte (au sens de tout type de discours) ce que le texte ne dit pas mais présuppose, implique... C'est ainsi que dans *Lector in Fabula* (1985 : 61), Eco se propose d'étudier le texte non pas pour lui-même mais en tant qu'interprété par un lecteur. Il envisage le texte comme « une chaîne d'artifices expressifs qui doivent être actualisés par le destinataire ».

*Canal Horizons* (filiale de Canal Plus) qui ont choisi de s'adresser aux téléspectateurs dans la langue qu'ils parlent : l'arabe tunisien, avec des emprunts de l'arabe classique et du français. Depuis, l'arabe tunisien a acquis ses lettres de noblesse à l'ÉRTT<sup>1</sup>. Mieux, il est devenu synonyme d'un certain renouveau audiovisuel et d'une recherche de proximité avec les publics. Reste le statut accordé aux emprunts de la langue française. L'exemple qui suit donne une première idée sur la distance entre la normativité prônée par l'institution et la réalité des pratiques langagières.

Il s'agit d'un extrait de la fin d'un dialogue téléphonique sur le sujet de la culpabilité, entre une auditrice de *Radio-Jeunes* et deux animateurs d'une émission diffusée le 21 janvier 2001 à 18 h 45.

- Auditrice : Mais, **prochainement** \*...
- Animateur : Dans l'avenir
- Animatrice : En effet.
- Auditrice : C'est-à-dire *dans l'avenir...*
- Animateur : *Merci pour ton appel. Olfa, j'ai une remarque. Prends l'habitude de parler en dialecte tunisien.*
- Auditrice : Comment ?
- Animateur : Prends l'habitude. *C'est une question d'habitude. Prends l'habitude de parler en tunisien, pour ne pas dire en arabe littéraire. C'est juste une question d'habitude, pour qu'on puisse supprimer les expressions françaises.*
- Auditrice : Ah !... d'accord.

Pourquoi cet exemple, d'autant plus qu'il est emprunté à la radio ?

D'abord parce qu'il est rare. C'est une sorte de passage à l'acte dont beaucoup d'animateurs de la télévision se sont gardés de commettre, même si au cours de la même période ils s'y sont dangereusement rapprochés. Outre le fait que la présence de la caméra n'autorise pas toujours la « spontanéité » des répliques, le passage des téléspectateurs en direct à la télévision emprunte le chemin de plusieurs filtres qui donnent peu de chance à l'imprévu.

Ensuite, parce qu'il pose clairement une représentation dominante du statut des langues et d'une certaine manière de l'identité en Tunisie : 1) *al fousha* [l'arabe littéraire] ; 2) « le dialecte » tunisien ; 3) « le legs colonial ».

Enfin et surtout, cet exemple nous montre que dans des situations de dialogue avec leurs publics, les animateurs et les journalistes sont en même temps interviewers et contrôleurs de la normativité discursive. Selon leurs propres habitus et en fonction de la conjoncture du moment, le contrôle qu'ils exercent est plus ou moins strict. L'instance de l'animateur de *Radio-Jeunes* sur la nécessité de purifier la langue n'est pas sans rapport avec la mise en application de la loi sur l'arabisation de l'administration.

Cependant, il serait faux de croire que le français est simplement interdit dans les dialogues diffusés par les médias audiovisuels officiels. Ainsi, si les journalistes et les animateurs sont toujours à l'affût des expressions françaises

<sup>1</sup> Établissement de la Radio Télévision Tunisienne.

\* Les propos en arabe tunisien ont été retranscrits sans effet de style typographique ; ceux en français ont été retranscrits en gras et ceux en arabe littéraire ont été retranscrits en italique.

pour les remplacer par des équivalents plus ou moins exacts (comme c'est le cas dans cet exemple), leur savoir-faire montre ses limites à partir du moment où les intervenants se situent dans le registre scientifique et technique. Des expressions ou des termes tels que « transmutation génétique » ou « écho Doppler » arrivent à franchir les mailles du filet de la normativité, non pas parce qu'ils sont intraduisibles, mais parce que cette normativité se révèle comme un dogme, plutôt qu'une accommodation communicative (Lawson-Sako : 103), c'est-à-dire un moyen d'être en relation avec le téléspectateur empirique. En effet, on oublie souvent qu'au cœur du travail journalistique, se situe la médiation : écrire ou parler aux autres signifie aussi rendre accessible au récepteur ce qui ne l'est pas de nature.

### *La Tunisie, pays de la joie permanente ?*

Le deuxième exemple que je vous sou mets est tiré d'une observation répétée de la variété du dimanche après-midi : *Shams al Ahad* [*Soleil du dimanche*], diffusée depuis la rentrée 2001 sur Canal 7. Comme beaucoup d'autres variétés produites par et pour l'ÉRTT, l'émission en question met en scène un public. On peut considérer que cette émission introduit une rupture dans la mesure où, naguère en retrait, le public est devenu un élément à part entière du dispositif scénique. Placés sur une sorte de gradin, une centaine de jeunes, lycéens pour la plupart, habillés en jeans et en sweat-shirts de couleurs différentes pour les filles et les garçons applaudissent les invités, accompagnent les chanteurs, dansent, agitent des boules en plastique, font de larges sourires aux caméras et saluent les téléspectateurs, droit dans les yeux. Les mouvements des caméras et le découpage rapide des plans rappellent l'esthétique du clip<sup>1</sup>, comme pour reprendre au sens littéral du terme le slogan *Tounis, baladou al farah edda'im*. La Tunisie, pays de la joie permanente.

À quoi ressemble la scène de *shams al ahad*? À rien, *a priori* : ni à une cour d'école, ni à un stade de foot, ni à la piste de danse d'une boîte de nuit, ni à plus forte raison à une salle des fêtes louée pour un mariage. Au risque de surprendre le lecteur, je dirai que cette scène est un patchwork de tout ce que je viens d'écartier. Un patchwork dans le sens où elle reprend à chacun de ces espaces une de ses caractéristiques : à la cour d'école maternelle ses couleurs et sa ségrégation, au stade son gradin, à la boîte de nuit ses interactions diffuses<sup>2</sup> et au mariage le concours de danse implicite. Mais ce patchwork est doublement mis en scène (*c'est pour cette raison aussi qu'il ne ressemble à rien*) : La première mise en scène est celle des participants qui, en acceptant de prendre part à l'exutoire public et médiatisé, s'engagent dans une forme de communication que nous appellerons à la suite d'Erving Goffman (1981 : 267) un dialecte corporel. Mais étant donné son cadre public, ce dialecte corporel fonctionne comme une normativité, dans la mesure où « *la meilleure manière de donner un*

<sup>1</sup> Selon G. Lochar d, il peut exister une partition concertée entre les jeunes et les caméramans « *Une esthétique de clip se met en place, qui contribue à alimenter un certain nombre de stéréotypes à travers des gestes et des attitudes* ». Cf. Médias n°1, avril-mai 2002 et Boyer, H. Lochar d, G. (1998 : 96)

<sup>2</sup> Dans *Behavior in public places*, E. Goffman, oppose l'interaction diffuse ou éparpillée qui « concerne la gestion de la coprésence physique pure et simple » à « l'interaction centrée qui se produit lorsque des personnes se rassemblent et coopèrent ouvertement au maintien d'un seul projet d'attention et particulier en prenant la parole tour à tour » cité par Winkin, Y. 1981 : 268.

*minimum d'information sur soi-même [...] , c'est de s'ajuster et d'agir conformément aux attentes de son groupe social » (ibid. : 269). Comme le dit le vieil adage : li kolli maqamin maqal [ Il faut adapter son discours en fonction de chaque contexte]. C'est pour cette raison que les jeunes en question ne sifflent pas l'animatrice, ne se montrent pas en couple, se fondent dans la masse des danseurs et applaudissent quand on leur demande de le faire.*

La deuxième mise en scène – au sens littéral du terme – qui s'opère en étroite négociation avec la première est une mise en scène des individus travaillés par le régime du montrable télévisuel : *sweat-shirts* de couleurs différentes pour les filles et les garçons, participation à des jeux de connaissance sous la houlette d'une animatrice dont la diction trahit le ton professoral, ou encore gros plans répétitifs participant à l'institutionnalisation des normes de beauté féminine. Par leur exemplarité même, les jeunes de *Shams el Ahad* sont une manière de donner une authenticité et une légitimité à l'ensemble de l'émission : *minkoum wa ilaykoum* [ de vous à vous].

La normativité discursive et la normativité du paraître sont autant de procédés de conformation des téléspectateurs. On ne saura pas plus sur Olfa, sur le sens de son « Ah ! bien ». De même, le public ségrégué du plateau de *Shams al Ahad* est aussi d'une certaine manière un public sublimé, écho et reproduction du jeunisme ambiant : festif ou, à l'occasion, élément d'une mise en scène dramatisante<sup>1</sup>, mais toujours en phase avec l'entendement institutionnel. En dépit de leur caractère normatif, ces procédés permettent à la télévision d'État de se positionner dans un champ télévisuel de plus en plus concurrentiel. En effet, cette forme de construction du public est différente de celle qui supposait que le public est une masse à éduquer. Malgré ce contraste, les deux formes semblent aujourd'hui s'imbriquer dans une dynamique qui oscille entre la négation de l'existence du public et sa célébration, au point de devenir un élément clé dans les stratégies de marketing destinées aux annonceurs. Sans cette dynamique, les Tunisiens n'auraient pas la chance de gagner une, voire deux voitures tous les dimanches.

## *Bibliographie*

- 
- Austin, John Langshaw, 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, 187 pages.  
 Balandier, Georges, 1980. *Le pouvoir sur scènes*. Paris : Balland, 172 pages.  
 Becker, Howard Saul, 1988. *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion, 379 pages.  
 Ben Achour, Yâdh, 1987 : 145-159. « La réforme des mentalités : Bourguiba et le redressement moral ». In Camau, Michel (dir.). *Tunisie au présent*. Paris : CNRS.  
 Boyer, Henri et Lochard, Guy, 1998. *Scènes de télévision en banlieues, 1950-1994*. Paris : L'Harmattan, 201 pages.  
 Eco, Umberto, 1985. *Lector in fabula*. Paris : Grasset, 315 pages.  
 Esquenazi, Jean-Pierre, 1995 : 203-217. « Le téléspectateur institutionnel ». In Esquenazi, J.-P. (dir.). *La télévision et ses téléspectateurs*. Paris : L'Harmattan, coll. « Champs visuels ».

---

<sup>1</sup> Devant l'émotion suscitée par la réoccupation des Territoires autonomes palestiniens par l'armée israélienne, les autorités tunisiennes ont finalement toléré quelques manifestations de solidarité avec le peuple palestinien. Les décors et la rhétorique de *Shams al Ahad* se sont immédiatement calés sur la position officielle.



- Froissart, Pascal, 2001 : 49-56. « Penser les médias sans la notion de masse ». In SFSIC, 2001. *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, UNESCO (Paris), du 10 au 13 janvier 2001*. Rennes : SFSIC, 403 pages.
- Goffman, Erving, 1981 : 267-278. « Engagement ». In Winkin, Y. (dir.). *La Nouvelle communication*. Paris : Seuil.
- Hall, Stuart, 1994 : 27-40 « Encoding/decoding ». *Réseaux*. N° 68. Paris : CNET.
- Habermas, Jürgen, 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*, t. II. Paris : Fayard, 480 pages.
- Lawson-Sako, Sarah et Sachdev, Itesh, 1997 : 101-114. « Accommodation communicative en Tunisie ». In Fouad Laroussi (dir.). *Plurilinguisme et identité au Maghreb*. Mont-Saint-Aignan : PUR.
- Lerner, Daniel, 1958. *The passing of traditional society: modernizing the Middle East*. New York : The Free Press, 460 pages.
- Marzouki, Ilhem, 2002 : 75-101. « Le jeu de bascule de l'identité ». In Olfa Lamloum et Bernard Ravenel (dir.). *La Tunisie de Ben Ali*. Paris : L'Harmattan.
- Schramm, Wilbur, 1966. *L'information et le développement national*. Paris : UNESCO, 333 pages.

# À quoi sert le Forum des droits sur l'Internet ? De quelques avatars de la transsubstantiation de la gouvernance en corégulation

Pascal Fortin \*

Université de Paris II (Institut français de presse)

Dans la mesure où la notion de corégulation peut être considérée comme un avatar de la gouvernance transposé dans l'univers du droit, l'analyse d'un organisme comme le Forum des droits sur l'Internet au prisme de cette dernière notion permet de mettre en évidence son inscription dans une logique de retrait de l'État au nom du principe de légitimation par l'efficacité et au détriment de la légitimité démocratique qu'un quête illusoire de consensus et de représentativité ne permet pas de compenser. Néanmoins, son absence de pouvoir contraignant lui permet d'écarter le reproche de démembrement des prérogatives de l'État sans remettre en cause la légitimité de sa mission officielle de participation au renforcement du débat public sur les enjeux juridiques de l'Internet. Dès son démarrage, le FDI a pourtant déçu les attentes des internautes en refusant d'ouvrir le débat sur le projet de loi sur la « société de l'information ». Ce dernier constat nous amène par conséquent à nous interroger sur son utilité réelle. Mis en place et indirectement contrôlé par les pouvoirs publics, n'a-t-il pas in fine vocation à faire office de porte-parole quasi officiel de la « société civile » à défaut de la représenter dans toute sa diversité ?

Suite à l'augmentation rapide du nombre d'internautes concomitante des premiers développements du commerce électronique au milieu des années 1990, la nécessité d'une réglementation de l'Internet est devenue de plus en plus patente. En raison de son caractère mondial et décentralisé, de l'hétérogénéité actuelle de ses utilisateurs, ou encore de la volatilité de ses contenus, la « *mise en droit* »<sup>1</sup> de l'Internet se heurte cependant à de sérieuses difficultés. S'il pose de multiples défis à la loi et aux juges, l'Internet ne constitue pas pour autant une zone de non-droit. Il est également soumis depuis ses origines à différentes formes d'autorégulation. Présentées par leurs promoteurs comme un substitut avantageux à la réglementation traditionnelle, jugée « obsolète à l'ère des réseaux », les nouvelles formes d'autorégulation soulèvent néanmoins de nombreuses difficultés. Elles présentent en effet le double risque de voir les acteurs dominants du marché mettre en place des normes et pratiques de l'Internet répondant à leurs intérêts d'une part, et de conduire à des formes de censure privée gravement préjudiciables aux libertés individuelles et publiques d'autre part. C'est pourquoi Isabelle Falque-Pierrotin a imaginé la mise en

---

\* <fortinp@club-internet.fr>

<sup>1</sup> Conseil d'État, 1998, 204, *Internet et les réseaux numériques*. Paris : La Documentation Française, 266 pages.

place d'une nouvelle forme de régulation combinant autorégulation et réglementation : la « *corégulation* »<sup>1</sup>. Officiellement lancé le 31 mai 2001, le Forum des droits sur l'Internet (FDI) entend précisément participer à la corégulation de l'Internet en se fixant pour ambition « *d'associer l'ensemble des acteurs à la construction de la civilité de l'Internet* ». Présenté par sa Présidente et déléguée générale, Isabelle Falque-Pierrotin<sup>2</sup>, comme une instance de gouvernance, le FDI n'échappe pas à certains écueils propres à ce nouveau type d'organisme même s'il a su en éviter d'autres.

## *Présentation du FDI*

---

« *Lieu permanent de dialogue et de réflexion visant au développement harmonieux des règles et usages de ce nouvel espace* », le FDI a pour ambition de « *favoriser l'adaptation de l'ensemble du droit et des pratiques au contexte nouveau de la société de l'information* »<sup>3</sup>. L'une des principales originalités de ce nouvel organisme est son statut puisqu'il s'agit non pas d'une autorité administrative indépendante mais d'une association sans but lucratif de type loi 1901, dont seules les personnes morales, publiques ou privées, sont habilitées à devenir membres. Leur adhésion est conditionnée par l'engagement solennel de respecter un certain nombre de principes, parmi lesquels figure en bonne place celui de « *participer activement aux travaux du forum dans un esprit de recherche de consensus* »<sup>4</sup>. Les membres du FDI se répartissent entre deux collèges : celui des « *acteurs économiques* » et celui des « *utilisateurs* ». L'objectif explicitement affiché par cet organisme est d'aboutir à « *une participation représentative des divers acteurs publics et privés de l'Internet dans le respect des objectifs du forum* ». Organe principal du FDI, le Conseil d'orientation tripartite est composé de quinze membres, dont un tiers de « *personnalités qualifiées* », un tiers de membres issus du collège des « *acteurs économique* » et un dernier tiers issus de celui des « *utilisateurs* ». Le Conseil d'orientation est épaulé par des groupes de travail informels composés par les membres intéressés du FDI ainsi que par des experts invités qui ont pour mission de réfléchir sur les thème fixés par celui-ci. Affichant son indépendance par rapport à l'État et l'administration, le FDI entend « *conjuguer autonomie et proximité* » à leur égard « *afin de garantir l'impartialité de ses décisions ou recommandations mais aussi de faire en sorte que ses propositions soient prises en compte par la sphère publique* ». Financée pour l'essentiel par une subvention annuelle de l'État de 1,12 million d'euros pendant trois ans, l'association reçoit par ailleurs des cotisations de ses membres qui varient selon leur budget et statut respectifs<sup>5</sup>.

Investi d'une triple mission, le FDI a d'abord pour ambition de favoriser la concertation entre les différents acteurs de l'Internet en vue de formuler des

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet : Falque-Pierrotin, Isabelle, 27 novembre 1999, « *Quelle régulation pour Internet et les réseaux ?* ». *Le Monde*.

<sup>2</sup> Précisons au passage qu'Isabelle Falque-Pierrotin fut rapporteur général du groupe d'étude du Conseil d'État sur « *Internet et les réseaux numériques* », auteur du rapport susmentionné.

<sup>3</sup> Voir à ce sujet la présentation du FDI [En ligne]. Adresse : <http://www.foruminternet.org> (Dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>4</sup> Voir la Charte d'adhésion au FDI sur le site internet de cette association. Adresse : <http://www.foruminternet.org> (dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>5</sup> Selon Nicolas Arpagian, le montant de la dotation de l'État représentait, un an après le lancement du FDI, 90 % de son budget. (Arpagian, Nicolas, 30 avril 2002, « *Le Forum des droits de l'internet ne demande qu'à être utilisé* ». *Le Nouvel Hebdo*).

recommandations qui s'adressent aussi bien aux acteurs privés, en les appelant à une action d'autorégulation, qu'aux acteurs publics, dans le cadre d'un aménagement du droit existant. L'information et la sensibilisation du public constitue sa deuxième mission. Enfin, le FDI s'engage à favoriser la coopération internationale en essayant de rapprocher les positions des différents partenaires. Finalement, parmi ses principes de fonctionnement, le FDI souhaite respecter les modalités de la « démocratie élaborative » en facilitant le dialogue et l'échange entre tous les acteurs de l'Internet. À cette fin, il promet de privilégier une démarche pragmatique destinée à fournir des réponses souples et évolutives ainsi qu'une approche transversale destinée à « briser les cercles » en dépassant les obstacles sectorielles dans le but de dégager des « principes communs ».

### *Le FDI comme instance de gouvernance*

---

Le titre d'une intervention d'Isabelle Falque-Pierrotin, « Le forum des droits sur l'Internet : un instrument de gouvernance », présentée lors d'un récent colloque organisé par l'Université de Paris I et le Ministère de la justice, illustre parfaitement l'homologie entre les notions de gouvernance et de corégulation, cette dernière pouvant être définie comme une transposition dans le domaine du droit de la première. L'extrait qui suit au sujet du FDI nous éclaire sur le choix de cet intitulé :

« En réalité, c'est une aide à la gouvernance, au sens où l'on entend la "gouvernance" comme la prise de décision dans un système complexe : dans de tels systèmes, la décision ne peut plus être imposée par un nombre limité d'acteurs, publics ou non ; elle se bâtit pas à pas, au terme d'interactions successives entre acteurs publics, entreprises, représentants de la société civile ; elle résulte de l'équilibre instable qui s'établit entre eux. Le rôle du Forum est d'offrir un lieu permanent de gestion de ces interactions, favorisant l'émission de cette position d'équilibre »<sup>1</sup>.

Un bref rappel des principales caractéristiques du FDI suffit à montrer que cet organisme est bien une variante des nombreuses formes possibles de gouvernance. Ce constat se vérifie en premier lieu au niveau des discours de légitimation du FDI qui reposent principalement sur quelques schèmes classiques de la rhétorique de la gouvernance : le postulat de la complexité et de l'ingouvernabilité comme fondement de la mise en place de nouvelles formes d'action publique ; l'accent mis sur une logique d'efficacité ; la valorisation d'une conception de la délibération collective fondée sur le consensus ; la volonté affichée de représentativité ; l'invocation récurrente des principes de transparence et d'ouverture ; l'adoption d'une stratégie de responsabilisation accrue de tous les acteurs concernés par une implication plus forte dans le processus de prise de décision. Le lien entre corégulation et gouvernance se vérifie également au niveau du FDI lui-même puisqu'il s'agit d'un organisme tripartite de droit privé associant étroitement acteurs publics, entreprises privés et membres de la « société civile » dans la prise de décision. Il n'est donc

---

<sup>1</sup> Falque-Pierrotin, Isabelle, 2001, « Le Forum des droits sur l'internet : un instrument de gouvernance ». Paris : Allocution présentée lors du colloque intitulé *Droit de l'internet - Approches européennes et internationales*, organisé par l'Université de Paris I et le ministère de la Justice les 19 et 20 novembre 2001 [En ligne]. Adresse URL : <http://droit-internet-2001.univ-paris1.fr> (Dernière consultation le 3 juin 2002).

pas surprenant d'observer que le FDI se heurte aux mêmes écueils que les autres organismes de gouvernance même s'il a su en contourner certains.

### *Un organisme dans l'air du temps ?*

La création du FDI découle du constat formulé par Isabelle Falque-Pierrotin des insuffisances des démarches d'autorégulation. Néanmoins, reconnaît-elle, certains « restent » favorables à la mise en place d'une structure publique pour réguler les contenus illégaux sur l'Internet. Dans la mesure où il n'y a pas de droit de l'Internet mais des contenus soumis à des régulations sectorielles spécifiques, l'option de la mise en place d'une autorité administrative indépendante lui paraît à juste titre inopportune. En revanche, les raisons qu'elle mentionne pour écarter l'hypothèse d'une commission administrative <sup>1</sup> sont beaucoup moins convaincantes :

« Elle risque d'apparaître au plan international comme l'illustration classique du centralisme administratif français ; elle serait la plus éloignée de l'autorégulation, voie qui semble s'imposer sur les réseaux ; en outre une proposition qui prévoyait un rattachement d'un comité de la télématique au CSA a été annulée par le Conseil constitutionnel par la décision du 23 juillet 1996 ; les professionnels sont enfin réticent à son égard » <sup>2</sup>.

Dans la mesure où le lien de cause à effet entre le rattachement du Conseil supérieur de la télématique au CSA et le rejet de la mise en place d'une commission administrative reste à démontrer, le principal motif invoqué par Isabelle Falque-Pierrotin tient finalement ni à une quelconque illégitimité d'un tel organisme, ni même à son éventuelle inefficacité, mais au fait qu'une telle proposition n'est pas, selon, ses propres termes, « en accord avec la philosophie générale de l'Internet et les attentes des acteurs » <sup>3</sup>.

Afin d'écarter par avance tout reproche de « centralisme administratif français », elle en déduit que « *La solution la plus appropriée semble donc celle d'une structure privée à condition qu'elle puisse se « teinter » d'un caractère public lui permettant d'asseoir sa légitimité et de faciliter sa constitution* » <sup>4</sup>. De fait, le FDI correspond parfaitement aux nouvelles conceptions de l'action publique dans la mesure où l'État est, du moins en apparence, très en retrait au sein de cet organisme. Certes, le FDI a été créé à l'initiative de l'État. Il est en outre largement financé par ce dernier et Isabelle Falque-Pierrotin, actuelle présidente et déléguée générale de l'association, est maîtresse des requêtes au Conseil d'État. Néanmoins, le choix d'une structure de droit privé pour aborder des enjeux d'intérêt public, la composition tripartite de son conseil d'orientation, ou encore la répartition de ses membres au sein de deux collèges, celui des « utilisateurs » et des « acteurs économiques », témoignent d'une volonté manifeste de discrétion des pouvoirs publics. Bien que « teinté » d'un caractère public, le choix d'une structure privée s'inscrit ainsi très clairement

<sup>1</sup> Une commission administrative qui pourrait par exemple être dotée des missions de consultation, d'information et d'organisation de la réflexion sur le droit et les libertés publiques sur l'Internet.

<sup>2</sup> Conseil d'État, 1998, 214, *Internet et les réseaux numériques*. Paris : La Documentation Française, 266 pages.

<sup>3</sup> *Idem*, 212.

<sup>4</sup> *Idem*, 214.

dans une vision libérale de la société. À cet égard, observe l'association Iris, « *la corégulation serait encore plus dangereuse que l'autorégulation car elle serait légitimée par les pouvoirs publics. Elle constituerait en quelque sorte la Sainte-Alliance de l'administration et des lobbies économiques* »<sup>1</sup>. Ce choix n'est finalement pas étranger à la recommandation de Christian Paul, retenue dans les statuts actuels du FDI, de ne pas lui attribuer de missions régaliennes.

### *Une logique de légitimation par l'efficacité*

Naturellement, la justification de la création du FDI ne se résume pas à son adéquation à « l'air du temps », fût-il celui de l'Internet. L'argumentation adoptée par Christian Paul sur les mérites comparés de la corégulation comparativement à la réglementation est de ce point de vue très intéressante :

« La troisième attitude [NDA : celle des partisans de la réglementation] considère que les institutions existantes et les processus démocratiques suffisent et sont seuls légitimes à traiter des questions juridiques posées par les usages de l'Internet. C'est à la justice de trancher les cas individuels et de construire peu à peu une jurisprudence et au législateur de faire évoluer ou clarifier les règles là où c'est nécessaire. La lenteur, l'imperfection, la confidentialité du processus sont la marque normale du fonctionnement démocratique et ne doivent pas être craints. Toute autre méthode poserait des problèmes insolubles de représentativité, de compétence, de légitimité, et risquerait de donner aux intérêts économiques les mieux organisés une influence disproportionnée sur la définition des règles et des pratiques de référence. Si cette analyse est incontestable sur le fond, elle connaît des limites d'un point de vue pratique. L'expérience des derniers mois montre que les contraintes – temps, charge de travail, moyens – du législateur et du juge ne permettent pas aujourd'hui à ces deux piliers de la vie démocratique de traiter la totalité et la complexité des questions inédites posées par l'Internet »<sup>2</sup>.

La première question qui vient à l'esprit à la lecture de cet extrait est celle de l'inévitabilité des « limites pratiques » qui entravent l'action de ces deux « piliers de la démocratie » que sont le législateur et le juge. Si l'Internet pose effectivement des problèmes inédits, n'est-il pas envisageable de réformer les « institutions et processus démocratiques », « seuls légitimes à traiter les questions juridiques posées », afin de leur donner les moyens de répondre dans les meilleures conditions à la nouvelle situation plutôt que de sacrifier des pans de la démocratie ?<sup>3</sup>

<sup>1</sup> IRIS, avril 2000 : *Pour une alternative démocratique à la corégulation d'Internet : Proposition de création d'une mission interministérielle pour la citoyenneté et l'accès au droit sur Internet*. Paris [En ligne]. Adresse : <http://www.iris.sgdg.org/documents/rapport-coreg/rapport-coreg.html> (dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>2</sup> Paul, Christian, 2000, 16-17 : *Du droit et des libertés sur l'internet. La corégulation, contribution française pour une régulation mondiale*. Paris : Rapport remis au Premier ministre, député de la Nièvre le 29 juin 2000, 158 pages [en ligne]. Adresse : <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi2/lsi/rapportcpaul/sommaire.htm> (Dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>3</sup> Dans une contribution au débat sur la corégulation de l'internet, l'association IRIS a ainsi formulé un certain nombre de préconisations permettant, selon elle, de limiter une judiciarisation excessive et un engorgement encore plus important des tribunaux, dont la transposition des Maisons de la justice et du droit (MJD) au monde de l'internet (IRIS, *op. cit.*) Cette idée a d'ailleurs été reprise par Christian Paul qui indiquait à ce sujet que « Cette production originale avancée par l'association IRIS qui viserait à créer au sein des Maisons de

En fait, l'homologie entre la justification de la corégulation par opposition à la réglementation et celle qui consiste à justifier les nouvelles formes de gouvernance par opposition au mode hiérarchique de gouvernement, apparaît dans cet extrait de manière particulièrement éloquente. Le raisonnement de Christian Paul s'articule en deux points. Dans un premier temps, il approuve l'argument des défenseurs de la réglementation en reconnaissant la justesse de l'analyse selon laquelle « *Toute autre méthode poserait des problèmes insolubles de représentativité, de compétence, de légitimité, et risquerait de donner aux intérêts économiques les mieux organisés une influence disproportionnée sur la définition des règles et des pratiques de référence* ». Dans un second temps, il n'en écarte pas moins cette solution au motif qu'« *elle connaît des limites d'un point de vue pratique* ».

Comme dans les nouvelles formes de gouvernance qui tendent à privilégier la légitimité de l'action publique par l'efficacité (*output legitimacy*) au détriment de la légitimité démocratique (*input legitimacy*), le rejet de la réglementation est ici motivé par le choix d'une logique d'efficacité. Pourtant, dans un article intitulé « *État de droit et gouvernance : le rôle du droit et des droits* », François Crépeau met précisément en garde sur le danger d'une substitution de la logique managériale au principe d'égalité du droit<sup>1</sup>. Le principe d'égalité au fondement de la logique démocratique est, affirme-t-il, conceptuellement opposé à la finalité d'efficacité du discours économiste dominant. C'est pourquoi, conclut-il, la valeur d'égalité doit transcender les problèmes d'efficacité liés à ce que certains appellent les « *exigences démocratiques excessives* ». Finalement, l'option de la corégulation<sup>2</sup> retenue par Christian Paul paraît d'autant plus discutable que l'efficacité des mécanismes de gouvernance reste encore largement à démontrer.

### *Une association comme les autres ?*

Afin de pallier la faible légitimité démocratique du FDI, ses promoteurs affichent l'ambition de devenir à terme le lieu d'une « *participation représentative des divers acteurs publics et privés de l'Internet* ». Le caractère illusoire d'une telle ambition affichée par Isabelle Falque-Pierrotin dès 1998 avait pourtant été reconnu par Christian Paul lui-même dans son rapport de préfiguration du FDI :

« Il n'est pas possible de formuler des règles de "représentativité" de l'ensemble des acteurs de l'Internet et de la société de l'information d'une part parce qu'il s'agit de tout le monde, d'autre part parce que certains secteurs (les professionnels, les entreprises) sont mieux organisés que d'autres (les utilisateurs, les consommateurs...) »<sup>3</sup>.

---

la justice et du droit, des antennes spécialisées dans les litiges survenant sur l'internet ou à créer des « *cyberMJD* » spécialisées dans certains types de conflits, pourrait être explorée avec intérêt » (Paul, Christian, *op. cit.*, 96.). Pourtant, cette proposition n'a toujours pas été suivie d'effet.

<sup>1</sup> Crépeau, François, 2000 : « *État de Droit et gouvernance : le rôle du droit et des droits* ». Montréal : Allocution lors de la journée d'étude de l'équipe CEDIM/FCAR intitulée *Mondialisation, Gouvernance et État de droit*, organisée à l'Université du Québec à Montréal le 14 juin 2000 [En ligne]. Adresse : <http://www.cedim.uqam.ca/FCAR2.htm> (Dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>2</sup> Conformément à la lettre de mission adressée par Lionel Jospin.

<sup>3</sup> Paul, Christian, *op. cit.*, 103.

Toujours dans cet objectif de mieux asseoir la légitimité démocratique du FDI, ses adhérents sont officiellement incités à travailler dans « un esprit de recherche de consensus ». Néanmoins, le mode d'adoption des recommandations témoigne de la volonté d'éviter la paralysie qui découlerait de l'obligation d'unanimité entre les membres du conseil d'orientation. Dans l'État actuel des statuts du FDI, le conseil d'orientation est en effet en mesure de prendre des décisions à la majorité simple et doit mentionner les expressions de positions minoritaires.

Finalement, au regard des missions assignées au FDI, le grand mérite de celui-ci est paradoxalement de ne disposer d'aucune prérogative policière ni judiciaire. Simple lieu privé d'organisation du débat public, de consultation et de sensibilisation, il ne dispose ainsi d'aucun pouvoir contraignant. À cet égard, les recommandations formulées par Christian Paul dans son rapport de préfiguration du FDI ont été largement suivies. Comme le souhaitait ce dernier, « *Le Forum des droits sur l'Internet n'est pas un démembrement de l'État. Il n'exerce pas de mission régaliennne* ». À titre d'exemples, le FDI n'est pas une instance administrative de contrôle sur le modèle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) ou de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART). Il ne produit pas de droit. Il ne se prononce pas non plus sur les cas individuels, notamment en cas de litige sur la licéité d'un site donné. L'idée d'une ligne d'appel d'urgence sur les contenus illicites ainsi que le principe de la "labelisation" des sites gérés par le FDI sont également écartés. Comme le remarquait l'association IRIS dans son communiqué de presse du 7 juillet 2000<sup>1</sup>, le principal intérêt de la configuration actuelle du FDI tient précisément au fait d'avoir évité les principaux écueils contenus dans les propositions initiales d'Isabelle Falque-Pierrotin<sup>2</sup>.

## À quoi sert le FDI ?

La limitation des prérogatives du FDI à la mission de créer un espace de concertation, d'accroître l'information du public et de favoriser la coopération internationale sur les enjeux liés au droit de l'Internet, peut naturellement susciter un doute sur l'intérêt d'un tel organisme. Au vu de l'importance, de la complexité et de la rapide évolution de ces enjeux, cette mission devrait pourtant largement suffire à justifier son existence. Néanmoins, le bilan du FDI après plus d'un an d'activité suscite un réel scepticisme quant à ses capacités à mener à bien un tel objectif. En effet, suite à un démarrage plutôt prometteur illustré par les 350 contributions au forum d'ouverture, les thèmes de discussion suivants n'ont jamais suscité plus de quelques dizaines de messages. Il est vrai que le choix des sujets traités n'est peut-être pas étranger à la faible fréquentation des forums ouverts par le FDI. Dès son démarrage, celui-ci a en

<sup>1</sup> IRIS, 7 juillet 2000, « Rapport Christian Paul sur la corégulation : Le projet écarte les principaux dangers, mais comporte un grave risque structurel de paralysie ». Paris : Communiqué de presse [en ligne]. Adresse : <http://www.iris.sgdg.org/info-debat/coreg0700.html> (Dernière consultation le 3 juin 2002).

<sup>2</sup> Rappelons ici que, dans le rapport du Conseil d'État, Isabelle Falque-Pierrotin préconisait l'attribution des prérogatives suivantes au futur organisme de corégulation : gestion d'une ligne d'urgence, avis spécifique d'ordre déontologique sur le contenu de sites de services communiqués aux intéressés et aux fournisseurs d'accès, encadrement de l'autorégulation des acteurs passant par exemple par l'attribution d'un label de conformité à ses recommandations déontologiques et enfin service de médiation et d'arbitrage en cas de litiges entre les acteurs de l'internet.



effet fortement déçu les attentes des internautes en refusant d'ouvrir un forum sur le projet de loi sur la « société de l'information ». D'autres thèmes abordés par le FDI, portant notamment sur l'Internet et les mineurs ainsi que sur la surveillance au travail, ont par ailleurs déjà été traités par la CNIL. Enfin, l'absence de forums sur les enjeux juridiques de l'Internet à l'échelle internationale, et plus particulièrement au niveau européen où des décisions importantes sont prises, est doublement surprenante en raison de la gravité et de la complexité des problèmes posés d'une part, et des missions officiellement assignées au FDI d'autre part.

Au vu de ces observations, le pertinence de la dotation publique annuelle de 1,12 million d'euros attribuée pendant trois ans au FDI mérite naturellement d'être discutée <sup>1</sup>. Plus fondamentalement, c'est la question de l'utilité réelle de cette association qui interpelle. À cet égard, la réalité n'est peut être pas aussi simple qu'il n'y paraît, surtout si l'on se demande qui peut éventuellement tirer profit de son existence. En cherchant à attirer vers lui l'attention des acteurs potentiels du débat sur les enjeux juridiques liés au développement de l'Internet tout en leur refusant la possibilité d'aborder ses aspects les plus polémiques, le FDI n'a-t-il pas en effet pour intérêt de cautionner de manière insidieuse – indirectement, par défaut, en creux – l'action des pouvoirs publics ? De la même manière, son existence n'induit-elle pas une réduction des marges de manœuvre, non seulement de ses membres qui sont plus ou moins liés à ses décisions, mais aussi de ses non-adhérents qui se trouvent à l'écart d'une structure aspirant à occuper une position de plus en plus centrale dans la régulation de l'Internet ? Mis en place et indirectement contrôlé par les pouvoirs publics, le FDI n'a-t-il pas finalement vocation à faire office de porte-parole quasi officiel de la « société civile » à défaut de relayer l'ensemble de ses préoccupations et de pouvoir la représenter dans toute sa richesse et sa diversité ? Bien sûr, nul ne peut prétendre répondre de manière définitive à ces questions. Mais cela n'enlève rien à leur pertinence.

---

<sup>1</sup> Selon Nicolas Arpagian, « À titre de comparaison, la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et ses soixante collaborateurs disposent d'un budget seulement trois fois supérieur. Et 110 000 euros avaient suffi à la première version de son site en 1998 » (Arpagian, Nicolas, *op.cit.*).

# Penser autrement l'historicité télévisuelle : les catégories dualistes à l'épreuve de l'homosexualité

Isabelle Gavillet \*

Université de Metz & Centre de recherche sur les médias (ÉA 3476)

Le sens commun voudrait que les homosexualités soient toujours plus tolérées dans la société et mieux représentées sur les écrans. Cette conception progressiste des représentations sociales et télévisuelles tire sa force de la circulation de modèles de pensée établis. La temporalité est envisagée selon l'archétype d'une flèche irréversible et les objets d'analyses n'échappent pas à un point de vue essentialiste.

Si les discriminations sexuelles ne s'imposent plus avec l'évidence de ce qui va de soi dans les médias, il convient néanmoins de nuancer certaines idées qui circulent dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Partant d'une répression communément admise, le discours dominant des chercheurs en sciences sociales voudrait voir dans la multiplication des productions ayant trait aux sexualités, une évolution vers toujours plus de visibilité et de tolérance. Aussi, oppose-t-on ordinairement, dans une pensée strictement binaire, un avant (occultation) et un après (exposition) de la représentativité en termes d'identités et de pratiques sexuelles. Cette forme élémentaire de taxonomie met en ordre le monde à bon compte, selon un principe d'économie cognitive toujours apprécié par les exigences de l'esprit humain. Tenter d'analyser les constructions et les représentations sociales et télévisuelles des homosexualités dans une perspective historique large invite le chercheur à s'extraire de cette dichotomie artificiellement construite et reproduite dans le discours savant comme dans le discours social ou médiatique. Objet peu fréquenté, voire fréquentable, dans nos disciplines, l'homosexualité autorise cependant un questionnement transversal inédit. Révélateur de tensions entre une approche constructiviste ou essentialiste, entre une pensée rationnelle ou une pensée sensible, cet objet est un indicateur étonnant de notre faculté, typiquement sociale et culturelle, de transmuier le réel en représentations. La confusion entre pensée, genres, pratiques sexuées et sexuelles et représentations, inhérente aux réflexions sur la sexualité, révèle des idées préconçues et peut ainsi nous permettre de comprendre comment la connaissance sociale est construite et véhiculée dans les lieux communs. Les analyses de télévision se prêtent bien à ce questionnement puisqu'elles participent de cet imbroglio et témoignent d'un certain ethnocentrisme de la part de chercheurs ne répondant pas au devoir d'objectivation. Ces derniers, appréhendant les représentations des homosexualités à la télévision dans une perspective historique strictement diachronique et évolutionniste, juxtaposée à

---

\* <gavillet@zeus.univ-metz.fr>

une vision essentialiste des sexualités – exacerbée par l’opposition idéologique homosexualité vs. hétérosexualité –, pourraient contribuer à réifier des modèles de pensée au mieux réducteurs.

Le cadrage théorique qu’il s’agit dès lors de mettre en place nous situera en contrepoint des études qui envisagent la parole homosexuelle à la télévision sous l’angle de l’affirmation, de la reconnaissance et de la revendication identitaire puisque nous avancerons l’hypothèse que les identités télévisuelles en matière de sexualités dépendraient davantage de celui qui montre – en l’occurrence les professionnels de télévision –, et de celui qui analyse – le chercheur –, que de celui qui est montré, l’homosexuel. À la conception d’une histoire lue au travers du prisme de la pensée binaire symbolisée par le passage d’un interdit à une visibilité accrue, d’une répression à une tolérance exceptionnelle, nous substituerons une lecture fondée sur l’analyse des représentations sociales et médiatiques des sexualités, leurs évolutions relatives et leurs permanences. Les discours sur l’actualité du phénomène de *télévisualisation* (Lochard, Boyer, 1995 : 58-59) des homosexualités seront ainsi revisités à la lumière de la théorie du *pseudo-événement* (Boorstin, 1971), construit, relayé par les médias, entériné dans et par le discours scientifique et réinjecté vers la société. Le postulat d’une inclinaison nouvelle à l’acceptation des différences sera remis en cause puisque nous proposerons de démontrer que les représentations des identités gays et lesbiennes à la télévision, lorsqu’elles sont proposées dans des dispositifs communs et normatifs, seraient *hétérosexistes* (Bersani, 1998 : 13) et contribueraient à reproduire les schèmes de la sexualité dominante – à travers notamment les distinctions traditionnelles masculin vs. féminin et homosexualité vs. hétérosexualité – et ce par le biais de deux opérations : l’assimilation ou l’accentuation des différences entre les genres sexués et sexuels. Nous doublerons cette démonstration, fondée sur l’analyse d’un corpus d’émissions de télévision (issu d’une source de 380 fiches INA de 1950 à 1997 et 70 enregistrements personnels de 1995 à 2002) et d’articles de presse, par l’analyse d’un corpus de productions scientifiques consacrées aux représentations des homosexualités (ouvrages politiques, enquêtes sociologiques), et ce dans le but d’éclairer davantage les cheminements et interactions de la pensée sociale et scientifique.

### *Une rupture des modes de représentation ?*

Parmi les chercheurs français – peu nombreux – qui, à un moment ou un autre de leur carrière, ont fait état de la *télévisualisation* des homosexualités, nous retiendrons deux exemples particulièrement éloquentes. Le premier concerne Dominique Mehl (1996) et le second Nathalie Giraudeau (1998). Ces deux types de travaux, issus respectivement de disciplines sociologiques et psychologiques, prennent la forme d’ouvrages majeurs dans le parcours scientifique de leurs auteurs. *La Télévision de l’intimité*, de Dominique Mehl, est une référence incontournable dans le paradigme des études sur la télévision. *Le Sida à l’écran* – la version publiée de la thèse de Nathalie Giraudeau – représente quant à lui l’unique étude française ayant trait aux représentations écraniques des *sexualités périphériques* (Foucault, [1976], 1991). À travers ces deux analyses, la sociologue et la psychologue entérinent l’idée commune d’une évolution des modes de représentation des homosexualités à la télévision. Nous serions passés, depuis les années quatre-vingt-dix, selon Dominique Mehl, de l’ère télévisuelle de l’instruction, de la science et de l’expertise, à l’ère télévisuelle du relativisme culturel, de l’initiation et des apprentissages (Mehl, 1996 : 233). Nathalie

Giraudeau estime pour sa part que « *les représentations filmiques de cette orientation sexuelle s'éloignent [donc] des représentations sociales dominantes et cherchent ouvertement à les faire évoluer vers plus de tolérance* » (Giraudeau, 1998 : 83). La tolérance est à lire pour l'auteur dans les représentations avantageuses concédées à l'homosexualité : couple, fidélité, beauté, réussite sociale, etc. Autrement dit, pour être tolérés, les homosexuels doivent être représentés selon les schèmes de la représentation sociale de l'hétérosexualité. Qu'il soit question d'analyser les représentations factuelles, comme le fait Dominique Mehl, ou l'écart entre les représentations fictionnelles et les représentations sociales des homosexualités, comme le fait Nathalie Giraudeau, des similitudes et des limites subsistent : on ne s'intéresse pas aux représentations telles qu'elles se construisent progressivement sur les écrans. Dans un cas, la télévision est considérée comme un miroir, un simple enregistrement du réel, dans l'autre, on ne mesure pas les interactions entre les représentations sociales de l'homosexualité et de l'hétérosexualité et leur légitimation dans l'espace médiatique. Ce constat d'incomplétude nous incite à définir notre mode d'appréhension des homosexualités à la télévision en réévaluant d'une part la conception essentialisante des sexualités adoptée par les chercheuses et d'autre part leur perspective linéaire de l'historicité télévisuelle. Il semblerait en effet que ni l'homosexualité, ni la représentation sociale de l'homosexualité n'aient évolué et que seules les mentalités et les représentations médiatiques se soient dirigées vers davantage de visibilité et de tolérance. Cette façon d'appréhender la construction médiatique des homosexualités n'est pas à extraire cependant d'un modèle de pensée dominant dans les sciences sociales : l'homosexualité aurait été réprimée, elle serait à présent acceptée.

### *Une évolution de l'opinion ?*

Les exemples sont légions qui montrent à quel point l'homosexualité est perçue tel un phénomène immuable. Le parangon de cette cécité scientifique se trouve probablement dans la production d'*artefacts* que peuvent représenter les sondages d'opinion ou les enquêtes quantitatives, et plus probablement encore dans leur reproduction quasi systématique dans des ouvrages académiques. Quand Janine Mossuz-Lavau publie *Les Lois de l'amour* en 1991, l'évolution des mentalités en matière d'homosexualités y est sans relâche confirmée par la restitution de sondages d'opinion publiés dans la presse. Ces sondages révèlent que l'opinion était ostensiblement et majoritairement hostile aux homosexualités en 1968, que la tendance a progressivement évolué, allant jusqu'à s'inverser en 1986. Or c'est oublier que l'image publique des homosexualités a considérablement changé et qu'elle s'est mutée dans le sens d'une normalisation. Cette normalisation n'est pas à entendre dans l'optique de la reconnaissance des pratiques sexuellement hétérogènes mais plutôt comme une assimilation des pratiques homosexuelles à la représentation sociale des pratiques hétérosexuelles. Ces sondages représenteraient alors davantage des leurres d'opinion publique puisqu'ils ne mesurent aucunement la conception de la différence que peut évoquer l'homosexualité. Pareil constat est à dresser concernant la publication des valeurs des Français (Bréchon, 2000). Parmi les évolutions les plus spectaculaires depuis les années quatre-vingts, les chercheurs soulignent les changements quant à l'acceptation de l'homosexualité<sup>1</sup> et la prééminence de la

<sup>1</sup> En 1981, 45 % pensaient, selon l'enquête, que l'homosexualité « ne peut jamais se justifier ». Ils étaient 38 % en 1990 et 21 % en 1999 (Bréchon, 2000 : 50).

qualité de tolérance<sup>1</sup>. Or, des contradictions sous-jacentes apparaissent dès lors qu'il s'agit de croiser certaines données plutôt que de les appréhender de façon isolée. Ainsi, les sondés désapprouvent-ils de façon croissante le mode de vie d'une femme célibataire<sup>2</sup>. La fidélité conjugale, qui apparaissait comme « *une contribution au succès d'un mariage* » pour 72 % des sondés en 1981, devient déterminante pour 74 % de l'échantillon en 1990 et pour 81 % en 1999 (*ibid.* : 53). Ce regain de vitalité de normes séculaires concernant la parentalité et la fidélité laisse dubitatif quant à la signification latente des déclarations en faveur de l'homosexualité. Peut-on en effet accorder davantage de crédit à des valeurs telles que la fidélité et le couple et se montrer parallèlement plus tolérant à l'égard des modes de vie alternatifs ? Cette question soulève deux types de réflexions dont les caractéristiques résident dans la supposition d'un usage galvaudé des termes "homosexualité" et "tolérance". D'une part, l'énonciation simultanée de la légitimation de l'homosexualité et de la suspicion relative aux familles monoparentales et à l'infidélité pourrait laisser transparaître une conception de l'homosexualité qui serait à ce point différente de la représentation sociale de l'hétérosexualité qu'elle ne souffrirait pas la comparaison. L'homosexualité, entendue comme une tare génétique ou comme une souffrance correspondrait alors à la jonction de ces deux catégories de réponses. Cela sous-entendrait également une représentation abstraite de la sexualité déviante qui s'actualiserait dans un acte stérile et sporadique n'ayant aucune incidence sur le mode de vie en société. Parler de tolérance à l'égard des homosexuels ne signifierait donc pas ici reconnaître des modes de vie différents, mais faire preuve d'indulgence envers des individus socialement défavorisés. D'autre part, une interprétation antinomique de celle que nous venons de formuler est à envisager. Attendu que les valeurs familiales sont en hausse, que la représentation sociale de la famille se rigidifie et que l'homosexualité est davantage acceptée, il devient possible de poser l'hypothèse d'une incorporation de l'homosexualité au modèle social dominant de l'hétérosexualité. Les réponses en faveur de la légitimation de l'homosexualité supposeraient ainsi des représentations de l'homosexualité conformes aux représentations de l'hétérosexualité. Là encore, ce n'est pas la différence que l'on accepterait, mais la ressemblance avec l'hétérosexualité telle qu'elle est idéalisée.

### *La circulation de savoirs erronés*

Ce point de vue évolutionniste adopté par les chercheurs en sciences sociales présente donc les risques de la constitution d'un savoir lacunaire sur une question de société. Le discours scientifique sur les représentations sociales ou télévisuelles des homosexualités est d'autant plus inquiétant qu'il n'évolue pas en marge mais dans la continuité du discours médiatique, au point qu'il est impossible de distinguer qui – des médias ou des chercheurs – ratifie les propos de l'autre. Il est des indices qui laissent supposer qu'en termes de construction de l'historicité médiatique, certaines études scientifiques fonderaient leurs approches sur le discours des producteurs de télévision, un discours qui se diffuserait dans la société par le biais de la presse, au point de devenir un lieu

<sup>1</sup> En 1981, la tolérance est première au palmarès des « qualités à encourager par les parents chez leurs enfants ». Elle l'est encore en 1990 pour 78 % des enquêtés et pour 85 % d'entre eux en 1999.

<sup>2</sup> Ils sont 20 % à désapprouver ce choix en 1981, 25 % en 1990 et 28 % en 1999 (*Ibid.* : 53)

commun<sup>1</sup>. Concernant les représentations télévisuelles des homosexualités, nous avons pu observer ce phénomène de vulgarisation du discours promotionnel à l'occasion de la publicisation d'une émission consacrée aux homosexualités télévisées. En 1995 en effet, Canal + diffusait *La Nuit Gay*, soit neuf heures d'un programme exclusivement consacré à l'homosexualité<sup>2</sup>. *Demain Monsieur*, un documentaire de cinquante minutes retraçant l'histoire de l'homosexualité à la télévision ouvrait la soirée. Quarante extraits d'archives françaises y étaient juxtaposés à dix-huit fragments d'archives étrangères. La majorité des séquences était donc inférieure à une minute et le rythme d'enchaînement était soutenu. Un commentaire intervenait régulièrement, en guise de transition davantage que pour fixer le sens des images qui couvraient une période s'étendant de 1967 à 1995. Cinquante-huit extraits d'émissions consacrées à l'homosexualité étaient ainsi censés couvrir trente ans de représentations télévisées ayant trait au sujet et ce en moins d'une heure<sup>3</sup>. Les premiers rapports de la télévision à l'homosexualité auraient été de l'ordre de la répression, tandis que les émissions récentes se feraient l'écho d'un bonheur homosexuel et d'une visibilité exceptionnelle. Les premières limites dont nous avons fait état n'auraient pas d'incidence si *Demain Monsieur* n'était devenu le modèle paradigmatique de la *télévisualisation* des homosexualités. Les premiers articles de presse concernant *La Nuit Gay* ont été publiés dès janvier 1995 et l'annonce de la soirée a atteint son apogée aux mois de mai et juin 1995. Parmi les soixante-seize occurrences de l'émission réparties sur l'ensemble de la presse française – PQN, PQR, presse magazine, presse gay, dépêches de l'AFP – trente et une étaient particulièrement centrées sur la séquence *Demain Monsieur* et avaient en commun d'accorder le statut d'objectivité au montage réalisé dans le documentaire. La campagne promotionnelle était donc savamment orchestrée et les journalistes à l'affût de l'événement de cette fin d'année médiatique ont tous, sans exception, relayé le discours avant-gardiste de la chaîne, créant eux-mêmes l'événement à la manière du pseudo-événement décrit par Daniel J. Boorstin (1971). Or les thèmes évoqués successivement dans cette émission sont autant de marqueurs qui ancrent, semble-t-il définitivement, les différentes périodes considérées dans des catégories uniques de représentation et qui nous font envisager les extraits retenus comme les seules représentations télévisuelles de l'homosexualité des origines du média à 1995. Cette temporalité comporte un écueil : oublier que les évolutions les plus spectaculaires en termes de tolérance et de visibilité cachent en fait des permanences et des régressions qui tirent leur force de l'inconscient collectif (Bourdieu, 1998). Souscrire à ce type de raisonnement nous conduirait indubitablement à reproduire un discours trivial et de nature promotionnelle. Nous ne ferions que participer à la chaîne des médiateurs qui encouragent la diffusion d'une pensée ordinaire en attestant d'un événement quant il faudrait lire une prédication.

---

<sup>1</sup> Lorsque Dominique Mehl reproduit certains extraits d'articles de presse fustigeant la "télé-poubelle" des années quatre-vingt-dix dans l'introduction de *La télévision de l'intimité*, elle ne questionne jamais le caractère innovant attribué à ces émissions. Si la presse s'insurge contre un nouveau modèle de présentation, c'est que nouveau modèle il y a, semble-t-il, et lorsque la recherche scientifique prend pour objet « ces innovations sulfureuses » (Mehl, 1996 : 10), leur validité tient lieu d'évidence.

<sup>2</sup> *La Nuit gay*, Canal +, 23-24 juin 1995.

<sup>3</sup> Une recherche menée à l'Inathèque de France nous a permis de dénombrer 380 émissions consacrées à l'homosexualité durant la période 1950-1997 à partir du seul indicateur "homosexualité" recherché dans le titre et le résumé des émissions de la base de données. Ceci pour souligner la partialité de ce montage.

## *Combiner les temporalités*

Contre cette tentation nous suggérons, à l'instar de Bruno Latour (Latour, [1991] 1997), de juxtaposer à une historicité exclusivement diachronique, une analyse synchronique des productions télévisuelles, et de substituer à l'idée d'une homosexualité essentialiste celle d'une construction permanente (Foucault, [1976] 1991). Dans cette perspective il devient possible de poser l'hypothèse d'un traitement différencié des homosexualités durant une même période. Les représentations cathodiques des sexualités alternatives dépendraient alors davantage des représentations sociales des agents engagés dans la production d'images que d'une quelconque révolution sociale ou télévisuelle.

Empiriquement, notre hypothèse permet de dégager l'hétérogénéité du traitement télévisuel des homosexualités. D'un point de vue méthodologique, en cherchant dans les productions audiovisuelles les traces ou indices d'un *hétérocentrisme* (titre des émissions, choix des invités – statut social, corporéité –, discours tenu par le présentateur ou commentateur, thèmes abordés sur le plateau et dans les reportages etc.), il est possible de distinguer un discours de type rationaliste d'un autre de type sensible. Sur les chaînes grand public (TF1, France 2, France 3) où les dispositifs télévisuels se prêtent admirablement à une mise en scène que d'aucuns pourraient juger égocentrée : on montre ce qui devrait être (volonté pédagogique, conception évolutionniste, rationalisme, sérieux, scientificité, politique etc.) Les homosexualités y sont perçues dans un paradigme que l'on qualifiera de dramatique : il convient de les définir, de les expliquer, d'en trouver la cause et d'en évaluer les conséquences. À l'inverse, lorsque les homosexuels se mettent en scène et fabriquent leurs propres images, les représentations sont de l'ordre d'un paradigme que l'on qualifiera de tragique : on montre ce qui est (volonté initiatique, relativisme, hédonisme, esthétisme etc.) Ainsi, sur des chaînes telles que Canal + ou Arte, l'homosexualité est-elle davantage une position, un moyen de penser le monde et de le représenter qu'une sexualité.

## *Bibliographie*

- Bersani, Léo, 1998 : 13. *Homos. Repenser l'identité*. Paris : Odile-Jacob, 218 pages.
- Boorstin, Daniel J., 1971. *L'image*. Paris : UGÉ, 436 pages.
- Bourdieu, Pierre, 1998. *La domination masculine*. Paris : Seuil, 134 pages.
- Bréchon, Pierre (dir.), 2000 : 50-53. *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris : Armand Colin, 280 pages.
- Foucault, Michel, [1976] 1991. *L'histoire de la sexualité. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 211 pages.
- Giraudeau, Nathalie, 1998 : 83. *Le sida à l'écran. Représentations de la séropositivité et du sida dans les fictions filmiques*. Paris : L'Harmattan, 173 pages.
- Latour, Bruno, [1991] 1997. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La découverte, 206 pages.
- Lochard, Guy, Boyer, Henri, 1995 : 58-59. *Notre écran quotidien. Une radiographie du télévisuel*. Paris : Dunod, 203 pages.
- Mehl, Dominique, 1996 : 233. *La télévision de l'intimité*. Paris : Seuil, 254 pages.
- Mossuz-Lavau, Janine, 1991. *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*. Paris : Payot.

# Des pratiques communicationnelles et des lieux du pouvoir

Éric George \*

Université d'Ottawa & Groupe de recherche interdisciplinaire  
sur la communication, l'information et la société (GRICIS)

Dans un contexte où la sphère économique tend à obéir exclusivement à la logique de mise en valeur du capital, voire à la domination du capital exclusivement financier et où la sphère politique a largement perdu de son autonomie par rapport à la sphère économique, de « nouveaux mouvements sociaux » mobilisent les moyens de communication, dont le réseau Internet, afin d'accroître leur pouvoir d'être cause de leur propre existence et cause pour leur part de celle de la communauté des êtres humains. À partir de l'étude des modalités d'appropriation de ces moyens de communication, nous estimons qu'il est nécessaire de replacer systématiquement les usages militants de l'Internet dans l'ensemble des pratiques communicationnelles pour savoir quels sont les liens entre communication et pouvoir, qu'il semble bien que les nouveaux mouvements sociaux se placent surtout sur le terrain de l'espace public, notamment à l'échelle internationale, voire aussi à l'échelle locale, lorsqu'il y a une volonté de déplacer les lieux de pouvoir, et enfin, qu'il importe de tenir compte de la formation de nouveaux lieux de pouvoir afin d'aborder la question des liens de celui-ci avec les pratiques communicationnelles.

Alors que la sphère économique tend à obéir exclusivement à la logique de mise en valeur du capital, voire à la domination du capital exclusivement financier (Freitag et Pineault, 1999), alors que la sphère politique a largement perdu de son autonomie par rapport à la sphère économique (Latouche, 1997), les regards se tournent de plus en plus vers les constituantes de ce que l'on appelle souvent « la société civile » afin de voir d'éventuels signes d'innovation sociopolitique. Parallèlement, le réseau Internet qui concerne de plus en plus de citoyens et de citoyennes à travers le monde, notamment dans les pays occidentaux est mobilisé, entre autres, par de « nouveaux mouvements sociaux » (Boltanski et Chiapello, 1999) que l'on peut présenter comme autant d'acteurs qui, pragmatiquement, voire théoriquement, effectuent une critique des systèmes politique et économique. C'est à partir de cette constatation que nous avons concentré notre attention pendant quatre ans sur les pratiques de l'Internet au sein et autour de plusieurs associations militantes qui tendent en effet à constituer de nouvelles formes de pouvoir (George, 2001). Nous avons inscrit notre recherche dans la perspective de la sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) en retenant notamment l'approche dite de l'appropriation. Cette notion d'« appropriation » qui, selon Anne-Marie Laulan (1985), remonte en sciences sociales à la pensée marxiste, a retenu notre attention, notamment de la façon dont elle a été

---

\* <egeorge@uottawa.ca>



développée en sciences de la communication, en particulier dans le champ des recherches sur les médias et les technologies. Anne-Marie Laulan note à ce sujet que cette notion renvoie alors à plusieurs dimensions : « un groupe, une population, s'approprient un système de communication donné dans la mesure où ils s'en constituent les usagers en en acquérant les clés d'accès (techniques, économiques, culturelles, etc.) et dans la mesure où ils mettent en œuvre le système au service de leurs propres objectifs » (*ibid.*, p. 146). À partir de cette définition, nous avons souhaité savoir dans quelle mesure le développement des usages de l'Internet pouvait permettre à ces associations et à leurs adhérents et adhérentes d'accroître leur puissance d'agir, c'est-à-dire leur pouvoir d'être cause de leur propre existence et cause pour leur part de celle de la communauté des êtres humains ; ce qui rejoint l'idée forte émise par Spinoza (1968) selon lequel le citoyen, la citoyenne en démocratie se définit par le pouvoir qu'il, qu'elle détient en commun avec ses semblables. À partir des recherches effectuées dans le cadre de notre thèse puis plus récemment<sup>1</sup>, nous proposons d'aborder dans le cadre de ce texte la question du pouvoir en élargissant notre intérêt, au-delà des usages de l'Internet, à l'ensemble des pratiques communicationnelles.

### *La lutte sur le plan des idées au sein de l'espace public*

---

Bon nombre des associations que l'on peut situer au sein des nouveaux mouvements sociaux placent la lutte pour les choix politiques et économiques avant tout sur le plan des idées. C'est pourquoi en utilisant l'Internet mais aussi d'autres moyens de communication plus traditionnels, à commencer par le face-à-face, elles tentent d'occuper l'espace public. On retrouve alors l'un des rôles que John Keane attribue aux composantes de ladite « société civile », à savoir que ces organismes participent directement à la communication publique au sein de l'espace public (1988). Toujours d'après John Keane, ils contribuent aussi implicitement mais indirectement au débat public en élaborant des projets alternatifs. À ce sujet, nous pourrions penser à l'instar d'André Vitalis (1999) que les échanges discursifs sont une chose et que la capacité d'influencer le cours des choses en est une autre. Il est vrai que de façon générale, si les deux dimensions sont nécessaires dans un contexte où les échanges communicationnels contribuent à la conscientisation alors que cette dernière sert de fondement à l'action ; elles ne doivent pas être confondues pour autant, et ce même si informer et communiquer constituent en soi des actions et si mener des actions consiste entre autres à informer et à communiquer. Il y a une dimension matérielle dans la plupart des actions qui n'existe pas dans l'acte de communiquer. Et pourtant, dans le cas de groupes comme l'association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC), la communication se retrouve au cœur de l'action. Il y a dès lors confusion entre les deux dimensions. Certes, ATTAC constitue un cas-limite en la matière mais elle n'est pas pour autant un cas isolé. À l'instar d'Act-Up Paris, bon nombre d'organisations accordent une très grande importance à la communication dans leurs stratégies. On retrouve incontestablement ici l'une des manifestations de la tendance correspondant à la place prise par la communication dans nos

---

<sup>1</sup> Notre réflexion est également liée à un travail effectué avec Michel Sénécal. Le rapport résultant a pour titre *Société civile, mondialisation et espace médiatique en question* et porte, entre autres, sur le rôle des organismes de ladite "société civile" dans la régulation des moyens de communication, notamment de la télévision mais aussi de l'Internet.

sociétés<sup>1</sup>. Les stratégies de communication développées par les groupes militants peuvent être replacées dans l'évolution de l'espace public analysé par Yves de la Haye (1984) et Bernard Miège (1995, 1997) qui implique la mise en œuvre par les différents acteurs sociaux, les États, les entreprises et les institutions sociales, de techniques de gestion du social dans le cadre de stratégies élaborées avec plus ou moins de précision et qui s'appuie sur la possibilité d'avoir recours à une gamme de plus en plus complète de dispositifs techniques communicationnels.

Le point de vue de Susan George (1996), actuellement présidente de l'Observatoire de la mondialisation (Paris) et vice-présidente d'ATTAC, contribue à expliquer cette tendance. Dans un texte consacré aux origines du néolibéralisme<sup>2</sup>, elle rappelle que si les néolibéraux, ou plutôt les néoconservateurs « semblent maîtres du terrain idéologique », il n'en a pas toujours été ainsi. Dans cette reconquête, une association, la société du Mont-Pèlerin a tenu un grand rôle. Par ailleurs, l'université de Chicago a constitué le lieu emblématique de la pensée néolibérale autour de deux figures essentielles des sciences économiques au XX<sup>e</sup> siècle, Friedrich von Hayek déjà cité et Milton Friedman. Or, c'est au sein de cette même Université que Richard Weaver a écrit en 1948 un livre qui a eu un retentissement important au sein des regroupements néolibéraux, un livre ayant justement pour titre *Ideas Have Consequences*. Susan George conclut en disant que la position dominante du néolibéralisme sur le plan des idées tient pour une grande part à la remarquable cohésion intellectuelle de ses partisans et à leur détermination à payer des centaines de millions de dollars pour faire prévaloir l'hégémonie culturelle, telle que définie par Antonio Gramsci. Elle rappelle que faisant référence à Machiavel, Gramsci disait que le « Prince moderne » établissait son hégémonie au moyen d'une lente évolution de la conscience des peuples dans le cadre d'une « révolution passive »<sup>3</sup>. Depuis, les discours de la Société du Mont-Pèlerin et des économistes de l'université de Chicago ont été repris puis développés au sein de nombreuses instances publiques (Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), G-7/8, Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI)) et organisations privées telles que le forum économique de Davos mais aussi les conférences Bilderberg, la Commission trilatérale, etc. Comme l'a écrit Robert Cox, cette nébuleuse fixe « le discours au sein duquel les politiques sont articulées » et circonscrit ainsi les bornes « de ce qui peut être pensé et ce qui peut être fait » (1996, p. 301-302).

En réaction, le mensuel *Le Monde diplomatique* a développé la notion de « pensée unique ». Certes, on fait souvent référence à ce sujet à l'éditorial correspondant d'Ignacio Ramonet (1995) mais plusieurs articles ont été publiés au cours de ces dix dernières années dans le mensuel sur la façon dont la pensée néolibérale a pénétré tous les milieux, notamment académique et politique (cf.

---

<sup>1</sup> Il convient toutefois de rester prudent par rapport à l'emploi de l'expression de "société de l'information". Pour avoir une analyse critique synthétique, nous renvoyons à un article de Gaëtan Tremblay intitulé « La société de l'information : du fordisme au gatisisme » (1995). Il est également pertinent de lire le premier tome de la trilogie de Manuel Castells *La société en réseaux. L'ère de l'information* (1998) et la réponse de Nicholas Garnham *La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique* (2000).

<sup>2</sup> Ce texte est d'autant plus intéressant qu'il est souvent mentionné par les membres de l'association dans les échanges sur les listes de discussion. Précisons également qu'il a été publié par le *Monde diplomatique*.

<sup>3</sup> Gramsci voulait dire que, sans avoir recours à la force, une entité réussit à devenir hégémonique lorsqu'elle parvient à persuader toutes les autres d'accepter ses propres valeurs.

entre autres Halimi, 1994, 1995 ; Warde, 1995). Par la suite, ATTAC a été fondée avec le soutien du *Diplo*. En conséquence, il n'est pas surprenant que l'expression de « contre-expertise » ait été mobilisée au sein de celle-ci. Il s'agit bien de monter un discours alternatif, éventuellement comme le dit Ricardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain, mais aussi président de l'association internationale *Pour le contrat mondial de l'eau* et « compagnon de route » d'ATTAC, une « nouvelle narration alternative ». En fait, les nouveaux mouvements sociaux se retrouvent dans la même situation que la société du Mont Pèlerin il y a une cinquantaine d'années. Toutefois, les méthodes apparaissent différentes. Alors que les membres de la société suisse ont agi pendant longtemps dans l'ombre en s'adressant à certains cercles de la population, ATTAC et bien d'autres associations conçoivent et véhiculent des discours qui doivent être le plus largement diffusés dans l'espace public. Une autre différence est importante : alors que le discours de la Société du Mont Pèlerin était très cohérent, celui d'une association comme ATTAC est beaucoup plus diversifié. La quête de prises de position universelles rassemblant l'ensemble des êtres humains va de pair avec la revendication de la diversité des points de vue<sup>1</sup>.

Cela dit, bon nombre de groupes militants considèrent l'espace public, notamment médiatique, d'un point de vue critique. Si, à l'instar d'Anne-Marie Gingras (1999), les membres de ces groupes devaient situer les médias sur un « continuum » entre la sphère publique idéale et l'appareil idéologique, la plupart d'entre eux estimeraient plutôt que les influences économique et politique ainsi que les idées dominantes les placent plutôt du côté de l'appareil idéologique au service du capitalisme. Nous avons eu l'occasion de vérifier cette hypothèse à plusieurs reprises, notamment à la lecture de courriels sur la liste de discussion francophone *ATTAC-talk*. Alors que la presse écrite est régulièrement louée pour son pluralisme, la télévision est souvent considérée comme un outil de désinformation. Plus généralement, le système médiatique n'est pas analysé comme étant complètement fermé et la croyance selon laquelle il est possible à certains moments d'être présents au sein des principaux moyens de communication demeure. De façon plus positive et plus activiste, l'accent est également mis sur la participation au développement de médias alternatifs, notamment grâce à l'appropriation de l'Internet, et ce sur le principe suivant : « don't hate the media. Become the media ». Il est également question de la question plus générale du droit à l'information par la médiation journalistique traditionnelle mais aussi de son élargissement au droit à la communication qui ouvre une voie à la participation de chacun et de chacune à la production même d'informations. À ce sujet, il serait problématique de constater un abandon total de la lutte pour le droit à la communication dans le cas des médias traditionnels, l'Internet étant alors considéré comme un refuge vers lequel tous les groupes militants convergeraient.

Tout en suivant cette question de près, on peut d'ores et déjà préciser que la place du réseau informatique dans l'ensemble des stratégies de communication dépend de plusieurs types de critères : (1) historiques, à commencer par la plus ou moins grande ancienneté de l'organisation, l'Internet étant plus susceptible d'être mobilisé dans des organisations relativement récentes ; (2) économiques.

---

<sup>1</sup> Cette recherche d'un équilibre entre universalisme et particularismes peut être considérée comme une richesse qui contribue à empêcher la domination de toute position dogmatique. Elle peut aussi poser problème, notamment en projetant une image d'incohérence. Enfin, on peut s'interroger sur le rôle de cette dialectique universalisme-particularismes dans le cadre de l'établissement de rapports de force.

Le débat de l'introduction de l'Internet se situe ici en termes de rapport entre coûts d'introduction et avantages de l'implantation ; (3) organisationnels. La structure préexistante de l'association peut influencer la rapidité avec laquelle les membres et surtout ses différentes composantes vont se saisir des nouveaux outils mis à leur disposition ; (4) techniques et sociaux. Il s'agit ici de voir comment s'effectue l'appropriation des dispositifs communicationnels par les membres de l'organisation, tant d'un point de vue individuel que collectif.

### *Les relations avec le pouvoir politique*

---

Les associations militantes cherchent également à avoir un rôle plus direct sur le terrain proprement politique en réagissant à ce que Gilles Bourque, Jules Duchastel et Éric Pineault appellent le passage du "gouvernement" à la "gouvernance", le premier terme renvoyant à « la mise en œuvre des politiques ayant fait l'objet d'une législation, à travers les divers appareils liés au système démocratique » alors que le second « se présente plutôt comme un ensemble de pratiques qui soutiennent une régulation technojuridique de nature corporatiste » (1999). En conséquence, « la gouvernance apparaît ainsi comme un gouvernement en dehors du politique » (*ibid.*) dans un cadre où le rôle central est tenu par des corporations transnationales et par des institutions à dominante technobureaucratique comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « Il s'agit d'une régulation de nature technocratique qui s'appuie sur les grandes organisations mondiales dans lesquelles le citoyen n'exerce pratiquement pas de pouvoir » (*ibid.*).

Dans ce contexte, les groupes militants adoptent deux types de positions qui sont plus ou moins contradictoires mais qui sont parfois menées de front ou alternativement. Certains groupes tiennent à ce que les États demeurent les principaux lieux de la discussion, des rapports de pouvoirs et de la production des compromis entre les acteurs sociaux. Ils mettent l'accent sur l'importance d'un retour à une version providentialiste des États, voire des regroupements d'États à l'instar de la construction européenne. Pour mener à bien ces stratégies, les associations vont alors se retourner de façon prioritaire vers les responsables politiques et mettre l'accent sur le retour au progrès social souvent conçu comme l'amélioration du pouvoir d'achat dans le cadre du plein emploi et le progrès de l'État, considéré comme le garant de l'intérêt général redistributeur d'une partie des richesses accumulées sur ces bases. Leur position peut se comprendre aisément car ils se réfèrent ainsi à une période appelée *a posteriori* les « Trente Glorieuses » et qui, selon Alain Lipietz, a pu être considérée comme relevant de la démocratie progressiste tant chez les intellectuels rooseveltiens que chez les communistes d'Europe occidentale (1992, p. 279-280)<sup>1</sup>. D'autres groupes acceptent au contraire le déplacement des lieux de la discussion, des rapports de pouvoirs et de la production des compromis entre les acteurs sociaux vers une échelle internationale, voire mondiale. Parfois considérés comme leurs « inspirateurs », Antonio Negri et Michael Hardt décident clairement de prendre position en faveur de la

---

<sup>1</sup> Néanmoins, Alain Lipietz ajoute immédiatement que cette conception "démocratique" a systématiquement exclu les travailleurs et les travailleuses peu qualifiés de la maîtrise de leurs activités ainsi que la quasi-totalité des citoyens et des citoyennes des décisions principales quant à la nature et aux conséquences du progrès. Il se trouve d'ailleurs que ce qui a pu être acceptable à une époque peut ne plus l'être ensuite.

deuxième alternative estimant qu'il ne faut surtout pas être nostalgique d'un passé que nous aurions parfois tendance à mythifier (2000). Les pratiques militantes rejoignent ici l'idée selon laquelle la scène internationale devrait faire l'objet d'une démarche démocratique qui ne reposerait pas, comme cela est encore majoritairement le cas, sur la seule agrégation des attributs propres aux régimes territorialement circonscrits. Il s'agit bien de reconsidérer l'idée de l'instauration d'un gouvernement mondial<sup>1</sup> qui a été plusieurs fois suggérée, mais qui a souvent été considérée comme relevant de l'invraisemblable<sup>2</sup> (Thibault, 1999).

Les dispositifs communicationnels, dont l'Internet, peuvent être mobilisés en fonction de ces deux objectifs. Dans le premier cas de figure, l'accent sera mis sur l'établissement de relations avec les pouvoirs publics nationaux, notamment les députés qui sont censés représenter la population. Dans le second, les échanges communicationnels auront une dimension internationale plus importante. Néanmoins, quoiqu'il en soit, la place de l'Internet dans l'ensemble des échanges entre citoyens-nes et responsables politiques demeure relativement faible, notamment dans un pays comme la France. Il n'est pas rare par exemple que suite à des envois de courriers électroniques par des citoyens et des citoyennes à des députés ou des maires, les réponses parviennent par courrier postal, celui-ci ayant été jugé comme étant plus gratifiant symboliquement parlant. Par ailleurs, bon nombre d'associations préfèrent encore s'adresser en face-à-face aux responsables politiques plutôt que d'utiliser l'Internet, ce dernier étant appréhendé comme un outil de déréalisation<sup>3</sup>. Certes, la place de l'Internet dans les relations gouvernants/gouvernés semble plus importante dans d'autres pays, à l'instar des États-Unis. Il convient toutefois de tenir compte du fait que le développement des usages du réseau informatique est alors surtout considéré du point de vue d'une démocratie participative où l'accent est mis sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'action publique dans une perspective qui s'inspire plus des techniques de management du privé que du changement politique et social<sup>4</sup>. Nous sommes loin ici des remises en cause des pouvoirs existants.

---

<sup>1</sup> Pourrait-on envisager que l'Organisation des Nations-Unies (onu) puisse tenir ce rôle ? De par ses caractéristiques (structure, prise de décision, financement, etc.) et celles de ses composantes – voir par exemple le Conseil de sécurité – la réponse est forcément mitigée. « La structure conceptuelle tout entière des Nations-Unies est fondée sur la reconnaissance et la légitimation de la souveraineté des États individuels », comme le soulignent Michael Hardt et Antonio Negri. Ils ajoutent néanmoins que ce « processus de légitimation n'est efficace que dans la mesure où il transfère le droit souverain à un centre réellement *supranational* » (2000, p. 27).

<sup>2</sup> Dans le cadre de ce texte, nous nous contenterons de rétorquer qu'à une autre époque, l'État-nation a lui-même été créée de toutes pièces et qu'il a par conséquent d'abord dû être pensé et défendu. Ce sont des penseurs comme Machiavel, Bodin, Hobbes et Locke, entre autres, qui ont été les principales figures de ce renouvellement de la pensée politique et qui ont contribué à introduire, à développer et à articuler ces catégories qui nous semblent si familières mais qui consacrent alors une profonde rupture avec les siècles précédents.

<sup>3</sup> Ces questions ont été abordées à l'occasion de la journée d'étude organisée par Gérard Loiseau « Démocratie électronique locale » le 26 juin à Paris dans le cadre d'une action de recherche financée par le Programme « Société de l'information » du CNRS.

<sup>4</sup> L'expression de « démocratie participative » renvoie à deux dimensions – simplement technique ou d'ordre normatif – qui sont présentes dans l'ensemble des discours sur ce sujet, l'accent étant mis sur l'une ou sur l'autre en fonction des contextes, des acteurs et des enjeux. Toutefois, la deuxième dimension semble moins présente parce qu'elle permet d'envisager de nouvelles formes de régulation politique et économique en rupture avec l'existant.

## *En guise de conclusion*

Ces quelques réflexions nous amènent à conclure qu'il est nécessaire de replacer systématiquement les usages militants de l'Internet dans l'ensemble des pratiques communicationnelles pour savoir quels sont les liens entre communication et pouvoir. Ensuite, notamment à moyen terme, il semble bien que le rôle des nouveaux mouvements sociaux se place surtout sur le terrain de l'espace public, notamment à l'échelle internationale, voire aussi à l'échelle locale, lorsqu'il y a une volonté de déplacer les lieux de pouvoir. Enfin, alors que traditionnellement, dans le cadre de la démocratie, la notion de pouvoir renvoie aux institutions politiques, des actions sont maintenant menées dans d'autres cadres. Ainsi, dans un contexte où les marchés financiers et les entreprises transnationales représentent des lieux de pouvoir importants<sup>1</sup>, ce qui correspond au déploiement d'un capitalisme financier mondialisé, la figure du citoyen, de la citoyenne est le plus souvent considérée sur le même modèle que celle du consommateur, de la consommatrice, la politique constituant un marché parmi d'autres. Or, on commence aussi à constater une tendance inverse : l'adoption de comportements consommatoires qui s'inspirent de démarches citoyennes, par exemple à travers le développement du commerce et de l'investissement équitables<sup>2</sup>. Il importe donc de tenir compte de la formation de nouveaux lieux de pouvoir afin d'aborder la question des liens de celui-ci avec les pratiques communicationnelles.

## *Bibliographie*

- Boltanski, Luc et Ève Chiapello, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Castells, Manuel, 1998. *La société en réseaux. Tome 1 : L'ère de l'information*. Paris : Fayard.
- Cox, Robert W., 1996. « A Perspective on Globalization ». *Globalization : Critical Reflections*, James H. Mittelman (dir.). Boulder : Lynne Rienner.
- Freitag, Michel et Éric Pineault (dir.), 1999. *Le monde enchaîné : perspectives sur l'AMI et le capitalisme globalisé*. Québec : Nota bene, Coll. Essais critiques.
- Garnham, Nicholas, 2000 : 53-91. « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique ». *Réseaux*, n° 101.
- George, Éric, 2001. *L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ?* Lyon : École Normale Supérieure de Lyon, Montréal : Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.
- Habermas, Jürgen, 1978. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot. Éd. originale : 1962.
- Keane, John, 1988. *Democracy and Civil Society*. Londres : Verso.
- La Haye (de), Yves, 1984. *Dissonances. Critique de la communication*. Grenoble : La Pensée sauvage.
- Latouche, Serge, 1997 : 137-150. « La mondialisation et la fin du politique : diagnostic et perspectives », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9.

<sup>1</sup> Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999) considèrent que ce sont les deux lieux à partir desquels on peut repenser une théorie de l'exploitation dans une société connexionniste.

<sup>2</sup> Nous renvoyons ici aux travaux actuels de Flore Trautman qui s'intéresse dans le cadre de sa thèse de doctorat à la manière dont certaines formes de consommation ou de non consommation (consommons français, commerce équitable, boycott, etc.) traduisent un engagement politique. Flore Trautman travaille au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF).

Laulan, Anne-Marie (dir.), 1985. *L'espace social de la communication (concepts et théories)*. Paris : Retz CNRS.

Miège, Bernard, 1995 : 163-175. « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », *L'espace public et l'emprise de la communication*, Isabelle Pailliar (dir.). Grenoble : Ellug.

Miège, Bernard, 1997. *La société conquise par la communication. Tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Pronovost, Gilles, 1994 : 377-400. « Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages ». *TIS*, vol. 6, no 4.

Spinoza, Benedictus de, 1968. *Traité politique*. Paris : J. Vrin.

Tremblay, Gaëtan, 1995 : 131-158. « La société de l'information : du fordisme au gatesisme ». *Communication*, vol. 16, n° 2.

Vitalis, André, 1999 : 35-55. « Le déni du politique ». *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Serge Proulx et André Vitalis (dir.). Rennes : Apogée.

# Évaluation environnementale : le rôle des sciences de l'information à travers l'exemple de Jervis Bay

Christine Hénon \*

Dans la baie de Jervis, la détermination des impacts cumulatifs environnementaux se heurte au problème des mesures et du recueil de l'information, montrant à quel point l'évaluation environnementale a besoin de l'information quantique. Cet article discute de la place des sciences de l'information dans ce processus et de ce qui peut en résulter.

## *1. Introduction*

---

La protection de la biodiversité de la baie de Jervis, en Australie, passe par la gestion environnementale coopérative (GEC) intégrée d'un parc marin et par de micro-évaluations, identifiant les changements et leurs causes. Mais la méthodologie de mesure et de gestion des informations se heurte au problème de la modification, pendant la mesure, de l'environnement (air, atmosphère, eau, sol, terre, paysage, diversité biologique), de la multiplicité des informations recueillies, de l'inefficacité d'un modèle mathématique. La référence *eau pure* elle-même est sujette à caution et les connaissances nécessaires à sa compréhension sont tellement diverses qu'il faut procéder par étape biologique, en intégrant les connaissances de la communauté locale.

Pour fournir les informations indispensables aux décideurs, dans le cadre du développement soutenable (DS), les schémas de décision analytique de l'évaluation environnementale (ÉE) passent par le recueil et le traitement d'informations de tout ordre. L'exemple de Jervis Bay montre à quel point cela a alors à voir avec une information dite quantique, avec la transdisciplinarité entre micro-analyses, avec les phénomènes de conscience, avec une collaboration informative et décisionnelle.

Cet article discute de la place des sciences de l'information dans le processus d'évaluation et de décision environnementale. Tout d'abord, les aspects principaux des concepts d'information quantique, de transdisciplinarité, de soutenabilité, d'ÉE sont soulignés. Puis, le cas de Jervis Bay est exploré. Est discutée ensuite la potentialité d'une information environnementale quantique et de ses implications sur une ÉE.

---

\* <christinehenon@hotmail.com>



## 2. Voyage à travers le concept de quantique : théorie, information et transdisciplinarité

---

La *théorie quantique*, est étroitement liée au monde en général puisqu'elle permet de décrire les propriétés dynamiques du monde microscopique et les interactions matière / rayonnement. L'*information quantique* cherche à tirer partie des possibilités offertes en la matière pour traiter l'information d'une manière plus efficace.

### 2.1. Théorie quantique, caractéristiques

Dans la théorie quantiques, les électrons sont des objets diffus, décrits par une *équation d'onde*, dont les paramètres représentent les nombres quantiques exprimant la grandeur de quantités des particules ou systèmes. Par le *principe d'exclusion*, les nombres quantiques de deux électrons ne peuvent pas occuper le même état énergétique. La fonction d'onde détermine alors la probabilité de la présence des électrons, la représente par des nuages flous. Une particule peut aussi montrer des propriétés d'ondes, et est donc une entité très abstraite qui peut se comporter à la fois comme une onde et un corpuscule (Brody, 1984). C'est la *dualité onde-corpuscule*. Mesurée, elle agit comme un corpuscule, alors qu'elle est libre, elle agit comme une onde.

Selon le *principe d'incertitude*, il est impossible de connaître précisément à la fois la position et la vitesse d'une particule. Celle-ci n'a pas une trajectoire ordinaire, donc pas de position et de vitesse pouvant être simultanément précisées. Les connaissances de la position et de la vitesse sont complémentaires. Le principe de superposition affirme que les caractéristiques d'un atome, d'une particule, d'un système quantique, constituent un état. Or, quand un système a plusieurs états possibles, la somme de tous ces états est également un état possible : le système se trouve dans une *superposition d'état*. Grâce à ce principe, une particule peut être à deux endroits en même temps, un atome peut se trouver dans un état de superposition d'énergies. Le simple fait de mesurer fait disparaître la superposition d'état au profit d'un seul. Le *principe de non localité* implique que, dans certaines situations, l'observation d'une particule à un endroit peut influencer instantanément l'état d'une autre particule à un autre endroit, quel qu'il soit. Il existe "quelque chose" de non matériel et non énergétique, circulant plus vite que la vitesse de la lumière, ne pouvant être contrôlé ni servir à communiquer un message. (Beller, 1996)

### 2.2. Information quantique, caractéristiques

Dans le monde classique, la consultation de l'information n'en modifie pas la teneur. En revanche, de par le *principe d'incertitude*, l'acquisition d'information sur certains systèmes quantiques les perturbe. L'information quantique a une réalité physique différente de l'information classique : il est impossible de la copier, contrairement à l'information classique, de nature non physique. Dans le monde quantique, selon le *principe de non-duplication*, une information dont l'état n'est pas connu dans sa totalité ne peut être dupliquée. Si l'on essaie, on détruira l'état quantique de l'information.

Par ailleurs, si le *principe de superposition* sous-entend qu'une information peut prendre plusieurs valeurs à la fois, celui de *non-localité* implique que l'observation d'une information à un endroit peut influencer instantanément

l'état d'une autre information à un autre endroit. Les deux informations sont parfaitement corrélées. C'est la propriété de *l'enchevêtrement*. (Bennett, DiVincenzo, 2000)

### 2.3. La transdisciplinarité

La recherche quantique remet en cause le dogme philosophique de l'existence d'un seul niveau de réalité, puisque le monde est considéré comme étant également une partie de celui qui le regarde. Cette réalité changerait donc en permanence. La *vision transdisciplinaire* (Nicolescu, 1996) propose de considérer une réalité multidimensionnelle, structurée à de multiples niveaux, cohérents entre eux, qui remplace la réalité unidimensionnelle classique à un seul niveau.

## 3. Soutenabilité et évaluation environnementale

---

En 1987, les approches écologique économique se rejoignent dans le concept de développement soutenable « *qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre les besoins des générations futures* » (W. C. E. & D., 1987). Le DS reconnaît les interactions environnementales complexes, mais considère que, puisque la vie doit utiliser et optimiser des ressources limitées, elle ne peut échapper à l'évaluation économique, qui permet, en sus, d'uniformiser les visions conservationnistes, limitatives dans leur interdisciplinarité, difficilement réalisable.

Dans ce cadre, l'ÉE est un *instrument de planification* qui offre une méthode d'identification des effets environnementaux possibles de projets de développement, et qui permet aux promoteurs de projet de modifier leurs plans, afin d'atténuer ces effets ou de les éliminer. L'ÉE fournit aux décideurs, à tous niveaux, les renseignements dont ils ont besoin pour approuver les projets compatibles avec un environnement sain. L'ÉE fait appel à la participation du public tout en permettant une intégration des considérations écologiques.

Ses *méthodes* sont différentes selon les objectifs. Le diagnostic, avec questionnaires, permet la prise en compte de la préoccupation environnementale, la détection des points faibles. L'ÉE initiale met en œuvre la compréhension du système de production, des sources de pollution, des dysfonctionnements, l'élaboration de solutions, l'implémentation d'un plan d'action. L'audit des Systèmes de management de l'environnement (SME) vérifie le fonctionnement d'un SME, selon les exigences d'un référentiel. Le multiphases accompagne l'organisation à travers plusieurs phases d'ÉE (UNEP-UNIDO, 1991)

Y sont utilisés les *indicateurs environnementaux*, sélectionnées pour leur signification et représentativité. Ils condensent l'information, simplifient l'approche de phénomènes environnementaux complexes (Cerutti, 1992). Les indicateurs environnementaux généraux sont classés par l'OCDE en indicateurs de pression (pression exercée par les activités humaines sur l'environnement : émissions de CO<sub>2</sub> dans l'air) ; d'état (description de la situation environnementale : concentration des eaux de rivière en nitrates) ; de réponse (évaluer les efforts consentis pour résoudre un problème : financements pour la dépollution des sols). Mais ils ne représentent qu'une petite partie de la réalité et restent subjectifs.

L'ÉE *intégrée* (ÉEI) est un processus interdisciplinaire permettant à plusieurs disciplines scientifiques d'interpréter, de combiner et d'échanger afin de

faciliter la compréhension de phénomènes complexes. Même s'il faut tenir compte de l'hétérogénéité du savoir et des incertitudes résiduelles inhérentes à ce genre d'activité, selon le principe de l'incertitude macroscopique (Pahl-Wostl, 1995).

#### *4. Le cas de Jervis Bay.*

La baie de Jervis, en Australie, était d'une biodiversité exceptionnelle. Les Européens y multiplièrent les activités, avant de réaliser qu'une gestion différente était nécessaire. La création et la gestion d'un parc marin, en 1997, furent basées sur les utilisations transversales et coopératives de l'information, de la décision, de l'éducation, entre responsables scientifiques, communautés, groupes d'intérêt, etc. Des *programmes de mesure et recherche* se mirent en place, afin d'augmenter les connaissances, d'évaluer la qualité de l'environnement, les impacts humains, le respect des législations par le public, la perception qu'il avait de la réserve, l'effet de la protection, afin de gérer, etc. A Jervis Bay, la détermination des impacts cumulatifs (IC) a pour objectif d'identifier les changements environnementaux et les causes de ces changements, naturelles ou anthropiques. Elle est devenue la base de la GEC.

Pourtant, le chef de projet *qualité de l'eau*, Martin Berg, se heurte, en juin 1999, au problème d'une efficacité des mesures. La capacité à prédire les effets d'une seule activité est restreinte, celle à prédire les effets cumulés l'est davantage. Berg tente de mettre sur pied une méthodologie de mesure des IC, qui doit être à l'origine de la GEC. La tâche est ardue. Les ressources naturelles se modifient pendant le processus de mesure. Il est impossible de savoir si la mesure est encore d'actualité, si l'objectif a été atteint. Pourtant, la GEC doit être alimentée d'informations aux niveaux du contrôle (des activités humaines), de l'organisation (structure administrative), de la planification (des utilisations, des remèdes), de l'implantation (des ressources). Les mesures sont sources de connaissances ultimes, alimentant les comptes-rendus de GEC et *feedback* de cette GEC. Mais elles ne sont pas aussi rapides que les changements environnementaux. On ne sait pas si on a pris l'ensemble des facteurs impactants de la biodiversité en compte. Or, le Programme de mesure des impacts cumulatifs (PMIC) mesure la qualité de l'eau à partir des valeurs attribuées<sup>1</sup>, des menaces et contrôles existants. Il effectue des relations entre les entrants existants<sup>2</sup>, la qualité de l'eau<sup>3</sup> et les indicateurs écologiques<sup>4</sup>, pour déterminer les changements, leurs causes, les entrants, la qualité de l'eau et la réponse écologique<sup>5</sup> à venir. Il veut établir des mécanismes pour relier toutes ces informations sur les IC à la GEC de l'eau. Le schéma doit ensuite être applicable à tous les composants à mesurer, à tous les niveaux de la biocomplexité.

Tout d'abord, Berg a considéré qu'une connaissance basique de l'environnement physique, des influences naturelles et anthropiques, permettrait de déterminer ce qu'est une eau pure, afin d'en faire l'objectif,

---

<sup>1</sup> à la biodiversité, par les communautés et groupes d'intérêt

<sup>2</sup> sédiments, nutriments

<sup>3</sup> physique, chimique, biologique

<sup>4</sup> algues, oiseaux...

<sup>5</sup> des algues par exemple

l'étalon. Cependant, multiples sont les influences modifiant cette eau pure, ainsi que les responsabilités d'impacts. Toutes les informations sont nécessaires, pour une meilleure capacité de réaction ou d'action, de prospective. Le PMIC doit effectuer *une veille informative transdisciplinaire* pour la GEC. La prospective environnementale passe alors par la gestion transversale des connaissances transdisciplinaires. Elle doit ensuite fournir à la communauté une information pilote de ses activités. L'ensemble, complexe, nécessite un nombre important de participants externes, ne peut s'appuyer sur aucun modèle mathématique, au faible degré de fiabilité. C'est une prospective écologique intelligemment hasardeuse. Berg renonce à effectuer un modèle permettant d'agrèger toutes les informations. Au sein du PMIC, il n'est pas aisé d'admettre l'inefficacité d'un tel modèle. Mais la référence *eau pure* elle-même est sujette à caution, et les connaissances nécessaires à sa compréhension sont tellement diverses qu'il devient indispensable de procéder par étape biologique, avec, en revanche, toutes les corrélations possibles. En attendant un modèle global, les informations sont recueillies par micro-analyses, apportant des connaissances fragmentaires contextuelles. Elles se regroupent dans un ensemble cohérent, piloté par la logique simple, entre micro-modules analytiques.

Mais qui peut recueillir ces informations, piloter les actions ? Des questions se posent. Comment enseigner à une personne unique tout ce qui a trait à la protection de l'environnement ? Comment crédibiliser cette personne ? Entouré d'experts, Berg sait que la transdisciplinarité n'est pas reconnue, que le généraliste, même indispensable, est sous-évalué par le spécialiste. Il décide donc de trouver la *compétence adéquate*, en attendant une formation de *généralistes de l'environnement*. Mais réunir les connaissances dispersées n'est pas simple. Les plus enthousiastes ne sont pas toujours les plus compétents. Les compétences validées sont déjà mobilisées ailleurs. Et les connaissances non-validées par des compétences restent souvent non explicites. Les faire appréhender est complexe, même si la motivation de *communication de connaissance* existe, et passe par la communication tous azimuts. (Berg, 1999)

## 5. L'information environnementale quantique

---

L'*information environnementale* (IE) pose la question de la limite entre la vision environnementale du monde et la vision uni-disciplinaire de l'économie, de la biologie, etc. On s'aperçoit, par l'intermédiaire de ce cas, à quel point l'IE et son traitement sont importants. Nous postulons qu'alors, l'IE doit être vue sous un *angle quantique*.

### 5.1. L'information environnementale

Selon la Directive n° 90/313 de la Communauté européenne (P.E., 2002), l'IE est trouvée dans les mesures, modélisations, bases de données, littératures, sur les supports écrit, visuel, sonore, informatique, électronique, pour prise de décision et/ou diffusion. Elle porte sur les éléments de l'environnement, les facteurs impactants (substance, énergie, bruits et rayonnements), les activités et mesures, y compris administratives, impactantes ou exerçant une protection sur ces éléments, les accords relatifs à l'environnement, les politiques, plans et programmes qui ont ou risquent d'impacter, l'analyse coût/avantage et les autres analyses et hypothèses économiques utilisées dans les processus décisionnels en la matière. Elle porte également sur les organismes

génétiqnement modifiés, l'interaction entre les éléments ci-dessus, l'état de la santé de l'homme, sa sécurité, ses conditions de vie, l'état des sites culturels et des constructions, dans la mesure où ils peuvent être affectés par l'état de l'environnement.

### 5.2. Les caractéristiques quantiques de l'information environnementale

Selon nous, une IE est, par essence, d'intérêt général, et/ou scientifique et technique, et/ou économique et législative. Elle est entité abstraite mais représentée, de l'intégration de données différentes, en provenance d'un ou plusieurs champs disciplinaires. Dans un temps donné, sa *représentation d'appartenance* à une ou plusieurs disciplines concurrence sa *réalité d'appartenance* à la famille des IE. Elle est un *abstrait quantique, diffus* dans le champs interdisciplinaire de l'environnement et dans le temps. Selon les moments et situations, elle peut présenter des propriétés de donnée environnementale (en amont de l'agrégation pour la connaissance et la décision), à d'autres moments, des propriétés de communication environnementale (en aval de cette agrégation).

La caractéristique quantique de l'*indéterminisme* est applicable à l'IE dans la mesure où les paramètres d'influence environnementaux sont tellement multiples que les mêmes causes ne produisent pas nécessairement les mêmes effets. Il est quasiment impossible d'obtenir, dans la complexité environnementale, des conditions initiales identiques, et donc les mêmes effets et mêmes informations afférentes, du fait du hasard naturel et du hasard superficiel, dû à l'ignorance de paramètres environnementaux. Le *problème de la mesure* de l'IE en est déduit. L'acquisition de l'information sur l'environnement le perturbe. L'IE a une *réalité différente* de la réalité de la donnée environnementale, n'est jamais connue dans la totalité des données qui la composent.

Les caractéristiques d'une IE quantique ou d'un environnement constituent un état. Une IE qui a plusieurs états, dans les différentes disciplines dont relèvent les données qui la composent, peut se trouver dans un état de superposition de valeurs, c'est-à-dire *prendre plusieurs valeurs* à la fois. Et dans certaines situations, l'observation d'une IE à un endroit peut influencer l'état d'une autre IE à un autre endroit : ce qui circule entre les deux est ici matériel ou énergétique. Mais ces deux IE restent corrélées, *enchevêtrées*.

## 6. Conclusion

Ces propriétés de superposition d'état et d'enchevêtrement peuvent donner à l'ÉE intégrée une grande *puissance de représentation* des réalités environnementales. Dans le cadre de l'ÉE, l'IE devient quantique (IEQ), constituée de valeurs distinctes. Un ensemble d'IEQ constitue une connaissance potentielle (CP) ou un *scénario environnemental* (SE), *superposition* cohérente de différents états de l'environnement évalué. Cette CE peut être formulée par un outil de simulation informatique ou être un résultat de fin d'étape d'évaluation, après que les scientifiques des différents champs, les organisations, communautés, aient fait le point sur les informations acquises.

Manipuler une telle CP, un tel SE, dans une ÉE, signifie que l'on peut exploiter simultanément des situations correspondant à ses différentes valeurs. Les informations souhaitées, représentatives des états potentiels de l'environnement évalué, peuvent tirer parti d'interférences entre ces états. Les résultats obtenus,

fournissant non pas une mais plusieurs ÉE holistiques, peuvent dépendre des différentes trajectoires suivies par les valeurs de la CP ou du SE. La *quantité d'information* contenue dans ces états enchevêtrés peut être exponentiellement plus importante que dans un système classique de même taille. Ce *parallélisme quantique* peut permettre l'exploration plus approfondie d'un environnement.

## *Bibliographie*

---

Beller, M., 1996 : 545-557. « The conceptual and the anecdotal history of quantum mechanics ». *Foundations of Physics*. 26 (4)

Bennett, C.H., DiVincenzo, D. P., 2000, « Quantum information and computation ». *Nature*. 404

Berg, M., 1999. Entretiens.

Brody, T. A., 1984. « On Quantum Logic ». *Foundations of Physics*. 14 (5)

Cerutti, O., Gattino, B., 1992. *Indicateurs et tableaux de bord*. Paris : AFNOR Gestion

Nicolescu, B., 1996. *La transdisciplinarité. Manifeste*. Paris : Le Rocher

Pahl-Wostl, C., 1995. *The Dynamic nature of ecosystems : Chaos and order entwined*. Chichester : John Wiley & Sons

Parlement européen, 2002. *CEE 90/313*. COD/2000/0169

UNEP-UNIDO, 1991. *Audit and reduction manual for industrial emissions and wastes*, technical report, Paris

World Commission on Environment & Development, 1987. *Our Common Future*. Oxford : Oxford Univ. Press

# Pouvoir(s), rapports de force et production de discours

Emmanuel Henry \*

Université de Strasbourg III, Institut d'études politiques

Ce texte est centré sur les relations entre rapports de force sociaux et production de discours, étudiées à partir de l'exemple de la crise de l'amiante telle qu'elle apparaît publiquement en France au milieu des années 1990. Il s'articule autour d'une double hypothèse, à savoir d'une part que les discours publics (en particulier les discours médiatiques) sont le produit de rapports de force entre différents groupes sociaux et, d'autre part, que l'imposition d'une formulation spécifique d'un problème par les discours médiatiques influe durablement sur ces mêmes rapports de force. Ainsi, si l'on peut dire que nos sociétés sont fortement influencées par les discours d'information dans le sens où ils contribuent à redistribuer certaines ressources et certaines capacités d'intervention entre différents groupes sociaux (c'est-à-dire à inclure certains d'entre eux et en exclure d'autres), il faut toutefois souligner que ces discours sont en premier lieu les produits d'une activité de sélection et de hiérarchisation entre différents discours portés par des groupes sociaux diversifiés et qu'ils traduisent un état des rapports de force entre eux.

« Dans une société comme la nôtre – mais, après tout, dans n'importe quelle société – des relations de pouvoir multiples traversent, caractérisent, constituent le corps social ; elles ne peuvent pas se dissocier, ni s'établir, ni fonctionner sans une production, une accumulation, une circulation, un fonctionnement du discours vrai. Il n'y a pas d'exercice du pouvoir sans une certaine économie des discours de vérité fonctionnant dans, à partir de et à travers ce pouvoir. Nous sommes soumis par le pouvoir à la production de la vérité et nous ne pouvons exercer le pouvoir que par la production de la vérité. »<sup>1</sup>

Une des façons de poser le problème du pouvoir dans l'optique des sciences de l'information et de la communication consiste, comme y invite Michel Foucault, à poser la question des « discours vrais », c'est-à-dire non pas les discours renvoyant à une vérité absolue mesurée à un étalon situé au-delà des discours mais les discours socialement recevables et effectivement reçus à un moment donné comme « disant le vrai » sur un fait ou un événement. Étudier la structuration de ce type de discours permet d'éclairer leurs relations avec les rapports de pouvoir dans une double perspective. La première pose que la définition – ou, pour reprendre un terme de Michel Foucault, la problématisation – qui s'impose comme rendant compte de façon satisfaisante d'un problème est le résultat d'un état des rapports de force entre différents groupes sociaux, état des rapports de force amené à évoluer au cours du temps. La seconde

---

\* <emmanuel.henry@free.fr>

<sup>1</sup> Foucault, Michel, 1997 : p. 22. « *Il faut défendre la société* ». Cours au Collège de France. 1976. Paris : Seuil-Gallimard, coll. Hautes études, 288 p.

conduit à souligner que l'imposition réussie d'une formulation spécifique d'un problème influe durablement sur la structuration de ces mêmes rapports de force, en sélectionnant des acteurs pertinents ou en induisant certaines hiérarchisations de préoccupations, par exemple. Valider ces deux hypothèses oblige à effectuer un travail portant à la fois sur l'analyse des discours eux-mêmes, sur les conditions de leur production et sur la compréhension de leurs effets, donc un travail au croisement entre sciences de l'information et sociologie. C'est ce que nous proposons de faire à partir d'un exemple, celui de la crise de l'amiante qui a occupé le devant de la scène publique durant plusieurs mois à partir de 1995<sup>1</sup>. Dans les limites de cet article, nous montrerons d'abord comment la problématisation de la question de l'amiante est un vecteur de son maintien dans la marginalité ou de son irruption dans l'espace public, puis que le changement de définition est le résultat d'un processus de mobilisation dépassant largement le seul groupe social des journalistes. Nous analyserons enfin les conséquences de l'imposition d'une problématisation spécifique sur les rapports de force entre groupes en lutte sur cette question. Nous pourrions alors nous interroger sur les rapports de domination et leurs interactions avec les contenus discursifs et analyser le rôle des journalistes dans ces processus.

### *Le « scandale de l'amiante » : découverte ou méconnaissance ?*

La question de l'amiante apparaît comme un problème public à partir de 1995, occupant une place centrale dans les discours d'information médiatiques écrits et audiovisuels<sup>2</sup>. Elle est définie comme une affaire ou un scandale que les journalistes découvrent et dont ils font part au public avec une indignation plus ou moins marquée. Les discours se structurent alors autour de deux principales dimensions<sup>3</sup>. La première vise à établir la présence et l'universalité du danger. Les discours médiatiques insistent sur le caractère cancérigène de l'amiante et sur sa présence dans de nombreux lieux publics avec une attention particulière aux écoles et en général aux lieux recevant du public et des enfants<sup>4</sup>. La deuxième dimension tient à la proximité avec l'affaire dite du sang contaminé. À partir des mêmes cadres d'analyse, le scandale de l'amiante est présenté comme révélant une priorité donnée à des intérêts économiques sur des impératifs de santé publique et devant trouver une traduction judiciaire pour que des accusés soient punis et que les victimes obtiennent réparation<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Son étude a été l'objet de ma thèse de doctorat, Henry, Emmanuel, 2000. *Un scandale improbable. Amiante : d'une maladie professionnelle à une « crise de santé publique »*. Compiègne : Université de technologie de Compiègne, 884 p.

<sup>2</sup> Sur la notion de problème public et de sa distinction avec problème social, voir Gusfield, Joseph R., 1981. *The culture of public problems : drinking-driving and the symbolic order*. Chicago : University of Chicago Press, 261 p.

<sup>3</sup> Le ton des discours journalistiques sur l'amiante est bien rendu par les deux ouvrages parus au plus fort de cette crise : Lenglet, Roger, 1996. *L'affaire de l'amiante*. Paris : La Découverte, 256 p. et Malye, François, 1996. *Amiante : le dossier de l'air contaminé*. Paris : Le Pré aux Clercs-Sciences et Avenir, 324 p.

<sup>4</sup> Ceci est particulièrement clair pour la télévision avec, par exemple, l'utilisation d'une incrustation du symbole du poison pour introduire ces sujets dans les journaux télévisés de TF1. Pour l'ensemble des chaînes hertziennes, plus des deux tiers des reportages diffusés de septembre 1995 à juin 1996 traitent de la présence d'amiante dans des locaux scolaires.

<sup>5</sup> Nous sommes contraints ici de simplifier à l'extrême des discours qui présentent pourtant une certaine diversité selon les types de support ou dans le temps.



Pourtant, contrairement à ce que pourrait laisser croire cette problématisation imposée a posteriori qui fait apparaître ce problème comme une découverte ou la révélation d'un drame jusqu'alors « caché », il faut souligner que cette ignorance de la question de l'amiante n'est pas le fait de l'ensemble de la société. Pour un certain nombre d'acteurs sociaux, cette question existe bel et bien avant sa redéfinition publique en termes de crise. C'est le cas évidemment pour les dizaines de milliers de victimes directes de ce matériau, mais aussi pour un ensemble d'acteurs – entre autres, médecins du travail, acteurs de la prévention des risques professionnels, employeurs, fonctionnaires du ministère du travail, représentants syndicaux – en charge de la gestion quotidienne de cette question. Si jusqu'en 1994, le problème de l'amiante, sans être devenu un problème public, ni a fortiori médiatique, existe effectivement aux yeux d'un certain nombre d'acteurs sociaux, on est en droit de s'interroger sur les raisons qui font qu'un problème susceptible de devenir un problème public de premier plan reste confiné dans des espaces sociaux peu publicisés jusqu'à cette période. Une des hypothèses que l'on peut émettre en réponse à cette question est liée à la problématisation qui a longtemps prévalu des expositions à l'amiante qui ont longtemps été abordées comme des questions relevant de la gestion d'un risque professionnel.

En fait, la question de l'amiante est épisodiquement traitée par les médias nationaux d'information au cours de la période 1980-1994, mais elle l'est par des journalistes spécialisés sur les questions sociales ou de santé qui se cantonnent à faire une description clinique de l'évolution probable de l'épidémie de cancers parmi les ouvriers au contact de l'amiante. Pour ces journalistes spécialisés, l'amiante est un toxique professionnel connu et, hormis à l'occasion de certains colloques scientifiques ou de certains événements liés à l'actualité sociale (comme les bilans statistiques annuels des accidents du travail et des maladies professionnelles diffusés par le ministère du travail), aucune information nouvelle ne leur semble devoir être relayée vers le grand public<sup>1</sup>. Comment expliquer un tel traitement ? Défini comme un toxique professionnel, l'amiante renvoie à une série de problèmes extrêmement technicisés traités par des groupes restreints de « spécialistes ». Ces mises en forme techniques exigent de la part des acteurs extérieurs un lourd investissement pour comprendre les principaux enjeux des questions posées et excluent donc les acteurs ne pouvant pas faire cette démarche (parmi lesquels les journalistes non spécialisés)<sup>2</sup>. La seconde conséquence renvoie à des représentations sociales assez diffuses mais assez prégnantes de la catégorie ouvrière et des risques liés à l'exercice d'un métier qui tendent à être perçus comme relevant d'une certaine normalité sociale. Pour des raisons historiques et sociologiques complexes, les silicoses des mineurs ou les cancers professionnels de nombreux ouvriers ne scandalisent pas de la même manière que les contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida ou les myopathies touchant des enfants.

La définition de l'amiante comme toxique professionnel a donc empêché que ce problème apparaisse comme prioritaire aux yeux de nombreux journalistes,

<sup>1</sup> Voir pour quelques exemples, « Controverse mondiale sur les dangers de l'amiante », *Le Monde*, 16 juin 1982 ; « Les ouvriers travaillant l'amiante doivent être surveillés », *France-Soir*, 10 novembre 1982 ou « La longue gestation des cancers de l'amiante », *Le Figaro*, 30 janvier 1992.

<sup>2</sup> Sur la technicisation des enjeux comme moyen de limiter leur surface de diffusion publique, voir Cobb, Roger W., Elder, Charles D., 1983 (1<sup>e</sup> édition, 1972). *Participation in American Politics. The Dynamics of Agenda-Building*. Baltimore : John Hopkins University Press, 196 p. et Cobb, Roger W., Ross, Marc Howard, dir., 1997. *Cultural strategies of agenda denial. Avoidance, Attack and redefinition*. Lawrence : University Press of Kansas, 230 p.

d'autant plus que leurs principales sources d'information s'accordent sur un discours similaire et dédramatisant depuis les industriels de l'amiante qui ont évidemment tout intérêt au maintien du statu quo de non-publicisation, jusqu'aux organisations syndicales pour qui l'amiante en milieu de travail relève de leur sphère exclusive de compétence, en passant par les acteurs administratifs qui sont longtemps restés dans une approche marquée par l'utilisation contrôlée de l'amiante. Durant cette période, aucune source alternative n'est arrivée à s'imposer avec assez de crédit auprès des journalistes qui se sont donc contentés de relayer une information « officielle ».

### *Processus de redéfinition et mobilisations*

---

Un des enjeux pour faire de l'amiante un problème public central est donc de le redéfinir en lui donnant des contours susceptibles d'être repris par les discours médiatiques d'information. Ce processus de redéfinition a des dimensions discursives dans le sens où de nouveaux discours vont progressivement se juxtaposer voire remplacer ceux qui existaient antérieurement ; il doit pourtant aussi être analysé comme le résultat de différentes mobilisations à la fois internes et externes au groupe des journalistes. Parmi les mobilisations extérieures au groupe des journalistes, on trouve plusieurs associations, certaines travaillant depuis longtemps sur les risques professionnels, d'autres plus spécifiquement créées pour la lutte contre l'amiante. Leurs prises de position contribuent plus ou moins directement à modifier la définition du problème de l'amiante. On peut illustrer ce processus à l'aide de quelques exemples.

Pour le Comité anti-amiante Jussieu, créé en 1994 autour de la prise de conscience de l'existence de maladies professionnelles touchant le personnel salarié du campus, le principal problème posé par l'amiante est celui de sa présence dans les bâtiments universitaires créant une situation de danger pour les salariés (en particulier ceux des services techniques) et une situation de risque (quoique plus faible) pour les usagers. Par une stratégie de "scandalisation", ils vont promouvoir cette définition par l'organisation de réunions publiques, manifestations, lettres ouvertes, etc. La mise en avant d'une telle problématisation ne correspond donc pas pour cette association à la recherche explicite de contourner les logiques qui font de l'amiante un problème méconnu mais à la dénonciation du problème auquel ses membres sont directement confrontés. Pour des associations plus engagées sur les questions de santé au travail, l'insistance sur le risque à destination de l'ensemble de la population correspond à un moyen de faire pression pour que médias d'information et acteurs politico-administratifs prennent en compte de manière prioritaire la question des risques induits par la présence d'amiante en milieu professionnel.

Au sein de l'espace des journalistes dont on sait qu'il est loin de former un groupe homogène<sup>1</sup>, il faut rechercher dans des espaces assez périphériques pour trouver les acteurs par lesquels une redéfinition s'opère. C'est *Sciences et avenir*, un mensuel scientifique grand public qui produit la première enquête journalistique importante sur le sujet. Le profil des journalistes à l'origine du dossier de ce mensuel et de deux reportages diffusés par « Envoyé spécial » sur

---

<sup>1</sup> Voir par exemple Charon, Jean-Marie, 1993. *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*. Paris : Stock, coll. Au vif, 356 p.

France 2 est assez atypique puisqu'ils sont issus de la presse consumériste et vivent pour une part leur profession sur le mode de l'engagement pour une cause. Pour eux, se saisir de l'affaire de l'amiante consiste explicitement à sortir ce problème du désintérêt provoqué par sa caractéristique de maladie ouvrière<sup>1</sup>. Comme l'indique le titre de leur dossier, l'amiante est défini comme « *une épidémie qui nous concerne tous* »<sup>2</sup> et son extension doit amener à établir des responsabilités et en particulier des responsabilités politiques.

Cette nouvelle problématisation insistant sur l'universalité du risque et sur un schéma accusatoire simple est beaucoup plus adaptée à une couverture par les médias d'information généralistes puisque susceptible de créer l'intérêt d'un public beaucoup plus large que dans le cadre d'une maladie circonscrite à la sphère professionnelle. La publication de l'article : « Le nombre de cancers dus à l'amiante menace de se multiplier » par *Le Monde* le 31 mai 1995 effectue la consécration définitive de cette question de l'amiante au sein de l'espace médiatique, permettant une reprise par l'ensemble des médias d'information<sup>3</sup>. Avant cette date, la nouvelle problématisation en termes d'affaire était restée confinée à quelques quotidiens (*France-Soir*, *Le Parisien*) et à quelques sujets de journaux télévisés et était surtout portée par des journalistes spécialisés sur les questions d'environnement habitués à travailler avec des associations se situant en opposition avec des acteurs plus officiels.

Le contraste entre l'apparition de la question de l'amiante à la une de l'ensemble des médias d'information à la suite de ces mobilisations et la période de quasi-silence antérieur révèle nettement que les journalistes des médias nationaux ont été incapables de rompre par eux-mêmes avec une définition du problème qui était validée par les sources avec lesquelles ils étaient en relation de manière habituelle. Les raisons en sont assez différentes selon les catégories de journalistes. Pour les journalistes spécialisés, leur trop grande proximité au problème de l'amiante les a empêchés d'y voir autre chose que ce qu'ils avaient l'habitude d'y voir, c'est-à-dire un toxique professionnel géré avec un minimum de concertation entre employeurs et employés ou entre partenaires sociaux. Les journalistes généralistes se sont trouvés dans une situation opposée, n'ayant qu'une très faible probabilité d'être en contact avec des acteurs pouvant leur faire entendre un discours susceptible d'attirer leur attention : les victimes d'exposition à l'amiante sont socialement et géographiquement assez éloignées des journalistes parisiens, socialement puisqu'elles sont principalement d'origine ouvrière alors que les journalistes sont majoritairement issus de catégories moyennes et supérieures<sup>4</sup>, géographiquement ensuite puisque peu de victimes sont domiciliées à Paris<sup>5</sup> ; une situation exactement inverse à celle qui marque le début de l'épidémie de sida, par exemple.

L'évolution de l'attitude des journalistes dans leur ensemble montre bien que leur capacité à se saisir d'un problème est extrêmement dépendante de rapports de force sociaux internes à leur groupe professionnel mais surtout externes

<sup>1</sup> « Vous vendez l'amiante en scandale ouvrier, tout le monde s'en tape. Si vous ne montrez pas que ça peut toucher le grand public, ça ne marche pas. », entretien avec un journaliste ayant participé à l'élaboration du dossier de *Sciences et Avenir*, 23 mai 1997.

<sup>2</sup> *Sciences et Avenir*, juin 1995

<sup>3</sup> Le 31 mai et/ou le 1<sup>er</sup> juin 1995, l'ensemble des chaînes hertziennes consacre un sujet sur l'amiante dans ses journaux télévisés de début de soirée.

<sup>4</sup> Institut français de presse, 1991. *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*. Paris : La Documentation française-SJTI-CCLIP, 140 p.

<sup>5</sup> Cette difficulté est résolue avec l'apparition d'un lieu symbolique, Jussieu, relativement proche des rédactions parisiennes.

puisque ce n'est qu'à partir du moment où des sources alternatives réussissent à acquérir une légitimité minimale que la question a pu leur apparaître comme devant être traitée. Si au départ ces sources apparaissent crédibles grâce au transfert de ressources issues d'autres espaces sociaux et à leur existence publique et médiatique, leur présence devient progressivement essentielle lorsqu'elles peuvent prendre appui sur des ressorts de légitimité extérieurs à l'espace médiatique. C'est en particulier le cas quand les associations de défense des victimes de l'amiante décident de porter plainte devant les juridictions pénales : à partir de ce moment-là, elles deviennent des acteurs incontournables pour les journalistes, indépendamment de leur existence médiatique.

### *Disparition ou transformation des rapports de domination ?*

La redéfinition de la question de l'amiante par un ensemble d'acteurs sociaux permet donc aux journalistes des médias nationaux de se saisir de ce qui leur apparaît comme un nouveau scandale de santé publique. Ils peuvent alors le couvrir dans la logique de leur profession, cherchant de nouvelles informations et intéressant le public le plus large possible à cette question. Contrairement à la période précédente, les journalistes nationaux peuvent produire eux-mêmes de l'information en se situant dans une situation de moindre dépendance vis-à-vis de leurs sources puisqu'en le couvrant, ils se placent dans une position valorisée moralement, dénonçant des actes blâmables et se plaçant plus ou moins explicitement aux côtés des victimes. Ils peuvent alors rattacher leur pratique professionnelle à un des idéaux en vigueur dans la profession, celui de journaliste d'investigation. Ils vont ainsi être conduits à suivre de façon assez régulière ce « scandale », imposant et consacrant de façon définitive la nouvelle définition du problème avec plusieurs conséquences qu'il faut maintenant analyser.

La principale conséquence est que les acteurs qui étaient considérés comme les propriétaires légitimes de ce problème<sup>1</sup> s'en trouvent assez largement dépossédés du fait de la nouvelle problématisation. C'est le cas des industriels et des scientifiques considérés proches des milieux industriels qui se trouvent très rapidement placés en situation d'accusés et qui n'ont donc plus aucun crédit pour intervenir dans le débat. Pour des raisons différentes, les organisations syndicales se trouvent aussi exclues des débats publics. Le problème ayant été redéfini comme un problème environnemental, les organisations syndicales dont le point de vue pouvait être pris en compte sur une question d'ordre professionnel, n'ont plus aucune légitimité à intervenir sur un risque sanitaire qui menace l'ensemble de la population. La redéfinition a donc pour effet d'exclure les acteurs n'étant pas en accord avec la définition qui s'est imposée comme valide. À l'inverse, elle promeut aussi de nouveaux acteurs. Parmi ceux-ci, les associations mobilisées prennent place dans le débat car elles cherchent à imposer leur point de vue pour acquérir une existence publique afin de peser dans les négociations à venir. En revanche, les acteurs politiques ne choisissent pas délibérément d'investir ce terrain, ils sont plutôt fortement contraints à prendre position sur un problème défini comme un scandale aux prolongements politiques les mettant plus ou moins directement en cause. Dans ce sens, la décision d'interdiction de l'amiante ou l'annonce effectuée par le président de la République d'une fermeture de Jussieu avant la

<sup>1</sup> Sur la notion de propriétaire d'un problème, voir Gusfield, Joseph R., 1981. *op. cit.*

fin de l'année 1996-1997 sont des réponses politiques à la montée en puissance des discours médiatiques sur ce problème ; elles ne rendent d'ailleurs qu'imparfaitement compte de l'ensemble des décisions politico-administratives prises sur ce sujet durant la même période.

L'autre conséquence est une nouvelle hiérarchisation des préoccupations et des enjeux. De fait et sans que cela ait été volontaire dans la plupart des cas, une définition environnementale ayant été promue, les questions liées au risque professionnel se trouvent reléguées à un second plan si bien que l'on peut difficilement parler avec la vague de publicisation d'une fin de la période de méconnaissance du problème. Les dimensions professionnelles de l'épidémie de cancers liés à l'amiante restent largement hors champ des problématiques médiatiques et sont ainsi maintenues sous le même voile de méconnaissance que celui qui caractérisait la période antérieure. Le principal paradoxe de la forte publicisation de la question de l'amiante se trouve donc dans le fait que la diffusion d'informations sur ce sujet auprès d'un public extrêmement vaste s'est produite au prix d'une déformation qui place le problème central posé par les conséquences sanitaires d'expositions à l'amiante, celui des contaminations professionnelles, dans une position périphérique. Ainsi, loin d'avoir rompu avec la situation de domination dans laquelle se trouvaient les victimes de l'amiante, la forte publicisation en a simplement modifié les formes d'exercice et les types d'actualisation.

Cet exemple montre donc l'importance d'analyser le groupe des journalistes à partir d'une double définition. Si les journalistes peuvent être défini comme le groupe ayant le monopole de production et de diffusion des discours publics à destination d'un large public et à ce titre exercent un pouvoir indéniable par les formes qu'ils peuvent donner aux problèmes qu'ils relaient, il n'est pas moins important de rappeler qu'ils forment aussi un groupe social parmi d'autres dans un espace parcouru de relations de forces et de pouvoir. Au même titre que d'autres groupes sociaux, les journalistes apparaissent pris dans des jeux de connaissance / méconnaissance et d'intérêt / désintérêt sur lesquels ils apparaissent n'avoir que peu de prise, rendant d'autant plus problématique leur position de monopole.

# Les réseaux Intranet : stratégies d'usages et d'utilisateurs dans l'appropriation d'outils de communication. Étude expérimentale en contexte pédagogique

Christine Michel \*

Nathalie Pinède-Wojciechowski \*\*

Université de Bordeaux (« Michel-de-Montaigne ») & GRESIC

Les réseaux Intranet s'affirment comme l'un des nouveaux dispositifs techniques majeurs dans les organisations et ce, quel que soit le contexte de celles-ci, pédagogique ou entrepreneurial. Toutefois, au-delà des potentialités affichées, l'image structurelle du système d'information, de communication et de travail supporté par l'intranet s'affirme de façon ambivalente, entre réduction à une dimension instrumentale connue et exploitation multidimensionnelle des ressources proposées. Nous étudions cette dialectique fondamentale au niveau des usages développés dans un environnement de ce type. L'interaction de la dimension technique avec les composantes humaine et organisationnelle tend simultanément à consolider des niveaux d'usages élaborés sur la base des dispositifs antérieurs et à stimuler de nouvelles logiques d'échanges. La réalité de l'utilisation du réseau se situe dans une négociation permanente et itérative entre ces deux pôles et se traduit par différentes stratégies d'appropriation du système Intranet.

Pour mettre en évidence ces phénomènes d'usages, nous proposons de recueillir des indices mesurables et présentons une ébauche de protocole quantitatif illustré sur certains points avec un exemple concret (l'Intranet du département informatique de l'université Michel de Montaigne). La méthode proposée est quantitative et s'appuie sur des techniques relevant du *Web Usage Mining*.

## 1. À propos des Intranets

La définition d'un Intranet s'appuie originellement sur un pré-requis technique précis : « l'utilisation de tout ou partie des technologies et infrastructures de l'Internet pour les besoins de transport et de traitement des flux d'informations internes d'un groupe d'utilisateurs identifiés » (Alin, 1998). L'objectif pour une entreprise est d'avoir une plate-forme flexible et ouverte permettant de faire circuler des informations et des documents, converger des applications, des services, voire des acteurs délocalisés.

---

\* <christine.michel@montaigne.u-bordeaux.fr>

\*\* <pinede@iutb.u-bordeaux.fr>

L'adoption d'une architecture informatique générique suscite de nombreux questionnements, concernant par exemple les frontières de l'organisation concernée ou une restructuration possible des circuits communicationnels et informationnels de l'organisation. Opter pour un environnement intégré d'information, de communication et de gestion ne peut être considéré comme un événement neutre dans le fonctionnement de l'organisation. Cette triple dimension constitutive de l'Intranet se traduit en termes de contenu par une grande diversité de services que l'on peut organiser en trois catégories principales (Pinède, 2001) :

- *les applications pratiques* : articulé autour de la messagerie, cet ensemble renvoie à des éléments génériques fonctionnels (organigramme, annuaire), événementiels (activités socioculturelles) ou ponctuels (tels les menus du restaurant...).
- *les applications dédiées aux grandes fonctions de l'entreprise* : elles concernent les différentes fonctionnalités affectées à l'opérationnalisation des schémas directeurs de l'organisation, notamment dans les secteurs des ressources humaines, du commercial et de la production.
- *les applications transversales* : sont principalement mobilisées ici des ressources documentaires (par exemple, relatives aux normes et à la qualité) et techniques (s'appuyant souvent sur une logique de bases de données préexistante). Les forums suscitant des procédures de travail collaboratif sont un autre volet potentiel dans cette catégorie.

Bien entendu, l'amplitude de cette palette de contenus varie considérablement d'une organisation à une autre. L'Intranet « basique » est soit réduit à sa plus simple expression (une messagerie), soit bridé dans son évolution : des circonstances conjoncturelles (crise de la hiérarchie, absence de passé informatique établi...) peuvent expliquer ces difficultés. L'Intranet « modéré » est sélectif dans les applications privilégiées, pour des raisons pouvant être d'ordre sécuritaire ou d'ajustement à la taille de l'organisation. Enfin, l'Intranet « multidimensionnel » propose l'ensemble de ces applications dans un prolongement naturel et assimilé de l'environnement informatique de l'entreprise.

En s'inspirant des éléments précédents, on peut définir les Intranets en milieu universitaire de la façon suivante. Ils s'adressent à quatre catégories d'acteurs : les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les personnels administratifs. Les besoins à combler sont de quatre types :

- *pédagogique* : mise à disposition et gestion des ressources pédagogiques ; gestion des étudiants en apprentissage par des interfaces unifiées et accès à des outils Internet standard de communication (messagerie, ftp, forum, chat, visioconférence, tableau blanc).
- *administratif et gestion* : heures enseignants, notes et bulletins, ressources spécifiques (finances, impressions papier...)
- *scolaire* : diffusion d'informations, emplois du temps, offres de stages, annuaires... (Ramel, 2000)
- *environnement de travail* : accès à un espace de stockage (porte document ou cartable virtuel), à des applications bureautiques ou spécifiques.

Les systèmes sécurisés les plus usuels sont des *Intranets génériques*. Ils proposent des informations scolaires non stratégiques et non personnelles car l'accès est le plus souvent filtré géographiquement, selon les adresses IP des

machines sur le campus. En contexte complètement sécurisé, on trouve des *Intranets pédagogiques* supportés par des plates-formes intégrées commerciales (généralement WebCT ou Learningspace) ou spécifiques (Campus numérique, 2002). Enfin, on trouve des « bureaux virtuels » ou « bureaux nomades » qui intègrent, en plus de l'aspect pédagogique, l'aspect scolaire et individuel. En effet, ils permettent de *mener des activités individuelles ou collectives de communication, de gestion, de production, de recherche d'information. Ces environnements intègrent des services internes ou externes à l'établissement pour donner à l'utilisateur un accès direct aux informations et applications qui lui sont nécessaires et à tous les outils dont il a besoin : outils de communication, outils bureautique, outils de travail coopératifs, outils de recherche* (AMUE, 2001). Ces bureaux sont souvent les interfaces personnalisées et sécurisées du portail étudiant ou du site Web universitaire.

Le secteur administratif est relativement peu développé à l'heure actuelle car il est lié à un pré requis indispensable : le développement d'un annuaire général permettant de gérer une authentification unique des étudiants et des personnels et ainsi de sécuriser complètement l'accès aux informations stratégiques. (AMUE, 2001)

## 2. Usages et méthodes d'analyse

---

### 2.1. Les logiques d'usage

De l'offre de contenu aux usages, il n'y a pas qu'un pas... Les logiques de l'usage font intervenir un système complexe d'éléments, allant des représentations idéologiques de l'outil au degré de culture technique maîtrisée. Selon Serge Proulx, on peut définir « *l'appropriation d'une technologie comme la maîtrise cognitive et technique d'un minimum de savoirs et de savoir-faire permettant éventuellement une intégration significative et créatrice de cette technologie dans la vie quotidienne de l'individu ou de la collectivité* » (Proulx, 2001a). Par conséquent, l'introduction ou la modification des procédures techniques gérant les flux d'information, de communication et de travail doit s'articuler avec les besoins, les acquis, les pratiques et les projections des acteurs dans leurs composantes humaine et microsociale de manière à générer de nouvelles pratiques. Pour exemple, on a remarqué que les dispositifs de formation officiellement proposés relevaient généralement d'un apprentissage strictement logiciel (Pinède, 2000). Or, le passage à un Intranet, quel que soit le degré d'acculturation technique de l'organisation et des acteurs, ne peut complètement se concrétiser sans une explicitation du projet et des attendus. Dans un contexte d'accompagnement à l'implémentation limité à la matérialité de l'outil, les usages ont parfois des difficultés à dépasser un stade utilitariste minimal.

Différentes conditions initiales sont donc à considérer. Du côté des décisionnaires, l'intentionnalité (ou la non-intentionnalité) sur laquelle s'appuie la conception du dispositif, de même que la nature des mesures d'accompagnement sont fondamentales. Du côté des usagers, les pré-requis techniques nécessaires à la manipulation efficace des interfaces proposées, la nature du besoin (à finalité informationnelle ou opérationnelle), le facteur temps, ainsi que l'appréciation de l'utilité de ce système selon des critères de rentabilité sont autant d'autres éléments structurant le type d'appropriation de l'Intranet.



Dès lors, comment se traduisent les relations des acteurs-usagers à cet ensemble de dispositifs techniques ? Il s'agit ici de « scruter l'objet technique pour voir en quoi il offre des espaces de pratique signifiante nouveaux, en tant que dispositif médiatique. Et, symétriquement, de décrire les pratiques et les stratégies des personnes et des groupes comme des interventions dans et sur cet espace signifiant » (Jeanneret, 2000).

## 2.2. L'acculturation technique

Des enquêtes de terrain ont montré que, dans la majorité des cas, la présence de l'intranet ne provoque pas spontanément l'apparition de nouvelles régulations entre les différentes strates de l'organisation concernée (Pinède, 2000). L'Intranet est principalement utilisé dans son niveau d'appropriation le plus simple, pour sa capacité à accélérer les processus de traitement et d'échanges de données, dans un souci d'efficacité et de productivité. En d'autres termes, le réseau joue ici le rôle d'un *intégrateur technique* par rapport à des applications et des routines éprouvées avec d'autres outils. La fonction pragmatique est dès lors dominante.

Lorsque les modes opératoires supposent un niveau d'appropriation plus élevé, on peut observer de véritables *effets-réseaux*, se traduisant notamment par le développement de logiques de travail collaboratif non formalisées résultant de la « *communication ordinaire* » (Bernard, 2001) ou formalisées s'appuyant sur des processus de cognition distribuée, soit une forme d'« *intelligence coopérative, d'élaboration collective de projets ou encore de coopération en réseau orientée vers la réalisation de tâches complexes* » (Proulx, 2001b).

Toutefois, la fonction principalement valorisée dans cet environnement demeure celle d'une plus-value, individuelle dans un cadre collectif. Si une organisation décide stratégiquement de déployer ce type d'infrastructure, c'est généralement dans le but d'optimiser le traitement de ses activités ; de la même façon, l'utilisation de tout ou partie de ce dispositif par les agents dépend aussi d'un potentiel de gain notable, tant au plan personnel qu'au plan des actions à mener.

Partant de cette perspective, nous poserons comme hypothèses principales la coexistence de deux logiques d'appropriation : d'une part, la présence d'une logique d'intégration verticale, reposant sur l'unité sémantique de l'action, et exploitant de façon séquentielle et compartimentée les différents services proposés ; d'autre part, l'émergence d'une logique transversale et multidimensionnelle, s'appuyant sur des connaissances techniques maîtrisées permettant d'aller au-delà de l'outil pour créer du sens par une mise en connectivité des éléments proposés.

## 2.3. Quelles évaluations possibles ?

La question posée dès lors est la suivante : comment mettre en évidence les phénomènes relatifs aux usages de ces systèmes techniques ? Deux voies principales sont possibles : les méthodes qualitatives de type entretien, directif ou semi-directif, sont intéressantes pour recueillir les points de vue des acteurs concernés avec des possibilités de nuances et d'affinements. Toutefois, dans une optique de suivi régulier, cette approche présente des inconvénients car trop longs, relativement onéreux et pas assez réactifs. Dès lors, les méthodes quantitatives, bien que généralistes, offrent de réels avantages, notamment au

plan économique. Il nous a paru intéressant d'utiliser de nouvelles méthodes d'analyse, basées sur des traces concrètes d'usages du système Intranet, pour voir dans quelle mesure elles nous aident à valider les hypothèses initiales.

Développé spécifiquement autour des interfaces de nature Web, le *Web Usage Mining* (Srivasta, 2000) permet d'appliquer les techniques du *Data Mining* aux données du Web pour mettre en évidence des caractéristiques d'usage d'un système. Les données analysées sont les log de connexion au système retraités de manière à construire d'autres variables ayant une plus-value informationnelle. Les plus communes sont le calculs des temps de connexion, les reconstructions de visites ou de chemins de navigations (Cooley, 2000). Plus spécifiquement dans un contexte d'acculturation technique, il est intéressant de mettre en évidence des périodes temporelles significatives de l'intentionnalité de l'institution (ouverture, restructuration, déploiement du service, campagne d'information ou de formation), les contraintes matérielles comme la disponibilité des ressources ou des acteurs, les profils professionnels ou personnels des utilisateurs construits à partir des annuaires, et enfin des actions spécifiques (utilisation de la messagerie, applications de gestion, etc.).

Parmi différentes méthodes disponibles (Michel, 2002 ; Lebart, 2000 ; Lefebure, 2001), nous avons choisi d'utiliser celle des réseaux d'association. En effet, cette technique, qui repose sur des comptages d'occurrences simultanées de modalités de variables, est particulièrement adaptée pour mettre en évidence des développements d'usages dans le temps et par catégories d'acteurs. Sa présentation graphique la rend particulièrement facile à interpréter et, couplée avec des techniques de classification, elle permet d'élaborer des *diagrammes stratégiques*.

Illustrons avec un exemple concret l'utilisation de cette technique dans un contexte intranet.

### 3. Illustration expérimentale

---

#### 3.1. Contexte et corpus expérimental

Le contexte choisi est l'Intranet dédié au Département informatique de l'Université de Bordeaux III (« Michel-de-Montaigne »). Ce service est proposé de manière expérimentale à 500 utilisateurs (étudiants et membres du Département informatique) dans le cadre du portail pédagogique i-Mont@igne (<http://www.nte.montaigne.u-bordeaux.fr>). Il est restreint à ce public par *login* et mot de passe et est complètement dissocié de l'Intranet institutionnel, ouvert à l'ensemble des membres de l'université. Il permet aux utilisateurs d'accéder

- à des services pédagogiques, par le biais d'une interface d'information et de communication (de type Exchange) donnant accès à des outils de messagerie, calendrier, contacts, forums.
- à des tâches de gestion, en particulier la gestion des comptes d'impression papier des étudiants, consultation et mise à jour des emplois du temps des enseignants, la réservation de ressources techniques (vidéo projecteur, visioconférence, ordinateurs portables) ou encore l'actualisation du serveur Web.

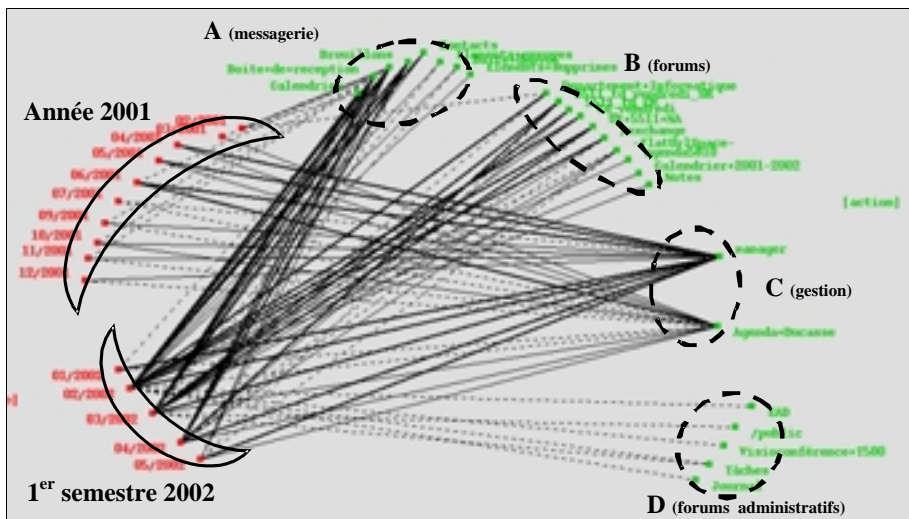
Le corpus expérimental est constitué de 764 296 connexions authentifiées (*log*) et enregistrées pendant la période janvier 2001-juin 2002 au format ECLF (*Extended Common Log Format*) (Kindall, 2000). Nous avons reconstruit, à partir des URL accédées, les actions effectuées (envoi d'un message, consultation d'un forum, gestion des impressions,...) et les avons regroupées mensuellement. Nous n'avons pu aller plus loin, en particulier sur les profils et les contraintes techniques, ne disposant ni des annuaires, ni des plannings.

### 3.2. Interprétation des résultats

Les deux graphes suivants sont une illustration des réseaux d'association représentés par les co-occurrences entre les modalités des variables *temps* et *actions* (graphique 1) et *utilisateur* et *action* (graphique 2). Plus l'épaisseur du lien est marquée et plus le nombre de co-occurrences des modalités est élevé. Les regroupements sont opérés à la main.

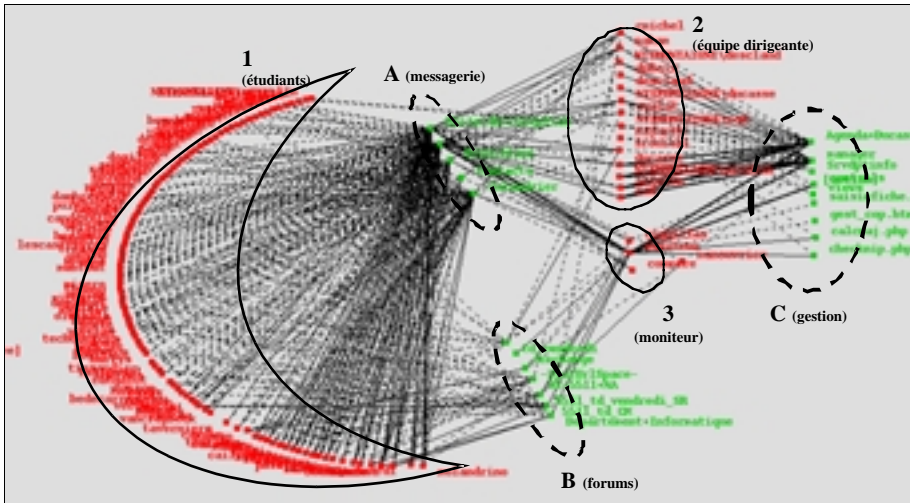
Comment interpréter ces graphiques ? Les regroupements sont représentatifs de formes de communautés. L'organisation et l'épaisseur des liens sont caractéristiques de l'appropriation et de la diffusion de l'usage. Une forme en éventail montre un développement régulier. Quant à l'épaisseur des liens, elle illustre l'intensité de ce développement.

Graphique 1. Réseau d'association des actions et du temps



Dans le graphique 1, quatre communautés d'actions se distinguent : les zones A, B, C et D correspondent respectivement à la messagerie, la consultation de forums étudiants, des actions de gestion (apparaît principalement la consultation de l'agenda du directeur du département et la gestion des comptes étudiants) et l'accès à des forums administratifs. Deux périodes de temps se distinguent : avant et après janvier 2002. On voit très clairement que les actions de gestion (zone C) sont utilisées sur les deux périodes et s'intensifient dans le temps, à l'inverse, les actions d'information et de communication apparaissent brusquement dans la 2<sup>e</sup> période, qui coïncide avec l'ouverture du service aux étudiants. Voyons plus précisément comment se répartissent ces actions selon les acteurs.

Graphique 2. Réseau d'association des actions et des utilisateurs



Dans le graphique 2, seules trois communautés d'actions sont visibles (A, B et C) et trois communautés d'utilisateurs se distinguent : le groupe 1 correspond à des étudiants, le groupe 2 correspond à l'équipe de direction et pédagogique du département (administratifs et enseignants) et le groupe 3 aux moniteurs qui ont en charge de gérer les impressions papier des étudiants. Il est clairement visible que les étudiants ont adopté régulièrement le mail et les forums, au contraire de l'équipe de direction qui axe principalement son usage sur les modules de gestion. Seuls les moniteurs, du fait de leur double statut d'étudiant et de gestionnaire, rayonnent sur toutes les activités.

## Conclusion

Cette étude se veut illustrative d'une méthode et de ses possibilités de mise en évidence de phénomènes relatifs aux usages d'un système technique. L'analyse des regroupements visibles montre certains effets de contrainte : lorsqu'il n'y a pas d'autres moyens disponibles, l'utilisation du service est effective. Quand une fonction est créée ou est transférée à partir d'une fonction papier, comme la gestion des impressions ou la consultation des agendas, il y a « obligation » au changement et de fait adaptation, sans effets de résistance apparents dans les groupes d'acteurs concernés. Par contre, dans les autres cas, lorsqu'il y a déjà une communication organisée (messagerie, utilisation du téléphone ou courrier), les usages de services Intranet équivalents, comme les forums, restent timides, voire inexistantes. Dans ce contexte de développement expérimental, où l'intentionnalité de l'institution n'est pas affirmée et où l'interface n'est pas finalisée, les critères d'utilité et de rentabilité sont confirmés en tant que facteurs déclencheurs des logiques d'usages. On est ici davantage dans un processus d'appropriation verticale et séquentielle de l'Intranet et pas encore dans une dimension transversale de « *cognition distribuée* ». L'évolution du système global pourra dès lors être à nouveau évaluée au plan de l'acculturation des usages et des synergies par des techniques de *Web Usage Mining*.

## Bibliographie

- Alin, Frédéric ; Lafont, Denis ; Macary Jean-François, 1998. Le projet Intranet. De l'analyse des besoins d'entreprise à la mise en œuvre des solutions. Paris : Eyrolles, 436 p.
- AMUE (Agence de modernisation des universités et établissements), 2001. « Portail étudiant, intranet pédagogique, bureau virtuel... : quel environnement de travail pour les étudiants ? ». *Les rencontres de l'agence*, 32 p.
- Bernard, Françoise, 1998 : 447-453. « La communication des organisations entre communication artificielle, communication « institutionnelle » et communication « organisationnelle ». In SFSIC, 1998. *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication*. Rennes : SFSIC, 398 p.
- Campus numérique, 2002. *Campus numériques, états des lieux en janvier 2002*. 9p.
- Cooley, Robert W, 2000. *Web usage mining : discovery and application of interesting patterns from web data*. Thèse soutenue à l'Université du Minnesota, 170 p.
- Jeanneret, Yves, 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 134 p.
- Kimball, Ralph ; Merz, Robert, 2000. *Le Data Webhouse. Analyser des comportements client sur le Web*. Paris : Eyrolles, 310 p.
- Lebart, Ludovic ; Morineau, Alain ; Piron Marie, 2000. *Statistique exploratoire multidimensionnelle*. Paris : Dunod, 439 p.
- Lefébure René ; Venturi, Gilles, 2001. *Data Mining. Gestion de la relation client, personnalisation de sites Web*. Paris : Eyrolles, 391p.
- Michel, Christine, 2002. « Caractérisation d'usages et personnalisation d'un portail pédagogique. État de l'art et expérimentation de différentes méthodes d'analyse du Web Usage Mining ». *7<sup>e</sup> colloque de l'AIM « Affaire électronique et société de savoir : opportunités et défis »*, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2002.
- Pinède, Nathalie ; Schott, Annick, 2000. « Quelle dynamique organisationnelle pour le déploiement d'un système intranet ? L'exemple d'entreprises en Aquitaine ». *5<sup>e</sup> colloque de l'AIM « Systèmes d'information et changement organisationnel »*, 8-10 novembre 2000.
- Pinède, Nathalie ; Schott, Annick, 2001 : 23-66. « Les stratégies organisationnelles et informationnelles ». *Rapport d'étude final Intranet en Aquitaine. Usages, représentations, déontologie*. Centre d'étude des médias MSHA, 105 p.
- Proulx, Serge, 2001(a) : 57-66. « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? ». In SFSIC, 2001. *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication. Actes du XII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication, UNESCO (Paris), du 10 au 13 janvier 2001*. Rennes : SFSIC, 403 p.
- Proulx, Serge, 2001(b) : 139-145. « Usages de l'Internet : la « pensée-réseaux ». *Comprendre les usages de l'Internet*. Paris : Éditions Rue-d'Ulm, 261 p.
- Ramel, Jean-Yves ; Prévot, Patrick, 2000 : 53-61. « Environnements hypermédias pédagogiques. Quelques recommandations ». *Actes du colloque TICE 2000*, 18-20 octobre, Troyes, 405 p.
- Srivastava, Jaideep ; Cooley, Robert ; Deshpande, Mukund ; Tan, Pang-Ning, 2000 : 12-23. « Web usage mining : discovery and applications of usage patterns from web data ». *SIGKDD Explorations*. ACM, Volume1, Issue 2.

# Communication institutionnelle gouvernementale comparée en Europe : essai de typologie des dispositifs d'information d'État

Caroline Ollivier-Yaniv \*

Université de Paris XII & CEDITEC (ÉA 3119)

Les démocraties représentatives de l'UE se sont progressivement dotées de structures, d'acteurs et de techniques qui travaillent à l'instrumentalisation de l'information et de la communication à l'échelle gouvernementale. Considérant la diversité de leurs modalités d'organisation, de rationalisation et plus généralement de reconnaissance selon les systèmes politiques et administratifs (en France, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Grèce), ce travail replace les politiques de communication gouvernementale dans le cadre plus général des modalités d'action et d'intervention des appareils politico-administratifs gouvernementaux dans le champ de l'information et dans l'espace public, autrement dit encore de leur dispositif d'information d'État. Il vise à tracer les contours généraux des idéaltypes de ces dispositifs en tant qu'instruments de pouvoir, outils de gestion du collectif ainsi que de gouvernement, au sens foucauldien d'art de conduire des conduites.

Nombreux sont les travaux, en sciences de l'information et de la communication et en sociologie politique, qui ont mis en évidence la reconnaissance de l'information et de la communication dans le champ politique : en tant que démarches mises en œuvre par des professionnels à l'attention des journalistes et du grand public et comme moment à part entière dans la division du travail propre au politique, qu'il soit en situation de conquête ou d'exercice du pouvoir.

Cette observation générale trouve confirmation par la mise au jour des pratiques au sein des appareils administratifs des États européens et plus particulièrement, de leurs institutions gouvernementales. Depuis une quinzaine d'années, les services d'information et de communication gouvernementales de l'Union européenne, parmi lesquels le Service d'information du gouvernement français<sup>1</sup> se retrouvent une fois par an environ. L'existence de ce Club de Venise<sup>2</sup>, d'une publication annuelle – *Convergences* – qui accompagne chacune de ses réunions ainsi que le fait que chaque service d'information gouvernementale créé en Europe s'y soit associé témoignent d'une démarche à caractère fédérateur et de préoccupations communes concernant les stratégies d'information et de communication des institutions gouvernementales et leurs représentants politiques à l'attention des citoyens.

---

\* <yaniv@univ-paris12.fr>

<sup>1</sup> Créé en février 1976 sous l'appellation Service d'information et de diffusion du Premier ministre (SID). Cf. Caroline Ollivier-Yaniv, 2000. *L'État communicant*. Paris : PUF.

<sup>2</sup> En raison du lieu de la première rencontre.

En même temps que leurs modalités d'organisation, de rationalisation et plus généralement de reconnaissance sont diversifiées selon les systèmes politiques et administratifs, les démocraties représentatives de l'UE se sont progressivement dotées de structures, d'acteurs et de techniques qui travaillent à l'instrumentalisation de l'information. On comprendra donc ici les politiques de communication gouvernementale comme des instruments de pouvoir, des outils de gestion du collectif ainsi que de gouvernement, au sens foucauldien d'art de conduire des conduites.

Considérant de manière comparée les situations de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne ainsi que de l'Espagne et de la Grèce <sup>1</sup>, l'objectif du travail – dont cet article n'est qu'une étape – est de tracer les contours généraux des idéaltypes des modalités d'action et d'intervention des appareils politico-administratifs gouvernementaux dans le champ de l'information et dans l'espace public, autrement dit encore de leur dispositif d'information d'État.

De manière plus générale, on espère ainsi nourrir la réflexion des sciences de l'information et de la communication, champ disciplinaire dont les objets privilégiés, qu'il s'agisse des médias, du discours ou de la communication, ont été investis et instrumentalisés par et dans le champ politique.

### *1. La « communication gouvernementale institutionnelle » : les fondements idéologiques d'une dénomination indigène.*

Pourquoi se détourner des terminologies de « communication gouvernementale » ou de « communication gouvernementale institutionnelle » ? Au travers des discours partagés et propagés par les élites fonctionnaires et politiques sur l'importance de l'information et de la transparence dans le processus de modernisation des États <sup>2</sup>, on peut lire une définition à la fois normative et démocratiquement correcte de l'ensemble des pratiques que recouvrent ces termes.

Normative parce que travaillant au dialogue entre les institutions et l'administration d'un côté et les usagers citoyens de l'autre. Grâce à la mise en œuvre de flux d'information ascendant et descendant, ces derniers se trouveraient en situation d'information égalitaire relativement à leurs droits et à leurs devoirs ainsi qu'aux actions des représentants, condition nécessaire à un exercice idéalisé de la citoyenneté. De cette définition normative découle une définition démocratiquement correcte qui distingue, au sens où elle l'isole et la rend politiquement viable, la communication gouvernementale de la propagande, terminologie et ensemble de pratiques historiquement disqualifiées. Cette définition indigène de la communication gouvernementale s'est trouvée renforcée, en même temps qu'elle le nourrissait, par le processus plus général de définition de l'identité collective des professionnels du maniement des signes et des symboles au sein de l'appareil administratif de l'État, autrement dit des spécialistes de la « communication publique ».

<sup>1</sup> Avec des degrés de précision différents selon les pays, difficulté inhérente à l'exercice comparatiste et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

<sup>2</sup> Qui se sont trouvés renchéris, mais en aucun cas inventés, par les dispositifs européen et nationales en relation avec la « société de l'information » et l'utilisation des TIC pour l'information des citoyens.

Or cette définition de la communication gouvernementale comme phénomène d'échange et de transparence se nourrit de deux idéologies : une idéologie de la communication et une idéologie de la démocratie. L'idéologie de la communication renvoie à des analyses bien connues de la fin des années 1980 qui caractérisent un phénomène dépassant le seul champ politique : la communication comme grille de lecture généralisée des faits et des malaises sociaux. Dans la sphère étatique, la croyance en les bienfaits de la circulation de l'information entre l'administration et ses usagers n'a pas attendu le succès de la communication. Dès les années 1970, l'ouverture, voire la transparence de l'administration, par la diffusion et l'accès facilité des citoyens aux informations, apparaît comme un axe fondateur des plans de modernisation de l'État <sup>1</sup>. Plus récemment, le mot d'ordre politico-administratif d'accompagnement de la « société de l'information » <sup>2</sup> par tous les États européens <sup>3</sup> ne fait que prolonger et confirmer la bonne fortune de la communication et plus encore, de ses technologies.

Cette idéologie de la communication est d'autant plus opératoire dans le champ politique qu'elle s'appuie sur une idéologie de la démocratie comprise comme modèle politique idéal, s'imposant de manière évidente. Or tant les travaux de B. Manin <sup>4</sup> que ceux de P. Rosanvallon <sup>5</sup> sur l'histoire des idées politiques montrent que l'on peut tout à fait adopter une conception problématique de la démocratie. Dans sa mise en œuvre et dans son organisation, le système politique démocratique doit aussi être compris comme une suite de difficultés durables : celle des citoyens à se sentir concernés par la chose publique, celle des gouvernants à comprendre et à maîtriser l'émergence du collectif sur la scène politique. À l'idéologie de la démocratie comme modèle politique est consubstantielle l'idéologie de la démocratie en tant que mode de gouvernement, laquelle consiste à associer démocratie et absence de manipulation. L'idée simple selon laquelle « *puisque nous sommes en démocratie, il n'y a plus d'opinion manipulée, ni de volonté de manipulation* » <sup>6</sup> fonde deux associations qui s'excluent mutuellement : la propagande va avec le régime totalitaire ; la communication gouvernementale va avec la démocratie. De l'opposition existant en droit et en fait entre deux formes de régime politique – totalitaire *versus* démocratique –, on déduit une analogie entre les méthodes de diffusion d'information utilisées par les États.

<sup>1</sup> Cf. A. Holleaux, 1980 : 527-555. « Les lois de la "troisième génération des droits de l'homme" : ébauche d'une étude comparative ». *La revue française d'administration publique*. N° 15 (juillet-septembre).

<sup>2</sup> L'expression est bien connue en France pour avoir été utilisée par le Premier ministre L. Jospin lors de l'université d'été de la communication, à Hourtin, en août 1997, puis pour avoir donné naissance en janvier 1998 au PAGSI (Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information), à la Fête de l'Internet en mars 1998 ainsi qu'au projet plus général d'e-gouvernement porté par le Comité interministériel pour la réforme de l'État.

<sup>3</sup> En décembre 1999, la Commission européenne lance le projet « e-Europe : une société de l'information pour tous », qui préconise notamment la mise en ligne de sites d'informations administratives et gouvernementales afin de faciliter l'accès des citoyens européens aux services administratifs et aux décisions politiques. En mars 2000, le Conseil européen réuni à Lisbonne confirme et officialise ce plan d'action et l'une de ses composantes, le e-gouvernement, qui vise à rapprocher les services gouvernementaux des citoyens.

<sup>4</sup> B. Manin, 1995. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Calmann-Lévy.

<sup>5</sup> Pierre Rosanvallon, 1992. *Le sacre du citoyen*. Paris : Gallimard. — Pierre Rosanvallon, 1998. *Le sacre du citoyen*. Paris : Gallimard, 1992, 1998, 2000. — Pierre Rosanvallon, 2000. *La démocratie inachevée*. Paris : Gallimard.

<sup>6</sup> Philippe Breton, 1997 : 19. *La parole manipulée*. Paris : La Découverte.



## *2. Le Dispositif d'information d'État (DIÉ) : pertinence et difficultés d'un déplacement problématique*

Un déplacement problématique est donc nécessaire pour se démarquer de cette définition à la fois normative, démocratiquement correcte et circonstanciée de la communication gouvernementale. Pour comprendre l'émergence et la reconnaissance de ce phénomène dans les États démocratiques européens, il convient de le replacer dans un cadre de questionnement plus large, tant du point de vue de l'histoire que de celui des usages et des pratiques des acteurs administratifs et politiques : quelles sont les modalités d'action et d'intervention dont dispose un État démocratique dans le champ de l'information et donc sur l'espace public ? Quels sont ses logiques d'encadrement, voire de contrôle du paradigme démocratique de la « publicité » ?

Quatre logiques semblent pouvoir être dégagées.

- La première d'entre elles est le contrôle et la régulation des médias : elle recouvre les relations entre les agents de l'État et les organisations ainsi que les acteurs du secteur des médias. Dispositifs juridiques de censure, contrôle gouvernemental ou régulation de services publics de l'audiovisuel ou encore mise en œuvre de stratégies de régulation de l'activité journalistique par les communicants sont autant de configurations des relations entre les acteurs politico-administratifs gouvernementaux et les journalistes.
- La deuxième logique est la politique d'information sur l'action des pouvoirs publics : elle recouvre le fait qu'un gouvernement se donne les moyens organisationnels, financiers et humains pour émettre son propre message sur son action, c'est-à-dire une adresse directe à l'attention des citoyens.
- La troisième logique est la production d'information sur les citoyens : tandis que la précédente logique pouvait être représentée par un flux descendant d'informations, celle-ci correspond au mouvement inverse : un flux ascendant dont les principaux outils sont, depuis une trentaine d'années, les analyses de presse et les sondages d'opinion.
- La quatrième et dernière logique d'intervention de l'État dans le champ de l'information est l'organisation interne de l'information à l'échelle gouvernementale. Elle correspond à l'émergence d'une économie de l'information et de la communication gouvernementales, la plus rationalisée et la plus coordonnée possible.

Ces quatre logiques sont ici dégagées pour les besoins de l'analyse : elles n'en sont pas moins imbriquées et leur conjonction constitue un dispositif de pouvoir global que nous appelons dispositif d'information d'État (DIÉ). Selon les époques et les contextes institutionnels et politiques, l'une ou l'autre de ces logiques peut s'avérer dominante. Par suite, la « communication gouvernementale » constitue l'actualisation contemporaine du DIÉ : elle est un dispositif de pouvoir et de gouvernement propre à la démocratie représentative.

Ce déplacement problématique conjugue trois types d'approches : une approche socio-anthropologique fondée sur la mise au jour, l'observation et l'analyse des différents acteurs impliqués et de leur discours ; une approche de type organisationnel fondée sur l'étude et la généalogie des entités administratives au travers des conditions – éventuellement problématiques – de leur mise en œuvre et de leurs dénominations ; enfin une approche communicationnelle

d'analyse des messages, des supports au travers de leurs formes et de leur genèse.

Parallèlement, l'approche comparée est nécessaire et fertile pour un tel objet d'étude : les modalités d'organisation et d'instrumentalisation de leur discours institutionnel par les différents États, au sein du pouvoir exécutif, méritent en effet d'être mises en perspective à la lumière des institutions, de l'histoire et de la culture politiques de chaque territoire. À cet égard, la comparaison des dispositifs d'information et de communication gouvernementales des démocraties les plus anciennes en Europe (France ou Grande-Bretagne), avec ceux des États fédéraux (Allemagne, Italie) et avec les systèmes démocratiques plus récents (Espagne, Grèce) peut se révéler tout à fait éclairante pour comprendre ce que représente l'information en tant que modalité d'action de l'État et enjeu de pouvoir.

Par suite, les difficultés inhérentes à cette démarche interdisciplinaire et comparatiste sont multiples. La maîtrise des contextes politiques, institutionnels, historiques, culturels et linguistique, propre à toute analyse comparée, est nécessairement progressive et peut demander beaucoup de temps. Le classique travail bibliographique peut s'avérer à cet égard doublement fertile. Il permet d'abord d'approfondir les connaissances concernant les différents États. Il conduit ensuite à confronter les dénominations (telles que communication « gouvernementale », communication « publique », communication « sociale ») et par suite, à revenir sur les évidences franco-françaises qui continuent de s'imposer à l'analyste alors même que celui-ci essaie d'objectiver les discours indigènes propres à son terrain de recherche. Par ailleurs l'accès aux sources et aux acteurs présente le même type de difficulté, toutefois grandement atténuées ces dernières années par la mise en ligne d'un nombre toujours plus grand de documents et de discours<sup>1</sup>. Dans cette perspective, la comparaison des sites gouvernementaux européens constituerait à elle seule une piste de travail intéressante.

### *3. Des formes de rationalisation et d'instrumentalisation de l'information dans un cadre démocratique : proposition de trois idéaltypes de DIÉ en Europe*

Compte tenu de ces différents éléments, trois idéaltypes de DIÉ apparaissent identifiables dans l'UE :

L'idéaltype prestataire de services	Grande-Bretagne
L'idéaltype politique centralisé	Allemagne Espagne, Grèce
L'idéaltype contre-propagandiste	France

<sup>1</sup> Ainsi que par les dispositifs d'échange européens favorisant la mobilité des enseignants et des étudiants, ceci encourageant le montage non plus seulement de recherches mais aussi de formations comparées.

*a/ L'idéaltype du prestataire de services*

Le fonctionnement et les fondements de la communication gouvernementale à l'anglaise en font le cas de figure le plus institutionnalisé et le plus professionnalisé, pour des raisons à la fois institutionnelles, sociologiques et organisationnelles.

L'institutionnalisation de la communication gouvernementale repose en premier lieu sur l'existence d'un corps de fonctionnaires recrutés pour se consacrer spécifiquement à la communication au sein de l'appareil d'État. Ces fonctionnaires constituent le *Governmental information and communication service* (GICS), rattaché au cœur du pouvoir exécutif puisqu'il dépend du *Cabinet office*, la composante resserrée de l'exécutif britannique<sup>1</sup> nommée par le Premier ministre et chargée de la détermination de la politique générale, de l'initiative législative ainsi que de la direction de l'administration. Ces *information officers*, qui sont au nombre d'un millier environ, sont amenés à travailler à des missions de relations presse, de publicité, de marketing ou comme rédacteur<sup>2</sup> pour tout ministère ou agence gouvernementale, en Angleterre, Écosse ou Pays de Galles. Existe donc en Grande-Bretagne un groupe professionnel au sein de la fonction publique spécialisé dans l'information et la communication. Si les ministres peuvent avoir des conseillers spéciaux rattachés à leur cabinet, les divisions de communication des ministères sont généralement constituées de membres du GICS.

Simultanément, une réelle autonomie est laissée à chaque ministère, même si le secrétaire de presse du Premier ministre réunit chaque semaine les responsables d'information ministérielle. Surtout, le gouvernement s'est doté dès 1946 d'un service commun à la disposition des ministères. Le *Central office of information* (COI) représente une véritable agence de conseil en communication globale<sup>3</sup>, à l'intérieur même de l'appareil gouvernemental. Organisme gouvernemental autonome<sup>4</sup>, le COI est à la disposition de tous les départements ministériels et agences gouvernementales qui sont pour lui de véritables « clients », selon la terminologie explicitement adoptée au sein du service : les organismes d'État sont libres de s'adresser ou pas au COI et tout service rendu par le service est facturé.

Cette situation est caractéristique d'un État n'ayant jamais connu de ministère de l'Information ou de la Communication et dont le service public audiovisuel, la BBC, est connu dans le monde entier pour son exceptionnelle autonomie à l'égard des gouvernants. L'idéaltype du prestataire de services en matière d'information gouvernementale est donc caractérisé par la distinction formelle entre orientations politiques et missions techniques, lesquelles se trouvent plus professionnalisées et institutionnalisées que dans tout autre État européen.

---

<sup>1</sup> À côté du Cabinet de la Reine, au rôle plus formel, et de l'ensemble des ministres et secrétaires d'État également nommés par le Premier ministre.

<sup>2</sup> Ainsi que l'indiquent les pages du site du GICS consacrées au recrutement des *information officers* : <http://www.gics.gov.uk>

<sup>3</sup> Ses missions visent à la fois à fournir une gamme de services publicitaires au gouvernement et aux organismes publics et à diffuser l'information aux médias.

<sup>4</sup> Depuis 1990, le COI est une *Executive Agency*, responsable devant le Parlement et devant le Ministère des finances.

*b/ L'idéaltype politique centralisé*

En Allemagne, comme en Grande-Bretagne et en France, le DIÉ répond à un principe de division du travail et les quatre logiques évoquées précédemment sont bien identifiées. La principale caractéristique de la communication gouvernementale allemande est fondée sur la coexistence de la décentralisation aux *Länder* d'un grand nombre de missions d'information à l'attention des citoyens et d'une centralisation des fonctions proprement nationales au sein du pouvoir exécutif fédéral.

La communication gouvernementale allemande s'appuie sur un organe fédéral politiquement fort à l'échelle interministérielle : le *Bundespresseamt* (BPA) <sup>1</sup>, créé dès 1947, fort d'environ 600 personnes et dont on peut dire qu'il « *harmonise assez efficacement l'expression publique du gouvernement* » <sup>2</sup>. D'un point de vue institutionnel, le BPA n'est pas un ministère fédéral mais il jouit du même statut d'administration fédérale supérieure. Cette position est confortée par le statut de secrétaire d'État de son responsable <sup>3</sup> : porte-parole du gouvernement, celui-ci relève directement du Chancelier dont il est généralement un proche et il participe au conseil des ministres.

Les médias constituent le principal interlocuteur du BPA, à la fois pour la remontée et la diffusion d'informations concernant les activités fédérales. À côté d'un considérable travail de veille médiatique et d'importants moyens de suivi de l'opinion, le chef du BPA conduit plusieurs fois par semaine des conférences de presse interministérielles. À la différence de la situation française, le SIG menant des opérations de relations presse très ponctuelles, l'organisation de la communication gouvernementale allemande est fondée sur une démarche systématique d'information des journalistes nationaux sur les prises de position du gouvernement fédéral.

En même temps que l'essentiel de la communication à l'attention directe des citoyens allemands est effectué par les *Länder*, le BPA édite un grand nombre de publications et développe des sites Internet <sup>4</sup>.

Plus encore et de manière cohérente avec sa position interministérielle centrale, il est chargé de diffuser l'information à l'étranger en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères. Preuve de l'importance accordée à cette mission, le BPA est le seul organe de communication gouvernementale en Europe qui, à notre connaissance, développe plusieurs publications <sup>5</sup>, une station de radio et de télévision <sup>6</sup> ainsi qu'un site <sup>7</sup> spécifiquement destiné aux

<sup>1</sup> Office de presse et d'information du gouvernement fédéral.

<sup>2</sup> J. Daniel (ancien chef du Service d'information et de diffusion du Premier ministre), 1993 : 1365. « La communication gouvernementale ». In Lucien Sfez (dir.). *Dictionnaire critique de la communication*. Paris : Seuil.

<sup>3</sup> D'avril 1989 à juin 1990, en pleine période de réunification, c'est un ministre fédéral qui a assuré la direction du BPA.

<sup>4</sup> *Budesregierung.de* est un portail consacré à la politique générale et à l'actualité du gouvernement, avec des liens vers les sites du Chancelier, des ministères et des *Länder*. À la différence du site portail du gouvernement français où le SIG reste très discret, plusieurs pages sont consacrées au BPA. *Bund.de* est le portail allemand d'information de service, équivalent au français *Service-public.fr*.

<sup>5</sup> *Deutschland* (bimensuel, 500 000 ex.) et *Tatsachen über Deutschland* (annuel, 300 000 ex.) sont traduits en 15 langues et distribués aux journalistes et aux institutions dans le monde entier.

<sup>6</sup> La *Deutsche Welle*.

<sup>7</sup> *Gouvernement.de*, traduit intégralement en plusieurs langues.

pays étrangers. On peut donc également observer une « étroite centralisation de la communication en matière d'image internationale »<sup>1</sup>.

Fortement déterminée par la structure fédérale de l'État ainsi que par sa position internationale dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne a donc développé un DIÉ traversé par deux lignes de partage : informer les citoyens allemands sur leurs droits et devoirs ainsi que sur l'action politique fédérale ; informer à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Les missions imparties au BPA en recouvrent les aspects les plus politiques à l'échelle fédérale, les journalistes constituant dans ce dispositif des relais d'opinion essentiels et, en droit, indépendants.

Comme en Allemagne, on trouve en Espagne et en Grèce des organisations de l'information gouvernementale fortement et institutionnellement liées à l'appareil politique gouvernemental. Avec des temporalités et des modalités d'organisation distinctes, ces deux pays disposent également d'une structure ministérielle consacrée à la fois à la communication gouvernementale et au "porte-parolat". En Espagne existe depuis 1993 un ministre porte-parole qui dépend du ministère de la Présidence et dont les services (constitués de 300 personnes) sont chargés de la remontée et de la diffusion d'information ainsi que des relations avec la presse. En Grèce, c'est cette fois le ministère des Médias qui est responsable de la politique d'information du gouvernement et des relations avec les médias, avec, comme en Allemagne, un pôle spécifique d'activités en direction de l'étranger.

### *c/ L'idéaltype contre-propagandiste*

Par comparaison avec les idéotypes britannique et allemand, le DIÉ français peut être caractérisé par une position doublement négative. La communication gouvernementale y est reconnue et relativement professionnalisée, au travers des services travaillant à la communication des ministères et des secrétariats d'État ainsi que de leur organe de coordination, le SIG, rattaché au Secrétariat général du gouvernement et dépendant du Premier ministre. Pour autant, elle est loin d'atteindre le niveau d'institutionnalisation caractéristique de la Grande-Bretagne. Par ailleurs et alors même que sa temporalité est fondamentalement liée à l'agenda électoral national, elle n'est institutionnellement pas aussi directement liée au versant strictement politique du pouvoir exécutif qu'en Allemagne.

On peut associer ce décalage à une mise à distance rémanente de la propagande, compréhensible lorsqu'on rappelle l'existence, dans les institutions gouvernementales françaises et jusqu'en 1968, de structures ministérielles consacrées à l'information et qui avaient pour caractéristique de centraliser l'ensemble des logiques du DIÉ, y compris le contrôle étroit du service public audiovisuel.

Même reconnue et rationalisée, la communication gouvernementale à la française est donc caractérisée par un déni du fait que, sous des formes renouvelées et moins autoritaires en particulier à l'égard des journalistes, elle perpétue un principe d'action et de régulation politique et sociale.

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les États européens se sont donc progressivement dotés de structures et d'acteurs spécialisés dans le maniement

---

<sup>1</sup> J. Daniel, 1993 : 1366. *Op. cit.*

des signes et des symboles, leur reconnaissance alimentant simultanément un discours qui se félicite de la moindre opacité des institutions et des décisions gouvernementales à l'égard des citoyens.

Pour autant, un État n'est jamais un simple « annonceur ». Toute communication gouvernementale mérite d'être replacée dans un dispositif d'action publique et politique plus vaste, dénommé ici dispositif d'information d'État et par suite, d'être comprise en référence aux modalités de gouvernement du social. Elle constitue un type de gouvernabilité dont on voit bien, à la lumière de quelques cas de figure européens, qu'il est à la fois rationalisé et politique. Tout se passe comme si de la publicité comme moyen idéal de contrôle du pouvoir par les citoyens, on était passé à une situation où les appareils exécutifs s'étaient doté de leurs propres moyens de contrôle et d'instrumentalisation de la publicité.

# Le pouvoir de nommer. La construction de l'information journalistique par le recours à la parole rapportée dans trois quotidiens d'information générale, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*

Aurélie Tavernier \*

Université de Lille III

Dans le cadre d'une réflexion sur l'apport des Sciences de l'information et de la communication aux questions des pouvoirs médiatiques, nous voudrions interroger le pouvoir qui incombe au discours lorsqu'il est rapporté dans la presse écrite pour qualifier l'événement, en tant que parole intronisée experte et ainsi amenée à partager avec la parole journalistique la responsabilité de proposer un cadre interprétatif du réel. À l'intérieur de la « société de l'information », c'est donc à la construction de l'information par le discours spécialisé que nous nous intéressons : nous voudrions présenter le pouvoir médiatique de définition de la réalité non pas comme une donnée détenue par un champ professionnel, mais comme le produit d'une configuration intersectorielle des différents discours sociaux disponibles dans l'espace public, ce qui permet d'envisager la participation du discours d'expert à la scène médiatique des débats sous l'angle rhétorique.

Dans cette perspective, nous proposons une analyse sociosémantique de la configuration des paroles rapportées dans l'espace journalistique, pour tenter de mettre en évidence les dynamiques et les enjeux de la médiatisation des paroles extérieures : d'une part, pour l'acteur qui endosse en participant à la construction de l'information les traits de l'expert ; et d'autre part, pour le journaliste à qui incombe la responsabilité de convoquer le bon expert.

## *1. Des discours co-construits*

Pour envisager ces interactions discursives, il semble avant tout nécessaire de contourner l'aporie de l'instrumentalisation réciproque des journalistes et des acteurs détenteurs de discours, en se démarquant de deux courants d'analyse des médias. Le premier, médiacentriste, impute les phénomènes de médiatisation au fonctionnement surdéterminant des logiques du « champ » médiatique (*agenda setting*, vulgarisation, détournement des contenus originels supposés des discours). Le second insiste au contraire sur des stratégies d'acteurs (perversion du savoir de l'« intellectuel médiatique », stratégies croisées de capitalisation symbolique et culturelle). Or ces deux approches

---

\* <tavernier@univ-lille3.fr>

peuvent conduire à privilégier une vision presque jacobine de la sphère des discours médiatisés, en la présentant comme un réceptacle inopérant, déterminé en amont par les logiques conflictuelles de champs concurrents.

Un regard interdisciplinaire permet au contraire de multiplier les angles d'observation et de diversifier les outils conceptuels, de manière à restituer à l'objet recherche sa complexité et sa richesse. Par l'analyse des dispositifs sémantiques et scénographiques de mise en scène de 2 696 discours rapportés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1999 dans trois quotidiens d'information générale, nous avons construit une typologie des paroles de référence, rapportées aux usages journalistiques qui leur sont associés. Le discours rapporté a été défini à partir de la source socioculturelle du signataire : il concerne l'ensemble des propos rapportés sous forme d'interviews ou de tribunes libres par des acteurs explicitement identifiés comme extérieurs au journal, placés en position de destinataires directs (hors citation) et intentionnels du discours. Les motifs de labellisation des paroles qui deviennent ainsi légitimes à investir l'espace médiatique ont permis de distinguer cinq « mondes sociaux » d'identification de la source du discours : statutaire (paroles politiques, institutionnelles), socioprofessionnelle (citoyens ordinaires ou protagonistes de l'activité socio-économique) et socioculturelle (intellectuels). Cette méthode permet de prendre en compte les dimensions à la fois sociales, sémantiques et rhétoriques des discours médiatisés : les motifs d'escorte des paroles publiques sont à la fois le produit des négociations et des représentations sociales des journalistes et de leurs interlocuteurs, et à la fois le moteur de l'investissement et de la reconnaissance d'une identité sociodiscursive valide. La juxtaposition des discours légitimes dans l'arène médiatique est donc envisagée comme un processus intersectoriel : les questions de l'accès des discours à l'espace public, de la médiatisation de l'expertise et des intellectuels, de la promotion des cadres légitimes de traitement des problèmes publics, sont reposées sous l'angle d'une configuration provisoirement stabilisée et interdiscursive de *référentiels*.

## 2. Une mosaïque de discours de référence

La notion d'espace public, pour être au cœur d'un grand nombre de recherches en sciences sociales, n'en demeure pas moins assez polyphonique et instable. Loin de chercher à en produire une représentation unifiée, nous voudrions l'observer justement comme un lieu de formation et de transformation des enjeux du débat et de la prise de parole publics<sup>1</sup>. La perspective développée par Bastien François et Érik Neveu, parce qu'elle insiste sur le caractère forcément situé et contextuel de l'observation, peut convenir à ce postulat. Elle propose ainsi de considérer l'espace public comme une « mosaïque » de manière à rétablir la dimension symbolique et provisoire des répertoires et des échanges qui s'y déploient<sup>2</sup>. À l'intérieur d'une lecture structurale de l'espace médiatique,

<sup>1</sup> Le débat et la prise de parole sont deux des dimensions essentielles qu'identifie Erik Neveu dans son approche transversale de la notion d'espace public dans le champ des sciences sociales. Neveu, Érik, 1995 : 37-64. « Les sciences sociales face à "L'espace public". Les sciences sociales dans l'espace public ». Pailliant, Isabelle (dir.), 1995. *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug.

<sup>2</sup> François, Bastien et Neveu, Érik (dir.), 1999. *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica ».



il s'agit donc de conserver une lecture symbolique et pratique des représentations sociales des journalistes et des acteurs qui entrent en interaction. C'est pourquoi nous avons choisi de privilégier la notion de configuration qui, appliquée à l'espace médiatique des discours, peut être très rapidement définie comme l'espace de production et de reconnaissance des catégories discursives qui vont correspondre, à un moment donné de l'observation, aux représentations provisoirement stabilisées et partagées par les journalistes, les acteurs sociaux et le lectorat. L'arène médiatique devient alors le lieu de construction des catégories de réalité, dont l'enjeu est de définir et de valider une certaine représentation du réel.

L'image de la mosaïque, d'arènes et de forums juxtaposés pour se représenter la structure de l'espace public se prête bien au caractère instable et contextuel de la médiatisation des discours : pour les auteurs, « *le social ne tient pas d'abord par une forme d'agenda partagé, d'investissement permanent des membres du corps social sur des débats fédérateurs, mais par la dialectique du fonctionnement autonome et de l'interdépendance de ces micro-unités et de leurs espaces publics partiels* »<sup>1</sup>. Dans cette conception, il ne s'agit pas de nier l'existence des débats publics, mais plutôt de refuser leur caractère forcément unitaire : en dehors des grands débats et temps forts de l'actualité médiatique, qui produisent de larges effets de polarisation susceptibles de rétablir l'unanimité sociale et politique sur un nombre limité d'enjeux explicites, *des espaces publics se profilent dans une dimension assez fracturée et intersectorielle des univers de parole qui accèdent à la scène médiatique.*

### *3. L'agencement des discours dans la configuration médiatique*

La notion de configuration permet de concilier trois dimensions.

Tout d'abord, elle convient à une conception avant tout sociodiscursive des discours médiatiques : le discours qui accède à l'espace public médiatique porte les traces de l'environnement socioculturel et du contexte communicationnel dans lequel il opère. Les phénomènes discursifs sont ainsi envisagés comme des processus de production d'un sens indissociablement social et discursif : toute production de sens est nécessairement inscrite dans un ensemble de normes et de règles qui en déterminent la production et la portée dans la société<sup>2</sup>.

L'idée d'une configuration des discours dans l'espace médiatique permet en outre d'allier deux niveaux de construction du sens : d'une part, celui des espaces socioprofessionnels et symboliques situés en amont de la médiatisation ; et d'autre part, l'espace-temps dans lequel s'opère la transformation d'un discours en discours médiatique légitime. Le premier niveau rappelle la notion de champ bourdieusien, au sens d'espace normé de représentations et de pratiques qui surdéterminent le jeu social des acteurs et leurs possibilités d'interactions avec les enjeux de champs sociaux concurrents. À un second niveau, on retrouve toutefois l'idée de configuration au sens d'un repositionne-

<sup>1</sup> François, Bastien et Neveu, Érik, 1999 : 50-51. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Nous nous inspirons notamment de la « semiosis sociale » formalisée par Véron, Éliséo, 1988 : 11-25. « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation ». Charaudeau, Patrick (dir.), 1988 : *La presse. Produit, production, réception*. Paris : Didier Érudition, coll. « Langues, discours et société ».

ment dans « *l'espace-temps narratif* »<sup>1</sup> où se déploie cette interaction : les discours légitimes des acteurs ne sont pas immanents, mais susceptibles d'être *re-configurés* selon les paramètres du « dispositif médiatique » dans lequel ils s'insèrent<sup>2</sup>.

Enfin, la notion de configuration permet d'affirmer le caractère contextuel et provisoirement stabilisé des représentations qui sont construites par l'entrée en presse des discours dans l'arène médiatique : elle renvoie aux possibilités de jeu et d'interaction entre acteurs sociaux et journalistes vers la construction commune (ou co-construction) d'un discours adéquat, conforme aux représentations socioculturelles en vigueur, légitime parmi l'ensemble des discours disponibles, valide dans un certain contexte événementiel et médiatique<sup>3</sup>.

#### *4. Des référentiels provisoirement stabilisés*

Pour apprécier cette validité, nous pouvons dès lors considérer que des référentiels sont produits, reconnus et véhiculés à travers la médiatisation des discours<sup>4</sup>. Les discours médiatisés sont bien le fruit d'un travail social et journalistique d'*information*, c'est-à-dire au sens étymologique de mise en forme : lorsqu'une parole est rapportée en presse, un référentiel est construit, qui prend sens en fonction des paramètres formels de la configuration dans laquelle elle s'insère (espace-temps médiatique) et de laquelle elle provient (espaces socioprofessionnels en amont de la médiatisation). Analyser les paroles rapportées dans l'arène médiatique comme porteuses de référentiels, c'est accéder au compromis, au produit provisoirement stabilisé de représentations, qui met en relation des types de discours et des manières dont la société se représente elle-même, à un moment donné de son histoire. Incontestablement, la prise de parole médiatique pour qualifier le réel constitue un enjeu de pouvoir symbolique et culturel fort.

Les motifs d'escorte et de légitimation des paroles rapportées dans l'espace médiatique agissent ainsi comme des labels de mise en conformité des univers sociodiscursifs avec le contexte et la prescription sociale qui prévaut en contexte. Les opérations de labellisation des paroles rapportées dans l'espace médiatique soutiennent la valeur illocutoire des énoncés, à deux égards déterminants.

<sup>1</sup> Ricoeur, Paul, 1983. *Temps et récit*. Paris : Seuil.

<sup>2</sup> Charaudeau, Patrick (dir.), 1988. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Pour apprécier les phénomènes discursifs en tant que processus de manifestation et de reconnaissance du sens social, voir notamment : Cefai, Daniel, 1996 : 43-66. « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques ». *Réseaux*. N° 75 (« Le temps de l'événement »). Paris : CNÉT. — Charaudeau, Patrick, 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan-INA, coll. « Médias Recherches ».

Sur la construction et le partage des normes sociales, voir en particulier Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, coll. « NRF Essais ». — Macé, Éric : 2001. « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 2. Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations ». *Réseaux*. N° 105. Paris : CNÉT.

<sup>4</sup> Nous reprenons le terme de référentiel que mentionnent respectivement Patrick Charaudeau et Éric Macé, précédemment cités.

D'une part, elles attachent au discours une identité sociodiscursive, dont Habermas a montré l'importance dans la structuration des débats publics à l'intérieur d'un espace qu'il présente plutôt comme un ensemble « d'offres identitaires » et d'affichage d'identités collectives, que comme le lieu supposé rationnel des débats contradictoires. Pour attacher une identité sociodiscursive, un univers social à un discours, les motifs de situation professionnelle (« *sociologue* », « *maître de conférences* »), *institutionnelle* (« *Directeur de l'IFRI* », « *expert auprès des tribunaux* ») ou académique (« *Directeur de recherche au CNRS* », « *membre de l'Académie française* ») sont particulièrement signifiants : ce sont des indices de positionnement des paroles rapportées dans l'espace hiérarchique implicite des discours légitimes. Le repérage de ces motifs dans le corpus nous a ainsi permis d'établir une typologie des labels qui autorisent l'accès au débat médiatique : à l'intérieur de la zone de presse et plus précisément, de manière différenciée pour chacun des trois quotidiens étudiés, les termes de présentation des paroles traduisent d'une part, les procédures professionnelles du recours journalistique aux paroles qui représentent des mondes sociaux de référence, et contribuent d'autre part, à installer ces représentations légitimes dans l'espace médiatique. Ainsi, l'identification de la source de légitimation du discours apparaît largement comme un mode de consécration : elle permet de rendre visible l'origine statutaire et la légitimité socioculturelle de la prise de parole publique, de manière à justifier des aires de pertinence discursives pour chaque univers de discours représenté. Le traitement d'une occurrence en focalisation interne, par exemple, permet à la parole profane d'accéder au statut de parole de référence en signifiant le rapport direct de l'acteur à l'événement : lorsqu'il est qualifié de « témoin », l'acteur conquiert une légitimité de parole pour livrer, sur le mode du récit restitué au style direct, sa représentation des faits. En revanche, le label « d'expert » inscrit le discours dans un univers rhétorique tout autre : l'interview analytique du « *spécialiste des banlieues* », « *auteur d'un rapport gouvernemental sur les violences urbaines* », « *sociologue au CNRS* », implique une posture en surplomb de l'événement ; le jeu des questions-réponses place le journaliste en posture de médiateur entre un lectorat non-spécialiste et une parole détentrice d'un savoir spécialisé. Lorsqu'elle est confinée aux pages « Débats », la prise de position publique sur la responsabilité des gouvernants dans l'élaboration des politiques d'urbanisme investit cette fois le format de la tribune libre : la parole de l'intellectuel sort du registre de l'expertise pour endosser celui de la contestation sociale. Chacune de ces mises en scène matérialise le contrat de lecture proposé comme cadre de traitement de l'événement, justifie la source d'autorité de la figure signataire, légitime la procédure journalistique de recours à la parole extérieure.

Nombre d'analyses ont démontré par ailleurs le décalage qui peut exister entre les identités affichées dans l'espace médiatique et l'espace objectif des positions sociales : ces différentiels peuvent notamment expliquer le caractère souvent conflictuel de la coopération entre les journalistes et les acteurs sociaux qui sortent de leur communauté d'origine pour investir l'espace médiatique<sup>1</sup>. Toutefois, le référentiel que nous voulons observer se situe en aval de l'espace

---

<sup>1</sup> Voir entre autres Bourdieu, Pierre, 1984. *Homo Academicus*. Paris : Minuit. — Du même auteur, 1994 : 95-100. « Le hit parade des intellectuels médiatiques, ou qui sera juge de la légitimité des juges ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. N° 52-53. — Henry, Jean-Robert, 1997 : 107-112. « La recherche aux feux de la rampe ». *Hermès*. N° 21. — Lettieri, Carmela, 2002. « Formes et acteurs du débat public contemporain. Les tribunes publiées dans la presse quotidienne en Italie et en France ». Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Paris II (« Panthéon-Assas », Institut français de presse).

des positions objectives : il ne s'agit donc pas d'évaluer l'exactitude des procédures journalistiques de médiatisation des discours à l'aune de critères qui peuvent sembler injustes, car propres aux pratiques et aux représentations des acteurs sociaux, conformément aux critères en vigueur dans leur communauté d'origine. Il s'agit plutôt de considérer le référentiel manifesté comme un opérateur de sens qui vaut pour une configuration sociodiscursive donnée, et qui *prend place* en fonction des paramètres du contexte médiatique. Autrement dit, le choix du label de qualification du discours est bien le produit de représentations et de négociations professionnelles qui agissent dès l'amont de la médiatisation ; mais le sens du référentiel attaché au discours par les opérations de labellisation ne vaut pas de manière immanente : il doit donc être observé à l'intérieur d'une configuration contextuelle et interdiscursive.

Outre les labels d'escorte et de légitimation, les dispositifs spatiaux et scénographiques contribuent également à attribuer aux discours rapportés des aires de pertinence légitimes. De la mise en rubrique au choix des titres, de l'accès autorisé et discriminant à la « Une » du *Monde* à la forme routinisée de l'entretien, l'intégration des paroles extérieures dans le dispositif thématique et formel propre à chaque journal induit des protocoles de lecture qui agissent comme autant de consignes à destination du lecteur, et déterminent tout à la fois des sphères de validité des discours. C'est ainsi que seule la parole du dignitaire de l'Académie Française accède légitimement dans *Le Figaro* au motif de la chronique littéraire ; la parole politique dans *Le Monde*, à la rubrique « Verbatim » ; la parole du coureur sportif, au format du « carnet de bord » relayé par *Libération*. Chacun de ces protocoles témoigne des lieux de production et de reconnaissance des univers de discours : « *La "mise en rubrique" constitue les "références" selon lesquelles les contenus peuvent se distribuer ; ces références n'existent que dans la mesure où le journal lui-même les institue, les constitue comme références. (...) c'est la mise en rubrique qui, la première, transforme les contenus du journal en réalité (...)* »<sup>1</sup>.

## 5. Les rhétoriques de référencement des discours

Les opérations de labellisation sémantique et d'intégration scénographique des paroles rapportées dans l'espace médiatique constituent donc des indices à partir desquels on peut observer la production médiatique des référentiels légitimes qui sont sollicités pour le traitement de l'actualité journalistique. La dimension rhétorique de ces opérations enrichit la perspective sociosémantique que nous avons choisi d'adopter, dans la mesure où elle permet de faire le lien entre le jeu des acteurs impliqués dans l'interaction et la production d'un discours conforme aux représentations légitimes pour une configuration donnée.

Par le terme de rhétorique, nous désignons en premier lieu une procédure professionnelle mise en œuvre de la part du journaliste lorsqu'il a recours à la parole extérieure pour construire l'actualité médiatique : pour Jean Padioleau, la rhétorique journalistique désigne les stratégies d'action développées à travers des modes normés d'écriture et des procédures normées d'interaction

---

<sup>1</sup> Mouillaud, Maurice et Têtu, Jean-François, 1983 : 64-65. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

entre acteurs sociaux et journalistes<sup>1</sup>. Les rhétoriques journalistiques englobent ainsi non seulement les dispositifs formels d'écriture, mais aussi et de manière indissociable les représentations que les professionnels, acteurs et journalistes, y projettent quant à leur propre travail de médiatisation.

En conséquence, la notion de rhétorique sert aussi bien à désigner l'utilisation journalistique des discours sociaux comme une stratégie de construction de l'actualité<sup>2</sup>, que l'investissement corollaire par l'acteur sollicité d'un rôle et d'une identité sociodiscursifs déterminés, adaptés aux paramètres de la configuration en vigueur.

Le concept d'*ethos* tel que le développe notamment Dominique Maingueneau peut nous permettre de préciser rapidement cette perspective<sup>3</sup> : l'*ethos* désigne en effet le caractère à la fois contextuel et individuel, stabilisé et collectif, du sens qui émerge dans le discours, de manière interactive, au cours d'un processus de négociation. Il engage un processus d'incarnation individuelle et contextuelle d'un rôle et d'une identité sociale, et implique une reconnaissance et une validation, ou « adhésion » du public. Cette adhésion nécessite l'existence, la démonstration et la reconnaissance d'un « garant » implicite du discours : celui-ci désigne pour l'auteur la « *vocalité sociohistorique* » de la parole, c'est-à-dire l'univers stéréotypique que comporte l'incarnation individuelle et contextuelle d'un rôle et d'une identité reconnus, grâce à la promotion du discours adéquat. À ce titre, le garant rappelle le concept de référentiel que nous avons choisi de mobiliser : des « manières d'être » – ou de « dire » – configurent le discours de l'acteur, qui déterminent à la fois comment le discours extérieur se pose et s'impose, et comment il est mis en scène par les motifs et les dispositifs de l'écriture journalistique.

## 6. Conclusion

Nous avons donc choisi de considérer le libellé de présentation de la parole extérieure rapportée dans l'espace médiatique comme un motif résolument rhétorique : les motifs de labellisation de la parole, associés à son intégration dans un dispositif spatial et scénographique situé, impliquent un processus de co-construction du sens attaché au discours. Pour montrer ce qu'apporte à l'analyse des discours médiatiques dits « de référence » cette perspective sociodiscursive et rhétorique, nous voudrions présenter une partie des résultats d'une analyse de corpus, qui fait partie du travail de thèse dans lequel puise cette communication. En insistant sur quelques-unes des caractéristiques qui se dégagent lorsque l'on observe les dispositifs à travers lesquels sont mises en scène les paroles extérieures, on pourra notamment relativiser certaines des représentations communément admises quant à la « médiatisation des discours d'experts » ou des « intellectuels médiatiques » : il semble bien que le recours à la parole de référence n'aille pas de soi, mais nécessite au contraire un processus de co-construction entre journalistes et acteurs sociaux, en fonction de chacune des scènes médiatiques concernées. En conséquence, l'idée d'une scène médiatique (et d'une pensée) unique dans la presse quotidienne nationale est

<sup>1</sup> Padioleau, Jean, 1976 : 256-282. « Systèmes d'interactions et rhétoriques journalistiques ». *Sociologie du travail*. N° 3. Paris.

<sup>2</sup> de la Haye, Yves, 1985. *Journalisme, mode d'emploi*. Grenoble : Ellug-La pensée sauvage.

<sup>3</sup> Maingueneau, Dominique, 1983. *Sémantique de la polémique : discours religieux et rupture idéologique au XIX<sup>e</sup> siècle*. Lausanne : L'âge d'homme.

remise en cause : en dehors des grands débats qui réussissent à polariser la vie sociale et politique autour d'un nombre limité d'enjeux, on est invités à relativiser l'idée d'une unanimité circulaire du traitement de l'actualité dans les trois quotidiens de référence que sont *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*.

# L'hypothèse du « capitalisme cognitif » : pouvoir, valeur et coopération

Jean-Louis Weissberg \*

Université de Paris XIII (IUT de Villetaneuse)

Cette proposition vise d'abord à établir que la communication (inter-individuelle et sociale) est maintenant devenue le centre des logiques productives dans ce troisième stade du capitalisme que l'adjectif « cognitif » tente de nommer. Dans un second temps, on montrera que la figure de l'amateur (profondément couplé aux logiques propres du numérique) rencontre les mouvements culturels de la coopération productive, c'est-à-dire la forme du capitalisme contemporain où le réseau est central. Ces mutations affectent profondément les rôles sociaux et productifs qui se sont sédimentés dans les cultures de l'imprimé et de l'enregistrement (qui sont, bien sûr, aussi les cultures de la grande industrie).

Le « capitalisme cognitif » : ce serait le troisième stade du capitalisme (après le capitalisme marchand des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle et le capitalisme industriel « manchesterien »). Sa spécificité : la connaissance (dans un sens élargi : techniquement formalisé, mais aussi relationnel, linguistique, affectif) y est devenue la source directe de la valeur (et non plus le « temps social moyen de travail » de la théorie marxiste traditionnelle). Cette théorie de la « valeur-temps de travail » était appropriée à la dépense physique pénible du travail industriel. Elle n'est plus adaptée à la mesure de la valeur lorsque le travail est devenu complexe et majoritairement intellectuel dans nos sociétés. Dans ces activités, la « communication » occupe une place centrale, puisqu'elle est à la fois le milieu et l'outil. C'est sous cet éclairage, (bien trop bref, j'en conviens) que la notion de « société d'information et de communication » pourrait se comprendre, comme adossée au caractère central des connaissances dans la production de richesses.

L'une des principales conséquences du fondement cognitif de la valeur est que cette dernière est essentiellement produite *à l'extérieur* des entreprises par l'éducation, la culture, l'« apprentissage » relationnel, coopératif et affectif multiforme qui irrigue toutes nos activités et que nous nommons collectivement par le terme générique « communication ». Ce que certains économistes appellent les « externalités positives » (langage, culture, cadre de vie...). Richesse que des firmes mondiales tentent de métaboliser de manière privative. À ces relations personnelles, institutionnelles, il faudrait ajouter, ou plutôt combiner, les segments durs de la communication où les institutions et les technologiques intellectuelles contemporaines (réseaux numériques, machines informatiques...) jouent un rôle cardinal<sup>1</sup>. Cette activité – que certains

---

\* <weissber@iutv.univ-paris13.fr>

<sup>1</sup> Je renvoie, sur toutes ces questions, aux premiers numéros de la revue *Multitudes* (N° 1, 2, 3, et 4, 2000 et 2001. Paris : Éxils). Voir en particulier, dans le N°1, un dossier sur les logiciels

appellent aussi de manière, à mon sens approximative, « travail immatériel »<sup>1</sup> –, les entreprises la récupèrent ensuite « gratuitement » pour leurs propres mobiles. Bien sûr, elles contribuent pour une petite part à cette maturation. Mais on a beaucoup trop tendance à ne voir que cette parcelle et à négliger l'énorme expérience cognitive et relationnelle, individuelle et collective, acquise dans des espaces, qu'autrefois on distinguait comme publics et privés et qui aujourd'hui se mélangent de plus en plus.

Cet examen me semble compatible avec les investigations que mènent Luc Boltanski et Ève Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme*<sup>2</sup> concernant les mutations conjointes des formes productives, de la création de richesse, des formes d'exercice de la domination. De la même manière, nous disent-ils, que la machine capitaliste avait, avec le « welfare » fordiste, intégré la critique sociale, elle intègre actuellement la critique artiste des années 1960-1970 (anti-autoritarisme, valorisation des singularités...). C'est cette donnée qui fixe pour l'essentiel le nouveau système de tension et d'affrontement dont les aspects suivants sont quelques entrées. Ces analyses (bien trop schématiques) dessinent un cadre pour discuter des formes productives tendanciennes dans le « capitalisme cognitif ». Ce qui trame ces évolutions, ce sont deux obligations (librement consenties, parce qu'allant de soi), faites aux producteurs « cognitifs » :

- *coopérer* volontairement (sans contraintes violentes),
- produire à partir d'une *subjectivité* individuelle et collective, condition et produit de cette coopération.

Celle-ci (la coopération sociale) précède désormais la production (alors que dans le capitalisme industriel, c'est l'inverse : le capital fixe – le terrain, l'usine, les matières premières, etc. – est la condition du rassemblement de la force de travail)<sup>3</sup>. Que ces conditions soient tendanciennes (et qu'elles ne s'expriment donc pas de manière pure dans la réalité sociale) ne doit pas faire perdre de vue leur centralité. De même, le fait que cette réalité comporte toujours des secteurs productifs obéissant encore largement aux logiques du capitalisme industriel n'oblitére pas le caractère stratégique de la production cognitive.

---

libres et dans le N°2 un dossier sur la "nouvelle économie politique" avec des articles de, notamment, Yann Moulier Boutang, Antonella Corsani, Enzo Rullani, Maurizio Lazzarato, dont les idées ont très fortement inspiré mes propos.

<sup>1</sup> Ce que je conteste dans cette appellation "travail immatériel" c'est qu'elle isole l'aspect relationnel, affectif, informel de son environnement technique et institutionnel. Qu'il y ait une part de travail confondu avec les aspects affectifs et psychiques, leur capacité à inventer, à coopérer, je n'en disconviens pas. Mais ce travail est aujourd'hui plus que jamais baigné dans les complexes techno-institutionnels qui ont pour noms réseaux numériques, machines informatiques, organisations productives.

<sup>2</sup> Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, NRF-Essais, Gallimard, 1999.

<sup>3</sup> Ainsi dans *Empire*, Michael Hardt et Antonio Negri écrivent : « Cerveaux et corps ont toujours besoin des autres pour produire de la valeur, mais ces autres... ne sont pas nécessairement fournis par le capital et par ses capacités d'orchestrer la production. De nos jours, la productivité, la richesse et la création de surplus sociaux prennent la forme d'interactivités coopératrice par l'intermédiaire de réseaux linguistiques, communicationnels et affectifs ». (*Empire*, 2002, p. 349. Paris : Exils.).



## *Un exemple : les logiciels libres*

Le mouvement des logiciels libres est la plus claire (mais pas unique) expression de cette nouvelle donnée : pas de dépense en capital fixe pour que la coopération sociale débute. Deux seules conditions sont exigibles : des cerveaux disposés au travail collectif et le réseau pour les relier. Il faut, bien sûr, inclure dans ce paysage les tensions liées aux tentatives d'appropriation marchande de ces productions (d'où les conflits autour de la brevetabilité des logiciels et l'offensive contre la gratuité – musicale, en particulier – sur Internet). Plus généralement, on y voit, aujourd'hui s'affronter deux formes de valorisation : l'une autour de collectifs autonomes et l'autre autour du service marchand (installation de logiciels libres pour les entreprises, par exemple).

Produire des connaissances, c'est fabriquer des différences à partir d'autres différences (la définition de l'information pour Bateson) dans le travail communicationnel, l'activité relationnelle, la production linguistique, la constitution de communautés. Car la valeur, lorsqu'elle se confond avec la production de connaissance, est nécessairement à fondement différentiel : c'est le potentiel de variation affectif, relationnel (*biopolitique* dans un sens inversé de celui de Foucault<sup>1</sup>) qui permet les agencements de forces productives, et non plus la décomposition simple du travail taylorien propre à la grande industrie. C'est cela qui nous fait passer à une ère post-industrielle<sup>2</sup>, au sens où l'ère industrielle est fondée sur la reproduction d'un même par une matrice. Et McLuhan faisait justement remarquer que cette ère s'était forgée, avec l'invention de l'imprimerie, dans la sphère de la circulation des signes. Produire une série d'objets identiques engendrés par une matrice unique, la ligne de caractères mobiles au plomb fondu en est la première incarnation. C'est par bouclage logique que, après la mobilisation reproductive et amplificatrice des forces mécaniques par la grande industrie, l'ère post-industrielle s'édifie autour de la radicalisation de ce commerce des signes, actualisé par l'informatique et les réseaux qui en sont à la fois le produit et le moteur.

## *L'amateur : une figure productive typique du monde numérique*

Dans ce contexte, la figure de l'*amateur* individuel et collectif (littéralement, *celui qui aime*) devient centrale. Si on décrit concrètement ce que signifie réaliser une *home page* sur Internet ou un site collectif dans une classe, par exemple, on découvrira une nappe graduée d'activités où la recherche documentaire automatisée par moteurs et guides, la citation, l'emprunt non référencé, le collage, la transformation de sources originales occupent une place considérable. Ni récepteurs néophytes, ni professionnels spécialisés, ceux qui aiment les pratiques croisées de réception-production, en tant que vecteur coopératif, construisent une figure politique capitale. Et les technologies numériques constituent alors leur milieu naturel de maturation. On ne se

<sup>1</sup> À propos du "renversement" de la biopolitique de Foucault (lequel avait déjà établi que le pouvoir est une relation qui vient du "bas" et qui est ensuite métabolisée par le "haut"), voir le dossier consacré à la biopolitique dans *Multitudes* N°1.

<sup>2</sup> Que la production industrielle classique se maintienne (et même se développe dans certaines régions du monde) est, bien sûr, une donnée. Mais ce n'est plus le centre stratégique du capitalisme contemporain (en fait cette production industrielle est elle-même soumise aux logiques de la production différentialisante de connaissances, y compris dans les pays nouvellement industrialisés).

transmet plus des messages mais des programmes de transformation / réagencement qui opèrent par copier / couper / coller / ajouter / mettre en réseau.

On retrouve cette présence des amateurs dans les logiciels libres. Activité technique spécialisée, bien sûr, la participation à cette écriture collective mobilise des compétences hétérogènes. *Hackers*, bidouilleurs, ou spécialistes chevronnés peuvent aussi bien collaborer à l'excellence du résultat, lequel procède très souvent d'une déclinaison, par copier / coller / transformer, de fonctions déjà programmées.

Plus généralement, les outils expressifs du multimédia (traitements de textes, d'image et de sons, par exemple) sont les seuls qui sont utilisés aussi bien par les amateurs que par les professionnels, selon des niveaux d'expertise différents. Aucun autre secteur d'activité (pensez au bâtiment ou bien à la construction mécanique) ne voit professionnels et bricoleurs partager les mêmes outils.

Produire collectivement en recevant – nature politico-culturelle fondamentale de la culture du numérique – telle est la forme sociale des producteurs du « capitalisme cognitif », avec tout un nouveau système de tensions qui s'ensuit. Du point de vue expressif et politique (et non en tant qu'enjeu stratégique, bien sûr), l'« association libre des producteurs » de logiciels libres exprime le plus radicalement ce qui sourd par de multiples pores des communautés d'amateurs : récepteurs-producteurs de musique, de jeux vidéo en réseau, de collectifs d'artistes sur le Net, etc. Toutes celles et ceux qui font leur une visée générale d'augmentation de nos espaces de liberté et de coopération, ne peuvent manquer de reconnaître et de favoriser ces potentialités émancipatrices.

### *Repenser la notion d'« industrie culturelle »*

Peut-être le concept d'« industrie culturelle », thématiqué par l'École de Francfort, n'est-il plus adéquat pour exprimer les dynamiques culturelles actuelles dans leur confrontation au marché. Je reconnais que bien des logiques dans ces domaines relèvent toujours, non pas de la reproduction à l'identique, mais de la déclinaison à partir de formats (ce qui est sans doute la forme que prend le processus industriel, notamment, dans la culture mais pas seulement). Mais, même ce principe industriel assoupli n'explicite plus les formes productives (ni les schémas de réception) qui dérivent toujours plus vers un artisanat hautement spécialisé. De plus, le mouvement de fluidification entre production et réception propre à la culture numérique injecte, on le comprend, des principes radicalement hétérogènes à la production culturelle de masse qu'ont pris pour cible les penseurs de l'École de Francfort. Cette incursion, trop rapide, dans la question des « industries culturelles » ne doit pas prêter à malentendu. Les nouvelles conditions de réception-production n'induisent pas je ne sais quel paradis démocratique, où les barrières entre créateur et récepteur seraient évanouies. Elles indiquent, en revanche, qu'il nous faut d'autres outils que ceux forgés à l'époque de l'imprimerie ou du cinéma <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir une contribution à cette recherche dans mon article « Figures de la lecture ».

## *La coopération est à elle-même son propre objectif*

Rappelons le processus de gestation d'Internet. Le réseau s'est auto-construit, en utilisant la communication réticulaire pour se perfectionner. La preuve en est que les contenus des premiers échanges sur Arpanet visaient à améliorer le fonctionnement du réseau <sup>1</sup>. (À l'encontre d'une *doxa* trop approximative il convient de rappeler que le réseau Arpanet est essentiellement une initiative civile, et non militaire, de chercheurs américains.) La coopération est à elle-même son propre objectif (c'est aujourd'hui encore largement le cas). Bref l'activité collective autonome a précédé l'appropriation privée : les formes technique et politique sont inséparables. Ces pratiques enchaînant production et réception se sont cristallisées pour fabriquer ce dispositif socio-technique que fut Arpanet, nourri par le paradigme de la communication horizontale et par l'émergence de la communication interactive médiatisée par des programmes d'ordinateurs. Toutes dénominations qui ne sont que des expressions différentes d'un même réseau de préoccupations.

Aujourd'hui Internet n'est plus ce phalanstère. Il est devenu la métaphore de la mondialisation et de l'informatisation de la société et concrétise les contradictions les plus aiguës du capitalisme contemporain. C'est donc un terrain d'affrontement entre des forces sociales et culturelles qui l'investissent comme lieu de leur autonomie (par exemple les mouvements des logiciels libres évoqués ci-dessus) et les forces du marché, souvent épaulées par les États, qui n'ont de cesse que d'y rétablir leur contrôle social et leurs péages. Et ça ne marche pas encore si bien : voir les déboires du cyber-commerce et de la *net-économie*. Ces difficultés sont directement liées à la genèse d'Internet. Citons-en deux :

- la culture de la gratuité qui sape les tentatives de passer au régime de l'abonnement
- et l'échange horizontal qui voit chaque propension à établir des péages capoter devant le passage à des formes d'échanges toujours plus moléculaires et répartis.

L'affaire *Napster* illustre parfaitement ces enjeux, non seulement sur le terrain du paiement, mais surtout du point de vue des rapports de forces entre production et réception. Bertelsmann peut parfaitement transformer *Napster* en service payant, il ne fera qu'accélérer l'essaimage de logiciels comme *Gnutella* ou *Freenet*, qui transforment chaque ordinateur en serveur local, rendant impossible la saisie d'un service centralisé. Mais, la portée de ce mouvement est beaucoup plus large. La logique d'échange égalitaire (de pair à pair, *peer to peer*) place chaque internaute en position simultanément de récepteur et de diffuseur d'informations. Et le *peer to peer* inclut une dimension d'entraide (certains sites personnels expliquant comment utiliser ces logiciels) ouvrant vers la fabrication de subjectivités collectives, puisque échanger de la musique revient à mettre un aspect de soi-même à disposition d'autrui. La potentialité technique (ici le *peer to peer*) exprimant intimement des désirs associatifs, et par-là même politiques, de combattre de manière performative (c'est-à-dire en réalisant la revendication) la suprématie des majors dans l'édition musicale (et bientôt audiovisuelle). Il est clair ici, que l'opération est indissolublement sociale et technique. Internet n'est pas un média, encore moins un outil, c'est beaucoup

---

<sup>1</sup> Je réfère ici à la très instructive thèse d'Alexandre Serres, *Aux sources d'Internet : l'émergence d'Arpanet*. Université de Rennes II, octobre 2000.

plus : un milieu propice à inventer des médias<sup>1</sup>, dont le message, suivant McLuhan, serait l'émergence des collectifs d'amateurs.

Il doit être clair que ce constat ne préjuge nullement de la suite. La possibilité existe que certaines logiques marchandes (par exemple celles qu'analyse Jeremy Rifkin où les notions d'accès et d'abonnement tendent à remplacer le rapport traditionnel de propriété) finissent par s'imposer (avec l'appui des États). On retrouverait ici une conception foucauldienne du pouvoir, où celui-ci tire ses forces de la coopération sociale, de l'activité des « multitudes ». La tentative frénétique de reconquête par le marché (péages et contrôles) des espaces collectifs qu'Internet (c'est-à-dire les communautés sociales agencées à des automates-logiciels) a engendrés, en serait l'une des marques actuelles les plus claires<sup>2</sup>. La bataille sur la brevetabilité des logiciels est à cet égard exemplaire et préfigure d'autres affrontements aigus sur la propriété intellectuelle et le contrôle social des (et par) les réseaux. Ce sur quoi j'essaie d'attirer l'attention, c'est que la messe n'est pas dite et que cette période où les jeux ne sont pas faits est propice à analyser ces mouvements où la coopération sociale affronte les logiques privées.

## *Bibliographie*

Boltanski, Luc ; Chiapello, Ève, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, NRF-Essais

Gensollen, Michel, 1999. « La création de valeur sur Internet ». In *Réseaux*. N° 91. Paris : Hermès Science.

Hardt, Michael ; Negri Antonio, 2000. *Empire*. Paris : Exils.

Lazzarato, Maurizio, 2002. *Puissances de l'invention. La psychologie économique de Gabriel Tarde contre l'économie politique*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Marazzi, Christian, 1997. *La place des chaussettes*. Paris : L'Éclat.

Corsani, Antonella (dir.), 2001. *Vers un capitalisme cognitif. Entre mutations du travail et territoires*. Paris : L'Harmattan, Logiques Sociales.

Serres, Alexandre, 2000. *Aux sources d'Internet : l'émergence d'Arpanet*. Thèse de doctorat, Université de Rennes II.

Weissberg, Jean-Louis, 2001 : 37-48. « Le réseau numérique : un opérateur politique ». In *Terminal*. N° 85. Paris : L'Harmattan. (Communication au colloque « La communication entre libéralisme et démocratie », 8 et 9 déc. 2000, Palais du Sénat)

<sup>1</sup> Au compte de ces médias inventés dans le milieu Internet on peut citer : le mail, le site personnel (intermédiaire entre espace public et espace privé), le groupe de discussion, la webTV, le peer to peer. Et la liste n'est ni exhaustive, ni surtout définitive car l'innovation socio-technique est permanente dans ce domaine.

<sup>2</sup> Le marché a probablement impérativement besoin, dans ce nouveau contexte, de construire des communautés pour l'extraction de la plus-value. Voir ce sujet l'article de Michel Gensollen, « La création de valeur sur Internet », in *Réseaux*, n° 91, Hermès Science, Paris, 1999, pp. 15/73. Il y explique que dans l'hypothèse d'un développement rapide du réseau, la source de la valeur sera « l'externalité entre les sites bénévoles et les sites marchands ». Plus généralement, elle surgira, nous dit-il, dans la mesure où les internautes inventeront leurs besoins de nouveaux outils et services « dans le même temps où ils apprendront, au sein de communautés » les usages de ces services. Loin de l'angélisme mécaniste d'un cyber-communisme, la dialectique entre communautés et marché est ni d'incompatibilité, ni d'harmonie.

LES RECHERCHES  
EN INFORMATION ET COMMUNICATION  
ET LEURS PERSPECTIVES

# Méthode

*Comité scientifique :*  
Robert Boure, Bernard Delforce,  
Brigitte Guyot, François Jost,  
Jean-François Tétu

Interdiscipline, transdiscipline, hyperdiscipline ? Les SIC doivent-elles cocher toutes les cases d'un formulaire paradigmatique et méthodologique ? Ont-elles au contraire un mode particulier d'articulation des niveaux et des méthodes à construire ?

# Une méthodologie interdisciplinaire afin de répondre aux exigences d'une problématique en SIC

Nathalie Auger \*

Université d'Avignon et des pays du Vaucluse  
& Laboratoire « Culture et communication » (UFR SLA)

Les SIC ont une grande variété d'objets d'étude qui s'inscrivent chacun dans un contexte singulier. Il en résulte que l'analyse de ces objets nécessite une démarche empirique. Cependant, cette démarche se nourrit de méthodes couramment utilisées en sciences humaines et que l'on pourrait approximativement recouvrir de la dichotomie « méthode quantitative / méthode qualitative ». À partir de l'examen d'une problématique concrète, il s'avère que les particularités de l'objet d'étude donnent lieu à une articulation entre différents niveaux d'analyse. Tout d'abord la variété des contextes est à prendre en compte pour l'interprétation des résultats. Il s'agit de considérer le contexte au sens large, socio-historique, puis le contexte restreint de la situation de communication. Une analyse de discours mise en regard de ces contextes informe le lecteur sur les représentations à l'œuvre. Cette analyse qualitative est complétée par une analyse quantitative de ces représentations, notion centrale de la psychologie sociale. Ces deux méthodes permettent d'affiner les résultats et montrent que les SIC sont à la fois autonomes et interdépendantes par rapport aux sciences qui leur sont connexes.

## *1. Remarques liminaires sur les problématiques en SIC*

---

### *1.1. Variétés des problématiques*

Les SIC ont une grande variété d'objets d'étude. On pense d'abord aux outils de médiation les plus traditionnels comme la presse, la télévision ou la radio. D'autres médias, plus récents comme leurs noms l'indiquent – nouvelles technologies de l'information et de la communication – prennent dorénavant une place importante dans les travaux des chercheurs en SIC. Ces supports et le type de médiation qu'ils impliquent sont au cœur des enjeux de la discipline. Enfin, les organisations, elles aussi, opèrent des actes de transmission d'information et de communication. Ces pratiques peuvent avoir lieu en interne, c'est-à-dire pour l'organisation elle-même, comme vers l'extérieur, en direction des publics, des clients, etc. La variété de ces organisations est à étudier d'une part de façon intrinsèque (de quel statut relèvent-elles – privé, public, associatif ? – quelle est leur raison sociale ? etc.) et d'autre part contextuellement, puisque ces organisations s'inscrivent dans un environnement particulier mettant en jeu des dimensions géographiques, politiques, culturelles etc.

---

\* <nathalie.auger@univ-avignon.fr>

### *1.2. Variété des traitements*

La variété de ces objets ne doit pas faire oublier la variété des problématiques qui peuvent les concerner. Pour un même objet, en effet, un grand nombre de questions peut se poser, suivant les thématiques des laboratoires ou les commanditaires de projets (par exemple les collectivités locales). Le chercheur se trouve dans une posture où il doit choisir une méthode d'investigation pour répondre à ses interrogations. Puisque chaque objet pris dans son contexte nécessite le recours à une démarche appropriée, la méthode sera singulière, empirique, selon les conditions de production/réception des phénomènes de communication étudiés. Un mode original d'articulation peut alors s'opérer entre les différents niveaux et méthodes selon les objectifs de l'analyse.

La variété de ces traitements et le choix d'un type d'investigation particulier ne doivent pas faire oublier que par-delà ces choix, la subjectivité du chercheur est également à l'œuvre. En effet, chacun choisit aussi selon sa sensibilité aux différentes méthodes d'investigation (traitement plus qualitatif pouvant par exemple relever de la sémiologie, de l'analyse de discours ou davantage quantitatif, rattaché à certains courants de la sociologie par exemple). Puisque les SIC sont une discipline émergente, les experts viennent souvent d'horizons disciplinaires variés et optent pour des traitements analytiques en lien avec leurs formations, leurs expériences. Il semble donc assez difficile de poser un mode de traitement unique pour une problématique donnée. Il convient plutôt, s'il y a lieu d'évaluer la démarche, d'observer si l'étude peut répondre de façon pertinente à la problématique de départ.

## *2. Un exemple de problématique : articulation des niveaux et des méthodes d'analyse*

---

Mon travail de thèse servira ici d'illustration et, tentera de montrer que, du point de vue méthodologique, s'inscrire dans les SIC peut nécessiter le recours à différentes disciplines (dans mon cas, sciences du langage, psychosociologie) quand la problématique le requiert, ces disciplines ayant elles-mêmes recours à des méthodes couramment utilisées en sciences humaines telles les méthodes qualitatives et quantitatives.

Cette recherche doctorale prend pour objet des documents de communication scolaire. Il s'agit de 42 manuels de français langue étrangère (c'est-à-dire destiné à l'apprentissage du français). Ces ouvrages sont en usage dans les différents pays de l'Union européenne. Les auteurs sont natifs de ces différents pays de l'Union. Pour que le corpus soit représentatif, quatre manuels ont été retenus pour chaque pays, deux en direction des publics débutant en français et deux pour les apprenants avancés. La problématique est posée pour tenter de comprendre comment l'émetteur (l'auteur ou les auteurs de manuels) produit son discours en direction des élèves récepteurs du message afin de leur véhiculer sa représentation de la France, des Français et de leur langue et si cette représentation change selon le niveau en français et le pays d'origine. La transmission de la communication, si elle s'effectue classiquement d'un émetteur-auteur de manuel vers un récepteur-lecteur de l'ouvrage, ne doit pas faire oublier que l'objet de cette communication est... la communication en français.

Ce questionnement va mettre en évidence le fait que pour atteindre ces objectifs visés, il a fallu articuler différentes méthodes et notions liées à différentes disciplines.

### 2.1. Contexte socio-historique

Tout d'abord, ce type particulier de communication doit être contextualisé du point de vue socio-historique. En effet, il n'est pas anodin de constituer un corpus provenant des différents pays de l'Union européenne. La raison en est que l'Europe représente un enjeu historique, politique, économique et culturel. L'unification, du moins économique de l'Europe, est incontestable. Mais qu'en est-il de la communication autour de cette unification, et par opposition, autour de la question des identités nationales, de la sienne propre comme de celle de son voisin ?

Cette problématique permet de saisir pourquoi les manuels de français apparaissent comme des documents de communication majeurs. Ainsi, le contexte géographique et historique de chaque pays en regard de ses voisins permet de subodorer que le discours produit par l'émetteur sera conditionné par les relations que ces différents pays ont pu entretenir avec la France. Le contexte socio-historique fait donc partie du contexte au sens large. Il constitue un premier niveau du cadre interprétatif en regard des résultats qualitatifs ou quantitatifs qui apparaîtront. L'étude de contexte socio-historique implique donc le recours à une discipline comme l'histoire qui donne les informations essentielles sur la situation analysée (conflits, partenariats entre les différents pays et finalement les grandes étapes de l'unification européenne).

### 2.2. Une situation de communication particulière

Il est de mise d'articuler à ce premier niveau un niveau plus restreint, qui relève de la situation de communication au sens strict, celui de la communication scolaire. L'émetteur va s'inscrire dans un espace particulier, celui de la formation et adapter son discours en fonction du public et du savoir à diffuser, que cette communication soit orale ou écrite, comme c'est le cas ici. Ce type de discours didactique entraîne un certain type de « *contrat de parole* », selon l'expression de Patrick Charaudeau (1983) dont l'objectif est « *d'amener à interpréter les propos tenus dans le sens que l'[émetteur] souhaite.* » (J.-B. Grize, 1994 : VII, dans la préface de J. Boutet). Ce désir de convaincre que l'on appelle l'intentionnalité communicative est primordial dans le cadre de la communication didactique. Même si à l'écrit, la relation intersubjective n'est pas directe comme dans le face à face, elle est légitimée par le statut même de l'écriture. En classe, le manuel reste l'outil de référence. De plus comme le récepteur, c'est-à-dire l'élève, n'a pas la possibilité de répondre comme dans le cadre de la relation intersubjective, on peut considérer qu'il y a une dimension « aliénante », au sens barthésien du terme, des conditions de réception de la communication. D'autant plus que l'émetteur a un rôle social à tenir, celui de diffuseur de savoir, de référence en quelque sorte : cela accorde à la communication le statut du « cela va de soi » (P. Bourdieu, 1982 : 11). Ce discours des manuels se veut objectif, vrai par rapport à la réalité extra-linguistique et les effets de ce contrat se ressentent dans la communication. En opérant une action de communication « sur le réel », l'émetteur « *agit sur les représentations du réel* » (P. Bourdieu 1982 : 124).

L'étude de ce contexte communicatif nous permet de dire que les analyses doivent être effectuées selon le postulat de base que la communication influence le récepteur en ce qui concerne l'objet dont il est question, c'est-à-dire l'autre français dont le récepteur apprend la langue.

À ce stade, le recours à des champs plus proches des SIC s'est manifesté. Les théories des sciences du langage et de la sociologie ont donc servi de référence



pour analyser le contexte et le type de communication. L'originalité des SIC, et qui fait que cette recherche s'inscrit dans son optique, est bien la suivante : tenir compte de l'ensemble des dimensions communicatives. Il ne s'agit pas d'une étude du discours décontextualisée, mais bien au contraire d'un acte de communication situé dans son lieu social d'émergence avec toutes les incidences qu'il peut avoir pour le récepteur.

### 2.3. Des représentations sociales comme notion centrale de l'étude

Ces documents de communication, une fois contextualisés, font appel pour leur analyse à une notion centrale en psychologie sociale : les représentations. D'après (D. Sperber 1989 : 115), les « représentations sociales » mettent en relation trois termes : *« la représentation elle-même, son contenu et un utilisateur »* ce qui met bien en évidence le caractère social mais aussi cognitif de cette pratique. Ainsi, selon G. Calame-Griaule (1984 : 38), *« la vision du monde (est) l'ensemble des représentations à travers lesquelles un groupe humain donné perçoit la réalité qui l'entoure et l'interprète en fonction de ses préoccupations culturelles »*.

Les documents de communication étudiés véhiculent un type particulier de représentations : les représentations interculturelles. En effet, la communication s'inscrit dans ce contexte d'interculturalité, puisqu'un émetteur d'une culture donnée transmet des informations sur une autre culture à un récepteur qui a la même culture que lui. Donc, si le transfert d'informations s'effectue dans la même culture, l'objet de la communication lui-même s'ancre dans une culture autre. C'est en ceci que les représentations véhiculées dans l'acte de communication sont interculturelles.

Dans ce cas des représentations interculturelles, l'utilisateur fait partie, non d'un groupe social particulier, mais d'une communauté nationale. Par ailleurs, les représentations des autres groupes nationaux dépendent aussi de celles que transmet la communauté de départ du sujet ainsi que de celles que les autres communautés font circuler. Cette relation est donc dynamique et se co-construit dans les imaginaires comme dans les communications. Car *« on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports symboliques où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs »* (P. Bourdieu 1982 : 14). Dans notre étude, les groupes respectifs sont l'auteur, émetteur représentant de son groupe national qui se pose *« (en s'opposant) »*<sup>1</sup> face à un autre groupe national. P. Bourdieu ajoute qu'il y a une raison à ce positionnement et qu'il s'explique par le sentiment de cohésion du groupe qui existe dans le corpus entre l'auteur et les récepteurs-apprenants. D'autant plus que le système scolaire *« fabrique[r] les similitudes d'où résulte la communauté de conscience qui est le ciment de la nation »* (P. Bourdieu 1982 : 32, citant G. Davy, 1950 : 233). Le discours unifiant, dû au type de discours unifié des manuels scolaires, sert donc de *« ciment de la nation »*. Voilà donc un univers de discours privilégié qui va servir de lieu d'inscription aux représentations interculturelles. Le langage véhiculant une *« conscience commune de la nation »* ne peut que mieux s'imposer face aux discours sur les autres nations.

Pour bien cerner les différents paramètres de cet acte de communicatif bien particulier, une étude de l'acteur de cette transmission s'est donc imposée : l'émetteur-auteur de manuel, qui a cette particularité de faire partie de la même

---

<sup>1</sup> En gras dans le texte original.

culture que le récepteur. Comment alors, dans la communication, cette « connivence » apparaît-elle en regard de l'objet d'information, celui de l'autre culture dont on parle ? Dans cette étude, on a donc analysé dans quelle mesure la construction identitaire des différents groupes, qu'il s'agisse du *sien* ou de celui de *l'autre*, peut aussi « s'articuler » en « nous », *groupe européen*.

Utiliser la notion de *représentation*, et notamment de *représentation interculturelle*, issue de la psychologie sociale, a donc permis de bien prendre en compte que la communication tente de dire, voire de reproduire la réalité. À travers la communication, c'est donc une tentative de représentation du monde qui est donnée à voir. Le recours à la psychologie sociale semble donc pertinente pour la présente analyse.

#### 2.4. Une analyse du discours comme mode d'appréhension des représentations

Cette notion de représentation peut s'appréhender par l'étude des discours puisque « *le langage re-produit la réalité. Cela est à entendre de la manière la plus littéraire : la réalité est produite à nouveau par le truchement du langage* » (Benveniste, 1966 : 25). De là se dégagent deux possibilités méthodologiques : l'analyse de contenu ou bien celle du discours. Le premier type d'outillage, transversal aux différentes disciplines des sciences humaines (notamment en sociologie, en histoire etc.), n'a pas été retenu car il se cantonne souvent à des paraphrases qui n'objectivent pas toujours la communication étudiées. En effet, sans procédure stricte, le danger est grand pour les chercheurs de projeter leur propre subjectivité sur les discours qu'ils analysent. De là, il a semblé plus pertinent d'opter pour l'analyse du discours. Ce type de méthodologie est utilisé dans diverses disciplines et appliqué à des problématiques diverses, dès lors que des discours (textes écrits, récits oraux, etc.) sont produits. Cependant, cette procédure relève pleinement d'un champ : celui des sciences du langage. La démarche est donc bien balisée et tente d'objectiver au maximum les observations. En effet, l'énonciation s'appuie sur les marques formelles des discours, ce qui est un donné incontestable. La subjectivité de celui qui produit l'acte de communiquer est étudiée, non seulement par rapport à ce qu'il dit (son objet de discours), mais aussi en relation avec celui pour qui il parle, c'est-à-dire le récepteur.

Il s'agit donc d'une approche qualitative qui donne les renseignements les plus essentiels sur le fonctionnement de la communication.

#### 2.5. De l'analyse qualitative à l'analyse quantitative

Cet outillage méthodologique, qui rend compte d'une approche qualitative des faits de communication, peut être complété par analyse quantitative. En effet, les études qualitatives menées dans ce doctorat ont permis de montrer que certaines marques discursives pouvaient entraîner une valorisation ou une dévalorisation de la culture française représentée, en fonction de la communauté d'appartenance de l'émetteur ainsi que du niveau en langue française des récepteurs. Pour affiner ces résultats obtenus par l'étude qualitative, il devenait alors d'un intérêt majeur de voir par une analyse de discours quantitative cette fois, dans quelle mesure les représentations culturelles de la France pouvaient être négatives ou positives, selon l'émetteur en regard des propres discours portés sur soi.

En effet, l'analyse quantitative présuppose « *la pertinence des comptages pour traiter des phénomènes de vocabulaire, mais, plus profondément, l'idée que la statistique*

*des mots est un fait d'emplois et non de langue, un fait donc de stratégies de discours* » (M. Tournier, 1992 : 56). Nous sommes donc partis des « mots » ou désignants (toponymes, ethnonymes, langues, adjectifs) des différentes communautés émettrices ou objet de discours qui renvoient à la représentation de l'identité, en dénombrant les occurrences pour dégager les fonctionnements communicatifs dont ces marques sont parties prenantes. À ce stade, les différents niveaux d'analyse servent à dégager le fait que selon l'histoire que la France a pu entretenir avec les autres pays de l'Union européenne, « l'autre » n'est pas mis en discours quantitativement de la même manière. Toujours selon le type de relation développé entre pays, le choix des désignants s'effectue différemment (l'ethnonyme étant plus frontal dans son utilisation communicative par exemple et n'étant donc utilisé que dans certains cas précis).

### *3. Un exemple qui illustre les démarches méthodologiques des SIC*

Dans l'étude présentée, les choix ont donc été effectués tant pour leur pertinence dans la littérature que pour leur rentabilité par rapport au corpus. En conclusion, il semble que la variété des problématiques qui constituent les SIC fait de cette dernière une « discipline interdisciplinaire », au sens étymologique du terme. C'est-à-dire que du point de vue méthodologique elle se situe entre les disciplines tout en étant à la fois autonome et interdépendante en raison des outils et des concepts empruntés aux disciplines qui lui sont connexes.

### *Bibliographie*

- Auger N, 2000. *Construction des identités dans les manuels de français langue étrangère en usage dans l'Union européenne ; la dimension interculturelle du contrat de communication*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier III.
- Benveniste É., 1966. *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*. Paris : Gallimard.
- Benveniste É., 1974. *Problèmes de linguistique générale, vol. 2*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu P., 1982. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Boutet J., 1994. *Construire le sens*. Neuchâtel : Peter Lang.
- Calame-Griaule G., 1984, « Quand un ethnolinguiste observe », *Le français dans le monde*. 188, 37-42.
- Charaudeau, P., 1983. *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.
- Dubois, J., 1969. « Lexicologie et analyse d'énoncé », in *Cahiers de lexicologie*. Vol. 15, T. 2. Paris : Didier Larousse, 115-126.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1980/1997. *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, coll. « Linguistique ».
- Ladmiral, J.-R., Lipiansky, E.-M., 1989. *La communication interculturelle*. Paris : A.-Colin
- Sperber, D., 1989. « L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », in Jodelet, D. (dir.), *Les représentations sociales*. Paris : PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui.
- Tournier, M., 1992. « Des dictionnaires de "langue" aux inventaires d'usage », in *Études de linguistique appliquée, Hommage à Bernard Quemada, Dictionnaire et dictionnaire*. Paris : n° 85-86, 53-60.

# Le traitement documentaire est-il une énonciation ?

Annette Béguin-Verbrugge \*

Université de Lille III & CERSATES (UMR CNRS 8529)

Parmi les formes de médiations qui touchent au livre et à la lecture, le traitement documentaire est souvent considéré comme une pratique empirique relevant de savoir-faire techniques. Une application rigoureuse des règles par les professionnels devrait garantir à l'utilisateur l'aboutissement de sa quête d'information. Or plusieurs travaux récents (Veron, 1989 ; Amar, 2000) montrent que le traitement documentaire est un acte de communication complexe qui relève de l'énonciation. Cette hypothèse met en question le regard porté sur les normes. Elle engage à développer l'observation des usages en bibliothèque dans une perspective interactive et pragmatique qui intègre les ensembles de signes formant l'énoncé du traitement documentaire.

Les études historiques mettent en évidence les profondes mutations de la manière dont, au fil du temps, les bibliothèques ont été conçues et perçues dans notre culture occidentale. D'abord envisagées de manière privilégiée selon leur fonction patrimoniale et cumulative, elles sont actuellement plutôt considérées en termes d'usage et de mise à disposition de l'information pour un vaste public. Cette opposition pourrait se résumer autour de deux pôles de représentation dominante : celui de la bibliothèque d'Alexandrie telle que la décrit Christian Jacob<sup>1</sup>, projet patrimonial du roi puis des intellectuels, s'assurant une prise sur tous les savoirs du monde à travers une organisation des documents à usage interne, et celui de la médiathèque publique pensée selon une approche empruntée au « marketing »<sup>2</sup>, selon une logique donnant la priorité aux usagers et à leurs besoins. Ces deux pôles opposés ici sur un mode quelque peu caricatural ont ceci en commun que chacun d'eux ramène la communication documentaire à un seul point de vue qu'on tend dès lors à privilégier : celui du producteur pour le premier et celui du récepteur pour le second. Or, comme toute communication, la médiation documentaire suppose une interaction et des logiques d'acteurs spécifiques. Une approche pragmatique devrait permettre de mieux restituer cette complexité.

---

\* <beguin@univ-lille3.fr>

<sup>1</sup> Jacob, Christian. p. 47-83. « Navigations alexandrines ». In Baratin, Marc ; Jacob, Christian, 1996. *Le pouvoir des bibliothèques : La mémoire des livres en Occident*. Paris : Albin Michel.

<sup>2</sup> Jean-Michel Salaün a introduit le terme de « servuction », terme hybride qui devrait rendre compte de la volonté de prendre en compte de manière prioritaire la dimension de « service » de la bibliothèque.

## 1. Entre bibliothécaire et usager : une relation interactive

Se fixer sur le pôle du producteur, c'est hypertrophier le rôle des normes. Cela se traduit par le purisme en matière de techniques documentaires et par une vision « descendante » de leur enseignement qui peut même affecter la formation des usagers. Cela concerne, par exemple, les apprentissages documentaires tels qu'ils sont préconisés dans le cadre scolaire. L'initiation aux techniques documentaires en sixième « naturalise » l'utilisation du thesaurus Motbis. Les documentalistes enseignent aux jeunes élèves comment « il faut » faire une équation de recherche, leur apprennent ce qu'est une classification ou une cote. Jusqu'alors, aucune réflexion sur la difficulté cognitive de ces opérations en rapport avec l'âge des élèves n'a infléchi la nature de cet enseignement<sup>1</sup>. Pourtant les observations des pratiques réelles montrent que les élèves préfèrent la recherche plein-texte dans les titres et résumés à l'indexation, qu'ils n'établissent pas d'équation de recherche (pas plus que la majorité des adultes). De leur côté, les documentalistes adaptent leur pratique à la réalité des comportements, accordent moins de temps à l'indexation et rédigent les résumés en fonction des recherches par mots-clés dont ils seront le support<sup>2</sup>. Il existe un hiatus entre le discours prescriptif dont ils se font le relais dans leur position d'enseignant et l'efficacité pratique dont ils font preuve en tant que documentalistes.

À l'opposé, aborder la conception d'un centre de ressources en termes de marketing ou d'ergonomie, c'est oublier le caractère spécifique de l'offre, qui consiste en une organisation intellectuelle des savoirs.

En bibliothèque publique, cela se traduit par une volonté de « transparence » maximale de tous les processus d'orientation de l'utilisateur, amené à les subir sans nécessairement les identifier. Le responsable de bibliothèque cherche à réduire au maximum les obstacles que l'organisation peut faire surgir pour le lecteur en lui imposant ses contraintes. La liberté de l'accès semble d'autant plus importante que les modes de guidage sont peu visibles. Cette pratique de la transparence rejoint la précédente en donnant à penser que les normes et règles « vont de soi » et doivent s'imposer comme une évidence naturelle incontournable.

Or la bibliothèque met à disposition des « textes » au sens le plus large du terme. Ces textes ne sont pas des objets juxtaposés qu'il suffit d'atteindre le plus facilement possible pour se les approprier : ils constituent une vision du monde orientée et donnée à lire. Comme le rappelle Borges, « *le livre est à la fois la partie et le tout de la bibliothèque* », ce qui veut dire que, tout en étant un espace d'intertextualité généralisée, la bibliothèque est aussi, en elle-même, un énoncé, produit d'une énonciation.

<sup>1</sup> Béguin, Annette, 1998 : 269-275. « Thesaurus usage and mental development ». In Mustafa El Hadi, Widad ; Maniez, Jacques ; Pollitt, Steven, A. (dir.). *Structures and Relations in Knowledge Organization. Proceedings 5th Int. Isko-Conference, Lille, 25-29 August 1998*. Würzburg : Ergon Verlag.

<sup>2</sup> Amar, Muriel ; Béguin, Annette ; Brito de, Marcello ; David, Sophie ; Lhomme, Marie-Claude ; Mustafa El Hadi, Widad ; Paroubek, Patrick ; Timimi, Ismail, 2001. *Linguistique, informatique et corpus écrit. Évaluation d'outils d'aide à la construction automatique de terminologie et de relations sémantiques entre termes à partir de corpus*. Document à diffusion restreinte AUELF-UREF & ARC A3 (mai).

Un exemple très frappant nous est offert par la bibliothèque Warburg<sup>1</sup>. Cette bibliothèque a été entièrement conçue par Aby Warburg, intellectuel-mécène : l'architecture, la mise en espace et le classement sont exactement adaptés aux préoccupations intellectuelles de son fondateur et déterminés par lui. Le philosophe Ernst Cassirer visitant la bibliothèque y éprouve un étrange malaise. La bibliothèque lui apparaît comme la projection d'une pensée. Il a l'impression de devoir soit « *méconnaître cette bibliothèque, soit se soumettre à ses règles* ». La présence intellectuelle de Warburg est telle qu'il est difficile pour un intellectuel qui partage ses préoccupations de se tenir à la bonne « distance ». Le projet de Cassirer comme lecteur entraine en concurrence avec le projet de Warburg comme concepteur de la bibliothèque. Un enjeu de pouvoir sur les objets intellectuels s'installait entre eux par bibliothèque interposée.

Cet exemple montre que la communication documentaire ne se confond pas avec une transmission. Deux projets coexistent et interfèrent au sein de la bibliothèque : celui du lecteur et celui du bibliothécaire. L'usage du singulier peut ici prêter à confusion. C'est que la bibliothèque est aussi un lieu où l'individuel et le singulier rencontrent le collectif et le social. Chacun des acteurs réels se situe dans cet ensemble et projette sur l'Autre un imaginaire de l'intention : but du lecteur, objectif du professionnel. À partir de ces positions multiples s'articule l'espace d'un discours.

## 2. *Archive, discours, parcours*

Dans *L'ordre du discours*, Michel Foucault cite le système de l'édition et la bibliothèque comme des institutions qui exercent un pouvoir d'organisation et d'exclusion sur l'univers du discours, par une mise en ordre permanente de *l'Archive*, c'est à dire de l'ensemble du « déjà dit » que toute société est amenée à gérer et qu'elle modèle à son image. Il s'agit de signaler ce qui doit être considéré comme vrai.

Cette volonté de vérité, comme les autres systèmes d'exclusion, s'appuie sur un support institutionnel : elle est à la fois renforcée et reconduite par toute une épaisseur de pratiques comme la pédagogie, bien sûr, comme le système des livres, de l'édition, des bibliothèques, comme les sociétés savantes autrefois, les laboratoires aujourd'hui. Mais elle est reconduite aussi, plus profondément sans doute par la manière dont le savoir est mis en œuvre dans une société, dont il est valorisé, distribué, réparti et en quelque sorte attribué.

Bibliothèque et édition appartiennent au volet institutionnel de l'univers des discours et, de cette position, exercent ainsi un pouvoir de régulation. Ces deux institutions définissent en effet les proximités intellectuelles, déterminent les systèmes de références théoriques, orientent les publics en classant les œuvres selon des ordres thématiques mais aussi selon des échelles de légitimité.

*Cette volonté de vérité ainsi appuyée sur un support et une distribution institutionnelle, tend à exercer sur les autres discours -je parle toujours de notre société- une sorte de pression et comme un pouvoir de contrainte.*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Settis, Salvatore, 1996 : 122-173. « Warburg continuatus. Description d'une bibliothèque ». In Baratin, Marc ; Jacob, Christian, 1996. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Foucault, Michel, 1971 : 19-20. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

Comme l'indique Bruno Latour<sup>1</sup>, le microcosme de la bibliothèque permet de rassembler sous forme d'inscriptions les représentations du monde extérieur et par-là même de les catégoriser, de procéder à des comparaisons ou à des généralisations. Ce rassemblement permet l'essaimage des idées et les transitions intellectuelles, au plan individuel mais aussi collectif. La présence ou l'absence de certains documents, la place qui leur est assignée dans un classement, leur distribution dans l'espace du centre de ressources contribue à baliser l'espace des savoirs.

Les techniques documentaires, du classement à l'indexation, de la mise en espace à la signalétique, constituent autant de systèmes de signes destinés à retenir l'attention du lecteur et à l'engager vers certains choix de lecture. Ce sont des signes-vecteurs, selon le terme d'Umberto Eco<sup>2</sup> : c'est-à-dire des signes qui ont pour fonction d'orienter vers d'autres signes et qui jouent, comme tels, un rôle très important dans le processus de communication des textes.

Ainsi, Muriel Amar montre d'une manière très novatrice qu'indexer un texte, c'est lui assigner une place dans l'univers des discours.

*En considérant l'indexation comme espace de discours constitué de ses propres objets (les documents) et de ses propres locuteurs (les indexeurs), on parvient à mettre au jour les enjeux de l'indexation : il s'agit moins de partager les mêmes mots que le même univers, le même espace d'utilisation des termes.*<sup>3</sup>

Chaque usager, au final, se construit une image de la bibliothèque comme espace matériel mais aussi discursif. Comme dans la réception du texte, cette construction relève d'une interprétation et d'une intégration aux modèles mentaux dont chacun est porteur. Elle peut jouer un rôle déterminant dans la relation aux savoirs. Elle permet en effet une pré-identification des sources, elle permet une économie cognitive dans la saisie des objets intellectuels par les effets de proximité entre documents, elle permet enfin de gérer évitements et abandons selon le projet personnel mis en œuvre.

L'aisance d'un usager dans l'espace documentaire dépend de sa faculté à reconnaître l'énonciation globale et collective qui constitue cet espace au-delà des décisions de chaque acteur concerné. La vue d'ensemble, le repérage des choix qui président à l'offre lectorale est un élément constitutif de l'acte de lecture.

Énonciation, mais pas forcément énoncé. L'usager d'un centre de ressources ne reconnaît pas nécessairement toutes les intentions qui ont présidé à la mise en place de ce centre. Il lui faut repérer non pas le détail d'un classement, mais le fait qu'il y a une volonté organisatrice. C'est le point de vue qu'avance Eliseo Veron<sup>4</sup> dans son étude sur les classifications :

Le rapport des usagers à la classification implique tout simplement la nécessité d'un système de repérage permettant la constitution d'une stratégie. La classification est la garantie de l'existence d'une convention régulière, de

---

<sup>1</sup> Latour, Bruno, 1996 : 24-25. « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections ». In Baratin, Marc, Jacob, Christian. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Eco, Umberto, 1988. *Le signe*. Bruxelles : Labor.

<sup>3</sup> Amar, Muriel, 2000 : 176. *Les fondements théoriques de l'indexation. Une approche linguistique*. Paris : ADBS éditions.

<sup>4</sup> Veron, Eliseo, 1989 : 81. *Espaces du livre. Perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information.

l'absence d'arbitraire. Autrement dit : une classification est indispensable, ne serait-ce que comme élément contre lequel organiser une stratégie, mais cette classification ne nécessite pas des perfectionnements particuliers, et l'on peut soupçonner que n'importe quelle classification, pourvu qu'elle soit stable et régulière, fait l'affaire.

Ce qui compte, c'est d'abord de reconnaître le fait qu'il y a une organisation et non pas la forme de cette organisation.

### *3. La périgraphie du texte : de l'ostension à l'inférence*

Le concept de *périgraphie du texte* ne s'applique pas qu'à l'offre éditoriale. L'offre de la bibliothèque est une orientation intellectuelle qui relève de cette périgraphie.

L'appareillage des livres peut servir d'exemple. La médiathèque cherche à séduire ses lecteurs. Elle choisit le pelliculage et, quand il faut consolider l'ouvrage, préserve autant que faire ce peut le dispositif graphique de couverture choisi par l'éditeur. Dans une bibliothèque universitaire, au contraire, les ouvrages usuels, qui font l'objet d'une lecture captive, sont cartonnés, toilés avec des couleurs sombres qui garantissent leur pérennité. Le livre ainsi appareillé porte la marque des lectures auxquelles les bibliothécaires le destinent.

L'énonciation documentaire prolonge et complète l'énonciation éditoriale, telle que la définit Emmanuel Souchier<sup>1</sup>. Elle interagit avec elle. L'ensemble des stratégies et des actions des acteurs de la bibliothèque constitue autant de micro-orientations de la réception du texte. Il a une incidence sur l'interprétation des textes, mais il est lui-même déterminé par une anticipation des actes de lecture sur lesquels il agit.

La sectorisation des bibliothèques en fonction de l'âge des lecteurs offre un exemple frappant. Il faut décider des tranches d'âge qui sont concernées par tel ou tel ouvrage. La question devient épineuse pour certains objets comme les albums et pour certains âges comme l'adolescence. Les choix peuvent varier considérablement d'une bibliothèque à une autre, mais ils sont toujours le signe d'une volonté de communiquer les contenus intellectuels d'une certaine façon. Les bibliothécaires connaissent la même difficulté que les éditeurs qui doivent déterminer, par exemple, la collection dans laquelle peut figurer *la Guerre du feu* de Rosny. Comme dans l'édition, ces choix fluctuent dans la bibliothèque selon les périodes et selon les contextes sociaux.

Cette perspective communicationnelle engage dans une nouvelle direction l'analyse des usages des centres de ressources (qu'ils soient physiques ou en ligne). Plusieurs apports théoriques sont ici utiles. Il s'agit tout d'abord de la théorie de la pertinence développée par Dan Sperber et Deirdre Wilson<sup>2</sup>. Selon eux, la communication suppose une dimension ostensive par laquelle le locuteur indique au destinataire dans quel sens il doit inférer pour que la communication aboutisse à la compréhension du message. Or l'activité du documentaliste consiste précisément à construire un contexte ostensif, dans

<sup>1</sup> Souchier, Emmanuel, 1998 : 136-135. « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de médiologie*. N° 6.

<sup>2</sup> Sperber, Dan ; Wilson, Deirdre, 1989. *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.



lequel l'information, parce qu'elle est située dans un ensemble balisé, peut être facilement repérée, identifiée et assimilée par l'utilisateur.

Pour Sperber et Wilson, la pertinence en matière de communication se définit comme un rapport entre l'effet produit sur le destinataire et l'effort qu'on lui demande. La pertinence du travail documentaire vise bien à obtenir le maximum d'effet intellectuel avec le minimum d'effort pour l'utilisateur. En même temps, pour que la communication puisse réussir, il faut que le destinataire reconnaisse l'intention communicative. L'utilisateur qui ignore la dimension communicative de l'indexation prend les descripteurs assignés à un document comme des absolus qu'il ne peut pas mettre en question. Le documentaliste expert comme l'utilisateur averti sont sans cesse en train de se décentrer, de se projeter dans l'action de l'Autre qu'ils sont amenés ainsi à reconnaître en tant qu'acteur du processus documentaire.

L'autre apport important vient des théories de l'apprentissage. C'est le concept de *zone de proche développement* introduit par Lev Vygotski. Cette zone se définit comme l'espace intellectuel qu'un individu est capable de couvrir avec l'aide de quelqu'un. La médiation correspond à l'interaction cognitive et verbale requise et la zone de proche développement correspond au champ d'intervention efficace du médiateur, d'où la fortune de ce concept en didactique. La médiation documentaire est une médiation qui n'implique pas le rapport personnel direct, mais qui implique cependant le recours au langage et la prise en compte du niveau de connaissance de l'utilisateur et de ses capacités d'abstraction. C'est en cela que le recours au concept de « *zone de proche développement* » peut se révéler opératoire parce qu'il conduit à s'interroger sur les limites et contraintes des interactions possibles entre documentaliste et usager.

Patrick Charaudeau<sup>1</sup>, s'interrogeant sur le sens du discours d'information médiatique, propose une distinction qui permet de rendre compte de toute forme de communication, et en particulier de la communication documentaire :

*Ce sens se construit au terme d'un double processus de sémiotisation, processus de transformation et processus de transaction. [...]*

*Le processus de transformation consiste à transformer un « monde à signifier » en « monde signifié » en le structurant selon un certain nombre de catégories qui sont elles-mêmes exprimées par des formes. [...]*

*Le processus de transaction consiste, pour le sujet qui produit un acte de langage, à donner une signification psychosociale à son acte, c'est-à-dire à lui assigner un enjeu en fonction d'un certain nombre de paramètres. [...identité de l'autre, effet d'influence qu'il veut produire sur l'autre, type de relation, type de régulation...]*

Les implications sont importantes, à la fois pour l'exercice du métier de bibliothécaire-documentaliste et pour la manière de concevoir la formation des usagers. L'un et l'autre sont alors pensés non pas comme une juxtaposition ou un transfert, mais comme un processus communicationnel complexe qui engage à la fois la dimension sémiotique des objets et la dimension cognitive et sociale des interactions.

---

<sup>1</sup> Charaudeau, Patrick, 1997 : 40. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : INA & Nathan.

#### *4. Vers une pragmatique documentaire*

---

Considérer le travail documentaire comme une forme d'énonciation qui oriente la manière dont l'utilisateur s'approprie le document, conduit donc à de nouvelles directions de recherche. Plus que sur la satisfaction des usagers, l'observation des usages devrait porter sur les stratégies des acteurs, leur nature, leur concurrence, leur complémentarité, ce qui suppose des analyses qualitatives fines sur les démarches des usagers, mais aussi une analyse des modes de répartition et de réalisation des tâches documentaires à différents stades de leur accomplissement, avec une évaluation de leur incidence sur l'appropriation finale.

Un conservateur peut, par exemple, avoir un projet intellectuel pour le fonds documentaire dont il a la charge, mais ce projet relayé par les bibliothécaires qui gèrent le fonds au quotidien va se trouver aménagé et transformé. Les usagers eux-mêmes peuvent par leur comportement et sans en être conscients contribuer à des déplacements ou à des masquages de ce projet (création de rituels, appropriation de l'espace et des outils...).

Dans cette perspective, ce qu'on appelle traditionnellement les techniques documentaires redeviennent un objet intéressant la recherche. Certes, ces techniques sont réglées par des normes, mais des normes interprétées qui laissent une latitude aux acteurs du processus d'information. Cataloguer un ouvrage, l'indexer, sont des opérations décisionnelles qui relèvent de la responsabilité des personnes. Elles assignent une place aux savoirs dans l'ensemble discursif qu'est la bibliothèque et cette place dépend d'un ensemble de paramètres qui n'ont rien d'immuable : l'indexeur change, il n'indexe pas de la même façon d'un jour à l'autre, suivant ses intérêts, ses lectures, sa disponibilité... Il garde toujours en tête la présence de celui pour qui il indexe, cet usager lui aussi multiple et fluctuant, sur lequel il projette un certain nombre d'attentes.

C'est ce jeu, cette latence, qui devraient préoccuper les chercheurs en Sciences de l'Information. L'idéologie de la transparence s'exerce aussi en documentation : elle consiste à croire que les dispositifs normalisés peuvent atteindre, par le respect des normes, une sorte de perfection universelle qui transcende les logiques d'acteurs. Plutôt que de mettre à l'écart les techniques documentaires comme un objet figé et donc de peu d'intérêt scientifique, intéressons-nous au contraire à leur mouvance et aux contournements qu'on leur inflige. C'est en ce lieu d'interaction que se situent les véritables enjeux culturels.

# La sociologie de la traduction et les recherches en SIC. Une agaçante attraction

Bruno David \*

Sylvie Bourdin \*\*

Université de Toulouse III & Laboratoire d'études  
et de recherches appliquées en sciences sociales (LÉRASS)

Ce texte questionne la pertinence du modèle heuristique de Callon et Latour pour les SIC à partir de deux doctorats qui ont utilisé à des degrés divers l'approche du CSI, il tente de dégager l'intérêt et les limites du modèle de la traduction.

Nous sommes partis du constat que les travaux du Centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'École des Mines de Paris étaient fréquemment convoqués dans le cadre des recherches en SIC (David, 2000 ; Lavoisy, 2000 ; Mayère 2001 ; Neveu 1997 ; Bourdin 1996).

Ce texte vise à rendre compte des raisons de la séduction de cette approche auprès des chercheurs en SIC. Nous questionnerons la légitimité et la pertinence du recours à la sociologie de la traduction pour notre communauté.

La multiplication des références aux travaux du CSI appelle un effort de clarification. D'une part, la nature des emprunts varie de la référence libre ou isolée à des inscriptions plus systématiques qui reprennent postulats théoriques, cadres d'analyses, posture de terrain...

D'autre part, nous proposons de définir la contribution de Bruno Latour, avec quelques références aux écrits de Michel Callon (Latour, 1989, 1992, 1993 ; Callon, 1986, 1991).

Ces chercheurs ont développé dans les années quatre-vingt un cadre d'analyse qui permet de décrire les processus de construction du fait scientifique. La figure dominante de leur appareillage conceptuel est celle du réseau. Callon et Latour, tout au long de leurs nombreuses études sur le terrain de « *la science en train de se faire* », se focalisent sur les controverses scientifiques qui représentent pour eux un moyen d'entrer dans la rhétorique instable des constructions sociales de la science. « *De moins en moins science du social et de plus en plus étude des associations* » (Latour, 1992), la démarche met en lumière les interactions qui organisent un collectif d'acteurs humains et non humains au sein duquel se font et se défont les argumentations scientifiques. Le dispositif conceptuel, à la fois fin et complexe, permet de sérier avec précision le jeu de stratégies (intéressement, traduction, enrôlement) qui transforme le fait

---

\* <bruno.david1@wanadoo.fr>

\*\* <bourdin@serecom.iut-tlse3.fr>

scientifique en boîte noire. Au fil des années, leur objet d'études s'est déplacé de la science aux innovations socio-techniques.

Depuis une dizaine d'années l'approche du CSI a donné lieu à des débats de la part de sociologues, d'épistémologues, d'économistes... Plus près de notre communauté, Louis Quéré (1989) a développé une sérieuse critique. Il s'applique, entre autres, à mettre en évidence le caractère profondément extérieur du modèle de Latour, qu'il considère comme plaqué de manière artificielle sur des logiques d'action complexes. Il critique également la dimension arbitraire et contingente de la dynamique des réseaux socio-techniques éclairés par l'approche latourienne. Quéré regrette aussi l'équivalence entre les réseaux constitués de machines et les réseaux d'interdépendance des humains.

De son côté, Patrice Flichy (1995) énonce trois critiques sur l'approche par les réseaux : réduction de la rationalité à la capacité stratégique d'un acteur, élimination de la question de l'intentionnalité et refus de distinguer conception et diffusion des techniques. Apparaissent lors de rencontres, colloques et séminaires des résistances à une intégration de cette démarche dans le champ.

Nous ne développerons pas ces critiques, mais nous tenterons de montrer à partir de deux exemples locaux, les travaux de nos doctorats (David, 2000 et Bourdin, 1996), les raisons qui ont présidé au choix de l'adoption d'une telle approche, les conditions d'emprunt et l'intérêt que nous avons trouvé à ce recours. Le recul nous permet de dresser un bilan sur la pertinence et les limites de cet emprunt qui nous aidera à cerner les apports des travaux du CSI à la réflexion en SIC.

### *L'innovation technopole et l'efficacité des pratiques discursives*

---

Dans le premier travail examiné, les interrogations initiales ont présidé au choix de s'inscrire dans le cadre des travaux du CSI. Face à l'émergence d'une innovation spatiale et sociale complexe – la première technopole de France – et aux nombreux discours de revendication de paternité du projet, deux questions s'imposaient : comment dans un contexte historique et local singulier et sur une longue durée a-t-il été possible de rassembler et de coordonner les énergies de tant d'intervenants a priori si disparates ? De manière corollaire, sur quelle légitimité se fondent les différents acteurs qui revendiquent la paternité de ce projet ? Plus généralement le projet portait sur l'étude de l'efficacité des pratiques discursives ; l'inscription dans le cadre d'analyse du CSI, plus particulièrement les travaux de Bruno Latour, pour être centrale a été associée à une problématique de l'action collective qui focalisait sur la trajectoire, la propagation d'une proposition discursive, soit une articulation entre médiologie et CSI. La technopole nourrissait de fortes proximités avec les objets déjà traités par les chercheurs du CSI. Innovation, projet socio-technique récent, collectif et complexe, envisagé dans une perspective historique (l'analyse porte sur une durée de 25 ans), il s'apparentait également au travail effectué par Bruno Latour (1992) dans lequel la problématisation autant que les conditions de transferts des emprunts par rapport à la sociologie des sciences avaient déjà été opérées. L'ouvrage *Aramis ou l'amour des techniques*, sur le projet échoué de métro par attelage immatériel, constituait ainsi, un objet intermédiaire, une étape dans le dépaysement des concepts sur le plan de l'objet d'étude (une innovation socio-technique) et de la méthodologie de terrain (à l'immersion parmi les acteurs et à l'observation participante se substituaient des entretiens,

l'analyse de sources écrites). La part empirique de la recherche s'est effectuée à partir des règles de méthodes disponibles dans les travaux du CSI (Callon, 1986 ; Latour, 1989 & 1992) : mise en évidence du réseau à partir de l'entre-définition des acteurs, constitution d'un corpus mixte rassemblant des entretiens avec les acteurs historiques, le recueil des textes médiatiques produits durant la période et la collecte de documents administratifs, réglementaires et techniques élaborés lors de l'émergence et de la mise en œuvre du projet.

La catégorisation de la représentation par les réseaux avec les différents termes de réseau, acteur, porte-parole, centre de traduction, point de passage obligé ainsi que la notion de traduction, (Callon, 1986, Latour, 1989 & 1992) a été reprise et appliquée, non seulement en tant que catégorie d'analyse mais également comme modèle de l'action collective, en tant que pilotis théorique de la problématique. La dimension urbanistique du projet et la prégnance du site dans le projet ont conduit à l'adoption de la notion d'acteur humain et non-humain. Cette orientation radicale de l'approche CSI a constitué un facteur éclairant dans la compréhension du processus d'élaboration de la technopole. Le site est un acteur central du projet auquel celui-ci n'est pas réductible. Il participe largement et de manière diverse à l'émergence et à la physionomie du projet. Si le site n'agit pas délibérément, sa forte présence et ses effets méritent une place dans le modèle de représentation du processus. Or, la représentation par les réseaux, les concepts d'acteur, de traduction, de point de passage obligé et de porte-parole conduisent à la dissolution d'un « qui » (fait) unitaire et central, soit à une représentation de la dynamique du faire qui réduit l'intentionnalité. La faible place faite à cette notion dans le modèle CSI a été critiquée (Quéré, 1989 ; Flichy, 1995). Dans le cadre de la technopole, il apparaît clairement que de nombreux acteurs humains, pris dans des « *relations de coopération-concurrence changeantes* » (Callon, 1992) développent des stratégies qui tour à tour convergent, s'associent, s'opposent ou coexistent tout autant qu'ils composent et se confrontent au site, à ses caractéristiques, à ses réactions. Le succès de la réalisation et la nature de l'objet existant, à la fois compatible avec les nombreuses représentations préalables du projet et différent d'elles, n'est assignable à aucun des acteurs humains et institutionnels pris séparément. L'innovation technopole relève tout à la fois de stratégies et de contingence. Dans le cadre de ce travail, l'utilisation de la grille d'analyse du CSI ne consiste pas à nier l'intentionnalité mais à la replacer dans un contexte et une dynamique d'interactions plus large. La volonté de prendre en compte, dans les processus d'action collective, des éléments non humains et de leur attribuer une place à part entière, n'est pas incompatible avec la reconnaissance et l'analyse des acteurs humains comme acteurs privilégiés de la dynamique des réseaux.

### *Les parcours des photographies de presse comme point d'entrée de l'action collective*

Le second exemple que nous proposons ici se démarque du précédent à la fois par la manière de recourir au cadre d'analyse du CSI et par la nature du projet scientifique dont la problématique s'inscrit dans le champ des études qui questionnent les conditions de production de l'information médiatique. Le travail de construction de l'information à l'œuvre dans les entreprises de presse écrite est ici éclairé par la dynamique intersubjective et le jeu communicationnel d'une multitude d'acteurs qui interviennent autour des photos de

presse. Repérer les agrégations d'acteurs autour du matériau photographique s'apparente à un travail de cartographie des relations entre tous les éléments humains et non humains qui constituent le réseau socio-technique au sein duquel se fabrique l'événement médiatique. Les processus de traduction, négociation, interprétation à l'œuvre dans le choix des photos de presse (d'une rhétorique faible vers une rhétorique forte) nous plonge dans l'arrière-cuisine du travail médiatique. Le travail de production de l'information est appréhendé comme un processus qui renvoie à la construction d'une double réalité ; celle d'un monde extérieur (le réel que l'on donne à voir) et celle d'un monde intérieur (une organisation, un monde de pratiques, un jeu de forces en présence). Recontextualiser des récits photographiques d'information en les rapprochant de ceux (et de ce) qui les ont produits est un geste pragmatique qui implique de confronter des énoncés à leurs conditions d'énonciation.

Cette approche de la presse « *en train de se faire* », inspirée par les travaux fondateurs de Callon (1986) et Latour (1993), nous semble d'autant plus pertinente que l'activité du scientifique de laboratoire rejoint en quelque sorte celle du journaliste, au sens où elles procèdent toutes deux d'un travail rhétorique de fond qui vise à convaincre que ce qui est dit (le fait scientifique et l'information médiatisée) est une réalité. La question de la construction d'une « vérité » médiatique approchée à partir du recours aux documents photographiques utilisés souvent comme « certificats de réalité » renvoie ici aux stratégies discursives qui s'élaborent dans les salles de rédaction. Dans les deux cas, par ailleurs, la mise en image (pour rendre visible l'invisible, par exemple un mécanisme moléculaire ou, pour le journaliste, rapprocher une analyse de l'événement de la photographie de cet événement) constitue une activité importante des laboratoires comme des salles de rédaction. L'écriture collective de l'information relève pour partie de phénomènes contingents qui modifient le cours et orientent la teneur des énoncés médiatiques. Ce travail révèle une construction qui passe par la constitution progressive d'un univers de sens partagé, cette « socio-sémiotique de l'événement » insiste sur la transformation de fragments de réel instables en formes de réalité stabilisées dans l'espace de la page du journal.

Cette recherche s'est inspirée du cadre d'analyse de Latour et Callon de deux manières :

- en s'appuyant sur la trajectoire socio-discursive de l'objet photographique dans la machine de presse, elle a pointé les interactions entre des professionnels, des dispositifs techniques et une armature réglementaire et culturelle,
- elle s'est nourrie, d'autre part, des règles de méthode énoncées par Latour (1989) qui fixe des modalités de déplacements du chercheur sur le terrain entre des acteurs humains et non humains et une attitude d'observation générale qui oscille entre familiarité et distance.

### *Un modèle attractif*

---

Certains auteurs du champ des SIC (Lévy, 1990, Bougnoux, 1992 & 1993), convoquent les travaux du CSI, les intègrent dans le cadre de leur délimitation du champ et les inscrivent au cœur d'une approche communicationnelle faisant valoir l'intérêt majeur de ces travaux.

C'est ainsi que de nombreux chercheurs pour lesquels l'inscription SIC n'est pas réductible à la nature de l'objet étudié (outil ou dispositif de communication) mais porte sur l'analyse de processus d'échanges et d'interactions, soit d'un mouvement ou d'une dynamique, considèrent que les travaux du CSI, en tant qu'étude des médiations sont stimulants en ce qu'ils permettent de mieux saisir l'action collective. La conception de l'acteur, élargie, permet de rendre compte de *qui agit* et comment *ça agit*

En effet, là où les SIC visent à rendre compte des dynamiques d'interactions entre des éléments hétérogènes, là où l'on vise une appréhension écologique des phénomènes (Morin, Lévy, Bougnoux, Debray), l'approche CSI offre un cadre d'analyse heuristique qui permet de tenir ensemble des éléments a priori hétérogènes et disparates dont elle met en évidence les intrications et les logiques. Si l'approche de Latour, en insistant sur la part logistique et matérielle des interactions, présente des proximités avec la médiologie, elle permet le dépassement des essais et des réflexions spéculatives pour proposer une méthode pour le travail empirique.

L'approche du terrain que développe Bruno Latour, réflexive et orientée sur le point de vue des acteurs, nourrit certaines proximités avec l'ethnométhodologie. Elle s'en écarte et évolue vers une approche que l'on peut qualifier d'ethno-historique. Le regard porté sur l'instabilité et l'incertitude des mouvements du réseau constitue une orientation méthodologique intéressante et stimulante pour les études en SIC. Enfin la réconciliation des oppositions classiques micro-macro, structuralisme et constructivisme que le travail de Latour met en œuvre, permet dans le cadre des SIC, aux prises avec des processus complexes, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investigations.

### *Contraintes et limites d'un modèle*

---

Les limites de l'approche CSI que nous pointons s'inscrivent dans le droit fil des difficultés que nous avons rencontrées dans le cadre de nos doctorats ou des critiques auxquels nos travaux ont donné lieu.

La notion d'acteur s'appuyant sur un refus de hiérarchisation et de coupure ontologique permet certes de rendre compte de l'intrication du technique et du social mais la question du pouvoir de l'acteur et de son autonomie constitue un point d'achoppement du modèle qui tourne autour du pouvoir et de la conscience de l'action tout en mettant ses questions à distance.

Plus généralement, il nous apparaît que l'approche du CSI est particulièrement orientée vers l'étude des innovations et conçue pour elle et qu'elle perd de sa pertinence dès lors que l'on veut l'appliquer à d'autres types d'études. Il convient de penser sérieusement aux conditions d'importation du modèle sur d'autres objets.

Par ailleurs, le modèle de la sociologie de la traduction est un appareillage conceptuel lourd et extrêmement formalisé qui se prête mal aux emprunts partiels : le modèle fonctionne comme un système qui est efficace quand toutes les pièces du puzzle sont mobilisées.

Enfin, la démonstration appuyée par une rhétorique forte est soumise au risque de totalitarisme des théories autofondées et closes sur elles-mêmes qui produisent des effets de réalité et ne laissent comme seule opportunité que l'application du modèle, cessant ainsi de constituer une heuristique productive.

## Conclusion

La lecture à plus de dix ans de distance des textes du CSI et des débats auxquels cette nouvelle sociologie a donné lieu nous inspire quelques remarques conclusives. L'étude des associations a renouvelé de manière radicale la vision épistémologique classique, en sociologie des sciences, comme en économie. Cette approche fait rupture. Le contexte d'énonciation de cette nouvelle démarche et la dynamique du débat scientifique expliquent à nos yeux tout à la fois la radicalité affichée et assumée de ces thèses et la vigueur des réponses et des critiques. Certes les postulats de l'étude des associations ne sont pas exhaustifs et laissent de côté les dimensions psychologiques et cognitives. De même la notion d'acteur et le refus de coupure ontologique, telles qu'elles sont exposées heurtent de front les tenants des théories de l'action et le temps fait résonner leur potentiel de provocation. Il n'en demeure pas moins aujourd'hui que les ouvertures de l'approche par les réseaux ainsi que la construction méthodologique élaborée par le CSI derrière Latour et Callon ouvrent d'intéressantes perspectives dans les recherches en SIC. Au-delà des controverses et des visions orthodoxes, il reste à poursuivre un travail d'appropriation et de bilan sur les contributions de cette approche. Nous retiendrons aussi la dynamique de constitution d'un modèle : les travaux du CSI présentent à nos yeux un exemple remarquable d'articulation entre empirie et théorie perfectionnée à l'aune des débats et des critiques. La dynamique de construction conjointe d'un cadre théorique et d'un appareillage méthodologique constitue un enjeu majeur qui participe de la structuration du champ d'une discipline.

## Bibliographie

- Bougnoux, Daniel, 1992. *La communication par la bande*. Paris : La Découverte.
- Bougnoux, Daniel, (dir.), 1993. *Sciences de l'information et de la communication. Textes essentiels*. Paris : Larousse.
- Bourdin, Sylvie, 1996. « La construction imaginaire d'une technopole, l'exemple de Sophia Antipolis ». Thèse de doctorat. Grenoble : Université de Grenoble III.
- Callon, Michel, 1986 : 169-207. « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». *L'année sociologique*. Vol. 36.
- Callon, Michel, 1991 : 195-230. « Réseaux technico-économiques et irréversibilité ». In Boyer, Robert ; Chavance, Bernard ; Godard, Olivier (dir.), 1994. *Les figures de l'irréversibilité en économie*. Paris : ÉHÉSS.
- David, Bruno, 2000. « Les parcours de la photographie : la photographie de presse à l'épreuve du collectif ». Thèse de doctorat. Avignon : Université d'Avignon.
- Flichy, Patrice, 1995. *L'innovation technique*. Paris : La découverte.
- Hennion, Antoine, 1990. « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique ». *Médias Pouvoirs*. N° 20 (octobre-décembre).
- Latour, Bruno (dir.), 1992. *Ces réseaux que la raison ignore*. Paris : L'harmattan.
- Latour, Bruno, 1992. *Aramis ou l'amour des techniques*. Paris : La découverte.
- Latour, Bruno, 1989 (première édition en anglais, 1988). *La science en action*. Paris : La Découverte.
- Latour, Bruno et Woolgar, Steve, 1988, (première édition en anglais, 1979). *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*. Paris : La Découverte.



Lavoisy, Olivier, Vinck, Dominique, 2000 : 47-61. « Le dessin comme objet intermédiaire dans l'industrie », in Delcambre Pierre (dir.), *Communication organisationnelles : objets pratiques dispositifs*, Rennes : PUR.

Lévy, Pierre, 1990. *Les technologies de l'intelligence*. Paris : La Découverte.

Mattelart, Armand et Michèle, 1995. *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte.

Mayère, Anne, 2001. « Mutations organisationnelles et évolutions des systèmes et activités d'information-communication ». Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches. Toulouse : Université de Toulouse II.

Miège, Bernard, 1989. *La société conquise par la communication*. Grenoble : PUG.

Neveu, Erik, 1997. *Une société de communication ?* Paris : Montchrestien.

Quéré, Louis, 1989 : 97-117. « Les boîtes noires de Bruno Latour ou le lien social dans la machine », *Réseaux*. N° 36.

# Les réseaux de santé : un champ de recherches prometteur pour les Sciences de l'information et de la communication

Christian Bourret \*

Université de Marne-la-Vallée

Les réseaux de santé constituent une nouvelle voie pour améliorer le système de santé français en réduisant ses cloisonnements, notamment entre la médecine de ville et l'hôpital. Axée sur la coordination et la continuité des soins, cette approche repose avant tout sur un meilleur partage de l'information pour favoriser l'affirmation de pratiques plus coopératives (transversales et non hiérarchiques) et de nouvelles relations entre un patient devenu acteur de sa santé et les différents praticiens. Le système d'information et de communication est l'élément structurant du réseau et le support indispensable à son évaluation. Organisations innovantes en pleine évolution, les réseaux de santé représentent, dans une perspective pluridisciplinaire, un champ de recherches prometteur pour les Sciences de l'information et de la communication.

## *Introduction*

---

En France, les réseaux de santé sont apparus avant 1914 : dispensaires pour la lutte contre la tuberculose ou centres médicaux des mines. Aux États-Unis, ils ont pris la forme des HMO (*Health Maintenance Organizations*). Ils se sont progressivement développés en France depuis le début des années 1980 pour réduire les cloisonnements du système de santé.

Difficilement dénombrables car souvent informels (les estimations varient de 500 à 2000 !), ils relèvent de typologies très variées. Des praticiens de terrain ont voulu assurer une meilleure continuité dans la prise en charge de pathologies (notamment VIH) ou de populations spécifiques (précarité, toxicomanie). D'autres réseaux correspondent à une adaptation française des méthodes américaines de *Managed Care*, pour maîtriser les dépenses de santé en rationalisant les soins : hépatite C, diabète, cancer, asthme, soins palliatifs... Ils ont rencontré les initiatives de l'État et des institutions de protection sociale pour limiter le poids de l'hôpital en s'appuyant sur la médecine de ville et la coordination des soins (« virage ambulatoire ») par le partage de l'information grâce aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), en particulier Internet. Des réseaux d'établissements ont été également mis en place.

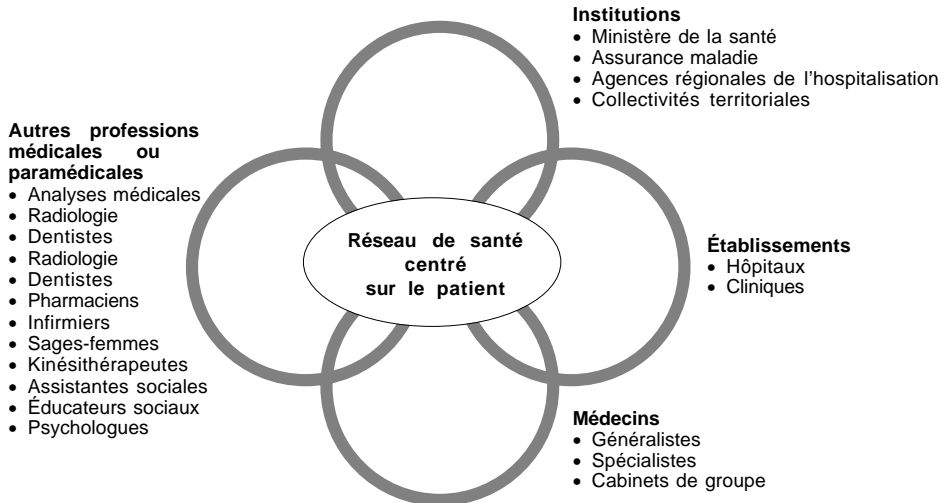
Des querelles de terminologie correspondant à des enjeux de pouvoir ont opposé partisans des notions de filière et de réseau, ainsi que partisans de réseaux limités aux soins à ceux des réseaux de santé (dimensions à la fois

---

\* <bourret@univ-mlv.fr>

médicale, psychologique et sociale). Les ordonnances de 1996 favorisèrent les expérimentations de réseaux de santé, y compris avec des dérogations tarifaires. La Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé les a institutionnalisés et leur a donné une définition commune et large alors que jusque-là ils relevaient de textes différents <sup>1</sup>.

*Schéma 1 : les composantes des réseaux de santé*



### *Des enjeux majeurs en termes d'information et de communication*

Le schéma 1 illustre la convergence et la coordination au service du patient des quatre principaux groupes d'acteurs des réseaux de santé. Leur premier défi est la communication : construire du lien et du relationnel en faisant travailler ensemble des partenaires marqués par des logiques individuelles ou d'institution très différentes voire opposées, pour induire de nouveaux comportements par une meilleure utilisation de l'information : « *The present inability to share information across systems and between care organizations represents one of the major impediments to progress toward shared care and cost containment* » (Grimson *et al.*, p. 49).

On peut envisager une typologie des réseaux de santé selon leur niveau d'informatisation. À un extrême, on trouvera les réseaux de santé, le plus souvent de terrain, qui ont fondé leur développement sur la communication relationnelle entre leurs membres (praticiens ou patients) : cercles de qualité, groupes de parole, sans forcément avoir eu recours à l'outil informatique. À un autre extrême, se situent les réseaux qui se sont construits prioritairement autour

<sup>1</sup> Chapitre V, article 84 : « *Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations* ».

d'un outil informatique structurant : système d'information ou dossier médical du patient. En créant des typologies intermédiaires, on peut classer les réseaux sur une échelle croissante selon leurs modalités de gestion de l'information mais aussi leur approche de la formation, privilégiée par certains réseaux.

Les réseaux de santé reposent sur une vision collégiale non hiérarchique (à l'opposé de celle de l'hôpital) et sur des valeurs partagées : « *Le règne du soliste, fût-il de talent, est révolu* »<sup>1</sup>. La charte du réseau est un document essentiel pour préciser objectifs et responsabilités. Une autre classification, fondée aussi sur l'utilisation de l'information, peut être envisagée. Tout d'abord, on trouve des réseaux de santé constitués par la somme de pratiques individuelles, sans vrai projet commun ni valeur ajoutée globale, ensuite des réseaux qui améliorent la production individuelle de leurs membres (type groupe), enfin des réseaux de type équipe qui privilégient la coordination et la formation pour créer une performance collective (Rey *et al.*).

### *L'importance du système d'information et de communication*

---

Le système d'information et de communication est le système nerveux du réseau. Entité individualisable, à la fois distincte de son environnement et en interaction avec lui, il contribue à la gestion des opérations quotidiennes. Il permet aussi de renseigner des indicateurs de fonctionnement et d'évaluation, pour aboutir à une véritable gestion stratégique du réseau. Son principal défi est de ne pas créer de nouvelles contraintes très décourageantes voire mortelles (systèmes propriétaires fermés), mais de favoriser le développement du réseau.

En gérant la complexité et en construisant des représentations partagées, le système d'information donne sa cohérence au réseau et le structure. Pour la majorité des réseaux, il repose principalement sur des supports papier : charte, brochures, rapports, comptes-rendus de réunions. Pour les réseaux les plus avancés en termes d'informatisation, il s'appuie sur un système informatique : ordinateurs en réseau, périphériques, logiciels associés (d'aide au diagnostic et à la prescription...), bases de données, et sur des processus qui peuvent être informatisés ou non. La dimension humaine des systèmes d'information des réseaux de santé est essentielle.

Le système d'information favorise l'émergence de nouvelles pratiques plus transversales et coopératives. La mise en place du suivi des trajectoires des patients, de guides de bonnes pratiques et de référentiels constituent un élément fondamental de la coordination, de la continuité et de la qualité des soins, s'appuyant sur la traçabilité et le partage des informations. Aux États-Unis, 30 % des erreurs médicales sont considérées comme venant de problèmes de gestion de l'information et en particulier des identifiants<sup>2</sup>. Les systèmes d'information ont donc un rôle déterminant à jouer pour améliorer la qualité des systèmes de santé.

Outil de communication indispensable entre les membres du réseau (grâce notamment à la messagerie), le système d'information permet aussi le suivi du bon fonctionnement quotidien des réseaux : tableaux de bords et signaux d'alerte. Il doit relever de nombreux défis : assurer à la fois la disponibilité et la

---

<sup>1</sup> Bernard Glorion, Président de l'Ordre des médecins, 1995

<sup>2</sup> Emmanuel Cordonnier, « Vers la connectivité médicale multimédia », dans Le Beux - Boullier, p. 32

confidentialité de données personnelles particulièrement sensibles, mais aussi résoudre les problèmes d'interopérabilité au niveau des données (multimédia et multinormes) et des différents sous-systèmes qui le composent (logiciels de gestion de cabinets médicaux, dossiers patients partagés, centres d'appels, outils spécifiques à la télémédecine...). Le chaînage des informations est fondamental.

Le dossier de santé (ou plutôt les dossiers partagés du patient), outil privilégié de l'articulation entre médecine de ville et hôpital, est souvent le pivot du système d'information. Il est rarement unique. Hôpitaux et cliniques ont même parfois des dossiers différents pour chaque service. Assurer un accès facile aux données et leur compatibilité est essentiel, d'où l'intérêt de l'approche basée sur la notion d'enveloppe d'échange médical et la définition de normes.

La gestion des compétences, favorisant la capitalisation et la transmission des savoirs, est un autre enjeu majeur des réseaux de santé. Elle est indissociable d'une politique de formation, non seulement des professionnels de santé, mais également d'éducation des patients (prévention, observance des prescriptions).

Les réseaux de santé favorisent l'émergence de nouveaux métiers articulés autour du système d'information. Le premier à être apparu et le plus spécifique au réseau est celui de coordonnateur. Très pluridisciplinaire, il exige à la fois des compétences techniques (gestion, informatique), et relationnelles (gestion de conflits, animation d'équipe, management du changement). Deux autres métiers sont davantage externes au réseau : évaluateur et « hébergeur » de données. Défini par la Loi du 4 mars 2002, l'« hébergeur » assume, dans un cadre très réglementé, la responsabilité tout à la fois de l'archivage, de la sécurité, de la confidentialité, de la disponibilité et de la transmission des données.

Les réseaux de santé participent au développement des sociétés de service en ingénierie informatique. La concurrence est âpre sur les marchés désormais liés des systèmes d'information, des dossiers médicaux des patients ou des logiciels de gestion de cabinets médicaux. Les opérateurs en concurrence essayent de fidéliser les partenaires d'un réseau en leur proposant un ensemble de services.

## *L'évaluation*

---

L'expérimentation de nouvelles organisations implique leur évaluation. Le système d'information constitue le support essentiel de l'évaluation des réseaux de santé, conçue dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion de projet innovant. L'évaluation des réseaux de santé est un champ de recherches en plein développement : travaux de l'ANAÈS, du CREDES-IMAGE et de la Fédération Aquitaine des Réseaux. Les débats sur les différents types d'évaluation : interne / externe, *a priori* / en cours / *a posteriori*, normative / sommative / participative, évaluation sanction / amélioration, etc. semblent être enfin dépassés pour faire place à une vision plus globale de l'évaluation, conçue comme une démarche d'accompagnement du développement du réseau dans une perspective d'amélioration permanente de la qualité.

### *Les approches de l'évaluation diffèrent selon les disciplines :*

- L'approche médicale privilégie la qualité des soins, en insistant non plus seulement sur l'efficacité (efficacité au meilleur coût) mais aussi sur la pertinence et la non redondance des actes réalisés.

- L'approche informatique privilégie l'évaluation de la capacité du système d'information à assurer une trajectoire optimale du patient, par la coordination et la continuité des soins, et à produire des données pour renseigner des indicateurs pertinents.
- L'approche de la sociologie des organisations insiste sur la dimension humaine des réseaux, les effets d'apprentissage, de construction de compétences, dans leurs dimensions à la fois individuelles et collectives, les jeux des acteurs et les enjeux de pouvoir.
- L'approche économique, très fortement inspirée des HMO américains, privilégie l'efficacité, avec des dérives (rationnement des soins) qui ont fait l'objet de vives controverses.

La dimension de satisfaction des participants (à la fois praticiens et patients) commence à s'affirmer.

Pluridisciplinaires, les Sciences de l'information et de la communication ont un rôle majeur à jouer en favorisant la convergence de ces différentes approches.

L'ANAES a défini six dimensions de l'évaluation d'un réseau de santé : l'atteinte des objectifs initiaux, la qualité des processus et leurs résultats, la satisfaction des patients, l'apport spécifique du réseau en termes d'organisation, les effets indirects, les coûts engendrés. Évaluer, c'est avant tout proposer une méthodologie et construire des indicateurs pertinents pour les analyser.

L'évaluation doit combiner approches selon ces six dimensions et approches par disciplines. Elle peut être envisagée à 4 niveaux :

#### ORGANISATION DU RÉSEAU ET DE SES APPORTS :

- diffusion de l'information
- décloisonnements
- comportements des professionnels
- formation
- pertinence et utilisation réelle des processus
- aspects innovants
- satisfaction des praticiens

#### PRISE EN CHARGE DES PATIENTS (PROCESSUS) :

- accès aux soins
- continuité et coordination
- existence de protocoles (prise en charge, suivi), signaux d'alerte, référentiels... et niveaux d'utilisation
- qualité des prestations
- globalité de la prise en charge
- satisfaction des patients

#### ASPECT ÉCONOMIQUE :

- coûts (directs et indirects) et efficacité : à la fois de la structure-réseau, de ses activités, de ses composantes (systèmes d'information), des différents partenaires (médecins)
- coûts spécifiques des soins

#### DIMENSIONS COMPARATIVES ET ENVIRONNEMENTALES :

- avec d'autres réseaux et d'autres systèmes de soins
- effets du réseau sur l'environnement local, voire sur l'aménagement du territoire, sur l'emploi.

Cette dernière dimension implique la comparaison de cohortes : elle est très difficile à réaliser. Elle suppose la convergence des systèmes d'information de

l'assurance maladie et des hôpitaux et la définition de requêtes spécifiques aux réseaux de santé.

Cette liste des champs de l'évaluation n'est pas exhaustive. L'évaluation ne peut pas non plus être envisagée de façon systématique. Selon leurs spécificités et leurs objectifs, les réseaux en privilégieront certains aspects. Tout ne saurait être mené en même temps : des étapes et des rythmes d'évaluation (différents selon les composantes), des indicateurs évolutifs devront être définis, l'évaluation du réseau étant conçue comme un accompagnement de son développement (démarche qualité itérative et de management de projet).

Le contexte de l'évaluation, notamment l'identité du commanditaire (réseau lui-même ou financeurs : caisse d'assurance maladie, collectivité locale...) est déterminant. Les conditions de sa mise en place sont aussi essentielles. Une évaluation-accompagnement conçue dès l'origine avec les promoteurs du réseau et développée sur plusieurs années est bien différente d'une évaluation externe réalisée à la fin de la période d'expérimentation.

L'évaluation est au cœur des réflexions sur les réseaux de santé. Le défi est immense : proposer une méthodologie à la fois opérationnelle et évolutive pour accompagner le réseau de santé dans son développement et concilier la gestion de l'immatériel (connaissances) avec l'amélioration des pratiques quotidiennes (qualité des soins et suivi de la trajectoire des patients).

L'évaluation d'un réseau de santé est celle de la valeur ajoutée apportée par chacune de ses composantes mais aussi des synergies développées par l'organisation-réseau en tant que telle. Le type d'évaluation dépend du niveau de cohésion de ses composantes (réseaux de type groupe ou type équipe) et suppose le recours à des indicateurs spécifiques correspondant à des temps différents. Autre défi, il s'agit d'évaluer des organisations innovantes en constante évolution, en tenant compte des temps d'apprentissage et d'adaptation.

### *Réseaux de santé et aménagement du territoire*

---

Au sein du système de santé français, les inégalités se sont aggravées. Elles ne se posent plus désormais uniquement en termes de revenus ou de territoires, mais aussi d'accès à l'information. Dans les cantons ruraux qui se dépeuplent et dans les zones de précarité, où la diminution du nombre de médecins est inquiétante, les réseaux de santé deviennent des outils majeurs de solidarité et d'aménagement du territoire.

L'hôpital est souvent le principal (et le dernier !) employeur, non seulement des petites villes mais aussi d'une majorité de métropoles régionales. Souvent contesté pour sa vision centralisatrice et hiérarchique (« hospitalocentrisme ») et pour ses coûts, l'hôpital peut trouver une légitimité supplémentaire en devenant un pôle structurant de compétences de proximité, coordonnées par des réseaux de santé, en tenant compte des spécificités locales, notamment avec la réaffirmation des « pays » et de l'intercommunalité. En Espagne, le Service catalan de la santé (CatSalut) se définit comme le réseau sanitaire public (*Xarxa sanitària pública*) avec comme cellules de base et de proximité les 300 centres d'attention primaire puis les hôpitaux locaux, reliés aux centres hospitaliers des plus grandes villes et aux centres d'excellence de Barcelone. Son système d'information global est en cours de constitution. CatSalut met également en place un centre d'appels permanents pour toute la Catalogne : *Sanitat Respon*.

En France, la régionalisation de la santé est à l'ordre du jour. On parle de la création d'ARS (Agences régionales de santé) qui engloberaient les ARH (Agences régionales de l'hospitalisation) créées après 1996. Des ARH, des Unions régionales des caisses d'assurance maladie (URCAM), des Unions régionales de médecins libéraux (URML), des Fédérations régionales de réseaux et la Coordination nationale des réseaux jouent déjà un rôle fédérateur important.

La problématique des réseaux de santé est aussi très liée au développement de la télémédecine (transmission de données médicales notamment multimédia, aide au diagnostic et à la prescription, télésurveillance à domicile...) et de la téléchirurgie. Certaines régions de France comme Midi-Pyrénées (Santetic) ou des pays à vaste dimension géographique et à populations dispersées (Scandinavie ou Canada) ont beaucoup misé sur elles.

La problématique des réseaux de santé et de leurs systèmes d'information est indissociable de celle des réseaux de transmission de données ou « autoroutes de l'information ». En France, a été fait le choix d'une concession de service public confiée à un opérateur privé Cegetel-Vivendi, misant sur la sécurisation d'un réseau de transmission de données (Réseau santé social), vivement concurrencé notamment par France Télécom et Cegecim qui privilégient la sécurisation des données et non du réseau. L'État dirigiste s'efface progressivement en attendant la probable mise en concurrence systématique des opérateurs. Les réseaux de santé constituent des enjeux essentiels de pouvoir, notamment entre l'Assurance maladie (carte Vitale), les collectivités territoriales, l'État, l'Union européenne et les entreprises. Ces enjeux reposent largement sur la maîtrise de l'information.

## *Conclusion*

---

La Loi du 4 mars 2002 a voulu faire des réseaux de santé un levier de réorganisation du système de santé français. Cette « troisième voie » visant à favoriser les coopérations entre la médecine de ville et l'hôpital, bien que riche en expérimentations, demeure assez confidentielle. Beaucoup d'obstacles sont encore à franchir. Les réseaux de santé doivent mieux se structurer et surmonter les critiques (« usines à gaz inflationnistes ») et les déceptions. À l'initiative des comités régionaux des réseaux, les visions des acteurs de terrain et des institutions commencent à converger. Certains réseaux se regroupent en maisons des réseaux, qui devraient à terme fédérer des réseaux polyvalents de proximité, réellement centrés sur les patients devenus acteurs de leur santé, en rassemblant autour de la personne malade toutes les compétences complémentaires nécessaires.

Cela suppose une véritable révolution des comportements pour passer de pratiques très individualistes à des pratiques collégiales, basées sur le partage de l'information, des responsabilités et des compétences. L'usage des NTIC modifie le pouvoir médical qui va devoir composer avec des patients de plus en plus informés et exigeants.

Nouvelles organisations complexes, coopératives et innovantes, symboles de la société de l'information et du savoir, les réseaux de santé sont révélateurs de la structuration du pouvoir et des enjeux de compétences qui conditionnent la recomposition d'un nouvel État beaucoup moins interventionniste et davantage arbitre et incitateur. Ils peuvent favoriser l'affirmation d'une vraie démocratie sanitaire.



Les réseaux de santé constituent bien un champ de recherches prometteur pour les Sciences de l'Information et de la Communication. Ces recherches tournent largement autour de leurs systèmes d'information et de communication : communication relationnelle et institutionnelle, partage de l'information, gestion des compétences, coordination, évaluation... Dans une perspective pluridisciplinaire, leur rencontre avec la médecine, l'informatique, la sociologie (notamment des organisations), la psychologie, les sciences de gestion, l'économie, l'histoire, la géographie, éclaire de nouveaux questionnements.

## *Bibliographie*

- Bourret C., Laurent D., Scarbonchi E., 2001 : 23-32, « Une réponse en termes de systèmes d'information aux défis de la protection sociale : les réseaux de santé. Perspectives et enjeux », *Actes VSST 2001 : Veille stratégique, scientifique et technologique*, Barcelone, tome II.
- Carré D., Lacroix J.-G. (dir.), 2001, *La santé et les autoroutes de l'information. La greffe informatique*. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Filières et réseaux. La lettre du Disease Management à la française.*
- Glatron M., Jacob J.-Y., Vigneron E., 2000, « Santé publique et aménagement du territoire », *11e festival international de géographie de Saint-Dié*, 14 p.
- Grimson J., Grimson W., Hasselbring W., 2000 : 49-55, « The SI Challenge in Health Care », *Communications of the ACM*, vol. 43, n° 6.
- URCAM et Fédération Aquitaine des réseaux, 2001, *Guide pour l'évaluation d'un réseau*, 33 p.
- Larcher P., Poloméni P., 2001, *La santé en réseaux*. Paris : Masson, 187 p.
- Launois R., Giraud P., 1985, *Les réseaux de soins, médecine de demain*. Paris : Economica, 154 p.
- Le Beux P. et Boullier D. (dir.), 2001, « L'information médicale numérique », *Les cahiers du numérique*, Hermès Science Europe, 207 p.
- Le Boeuf D., 2001, *Évaluation des réseaux de soins. Bilan de l'existant & Cadre méthodologique*, Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAÉS), 63 p.
- Le Boterf G., 2001, *Ingénierie et évaluation des compétences*. Paris : Éditions d'organisation, 539 p.
- CREDES, IMAGE, 2001, *L'évaluation des réseaux de soins. Enjeux et recommandations*. Paris : ÉNSP, 73 p.
- Malavoy V., 1997, *Réseaux et filières de soins. Mieux comprendre*, UNAFORMEC, 80 p.
- Mancret R.-C., Vadrot D., Vincent D., 2001, *La constitution des réseaux de soins ville-hôpital*, 158 p.
- Marciniak R. et Rowe F., 1997, *Systèmes d'information, dynamique et organisation*. Paris : Economica, 111 p.
- DATAR-CREDES, 2000, *Quel système de santé à l'horizon 2020 ?*. Paris : La Documentation française, 358 p.
- Prax J.-Y., 2000, *Le guide du Knowledge Management*. Paris : Dunod, 266 p.
- ANAÉS, 1999. *Principes d'évaluation des réseaux de santé*, 140 p.
- Rey B., Perrier L., Chauvin F., 2001 : 381-389, « Les apports des concepts économiques d'»équipe» et de « groupe » pour l'évaluation des réseaux de soins », *Journal d'économie médicale*, vol. 19, n° 5-6.
- Mission interministérielle d'aménagement du territoire, 2000. *Santetic : Les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé au sein du grand Sud-Ouest*.
- Shortell S. & al., 1996, *Remaking Health Care in America*, 369 p.
- La xarxa sanitària d'utilització pública*, 2000, CatSalut, Memòria d'activitat.

# Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique

Hélène Cardy \*  
Pascal Froissart \*\*

Université de Paris VIII (« Vincennes à Saint-Denis »)

En termes de ressources humaines, les Sciences de l'information et de la communication connaissent depuis 1975 un développement considérable. Les données du Ministère de l'éducation nationale montrent qu'en 2001, la 71<sup>e</sup> section représente 1 092 enseignants et chercheurs (dont la moitié d'« enseignants associés » et d'enseignants détachés du « second degré »). D'un point de vue historique, cela représente un accroissement d'un dixième des effectifs chaque année depuis 24 ans. En analysant les intitulés des postes offerts au recrutement et à la mutation, on observe qu'environ deux tiers des postes sont offerts dans cinq catégories : « Information et communication » (15 %), « NTIC. Informatique, multimédia » (14 %), « Techniques d'expression » (11 %), « Communication d'entreprise » (10 %), « Information et documentation » (9 %). D'un point de vue historique, on constate surtout une grande stabilité de la répartition entre profils pratiques et théoriques.

Parce que c'était hier, il est encore difficile de faire l'histoire des Sciences de l'information et de la communication. Nées outre-Atlantique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elles rencontrent un écho institutionnel en France à la fin des années 1960. En témoignent divers événements : la création des premiers diplômés universitaires (premier cycle : 1967 ; deuxième cycle : 1969 ; troisième cycle : 1975), la constitution d'une « section » au Conseil national des universités (1975), la création d'une société savante comme la SFSIC (1978, en prolongement d'un Comité créé en 1972). Accompagnant le développement institutionnel des SIC, un discours autoréférentiel se met en place (rapports, articles, monographie, commémorations...) <sup>1</sup>. On dispose néanmoins de peu de données chiffrées sur les effectifs des enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication : en 1996, Rémy Rieffel avance que « de

---

\* <helene.cardy@univ-paris8.fr>

\*\* <pascal.froissart@univ-paris8.fr>

<sup>1</sup> Armand Mattelart et Yves Stourdzé, 1982. *Technologie, culture et communication*. Paris : La documentation française. — Deux entretiens publiés par la SFSIC en 1992 avec Jean Meyriat et Robert Escarpit (cf. <http://www.cetec-info.org/jlmichel>) — Numéro spécial de *CinémAction* (1992, n° 63) — J. Boudon et C. Méadel, 1992. « Les SIC : essai de généalogie ». Communication au VIII<sup>e</sup> Congrès de la SFSIC. — Comité national d'évaluation, 1993. *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : CNE. — Numéro spécial des *Dossiers de l'audiovisuel* (1999, n° 85). — Numéro spécial de *MEI* (2000, n° 14). — Numéro spécial de *Réseaux* (2000, n° 100). — Robert Bouré (dir.), 2002. *Origines des sciences de l'information et de la communication*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.

27 enseignants à l'origine, on est passé à 257 en 1992, pour aboutir à 363 en 1996 »<sup>1</sup>. De même, en 2000, Bernard Miège propose le chiffre de 450 enseignants-chercheurs à cette date (précisant qu'il convient « d'ajouter 10 % de non titulaires, d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et les professeurs associés à temps partiel, exerçant des demi-services pour des périodes de trois ans, renouvelables »<sup>2</sup>). Enfin, en 2002, Robert Boure cite un document du Ministère de l'éducation nationale qui, en 2000, recense 123 professeurs des universités et 360 maîtres de conférences<sup>3</sup>.

Le portrait statistique des Sciences de l'information et de la communication est donc un exercice difficile, car, sans être toujours contradictoires, les données sont disparates et partielles (absence apparente des enseignants du second degré, des contractuels, etc.). Consulté à la fin de l'année 2001, le Ministère de l'éducation nationale, et en particulier la Direction des personnels enseignants, a bien voulu être mis à contribution : aussi les chiffres proviennent-ils des meilleures sources. Cela leur confère grande pertinence, mais non absolue véracité – eu égard aux arcanes insondables de la machine administrative en matière d'attribution de postes, et au grand nombre d'enseignants-chercheurs qui enseignent en « information et communication » tout en étant recensés dans leur discipline d'origine (sociologie, psychologie, sciences politiques en particulier). Il convient donc de prendre les indicateurs statistiques avec la dose de scepticisme qu'il convient, ni trop loin ni trop près de l'objet mesuré.

Le portrait commence par une description des ressources humaines, tant sur le plan synchronique (plus de 1 000 enseignants dans la 71<sup>e</sup> section aujourd'hui) que diachronique (un accroissement très important du personnel entre 1977 et 2001, augmenté d'un facteur 25, soit plus de 10 % d'accroissement chaque année pendant 24 ans). Dans un deuxième temps, une analyse qualitative, fondée sur l'observation des « profils de poste » publiés au *Journal officiel* depuis 1992, permet d'affiner des hypothèses simples : les SIC constituent un acteur important de la recherche en sciences sociales ; les SIC articulent sagement techniques et théories en un tout cohérent.

### *Approche quantitative synchronique*

Le portrait des Sciences de l'information et de la communication est aujourd'hui le suivant : en 2001, le nombre de personnes inscrites dans la 71<sup>e</sup> section du CNU s'élève à 1 092. Il se décompose de la manière suivante (Figure 1) : 182 professeurs des universités (117 titulaires et 65 associés), 635 maîtres de conférences (412 titulaires et 223 associés), 255 enseignants du secondaire, et 20 assistants. Les chargés de cours ne sont pas pris en compte.

<sup>1</sup> Rémy Rieffel, 1996. « La recherche en sciences de l'information et de la communication en France », Séminaire franco-québécois IFP-UQAM, reprographié.

<sup>2</sup> Bernard Miège, 2000. « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication ». *Réseaux*. N° 100.

<sup>3</sup> Robert Boure, 2002 : 18 (note 3). « Présentation. Le droit au passé ». *Origines des sciences de l'information et de la communication*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Communication », 179 pages.

*Figure 1. Répartition des effectifs (2001)  
en Sciences de l'information et de la communication*



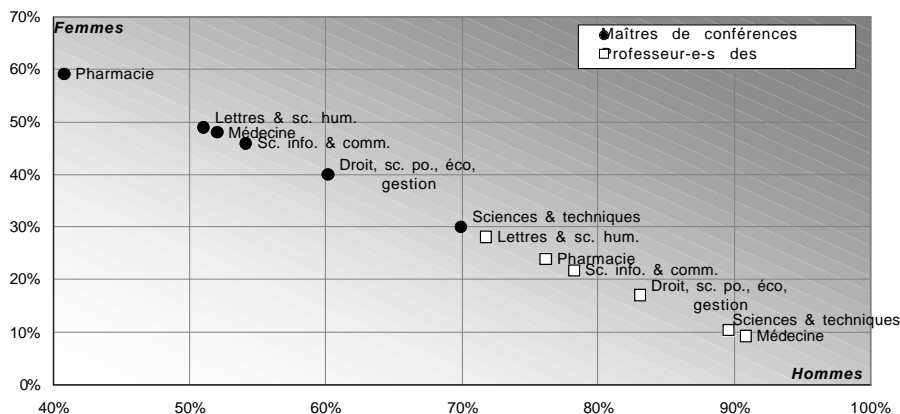
*Source* : Ministère de l'éducation nationale, 2002. *Traitement* : P. Froissart, Université de Paris VIII.

En comparaison avec les autres disciplines des sciences humaines, les Sciences de l'information et de la communication tiennent leur rang. Si l'on compare les seuls effectifs de maîtres de conférences et de professeurs des universités (soit un effectif de 527 postes en 2001), elles se situent au onzième rang des disciplines de la famille « Lettres et sciences humaines » qui en compte 24, proche des Sciences de l'éducation (492 postes) et des Sciences du langage (641 postes)<sup>1</sup>. Toutes familles confondues, la 71<sup>e</sup> section est vingt fois plus peuplée que la plus petite section (« Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique », 26 postes) et cinq fois moins dotée que la plus grosse (« Informatique », 2 497 postes).

En matière de parité, les Sciences de l'information et de la communication ne font pas exception à la règle (Figure 3) : au grade inférieur de « Maître de conférences », il y a presque autant de femmes que d'hommes (189 contre 223, soit un taux de féminisation de 46 %) ; mais au grade supérieur de « Professeur des universités », les hommes sont massivement présents (90 hommes contre 25 femmes, soit un taux de féminisation de 22 %). Quand on compare avec les taux de féminisation des autres familles de disciplines, on observe que la 71<sup>e</sup> section est dans un entre-deux favorable (Figure 2) : elle est davantage « paritaire » que les « Sciences médicales » ou les « Sciences et techniques » (moins de 10 % de Professeures, contre 22 % en SIC) ; à l'inverse néanmoins, en Sciences de l'information et de la communication, les femmes sont moins nombreuses au poste de Maître de conférences en SIC qu'elles ne le sont en pharmacie (46 % contre 59 %).

<sup>1</sup> Ministère de l'éducation nationale, DPE B3, 2001. *Les enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires des disciplines littéraires et des sciences humaines*. Disponible sur <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/personnel/enssup/table.pdf>

Figure 2. Répartition des enseignants (2001)  
en fonction des catégories et des sexes

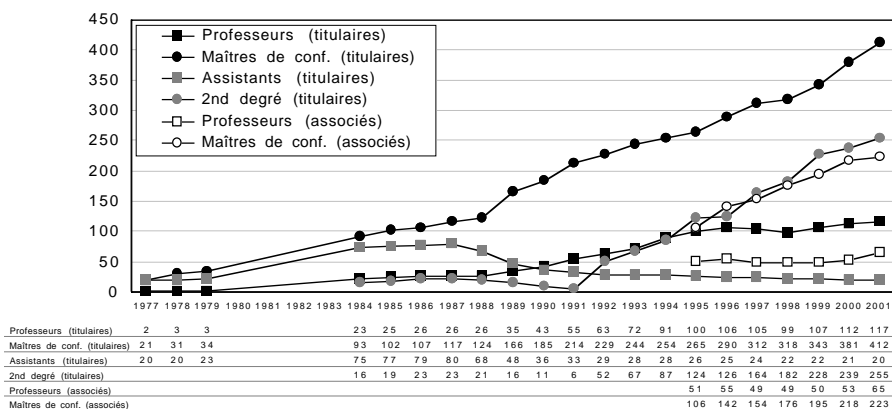


Source : Ministère de l'éducation nationale, 2001. Traitement : P. Froissart, Université de Paris VIII.

### Approche quantitative diachronique

Les Sciences de l'information et de la communication sont constituées depuis 1975 seulement. La croissance des effectifs s'est faite à marche forcée (Figure 3) : en termes de croissance annuelle composée, depuis 1977 jusqu'en 2001 (premiers et derniers chiffres disponibles), les effectifs de « Professeurs des universités » ont crû de 18 % et ceux de « Maîtres de conférences » de 13 % chaque année.

Figure 3. Effectifs en Sciences de l'information et de la communication  
(1977-2001) en fonction des catégories

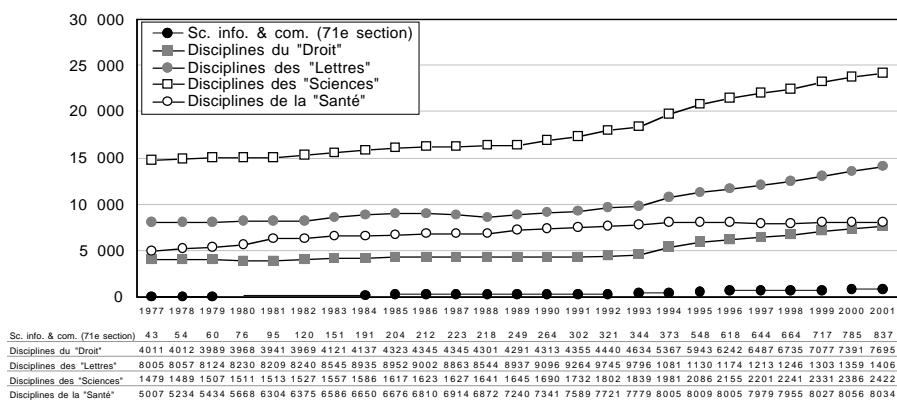


Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. Traitement : P. Froissart, Université de Paris VIII. Données 1980-1983 non disponibles.

À l'accroissement important de professeurs des universités et de maîtres de conférences s'ajoute l'extraordinaire flux de personnels du second degré, qui font irruption à partir de 1984 (13 % d'augmentation chaque année), et de professionnels embauchés à contrat à partir de 1995 (chaque année, 11 % d'augmentation des « Maîtres de conférences associés », 4 % de plus de « Professeurs associés »). La force de la 71<sup>e</sup> section provient donc de l'ensemble de ces catégories de personnel.

Comparée à la croissance des effectifs dans les autres disciplines (Figure 4), les Sciences de l'information et de la communication connaissent un sort privilégié : en moyenne, 13 % de croissance annuelle composée, contre 3 % pour l'ensemble des effectifs universitaires.

Figure 4. Effectifs en Sciences de l'information et de la communication (1977-2001) et dans les autres familles de disciplines (droit, lettres, sciences, santé)

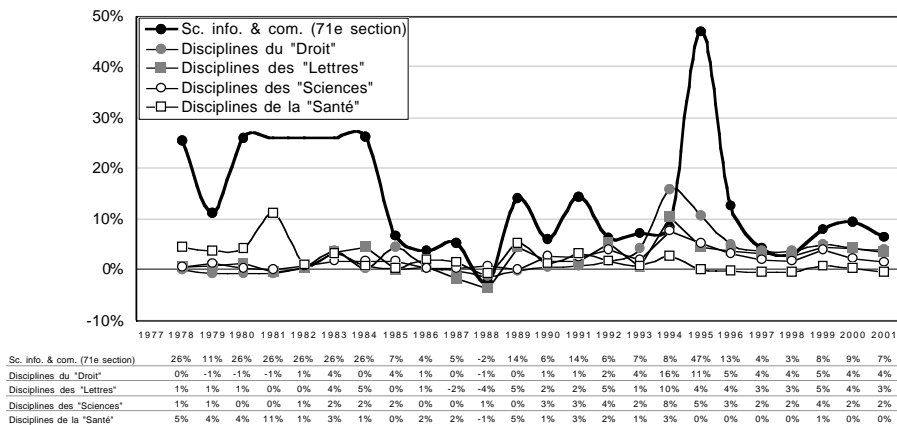


Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. Traitement : P. Froissart, Université de Paris VIII. Effectifs des personnels du second degré exclus, car non comparables. Données 1980-1983 non disponibles (71<sup>e</sup> section).

Bien que l'"écrasement" graphique des effectifs de la 71<sup>e</sup> section (comparée aux familles de disciplines) rende mal compte de l'immense accroissement tout au long de la période, on observe que la 71<sup>e</sup> section a multiplié ses effectifs par près de 20, alors qu'au même moment les autres familles de disciplines ont le plus souvent moins que doublé leur personnel.

La démonstration est encore plus patente quand on compare année après année les taux de croissance annuels (Figure 5) : les Sciences de l'information et de la communication continuent alors de croître plus fortement que n'importe quelle autre famille de discipline.

Figure 5. Croissance annuelle simple des effectifs en Sciences de l'information et de la communication (1977-2001) et dans les autres familles de disciplines (droit, lettres, sciences, santé)



Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. Traitement : P. Froissart, Université de Paris VIII. Données 1980-1983 non disponibles (71<sup>e</sup> section).

En moyenne, chaque année, le taux de croissance simple des Sciences de l'information et de la communication a surpassé les taux de croissance des autres familles de discipline : sur 24 périodes depuis 1977, le taux annuel d'accroissement des Sciences de l'information et de la communication n'a été que trois fois inférieur au taux des autres familles de discipline (en 1988, 1994 et 1998). Cela confirme la croissance exceptionnelle que représente le taux annuel composé (13 %) depuis 1977.

## Analyse qualitative

Pour préciser le portrait statistique, les « intitulés de postes » publiés au *Journal officiel* sont passés au crible. Nous supposons que l'étude des variations et des tendances dans les intitulés de postes dit quelque chose également de l'évolution de la discipline. Les précautions méthodologiques sont cependant redoublées : la publication des « profils de poste » est une habitude récente (le Ministère ne les recense que depuis 1997) ; des données disparates sont certes disponibles dans les *Journaux officiels*<sup>1</sup>, qui permettent de remonter jusqu'en 1992, mais elles ne sont pertinentes que depuis 1995. Trois biais entachent donc l'étude qualitative : la faible ampleur de la période d'étude (sept ans, de 1995 à 2001) ; l'impossibilité subséquente de réaliser une étude réellement synchrone (description exhaustive de tous les postes pourvus) ; la qualité toute relative de la formulation des intitulés de poste (souvent allusive, parfois étonnante) qui reflète très imparfaitement le destin réel des enseignants en poste.

Pour réaliser un portrait qualitatif cohérent, une grille de recodage est nécessaire : en s'inspirant de celles qui ont été élaborées pour l'étude des axes de

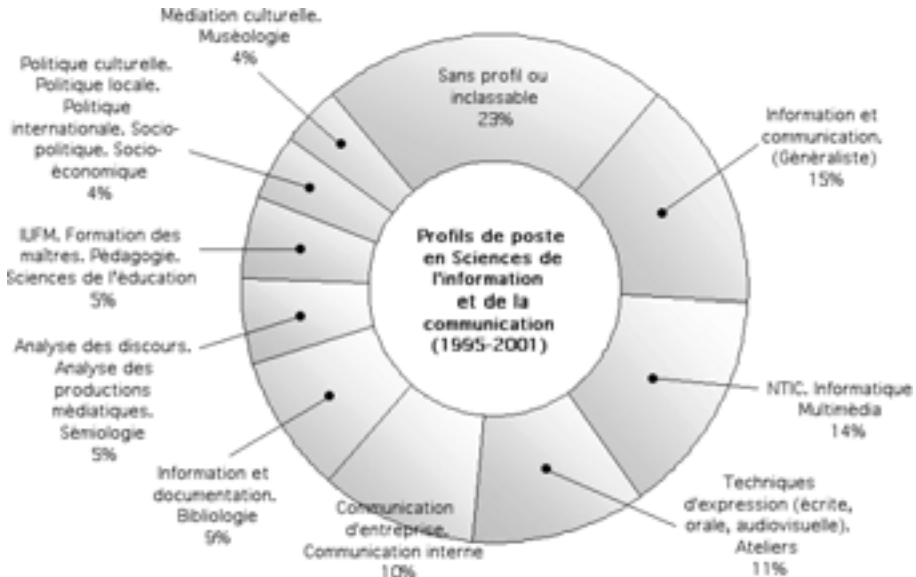
<sup>1</sup> Disponible en plain-texte sur [http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame\\_jo.html](http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_jo.html)

recherche en communication (Rieffel, 1996 ; Miège, 2000 ; Lancien, 2000) mais qui n'étaient pas pertinentes pour l'étude des profils de poste, une nouvelle typologie est proposée. Dix catégories la composent : 1. *NTIC, informatique, multimédia* ; 2. *Politique culturelle, politique locale, politique internationale, socio-politique, socio-économique* ; 3. *Analyse des discours, analyse des productions médiatiques, sémiologie* ; 4. *Information et communication, formation généraliste* ; 5. *Information et documentation, bibliologie* ; 6. *Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers* ; 7. *Communication d'entreprise, communication interne* ; 8. *IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation* ; 9. *Médiation culturelle, muséologie* ; 10. *Sans profil, ou inclassable*. Les regroupements sont effectués pour couvrir le champ de manière exhaustive et significative à la fois, mais reflètent également des choix subjectifs de la part des auteurs, l'un et l'autre diplômés en sciences de l'information et de la communication.

### *Analyse qualitative synchronique*

L'analyse des profils de poste sur la période d'étude (1995-2001) fait apparaître, outre un important contingent de postes non "fléchés" (23 %), que quatre catégories représentent à elles seules plus de la moitié des postes offerts sur la période (Figure 6) : « Information et communication » (15 %), « NTIC, multimédia » (14 %), « Techniques d'expression » (11 %) et « Communication d'entreprise » (10 %).

*Figure 6. Profils de poste en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001)*



*Sources* : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel*, 1995-1997. *Traitement* : P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils.  $n = 497$

De même, il est remarquable que, tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), les enseignements en « NTIC, multimé-

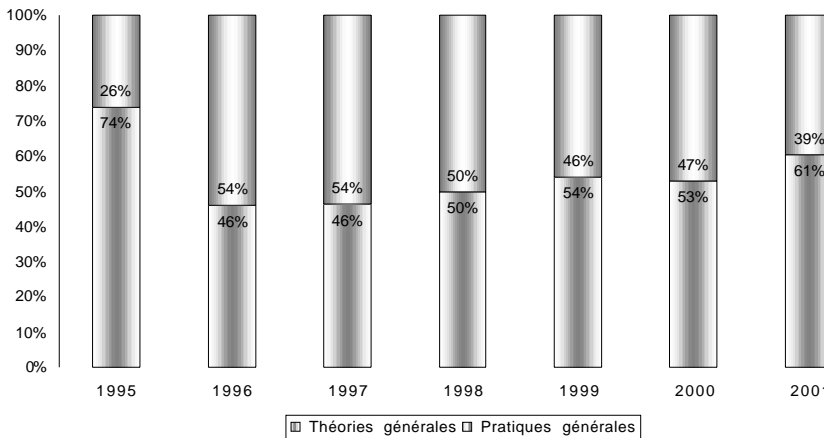


dia » (14 %) et en « Techniques d'expression » (11 %) représentent un quart des postes proposés au recrutement ou à la mutation. Bien que les données manquent pour établir la comparaison avec d'autres disciplines, cette forte représentation des enseignements pratiques dans les demandes de poste (généralement assumés par des chargés de cours, par ailleurs en activité professionnelle dans ces domaines spécialisés) semble caractéristique des Sciences de l'information et de la communication.

### Analyse qualitative diachronique

L'analyse diachronique pose un nouveau problème de méthode, car les données sont très dispersées et, par là, peu parlantes. Un recodage est donc nécessaire. Les profils de postes sont désormais répartis en deux catégories seulement, avec d'un côté les profils théoriques (2. « *Politique culturelle, politique locale, politique internationale, socio-politique, socio-économique* » ; 3. « *Analyse des discours, analyse des productions médiatiques, sémiologie* » ; 4. « *Information et communication, formation généraliste* » ; 7. « *Communication d'entreprise, communication interne* » ; 8. « *IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation* » ; 9. « *Médiation culturelle, muséologie* »), et de l'autre les profils pratiques (1. « *NTIC, informatique, multimédia* » ; 5. « *Information et documentation, bibliologie* » ; 6. « *Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers* »), on observe une évolution nette des enseignements sur la période étudiée (Figure 7). Les postes « Sans profil, ou inclassable » ont été omis.

Figure 7. Évolution des profils de poste en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001), classés en deux catégories



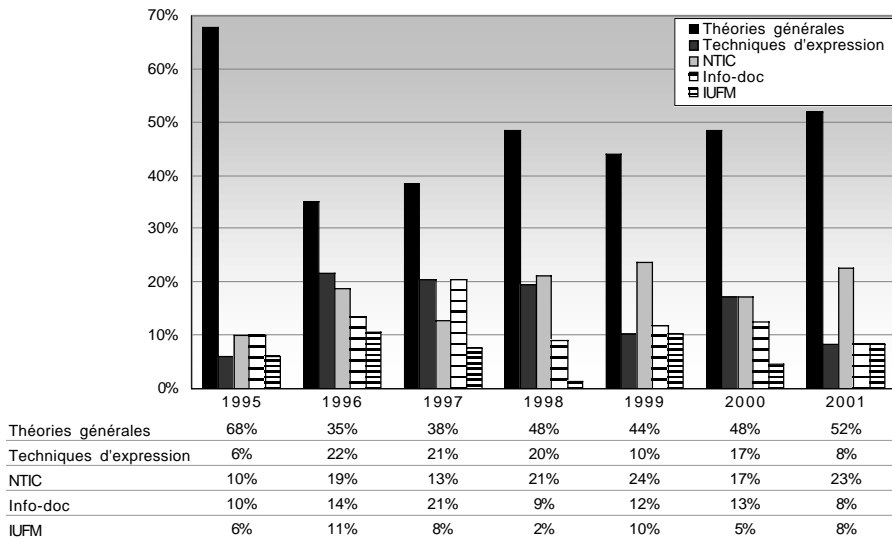
Sources : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel*, 1995-1997. Traitement : P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils.  $n = 386$  (catégorie « Sans profil et inclassable » exclue)

Grâce au regroupement en deux catégories (« Théories générales », « Pratiques générales »), on observe que, année après année, la proportion des postes théoriques est prédominante : après un maximum à 74 % en 1995, la tendance s'inverse brutalement en 1996 (46 %) mais elle regagne du terrain ensuite pour

finalement atteindre 61 % en 2001. Cependant, on peut être légitimement surpris par le grand équilibre entre profils théoriques et pratiques qui, sur la période, sont très souvent paritaires (seulement deux fois sur sept ans, les catégories de profils ont été séparées par plus de dix points de pourcentage). Si, de plus, le « pic » de 1995 trouve une explication par rapport aux années antérieures (on peut faire l'hypothèse que les postes publiés sont davantage théoriques parce que c'est l'année où sont introduits les postes « associés » de maîtres de conférence et de professeurs des universités, réservés à des enseignants venus de champs professionnels spécialisés), il faudra conclure positivement à l'originalité des Sciences de l'information et de la communication pour articuler théories et pratiques.

Enfin, l'analyse diachronique ne laisse pas voir de tendances lourdes entre les autres composantes des Sciences de l'information et de la communication. Pour le démontrer, il faut utiliser une grille plus fine, en cinq catégories (1. *Théories générales* (2+3+4+7+9) ; 2. *Techniques d'expression* (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers ; 3. *NTIC, informatique, multimédia* ; 4. *Information et documentation, bibliologie* ; 5. *IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation*). On observe alors qu'il n'y a guère d'évolution (Figure 8 ; la période d'étude étant courte, le graphique est présenté ici en pourcentages).

Figure 8. Évolution des profils de poste en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001), classés en cinq catégories



*Sources* : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel*, 1995-1997. *Traitement* : P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils.  $n = 386$  (catégorie « Sans profil et inclassable » exclue)

La catégorie « Théories générales », bien qu'amputée, continue de dominer l'offre de postes. Les catégories pratiques, « Techniques d'expression » et « NTIC, multimédia », varient entre 6 et 24 % selon les années, sans qu'on puisse discerner de véritable tendance (à peine peut-on imaginer que les « Techniques d'expression » marquent le pas, alors que les « NTIC, multi-

média » augmentent). Enfin, les catégories spécifiques relatives aux Sciences de l'information et aux Sciences de l'éducation varient librement autour de leur valeur moyenne respective, 12 % et 7 %.

En conclusion de ce court portrait statistique, il faut retenir que les Sciences de l'information et de la communication semblent avoir quitté la période pionnière de constitution d'un nouveau champ et d'organisation des forces vives : fondées en 1975, elles peuvent désormais compter sur un développement endogène, grâce aux jeunes docteurs formés en leur sein, et maintenir une politique active d'hybridation des champs (à l'aide de postes à double profil et de spécialités techniques qui exigent des emprunts théoriques à d'autres champs). Plus encore, par l'arrivée de nombreux personnels venus du Second degré (un quart des effectifs en 2001) et des champs professionnels spécialisés (un autre quart des effectifs en 2001), la discipline a acquis une masse critique qui lui permet, en termes de ressources humaines tout du moins, de jouer à armes égales avec d'autres disciplines plus anciennes et apparement plus légitimes (la « philosophie » par exemple compte un tiers d'enseignants-chercheurs en moins). Cet aspect quantitatif corrobore le diagnostic de Jean Meyriat et Bernard Miège : « *Fin des années 1980, si certains continuent encore à la contester ou à l'ignorer, ils ne peuvent plus espérer la remettre en cause : les SIC sont devenues une discipline comme les autres* »<sup>1</sup>.

Pour compléter ce portrait statistique, il reste à colliger des données supplémentaires sur le développement des IUT en communication, qui peuvent expliquer l'étonnant équilibre entre postes théoriques et postes pratiques, par la simple division entre institutions. De même, une étude qualitative sur un temps plus long pourra faire apparaître, peut-être, les contradictions que le champ lui-même véhicule, en particulier l'antagonisme apparent entre une vision instrumentale de la communication et une vision plus ontologico-disciplinaire. Enfin, le portrait gagnerait en finesse s'il était augmenté d'une analyse de la répartition des postes en fonction des différents cycles d'enseignement, particulièrement pertinente au moment où se met en place la réforme dite du 3/5/8 (premier cycle en trois ans, deuxième cycle en deux ans, troisième cycle en trois ans). Ce travail n'épuise donc pas les questions qui surgissent.

---

<sup>1</sup> Jean Meyriat et Bernard Miège, 2002 : 62. « Le projet des SIC. De l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960, milieu des années 1980) ». In Robert Boure (dir.). *Origines des sciences de l'information et de la communication*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Communication », 179 pages.

# Recherche transdisciplinaire pour objets frontières

Cécile Bando  
Valérie Cavelier Croissant \*

Université de Grenoble III (« Stendhal »)  
& Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC)

Cette communication n'est pas pour objet la présentation de résultats de recherches, mais une interrogation épistémologique de jeunes chercheurs en sciences de l'information et de la communication. À partir de leurs travaux de doctorat, les questions du caractère contemporain des objets de recherche, de leur appréhension avec des outils et des méthodes adaptés mèneront la réflexion vers la problématique de la caractérisation de l'approche communicationnelle. Les caractères mouvants et hybrides des objets de recherche actuels posent un certain nombre de problèmes méthodologiques qui conduisent évidemment à des questions épistémologiques. Le but de ce texte n'est en aucun cas de donner des réponses, mais plutôt de proposer un point de vue sur une question inhérente au champ des sciences de l'information et de la communication (SIC).

Le travail de doctorat de jeunes chercheurs dans une discipline non moins jeune au regard de l'histoire des sciences, les sciences de l'information et de la communication, amène à s'interroger sur la problématique des frontières et de leur (re)définition.

La question se pose avec plus d'insistance pour de jeunes chercheurs qui ont pu bénéficier d'un cursus de formation complet en information communication, contrairement aux chercheurs de la génération précédente, dont l'orientation en information-communication s'est souvent faite après un cursus en économie, lettres ou philosophie.

La question de la frontière est abordée dans beaucoup de travaux de recherche de notre discipline et nous voudrions ici la poser de différentes manières. Le premier aspect de notre interrogation porte sur la définition de nos objets de recherche. Le contexte de mutation technologique que nous connaissons, mais aussi le champ disciplinaire à partir duquel nous interrogeons la réalité, font que nos objets nécessitent un travail de définition important et difficile. Il ne s'agit donc pas de poser de manière normative les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'une recherche puisse revendiquer – ou contester – son appartenance au champ de l'information et de la communication. L'interrogation porte sur l'appréhension des objets de recherche à partir d'un champ disciplinaire défini lui-même comme transdisciplinaire. Notre démarche n'est ni celle d'une tentative de légitimation d'une jeune discipline, ni celle d'une délimitation exclusive d'un champ de recherche. Il s'agit d'un

---

\* <valerie.cavelier@wanadoo.fr>

questionnement plus méthodologique qu'institutionnel. L'idée de frontières sera dès lors moins appréhendée en termes de légitimité que de pertinence à saisir un objet car les frontières ne s'appliquent pas seulement aux disciplines mais aux objets de recherche, aux méthodologies d'enquêtes et aux concepts théoriques.

La problématique qui sous-tend cet article est le lien entre un objet de recherche et la ou les méthodes pour l'appréhender. Objet et méthode sont ici pensés ensemble. Il ne s'agit pas de plaquer artificiellement une approche communicationnelle sur des objets, mais d'adopter la démarche inverse pour montrer en quoi, certains objets de recherche appellent, nécessitent, une approche communicationnelle.

Ces questions seront illustrées par deux thèses de doctorat en cours portant respectivement sur la presse en ligne et sur les dispositifs artistiques participatifs.

## *1. Des objets problématiques*

---

Les sciences de l'information et de la communication ne se définissent pas uniquement par les objets sur lesquels elles travaillent. Il est difficile, mais aussi vain et stérile, de délimiter d'un côté des objets qui se prêteraient à une approche communicationnelle, et d'un autre côté ceux qui y échapperaient. En revanche, il nous faut noter que dans un souci de compréhension du monde contemporain, les travaux de recherches actuels s'intéressent à des objets qui offrent des éléments récurrents qui constituent, en eux-mêmes, de véritables problématiques de recherche.

Nous avons choisi de mettre en avant deux caractéristiques récurrentes des objets contemporains étudiés qui cristallisent des enjeux épistémologiques importants : l'hybridation et le mouvement.

### *Hybridation*

Les objets hybrides sont ceux qui résistent à l'appréhension, en débordant des cadres et des définitions établis. Ce sont des réalités aux frontières perméables, qui engendrent des difficultés pour établir des définitions consensuelles sur l'objet même d'étude, remettent en questions les typologies connues et nécessitent de repenser les outils de l'analyse. Peut-on vraiment, en effet, penser des objets contemporains comme la presse en ligne ou les objets d'art interactifs de la même manière que la presse du début du siècle ou la statuaire antique ? Les frontières disciplinaires et méthodologiques d'aujourd'hui sont-elles encore celles d'hier ?

La presse en ligne est en soi un objet hybride, un mélange de deux autres objets faciles à identifier : la presse (écrite dans le cadre de notre travail de thèse) et Internet. Nous ne tenterons pas de donner une définition de cette presse, car c'est toute problématique de cette communication. Mais il ne s'agit pas d'une information qui change seulement de support, mais d'un objet complexe, avec une histoire, des pratiques professionnelles, des usages... qui tente d'entrer en résonance avec un autre objet tout aussi complexe, Internet. La presse en ligne est en elle-même, un objet nouveau, mais la notion de nouveauté est ici toute relative car il s'agit de la rencontre, la transformation d'objets connus. Le point

de vue communicationnel permet ici une approche du phénomène d'hybridation, c'est-à-dire les échanges, les emprunts, les influences qu'il peut y avoir entre le champ de la presse et d'autres (pas seulement celui d'Internet) et éviter ainsi une vision linéaire du changement dans le seul lignage de la presse écrite.

Ainsi, les seuls outils d'analyse de la presse écrite ne sont pas adéquats pour appréhender la presse en ligne, ni d'ailleurs ceux des seuls médias électroniques. Il nous faut repenser le cadre de réflexion pour pouvoir comprendre une situation mouvante.

De la même manière, les dispositifs artistiques participatifs qui invitent le spectateur à la « co-création » imposent de repenser les cadres conceptuels de la notion d'œuvre, d'artiste, de spectateur et d'institution culturelle. Cette contrainte s'exprime, par exemple, dans la difficulté à tout simplement nommer une œuvre dont la forme plurielle, ouverte et mouvante ne correspond plus vraiment au référent traditionnel de l'œuvre. Cette *œuvre* nécessitant pour advenir la contribution d'individus qualifiés d'« artistes » dont les pratiques sont parfois à la marge du champ artistique. Difficulté, encore, à nommer des *spectateurs* plus tout à fait et uniquement spectateur, agissant dans une institution culturelle, elle aussi remise en question dans ses attributions de référence. Les fonctions auctoriale, réceptive et monstrative sont interrogées, mais plutôt qu'apporter des éléments de réponses fondés sur le paradigme de la substitution ne faut-il pas s'interroger sur l'hybridation et la plasticité des modèles ?

À cette question de l'hybridation, déjà délicate, vient s'ajouter la problématique du mouvement et du temps. En effet, l'hybridation qui implique une transformation s'inscrit dans un temps dont la définition et la prise en compte n'est pas sans importance. La prise en compte du temps revient à traiter de la question du mouvement, mouvement des objets mais aussi des sciences qui les pensent.

### *Mouvement*

Il n'existe pas d'objet de recherche figé en sciences humaines et sociales, ils sont bien évidemment tous en mouvement, mais la question porte sur la vitesse de ce mouvement et de la place du chercheur par rapport à celui-ci. Sans vouloir traiter ici de questions philosophiques concernant le temps et ses perceptions, nous pouvons cependant noter une contradiction intrinsèque au positionnement du chercheur qui travaille sur des objets mouvants. Il doit en effet adopter deux postures : celle de la participation au mouvement de son objet, pour pouvoir le décrire, l'appréhender, l'étudier et celle de la distanciation pour pouvoir l'analyser, le comprendre.

La difficulté ne réside pas ici fondamentalement dans l'articulation de ces deux postures, qui peuvent être différenciées dans le temps de la recherche, mais davantage dans le fait que la seconde implique que l'on arrête le temps, que l'on arrête notre objet à un moment donné, alors que celui-ci continue d'avancer sous nos yeux. La distanciation du chercheur semble d'autant plus difficile à mettre en œuvre lorsque celui-ci ne dispose pas du temps comme moyen de mise à distance.

Se pose alors la question du rapport entre le mouvement et le changement : qu'est ce qui est conjoncturel et qu'est ce qui est structurel ? Les domaines sur lesquels portent nos travaux sont innovants et l'innovation est difficile à

appréhender, elle se constate souvent au présent plus qu'elle ne s'analyse. Donc plus que la question du mouvement qui est intrinsèque à tout objet, c'est la question du temps associée au caractère contemporain des objets de recherche qui est problématique.

### *L'écueil du technicisme*

Mais poser que certains objets, par leur nature hybride et mouvante, nécessitent une approche de type communicationnel ne doit pas nous conduire à justifier l'approche communicationnelle par ses objets d'étude. Les sciences de l'information et de la communication ne sont pas, en effet, réductibles à l'analyse des supports d'information et de communication. Aborder un objet par l'angle du support constituerait un biais méthodologique. Les SIC ne sont pas une histoire des TIC, mais bien de leur inscription dans différents champs sociaux. La focalisation sur les supports conduirait les sciences de l'information et de la communication à rebondir tant bien que mal de technique en technique, de supports en supports. Or, ne doit-on pas être en mesure d'étudier tout objet dès lors qu'il se situe dans un réseau de relations sociales ? Cette inscription des objets de recherche dans un champ social est garante d'une approche relevant des sciences humaines et non uniquement des sciences techniques. De la même manière, réinscrire l'objet étudié - en dépit de son apparente extrême contemporanéité - dans le temps long permet de se garder de recherches limitées à l'intérêt d'actualité passager de leur sujet, guettées par l'obsolescence des dispositifs étudiés.<sup>1</sup>

Le regard communicationnel n'est donc pas matérialiste, il réinscrit au contraire la technique dans un réseau d'usages sociaux. Le support est alors un élément d'ancrage, une porte d'entrée permettant d'accéder à des discours et des pratiques. Il n'est qu'un élément parmi d'autres, révélateur de certains changements en cours mais ne devant en aucun cas être surinvesti dans la compréhension des phénomènes.

## *2. Des frontières et de leur dépassement*

---

Ces objets polymorphes et évolutifs nous conduisent donc à nous interroger sur les méthodes pour les appréhender avec suffisamment de souplesse pour ne pas les contraindre dans des cadres préétablis et étroits qui ne seraient pas en mesure de restituer leur complexité.

### *Une réponse transdisciplinaire ?*

La transdisciplinarité, qui est souvent associée aux sciences de l'information et de la communication, se distingue de la pluridisciplinarité : « La pluridisciplinarité concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois »<sup>2</sup>, alors que la transdisciplinarité tend à s'affranchir des

---

<sup>1</sup> Miège, Bernard, 2001, p.8-12 « Nouvelles technologies, nouveaux usages ? ». *Sciences humaines*. N° 32 (mars-avril-mai).

<sup>2</sup> Basarab Nicolescu, « Une nouvelle vision du monde : la transdisciplinarité », disponible sur le site <http://www.perso.club-internet.fr/nicol/ciret/vision.htm>

frontières disciplinaires, qu'il s'agisse de la philosophie, de la sociologie ou de l'économie par exemple. Dès lors, face à une pluridisciplinarité qui postule le rapprochement de disciplines jusqu'alors distinctes, la transdisciplinarité s'avère être une voie plus féconde puisqu'elle nous permet de penser la transversalité plutôt que la juxtaposition.

La transdisciplinarité<sup>1</sup> permet de dégager des rapprochements, de varier les points de vue en faisant fi des frontières disciplinaires. Toutefois, le but n'est pas de transgresser les frontières et les limites instituées, car ce mouvement transgressif ne ferait, paradoxalement et par ricochet, que les réaffirmer. Il s'agit de prendre en compte leur perméabilité, leur déplacement voire leur effacement et de travailler à la marge, sur des objets eux-mêmes en marge des définitions et des référencements classiques.

Aussi la transdisciplinarité n'est pas une simple réponse à des problèmes méthodologiques. C'est un chemin difficile à emprunter qui pose un certain nombre de problèmes, tels que la nature des rapprochements effectués, leur pertinence et notre légitimité à les opérer.

En effet, le recours aux cadres de pensées, concepts, outils, méthodes et objets d'un autre champ se heurte à plusieurs types de critiques :

- la légitimité de ces emprunts
- corrélativement : l'appropriation, l'annexion, le pillage
- la pertinence des rapprochements effectués
- la difficulté de la maîtrise de tous les outils et de la superficialité des approches.

L'analyse de la presse en ligne française justifie le recours à des concepts et des méthodes de la sociologie des professions, de la sociologie des organisations, de la sociologie des usages, de l'économie de l'information ou encore de la sémiolinguistique. Chacune de ces approches se justifie si l'on veut cerner les transformations qui sont à l'œuvre dans les métiers, les tendances qui se dessinent dans les stratégies organisationnelles, ou encore la redéfinition de l'information de presse et de ses lecteurs. Même si dans un travail scientifique toutes ne peuvent être mobilisées de manière égale, il est difficile de limiter notre regard à un seul aspect. L'approche ne se veut pas globalisante, mais souhaite lier des points de vue pour d'une part traduire la complexité des phénomènes sociaux et d'autre part pour éviter les effets de myopie que provoque souvent les effets de nouveauté des techniques et des discours les escortant.

Opter pour une approche transdisciplinaire d'un objet de recherche nous conduit à opérer des compositions entre les différentes méthodes de recherche, composition, qui, en s'apparentant à du bricolage, soulève parfois les critiques précédemment énoncées. Construire son objet de recherche, c'est être en mesure d'identifier ses outils épistémologiques et empiriques tout en intégrant le mouvant, l'incertitude et l'inachevé. Or, si la démarche même de la recherche est d'aller de tâtonnements en déconstruction et de rapprochements en confrontations, cette démarche est parfois vertigineuse pour de jeunes doctorants tant la remise en question le dispute à l'incertitude.

---

<sup>1</sup> Cette voie transdisciplinaire est suivie depuis une vingtaine d'années par des laboratoires de recherches tels que le CIRÉT (Centre international de recherches et études transdisciplinaires) qui a conduit à l'adoption d'une charte de la transdisciplinarité rédigée par Lima de Freitas, Edgar Morin et Basarab Nicolescu.



### *Des frontières épistémologiques plus qu'institutionnelles*

Mais prôner la souplesse et l'adaptation des méthodes en fonction des objets de recherche ne revient pas à renoncer à la rigueur scientifique. C'est au contraire opter pour une construction méthodologique en adéquation avec l'objet d'étude hors des cadres de lecture préétablis des événements sociaux.

Il s'agit, grâce à une réflexion et une remise en question permanente des cadres de pensées institués d'affirmer notre distance critique et le refus de l'expertise ou de la prophétie, qui bien qu'étant des domaines de production de savoirs à part entière ne relèvent pas d'une démarche scientifique.

Pour produire une vision distanciée de l'objet, il existe plusieurs formes de distances. Il peut y avoir une distance temporelle, l'historien travaille sur des objets, des époques, qu'il peut ne pas avoir connu lui-même. Il peut y avoir une distance géographique et culturelle, l'ethnologue étudie des groupes et des situations qui peuvent lui être totalement étrangers au départ. En sciences de l'information et de la communication, il est relativement rare que ces formes de distanciation soient présentes. Le plus souvent le chercheur est dans le même contexte temporel et culturel que l'objet qu'il étudie. Nous sommes souvent dans le même espace-temps que nos objets de recherche. Il faut alors, par exemple, penser un art extrêmement contemporain, dont les objets, formes, et manifestations adviennent sous nos yeux. Dès lors cette absence de distance préalable oblige d'autant plus à faire preuve de distance conceptuelle. Il est important de travailler sur la construction conceptuelle de nos objets, mais également sur les conceptions sociales de ceux-ci. Les analyses de discours et les travaux portant sur les représentations y concourent.

Dans le cadre du développement de la presse en ligne, nous nous sommes intéressés à la construction de la figure du lecteur par d'une part les responsables des services en ligne des quotidiens français et d'autre part par les journalistes composant ces équipes. Ce travail sur les représentations nous a permis de montrer dans quelles mesures ces constructions diffèrent et dans quelles mesures cette différence est significative quant à une conception de l'information et des métiers de presse<sup>1</sup>.

De même, travailler sur les dispositifs interactifs, suppose la compréhension des représentations mobilisées et investies dans l'interaction par les différents participants.

Les technologies numériques ont mis à jour, de manière évidente, ces phénomènes de métissage de nos thématiques de recherche. Pour cela, le regard communicationnel nous semble pouvoir restituer la richesse et la complexité de ces phénomènes sans tenter de les réduire à des éléments seulement *nouveaux*. Ces notions d'effacement ou de déplacement des frontières permettent de ne pas aborder les changements (qu'ils soient techniques et/ou sociaux) en termes de rupture, mais de repérer les éléments constants, ou ceux qui tout en étant constants ont changé de place : les recompositions. Sans s'en référer de manière rigoureuse aux sciences physiques : « rien ne se crée, rien ne disparaît, tout se transforme », il nous faut cependant noter que la notion d'hybridation tend à

---

<sup>1</sup> Cavalier Croissant Valérie, 2002 : 157-171. « Dis moi comment tu surfes et je te dirai qui tu es, ou comment les journalistes en ligne se représentent leurs lecteurs sur Internet ». In B. Damian, R. Ringoot, D. Ruellan, D. Thierry (dir.), *Inform@tion.local. Le paysage médiatique régionale à l'ère électronique*. Paris : L'Harmattan Collection Communication et civilisation, 308 pages.

relativiser les discours d'annonce des promoteurs des technologies basés sur l'effet de nouveauté.

Ce texte, qui se présente comme un chantier en cours, s'apparente à une tentative de caractérisation de l'approche communicationnelle, d'un point de vue original, celui de chercheurs en cours de formation.

L'approche communicationnelle ne se définit pas par ses objets de recherche. Sa définition n'est pas non plus une sélection exclusive de courants de pensée ou de méthodologies qui peuvent alors relever d'un certain dogmatisme. La richesse de cette approche réside dans sa souplesse : souplesse des outils qui sont capables d'évoluer en même temps que leurs objets et souplesse des frontières qui permet d'intégrer des chercheurs d'autres disciplines ce qui est la garantie d'un enrichissement permanent. Définir l'approche communicationnelle ne revient pas à produire une ou des théories globalisantes, mais à traiter des objets de recherche avec un regard qui prenne en compte la complexité de ces objets et de leur implication dans le social. Ainsi, mettre en avant le caractère transdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication, ce n'est pas en faire une méta science, la science des sciences, mais c'est mettre en avant ses caractères souples, perméables qui lui permettent de s'adapter à des objets de recherche dont la vitesse apparente d'évolution tend parfois à dérouter les jeunes chercheurs.

# Inventer du (des) sens aux SIC

Jean-Antoine Corbalan \*

Université de Montpellier III (« Paul-Valéry »)

En écho à l'article de B. Lamizet, appelant à communiquer pour ce colloque SFSIC, et pour lutter contre « la torpeur idéologique dans laquelle semblent aujourd'hui plongées les sciences humaines... », je propose 7 idées pour contribuer au débat : 1° Curieuse appellation que celle de sciences de l'information et de la communication ; 2° Qui connaît l'auto-définition des SIC ? 3° Les SIC sont-elles sans "objet" ? 4° Les SIC sont-elles sans "sujet" ? 5° Les SIC doivent être critiques ? 6° Les SIC sont elles dans le langage ; 7° Contre la torpeur, le débat et la réfutation

Cette proposition de communication n'est pas une réponse, mais un rebond après l'article de Bernard Lamizet, paru dans le numéro 60, de la *Lettre d'inforcom* (hiver 2001-2002). Elle propose une réflexion qui reprend aussi un article de Hubert Fondin, *La science de l'information : posture épistémologique et spécificité disciplinaire*, revue *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2001, volume 38, n° 2.

B. Lamizet ose interpellier ceux qui ressassent depuis plus de vingt ans « l'éternelle plainte de l'interdiscipline » dans les SIC. L'interpellation est salutaire et force à rechercher des voies originales pour éviter l'enfermement dans une ambiance de « torpeur » qui caractériserait notre assemblée savante, lui ôtant toute dimension critique. Je souscris à cette interpellation, tout en cherchant à développer un point de vue qui n'est pas forcément en accord avec l'auteur de cet article.

H. Fondin s'interroge sur ce que pourrait être la science de l'information, tout en tendant à la conserver dans le giron des SIC. Ici encore, cet article a le mérite d'explicitier une opinion diffuse dans les SIC concernant ce qui relève de la documentation associée au concept d'information. J'essaierai de soutenir un point de vue radicalement différent qui n'exclut cependant pas le point de vue d'H. Fondin, car si son argumentation est utile, elle me paraît encore trop réductrice, dans ce qu'il propose comme objet spécifique de la SI (science de l'information).

Mon propos s'articulera autour de sept idées.

---

\* <jean-antoine.corbalan@univ-montp3.fr>

### *1<sup>e</sup> idée. – Les « sciences de l'information et de la communication »*

---

Les sciences de l'information et de la communication : curieuse appellation pour une science qui se met au pluriel et qui fait se succéder deux concepts, celui d'information, puis celui de communication. Sans aller pour l'instant jusqu'à consulter la liste des disciplines reconnues par le CNU, notre cas doit être bien rare. Ceux qui ont été à l'origine de la 71<sup>e</sup> section devraient nous dire l'origine de cette double appellation, et les tractations auxquelles elle a dû donner lieu.

Pour qui arrive actuellement dans la 71<sup>e</sup> section, la question de cette double appellation intrigue d'abord, mais s'éteint rapidement, dans la mesure où l'on a tôt fait de comprendre que c'est une question qui fâche, qui n'a pas de réponse, et qu'il vaut mieux éviter de poser.

J'invite les enseignants-chercheurs à interroger leurs étudiants sur le sens qu'ils donnent à la double dénomination de leur cursus. L'ayant tenté avec des étudiants de maîtrise et de 3<sup>e</sup> cycle, j'ai constaté qu'en l'absence de réponse simple et point trop polémique de ma part, il vaut mieux pour l'instant s'abstenir de savoir comment nous nous appelons. Ce qui n'est pas une position acceptable bien longtemps, et que l'article de B. Lamizet a le mérite de relancer efficacement.

Il m'est arrivé de rencontrer des universitaires étrangers et, pour répondre à leur question de ce que j'enseigne, ne pas citer les SIC, et préférer leur répondre que je suis dans la sociologie des organisations et des médias. Ainsi, je me suis toujours fait comprendre, bien mieux que lorsque je citais « les sciences de l'information et de la communication ».

### *2<sup>e</sup> idée. – L'oubli de la définition « officielle » des SIC*

---

Le CNU propose de définir les SIC par « l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions organisées, finalisées, prenant ou non-appui sur des techniques, et participant des médiations sociales et culturelles ». Lors de mes premières participations aux assemblées de la 71<sup>e</sup> section, outre la gêne provoquée par mon appel à définition des SIC, j'avais aussi pu constater la grande ignorance concernant cette définition « officielle ».

La présente communication me permet d'interpeller cette définition puisqu'elle définit les sciences de l'information « ET » de la communication par l'évocation de l'information « OU » de la communication. Pour qui n'est pas au fait des débats qui ont dû avoir lieu pour l'établissement de cette définition, ici encore il est curieux de noter que pour définir deux concepts associés, on propose de les définir par eux-mêmes, mais dissociés. Et l'absence de connaissance de cette définition, ainsi que l'absence de débat pour la préciser, re-définir, modifier, changer... est un indicateur d'un flou dommageable, propice aux candidatures incongrues dans notre section, provenant de collègues sans doute abusés par notre propre difficulté à dire ce que nous sommes et cherchons.

### *3<sup>e</sup> idée. – Les SIC peuvent-elle être une science sans objet propre ?*

Les SIC, n'étant manifestement pas une discipline, peuvent-elles ne pas avoir d'objet propre ? Pouvons-nous nous éviter de nous confronter à ce que B. Lamizet appelle « l'illusion *de l'objet* » ? Je me propose de répondre par la négative, en soutenant un point de vue pragmatique selon lequel il vaut mieux avoir un objet explicite, même défini imparfaitement, même controversé, que pas d'objet du tout. Délimiter un champ peut ne pas toujours satisfaire ceux qui sont dedans, mais peut au moins montrer qu'il n'est pas « tout et n'importe quoi », et qu'il y a, explicitement, des objets qui ne font pas partie de son champ. Ceci améliore la visibilité, donc la crédibilité d'une science et de ceux qui s'en réclament.

### *4<sup>e</sup> idée : Les SIC peuvent-elle être une science sans sujet ?*

Et en particulier, les SIC sont-elles du côté des sciences « à objet », ou du côté des sciences « du sujet » ? C'est souvent en ces termes que l'on définit l'opposition, voire la « querelle » paradigmatique entre approche quantitative (ou positiviste) et approche qualitative (ou compréhensive). Cette opposition, ou plutôt cette dualité de positions, reste d'actualité, même si elle a perdu de son caractère polémique (cf. revue *Sciences humaines*, n° 35, janvier 1994).

On ne saurait fermer le débat en affirmant que les SIC, étant une science humaine au même titre que la psychologie, la psychosociologie, la sociologie ou l'ethnologie, doivent être du côté de la spécificité de ces sciences, à savoir une science du sujet dans une approche compréhensive.

Je soutiendrai d'abord que, tout en étant dans l'approche compréhensive, on peut dépasser la réduction à une science du sujet, en prônant une science des situations, et plus précisément, une intelligibilité des situations humaines. En particulier, j'aurai à évoquer la théorie sémiocontextuelle, et l'analyse systémique, proposées par Alex Mucchielli.

Je soutiendrai ensuite l'opinion qu'il ne peut y avoir de science de l'information. En cela je m'oppose, sans l'exclure, au point de vue de H. Fondin. Je pense que son point de vue ne peut que renforcer le « flou » dans les SIC, tout en rendant le débat risqué. Pour moi, il y a des techniques de l'information, et des sciences de la communication. Laissons la technique aux tenants « de la logique des stocks », et accueillons les partisans « de la logique des flux », si tant est qu'il incluent le sujet comme participant à ces flux.

### *5<sup>e</sup> idée. – Les SIC peuvent-elles, doivent-elles être « critiques » ?*

Je soutiendrai que la question est mal posée. Il m'apparaît que les SIC, comme toutes les autres sciences humaines, en tant qu'elles tentent d'expliquer et/ou de comprendre des phénomènes humains, sont critiques par nature, ou, tout au moins, peuvent l'être sans nécessairement s'opposer à leur objet d'étude. L'enjeu d'une science humaine est de dévoiler les phénomènes humains, et les constructions symboliques et matérielles qui se fondent sur un état dominant de significations, dans un espace-temps donné. La recherche peut proposer une explication et/ou compréhension qui amène à invalider des états considérés comme « naturels », et donc immuables.

La question ne serait donc pas de savoir si les SIC sont ou non critiques, mais comment les SIC peuvent l'être, plus ou moins.

### *6<sup>e</sup> idée : La communication n'est-elle que dans le langage ?*

---

B. Lamizet relance ce thème en lui donnant une réponse positive. Telle quelle, son affirmation est plus polémique que définitive et propre à clore le débat. Mais ce débat, je ne le reprendrai pas ici, renvoyant le lecteur au colloque organisé par le GREC/O, à Bordeaux, en mai 2000. Il y apparaissait que si la communication peut-être vue comme un langage, elle ne pouvait se réduire au langage, ni au paralangage d'ailleurs. Il y a bien d'autres éléments signifiants qui doivent être retenus pour la compréhension de la complexité d'un phénomène humain. Le cadrage sur le discours et sur la gestuelle qui l'accompagne est trop « court », à mon avis. Le champ de l'objet d'étude peut être élargi à la « communication située », (comme Louis Quéré parle « *d'action située* »). Ce cadrage élargi intègre les différents contextes de la communication étudiée et doit aussi être mis en perspective avec son environnement, qui lui pose une question, à laquelle la « communication située » tente d'apporter une réponse.

### *7<sup>e</sup> idée. – La « torpeur » des SIC*

---

La « torpeur » des SIC : le mot est de B. Lamizet, et je partage son sentiment.

Les SIC, comme toute science, naît d'un événement fondateur, puis se met à évoluer. Cette évolution se réalise dans deux directions, celle de son champ, et celle de ses approches.

Sans prétendre faire l'histoire des sciences, je crois que toute science tend à agrandir ce que fut son champ initial, au moment de sa première définition. Il en est ainsi au sein des SIC. J'ai déjà dit plus haut que cette extension, pour prévisible qu'elle soit, ne dispense pas de la nécessité d'une définition, même provisoire, du champ. Je propose de considérer cette absence de définition actuelle de notre champ, définition relativement ou unanimement partagée, comme un élément participant à la torpeur ambiante. Pour parler familièrement, cette absence de limites fait qu'il y a place pour tout et tous. Cela ne favorise ni le débat, ni la réfutation, tous deux moteurs indispensables d'une progression collective.

En ce qui concerne l'évolution des approches au sein d'une même discipline, j'emprunterai à Jean-Michel Berthelot, (*L'intelligence du social*, PUF, 1990). Il note qu'au début d'une discipline, coexistent de nombreux « *schèmes d'intelligibilité* », c'est-à-dire des systèmes rendant compte d'une recherche scientifique. Il remarque aussi, qu'avec le temps, le nombre de « schèmes » utilisés dans un domaine tend à se réduire, pour constituer quelques blocs homogènes, concurrents, contradictoires entre eux, et parfois conflictuels. Cette tendance ne semble pas se dessiner dans notre discipline, sauf peut-être au sein des groupes d'études de la SFSC. On pourra objecter que les SIC sont une science jeune. Mais cela ne doit pas l'empêcher de grandir, au risque de la dispersion, de l'appauvrissement, mais aussi de la reconnaissance d'une identité assumée qu'attendent tous nos jeunes étudiants et chercheurs, sans compter nos institutions de tutelle.

## *Ma conclusion*

---

Ma conclusion sera un plaidoyer pour que, collectivement, nous sachions inventer du (des) sens aux Sic. La SFSIC doit rester attentive à la diversité des objets, des théories, des paradigmes, des approches. Elle doit y rester attentive car la diversité peut être garante de créativité, de remise en question, de progression. Mais cette diversité peut aussi être cause d'affadissement, de dispersion d'absence de confrontation, par trop grande tolérance et acceptation de tout point de vue argumenté. Entre pensée unique, universalisme hérité de l'esprit des Lumières, et relativisme, ou chute de la transcendance propre au post-modernisme, il y a d'autres voies à construire. La nécessaire acceptation de la pluralité doit se forcer, si nécessaire, à constituer progressivement des « biens communs », partagés par des groupes importants. Ces « biens communs » peuvent être de plusieurs sortes : par exemple, une définition partagée, comme déjà signalé. Cela peut être aussi quelques champs d'études, ou encore quelques théories spécifiques, sans oublier une constante interrogation sur les méthodes de la recherche, qui ne doivent pas être considérées comme des acquis n'ayant pas à être remis en question.

Les chercheurs en SIC doivent s'affronter au dragon de la confusion, et inventer la troisième voie de l'intégration.

# La médiologie : une critique des technologies de la communication pensées dans les limites de l'anthropologie ? Examen critique d'un projet scientifique

Franck Cormerais \*

Université de Nantes

L'hypothèse médiologique sera d'abord appréciée dans cette contribution sous le double éclairage de sa méthode et de sa conception originale de la technique. Ensuite, nous examinerons si ce projet théorique tient son programme épistémologique en omettant d'analyser l'économie des technosciences. Nous nous pencherons, enfin, sur quelques considérations politiques que Debray entend tirer de son examen de la technique.

La publication de l'*Introduction à la médiologie*<sup>1</sup> confirmait une stratégie visant à obtenir une nouvelle légitimité. Après la conquête du monde confidentiel des revues (les *Cahiers de médiologie* sont publiés chez Gallimard depuis 1996), il s'agissait, par le biais d'un manuel, de contribuer à l'institutionnalisation d'une tentative théorique liée à l'essor des TIC. Le pouvoir éditorial n'est pas pour rien dans la diffusion du savoir, la vertu pédagogique non plus ; cela, Régis Debray ne l'ignore nullement, d'où son espoir de conquérir un lectorat plus large pour imposer un paradigme. La médiologie est-elle parvenue à préciser suffisamment les frontières d'une « logie » qui refuse le partage disciplinaire classique pour donner aux TIC une nouvelle assise théorique ? L'étendue de l'interrogation paraît vaste ; il est impossible de dresser ici un bilan, nous visons seulement à établir la compréhension de l'évolution d'une posture relative au statut de la technique. Pour cela, nous caractériserons la situation médiologique dans l'horizon des SHS et nous discuterons du concept de milieu. Ensuite, nous aborderons un « tournant médiologique » et, enfin, nous demanderons pourquoi la médiologie reste silencieuse sur l'économie et nous interrogerons sa conception éthique d'une technologie politique.

## 1. Question de méthode : des SHS au milieu

---

Annoncée dès 1979<sup>2</sup>, fondée en 1994<sup>3</sup>, la médiologie présente un savoir qui diffère des sciences humaines. Son programme établit une corrélation entre les

---

\* <f.cormerais@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Debray, Régis, 2000, *Introduction à la médiologie*. Paris : PUF, 223 pages.

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1979, *Le pouvoir intellectuel en France*. Paris : Ramsay, 282 pages.

<sup>3</sup> Debray, Régis, 1994, *Cours de médiologie générale*. Paris : Gallimard, 395 pages.



activités symboliques, les formes d'organisation, les systèmes d'autorité. Dès ses débuts, la médiologie prend position à côté la linguistique, de la sémiologie et de la cybernétique : face à « l'illusion du signe » et à celle d'un homme envisagé sans référence à l'intériorité, la médiologie appréhende l'intérieur par l'extérieur et privilégie la trace aux dépens du signe, le document au détriment du texte et les voies de communication par rapport à l'importance accordée au message. La logique des supports se trouve ainsi mise en avant.

*Transmettre*<sup>1</sup> apportait un complément programmatique à cette orientation. Cette fois, il s'agit d'éviter la réduction de la nature au culturalisme avec le « *sociologisme* » et, à l'inverse la réduction du culturel au naturalisme avec le « *biologisme* »<sup>2</sup>. Face à ce double écueil, la médiologie entend souligner le rôle des artefacts, choisir un constructivisme face à l'objectivisme et affirmer un matérialisme face au matérialisme. Citons quelques précisions méthodologiques introduites encore plus récemment dans l'*Introduction* : les quatre dimensions du médium (procédé de symbolisation, code social, support physique, dispositif de diffusion), le recours au concept d'interaction pour souligner les « *effets symboliques de la technique* » et « *les conditions techniques du symbolique* ». Sans discuter toutes les implications épistémologiques, attachons-nous, pour focaliser notre réflexion, à l'importance accordée au milieu pour penser la médiation dans le « manuel ». La médiologie se trouvera ainsi éclairée par l'écologie.

Le concept d'écosystème est mobilisé pour présenter les médiasphères. Les « *trois écosystèmes de l'esprit occidental qui se sont succédés* »<sup>3</sup> complètent la diachronie des âges, autrefois héritée d'Auguste Comte. La médiasphère comprise maintenant comme macro-milieu informatif peut alors abriter « *une multitude d'écosystèmes ou de micro-milieus [...] relativement autonomes* »<sup>4</sup>. Un détour par la biosphère rapproche le médiologue de « *l'écologiste* »<sup>5</sup>.

Après avoir montré comment les choses « *poussent par le milieu* », Debray reconnaît que « *l'écologie théorique peut [...] servir d'incitation (sinon encore de paradigme)* »<sup>6</sup>. Le milieu, en se situant en deçà des oppositions classiques du sujet et de l'objet, autorise une meilleure connaissance des connexions qui peuvent s'organiser dans, entre et à travers la sphère. Finalement, pour asseoir les 4M de la méthode (Message, Médium, Milieu, Médiation), Debray déclare : « *tant mieux si les médiologies peuvent hâter la venue d'une écologie spirituelle – comme science des relations avec le milieu technique* »<sup>7</sup>.

La surprise n'est-elle pas grande de voir Debray s'inscrire dans cette lignée théorique ? Il apparaît que la médiologie, en s'approchant de l'écologie, cherche à donner un statut spécial à la technique – et ce serait là son programme fort – en critiquant l'impensé des SHS. Réveiller l'homme contemporain de son « *sommeil anthropologique* » ne consisterait plus seulement à opérer une critique de l'anthropocentrisme, mais à enregistrer que le destin de l'homme est affecté par les technosciences. Cette insistance sur le milieu pour replacer la « *techno-génèse dans l'anthropogénèse* », qui amène la médiologie à frayer avec

<sup>1</sup> Debray, Régis, 1997, *Transmettre*. Paris : Odile-Jacob, 204 pages.

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1997 : 121-156. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Debray, Régis, 2000 : 44. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Debray, Régis, 2000 : 45. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Debray, Régis, 2000 : 49. *Op. cit.*

<sup>6</sup> Debray, Régis, 2000 : 94. *Op. cit.*

<sup>7</sup> Debray, Régis, 2000 : 206. *Op. cit.*

l'écologie, ne pouvait s'effectuer que par un tournant encore plus important qu'il nous faut maintenant aborder.

## 2. « *Le tournant technologique* » du médiologue

---

Revenons sur le statut de la technique que la médiologie entend promouvoir depuis *Transmettre*<sup>1</sup>. Dans cet ouvrage, nous discernons un « tournant ». Aborder la différence entre technologie et anthropologie, c'est questionner le grand partage entre le règne des moyens et celui des fins ; et c'est surtout saisir l'occasion de sortir d'une opposition entre technique et culture. Ce programme de l'aventure médiologique est-il en voie de réalisation ?

Pour développer sa conception de la technique, la médiologie côtoie les pensées de Leroi-Gourhan et de Stiegler. La contestation du partage entre sciences de l'homme et technologie rassemble le paléontologue et le philosophe. Attardons-nous sur la relecture faite par Régis Debray du *Geste et la parole*. Ce détour livrera une compréhension du caractère non fondé de l'accusation de déterminisme technologique, accusation qui revient à privilégier soit un logocentrisme, soit un anthropocentrisme, comme nous l'observerons. Ceci rendra lisible, enfin, l'importance de l'artefacture pour penser l'humanité de l'homme.

Debray condense sa lecture de Leroi-Gourhan dans la présentation d'une distinction conceptuelle entre la matière organisée (MO) et l'organisation matérialisée (OM). Dans ce cadre théorique, la matière organisée (MO) revient à « *informer de l'inorganique en fabriquant des stocks repérables de mémoire, moyennant des techniques déterminées d'inscription, de comptage, de stockage, de mise en circulation des traces* »<sup>2</sup>. À l'inverse, l'organisation matérialisée (OM) revient à « *organiser du socius sous forme d'organisme collectifs, dispositifs anti-bruits, totalités persistantes et transcendantes à leur membre, se reproduisant elles-mêmes sous certaines conditions* »<sup>3</sup>.

Du côté de la matière organisée (MO), les agencements se déclinent en mode sémiotique, dispositif de diffusion, support physique, moyens de transport. Avec l'organisation matérialisée (OM) se retrouvent les agencements communautaires, telles la structure hiérarchisée des groupes, les institutions. Tandis que MO est mobile, OM traduit une sorte de « *moteur immobile* »<sup>4</sup>. Cette caractérisation confirme le fait que le progrès technique est plus rapide que le progrès moral.

L'opposition MO/OM maintenant établie, il ne reste plus qu'à réunir. De cette opération délicate dépend la relation entre technicité et humanité. Pour la réussir, Debray avance que : « *l'interaction MO/OM, ou encore la dialectique support / rapports, constitue le point névralgique du schéma proposé*. »<sup>5</sup>. Dans cette interaction se joue bien, en effet, le statut de la différence anthropologique. Ce qui permet à Debray de déclarer ensuite : « *Ce que l'homme a en propre, c'est la*

---

<sup>1</sup> Debray, Régis, 1997. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1997 : 29. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Debray, Régis, 1997 : 29. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Debray, Régis, 1997 : 36. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Debray, Régis, 1997 : 41. *Op. cit.*

*combinaison OM-MO* »<sup>1</sup>. Pareille affirmation appelle un éclaircissement que l'auteur apporte en écrivant : « *Le critère anthropologique, c'est, en termes propres "l'artefact comme médiation entre l'humain et le matériel" (Bernard Stiegler)* ». <sup>2</sup> Cette référence à Stiegler, non seulement précise l'importance accordée l'objet technique mais livre aussi une des clés de l'interprétation médiologique de Leroy-Gourhan. Un pareil geste sera d'ailleurs renouvelé quand Debray stipule : « *Le complément d'objet est inhérent à la constitution du sujet "le quoi élabore le qui" (Stiegler)* » <sup>3</sup>. Cette citation traduit, de nouveau, une conception de la technique anthropologiquement constitutive, en soulignant comment un couplage avec la technique permet au vivant de prendre prise sur l'environnement.

Le statut de la différence anthropologique est à l'origine d'un « conflit » des interprétations. Qualifier cette différence, c'est introduire une conception de la technique, ou bien s'en dispenser. Ainsi Marc Groenen<sup>4</sup>, dans un ouvrage consacré à Leroy-Gourhan, se fait porteur d'une interprétation différente du médiologue ; il entend réfuter l'approche génétique de la naissance du langage, telle qu'elle est posée dans le *Geste et la parole*. Marc Groenen est amené pour cela à reconduire la thèse de Lévi-Strauss : « *le langage n'a pu naître que tout d'un coup. Les choses n'ont pas pu se mettre à signifier progressivement* »<sup>5</sup>. Dans un pareil cas, si une limite doit être établie pour définir la différence anthropologique, elle se conçoit par la division entre humanité et animalité. Il s'ensuit que le monde humain est un monde du sens et qui fait sens ; c'est donc, non l'outil, mais l'accès au symbole, considéré comme une « valeur en soi » qui vient garantir la différence anthropologique. L'accès au symbolique, à son efficacité, est le résultat d'une donation première, d'un « mystère » qui permet ensuite d'instituer le social comme par enchantement. Si la fin de l'oubli de la technique comme constitutive de l'humanité de l'homme vient préciser le statut de la différence anthropologique pour la médiologie, remarquons une absence de son champ que n'a pas modifié le tournant que nous évoquions : celle de l'économie.

### 3. Le silence médiologique sur l'économisme contemporain

« *En règle générale, le républicain n'aime pas l'économie, qui le lui rend bien* »<sup>6</sup>. Cette formule de Debray s'applique à lui-même. L'oubli de l'économie dans le projet médiologique ne limite-t-il pas sa valeur heuristique ? L'organisation matérialisée (l'OM) peut-elle se concevoir, avec ses institutions, en dehors de « l'économique » ?

À un premier niveau d'analyse, il apparaît que notre constat dépend d'une volonté de s'éloigner d'un paradigme, celui du marxisme. Brocardant la théorie du reflet et le concept d'idéologie qui deviennent des « obstacles épistémologiques », Debray souligne un dualisme : « *Le marxisme a pris pour argent comptant la définition idéaliste de la pensée comme détermination subjective, ayant son siège dans le cerveau des individus, sans saisir qu'un corpus idéologique est l'esprit d'un*

<sup>1</sup> Debray, Régis, 1997 : 29. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1997 : 113. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Debray, Régis, 1997 : 130. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Groenen, Marc, 1996. *Leroy-Gourhan, Essence et contingence dans la destinée humaine*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 185 pages.

<sup>5</sup> Groenen, Marc, 1996 : 123. *Op. cit.*

<sup>6</sup> Debray, Régis, 1992 : 40. *Contretemps*. Paris : Gallimard, 183 pages.

*corps, l'organisme collectif qu'il reproduit et qui le produit, ainsi que d'un certain outillage de transmission* »<sup>1</sup>.

Si Debray réagit au mentalisme qui est l'apanage de philosophies de la conscience, et s'il entend « désidéologiser » en montrant que la lutte des idées passe par des relais et des supports, il paraît surprenant que la médiologie se prive du processus d'accumulation pour penser la transmission. En effet, pas de transmission sans accumulation et, inversement, pas d'accumulation sans transmission. Rappelons que l'accumulation évoque l'idée de répétition du cycle de la production et que le schéma de la reproduction a pour but de présenter l'organisation et le fonctionnement du mode de production. Dans ces conditions, penser l'organisation matérialisée (OM), en écartant les lois économiques de l'organisation, semble pour le moins étrange dans l'argumentation médiologique. Aborder la question du transmettre et celle de l'efficacité du symbolique sans évoquer la fameuse question de la transmission des droits de propriété, par exemple, c'est se cantonner à la relation technique/culture sans voir quel rôle y joue l'investissement.

Ne pas considérer *in fine* que l'économie dirige le monde est une chose, mais rester silencieux sur la question de la priorité qui est donnée aujourd'hui à l'économie dans la mondialisation en est une autre. Faut-il voir pas là un défaut médiologique ? Arrivons-en au second niveau de l'analyse. Comment interpréter un tel manque dans l'horizon actuel d'une mondialisation, où justement l'argument commercial devient de plus en plus prégnant ?

Si Debray souligne le rôle des supports, remarquons que ce sont ces derniers qui contribuent au changement. La mondialisation n'est pas concevable sans les TIC et le phénomène de la convergence. Dans l'hypersphère, la nouvelle économie, les formes de productions flexibles, l'entreprise en réseau, contribuent à l'avènement d'une forme de capitalisme nouveau.

Avant d'évoquer quelques traits de ce capitalisme autant cognitif que patrimonial, remarquons que le verrou médiologique sur l'économie dérive d'une attitude particulière : « *Marxistes, nous étions convaincus nous situer sur le seul terrain des faits et des lois, hors et contre toute présupposition mythographique. Force nous fut de découvrir, avec le temps, que le capital, sous une lecture documentaire et profane de l'histoire, n'échappait pas à des formes subreptices de finalité immanente, soit, pour le dire brutalement, à une téléologie du progrès proprement dogmatique* »<sup>2</sup>. Sans discuter de cette interprétation, nous voyons dans cette peur justifiée de l'historicisme un renoncement fâcheux à toute analyse économique. Examinons ce dont se prive la médiologie en congédiant ainsi l'économie.

Indiquons que la synthèse industrielle de la transmission des savoirs devient l'enjeu d'un capitalisme cognitif. Pour saisir cet enjeu, où la transmission est mobilisée, il faut rendre compte d'un bouleversement dont la portée appelle, en économie, une nouvelle manière de penser. Ce « *bouleversant* », comme le nomme Stiegler<sup>3</sup>, c'est la science qui devient une technologie appliquée et non plus la technologie une science appliquée. Les conséquences de la recomposition des relations entre science et technique reconfigurent le paysage même de l'investissement, dès lors que la science est commanditée par l'industrie pour ouvrir de nouvelles profitabilités. Le marketing et la recherche-développement (R & D) deviennent les lieux de commande de la reproductibilité. En

<sup>1</sup> Debray, Régis, 2000 : 116. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Debray, Régis, 2000 : 184. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Stiegler, Bernard, 2001 : 280. *La technique et le temps, t.3*. Paris : Galilée, 330 pages.

remplaçant le réel de la science, la technicisation des possibles dégage un contexte d'hyper-reproductibilité basé sur la capture et le contrôle par les technologies de la transmission de la mémoire inscrite dans l'objet : les conditions mêmes de l'acte de produire et de transmettre en sont affectées, ce qui contribue à la constitution d'une nouvelle phase du capitalisme mondialisé.

Par la mise entre parenthèses de l'économie, la médiologie se prive de la compréhension d'un espace déterritorialisé par les TIC. Si l'avenir de toute communauté passe désormais par le choix des médiations techniques, comme l'a compris Debray, alors ceci renforce bien la nécessité d'une approche économique des biens collectifs à l'heure des réseaux.

#### *4. Annexe des sciences morales et politiques ou bien technologie politique ?*

---

En posant la question, « *une médiologie pour quoi faire ?* »<sup>1</sup>, Debray, après avoir délimité une conception originale de la technique qui précise le statut de la différence anthropologique, entend reconfigurer la question du politique autour de la technique. À travers ce cap, nous pouvons nous demander si le programme fixé par la médiologie est rempli. Nous pourrions répondre en envisageant la relation entre divergence ethnique et progrès technique.

Depuis *Transmettre*, le « quoi » (la technique) et le « qui » (les sujets) peuvent – dans une traduction médiologique – s'exposer à partir du « mémorable » et du « mémorant »<sup>2</sup>. Dans le premier, se retrouvent la matière et l'objet qui conservent les traces, tandis qu'avec le second, seul le vivant peut ranimer le sens contenu dans les supports. Debray précise cette première distinction en opposant transmission et communication. Tandis que la communication se contente d'être inter-individuelle, « *la transmission appartient à la sphère politique, comme toutes les fonctions servant à transmuier un tas indifférencié en un tout organisé* »<sup>3</sup>. La transmission se trouve ainsi reliée à l'organisation matérialisée (OM) car elle implique un héritage, une mission, une obligation, bref une culture et une mémoire. En venant à placer la mémoire au centre de sa réflexion politique, Régis Debray peut alors écrire : « *Ne peut-on en effet pressentir dans le conflit entre "mémoire ethnique / tendance technique" l'enjeu du prochain siècle ?* »<sup>4</sup>

Un tel conflit possède une dimension paradoxale car les puces de la modernité technique réactiveraient l'archaïque. Pour comprendre comment les ordinateurs renvoient au passé, il faut faire un détour par le couple « *ethnique / technique* ». À propos de ce dernier, Régis Debray, contre l'avis de Leroi-Gourhan, qui pensait que le monde techniquement synthétisé allait produire un monde éthiquement unifié, propose de substituer « *au binôme technique / culture l'opposition convergence technique / divergence ethnique, qui en serait la traduction développée* »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Debray, Régis, 2000 : 181. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1997 : 27. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Debray, Régis, 1997 : 21. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Debray, Régis, 1997 : 74. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Debray, Régis, 1997 : 89. *Op. cit.*

Si la convergence technique est aujourd'hui illustrée par la numérisation, c'est que les individus techniques tendent à l'intégration de leurs composants. À l'inverse de ce phénomène, la divergence ethnique, autrement dit la rétroaction négative de la technique sur la culture, est qualifiée par Régis Debray « *d'effet jogging du progrès technique* »<sup>1</sup>. Cet effet peut être illustré par un constat suivant : « *Tout ce passe comme si la mondialisation des objets et des signes portait à son envers une tribalisation des sujets et des valeurs* »<sup>2</sup>.

Face à l'universalisation du phénomène technique, Régis Debray remarque que les sujets qui entrent dans la sphère d'attraction du messianisme et de l'esprit d'orthodoxie sont « *les exclus et les déracinés* »<sup>3</sup>. Cette relation établie, le médiologue nous renvoie au « *principe de constance* » déjà mis en relief dans *Critique de la raison politique*<sup>4</sup>. Le recours à ce principe délivre l'interprétation d'un phénomène où « *chaque accroissement brutal des facteurs de progrès et d'unification provoquerait une élévation non moins qualitative des facteurs de régression et de morcellement* »<sup>5</sup>.

La perspective politique de la médiologie se trouve ainsi corrélée au problème de la croyance, et partant, à un invariant historique. Un tel glissement ne permet pas bien d'envisager ce que pourrait être une théorie politique renouvelée qui s'écarterait aussi bien, comme le souhaite Debray, des « *american studies* » qui oublient le politique au profit de la communication, que de la pensée critique européenne qui privilégie, elle, le thème de la domination<sup>6</sup> pour analyser la complexité du pouvoir. En problématisant le politique à l'aune de la croyance, Debray ne semble pas franchir totalement un passage qui nous mènerait du théologico-politique au technologico-politique.

L'ambivalence de Debray s'exprime dans sa façon d'évoquer les humanités pour inscrire la médiologie dans la classification des savoirs : « *il [le médiologue] s'inscrirait volontiers dans la descendance des arts libéraux, comme une annexe aux sciences morales et politiques* »<sup>7</sup>. Cette position a de quoi surprendre ! Retomberions-nous sur la figure de l'intellectuel éclairé / éclairé par les principes d'une morale qui guide l'action ?

Le recours à l'éthique nous paraît être une réponse évasive au problème de l'urgence de la fondation d'une politique de l'immanence technologique qui organise le développement des technosciences. Pour cela, il faut déplacer le questionnement et sortir de la crise des valeurs morales pour penser passage de la valeur travail à la valeur information.

---

<sup>1</sup> Debray, Régis, 1997 : 93. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Debray, Régis, 1997 : 100. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Debray, Régis, 1997 : 100. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Debray, Régis, 1981 : 444-445. *Critique de la raison politique*. Paris : Gallimard, 473 pages.

<sup>5</sup> Debray, Régis, 1997 : 102. *Op. cit.*

<sup>6</sup> Debray, Régis, 1997 : 47. *Op. cit.*

<sup>7</sup> Debray, Régis, 2000 : 187. *Op. cit.*

# L'éthique et la formation aux sciences de l'information et de la communication au temps des NTIC

Philippe Dumas \*

Université de Toulon-Var & Laboratoire LePont

La réflexion sur les enjeux éthiques d'une pratique est le propre d'une communauté qui s'affirme et pense son rôle social. Les Sciences de l'information communication (SIC) ont eu tendance à fonder leur éthique sur les déontologies professionnelles auxquelles elles sont liées. Le présent article propose profiter du choc que représente la généralisation des technologies de l'information communication pour repenser une éthique de l'enseignant chercheur en SIC.

## *I. Introduction*

---

L'éthique est une question qui revient en permanence dans les débats depuis « qu'il y a des hommes et qui pensent ». Elle est même actuellement évoquée de façon de plus en plus fréquente, que ce soit par les politiques (comités d'éthique), les industriels (l'audit et la gestion éthiques) ou les intellectuels (tribunes dans la presse et colloques). Les chercheurs et les enseignants y prennent part et chaque discipline se re-pose les questions d'éthique. Ainsi fait la nôtre, celle des Sciences de l'information et de la communication, *les SIC*. On parle aussi de « *comités d'éthique* » dans les universités (Assogba, 2001).

Reprenant l'appel de R. Fabre (2001), Président de l'Université de Paris VIII, lors de l'ouverture d'un colloque sur *Éthique et nouvelles technologies*: « Comment élaborer une éthique des enseignements supérieurs avec les TIC, et sur quel support (codes ? règles ? Charte francophone ?) – comment faire respecter des obligations éthiques ? » nous limiterons notre réflexion à notre champ scientifique en proposant une démarche inductive : à partir de quelles situations concrètes que rencontrent les chercheurs remonter vers les principes de la morale qui peuvent participer à une éthique scientifique, dépassant les déontologies des différents métiers associés aux SIC (par exemple documentaliste, veilleur, webmestre, journaliste, dir'com, concepteur multimédia, etc.) pour esquisser une éthique de l'enseignant chercheur en SIC.

---

\* <dumas@univ-tln.fr>

## II. Problématique

---

### A. Ubiquité de l'éthique

L'éthique est un sujet de réflexion à la mode. Traditionnellement associée aux sciences de la nature (liées à l'existence humaine) ou de la matière (liées à la survie humaine), elle investit aujourd'hui le champ des sciences de l'esprit, dont font partie les sciences sociales et les SIC. Cela n'est pas indifférent. Les sciences sociales et les SIC ont pris une telle importance qu'on se rend compte des dangers qu'elles peuvent porter en elles et qu'on cherche à les canaliser sur le plan de la morale.

Parmi les hypothèses qui expliquent cette situation, on peut citer la crainte de l'impasse morale que créent l'illusionnisme, le désenchantement, l'hyper relativisme, l'atomisation des savoirs et des cultures, l'individualisme, la transformation des liens sociaux, ... Mais plus généralement, on peut adopter le point de vue de Comte-Sponville (2001) : « *L'éthique est un travail, un processus, un cheminement : c'est le chemin réfléchi de vivre, en tant qu'il tend vers la vie bonne, comme disaient les Grecs, ou la moins mauvaise possible, et c'est la seule sagesse en vérité.* » Donc traiter de l'éthique de l'enseignement est une nécessité permanente à laquelle cette communication voudrait contribuer.

### B. Éthique, Morale, Déontologie et droit

Selon le Robert, « *l'éthique est la partie de la philosophie qui étudie les fondements de la morale ; c'est aussi l'ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un* ». Pour A. Comte-Sponville (2001, p. 219), dans son *Dictionnaire philosophique*, une éthique répond à la question : « comment vivre ? ». « *Elle est toujours particulière à un individu ou à un groupe. C'est un art de vivre : elle tend le plus souvent vers le bonheur et culmine dans la sagesse* ». L'éthique inclut la morale, qui répond à la question : « que dois-je faire ? ». Ainsi « *la morale commande, l'éthique recommande* ».

A. Comte-Sponville (2001, p. 389) précise que « *la morale est l'ensemble de nos devoirs que nous nous imposons à nous-mêmes, indépendamment de toute récompense ou sanction attendue* ». La morale est désintéressée.

La déontologie se réfère à la bonne conduite professionnelle. Elle propose des principes d'essence morale, mais ciblés sur un public particulier. La naissance d'une déontologie traduit en général l'état d'une profession qui arrive à maturité et cherche à se faire reconnaître. D'un code non écrit, on passe à une formulation explicite et publique. Il faut à la profession l'expérience de la pratique et des influences qui cherchent à la dominer, influences économiques évidentes, mais aussi idéologiques et culturelles. Les médecins le font depuis l'antiquité. Les journalistes depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les internautes en sont à leurs balbutiements.

L'éthique est antérieure au droit. Le droit s'applique *hic et nunc*, donc est temporalisé et localisé. Or l'information en ligne est asynchrone et délocalisée. Il en ressort à notre avis que l'on ne peut attendre du droit, c'est-à-dire de la loi, que des « barrières lourdes » contre des comportements déjà répertoriés. Trop légiférer risque de bloquer, pas assez reporte la responsabilité sur des appréciations (par le juge, notamment, mais pas uniquement) au cas par cas, donc sur un certain arbitraire associé à un vrai laxisme.



### *C. Corégulation et responsabilité*

Cette brève revue des sources d'une éthique de l'activité informationnelle nous amène à adopter deux principes pour poursuivre notre développement. Le premier est celui de la corégulation des dispositifs techniques et en particulier de l'Internet. Le second est celui de la responsabilité individuelle.

L'édition de règles par des autorités administratives ou politiques a prouvé ses limites, aussi bien en pratique qu'en théorie, quant à leur acceptabilité et leur applicabilité. L'autorégulation pure est un rêve libertaire qui ne peut se réaliser dans la société mondialisée dominée par les États Unis. Un consensus se dégage actuellement en faveur d'une démarche de régulation de l'Internet par ses propres acteurs ou « corégulation », car les autres modes de régulation doivent être écartés.

La responsabilisation devient un enjeu majeur, comme l'indique P. Brunet (2001) en concluant que « *cette responsabilité individuelle constitue le positionnement éthique de tout un chacun face au changement technologique et la valeur fondatrice des sociétés viables.* » Nous la mettrons au cœur de nos conclusions.

## *III. Points d'application*

---

### *A. Statut de l'auteur et de la création*

La question des droits d'auteur, qui vient la première à l'esprit en matière de diffusion de l'information, pose en fait le problème même de l'auteur. Qui est l'auteur dans un espace d'interactivité où chacun peut apporter une pierre à un édifice langagier ou iconographique ? Comme le dit Fabre (2001) « *l'interactivité est une énergie propre, mais qui en est propriétaire ? L'auteur du message initial ? La communauté hétérogène de ceux qui ont interrogé ? Le public final ? L'enjeu éthique lié à la séparabilité des messages et à la traçabilité de leur parcours est une immense question éthique.* » À qui doit aller le crédit ? qui doit-on citer ? Les questions sont posées et la réponse viendra le plus souvent dans une honnêteté intellectuelle individuelle pour mettre en public les jalons du cheminement d'une pensée<sup>1</sup>.

### *B. Statut et qualité de l'information*

Nous suggérons d'introduire ici une typologie de l'information qui n'est pas encore couramment répandue dans le langage courant ; celle d'information brute par opposition à l'information élaborée. On voit le rapport avec le point précédent : l'information brute est celle qui provient directement d'un instrument de mesure (physique ou sociologique) et qui n'a été ni évaluée ni traitée. L'information élaborée au contraire a subi tout le travail de « l'énergie interactive ». Dans ces deux cas, mais de façons différentes, il faut assurer la qualité de l'information au sens où on l'entend pour la fabrication de produits ou de services dans les normalisations Iso. Il s'agit d'identifier la ou les sources,

---

<sup>1</sup> Voir l'expérience d'une revue scientifique interactive en ligne telle qu'elle est proposée par <http://www.isdm.org>.

*tracer l'information dans une véritable chaîne de production, la labelliser, l'évaluer, lui attacher un garant au sens de Churchman (1971), la hiérarchiser.*

### C. Enjeux et défis

#### 1. Éthique vs. contrôle

Les guides déontologiques, les codes d'éthiques (très anglo-saxons), les règles de droits accumulées, les comités d'éthique peuvent conduire à des attitudes inquisitoriales, des censures plus ou moins explicites si l'éthique tend vers le soupçon et la morale vers « l'ordre moral ». Il y aurait à penser une éthique des institutions d'éthique et des « éthiciens ». La réponse claire à ce dilemme me paraît cette vision constructiviste de l'éthique professionnelle que nous évoquions en introduction.

#### 2. Responsabilité sociale du chercheur en SIC

Le chercheur peut manifester un comportement éthique en prenant en compte différents enjeux de l'insertion sociale de l'Internet et de la diffusion de l'information. La diffusion scientifique est au carrefour des deux formes de l'éthique que distingue Weber (1959) : « *l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité* ». Cette distinction est opératoire dans tous les domaines de l'activité scientifique (Assogba, 2001, p. 176). « *L'éthique de la conviction renvoie fondamentalement au fait qu'une personne se comporte selon une croyance profonde, la préférence de ses propres choix et options. [...] L'éthique de la responsabilité privilégie le contexte au détriment des convictions du sujet. [...] Il faut un équilibre nécessaire entre les deux types d'éthique* ».

Dans son comportement professionnel, le chercheur peut se trouver confronté à un « choc d'éthiques » ; nous entendons par là la situation où deux principes d'éthique se trouvent concrètement en conflit. Par exemple, une éthique de transparence, qui est à la base du formidable développement des sciences durant les deux derniers siècles, et une éthique de la fidélité envers son institution, qui peut avoir intérêt à conserver une information secrète.

#### 3. Confiance et qualité de l'information

Ces réflexions nous amènent à revenir sur une question qui relie<sup>1</sup> le professionnel de l'information et son destinataire, celui de la confiance dans l'information, et par conséquence à définir la notion de qualité de l'information.

Dans le dossier qualité d'une information doit être incluse la notion de sécurité de la transmission, autre fondement de la confiance de l'utilisateur dans le système. La sécurité pend deux aspects, l'un technique, l'autre comportemental. Les techniques de sécurisation de la transmission sont maintenant opérationnelles pour tout utilisateur de l'Internet. Mais le maillon humain intervient dans la communication, et la sécurité, concept global, a le degré de qualité de son maillon le plus faible. Donc formation et prise de conscience des spécialistes de l'information sont encore incontournables.

---

<sup>1</sup> *Relier, lier, communiquer, commercer*, quatre termes étymologiquement parents, *Le Robert* (1970) : « du latin (1361) *communicare*, être en relation avec ».

#### 4. Éducation

Les jeunes enfants qui abordent tôt l'hyper-navigation, propre de la démarche en cyberculture, perdent la pratique de la pensée linéaire et du raisonnement. Il semble que ce soit un appauvrissement et une nouvelle forme de « pensée unique ». Le système éducatif tend actuellement à former des « zappeurs » systématiques. De plus, le caractère essentiellement binaire de la logique informatique qui est associée à la cyberculture, conduit à favoriser démesurément une forme de raisonnement dichotomisé. Or la complexité à laquelle nous avons à faire demande des compétences pour acquérir une vision globale des problèmes.

Le chercheur en SIC ne peut se satisfaire de cette dérive qui va à l'encontre des efforts éthiques qu'il fait pour assurer la qualité de l'information. Que signifierait cet effort si le public n'avait pas l'exigence de qualité ? ne savait reconnaître la bonne information de la mauvaise (ces termes étant entendu au sens de la qualité, donc de la finalité de l'information) ? se contentait de n'importe quoi trouvé sur l'Internet ou ailleurs ? Le spécialiste des SIC doit être impliqué dans le système éducatif moderne. Il connaît les enjeux et les effets pervers de la cyberculture. Il doit participer au mouvement qui vise à développer, avec les technologies de l'information contemporaines, l'esprit critique et la tolérance et à naviguer dans la complexité et à reconnaître la qualité de l'information. Il doit placer en tous points de son action un souci de *pédagogie*.

#### 5. Les paradoxes de l'éthique de l'information

Après avoir vu un certain nombre de points où l'implication éthique du spécialiste de l'information-communication est préconisée, nous allons évoquer, non pas les limites de l'éthique professionnelle, mais les dérives auxquelles une « myopie éthique » pourrait conduire. Par myopie éthique, j'entends une conception à courte vue de l'éthique, centrée sur des questions trop immédiates, trop catégorielles ou bien tendant à mettre en œuvre un ordre moral plutôt qu'un impératif humaniste. Nous découvrons ainsi trois paradoxes de l'application à courte vue de principes éthiques : l'appauvrissement de la capacité d'innovation, le conservatisme social et l'obsession du risque.

La valeur d'une information dans la théorie de Shannon, reprise par la systémique est liée à son caractère inattendu. N'autoriser et n'utiliser que des informations calibrées, normées, labellisées « qualité » comme nous l'avons suggéré, conduirait à l'incapacité de nos systèmes ouverts à évoluer. Un exemple peut être pris dans le piratage et l'usage détourné d'informations. Pirater signifie s'approprier un bien ou une information –un logiciel par exemple– de manière illicite. Pourtant combien des plus brillants informaticiens qui ont fait faire des bonds à cette science ne sont pas partis du piratage ? Combien de sociétés de logiciels n'entretiennent pas des rapports avec des « hackers » avérés ? Le piratage porte aussi en lui la potentialité de diffusion d'idées hors des champs prévisibles.

Le strict respect des lois ou des principes d'éthique professionnelle, fondés sur un état de la science ou de la société à un moment donné, conduit au conservatisme. Toute avancée va à l'encontre des paradigmes établis. Ainsi en est-il de l'utilisation de l'information. B. Cassen (1998) propose ainsi de suivre l'exemple de Marx pour « rompre avec les pratiques et les "valeurs" des maîtres de notre monde et appeler des options radicales ». Il faut accepter l'inconnu, et par conséquent un certain degré de risque.

Nous concluons en rappelant que le risque étant inhérent au développement, ce n'est pas le *principe de précaution* à la mode qui doit inspirer le spécialiste de l'information, mais plutôt celui de *vigilance*.

#### *IV. Esquisse de quelques principes éthiques pour les spécialistes de l'information*

---

Reprenant la définition de Comte-Sponville (2001), notre conclusion va consister en « recommandations », puisque tel est le champ normatif de l'éthique. Comme l'on s'en doute après cette lecture, les impératifs que nous allons résumer ici sont ceux de « l'honnête homme connecté » centré sur l'activité professionnelle de la génération et de la diffusion d'information, principalement en rapport avec l'Internet.

Nous proposons une liste non exhaustive qui reprend les thèmes que nous avons débattus sans chercher à faire un code de déontologie professionnelle qui ne peut se concevoir en dehors d'un contexte social et politique particulier, mais en remontant vers une *méta-éthique* qui puisse guider la rédaction de codes d'éthique des sciences de l'information et de la communication.

- Fonder la morale sur une culture de l'esprit qui implique l'épanouissement de l'affectivité et de l'intelligence, en se souvenant que le bonheur est le but de l'éthique, que le bonheur ne peut être l'objet de la volonté, comme le dit Kant, et que c'est en faisant ce qu'on doit faire qu'on devient heureux ;
- Se rapprocher des valeurs morales transcendant la technique en assumant pleinement sa responsabilité individuelle, en soutenant celle des autres, participant ainsi à la corégulation de l'Internet, en se positionnant comme animateur éthique plutôt que censeur ;
- En tant qu'enseignant, dire le bien et le mal et se mettre en posture d'animateur et révélateur plutôt que maître du soupçon ;
- Mettre en balance de l'éthique de la conviction par rapport à l'éthique de la responsabilité, pour reprendre les termes de Weber (1959) et Assogba (2001) ;
- Tracer la production d'information, afin d'être constamment à même de porter un jugement sur sa qualité ;
- Valoriser ce qui est « bien » dans la société de l'information ; l'ouverture, l'accès généralisé à l'information, la démocratie, la participation citoyenne, en se fondant sur une culture universelle ;
- Combattre ce qui est « mal » dans la société de l'information en étant vigilant, à l'écoute, et en assurant au maximum la qualité de l'information notamment par son traçage.

#### *V. Bibliographie*

---

Assogba, Y., 2001. « L'éthique des comités d'éthique dans les universités », in Brunet, P. J. (dir.), 2001a. *L'éthique dans la société de l'information*. Laval : L'Harmattan, pp. 168-182.

Bahut-Leyser, D. & Faure, P. (dir.), 2000. *Éthique et société de l'information*. Paris : La documentation française.

- Beaussant, A., 2000. « La charte de l'Internet a-t-elle encore un avenir ? », in Bahut-Leyser, D. & Faure, P. (dir.), 2000. *Éthique et société de l'information*. Paris : La documentation française, p. 77-86.
- Bédar, S., 2001. « La révolution dans les affaires militaires et la course aux capacités », *Disarmament Forum*, l'UNIDIR, 4<sup>e</sup> trimestre.
- Breton, Ph., 2000. *Le culte d'Internet*. Paris : La découverte.
- Brunet, P. J. (dir.), 2001. *L'éthique dans la société de l'information*. Laval : L'Harmattan
- CBCS/CCNR, « Code d'éthique », en ligne sur <http://www.cbcs.ca/fancais/codes/acdirt.htm>, consulté le 31/01/02
- Collège international éthique..., 2002. « Veillons à l'avenir de l'humanité », *Libération*, 5 février.
- Comte-Sponville, A., 2001. *Dictionnaire philosophique*. Paris : PUF.
- De Koninck *et al.*, 1999. « Les défis de la culture et de l'éthique aux NTIC », *Éducation et francophonie*, vol. XXVII, N° 2 (automne-hiver).
- Fabre, R., 2001. « Discours inaugural » du colloque *Éthique et nouvelles technologies : l'appropriation des savoirs en question*, en ligne, <http://www.aupelf-uref.org/programme1/bulletin.html>, consulté le 13/02/02.
- Foucault, M., 1975. *Surveiller et punir, naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Henri, F., Lundgren-Cayrol, K., 2001. *Apprentissage collaboratif à distance*. Québec : Presses de l'Université, Québec.
- Latour, B., 1989. *La science en action*. Paris : La découverte.
- Levy, P., 1997. *L'intelligence collective*. Paris : La Découverte.
- Quéau, Ph., 2000. « La fracture numérique est un slogan politique », *Le Monde Interactif*, 13 sept.
- Rigaut, Ph., 2001. *Au-delà du virtuel. Exploration sociologique de la cyberculture*. Paris : L'Harmattan.
- Virilio, P., 1996. « Dangers, périls et menaces », *Le Monde diplomatique*, octobre.
- Weber, M., 1959. *Le savant et la politique*. Paris : Plon & UGE, coll. « 10/18 ».
- Weick, K.E., 1995. *Sensemaking in organizations*. New York : Sage.
- Winkin, Y., 2001. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Paris : Seuil.

# Capitalisation et échanges d'informations : une interrogation ouverte sur un processus d'ingénierie et de médiation des connaissances

Michel Durampart \*

Université de Paris XIII (« Paris-Nord ») & LABSIC

Nicolas Godard

Institut supérieur de la vente automobile (label du GNFA)

En tenant compte des propos et des attentes d'un manager au sein d'un organisme intégrant un processus de *Knowledge Management* (KM) et en les confrontant avec une approche scientifique, il est possible d'insister sur les notions de contexte, d'incertitude, de relation difficile entre singularité et globalisation que génèrent le K.M. D'autre part, il convient d'insister sur le cadrage d'une recherche en SIC resserrée sur les usages dans une perspective socio-critique.

Cette réflexion s'appuie sur un regard croisé entre un concepteur/praticien cherchant à intensifier les compétences de sa structure exerçant une activité de formation et l'approche d'un enseignant chercheur qui prend comme objet d'étude privilégié les usages des technologies de l'information et de la communication et leurs enjeux en termes de pratiques et de mutations. Le chercheur a observé les conditions de développement de l'outil de travail à travers des entretiens avec les concepteurs et a également encadré les travaux d'une étudiante dans le cadre d'un stage<sup>1</sup>. Le décideur (Responsable de la cellule « Recherche et développement » et Chef du Service des applications pédagogiques à l'Institut supérieur de la vente automobile) intéressé par le travail du chercheur et satisfait des apports de l'étudiante s'est piqué au jeu de continuer à échanger avec le chercheur et a accepté que ce dialogue soit formalisé au cours de cette analyse scientifique.

---

\* <durampart@iutv.univ-paris13>

<sup>1</sup> Cette étudiante suivant un cursus en Documentation électronique a réalisé une étude des attentes des personnels de la structure tout en menant, avec le responsable chargé du développement des programmes de formation, des ateliers de sensibilisation aux procédures du *Knowledge Management* afin de mettre en place un cahier des charges basé également sur l'évaluation des propositions de concepteurs. L'auteur a suivi de très près ce stage et a collaboré à certaines de ses étapes.

## *L'incessante question du positionnement des acteurs face à de nouveaux processus liés aux TIC*

À l'origine, il convient de parler d'une démarche d'explicitation des usages et des pratiques cognitives liées à une expertise sous forme de formation dans le secteur automobile. Il s'agit de l'accroissement d'une démarche de qualité. L'architecture informationnelle et les supports de communication de l'ISVA<sup>1</sup> vont progressivement s'intensifier : acquisition d'une structure de GÉD documentaire (Gestion électronique de documents), procédure de *Workflow* tendant progressivement à évoluer vers l'acquisition d'un module de *Knowledge Management*<sup>2</sup> jusqu'à la mise en place d'un e-campus. L'ISVA à travers un Département opérationnel « Commerce » se compose de 15 formateurs permanents, 60 intervenants extérieurs, 9 domaines de compétence, 42 écoles de vente, 9 universités d'entreprise avec des clients branche et hors branche : constructeurs, équipementiers, réseaux primaires et secondaires. Le KM doit permettre d'optimiser les flux d'information et d'augmenter la productivité des services fournis. L'explicitation des démarches de recherche d'information exerce alors une pression directe sur les usages en vigueur.

Or, il est incontestable que les pratiques de formateurs posent deux types de problèmes face à une telle démarche. D'une part, ces pratiques sont par nature hétérogènes, même si un organisme tel que l'ISVA cherche à étendre et à systématiser des *process* de références en fonction des programmes de formation et des façons de les traduire auprès des stagiaires et de leurs clients. Cette hétérogénéité tient autant aux différences de parcours, d'expérience, de comportement. Elle peut être gage de qualité liée à la personnalité du formateur, à sa façon de faire mais elle est certainement susceptible aux yeux des responsables d'entraîner des écarts entre les modules proposés, des irrégularités dans la qualité du service. D'autre part, les formateurs aiment à conserver un "tour de main" qui leur est propre et une indépendance également quant à l'utilisation de sources, de références pédagogiques. Autrement dit, les enjeux du KM sont de parvenir à concilier des façons de faire hétéroclites, à harmoniser des pratiques qui résistent à la mise en commun.

Il s'agit presque là d'un paradoxe que nous avons tendance à souvent repérer dans les liens entre les démarches organisationnelles liées aux personnels et l'apport des TIC (Durampart, 1999, 2001). Une insertion des TIC dans des activités cognitives mettant en jeu des relations entre sachant et apprenant devrait se prêter à priori de bonne grâce à une harmonisation informatique et communicationnelle. Il y a pourtant une résistance, comme si l'harmonisation mettait en cause la singularité de procédures et de manières de faire qui sont

<sup>1</sup> L'ISVA, créé en 1990 pour des raisons marketing et d'image, est maintenant un label du GNFA (Un GNFA est un organisme de formation privé dédié à la branche automobile historiquement créé par la branche en 1952 (ANDPFRACM), modifié en 1995 par la Loi Giraud relative aux activités de collecte et de dispense de formation). L'organisme se structure autour d'un service logistique, d'un service pédagogique et d'un Département « Recherche et développement ».

<sup>2</sup> Le KM correspond au sein d'une entreprise à une gestion des connaissances à partir de la mémoire de l'entreprise qui devient un capital aux enjeux stratégiques et économiques. La GÉD en faisant appel aux méthodes de numérisation permet de façon de plus en plus courante de gérer, stocker tout type d'information (images, textes, son, image animée, vidéo...). La GÉD permet un traitement automatique de l'information qui peut se prolonger avec des aspects de type *workflow* au nom d'un principe stratégique reposant sur l'efficacité du travail en groupe à partir de l'informatique et des outils de télécommunication. C'est une combinaison de l'intégration de tâches administratives associée au suivi et au contrôle de l'avancement du travail des acteurs impliqués dans la réalisation d'un objectif prédéfini.

pourtant exposées à l'évaluation collective et à l'explicitation. En outre, il est possible que le croisement entre ressources informationnelles et pratiques se fasse à priori de façon asynchrone entre les actions et le temps de recherche d'information et que celui-ci soit multiple et diversifié et non forcément linéaire et comparable selon les actions et les sessions développées. Là encore, n'est-il pas question également d'un sentiment de perte d'autonomie, et de marge de manœuvre pour des acteurs qui s'impliquent dans leurs activités avec un "art de faire" qui est le leur et qui leur tient à cœur ?

### *Les conditions d'implantation du KM : internaliser les contraintes et produire de la cohérence*

---

L'origine et la justification du *Knowledge Management* à l'ISVA résident dans la prise de conscience de la nécessité de capitaliser et valoriser les ressources internes. Les alertes internes et externes ont été envisagées à partir de la mise en place des 35 heures, de la définition d'un système qualité, de l'impact des NTIC sur les métiers qui doivent trouver des réponses dans le travail collaboratif. Sur ces différents sujets, le concepteur évoque ainsi la prise en compte de contraintes propres à l'activité :

*« Le marché de la formation, et a fortiori dans le secteur automobile, attise la convoitise de la concurrence. La spécificité automobile, dans le tertiaire, n'est plus une "obligation" mais une éventuelle valeur ajoutée. Donc, il n'y a pas de marché captif pour l'ISVA. La demande des clients est de plus en plus tournée vers les services connexes apportés et la valeur ajoutée dans le Conseil ou la stratégie. D'où une attention particulière sur l'évolution des métiers en interne ou la majorité des salariés sont issus du terrain et de niveau III à IV. Ceci a une répercussion sur notre politique de recrutement qui évolue vers l'embauche de personnes issues d'un secteur différent de l'automobile. Nous devons être attentifs aux évolutions sectorielles de l'automobile car les incidences des changements conjoncturels ou structurels nous dictent les réponses pertinentes à apporter en terme de formation ou de service. »*

Les objectifs que s'est fixés l'ISVA sont donc de garantir l'amélioration et l'optimisation de la production (exploitation des ressources par la GÉD), le développement des compétences dites transversales dans le cadre du KM, le maintien des intervenants extérieurs à l'ISVA, la meilleure prise en compte de la qualité dans toutes les activités (modélisation par le *workflow*). Il paraît tout à fait légitime que la prise de conscience de facteurs extérieurs pesant sur l'organisation puisse se traduire dans une nouvelle conception du flux d'information au sein de l'organisme. Mais cette internalisation suppose aussi une appropriation des enjeux par les formateurs concernés. La mise en place d'un outil tel que le *Knowledge Management* suppose donc une congruence culturelle et technologique au sein de l'organisme.

L'internalisation en question dans l'ISVA se produit dans un contexte bien repéré qu'un chercheur comme Pierre Moeglin (Moeglin, 1998) situe dans les enjeux de l'industrialisation de la formation. Cette réalité nouvelle se traduit très schématiquement par une standardisation de l'offre, une individuation des comportements et des attentes des apprenants ainsi qu'une forte pression concurrentielle. Le concepteur situe ainsi les enjeux de l'évolution de son organisme appropriée à ce contexte :



« *L'étude porte sur la concurrence, l'évolution du secteur et du marché automobile, et l'évolution des métiers en interne et en externe. En interne par exemple, la mise en place des 35 h a eu un impact important en termes de formation, directement ou indirectement par la recherche de gain de productivité compensatoire. Le recensement des besoins de formation se fait par le biais des entretiens annuels d'évaluation. Il faut noter que la mise en œuvre du plan de formation ne fait pas l'objet d'une diffusion générale. La formation est une des réponses aux objectifs d'évolution, généralement accompagnée de mesures financières, matérielles et RH.* »

Le concepteur insiste alors sur le fait que l'équipe est constituée de 2/3 d'intervenants extérieurs, et que la problématique de la fidélisation, ou fixation, du personnel est essentielle pour éviter la fuite des compétences vers la concurrence et pour garantir une qualité de prestation. Le *Knowledge Management*<sup>1</sup> apparaît alors face à une telle évolution comme une solution permettant de rationaliser des flux d'information et de communication. Nous nous situons alors dans un des enjeux clefs de l'évolution industrielle des entreprises du XXI<sup>e</sup> siècle, qui réside dans l'exploitation, le contrôle et la rationalisation des connaissances. L'entreprise "apprenante", "intelligente", est dans l'air du temps des discours managériaux. Ces discours décrivent une nécessaire tension vers la rationalisation (veille, contrôle d'informations) et fixent à l'entreprise de savoir à la fois développer une attitude prospective (recherche et détection de l'information) et rétroactive (sériation, bibliométrie, information scientifique et technique, etc.).

### *Une médiation à trouver entre différenciation et systématisation*

Le *Knowledge Management* est bien investi de telles préoccupations. Cette perspective est un enjeu de l'organisation, est-elle aussi un enjeu pour les acteurs ? Oui, si l'on prend en compte la nécessité de gérer la complexité et la profusion d'informations, de faire face au désordre dans une situation où l'acteur doit éliminer rapidement et avec efficacité le bruit informationnel. Non, si l'acteur est placé dans un schéma unilatéral qui lui demande de s'inscrire dans un processus contraignant. En premier lieu, il peut ressentir une appréhension de voir se dessiner un remplacement de son savoir-faire spécifique face à la standardisation de la demande de l'organisation appuyée sur les TIC. En second lieu, une absence de rétroaction peut se manifester entre la fourniture d'informations stratégiques mise en processus et la restitution de données retraitées vers les acteurs qui nourrit à priori leur savoir-faire et leur implication dans la procédure organisationnelle (Guyot, 2000)<sup>2</sup>. Cette médiation impossible dans le sens du partage et de la coopération collective (Durampart, 2001) laisse donc inachevée une boucle de circulation de l'informa-

<sup>1</sup> Le KM à l'ISVA se concrétise par des briques logicielles au service du management et de la recherche de productivité. Il doit garantir une optimisation de la planification en adoptant un logiciel permettant de mettre à jour les indicateurs des tableaux de bord. Il fait intervenir une modélisation des procédures et modes opératoires. Chaque document sera indexé avant d'être intégré dans la base de données des ressources et adressé aux personnes concernées par le sujet (mode *push*). La capitalisation des ressources et des pratiques se fait grâce au logiciel de GED.

<sup>2</sup> « *Nombre de salariés attendent à la fois une reconnaissance et un retour de leur collaboration, mettant en question la circulation de l'information qui reste majoritairement envisagée comme un retour à des fins de gestion. (...) Force est de reconnaître que, pour le moment, les mises en concurrence interne, les disparités managériales entre services, indiquent une situation transitoire dans laquelle s'expriment des tensions entre plusieurs niveaux.* »

tion riche et contextualisée dans un phénomène d'auto organisation. Elle souligne en fait l'imparfaite dynamique communicante du processus. Le projet relève d'une implication qui intervient dans les pratiques et les façons de faire des acteurs concernés. Doit-on d'ailleurs parler de dispositif, de système d'information, de projet organisationnel ? La question mérite d'être posée, puisque la structure concernée s'incarne dans un collectif d'acteurs et met en jeu un cadre de capitalisation de connaissance vis à vis de professionnels qui évoluent dans le méta-savoir, consommateurs et diffuseurs d'informations.

Le concepteur a son avis sur la question :

*« C'est d'abord un principe de management avant d'être un dispositif ou un outil. Il doit être appréhendé comme atout stratégique et avantage concurrentiel. Il doit être au service des utilisateurs finaux. Il a un impact fort sur l'organisation, donc les hommes ! Le KM est une approche intéressante pour les raisons suivantes : Il traite de formation. Il traite de productivité. Il traite de gestion des compétences. Il apporte une solution intégrée ! »*

Nous avons déjà défini que le KM peut être appréhendé du côté du système d'information qui fait se rejoindre une plate-forme et un projet et se matérialise en tant qu'objet comme un dispositif associant des pratiques à un ensemble de représentations dans un tel processus. L'angle de la médiation à ce niveau s'articule dans un niveau "méta" de l'organisation (F. Bernard, 2000) qui renvoie à cette dynamique en cours dans l'organisation (explicitation des façons de faire, référentiel des métiers et activités, auto légitimation, normalisation des procédures) et qui constitue une recomposition des missions notamment face à l'enjeu informationnel et à la pression du changement.

Le concepteur souligne alors son point de vue vis-à-vis de cette imbrication entre une plate-forme technologique et un ensemble d'acteurs :

*« Il s'agit bien de Knowledge Management, c'est-à-dire de Gestion de la connaissance. Le KM met les RH et les compétences en avant, comme vecteur du développement de l'entreprise. Le KM est bien un outil qui doit répondre à une problématique RH et une problématique de production. Ce qui est recherché, c'est l'équité entre logique sociale et logique économique. À ce titre, le retour sur investissement doit être au moins égal à l'investissement consenti. Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs doivent être intégrés dès le démarrage du projet, dans les tableaux de bord du Manager (ex : l'ISC en terme de qualité perçue, le nombre de jours moyens pour la réponse à un appel d'offres...). L'utilisateur final, dans l'enrichissement du dispositif, indique la pertinence du dispositif et de l'outil (ou des outils). Dès sa conception, la prise en compte de l'impact sur l'organisation et les hommes doit être au cœur du sujet et non subi. Si l'augmentation de la performance est atteinte, la satisfaction de l'individu doit être considérée au même titre que les bénéfices dont l'entreprise peut en tirer profit. »*

Pour le chercheur, le questionnement ne s'épuise pas dans les multiples tentatives de traduire un tel objet technologique et social, réel et symbolique, humain et non humain. Des travaux récents présentés dans le cadre de colloques dans les groupes de recherche de la SFSIC (Journées d'études « Org & Co » : Castres juin 2001, CERCOR, Rennes : novembre 2002) au sein des journées doctorales en 2002 au CELSA, tournent autour de ces définitions d'objets : "système, dispositif, projet" ou les associent même dans le cadre d'une approche dite "de la complexité", en invoquant le paradigme du constructivisme. Il est fréquent de voir dans notre discipline des chercheurs utiliser le "paradigme" de la complexité alors qu'il s'agit peut être plutôt de relier une face expressive et effective du phénomène avec une dimension latente et implicite. Si la complexité se révèle un apport important pour réfléchir, est-

elle vraiment un outil ? Nous préférons nous inscrire dans une démarche socio-technique c'est-à-dire dans l'étude des limites ou des possibilités d'une influence déterminante de la technique sur les usages et leur évolution. En clair, ce que la technique a de déterminant en fonction des usages et comment les usagers réinterprètent la technique et la modifient collectivement ou par adduction de stratégies individuelles (Craipeau, 1998<sup>1</sup>). Ce qui nous semble être alors l'enjeu majeur de ce contexte lié au K.M., c'est donc le système de représentations mouvant et évolutif qui exige du chercheur une immersion dans le contexte, ce que nous avons désigné B. Guyot et moi-même (Guyot, Durampart, Org & Co, Castres, 2001<sup>2</sup>) comme le "cadrage de l'étude de l'objet"

L'analyse d'un processus de capitalisation des connaissances doit s'entendre comme une activité prise entre les tenailles de la standardisation qui organise et systématise l'information face à l'hétérogénéité des usages (c'est à dire ce qui peut résister à la norme, le "tour de main", "l'art de faire"). Il s'agit finalement de questions anciennes posées dans l'organisation qui sont actualisées avec vigueur par l'introduction de procédures nouvelles liées aux TIC. Sous l'angle des Sciences de l'information et de la communication, des chercheurs ont déjà pointé les risques et les dérives possibles que de telles procédures font courir à l'organisation (Carré, 2001, à propos du secteur de la santé et de "la greffe informatique"<sup>3</sup>). Ce sont des questions cruciales d'ordre épistémologique et méthodologique.

Or, c'est bien la culture du métier qui est en cause, puisque les utilisateurs sont des formateurs qui se retrouvent alors dans une dynamique nouvelle de "sachant/apprenant". Les écueils de l'auto-régulation, de la normalisation, de la recomposition des pratiques existent et le concepteur lui-même est sensible aux éventuelles rigidités potentielles du fait d'une "opérationnalité" à outrance. Il s'agit bien d'une reconstitution sociologique des enjeux qui amène à penser aux "habitus" du regretté Bourdieu<sup>4</sup> (1994), aux conditions de "reproduction" des savoirs et savoir-faire transposées dans un processus technologique. En termes communicationnels, c'est de traduction et de médiation qu'il s'agit. Il n'est pas question ici de s'attarder sur "la sociologie de la traduction" mais bien plutôt de faire référence à une efficacité de la pensée critique quant aux processus d'industrialisation des connaissances telles que Pierre Moeglin,

---

<sup>1</sup> « (...) la dynamique des expérimentations est dans l'ensemble plus de l'ordre de la "rationalité de la performance techno sociale" que "de la rationalité de la cohérence socio-technique", pour reprendre la distinction de P. Mallein et Y. Toussaint. La rationalité de la cohérence socio-technique repose sur une "démarche de rétroaction entre le social et la technique". Cette rationalité est favorable aux usages. »

<sup>2</sup> « Ainsi, avant d'aborder le terrain, le chercheur construit, peut-on aller jusqu'à dire qu'il modélise ? le contexte de l'étude, en rassemblant les éléments signifiants qui contextualisent le (projet) système d'information. Il apparaît évident que chaque acteur est porteur d'une partie de ce contexte, (...) il semble nécessaire de dissocier la position qu'il occupe dans le processus (définie par exemple par les responsabilités exercées), et sa place, qui correspond à son point de vue particulier. »

<sup>3</sup> « Manifestement, il y a un écart considérable entre, d'une part, le discours officiel qui présente la construction des Autoroutes de l'Information dans le domaine de la santé et le virage ambulatoire comme "incontournables", "inévitables", et d'autre part, les incertitudes sur l'utilité réelle des AI dans le secteur de la santé, sur leur potentiel réel de déploiement, sur les problèmes de tout ordre que la généralisation de telles initiatives pourrait entraîner, etc. »

<sup>4</sup> « De manière plus générale, on ne peut comprendre l'économie des biens symboliques que si l'on accepte d'emblée de prendre au sérieux cette ambiguïté qui n'est pas le fait du savant mais qui est présente dans la réalité même, cette sorte de contradiction entre la vérité subjective et la réalité objective (que la sociologie atteint par la statistique ou l'ethnologue par l'analyse structurale). Cette dualité est rendue possible et vivable, par une sorte de self-deception, d'automystification. Mais cette self-deception individuelle est soutenue par une self-deception collective, une véritable méconnaissance collective (...). »

Dominique Boullier (2001)<sup>1</sup>, etc., la construisent dans le cadre d'une réflexion sur les usages. En tenant compte de ces approches, il nous faut dépasser par exemple les contradictions de la sociologie de la traduction sauf à lui enlever ce qu'elle a de déterministe pour nous inscrire dans une approche sociocritique. Il s'agit de penser les usages dans un cadre communicationnel où "l'habitus" est confronté à un mouvement structurel et une idéologie managériale de l'organisation du travail et de la gestion des connaissances (Lépine, 2001)<sup>2</sup>. Les implicites communicationnels d'une telle démarche sont donc à détecter entre le modèle recherché et la discussion d'une proposition technologique par le collectif d'acteurs.

En définitive, devant un tel objet qui confronte connaissances, références, représentations des acteurs avec un système informatique voulant rassembler les potentiels cognitifs de l'ensemble des membres d'une organisation, il est possible de résoudre le conflit entre approche déterministe et approche des usages en adoptant une conduite scientifique pluraliste, qui consiste à combattre l'idée d'une prégnance technique sans nier l'influence du construit technique sur le construit social. Autrement dit, l'introduction du KM dans cette organisation repose les questions du sens qui oriente son activité à partir d'un dispositif qui met en jeu la capacité d'évolution de l'organisme. Nous pensons que le processus qui se développe alors n'est pas stabilisé dans une situation où l'on demande une forme d'auto-contrôle aux acteurs dans une dynamique collective face aux différentes manières de faire. On connaît le vieil adage : « le tout n'est pas nécessairement la somme des parties » mais plutôt, dans ce cas, l'addition des adaptations face à la contrainte et au risque d'une perte de richesses singulières qui se compliquent du fait d'un degré d'incertitude présent dans tout processus de ce type. Il peut s'agir de l'incertitude sur la latitude de l'acteur à maîtriser un nouveau processus, de l'incertitude sur la stratégie individuelle de l'acteur face aux attentes des décideurs, de l'incertitude informationnelle sur le gain réel du nouveau cadre posé en fonction des attentes face au traitement de l'information. Il reste en effet à savoir si la somme obtenue compense en effet ces zones d'incertitude et ces pertes et correspond effectivement aux objectifs fixés ou s'il y a une réorientation des objectifs et des attentes.

Le chercheur considérera qu'une démarche d'implantation d'un processus de *Knowledge Management* doit mettre en relief la notion d'appropriation par les acteurs des enjeux et des implications d'un tel objet technologique. Le concepteur envisage l'accès aux ressources, le management participatif, la notion d'*e-learning* synchrone et asynchrone dans le cadre d'un serveur et de concepts différenciateurs impliquant le développement des compétences. Il estime que :

*« Le KM prend toute sa dimension quand il est intégré dans un projet de développement de l'entreprise. Aussi, développer le KM comme un simple outil le voue à l'échec. Avant même la rédaction du projet et du cahier des charges, la mesure de l'impact sur*

---

<sup>1</sup> « Il ne faut pas négliger la prégnance de "cet impératif d'incertitude dans toutes les pratiques sociales contemporaines et leur valorisation dans un monde de "projets". Cela oblige dès lors à se tenir prêt à remettre sans cesse en cause les bases des savoir-faire précédemment acquis. Ce modèle ne permet pourtant pas de socialiser toute une population à un univers socio-technique, (...) et il est idéologique, conjoncturel et contre-productif pour l'industrie des TIC elles-mêmes. »

<sup>2</sup> « Tandis que d'autres travaux en gestion ou management posent la question du lien entre système technique et changements organisationnels (Fulk et Desanctis, 1995) l'approche communicationnelle met l'accent sur les dimensions plus directement liées à la relation (donc aux relations sociales) et aux enjeux de la médiatisation technique des activités informationnelles et des communications au travail. »

*l'organisation et les hommes doit être évaluée le plus précisément possible. Les NTIC en dehors de l'effet de mode, en dehors des illusions qu'elles provoquent, restent une formidable opportunité ! »*

De part et d'autre, avec sans doute des conceptions différentes, la préoccupation est de réfléchir afin de concilier les pratiques singulières avec l'intégration d'une harmonisation globale des connaissances capitalisées, qui émerge dans la spécificité et les particularités de la structure et non en s'imposant avec des modèles préconçus. Il doit être possible d'éviter que ne se rejoue en miniature la scène du "drame" de la standardisation, provoquant par exemple la perte de savoirs appropriés (l'industrialisation à outrance de la fin du XIX<sup>e</sup> réalisée au détriment de l'artisanat en France, le manque d'aptitude des entreprises françaises à intégrer le design dans les années 1970-80) au niveau d'attitudes créatives. Or, il nous semble que cela ne peut se faire qu'avec l'implication des acteurs au sein du dispositif. Il n'est pas question de remettre en cause un encadrement des choix mais que, par exemple, (sous la forme d'une participation à la définition d'un cahier des procédures) les acteurs puissent faire valoir certaines spécificités de leurs pratiques et démarches qui nourriraient le dispositif plutôt que de le circonvenir ou de l'appauvrir.

Un tel objet peut être l'occasion de poursuivre une réflexion engagée notamment par Françoise Bernard (Bernard, 2000<sup>1</sup>) à partir d'une ré-interprétation de la communication organisationnelle entre communication ordinaire et singulière et un courant de pensée non figé qui se positionne à partir "d'une sociocritique des usages". Ces chercheurs ou expressions scientifiques font face au déterminisme sans en rejeter totalement toutes les analyses et reconstruisent les objets techniques à partir de leurs réalités sociales, culturelles, nécessairement complexes et paradoxales. Il nous reste à dire que si l'on peut reconnaître aux discours managériaux le fait d'avoir intégré la reconnaissance de la créativité des acteurs, il leur reste sans doute – et les processus de rationalisation et de recomposition découlant du *Knowledge Management* peuvent en cela les y aider partiellement – à accepter en toute conscience la fertilité paradoxale des usages et l'événement particulier que constitue l'intégration d'un tel système dans une collectivité face à sa ré-interprétation singulière à de multiples occasions et par de multiples voies.

## *Bibliographie*

Durampart, Michel, 1999. *Régulation et médiation organisationnelles...* Thèse d'État, 306 pages.

Durampart, Michel, 2001 : 18-36. « La médiation technologique : entre réalité et immanence des évolutions organisationnelles liées à la diffusion des TIC ». *Actualité de la recherche en communication*. Communication et organisation, Bordeaux : GREC/O, 280 pages.

Moeglin, Pierre (dir.) 1998. *L'industrialisation de la formation. État de la question*. Paris : Centre national de documentation pédagogique.

---

<sup>1</sup> « Dans les organisations, la socialisation des TIC engendre des nouvelles formes de conflit-coopération qui, selon une logique de réflexivité, influencent en retour cette socialisation. Ces nouvelles formes se mettent en place selon des règles qui demeurent largement implicites tellement elles sont contingentes. (...) Il y a un nouveau champ de recherche. Nous sommes du côté des usages et penser les usages nécessite un renouvellement conceptuel. La médiation "entre usages et concepts" serait aussi une tentative de réduction de l'hétérogénéité entre l'action communicationnelle et la théorie communicationnelle. »

- Guyot, Brigitte, 2001 : 128-148. « Quelques problématiques pour éclairer l'étude de l'information dans les organisations ». *La communication organisationnelle en débat*. Sciences de la Société, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 370 pages.
- Guyot, Brigitte ; Durampart, Michel, 2001 : 86-92. « Le cas des systèmes d'information : une problématique méthodologique en communication des organisations ». *Communication organisante et organisation communicante : confrontations et dynamiques*, Actes journées d'études Org & Co, Castres 7-9 juin 2001, Toulouse : LÉRASS, 229 pages.
- Bernard, Françoise, 2000 : 25-46. «Le lien communicationnel en organisation ». *La communication organisationnelle en débat*. Sciences de la Société, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 370 pages.
- Craipeau, Sylvie, 1998 : 19-55. Télé-enseignement, Téléformation pratiques de changement/changement de pratiques. *NTC, impact sur les métiers*. Paris : L'harmattan Communication, 252 pages.
- Carré, Dominique, Lacroix, Jean Louis (dir.), 2001. *La santé et les autoroutes de l'information, la greffe informatique*. Paris : L'harmattan, 312 pages.
- Bourdieu, Pierre, 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil, coll. « Essais », 245 pages.
- Boullier, Dominique, 2001. « Les conventions pour une appropriation durable des TIC, utiliser un ordinateur et conduire une voiture ». Elsevier, éditions médicales.
- Lépine, Valérie, 2001 : 39-56. « Dispositifs de *groupware* : entre prescriptions et usages réels ». *Actualité de la recherche en communication*, Communication et organisation, Bordeaux : GREC/O, 280 pages.
- Bernard, Françoise, 2002 : 153-179. « Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC ». *Les origines des sciences de l'information et de la communication, regards croisés*. Villeneuve-d'Ascq : Septentrion, 179 pages.

# Une approche communicationnelle d'un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance

Daphné Duvernay \*

Université de Toulon et du Var

Le développement des supports de communication qui s'appuient sur les TIC amène de nombreux auteurs à utiliser le terme de dispositif pour les qualifier. Mais que revêt ce mot ? S'agit-il d'un mot-valise ou au contraire est-il possible d'y voir une véritable notion théorique pertinente pour une approche communicationnelle des situations de formation à distance qui mettent en scène les TIC ? L'objet de cet article est de répondre à cette question, de rechercher l'origine de ce terme, ses évolutions actuelles et d'en proposer à notre tour une acception qui nous permet d'analyser un dispositif d'enseignement à distance à partir de ses usages. Notre posture prône une approche par l'anthropologie de la communication croisée avec le regard de la complexité : le dispositif apparaît alors dans une perspective communicationnelle, révélé par ses entrelacements de médiations hétérogènes comme un « tout », « une boîte noire », dont il est nécessaire, pour la comprendre, d'analyser toute la complexité, en distinguant ses éléments interreliés, sans pour autant les disjoindre.

Cette proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale sur l'analyse des usages des TIC. La problématique générale pose la question des enjeux relationnels d'une communication électronique dans un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance. Il s'agit de voir comment les situations de formation sont révélées dans leur dimension relationnelle et communicationnelle avec et par les TIC et d'observer des comportements et éventuellement « *des modes de reformulations des relations interpersonnelles* » (Winkin, 2001).

Nous allons expliciter ce que revêt pour nous le dispositif en procédant à partir de la construction généalogique de cette notion et en la déplaçant grâce à un regard croisé de l'anthropologie de la communication et de la complexité. Dans l'acception que nous suggérons, le dispositif est initialement défini comme une combinatoire de médiations hétérogènes, puis évolue par une posture communicationnelle, en « médiations dispositives », lesquelles par une approche complexe s'enrichissent de la métaphore de la spirale. Ce qui nous amène à soulever une question de méthode concernant les SIC. Celles-ci, par leur interdisciplinarité, irriguent les autres sciences et se laissent également irriguer par elles dans un aller-retour incessant ; pourraient-elles alors, à travers ces objets-frontières que sont ici le dispositif et la médiation, devenir ce « *principe organisateur d'une connaissance qui articulerait le disjoint et complexifierait le simplifié* » ? (Morin, 1977)

---

\* <duvernay@univ-tln.fr>

## 1. Le dispositif comme combinatoire de médiations hétérogènes

La notion de dispositif revêt des acceptions multiples, mais s'avère rarement élucidée, malgré son emploi de plus en plus fréquent « *dans des champs divers tels que communication, médiation des savoirs, art, thérapie, droit, technologie, sans compter les définitions des dictionnaires et les usages stabilisés dans les contextes policier, militaire, judiciaire, scientifique, voire rhétorique, et les travaux de Foucault et sa relecture par Deleuze* » (Jacquinot-Delaunay et Monnoyer, 1999). Dans l'évolution de la définition du dispositif, « *Les pièces mécaniques ont été remplacées par des hommes mais subsiste l'intention d'articuler des moyens en fonction d'une fin* » (Meunier, 1999). Michel Foucault est le premier à avoir conféré un statut théorique au dispositif. Son dispositif panoptique se fonde sur une architecture bien spécifique qui s'appuie sur les lois de l'optique, car il s'agit de tout voir sans être vu. C'est un lieu où s'exerce le pouvoir disciplinaire. Le modèle de dispositif panoptique s'est répandu et généralisé dans le corps social tout entier : les hôpitaux, les écoles, les administrations publiques et les entreprises privées. Néanmoins, dans l'approche communicationnelle qui est la nôtre, nous nous demandons quelle est la place de l'individu dans les dispositifs et quelles sont les interactions qui s'y nouent. Foucault nous parle bien « *d'individu disciplinaire* », de « *corps* » et « *d'âmes* » assujettis à cette « *microphysique du pouvoir* ». Or, lorsque l'on étudie d'autres types de dispositifs, notamment ceux qui sont fondés sur les usages des TIC, il semblerait que les individus deviennent plutôt des acteurs, jouant un rôle actif qui se manifeste dans leurs interactions entre eux, mais aussi avec la technique. Cette conception tend à se rapprocher de celle qui a été développée par Michel de Certeau, qui d'ailleurs a formulé à l'égard de Foucault une critique en ces termes : face aux stratégies de pouvoir des dominants, les faibles développent des tactiques, qui se concrétisent par des ruses, des braconnages pour contourner les normes et procédures imposées par ledit pouvoir. Toutefois, notons que de Certeau ne cherche pas à définir le dispositif, il ne s'appesantit pas sur cette notion. D'ailleurs dans sa propre explicitation des tactiques de consommation, il emploie le terme *dispositif* pour désigner des procédures. Or les dispositifs reposant sur les TIC revêtent des dimensions plus complexes, plus diffuses, du fait même des interrelations qui s'y développent.

Notre cheminement nous amène à présent à explorer des contributions plus actuelles, grâce auxquelles globalement, « *le dispositif devient moins panoptique et plus pragmatique, interactionniste. Il introduit le recours à de nouveaux moyens d'action, notamment la délégation et la décentralisation. Est délégué à l'individu-usager une certaine faculté d'exercer sa propre intelligence ou sa propre moralité* » (Peeters et Charlier, 1999). Le dispositif, nous allons le montrer, est une notion située, d'où la difficulté d'aboutir à une définition unifiée. Tour à tour, le dispositif semblerait être « médiation », « interaction » ou « espace ». Un point commun à l'ensemble de ces auteurs est de concevoir le dispositif comme un concept de l'entre-deux qui permet de dépasser des clivages, de décloisonner des oppositions telles que symbolique/technique, sujet/objet, réalité / imaginaire, liberté/norme etc. D'autre part, cette réflexion sur la notion de dispositif les amène à s'interroger sur la place du sujet réinstauré en tant qu'acteur ; « *D'une manière générale, l'individu autonome, conçu comme porteur d'une intentionnalité propre, apparaît comme la figure centrale du dispositif. On se centre sur les aspects de réception tout autant que sur les aspects de production. On n'oriente plus l'individu, c'est l'individu qui s'oriente dans le dispositif* » (Peeters et Charlier, 1999). L'individu est vu comme porteur d'un « projet personnel » au sein du dispositif. Les TIC, de par leur nature interactive, ont sans doute forte-



ment contribué à cette redéfinition du dispositif, à la revalorisation de la dimension technique et au rôle actif des usagers par la mise en évidence d'un ensemble d'interrelations bien souvent hétérogènes : « *Plus précisément, le concept de dispositif semble rendre compte du fait qu'un nouveau rapport aux objets caractérise la société contemporaine ou qu'un autre rapport avec le monde matériel, objectal est possible, non plus sur le mode de l'instrumentation ou de l'aliénation, mais sur le mode de la fréquentation, du contact ou même de l'expérience affectivo-corporelle, voire du jeu* » (Peeters et Charlier, 1999). Il n'est pas « l'objet », « la machine », « l'outil » qui asservirait l'homme mais il participe activement au tissage d'un ensemble de liens, d'interactions entre lui et ses utilisateurs, et ceci est rendu possible, dès lors que le dispositif n'est plus perçu comme seulement technique, mais comme un composé hybride, d'humain et de non humain, « *un réseau d'acteurs et d'actants* » (Latour, 1991). La définition des dispositifs « *doit prendre en compte non seulement les objets qui interviennent entre les personnes, mais aussi les liens privilégiés qui unissent chaque sujet à chacun d'entre eux* » (Tisseron, 1999). La réflexion sur ces interactions et interrelations suscitées, générées par et en association avec cette formation hybride, cet entre-deux que constitue le dispositif, oblige à s'interroger sur la notion de médiation, qui apparaît comme un corollaire du dispositif qui se définit comme une mise en relation de pôles, « *l'entre-deux n'est pas fusion indifférenciée de deux pôles (liberté et contrainte, réalité et imaginaire, sujet et objet), mais attestation d'un espace de médiation irréductible entre ces deux-ci. L'entre-deux ne dissout pas les pôles, il les met en relation* ». (Peeters et Charlier, 1999). La médiation supposerait en effet un entre-deux dont aucun des termes n'est vraiment maître, un moyen terme qui a sa propre autonomie, son propre fonctionnement, avec ses médiateurs humains, techniques, institutionnels, symboliques ou culturels. Et lorsque la médiation prend place au sein d'un dispositif, nous remarquons alors que dans cet espace composé, les relations entre les acteurs passent tout aussi bien par des médiateurs objets que par des médiateurs humains (Hennion, 1993). Les travaux de Daniel Peraya présentent pour nous l'avantage d'être situés dans le contexte d'un dispositif de type campus virtuel et ainsi de présenter certaines analogies avec nos propres observations, avec notre étude empirique sur l'enseignement à distance, notamment sur l'interdépendance entre dispositif et médiation, et technique et relation ; « *En effet, la médiation n'échappe pas aux contraintes et aux déterminations du dispositif technologique et il paraît théoriquement difficile d'accepter que la médiation ne concerne que les composantes relationnelles de la communication* »<sup>1</sup>. Pour cet auteur, le dispositif de type campus virtuel est en fait « *un dispositif de communication et de formation médiatisées [qui] articulent trois instances que l'on ne peut réellement isoler sauf pour mieux en analyser les interactions : le sémiotique, le social et le technique [d'où] le concept de dispositif techno-sémiopragmatique, défini comme l'interaction entre ces trois univers : une technologie, un système de relations-un cadre technosocial selon l'expression de Flichy – et un système de représentations- de l'ordre du sémiocognitif* » (Peraya, 1999). Et l'auteur nous propose alors de faire émerger quatre grands types de médiations dans la communication qui ont pour particularité de se placer dans une approche sémiotique « *cognitivistique de type constructiviste* », « *[...] la façon dont Internet serait susceptible de transformer la médiatisation des savoirs et des comportements* »<sup>2</sup> : la médiation technologique, la médiation sensori-motrice, la médiation sociale et la médiation sémiocognitive.

<sup>1</sup> Voir la contribution de Daniel Peraya, « *Internet, un nouveau dispositif de médiation des savoirs et des comportements* » sur le site <http://tecfa.unige.ch>

<sup>2</sup> Voir la contribution de Daniel Peraya, « *Internet, un nouveau dispositif de médiation des savoirs et des comportements* » sur le site <http://tecfa.unige.ch>

Nous en retenons, pour notre propre définition, qu'il n'y a pas une médiation linéaire, principale, liant une cause précise à son effet immédiat, mais bien une imbrication, un tissage complexe de médiations hétérogènes. Ces dernières pourraient ainsi former un réseau où à l'extrémité d'une médiation apparaîtrait une autre médiation, résultat d'une distribution des rôles entre des acteurs clés, et des objets institutionnels ou matériels, imbriqués, en interaction. Nous suggérons alors que le dispositif de communication serait une combinatoire de médiations hétérogènes composée de médiations organisationnelles, relationnelles, techniques, sémiotiques et culturelles.

## *2. Les « médiations dispositives » : une approche communicationnelle et complexe du dispositif d'apprentissage collaboratif à distance*

Charge pour nous à présent, en nous appuyant sur ces amorces de définition, de construire la nôtre, elle aussi située, contextualisée, puisqu'elle prend place dans une formation d'enseignement supérieur collaboratif mixant présentiel et distance grâce à la mise en place d'une plate-forme Internet. Nous souhaitons montrer que les Sciences de l'information et de la communication disposent de concepts qui leur sont propres notamment pour l'analyse de dispositifs dont les TIC sont une composante. Nous comptons observer les pratiques réelles, ce que font les usagers de ces dispositifs par leurs interactions diverses : « *on ne peut imaginer un dispositif qui ne soit conçu et aménagé par les hommes à travers leurs rapports de communication ; réciproquement, ce sont les dispositifs qui donnent forme aux rapports de communication et ceci selon les différents aspects sous lesquels on peut les envisager* » (Meunier, 1999). En fait, il faut voir « *un lien d'interdépendance entre la relation et la technique* » et c'est pour cette raison que Meunier avance une optique selon laquelle « *les schémas théoriques de la communication s'enveloppent mutuellement. [...] La communication n'est pas ou transmissive ou relationnelle ou cognitive, inférentielle ou d'autres choses ; elle est tout cela à la fois mais selon des degrés ou des proportions qui dépendent des dispositifs concrets dans lesquels on entre* ». De cette approche, nous retenons pour notre propre définition cette insistance sur les interrelations entre ce qui relève de la technique et ce qui relève du communicationnel, en mettant l'accent sur cette optique constructiviste qui veut que « *les hommes à travers leurs rapports de communication, construisent des dispositifs de communication à travers lesquels se structurent leurs rapports de communication* ». Ce n'est pas seulement le dispositif qui est communicationnel mais toute notre vision, notre perspective tant théorique qu'empirique. En fait tout phénomène social peut être abordé selon un point de vue communicationnel : « *c'est avant tout une attitude, une disposition, une posture face au monde social* » (Winkin, 2001). L'approche anthropologique de la communication postule que la spécificité de la communication ne réside pas tant dans le fait d'être appréhendée en tant qu'objet mais bien plutôt comme cadre primaire d'analyse, comme une perspective. Par ce biais, le dispositif de communication deviendrait lui-même médiation, voire relation, distribuant les rôles aux acteurs, organisant leur participation, suscitant et définissant peu à peu les usages réels, actifs, en recomposition permanente, nés d'échanges, de négociations, de confrontations, et éventuellement de controverses ou polémiques. Nous proposons ainsi de parler de « médiations dispositives ».

Nous ne sommes pas les premiers à nous rendre compte qu'une telle conceptualisation en terme de « médiations dispositives » s'avère complexe pour

l'analyse car elle oblige à concevoir liés des éléments au départ hétérogènes. « *Ne serait-il pas fécond d'en déconstruire la complexité en démêlant ce qu'elle peut comporter de cognitif, de spécifiquement technique, de social mais aussi de régulation de l'expérience affective et morale* » (Klein et Brackelaire, 1999) ? Nous pouvons bien sûr isoler ces éléments pour en faciliter l'analyse, ce qui implique de faire appel à des corpus théoriques diversifiés même si l'on se place sous l'égide des sciences de la communication. Mais cela ne suffit pas, car ils ne se comprennent et ne font sens que dans leur totalité, la somme de leurs interrelations, car finalement ils forment un tout homogène, une sorte de « boîte noire », pour reprendre une expression chère à Bruno Latour. C'est ce que nous proposons un autre auteur que nous avons aussi évoqué dans son approche de codétermination du dispositif et de la communication : « *l'esprit classificatoire, très actif au niveau des schèmes conceptuels abstraits, nous conduit souvent à maintenir isolés ce qu'il y a lieu de corrélér*. "Il faut, écrivait Morin dans sa *Méthode* (1977), p. 209, ouvrir tous nos concepts, y compris les concepts portant sur les concepts". *Seul moyen d'apercevoir et décrire les rapports d'influence réciproque ou de codétermination qu'entretiennent les phénomènes dans le concret* » (Meunier, 1999). Ainsi l'analyse de ces phénomènes communicationnels humains nous force à un constant aller-retour entre le tout et ses éléments d'ordre « *spatial, temporel, affectif, sémiotique, relationnel, cognitif* » (*ibid.*), organisationnel, technique et culturel pourrions-nous rajouter. C'est pourquoi, afin d'appréhender ce « tout », nous suggérons une approche par la complexité, telle que la propose Edgar Morin qui voit comme point de départ « *une unité complexe de la nature humaine* »<sup>1</sup> : « *l'être humain est à la fois physique, biologique, psychique, culturel, social, historique* ». Il nous donne ensuite une définition de la complexité, tout d'abord étymologique, « *Complexus* » qui signifie « *ce qui est tissé ensemble* ». Et de préciser, « *il y a complexité lorsque sont inséparables les éléments différents constituant un tout (comme l'économique, le politique, le sociologique, le psychologique, l'affectif, le mythologique) et qu'il y a tissu interdépendant, interactif et inter-rétroactif entre l'objet de connaissance et son contexte, les parties et le tout, le tout et les parties, les parties entre elles. La complexité, c'est, de ce fait, le lien entre l'unité et la multiplicité* ». Il s'agit, pour les analyser, de distinguer les éléments liés sans pour autant les disjointre. Notre concept du dispositif déplacé sous l'éclairage de la complexité, qui était nous le rappelons, tout d'abord, « *combinatoire de médiations hétérogènes* », puis « *médiations dispositives* », deviendrait à présent spirale, ouverte, sans véritable début, ni fin, de médiations qui se bouclent sur elles-mêmes indéfiniment, « *connaissances tournantes s'organisant en boucles enchevêtrées, qui construisent les liens par lesquels nous les connaissons* » (Le Moigne, 1995).

Ces médiations dispositives sont révélées et analysables grâce à un véritable paysage scientifique qui repose sur un socle constructiviste puisque nous postulons que c'est par leurs relations de communication, les usages qu'ils en font, que les hommes construisent leurs dispositifs et sont en retour structurés par eux. Nous concluons simplement par cette phrase qui illustre pertinemment notre propos : « *Libérées du concept du fast thinking, appuyées sur une solide culture scientifique interdisciplinaire, les sciences de la communication peuvent entreprendre l'analyse des phénomènes de communication qui traversent et structurent la société dans toutes ses activités. Libérées de l'a priori technologique, car elles connaissent le poids et les limites de la technologie, elles peuvent éclairer les mutations actuelles, qui, loin de réduire le rôle de l'homme, obligent au contraire à toujours plus prendre en compte le rôle des médiateurs et des intermédiaires.* » (Ollivier, 2000).

<sup>1</sup> Cf. conférence d'Edgar Morin, 1999, « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur : avant-propos », sur le site <http://www.agora21.org/unesco>

## *Bibliographie*

---

- Flichy, P., 1991. *Une histoire de la communication moderne*. Paris : La découverte.
- Foucault, M., 1975, 2001. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Guillaume-Hofnung, M., 1995. *La médiation*. Paris : PUF, coll. «Que sais-je ».
- Hennion, A., 1993. *La passion musicale*. Paris : Métailié.
- Hert, P., 1999 : 93-107. « Internet comme dispositif hétérotopique ». *Hermès*. N° 25.
- Jacquinet-Delaunay, G., Monnoyer, L., 1999 : 9-14. « Avant-propos. Il était une fois ». *Hermès*. N° 25.
- Klein, A. et Brackelaire, J.-L., 1999 : 67-81. « Le dispositif : une aide aux identités en crise ». *Hermès*. N° 25.
- Latour, B., 1989. *La science en action*. Paris : La découverte.
- Lemoigne, J.-L., 1995, 1999. *Les épistémologies constructivistes*. Paris : PUF, coll. «Que sais-je ».
- Meunier, J.-P., 1999 : 83-91. « Dispositif et théories de la communication ». *Hermès*. N° 25.
- Morin, E., 1977. *La méthode, tome 1*. Paris : Seuil.
- Ollivier, B., 2000. *Observer la communication, Naissance d'une interdiscipline*. Paris : Éditions du CNRS.
- Peeters, H., Charlier, P., 1999 : 15-23. « Contributions à une théorie du dispositif ». *Hermès*. N° 25.
- Peraya, D., 1999 : 153-167. « Médiation et médiatisation : le campus virtuel ». *Hermès*. N° 25.
- Poitou, J. P., 1999 : 49-55. « Ce que "savoir s'y prendre" veut dire : ou du dialogue homme/machine ». *Hermès*. N° 25.
- Tisseron, S., 1999 : 57-66. « Nos objets quotidiens ». *Hermès*. N° 25.
- Winkin, Y., 2001. *Anthropologie de la communication, De la théorie au terrain*. Paris : Seuil.

# Les Sciences de l'information et de la communication toujours à la recherche de leur(s) spécificité(s)

Fabien Granjon \*

Université de Rennes I & France Télécom « Recherche et développement »

« Dis-moi comment l'on te cherche,  
je te dirai qui tu es. »

Gaston Bachelard

Comme l'indique l'appel à communications, les axes de questionnement proposés pour ce treizième congrès des sciences de l'information et de la communication reprennent des *questions vives* qui reviennent inlassablement au sein des débats, colloques et journées d'études divers que les membres de la SFSIC organisent depuis une période maintenant plus que vicennale. Certes, il en va de notre légitimité scientifique que d'essayer de rendre plus lisible nos champs d'intervention et de démontrer l'heuristique de nos démarches. Néanmoins, ce qui est encore trop souvent et spécieusement présenté comme une saine réflexivité cacherait en fait un embarras profond, source de ces cogitations récursives. Il nous semble ainsi légitime, d'avoir à nous interroger sur cette récurrence qui ne saurait être seulement attribuée à la jeunesse d'une « discipline » qui, nécessairement, aurait à construire *volens nolens* son manifeste inaugural.

Nous nous proposons donc de voir en ces questionnements itératifs le symptôme d'une crise existentielle permanente dont les sciences de l'information et de la communication auraient hérité dès leur origine. Nous tenterons de défendre l'idée que cette indisposition épistémique trouverait, pour partie, son origine dans la difficulté que nous avons à répondre à certaines des injonctions doctrinales censées définir les principes fondamentaux de notre « champ scientifique », principes au nombre desquels l'impératif interdisciplinaire serait plus particulièrement problématique. Au regard du peu de place qui nous est ici impartie nous ne pourrions qu'esquisser brièvement quelques arguments. Mais sans doute pourront-ils alimenter de plus substantielles discussions lors de la tenue du congrès.

## *Les SIC : un champ « disciplinaire » sans nomos ?*

Comme l'indique Pierre Bourdieu, « *chaque discipline (comme champ) est définie par un nomos particulier, un principe de vision et de division, un principe de*

---

\* <fabien.granjon@rd.francetelecom.com>

*construction de la réalité objective irréductible à celui d'une autre discipline* »<sup>1</sup>. Quel est donc le *nomos* spécifique des SIC ? La réponse la plus communément apportée à cette question consacre l'interdisciplinarité comme une des spécificités effectives des sciences de l'information et de la communication. Les SIC ont été en partie fondées pour jouer le rôle de terre d'accueil provisoire des « exilés » disciplinaires à la recherche de nouveaux territoires à explorer, leur permettant de *tester la pertinence des questions qui leur ont fait choisir l'exil*. D'abord « *structure de soutien au transit interdisciplinaire* »<sup>2</sup>, elles se sont peu à peu institutionnalisées tout en faisant le pari de la transmission d'une certaine « *marginalité créatrice* »<sup>3</sup> par un recours de principe à l'interdisciplinarité. Frappées au coin de la transversalité, les SIC trouveraient ainsi une partie de leur cohérence et de leur autonomie dans cette capacité supposée à établir des ponts entre des champs disciplinaires séparés à partir de domaines d'étude spécifiques (la communication interpersonnelle, les médias de masse, les NTIC, etc.). Il existerait alors une approche communicationnelle des phénomènes de communication fondée sur un « polythéisme méthodologique », identifiable comme tel et irréductible aux approches disciplinaires dites « classiques ». Cette tentative de faire du projet interdisciplinaire une des marques privilégiées du *nomos* des sciences de l'information et de la communication nous semble discutable.

Tout d'abord parce qu'il ne saurait constituer une prérogative exclusive de la 71<sup>e</sup> section universitaire. Il est bien évidemment trop simple d'affirmer péremptoirement que les disciplines « traditionnelles » feraient œuvre de clôture, se contenteraient de porter un regard convenu sur des objets somme toute communs et produiraient des savoirs insulaires, tandis que les novatrices sciences de l'information et de la communication décriraient un espace inédit de connexion, de confrontation et de synthèse des divers apports des sciences humaines et sociales. Force est de constater que si les SIC exercent un *droit de suite* par rapport aux autres disciplines en leur empruntant le plus souvent leurs concepts et leurs cadres théoriques, ces dernières s'immiscent aussi sur le terrain des recherches en communication en s'intéressant à leurs objets. Comme le fait remarquer Bernard Miège, ce serait « *une erreur théorique et stratégique d'opérer un repli sur le périmètre et de revendiquer (avec quels arguments et quels moyens) un monopole du traitement universitaire de l'information et de la communication* »<sup>4</sup>.

De surcroît, les sciences humaines et sociales ont également amendé leurs postulats théoriques, partageant de plus en plus avec les SIC une épistémologie de la complémentarité qui prend forme au sein d'un *constructivisme social* prônant l'étude des médiations plutôt que celle des choses. Cette attitude épistémologique est en effet partagée par beaucoup des « *nouvelles sociologies* »<sup>5</sup> avec lesquelles les sciences de l'information et de la communication entretiennent parfois des *conflits de territoire* et sur lesquelles elles ont pu prendre appui pour émerger. La proposition de postures théoriques dépassant les antinomies traditionnelles (*paired-concepts*) entre idéalisme et matérialisme, micro et macro, collectif et individuel, sujet et objet, etc., ne peut donc être présentée comme un trait caractéristique exclusif des sciences de l'information

<sup>1</sup> Bourdieu, Pierre, 2001 : 103. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.

<sup>2</sup> Baudouin, Jurdant, 2000 : 11. « Avec n'importe qui, mais pas avec n'importe quoi ! ». *La Lettre d'Inforcom*. N° 58 (hiver). Paris : SFSIC.

<sup>3</sup> Neveu, Érik, Rieffel, Rémy, 1991 : 25. « Les effets de réalité des sciences de la communication ». *Réseaux*. N° 50 (novembre-décembre). Issy-les-Moulineaux : CNÉT.

<sup>4</sup> Miège, Bernard (entretien), 1996 : 30. *MEI*. N° 4. Université de Paris VIII.

<sup>5</sup> Voir Corcuff, Philippe, 1995. *Les nouvelles sociologies*. Paris : Nathan.

et de la communication. Si l'approche des phénomènes de communication demande, il est vrai, de se dégager *a minima* des épistémologies binaires au profit d'une pragmatique étudiant des relations de sujet à sujet et posant le primat de la relation (*praxis*) sur le contenu (*tekhne*), ce programme d'action n'est toutefois pas réservé aux SIC<sup>1</sup> et ces dernières ne peuvent être considérées comme le lieu privilégié de réalisation de ce programme.

Si l'on s'accorde sur le fait que le principe de pertinence d'une discipline naît très exactement de la rencontre d'un ensemble plus ou moins homogène d'objets de recherche travaillés par des dispositifs conceptuels originaux dont les autres disciplines ne peuvent réclamer la paternité, l'on ne peut conclure qu'à l'hétéronomie scientifique des SIC qui ont du mal à se démarquer des axiomes et héritages disciplinaires dont elles sont d'ailleurs issues. Rien n'est réalisé en sciences de l'information et de la communication qui ne puisse être également effectué au sein d'une des disciplines-mères de l'*alma mater*. Ce serait même peut-être un critère valable de jugement pour évaluer la qualité d'une recherche estampillée « SIC ». Un bon travail en sciences de l'information et de la communication devrait ainsi pouvoir être soutenu dans une autre discipline. Il serait donc sans doute préférable « *que le savoir dispensé (et les recherches menées ajoutons-nous) tiennent compte des points de vue fondateurs...* »<sup>2</sup>. Cela permettrait notamment d'éviter que soient attribuées aux SIC des postures hégémoniques qu'elles ne sauraient assumer, comme celle de jouer un rôle prépondérant dans l'irrigation des disciplines voisines ! Considérant l'interdisciplinarité comme une propriété distinctive faisant l'originalité des SIC, certains auteurs ont été ainsi conduits à tenter de mettre en cycle le savoir à partir de la communication. Daniel Bougnoux en vient par exemple à affirmer que la raison communicationnelle devrait servir « *de cadre et d'ambition à nos actuelles sciences humaines* »<sup>3</sup>, présentant ainsi la recherche en communication comme une sorte d'épistémé au « carrefour des humanités ». Il nous semble qu'emportées par le vœu pieu de trouver l'improbable unité complexe des savoirs multiples et diasporés, ces vues de l'esprit tendent à effectuer une dangereuse « sursimplification réductrice au tout ».

---

<sup>1</sup> On peut toutefois lire sous la plume de certains auteurs des allégations allant directement à l'encontre de ce principe « médiationniste » : « *D'une part, les SIC seraient des sciences de l'objet et non des phénomènes. De ce point de vue, elles se rapprocheraient de sciences comme la gestion (par opposition à l'économie), mais aussi de l'ethnologie (par opposition à la sociologie). En revanche, elles se distingueraient des sciences de l'éducation qui traitent plutôt de processus.* » Davallon, Jean, Le Marec Joëlle, Brochu, Danièle, 2000 : 12. « Le sens commun des SIC : multiculturalisme ou intégration ». *La Lettre d'Inforcom*. N° 0 (hiver), nouvelle formule. Paris : SFSIC.

<sup>2</sup> Ghiglione, Rodolphe (entretien), 1996 : 12. *MEI*. N° 5. Université de Paris VIII. Par « points de vue fondateurs », il faut ici entendre les points de vue des fondateurs (Robert Escarpit, Roland Barthes, Jean Meyriat, etc.), mais surtout les approches relevant plus généralement des sciences sociales et humaines qui étaient peu présentes à l'origine des SIC. Sur ce point, voir Miège, Bernard, 2000 : 547-568. « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication ». *Réseaux*. N° 100. Paris : CNÉT & Hermès Sciences Publications.

<sup>3</sup> On peut lire sous la plume de Jean Caune d'identiques allégations. Il espère ainsi «... *faire des sciences de l'information et de la communication, dans leur diversité et leurs références multiples, le fondement théorique et pratique des humanités contemporaines.* », Caune, Jean, 1995 : 11. « Stabilisation ou extension des enseignements en communication », *La Lettre d'Inforcom*. N° automne. Paris : SFSIC.

## *De la nécessité des « systèmes d'habitudes intellectuelles »*

La tentative d'élaboration d'un formalisme interdisciplinaire comme fondement épistémique conduit également trop souvent à quelques égarements méthodologiques. Les sciences de l'information et de la communication ne devraient pourtant pas se distinguer par leur *procès de formation des connaissances (comment la communication vient à la raison)*. Or, « *resurgissent régulièrement des théories et des discours savants qui positionnent la communication comme un fait échappant au "social", ou du moins comme ne relevant pas légitimement des sciences sociales, de leurs méthodologies et de leurs outils conceptuels* »<sup>1</sup>. Le cadre d'exercice particulier que constitue le vaste champ de la communication doit donc, plus que jamais, être passé au crible de l'*esprit scientifique*. Prétendre réaliser un travail de recherche de qualité, en SIC comme ailleurs, nécessite ainsi de relever un ensemble de gageures de natures diverses. La plus importante d'entre-elles consiste sans doute en l'acquisition de cette *disposition mentale, condition tant de l'invention que de la preuve* dont parle Pierre Bourdieu et dont l'exigence ne s'accommode pas nécessairement au mieux avec le fait « *d'aller et venir (...) dans la multiplicité théorique, de pratiquer la science buissonnière, la chasse aux paradigmes, les croisements et un métissage actif entre les champs du savoir et les niveaux d'explication* »<sup>2</sup>.

Pour reprendre le célèbre apophtegme bachelardien, la science a vocation à produire des connaissances scrupuleusement *conquises, construites et constatées*. Effectuer un authentique travail de recherche dont le dessein consiste en l'estimation de faits singuliers (rendre intelligible, faire signifier) appelle donc nécessairement la mise en place de dispositifs globaux d'investigation récusant « *à la fois l'empirisme qui réduit l'acte scientifique à un constat et le conventionnalisme qui lui oppose seulement le préalable de la construction* »<sup>3</sup>. Ces tendances à l'*empirisme sectoriel* et à l'*élaboration théorique généralisante*, pourtant maintes fois dénoncées par Bernard Miège<sup>4</sup>, se présentent encore trop souvent comme une malfaçon récurrente des travaux relevant des sciences de l'information et de la communication. En réponse aux manques d'élaboration théorique (travaux à finalité instrumentale, montée de l'empirisme) et à l'absence de validations empiriques (essais *in abstracto* et productions essentiellement spéculatives), la recherche en communication doit se livrer à un incessant *effort de positionnement épistémologique*. Sans doute devrions-nous alors faire notre le souhait d'Érik Neveu : « *S'il est une "logie" dont je ressente la besoin, c'est essentiellement d'une socio-logie, pensée non comme une chapelle ou une discipline bunker mais comme démarche et legs intellectuel unifiant, partagé par des chercheurs de toutes les disciplines – au sens académique et institutionnel du terme – qui visent à analyser les faits sociaux les plus divers du présent et du passé à partir d'une double visée d'enquête empirique et d'explication causale et compréhensive* »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Miège, Bernard, 1998 (mise en ligne nov. 1999). « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques ». *Loisir et société*. Vol. 21, n° 1, Québec : PUQ. Disponible en ligne : [http://www.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/n1/miege/miege.pdf](http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/n1/miege/miege.pdf).

<sup>2</sup> Bougnoux, Daniel, 2000 : 15. « Affronter la communication ». *La Lettre d'Inforcom*. N° 0 (hiver). *Op. cit.*

<sup>3</sup> Bourdieu, Pierre, Chamboredon, Jean-Claude, Passeron, Jean-Claude, 1983 : 24. *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton.

<sup>4</sup> Voir par exemple : Miège, Bernard, 1992 : 124. « La (nécessaire) voie étroite de la recherche », *CinémaAction*. N° 63 (mars) : SFSIC, Corlet & Télérama.

<sup>5</sup> Neveu, Érik, 1998 : 289. « Pour une réflexion in-disciplinée sur les média », *Les cahiers de médiologie*, n° 6 (second semestre). Paris : Gallimard.



Les recherches en communication doivent définir avec pertinence les registres théoriques au sein desquels elles s'efforcent d'inscrire leur domaine d'étude, permettant dans le même temps une qualification précise de celui-ci. Un objet de recherche n'existe, rappelons-le, qu'en rapport à une médiation théorique qui joint le phénomène observé et les hypothèses de l'observateur. La vertu théorique des concepts « *ne réside pas dans le système de termes qu'ils stabilisent, mais dans le travail de description et de mesure qu'ils imposent, de quelque manière qu'ils y invitent* »<sup>1</sup>, à la fois par leur adéquation et leur inadéquation aux phénomènes étudiés. L'objet communicationnel en tant qu'objet « sociologique » usuel doit donc émerger d'un agencement conceptuel original que l'on confronte au réel. Et comme le souligne Brigitte Dumas, c'est un leurre de croire que l'objet lui-même permet d'enchâsser des apports théoriques variés car « *ce sont les théories qui président à la construction de l'objet. Elles le font par réduction de la réalité à ses déterminations les plus essentielles* »<sup>2</sup>.

Afin de faire la preuve du respect des impératifs épistémiques il serait donc souhaitable que les travaux de recherche en SIC rendent autant compte de leur processus d'élaboration scientifique que de la présentation de résultats *stricto sensu*. Si dans un article, un ouvrage ou une thèse, il s'agit d'abord de mettre en avant un produit fini, conçu et présenté pour être évalué à partir des éléments originaux qu'il aura éventuellement su faire émerger, il faut cependant éviter d'en faire une *boîte noire* à partir de laquelle l'on ne pourrait qu'entrevoir, sans preuves tangibles, la façon dont il a été conçu. Dans un souci de transparence vis-à-vis des opérations de conceptualisation effectuées, il semble nécessaire de faire apparaître les conditions d'émergence du bénéfice scientifique apporté. Comme le souligne Pierre Bourdieu, *l'opus operatum*, ne doit pas cacher le *modus operandi* : « *la connaissance des conditions de production du produit fait partie, en toute rigueur, des conditions d'une communication rationnelle du résultat de la science sociale* »<sup>3</sup>.

## Conclusion

Malgré la continuité des explications, polémiques et autres controverses sur ce que sont, pourraient ou devraient être les SIC, force est de constater que la communauté des chercheurs que nous sommes n'a pas véritablement réussi à *désenchevêtrer l'opaque Inforcom*. Une inflation d'objets (de recherche) travaillés par des perspectives scientifiques, professionnelles ou spéculatives fort variées continue à faire des sciences de l'information et de la communication un champ théorique « dysmélifique ». Les SIC se trouvent *de facto* dans l'inconfortable position d'avoir institutionnellement à assumer une position académique de type disciplinaire, tout en défendant par ailleurs un statut cognitif qui les place du côté des « *ensembles pluriels (...) et flous (CNE<sup>4</sup>, 1993, 12) et leur assigne une place du côté des frontières définies comme zones de contact, intersections, interfaces et*

<sup>1</sup> Passeron, Jean-Claude, 1982 : 554. « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie ». *Revue française de sociologie*. Vol. XXIII, n° 14.

<sup>2</sup> Dumas, Brigitte, 1999 : 53. « Les savoirs nomades ». *Sociologie et sociétés*. Vol. XXXI, n° 1 (printemps).

<sup>3</sup> Bourdieu, Pierre, 1984 : 65. *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.

<sup>4</sup> Comité national d'évaluation des universités, 1993. *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : CNÉ.

*lieux d'échange (avec qui et à propos de quoi, cela reste bien entendu à préciser) »<sup>1</sup>. In fine, cette autonomisation académique (existence de diplômes, d'une société savante, de départements universitaires, de laboratoires, de revues, etc.) n'apporte cependant qu'une timide réponse aux problèmes d'autonomisation scientifique : « si la discipline contribue à l'émergence d'une science, elle ne suffit pas à la constituer »<sup>2</sup>. Comme a pu l'être la sociologie française dans les années soixante, les SIC apparaissent donc, encore aujourd'hui, comme une *discipline paria* « fortement dispersée qui, dans sa définition sociale autant que dans la population qu'elle attire, professeurs, chercheurs ou étudiants, offre une image ambiguë, voire déchirée »<sup>3</sup>. Autrement dit, les sciences de l'information et de la communication peinent à produire « un capital collectif de méthodes et de concepts spécialisés dont la maîtrise constitue le droit d'entrée tacite ou implicite dans le champ »<sup>4</sup>. Orphelines de quelques paradigmes qui auraient pu leur conférer une pleine autonomie scientifique, les SIC n'ont donc pas réellement su construire de matrices conceptuelles originales susceptibles d'étayer leur projet interdisciplinaire. En conséquence, les sciences de l'information et de la communication se présentent avant tout comme « un carrefour de disciplines, (mais) ne sauraient selon nous viser à former une nouvelle discipline... »<sup>5</sup>.*

Parce qu'il est forcément vain de croire que l'on peut être à compétence égale sociologue, psychologue ou historien, considérons donc avec bienveillance « l'effort pour réintroduire de l'unité »<sup>6</sup> et osons « rediscipliner » les SIC. Sans abandonner le projet propédeutique d'avoir idéalement à nous positionner par rapport à des travaux ayant des identités disciplinaires variées (*afin d'en connaître le plus parfaitement possible certains des apports spécifiques*), sans doute serait-il plus aisé d'appliquer cette prétention à l'ingérence depuis des socles épistémologiques plus clairement identifiés, condition de possibilité d'une appropriation contrôlée d'apports théoriques variés. Loin de constituer un recul d'ordre épistémologique, nous pensons que le recentrage disciplinaire permettrait notamment aux sciences de l'information et de la communication de s'assurer de saines conditions sociales de reproduction et d'éviter tant les écueils de l'*empirisme sans concepts* que ceux du *théoricisme sans données*.

## Bibliographie

- 
- Bourdieu, Pierre, Chamboredon, Jean-Claude, Passeron, Jean-Claude, 1983. *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton.
- Bourdieu, Pierre, 1984. *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre, 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Boure, Robert (éd.), 2002. *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Paris : Presses universitaires du Septentrion.

---

<sup>1</sup> Boure, Robert. 2002 : 20-21. « Quelle histoire pour les sciences de l'information et de la communication ? » in Boure, Robert (dir.). *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Paris : Presses universitaires du Septentrion.

<sup>2</sup> Boure, Robert, 1992 : 20. « La communication à la recherche de son objet ». *CinémaAction*. N° 63. Paris : SFSIC, Corlet & Télérama.

<sup>3</sup> Bourdieu, Pierre, 2001 : 193-194. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Bourdieu, Pierre, 2001 : 129. *Ibid.*

<sup>5</sup> Miège, Bernard, 1998 (mise en ligne nov. 1999). *Art. cit.*

<sup>6</sup> Jeanneret, Yves, 2000 : 10. « Le désir de disciplinarité ». *La Lettre d'Inforcom*. N° 58 (hiver). *Op. cit.*

- Caune, Jean, 1995 : 11. « Stabilisation ou extension des enseignements en communication », *La Lettre d'Inforcom*. SFSIC.
- CinémAction*, 1992. n° 63. Paris : SFSIC, Corlet & Télérama.
- Comité national d'évaluation des universités, 1993. *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : CNÉ.
- Corcuff, Philippe, 1995. *Les nouvelles sociologies*. Paris : Nathan.
- Dumas, Brigitte, 1999 : 51-62. « Les savoirs nomades », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n° 1 (printemps).
- La Lettre d'Inforcom*, hiver 2000. SFSIC, n° 58.
- MEI*, 1996. N° 4. Université de Paris VIII.
- MEI*, 1996. N° 5. Université de Paris VIII.
- Miège, Bernard, 1998 (mise en ligne nov. 1999). « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques ». *Loisir et société*. Vol. 21, n° 1, Québec : PUQ. Disponible en ligne : [http://www.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/n1/miege/miege.pdf](http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/n1/miege/miege.pdf)
- Miège, Bernard, 2000 : 547-568. « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication », *Réseaux*, n° 100. Paris : CNÉT & Hermès Sciences Publications.
- Neveu, Érik, Rieffel, Rémy, 1991 : 11-39. « Les effets de réalité des sciences de la communication », *Réseaux*, n° 50 (novembre-décembre). Issy-les-Moulineaux : CNET.
- Neveu, Érik, 1998 : 289-290. « Pour une réflexion in-disciplinée sur les média », *Les cahiers de médiologie*, n° 6 (deuxième semestre). Paris : Gallimard.
- Passeron, Jean-Claude, 1982 : 551-584. « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. XXIII, n° 14.

# « Faire de la communication sans le savoir » : pour une anthropologie descriptive des situations de communication

Emmanuelle Lallement \*

Université de Paris IV (« Sorbonne ») & CELSA

Si l'anthropologie est une discipline largement convoquée en sciences de l'information et de la communication, les études qui s'y réfèrent ne constituent pas un ensemble cohérent. Il s'agit ici de voir en quoi certaines utilisations relèvent de logiques différentes qu'il s'agit d'explicitier. Trois exemples sont traités, déclinant des problématiques anthropologiques, ethnologiques et ethnographiques. Au final, sont étudiées les conditions épistémologiques pour une anthropologie de la communication qui prenne en compte les situations.

La réflexion que je propose concerne la *méthode* et porte sur l'anthropologie de la communication d'un point de vue épistémologique. Partant de l'idée que l'anthropologie est une discipline largement convoquée en SIC mais que les études qui s'y réfèrent ne constituent pas un ensemble cohérent, il m'intéresse de voir en quoi certaines de ces utilisations relèvent de logiques différentes qu'il s'agit de décrire. Cette communication tente d'analyser différentes perspectives et propose une analyse des processus de production du savoir dit anthropologique en SIC. Au final, il s'agit de se demander quelles sont les conditions épistémologiques pour une anthropologie de la communication qui prenne réellement en compte les *situations*, communicationnelles ou non.

Soit donc mon expérience – encore limitée – d'ethnologue enseignant *en communication*. À partir de trois anecdotes, j'observerai les opérations de connaissance en jeu quand il s'agit, de façon volontairement très extensive, d'anthropologie de la communication.

Première anecdote, à la fin de *La nouvelle communication*<sup>1</sup>, Yves Winkin présente, sous forme d'épilogue intitulé « Vingt ans après », une quatrième génération de chercheurs qui ont, selon lui, « fait leur » la vision de la communication héritée de Gregory Bateson, Erving Goffman, Ray Birdwhistell et Dell Hymes. Il illustre cette nouvelle « anthropologie de la communication » par trois exemples. Celui de Véronique Servais<sup>2</sup> qui « [...] utilisant à la fois la démarche ethnographique et des techniques d'analyse audiovisuelle image par image, reprend et amplifie le programme de recherche de Bateson sur la communication

---

\* <emmanuelle.lallement-celsa@paris4.sorbonne.fr>

<sup>1</sup> Yves Winkin, 2000. *La nouvelle communication*. Édition revue et corrigée. Paris : Seuil, coll. « Points ».

<sup>2</sup> Véronique Servais, 1999. « Enquête sur le pouvoir thérapeutique du dauphin. Ethnographie d'une recherche ». *Gradhiva*. 25.

*homme-animal* ». Celui de Filateri Kotsi<sup>1</sup> qui réalise une anthropologie des mondes enchantés à partir de l'exemple des pèlerinages organisés par des popes au Mont Athos. Enfin, troisième exemple, ma thèse d'anthropologie sociale<sup>2</sup> : « *Formée par Michèle de la Pradelle<sup>3</sup> à l'anthropologie du contemporain, E. Lallement vient d'un tout autre univers intellectuel. Sa thèse sur la dynamique de marché de Barbès à Paris confirme les travaux de Goffman, Hymes et les autres sans jamais les citer... Retrouvant à la fois la "gestion des impressions" et l'idée d'une "performance de la culture", [elle] ouvre l'anthropologie de la communication à la problématique de la multiculturalité* » – tout ceci, ajoute Y. Winkin, en faisant « *de la communication sans le savoir* »<sup>4</sup>. Si ces trois démarches sont des tentatives d'anthropologie de la communication, on remarque la diversité des thèmes (relations homme-animal, pratiques marchandes, pratiques touristico-religieuses) et la variété des perspectives (ethnographie éthologique, ethnologie urbaine, anthropologie religieuse).

La deuxième anecdote est tirée de mon expérience d'enseignante. Quelques mois après avoir été diplômé en maîtrise d'information et communication, un ancien étudiant m'adresse ce message : « *Devenu consultant marketing dans un cabinet de conseil spécialisé en télécommunications, je suis en phase de proposition d'intervention pour un opérateur mobile qui veut mieux cerner sa cible ethnique. C'est dans ce cadre que nous aimerions vous consulter* ». Qu'entendait-il par « cible ethnique » (car de deux choses l'une, s'agissant bien d'humains et non d'animaux, soit il n'existe pas de cible ethnique, soit toutes les cibles sont de fait ethniques...) ? En fait, ce cabinet avait noté que les « Africains » utilisaient beaucoup le téléphone et demandait à ce jeune consultant de développer des offres spécifiques à cette « cible africaine ». L'ethnologue était alors appelé à jouer l'expert en comportements culturels. Cette approche apparentée à l'ethno-marketing<sup>5</sup> est-elle une modalité particulière d'utilisation de l'anthropologie dans le champ des SIC ?

Enfin, le troisième exemple concerne l'usage du *terrain*, cet impératif méthodologique en ethnologie, devenu héros récurrent. Dès qu'une allusion est faite à l'enquête de terrain, dans des situations aussi diverses qu'une réunion d'enseignants établissant des programmes, qu'une rencontre avec des planneurs stratégiques ou qu'un appel d'offres sur les méthodes en sciences humaines, l'ethnologue est présenté comme le spécialiste de cette expérience un peu particulière, celle du « j'y étais, j'ai vu ». L'ethnologue serait celui qui fait du terrain, à la différence des autres chercheurs en SHS qui se verraient alors affublés de l'étiquette « travailleurs de laboratoire ». Mais est-ce que les méthodes d'enquête ethnologique *font* l'anthropologie de la communication ?

<sup>1</sup> Filateri Kotsi, 1999. « The enchantment of a Florating Pilgrimage : The case of Mount Athos, Greece ». *Vrijetijd studies*. Vol. 17, n° 2.

<sup>2</sup> Emmanuelle Lallement, 1999. *Au marché des différences. Barbès ou la mise en scène d'une société multiculturelle. Ethnologie d'un espace marchand parisien*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, sous la direction de Jean Bazin. Paris : EHÉSS.

<sup>3</sup> Michèle de la Pradelle, 1996. *Les vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs*. Paris : Fayard.

<sup>4</sup> « *Les trois jeunes chercheuses dont je viens de présenter succinctement les travaux ne sont pas très disciplinées : la première circule entre éthologie et ethnographie, la deuxième fait de la communication sans le savoir, et la troisième se situe entre l'anthropologie réflexive et l'histoire religieuse* ». In Yves Winkin, 2000 : 342. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Voir notamment les travaux de D. Desjeux, 1996. « Tiens bon le concept, j'enlève l'échelle... d'observation ». *UTINAM*. N° 20. Et D. Desjeux, 1997. « L'ethnomarketing, une approche anthropologique ». *UTINAM*. N° 21-22.

Anthropologie *par* la communication, anthropologie vue comme « science des cultures », ethnographie : qu'en est-il réellement ? Voit-on ici s'actualiser la répartition, opérée par Levi-Strauss, d'une « discipline à trois étages »<sup>1</sup>, à savoir l'anthropologie, l'ethnologie et l'ethnographie ? Je me permettrais donc d'interroger l'anthropologie de la communication à partir de ce « petit bout de la lorgnette », de ces trois expériences singulières, en ayant conscience que mon point de vue est partiel. Je prends donc au sérieux le clin d'œil d'Y. Winkin et je parlerai aujourd'hui sous son contrôle.

### *L'anthropologie de la communication avec un « grand A »*

Sans revenir aux origines, il semble qu'on parle d'abord d'anthropologie de la communication au sens « anthropologique » du terme. Mais y a-t-il une anthropologie de la communication comme il y a une anthropologie des systèmes de parenté ? S'agit-il d'un ensemble de lois dites universelles qui s'applique à la communication comme il y aurait des lois dites universelles et inconscientes censées régir les relations d'alliance entre les hommes et les femmes ? Levi-Strauss parle de « science de la communication » dans son *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*<sup>2</sup> pour dire que toute culture est une modalité particulière de la communication des femmes, des mots, des biens, régie par des lois inconscientes d'inclusion et d'exclusion.

François Laplantine, dans son *Anthropologie*<sup>3</sup>, en établissant le lien entre anthropologie structurale et anthropologie systémique, fait un parallèle entre Lévi-Strauss et Gregory Bateson. « *Il existe bien entendu des différences de taille entre le structuralisme européen et l'interactionnisme américain. Mais ils visent ensemble à construire [...] une science de la communication* »<sup>4</sup>. Même si ce parallèle peut être discuté<sup>5</sup>, il constitue une orientation d'anthropologie de la communication, initiée par Gregory Bateson puis par l'école de Palo Alto examinant « *les différentes modalités de la communication entre les hommes, non pas à partir des interlocuteurs considérés comme des éléments séparés, mais à partir des processus d'interaction formant des systèmes d'échange* ». <sup>6</sup>

Mais c'est Y. Winkin qui, développant le « modèle orchestral » de la communication, formalise une véritable anthropologie. La communication est alors un complexe d'éléments en situation d'interactions dont le chercheur aurait à mettre en évidence les règles constitutives. Citant Birdwhistell pour qui la notion de communication est « *co-extensive de la notion de société* », (« *La communication est un processus social sans cesse en acte qui englobe une multitude de manières d'être et de se comporter dans un contexte donné... C'est pour Birdwhistell la communication en acte ou l'acte comme processus de communication* »<sup>7</sup>), il définit la commu-

<sup>1</sup> Conférence de J. Bazin « L'anthropologie en question : altérité ou différence ? ». In Yves Michaud (dir.), 2000. *Qu'est-ce que la société ? Vol. 3*. Paris : Odile Jacob, coll. « Université de tous les savoirs ».

<sup>2</sup> Claude Levi-Strauss, 1960. *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*. Paris : PUF.

<sup>3</sup> François Laplantine, 1987 : 125-130. *L'anthropologie*. Paris : Payot.

<sup>4</sup> François Laplantine, 1987 : 128. *Op. cit.*

<sup>5</sup> S. Olivesi, 1997. « De l'anthropologie à l'épistémologie de la communication. Variations critiques autour de Palo Alto ». *Réseaux*. N°85.

<sup>6</sup> François Laplantine, 1987 : 126. *Op. cit.*

<sup>7</sup> Yves Winkin, 1996. *L'anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Bruxelles & Paris : De Boeck Université.

nication comme une « *performance de la culture* ». Ici, communication et culture sont considérées de façon très large. La culture est « *tout ce qu'il faut savoir pour pouvoir faire partie de sa famille, de sa société, d'une institution, etc. C'est un ensemble de règles, plus ou moins implicites ou explicites, qui permet la relation humaine...* »<sup>1</sup>. La communication est ce à quoi tout le monde participe en tant qu'il « performe » sa culture par ses faits et gestes. Elle est le phénomène social de la mise en commun et désignerait même une forme d'économie du don<sup>2</sup>. L'approche ethnographique, telle qu'Y. Winkin la pratique pour étudier des situations de la vie par le biais des processus communicationnels qu'elles mettent en œuvre, permet donc de voir en quoi, dans la mesure où, dans le moindre de nos comportements, il y a une information sociale pertinente, il y a participation à un système de règles et de codes, le regard anthropologique donne toute sa dimension à la communication.

Se formule alors rapidement la question de savoir si l'anthropologie de la communication pose qu'il y a des cultures et que celles-ci sont des systèmes.

### *L'anthropologie de la communication ou « culturologie » ?*

Si Y. Winkin a une définition volontairement large de la culture, il n'en est pas de même pour une partie des recherches en anthropologie de la communication qui, de l'anthropologie classique, ont essentiellement gardé ce que J. Bazin désignait comme l'hypothèse ethnologique. « *À tout état de perplexité où il s'avère que je ne sais pas ce qu'ils font, il peut être mis fin par une proposition telle que c'est leur coutume. Que ce soit leur coutume (c'est-à-dire pas la mienne) à la fois rend raison de mon ignorance et la transforme en savoir. C'est un savoir du genre ethnologique* »<sup>3</sup> ou encore « *Leur culture, c'est-à-dire la représentation que je me fais de leur altérité ou bien celle qu'ils se font de leur identité, devient ainsi la cause interne (mentale) de leurs actes. [...] Cette hypothèse ethnologique (concurrente de l'hypothèse sociologique d'une détermination des conduites par l'appartenance sociale) est la forme sous laquelle le savoir anthropologique a déjà tellement envahi le discours de nos contemporains qu'il fait partie désormais du sens commun* »<sup>4</sup>.

L'anthropologie est en effet souvent vue comme approche culturelle des phénomènes sociaux. L'anthropologie est convoquée en tant que « culturologie », science de l'homme « exotique » ou plutôt fondamentalement « exotisé », décrit sous l'angle de son appartenance ethnique ou culturelle et réduit à cette dimension. Cet aspect de l'anthropologie *dans* la communication s'apparente en fait toujours à de « l'ethno-quelque chose ».

Une partie de l'ethno-marketing semble pousser jusqu'au bout cette logique. Sans même aller chercher les plus caricaturales d'entre elles qui font une utilisation abusive du terme *tribu*, l'ethnomarketing a pour perspective, notamment,

<sup>1</sup> Yves Winkin, 1996. *Op. cit.*

<sup>2</sup> « *Alors que Bourdieu voit dans l'économie du don « un îlot dans l'océan de l'économie du donnant-donnant » [...] on pourrait suggérer que la communication est une forme d'économie du don s'étendant à toute la société : elle serait comme une économie parallèle, agissant discrètement dans l'ombre de l'économie économique* », Yves Winkin, 2000 : 267. *Op. cit.*

<sup>3</sup> Jean Bazin, 1996. « Interpréter ou décrire. Notes critiques sur la connaissance anthropologique ». In Jacques Revel et Nathan Wachtel (dir.), 1996. *Une école pour les sciences sociales*. Paris : Éditions du Cerf & Éditions de l'ÉHESS.

<sup>4</sup> Jean Bazin, 1999. « Science des mœurs et description de l'action ». In *Le genre humain*. N° hiver 1999-printemps 2000 (« Actualités du contemporain »).

la recherche de régularités culturelles et l'étude de l'importance du phénomène ethnique dans la consommation<sup>1</sup>. Mais, que ce soit pour analyser les comportements des « Africains » face à la téléphonie mobile, pour développer le marché des produits alimentaires dit exotiques ou pour substituer aux catégories sociologiques des catégories ethniques ou culturelles, comme cela semble être en jeu dans le monde de l'entreprise avec le développement des problématiques dites interculturelles, le procédé est le même : traiter une différence en altérité, faire de la différence ethnique ou culturelle *la* raison des comportements.

L'anthropologie du contemporain a opéré une critique de cette production d'altérité qui est une forme de production de totalité<sup>2</sup>, estimant que les comportements des individus ne sont pas réductibles à leur appartenance à telle ou telle culture. J. Bazin a montré que la culture telle que les ethnologues l'ont étudiée est une représentation de l'altérité des autres. « *Les ethnographes n'étudient pas des cultures, ils en écrivent* »<sup>3</sup>. Il montre ainsi que penser en termes de culture revient à se situer dans un régime d'interprétation et non de description. Or l'imputation d'un comportement culturel n'est jamais d'emblée présentée comme une pratique interprétative mais, plutôt offerte comme un constat, comme la description de faits tangibles.

### *L'anthropologie ou le terrain de l'anthropologue*

Il y a enfin – sans viser l'exhaustivité – une façon plus « méthodologique » de voir l'anthropologie. On se situerait là à « l'étage ethnographique ». L'anthropologie de la communication fait souvent référence à une méthode particulière de recueil de données : l'expérience de terrain comme cadre dynamique de production du savoir. Avoir une approche de ce type serait faire appel aux méthodes d'observation et d'entretien des anthropologues.

De quel terrain s'agit-il souvent ? Mon hypothèse est que le modèle emprunté reste souvent encore prisonnier de la distinction faite entre « émission » et « réception ». Il apparaît que le terrain *communicationnel* traité à la façon de l'ethnologue concerne majoritairement la réception, rarement la production<sup>4</sup>. Il est d'ailleurs fréquent d'entendre dire, au terme d'une recherche sur des pratiques de communication, par exemple sur des corpus de publicités : « *ce qui manque maintenant, c'est d'aller voir en réception* ». Dans ce contexte, la partie « producteurs de messages » ne semble être étudiée que par le biais d'autres dispositifs méthodologiques, souvent l'analyse de contenu, les questionnaires, les entretiens dirigés, autant de procédures de recueil de données qui instituent

<sup>1</sup> Pour une analyse plus fine et plus complète de l'ethno-marketing, voir D. Desjeux et également Bernard Cova.

<sup>2</sup> Michèle de La Pradelle analyse cette exigence de totalité de l'exercice ethnographique : « *Certes on est sorti d'une définition de l'objet anthropologique solidaire du vénérable grand partage entre sociétés primitives (ou sauvages) et civilisées, simples et complexes, traditionnelles et modernes. Mais on continue de supposer que (...) faire de l'anthropologie c'est se donner pour objectif de restituer la totalité d'un univers social, de reconstruire l'ensemble, voire le système, des significations qui lui est immanent, ce qu'on appelle sa culture...* ». Michèle de La Pradelle, 2000. « L'anthropologue en ville ». In Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot (dir.), 2000. *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.

<sup>3</sup> Jean Bazin, 2000. *Op. cit.*

<sup>4</sup> Avec des exceptions : l'enquête menée par A. Hénnion et C. Méadel. « Les ouvriers du désir. Du produit au consommateur, la médiation publicitaire ». In P. Beaud *et al.* (dir.), 1997. *Sociologie de la communication*. Paris : CNÉP, 1997.



une séparation entre le chercheur et son objet et qui font des comportements des individus non pas des *actions* susceptibles d'être décrites mais des *textes* qu'il s'agirait alors d'interpréter. À l'inverse, l'enquête ethnologique qui pose la communication entre le chercheur et le sujet au coeur de sa méthode, faisant de cette relation un matériau « comme un autre », ne serait à même d'étudier que les récepteurs des messages. Ce qui reviendrait à dire que seuls les récepteurs sont une population « observable » et que ces derniers ont des actions (actions que l'ethnologue note, interactions qu'il retranscrit, paroles brutes qu'il enregistre) en opposition aux producteurs qui, eux, ne seraient pas directement observables et auraient, plutôt que des actions, des intentions (messages à décrypter, discours à interpréter...). De même que les études sur la consommation reproduisent souvent l'idée qu'il y a d'un côté des concepteurs et de l'autre des consommateurs y répondant ou, au mieux, résistant aux volontés des premiers ; il y aurait aussi d'un côté les publicitaires et de l'autre un public, certes souvent « expert » mais quand même « de l'autre côté de la barrière ». On retrouve donc cette distinction émission/réception qui laisse penser que l'émission est une série de fonctions, de positions, d'intentions, et que la réception, elle, est faite de « gens »... Il y aurait alors des objets « ethnologisables » et d'autres pas... N'est-ce pas une façon de reproduire, en SIC, ce qui a longtemps freiné l'anthropologie elle-même dans son exploration du monde contemporain ?

### *Pour une anthropologie descriptive des situations de communication*

Ma proposition va dans le sens d'Y. Winkin. S'il y a déjà une reconnaissance de sa perspective communicationnelle en anthropologie<sup>1</sup>, il m'importe d'apporter à la communication les perspectives épistémologiques auxquelles j'ai été formée, notamment celles dégagées par Michèle de la Pradelle en anthropologie des mondes urbains.

Pour ce faire, je revisiterai mon travail de thèse, non pas tant parce que le terrain qu'il décrivait, à savoir le secteur marchand de Barbès dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris est un espace urbain changeant, fait d'individus aux origines sociales et ethniques variées ne se fixant pas dans une sociabilité classique de quartier, que parce qu'il interroge les conditions d'un travail d'anthropologie. Et le dialogue établi avec les SIC m'aide à prendre en compte des éléments que l'anthropologie classique n'observe pas naturellement, comme l'image publicitaire, le marketing ou encore les nouvelles technologies.

Avec ce double regard, Barbès n'est pas pour moi un monde ni même un quartier (encore moins un ghetto) dont j'aurais à restituer la totalité, à dégager les traits caractéristiques. Barbès est une *situation*, parmi d'autres, engendrée par des logiques d'actions. Ces actions sont le fait de tous les acteurs impliqués, vendeurs et clients qui interagissent et que je peux observer, mais elles sont le fait aussi d'autres types d'acteurs : municipalité, responsables marketing d'enseignes, etc. Tous participent de la création de cet univers, qu'ils performent en quelque sorte. Les observations menées dans les commerces ainsi que les entretiens réalisés ont montré que ce qui constitue cet univers social est une

<sup>1</sup> Pour preuve, *MEI*, n° 15 (« Anthropologie et communication »), notamment les entretiens réalisés par P. Lardellier avec M. Augé, Y. Winkin et J. Perriault.

manière d'agir et de communiquer. Une logique de communication selon laquelle, dans l'échange marchand et dans cet espace singulier, les différences de chacun peuvent être exprimées et l'expression même de toutes les différences, notamment culturelles, rend possible une certaine égalité. Autour de ces relations marchandes se met en place, non pas une société mais plutôt un *effet de société*, par lequel les identités ethniques ne sont plus les stigmates qu'elles peuvent être ailleurs. Elles sont au contraire exposées dans l'espace public, manipulées (concrètement et symboliquement) de telle sorte qu'elles finissent par se saturer. Finalement elles sont l'objet de consommation généralisée.

Je tente donc de décrire, non pas l'ethnicité, mais des modalités de production de l'ethnicité dans notre société. J'observe comment l'échange marchand, en tant que rapport social d'un certain type, engendre des situations où la différence ethnique est produite à partir d'une certaine stéréotypie et n'a pas le même enjeu que dans d'autres situations de la quotidienneté.

Consciente que ce terrain est particulier et qu'il se prête à ce type d'analyse, je voudrais pourtant croire que les principes épistémologiques qui sous-tendent l'analyse peuvent s'appliquer à d'autres situations.

Et s'il ne s'agit évidemment pas ici de la communication définie uniquement comme « influence » et observée à partir de situations d'émetteur à récepteur, il s'agit de communication au sens premier du terme, la relation. L'ethnologie, dans ses méthodes comme dans son objectif d'élucidation du réel, est un rapport à l'autre et dans le même temps une « pensée de ce rapport à l'autre ». Le terrain serait alors cette tension entre co-présence et distance, définie par J. Bazin<sup>1</sup>. Parce qu'elle étudie de la relation, l'ethnologie explicite comment un individu, dans une situation, se comporte et s'identifie. De même, elle explique ce que peut-être la culture d'un groupe d'individus mais surtout comment ce groupe, *en interne* comme *en externe*, crée des caractéristiques culturelles, utilise cette culture pour s'identifier et identifier les autres, pour revendiquer et pour agir dans un contexte socio-politique donné. Ce sont des « processus communicationnels ».

J'aimerais donc à l'avenir poursuivre dans cette voie et réfléchir aux conditions et aux objets qui permettent de faire dialoguer l'anthropologie et les SIC. Se donner comme terrain non pas des entités pré-établies, mais « *des séquences d'espace-temps que l'on se donne comme champ d'observation* »<sup>2</sup>, ne serait-ce pas une manière d'échapper à la fois au problème d'émission/réception, à un certain interactionnisme qui limite l'observation aux seules situations de face à face, et à toute tentation de *culturalisation* des objets et des individus qui entrave toute réflexion sur le contemporain ?

---

<sup>1</sup> Jean Bazin, 1996 : 402-403. *Op. cit.* « *Qu'étudions-nous donc ? Des populations, des variétés de l'espèce humaine, ou des actions, des enchaînements complexes d'actions ? Ce que nous appelons notre "terrain", est-ce une sorte de laboratoire où nous mènerions in vivo une enquête sur un petit fragment, une réalisation partielle du genre humain ? S'agit-il, comme un naturaliste va ramasser in situ des cailloux pour pouvoir les étudier en tant qu'échantillons d'un milieu naturel considéré, d'aller observer des comportements, enregistrer des énoncés, collecter des objets... qui paraissent significatifs d'un milieu social, d'une société, de ce qui distingue d'autres entités équivalentes ? Ou bien n'est-ce pas plutôt une situation particulière, où me trouvant en compagnie de quelques-uns de mes contemporains, je tente de savoir ce qu'ils peuvent bien être en train de faire, de comprendre comment ils agissent – non seulement un lieu déterminé, mais le moment d'une histoire en cours dont nous sommes, ces gens et moi, à des titres divers, des acteurs.* »

<sup>2</sup> Michèle de La Pradelle, 2000. *Op. cit.*

# La question de l'espace dans les Sciences de l'information et de la communication

Bernard Lamizet \*

Institut d'études politiques de Lyon

La question de l'espace dans les sciences de l'information et de la communication est ici abordée du point de vue de son histoire, de l'objet qu'elle représente pour le champ, du rapport au pouvoir représenté par la médiation politique de l'espace, et du point de vue des méthodes à mettre en œuvre pour en rendre compte. On peut, au moins, relever quatre problématiques différentes de l'espace qui font apparaître la complexité de ce concept : la polysémie entre espace des faits, des événements, des expériences et espace d'information et de représentation, la polysémie entre espace singulier et espace collectif, la polysémie entre l'espace de la sociabilité et des événements et l'espace de la diffusion des médias, la polysémie entre l'espace de la médiation et l'espace de l'imaginaire. Ce sont les médiations politiques qui instituent l'espace de la communication à partir de la structuration de l'espace de la sociabilité, en articulant l'usage politique et institutionnel de l'espace à notre expérience singulière de la spatialité. Le *territoire* définit la médiation politique d'un espace, l'*aire de diffusion* définit la médiation politique d'un espace constitué par la diffusion des médias et des informations, et le *réseau* définit un espace politique institué par la diffusion et la mise en œuvre de médiations technologiques d'information et de communication. Dans une perspective politique de l'usage de l'espace par les acteurs et les stratégies de l'information et de la communication, s'institue un *savoir géopolitique sur les médiations*, caractérisé par l'articulation des logiques d'usage de l'espace et les logiques d'exercice du pouvoir. Par leurs images et leurs discours, les médias produisent une dimension symbolique de l'espace social, l'information et la communication produisent ce que l'on peut appeler une *territorialité symbolique*, ainsi que ce que l'on peut appeler des *paysages médiatisés*. Enfin, il convient de faire apparaître trois instances de l'appropriation singulière de l'espace au cours des processus d'information et de communication : la reconnaissance et la constitution d'un savoir sur l'espace social ; la projection de soi par le sujet de l'information dans l'espace ainsi constitué, confronté à son espace propre d'expérience et de désir ; l'appréhension par le sujet de la dimension à la fois symbolique et politique de l'espace de l'information, et l'élucidation des enjeux, à la fois subjectifs et sociaux, de la maîtrise de l'espace médiatisé.

## 1. Polysémie de la question de l'espace

On peut, au moins, relever quatre problématiques différentes de l'espace qui font apparaître la complexité de ce concept et de ce champ dans les sciences de l'information et de la communication.

---

\* <bernard.lamizet@univ-lyon2.fr>

Il s'agit, d'abord, de la polysémie entre espace des faits, des événements, des expériences et espace d'information et de représentation (espace réel vs. espace symbolique). Dans une problématique communicationnelle, pas d'espace homogène, puisque ce concept est un ensemble dialectique et conflictuel qui nous permet de confronter l'espace réel de nos pratiques sociales (la ville où nous habitons, les lieux de nos activités), les représentations symboliques que nous en formons dans nos relations de communication, dans les descriptions que nous en mettons en œuvre, ou dans nos associations (comme Proust songeant aux pavés de Martainville), les espaces imaginaires, enfin, auxquels nous confrontons ceux de nos expériences – comme les espaces de nos rêves ou les espaces de nos fantasmes, comme *another earth*, d'Antoine dans *Antoine et Cléopâtre*, de Shakespeare. En pensant l'espace en termes de communication et d'information, nous nous mettons à même de nous confronter à la différence fondatrice entre ces différents espaces qui fait apparaître ces *espèces d'espaces* dont parlait Pérec, et qui structurent notre subjectivité.

Il s'agit, ensuite, de la polysémie entre espace singulier et espace collectif : mon expérience de la sociabilité me fait distinguer mon espace propre, l'espace que je connais et dont j'ai l'expérience, et le territoire, l'espace de l'appartenance et de la sociabilité, l'espace de la rencontre de l'autre. C'est, d'ailleurs, sans doute, de la confrontation entre ces deux dimensions de l'espace que résulte la constitution de l'espace en médiation politique, puisque, à partir de cette différence entre espace singulier et espace collectif, nous comprenons que l'espace ait une dimension politique. Cette polysémie même de la médiation de l'espace se comprend, elle-même, en deux moments de la communication. Le premier moment est celui de la différence. Nous prenons conscience, au cours de notre expérience de la relation à l'autre, de ce qu'il existe un espace qui nous est propre et un autre dans lequel nous avons des relations sociales : s'instaure, alors, la notion d'espace privé et se développent toutes les représentations de cette privatisation (*Propriété privée, défense d'entrer*, etc.). Le second moment de la différence entre l'espace singulier et l'espace collectif est celui de l'inscription dans l'espace du paradigme de la médiation : l'espace devient, alors, le champ dans lequel nous faisons l'expérience de la dialectique entre l'espace singulier et l'espace collectif – dialectique qui peut être facile, mais qui peut être complexe et susciter des conflits et des antagonismes. La rue est, peut-être, le premier lieu de cette expérience de la médiation politique de l'espace : c'est là que l'enfant, pour commencer, mesure la différence entre l'espace propre de son habitation et l'espace qui appartient à tout le monde et qui, par conséquent, est celui de la société. Des pratiques différentes de communication et des relations différentes à l'information distinguent ces deux espaces – ne serait-ce que parce que l'espace privé est identifiable aux objets et aux aménagements courants qui y sont installés, alors que l'espace de la rue est celui des dénominations, des indications, des messages (Cf. Gourdon, 2001 : 14 sqq.).

La question de l'espace fait apparaître, par ailleurs, la polysémie entre l'espace de la sociabilité et de la survenue des événements et l'espace de la diffusion des médias et des formes de l'information et de la représentation. Cette différence distingue, finalement, deux espaces réels : l'espace où nous vivons et l'espace dans lequel se diffusent les représentations de notre sociabilité ; l'espace de l'expérience et celui de la médiation. Le premier est l'espace discontinu de l'événementialité, dans lequel les faits de l'histoire laissent leur trace sous la forme des ruptures, des déconstructions, de l'espace social, tandis que l'autre est l'espace continu de la sociabilité et des institutions, unifié et intégré par les pratiques de l'information et les représentations qu'elle met en œuvre. L'espace de la sociabilité et de l'événementialité est discontinu parce que les faits et les

transformations qui s'y impriment laissent la trace du divers de notre expérience, tandis que l'espace des médias est unifié par l'homogénéisation des pratiques sociales et des pratiques culturelles, des pratiques d'information et des formes de représentation.

Il convient de faire apparaître, enfin, la polysémie entre l'espace de la médiation (espace réel vs. espace symbolique) et l'espace de l'imaginaire (cf. *Le désert des Tartares* de Buzzati ou encore l'espace des mythes (le mythe de l'Orient lointain, le mythe de la conquête de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle, etc.). Dans une telle différence, ce qui apparaît, c'est ce que l'on pourrait appeler le *complexe sémiotique de l'espace*, car c'est dans les représentations que l'on peut prendre conscience de cette différence, en lui donnant une signification. L'interprétation de la différence entre l'espace de la médiation et l'espace de l'imaginaire constitue l'espace en enjeu réel d'information. En effet, d'une part, dans notre expérience singulière de l'espace, c'est une vraie épreuve de mesurer la différence entre l'espace du savoir et celui de l'imaginaire (déception ou enthousiasme), et, d'autre part, dans l'expérience sociale et collective de l'espace, c'est la différence entre l'espace de la représentation et celui des mythes qui permet de comprendre la force de la sociabilité. *Tous les soirs*, écrit Buzzati (1990 : 202), *au sommet des remparts, Drogo se mettait à attendre ; tous les soirs, la petite lumière semblait se rapprocher un peu et devenir plus grande. Ce ne devait être souvent qu'une illusion, née de son désir, mais certaines fois, néanmoins, c'était un progrès réel, à tel point que, finalement, une sentinelle aperçut cette lumière, à l'œil nu.* Cette attente fait prendre conscience au personnage de la différence entre les deux espaces, celui de son expérience et celui de son imaginaire : elle instaure, ainsi, une médiation de l'espace.

## *2. Les médiations politiques de l'espace de la communication*

Ce sont les médiations politiques qui instituent l'espace de la communication à partir de la structuration de l'espace de la sociabilité. Les médiations politiques instituent une médiation de l'espace en articulant l'usage politique et institutionnel de l'espace, telle que nous le mettons en œuvre dans notre activité sociale, à notre expérience singulière de la spatialité, telle que nous la mettons en œuvre dans notre activité inconsciente et dans les désirs dont nous sommes individuellement porteurs. On peut distinguer trois médiations politiques de l'espace de l'information et de la communication. Le *territoire* définit la médiation politique d'un espace pensée sous l'angle de son appropriation par des acteurs politiques et des stratégies de pouvoir. On peut définir le territoire d'un média comme l'aire d'influence, d'action des décisions et des engagements des personnages dont il parle. Le territoire de *La Provence* est, ainsi, l'aire dans laquelle les décisions et les actions des acteurs politiques marseillais portent effectivement sur le réel de l'espace et de ses structures, tandis que le territoire du *Monde* sera davantage l'aire d'action des acteurs politiques nationaux. Le territoire d'un média est, en fait, l'espace dans lequel ce média assure une fonction de médiation politique. L'*aire de diffusion* définit la médiation politique d'un espace constitué par la diffusion des médias et des informations, en ce qu'elle dissémine dans tout l'espace social des formes homogènes de représentation du monde. L'aire de diffusion renvoie davantage à la formation des opinions et des engagements : il s'agit de l'espace où vivent les lecteurs du média (mais, aussi bien, ses auditeurs ou ses spectateurs) qui fondent leur opinion, leurs choix et leurs engagements par rapport à ceux qui sont développés et argumentés par le discours médiaté. Tandis que le territoire représente

l'articulation dans l'espace entre le discours du média et les réalités auxquelles il se réfère, l'aire de diffusion représente l'articulation, à la fois institutionnelle et économique, entre le média et ses lecteurs. Le *réseau*, enfin, définit un espace politique institué par la diffusion et la mise en œuvre de médiations technologiques d'usage de l'espace à des fins d'information et de communication. Le réseau est l'espace géographique constitué par les relations instrumentales et matérielles établies en vue de l'élaboration du média – qu'il s'agisse des points et des infrastructures de recueil de l'information, de l'ensemble des relations industrielles et financières qui permettent le développement du média (investisseurs, annonceurs, etc.) ou de l'infrastructure de fabrication des médias (organisation spatiale des technologies d'information et de communication, réseaux câblés, etc.). Dans l'ensemble où l'ensemble de cette organisation institue véritablement le média dans l'espace de la sociabilité, on peut parler, sur ce point, d'une véritable territorialité du média : d'un ensemble de médiations rendant raison de l'inscription du média dans la spatialité.

### *3. Géopolitique de l'information et de la communication*

---

Dans une perspective politique de l'usage de l'espace par les acteurs et les stratégies de l'information et de la communication, s'institue un *savoir géopolitique sur les médiations*, caractérisé par l'articulation des logiques d'usage de l'espace et les logiques d'exercice du pouvoir. L'articulation de la spatialité et des formes d'exercice du pouvoir symbolique définit la façon dont les pouvoirs symboliques sont perçus et reconnus dans l'espace. La médiation politique de l'information prend, dans l'espace, la forme de la mise en scène spatiale de l'exercice des formes symboliques des pouvoirs et des acteurs politiques. Les médias constituent, ainsi, un relais important de visibilité de l'identité des acteurs politiques dans les périodes électorales (visibilité des acteurs locaux, visibilité locale des acteurs nationaux, etc.). C'est aussi le sens de la visibilité des acteurs politiques dans toute la dimension symbolique qui permet l'identification des lecteurs (scènes de vie privée des acteurs politiques, illustrations montrant leur espace de vie et leur ancrage dans la quotidienneté des lieux où ils habitent, etc.). Mais cette géopolitique de l'information s'inscrit aussi dans l'articulation des logiques de réseau et des logiques politiques, qui produit les stratégies des acteurs de la communication et de l'information et la répartition dans l'espace des aires de pouvoir dont ils disposent. C'est ainsi que les médias mettent en scène, dans leur discours, les liens de solidarité qui peuvent exister dans certaines régions, ou dans certains pays, entre les acteurs politiques et sociaux et les acteurs institutionnels locaux. Dans l'information sur le monde, les médias font, ainsi, apparaître les réseaux politiques qui peuvent unir les dirigeants de plusieurs pays : *Le Monde*, a, ainsi, récemment, publié de nombreuses informations faisant état d'une redistribution géographique des alliances et des liens de solidarité entre les dirigeants des pays européens. Enfin, il convient d'être attentif aux stratégies de l'information, en ce qu'elles représentent les modalités d'inscription des stratégies des acteurs politiques dans l'espace et les formes que revêt l'exercice de leurs pouvoirs dans les espaces politiques et institutionnels. Les stratégies de l'information font apparaître, dans toute leur consistance, les espaces qui définissent les pouvoirs des acteurs politiques et qui fondent, par conséquent, leur identité. Les médias construisent ainsi non seulement une géopolitique des territoires, mais aussi une *géopolitique des acteurs de l'information*, en faisant apparaître les conditions d'implication spatiale des acteurs dont ils parlent : par exemple, *Le Monde* du

17 mai 2002, titre (p. 22) : *L'Europe menace les États-Unis d'une guerre économique*, en parlant également d'une *levée de boucliers mondiale contre les subventions agricoles américaines*. Cette géopolitique de l'information consiste, pour les médias, à construire une mise en scène mondialisée de l'information et des enjeux qui la définissent comme activité politique.

#### *4. L'information et la communication comme représentations de l'espace*

Par leurs images et leurs discours, les médias produisent une dimension symbolique de l'espace social, en élaborant des représentations médiatées des espaces de l'information et en faisant apparaître ce que l'espace de la sociabilité peut représenter pour les sujets mêmes qui l'habitent et l'utilisent dans leur activité symbolique. C'est par leurs représentations du monde que les médias instituent la différence entre l'espace réel de la sociabilité (l'espace dans lequel s'établit le réel de nos relations sociales et politiques) et l'espace symbolique – c'est-à-dire l'espace représenté. À propos de la politique de la ville et des quartiers qui font l'objet d'une politique de renouvellement urbain, les médias vont, ainsi, opposer le discours sur ces quartiers, ainsi que les objectifs de la politique de la ville, et la réalité de ces quartiers et de leur quotidienneté. Par ailleurs, l'information et la communication produisent ce que l'on peut appeler une *territorialité symbolique*, c'est-à-dire à la fois une représentation et une évaluation des espaces sociaux et de leurs usages, et une description des modes de gestion et de pouvoir des acteurs sociaux et institutionnels sur les espaces qu'ils occupent. La territorialité symbolique des médias revient, en fait, à une théâtralisation de l'information : en effet, il s'agit de construire, par des descriptions ou des images, une représentation de l'espace dans lequel se déroulent les événements. Dans la rubrique *cahiers de campagne*, pendant toute la durée de l'activité électorale française d'avril-juin 2002, *le Monde* fait ainsi apparaître des descriptions des lieux dans lesquels évoluent les acteurs politiques ou certains citoyens caractéristiques. Enfin, l'information et la communication produisent ce que l'on peut appeler des *paysages médiatés*, en mettant en œuvre une esthétique et une poétique de la représentation de l'espace, et en produisant un savoir géographique sur les espaces de la sociabilité. Les paysages médiatés constituent une forme de médiation esthétique de l'espace dans les discours politiques et dans les pratiques de l'information. Tout un savoir sur l'espace politique se trouve ainsi mis en œuvre dans les discours esthétiques et dans les représentations des médias. C'est le rôle de l'image, en particulier de la représentation photographique, d'inscrire dans les médias une telle dimension esthétique de l'information sur l'espace public. C'est la sémiotique spatiale de l'information qui permet de rendre compte de cette dimension de l'espace ; elle représente, de ce fait, une pratique importante dans le champ disciplinaire des sciences de l'information et de la communication. La télévision a constitué, sur ce point, une véritable rupture dans l'histoire de l'information médiatée, en rendant *cinématographiquement visibles* les lieux et les espaces de l'événement.

## 5. *L'appropriation de l'espace par les sujets singuliers de l'information et de la communication*

---

Les médias participent à la construction de l'image de son espace propre dont est porteur le sujet singulier de la communication et l'utilisateur de l'information, en instituant ce que l'on peut appeler une *culture singulière de l'espace*. La culture que produisent les médias complète, en ce sens, la culture sur l'espace que peut nous donner l'art, que peut construire la littérature, que peut former le cinéma. Il s'agit d'une véritable médiation, en ce que le lecteur des médias articule cet espace de la représentation collective à sa propre expérience de l'espace, quand, par exemple, l'espace dont parlent les médias est confronté à l'espace de sa propre histoire. Par ailleurs, en lisant l'information médiatisée sur l'espace, le sujet de la communication s'approprie une connaissance légitime et une information qui fondent une véritable culture légitime de l'espace. Les médias, à cet égard, ont une dimension proprement didactique, en instituant véritablement l'espace culturel propre à une société donnée. Le champ couvert par les informations du média auquel nous sommes habitués constitue une norme de notre savoir sur l'espace : il définit ce que l'on peut appeler *l'espace de notre identité culturelle*, c'est-à-dire l'espace de référence de la formation de notre identité, à la fois singulière (expérience propre) et collective (appartenances).

Il convient, ici, de faire apparaître trois instances de l'appropriation singulière de l'espace au cours des processus d'information et de communication. Il s'agit, d'abord, de la reconnaissance et de la constitution d'un savoir sur l'espace social ; les médias forment notre culture de l'espace, et, de cette manière, instaurent une appropriation proprement symbolique de l'espace, fondée sur la signification que nous lui donnons, plus que sur l'expérience que nous pouvons en avoir. Il s'agit, ensuite, de la projection de soi par le sujet de l'information dans l'espace ainsi constitué, confronté à son espace propre d'expérience et de désir. Lire les médias, s'approprier l'information dont ils sont porteurs, c'est se projeter dans les espaces dont ils parlent – soit que cette projection renvoie à une expérience réelle (nous pouvons être allés dans les espaces dont il est question), soit qu'il s'agisse d'une projection strictement symbolique (et, dans ce cas, les médias s'articulent à nos lectures, à notre culture, voire à nos rêves). Il s'agit, enfin, de l'appréhension par le sujet de la dimension à la fois symbolique et politique de l'espace de l'information, et de l'élucidation des enjeux, à la fois subjectifs et sociaux, de la maîtrise de l'espace médiatisé. C'est ainsi que l'opposition Est-Ouest a structuré l'information médiatisée pendant tout le temps qu'a duré ce que l'on a appelé la "guerre froide", tandis que, de nos jours, c'est l'ensemble des conflits du Proche-Orient ou la décomposition de l'ancienne alliance des pays de l'Est qui représentent la spatialité symbolique et politique de l'information médiatisée.

### *Bibliographie*

---

Buzzati, Dino, 1990. *Le Désert des Tartares*, tr. fr. par M. Arnaud. Paris : Laffont, 242 p. (coll. « Le livre de poche »).

Gourdon, Jean-Louis, 2001. *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 286 p., bibl.



# Quelles méthodes pour l'analyse des images scientifiques ? Approche sémiotique et anthropologique des images en physique des matériaux et en mathématiques : étude comparative

Catherine Allamel-Raffin \*

Muriel Lefebvre \*\*

Université de Strasbourg (« Louis-Pasteur ») & IRIST/GERSULP (Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie / Groupe d'étude et de recherche sur la science. ÉA 3424 ULP)

C'est dans le cadre de deux études d'anthropologie des sciences au sein d'un laboratoire de physique des matériaux et d'un institut de recherche mathématique strasbourgeois que nous nous sommes trouvées confrontées à la profusion et la diversité des images produites par les scientifiques. Nos études avaient pour objet la production de ces images et leur statut au sein des activités de recherche. Nous avons cherché à construire une méthodologie croisant une approche sémiotique et une démarche anthropologique pour l'étude des images élaborées dans ces deux disciplines. C'est le résultat de cette confrontation que nous présenterons dans cette communication, en mettant l'accent sur la démarche originale qui a été la nôtre. Une approche exclusivement anthropologique n'aurait pas permis d'établir une typologie rigoureuse de ces images. De la même manière, cette typologie sémiotique se devait d'être confrontée à un terrain anthropologique pour être validée.

Le faible nombre d'études consacrées aux images scientifiques contraste avec l'omniprésence de ces images <sup>1</sup>, tant dans le processus de production des faits scientifiques que dans celui de leur validation.

Ainsi, en physique des matériaux, elles occupent une place importante dans le travail quotidien des chercheurs et figurent très largement dans les publications. Elles sont multiples et extrêmement complexes à produire. Leur coût en temps, énergie et ressources financières est très élevé. Il faut parfois deux ou trois mois avant d'obtenir une image digne d'être publiée.

En mathématiques, les images, de nature très variée, sont omniprésentes lors des processus de production et de transmission des connaissances mais ne figurent pas ou peu dans les publications. Les mathématiciens eux-mêmes expriment une profonde ambivalence vis-à-vis de ces représentations visuelles.

---

\* <catherine.raffin@lse-ulp.u-strasbg.fr>

\*\* <muriel.lefebvre@gersulp.u-strasbg.fr>

<sup>1</sup> Pour nous, une image est inscrite sur un support matériel à deux dimensions (écran ou papier) et donc associée à des dispositifs techniques de traitement.

Face à ces constats, nous avons souhaité appréhender les processus qui sous-tendent la production des images scientifiques, comprendre les rapports qui s'établissent entre ces images et leurs référents, et enfin élaborer une classification. Un tel programme de recherche impliquait que l'on ne s'en tienne pas à une analyse des publications, qui ne prendrait en compte que les discours (re)construits *a posteriori*, en négligeant le contexte et les conditions de production des images. De la même façon, s'en tenir à une analyse sémiotique nous condamnerait à passer à côté du travail quotidien de construction de la signification. L'observation des processus de production des images scientifiques se révélait nécessaire pour comprendre en profondeur la place des images dans ces deux disciplines et les usages dont elles font l'objet. C'est pourquoi nous avons décidé de construire une méthodologie originale, croisant une approche anthropologique avec une typologie sémiotique, en tentant d'élaborer une grille d'analyse qui soit pertinente, tant pour les images mathématiques que pour celles des sciences expérimentales. Quels sont les points communs mais aussi les dissemblances qui ressortent d'une telle étude ? Quel est l'apport d'une méthode croisant les outils de l'anthropologie et ceux de la sémiotique ?

## 1. L'anthropologie

La seule manière d'étudier le statut des images en physique des matériaux et en mathématiques était d'observer, dans les laboratoires, les différents usages dont elles font l'objet. En nous inspirant des multiples études de ce type, nous avons effectué des séjours prolongés dans les laboratoires, enregistré des conversations autour des microscopes et procédé à des observations d'expériences en physique des matériaux et de séminaires en mathématiques. Nous avons également réalisé des entretiens semi-directifs centrés sur l'image et tenu des carnets de bord de nos séjours dans les deux laboratoires. Afin de saisir les apports de l'approche anthropologique nous vous proposons deux extraits.

### 1.1 Conversation autour d'un microscope : la lente émergence du sens d'une image

Le laboratoire *Groupe Surface/Interface*<sup>1</sup> (GSI), qui comporte une quarantaine de chercheurs, mène des recherches essentiellement expérimentales sur les aspects microscopiques de la matière. On y étudie les structures et les propriétés des surfaces de matériaux (en général inorganiques).

Prenons l'exemple d'une manipulation que nous avons enregistrée dans ce laboratoire. Un chercheur apporte la feuille récapitulant le contenu de l'échantillon (silicium, fer et cuivre) et les conditions d'élaboration. C'est la microscopiste qui manipule : le chercheur se trouve placé derrière elle et commente au fur et à mesure. (M : la microscopiste ; C : le chercheur)

Extrait de la séquence d'observation au microscope électronique à transmission du 15/12/1999

C : Alors ?

M : Alors, c'est de la merde ! Le substrat vers là. (*De la main, elle désigne une zone sur l'écran*). La zone claire, c'est du cuivre qui s'est fait la malle. Ta couche de polycristallins, tu vois rien dedans.

<sup>1</sup> Le GSI est un laboratoire faisant partie de l'IPCMS (Institut de physique et chimie des matériaux, UMR 7504, CNRS/ULP)

*(La microscopiste montre à C sur l'écran ce qu'elle vient de décrire.)*

- C : Fer, cuivre, fer, etc. Tu vois rien ?  
M : C'est vraiment polycristallin. On voit rien.  
C : T'as regardé d'autres régions ?  
M : Quand je regarde là... Bon, là, je ne suis pas orientée. Je me réoriente. Le substrat est là, il y a érosion. On va faire une étude de ce côté-ci.  
C : Je comprends pas, le cuivre n'a jamais fait ça. Tu sais ce que c'est, la couche de silicium oxydé. Tu peux agrandir là ? *(C désigne une zone précise sur l'écran qui ressemble à un trait).*  
M : Oui... D'accord, je l'avais vu.  
C : Là, je vois la zone. *(Il désigne toujours le même trait)*  
M : Là, je suis à x 33 000. Je vais augmenter le grandissement. Je reprends là où elle est complète. Attention, elle est là.  
C : C'est magnifique.  
M : Magnifique, c'est autre chose...  
C : Il faut de la haute résolution, on est à 6... 7 angström ! *(dans la zone qui l'intéresse).*  
M : Je peux pas, là je suis à x 220 000.  
C : Bon, elle est là. *(La zone en forme de trait)*  
M : Ouais, je l'avais vue, la couche.  
C : Tu me donnes des infos, il ne faut pas que je fasse pousser sur du fer. Tu ne peux pas faire de haute résolution, vendredi ?  
M : Attends, je vais essayer. Ça a l'air très fin.  
C : Fais un effort ! T'auras un *cappucino* ! Ah, elle est belle ! Elle est là.  
M : Je suis gênée parce que je passe à travers des macro-grains. Je vais encore plus loin, si c'est pas trop abrasé, je vais voir. Ouais, elle est là.  
C : Non, là tu es sur un gros défaut.  
M : Ah ! Voilà.  
C : Je t'adore.  
M : C'est la dernière image que je te prends.  
Silicium pur, tantale en couche, pour moi, c'est clair.

*Figure. Micrographie réalisée avec le MET au GSI. Grandissement : x 840 000. (Au centre, la zone en forme de « trait » évoquée dans l'extrait)*



L'extrait rapporté constitue une infime partie des échanges verbaux occasionnés par une observation au microscope. L'étude d'un échantillon peut prendre une heure et reste souvent peu satisfaisante. Le chercheur doit alors réélaborer un échantillon et l'observer à nouveau.

Que nous apprend ce court extrait ?

- les images ne parlent pas d'elles-mêmes : elles nécessitent une interprétation pour le choix des zones intéressantes. Le dialogue permet un réajustement constant de la signification des éléments perçus par les uns et les autres à l'écran
- les attentes de l'observateur sont fondamentales. Le chercheur « voit » une zone que la microscopiste n'aurait pas vue (le « trait »), car elle ne s'attendait pas à une couche aussi fine. Mais sans son aide et ses manipulations, le chercheur n'aurait rien vu du tout, en raison de son incapacité à maîtriser un appareillage aussi complexe
- l'hétérogénéité des types d'images peut être inférée après plusieurs observations de ce genre. La somme des efforts acharnés fournis pour réaliser une image avec un microscope électronique qui ne peut qu'intriguer l'anthropologue s'explique par son statut particulier : l'image produite vise à contenir toutes les informations nécessaires aux chercheurs. Sa qualité doit être la meilleure possible car d'autres types d'images, les images retraitées, seront réalisées à partir de cette image primaire.

### *1.2 L'utilisation des images mathématiques pour faire sens pendant les séminaires*

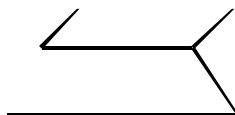
En mathématiques, les entretiens et l'observation ont été effectués à l'IRMA (Institut de recherche mathématique avancée) et au Département de mathématiques de Strasbourg, qui comptent environ 150 chercheurs / enseignants-chercheurs de toutes disciplines mathématiques. Nous nous sommes cependant

concentrée sur une spécialité, la géométrie algébrique, à la frontière de nombreux autres domaines mathématiques et spécialité en pleine expansion.

Compte rendu de la présentation du groupe de travail « Géométrie algébrique » du 30/10/1999.

Le séminaire touche à sa fin, lorsqu'un chercheur, dubitatif face au résultat énoncé par l'orateur, intervient : « *J'ai un contre-exemple. Je vous montre ?* » S'ensuit une discussion enflammée entre les protagonistes du séminaire, accompagnée de nombreux gestes. Mais les gestes seuls ne parviennent pas à convaincre l'assemblée.

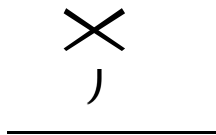
Le chercheur se lève alors, et se dirige vers le tableau : « *J'ai un exemple. Je vais faire un dessin.* » Il esquisse le dessin de l'intersection de deux plans :



puis l'efface : « *C'est justement ce qu'il ne fallait pas faire...* » La salle s'anime.

L'orateur ne comprend pas où le chercheur souhaite en venir. Celui-ci ébauche plusieurs gestes avant d'ajouter, comme pour s'excuser : « *Je ne sais pas dessiner...* ». Il propose alors une expression algébrique au tableau. Mais les remarques fusent : « *Pourquoi ? Je ne comprends pas.* », « *Il faut l'écrire* ».

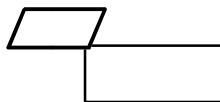
Il trace un nouveau dessin :



et ajoute en montrant la figure : « *Cette situation-là croix un* ». Il contemple ensuite son dessin, dubitatif, puis s'adresse à l'orateur du séminaire : « *Je t'assure, il y a un contre-exemple comme ça !* »

L'orateur lui répond alors : « *Pas nécessairement dans  $A_3$*  »

Ce qui semble inciter le chercheur à se jeter sur le tableau : « *C'est ça !...* »



Tandis que des rires amusés fusent dans la salle : « *Tu ne vas pas faire un dessin dans  $A_4$  ! ?* » Le chercheur est convaincu de la valeur de sa monstration. L'assemblée reste pensive, mais semble intéressée par l'idée suggérée par le chercheur.

La scène que nous venons de rapporter n'a rien d'exceptionnel. Les dessins très schématiques produits dans ce contexte sont utilisés pour extérioriser une démarche cognitive individuelle en un espace partagé. La matérialité de ces images rend en effet possible un usage socialisé : l'invisible devient visible et surtout il peut être communiqué et partagé avec d'autres sur un mode reposant, pour partie, sur l'implicite. L'image fait apparaître, fait exister l'objet mathématique sur l'espace physique du tableau.

Mais au-delà d'une fonction de représentation de l'objet mathématique, l'image est utilisée comme amorce heuristique pour celui qui l'élabore, en même temps qu'elle constitue un instrument des médiations entre chercheurs : elle participe directement aux interactions entre l'orateur et son audience, articulant les dimensions cognitives et communicationnelles, individuelles et collectives. L'espace de médiation élaboré à travers l'image mathématique offre donc un cadre opératoire pour la construction d'un rapport épistémique et cognitif à l'objet mathématique, mais également pour la mise en œuvre de relations intersubjectives.

À travers ces brefs extraits, nous pouvons percevoir les apports de l'anthropologie. Le premier extrait nous permet d'assister à l'émergence du sens qu'il convient de donner à une micrographie en physique des matériaux. Le sens fixé, les chercheurs n'évoqueront pas le difficile processus de lecture d'image dans leur publication. Cet extrait nous amène également à établir un premier classement des images. Le deuxième extrait nous permet de comprendre comment les mathématiciens élaborent et transmettent du sens à travers leurs utilisations des images. Il semblerait qu'elles fonctionnent comme un outil heuristique et communicationnel indispensable. Ces aspects de la recherche dans les deux domaines demeurent bien souvent totalement absents des publications et ne pouvaient être mis en évidence qu'à partir d'une approche anthropologique attentive des pratiques des chercheurs.

## 2. La sémiotique

---

Afin de procéder à une classification des images en physique et en mathématique, nous avons élaboré une grille d'analyse inspirée du travail de Peirce. À partir de cette grille élaborée pour la physique des matériaux, nous aimerions vous proposer une comparaison entre images mathématiques et images en physique. Cette grille reste-t-elle pertinente dans le champ mathématique ? Quels sont les différences et les points communs ? Convierait-il de l'amender ? Est-il possible de concevoir une grille qui permettrait d'éclairer tous les domaines scientifiques ?

### 2.1 Présentation de la grille élaborée en physique des matériaux

Au sein du GSI, trois types d'images sont produites : l'image primaire, l'image retraitée et l'image de synthèse. L'image primaire est la première dans l'ordre de production des images. Elle est produite à l'aide de microscopes. L'image retraitée, issue de l'image primaire, est produite grâce à des programmes informatiques. Elle peut revêtir différentes formes (courbe, image filtrée). L'image de synthèse est élaborée uniquement à partir de programmes informatiques. Il existe deux types d'images de synthèse : l'image de simulation qui ressemble à s'y méprendre à une image produite par les microscopes, l'image de modélisation beaucoup plus abstraite. Que peut-on dire de ces images dans un cadre peircien ? La sémiologie peircienne explore les relations qui s'établissent entre le signe, l'objet et l'interprétant. Dans le cadre de la relation signe/objet, Peirce propose la classification suivante : un signe peut-être appelé icône, indice ou symbole « *l'icône se rattache à l'objet par ressemblance (...) Un indice sera rattaché à son objet existentiellement en étant un effet. (...) Un symbole est rattaché à son objet par une règle qui a pour effet de dire qu'il "doit" être interprété comme signifiant cet objet* » (Tiercelin, 1993 : 67). Nous avons montré de manière détaillée dans une étude

antérieure (Allamel-Raffin, 2002) que les images produites en physique des matériaux sont de nature mixte. Les images primaires et retraitées sont indicielles et symboliques : indicielles car elles sont directement affectées par toute modification subie par l'échantillon, symboliques car leur production passe par l'utilisation de programmes informatiques. Les images de synthèse sont iconiques et symboliques dans le cas des images de simulation : iconiques car elles doivent ressembler le plus possible à une image produite à l'aide d'un microscope, symboliques car elles résultent d'une programmation informatique. Les images de modélisation sont uniquement symboliques car produites là encore par des modèles logico-mathématiques.

### *2.2 Exportation en mathématiques : points communs, différences, amendements, inadéquation ?*

Il existe différents types d'images graphiques en mathématiques. Les mathématiciens distinguent ainsi les figures des diagrammes, plus formalisés. Le plus souvent, les images produites en mathématiques résultent d'un trait de craie ou de crayon. Plus rarement (mais de plus en plus fréquemment dans certaines spécialités), il est fait usage d'images de synthèse.

Les images produites par les mathématiciens sont généralement de nature mixte : les figures par exemple sont à la fois iconiques et symboliques.

Le fait que la notion d'iconicité ait un sens en mathématiques peut sembler étonnant, compte tenu de l'absence de référent matériel. L'observation anthropologique nous a cependant montré que dans leurs pratiques de chercheurs, les mathématiciens adoptent souvent une attitude de réalistes platoniciens, c'est-à-dire qu'ils envisagent leurs concepts sous la forme d'« objets » pour pouvoir travailler avec eux. Une image – et plus précisément une figure – peut alors être considérée comme iconique par rapport à l'idée que le mathématicien se fait mentalement de son « objet mathématique ». La notion d'iconicité a donc ici un sens.

Du fait de leur caractère construit, les figures sont également symboliques, comme toutes les images mathématiques : elles obéissent à des codes formalisés d'écriture et de lecture.

Les diagrammes, quant à eux, sont élaborés de manière principalement symbolique. Mais certains diagrammes peuvent également comporter une dimension iconique. Ces images, à la fois figures *et* diagrammes, sont ainsi « inclassables », la distinction entre figures et diagrammes n'allant pas toujours de soi.

Il convient en revanche de noter que l'on ne peut pas parler en mathématiques d'image primaire et d'image retraitée du fait de l'absence d'expérimentation. Un concept mathématique peut faire l'objet de plusieurs types de représentation, mais aucune ne sera en relation directe avec son référent sous une forme indicielle. La dimension indicielle n'a donc pas d'intérêt pour une étude des images mathématiques.

## *3. Conclusion*

---

C'est le moment de revenir sur notre méthodologie et ses caractéristiques. Une approche exclusivement anthropologique n'aurait pas permis d'établir une typologie rigoureuse de ces images. Ainsi, les images primaires et retraitées ne

peuvent être perçues comme telles que grâce à une méthodologie reposant sur des séjours prolongés dans des laboratoires. De la même manière, l'importance des images en mathématiques n'a pu apparaître que grâce à ce travail d'observation. La typologie sémiotique se devait quant à elle d'être confrontée à un terrain anthropologique pour être validée et prendre tout son sens.

Si les notions d'images primaires, retraitées et de synthèse sont inadéquates pour le champ mathématique, en revanche, la sémiotique peircienne semble opératoire. Elle permet de mettre l'accent sur un point commun de certaines images en physique des matériaux et en mathématiques : la mixité. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les images en physique des matériaux ne sont pas iconiques, mais sont presque toutes irréductiblement mixtes : indices et symboles, icônes et symboles, etc. Cette mixité permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les chercheurs lors de l'élaboration de ces images, difficultés que l'approche anthropologique nous a permis de mieux cerner. Lorsqu'un problème apparaît, le chercheur ne sait pas d'emblée où le localiser : du côté du microscope ou du côté du programme informatique, ou des deux côtés ?

En mathématiques, contrairement à une idée reçue, la dimension iconique est très présente. En effet, dans leurs pratiques, les mathématiciens sont bien souvent platoniciens. Ils conçoivent leurs concepts sous la forme d'objets manipulables et représentables sous la forme d'icônes. Par ailleurs, comme en physique, une partie de ces images sont de nature mixte : symbolique et iconique. La typologie peircienne a cependant montré ses limites dans la classification des figures et des diagrammes mathématiques.

Notre grille d'analyse sémiotique d'inspiration peircienne permet de mettre en évidence le fait que l'image scientifique n'est jamais un accès direct à son référent. Il nous semblerait intéressant de la compléter, en explorant un autre axe du triangle peircien que celui des rapports entre objet et signe : celui des rapports qui s'établissent entre interprétant et signe. On peut également tenter d'exporter cette grille dans le cadre d'autres disciplines scientifiques, en vue d'établir une cartographie complète des images scientifiques et d'apporter un nouvel éclairage sur le rôle et le statut des images dans la production et la diffusion des connaissances scientifiques.

## Bibliographie

- Allamel-Raffin C., 2002 : 163-179, « Quelle sémiotique pour l'image scientifique ? Sémiotique et physique des matériaux » dans *Actes du Colloque « Recherches récentes en Sciences de l'information : convergences et dynamiques »*, coll. Sciences de l'information. Toulouse : ADBS.
- Amman, K. & Knorr-Cetina, K., 1990 : 85-122, « The Fixation of (Visual) Evidence » in Lynch, M. & Woolgar, S., *Representation in Scientific Practice*. Cambridge : MIT Press.
- Lefebvre, M., 2001. *Images, écritures et espace de médiation : étude anthropologique des pratiques graphiques dans une communauté de mathématiciens*, Thèse de doctorat. Strasbourg : Université Louis-Pasteur.
- Peirce C. S., 1978. *Écrits sur le signe*. Paris : Seuil.
- Tiercelin C., 1993. *C. S. Peirce et le pragmatisme*. Paris : PUF.



*Cet article a été rédigé dans le cadre d'une thèse (Allamel-Raffin) financée par une bourse de la Région Alsace.*



# Les pratiques d'information et de communication pour et dans le don d'organes

Vincent Meyer \*

Université de Nancy II & CREM (Université de Metz)

*Cette communication est ancrée dans un travail de recherche en cours, sur les pratiques d'information et de communication d'agents individuels ou collectifs pour et dans le don d'organes en France. L'article reprend les résultats d'une enquête exploratoire qui amènent à repenser les formes de communication sociale et interpersonnelle pour ce type de don ; il développe certains aspects méthodologiques et épistémologiques d'une recherche-action en communication organisationnelle dans l'institution médicale et le champ associatif.*

L'objet de cette recherche exploratoire qualitative était de dégager différents facteurs d'opposition à une demande de prélèvement d'organes sur un proche en situation de mort encéphalique <sup>1</sup>. Plus précisément, elle a mis au jour d'une part, certaines représentations et lieux communs influant favorablement et/ou défavorablement sur la prise de décision de personnes non confrontées à une procédure de prélèvement et d'autre part, les rhétoriques expertes et profanes sur l'efficacité des modes de communication dans différentes injonctions au don. L'enquête a été menée auprès de représentants d'une association départementale de donneurs, de membres de l'autorité religieuse catholique, de familles, d'étudiants et de professionnels de la santé. Après avoir exposé une synthèse des résultats, on centrera le propos sur la dimension méthodologique et les contraintes de mise en œuvre d'une recherche-action.

## *Pour ou contre le don : une question de communication ?*

L'idée communément avancée est qu'une meilleure information permettrait de résorber bien des préjugés et affabulations sur les pratiques des allogreffes (greffes effectuées entre individus différents de la même espèce). Les campagnes publiques, les messages diffusés à la télévision et/ou à la radio, les formes de communication interpersonnelle entre les soignants et la famille sont encore jugés peu efficaces. On avance que les équipes de coordination des centres de prélèvement doivent acquérir outre des qualités humaines et techniques, un « sens de la communication » pour aborder la famille et inciter à accorder les transplantations. Les relations interpersonnelles et l'accueil des familles dans ces circonstances uniques semblent donc jouer un rôle majeur dans la décision. Cette vulgate sur les vertus d'une bonne communication médiatique et interpersonnelle laisse entendre que des formes et intentions de communication plus

---

\* <meyer.vin@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Une enquête similaire est en cours sous la direction de Claire Boileau (EFG, CNRS UMR 5036).

« efficaces » sont à elles seules capables de réduire les incertitudes et de construire des dispositifs d'intéressement susceptibles de garantir le don.

### *Une communication sociale à construire*

Ce qui est omniprésent dans nos analyses est le manque d'information du grand public sur les mécanismes de prélèvement et de don des organes. L'action d'informer se construit en trois temps autour d'institutions et de dispositifs d'intéressement aujourd'hui bien stabilisés : l'Établissement français des greffes (ÉFG), la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains et ses antennes départementales, les équipes de coordination au sein du milieu hospitalier. L'ÉFG est l'organe officiel sous tutelle du ministère de la Santé en charge notamment de la sélection du receveur et plus largement des campagnes nationales de sensibilisation. Le rôle de communicant des associations est avant tout d'informer au niveau local sur le don d'organes (manifestations publiques, diffusion de brochures, etc.) et le principal objectif est de faire « passer sans relâche » le message. Les équipes de coordination sont chargées en dernier recours de convaincre la famille d'accepter le prélèvement et le don d'organes.

Tous souhaitent que le public soit mieux informé sur les pratiques de transplantation non seulement pour qu'il se sente concerné, mais aussi pour que la réflexion se développe au sein des familles pour « préparer le pire ». À des degrés divers, tous dénoncent ou regrettent la faible médiatisation autour du don : le manque d'émissions, leur irrégularité et la mauvaise présentation du don à la télévision. Les émissions qui présentent la situation en invitant sur le plateau des greffés et des personnes en attente de greffes, sont encore jugées insuffisantes, occasionnelles et tardives dans la programmation télévisuelle. Ces dernières comme les clips de sensibilisation ou d'information devraient porter la question du don d'organe à l'esprit du plus grand nombre, amener le spectateur à prendre position pour ou contre et entraîner une augmentation significative de donneurs. À l'heure actuelle, on déplore une sous-utilisation de ces vecteurs communicationnels, souvent expliquée par l'investissement coûteux qu'ils nécessitent.

Par ailleurs, le travail de mise en scène et en image des finalités du don, présentent le sujet souvent de manière moralisatrice en utilisant maladroitement les trois rhétoriques centrales des formes actuelles de communication sociale (Meyer, 1998) : la rhétorique du manque (on manque de donneurs et les attentes de greffe sont nombreuses) ; la rhétorique de fragilisation (cela peut nous arriver à tous un jour ou l'autre) ; la rhétorique de l'engagement personnalisé (chacun, à son niveau, peut agir pour ce don « ultime » d'une partie de soi).

### *Une communication interpersonnelle à initier*

Dans le groupe primaire qu'est la famille, il semble que les individus dialoguent peu sur ce sujet. On n'exprime que rarement des (op)positions vis-à-vis des allogreffes ; de même, peu de gens portent une carte de donneur ou s'inscrivent sur les listes de refus. Cette absence de dialogue est d'autant plus importante que la décision est prise par la famille, alors en état de choc émotionnel intense. C'est à elle que les coordinateurs s'adressent pour connaître et/ou faire naître la décision. La position des personnes interrogées peut se traduire par les lieux

communs suivants : « *On ne se sent concerné par le sujet que lorsqu'on y est confronté* » et/ou « *Je suis pour, mais...* ». S'il n'y a jamais d'opposition nette, on évoque de nombreuses craintes. Parmi elles, celle d'aller à l'encontre d'une volonté non exprimée du défunt, face aux rhétoriques de persuasion et d'injonction au don des équipes médicales ; rhétoriques construites sur le besoin urgent de greffes et les conditions techniques de réalisation des prélèvements qui demandent une (ré)action rapide. Ainsi ce n'est pas tant au personnel médical de persuader la famille, mais plutôt à cette dernière de se convaincre de l'utilité du don et de l'hypothétique accord du défunt.

Outre la volonté du défunt, le rapport au corps, avant et après le prélèvement, se révèle ici particulièrement important. La famille découvre l'état de mort encéphalique et n'a pas pleinement conscience de celle-ci. Le sentiment dominant est alors, le refus de « débrancher », supprimant définitivement tout espoir. Ici, l'une des principales appréhensions vient du sentiment que le médecin pourrait « débrancher » le futur donneur trop vite, en commençant à prendre « n'importe quoi pour n'importe qui ». La compétence professionnelle du corps médical est ainsi souvent questionnée. En outre, la famille tient beaucoup à récupérer et à préserver le corps d'un proche décédé brutalement. Tout se passe comme si assez de malheurs avaient touché l'être cher, qui mérite maintenant de reposer en paix sans « subir » de prélèvements sur son corps. Pour d'aucuns, le prélèvement d'organe est ainsi associé à une perte d'humanité. Le fait de changer et d'intervir des organes, à l'instar d'une mécanique dont on change les pièces, pose de très nombreuses questions, par exemple sur la manière dont sont traités et refermés les corps. Par ailleurs, même si cela ne représente pas le principal motif de refus, le trafic d'organes reste relativement présent dans les esprits : le don d'une partie de soi pourrait aussi faire l'objet d'une marchandisation. Enfin, il y a encore une confusion assez récurrente entre le don du corps à la médecine et le prélèvement d'organes <sup>1</sup>.

### *Recherches-actions en communication organisationnelle*

Ces premiers résultats montrent que les politiques de communication font l'objet de discussions sur les « bonnes pratiques » pour et dans cette forme ultime d'engagement de soi. Comme indiqué *supra*, les rhétoriques profanes et expertes mettent en exergue un lien de causalité entre une bonne communication et l'acceptation du prélèvement, donc du don. Par ailleurs, dans les représentations communes sur ce manque d'information et de communication, l'ÉFG n'assumerait pas encore suffisamment son rôle de médiateur entre le public et le milieu hospitalier, rôle qui revient alors aux associations par une information de proximité.

Cette recherche, commencée en décembre 2001 avec le concours d'étudiants de 1<sup>e</sup> année de l'IUP de Lorraine « Métiers de l'information et de la communication », avait initialement pour objet, en lien avec un colloque interdisciplinaire initié par le Centre de Recherche sur les Médias, l'analyse de la multiplication

---

<sup>1</sup> Signalons brièvement qu'on relève aussi une peur liée à l'affaire très médiatisée du sang contaminé et une exigence des tests médicaux sur la qualité des organes. De même, certaines personnes refusent souvent le débat avec les membres des associations en prétextant qu'ils n'ont rien de bon à donner ; d'autres encore, craignent de donner leurs organes à quelqu'un qui serait susceptible de gâcher cette chance (*e.g.* des poumons à un fumeur invétéré).

des appels ou injonctions à s'engager pour une cause. Il s'agissait, en outre, de sérier les façons et les occasions de « faire l'engagement » dans l'espace public, notamment via les médias dominants.

Dans et par le processus de recherche, l'objet s'est transformé en une proposition de recherche-action pour mettre au jour et étudier d'une part la communication interpersonnelle entre les soignants et les familles et, d'autre part, l'organisation et l'impact des campagnes médiatiques pour la promotion du don et leur influence sur les formes d'engagement des donneurs potentiels. Cette recherche pourra faire l'objet d'un partenariat :

- avec l'ÉFG en vue d'une possible collaboration avec les équipes médicales des centres de prélèvement, pour la réflexion engagée sur l'amélioration des formes et intentions de communication liées aux prélèvements d'organes ;
- avec des associations de promotion du don d'organes, pour comparer leurs différentes pratiques communicationnelles (réunions publiques, interventions dans les écoles, campagnes de presse...).

La phase exploratoire par entretiens semi-directifs a donc permis de recueillir ce qui caractérise pour des individus un manque d'information et de communication et plus largement, leurs lieux communs sur le don. Ces caractéristiques vont servir à construire la démarche méthodologique qui sera proposée à l'ÉFG et aux associations participantes. Il s'agira, à partir de la méthode des scénarios (pour le détail de sa mise en œuvre, voir : Trépos 1988, 1996 ; Bonnet 2000 ; Meyer et Walter, 2001), de travailler avec différentes équipes de professionnels et de bénévoles pour améliorer les pratiques de communication au sein de leurs organisations respectives.

Cette démarche nous amènera à éprouver : les difficultés d'approche et d'investigation dans ces terrains ; l'intervention de chercheurs en sciences humaines dans la conception et la réalisation de politiques de communication dans les organisations ; la pertinence du choix de la démarche de recherche (inductive ou hypothético-déductive) et d'une complémentarité des méthodes ; les contraintes de mise en œuvre d'une recherche-action liée aux pratiques professionnelles et l'utilisation de différents modèles théoriques pour l'interprétation des résultats. La place manque ici pour les développer toutes, aussi on synthétisera *infra* deux aspects de la mise en œuvre immédiate d'une recherche-action.

#### *Initier une recherche-action : intérêts et demandes*

Globalement, dans le cas des allogreffes, le rôle d'une « bonne » communication sociale et interpersonnelle est de réduire les incertitudes sur les pratiques et conditions effectives des transplantations et de modifier les croyances évaluatives sur la justesse de la cause. Pour ce faire, plusieurs pistes sont à suivre concomitamment.

Il faut informer sur les lois en vigueur et plus spécifiquement sur la possibilité de s'inscrire sur le registre national des refus. En effet, la loi de bioéthique de juillet 1994 adopte le principe du consentement présumé. Toute personne est considérée consentante au don d'éléments de son corps après sa mort, en vue d'une greffe, si elle n'a pas manifesté son opposition de son vivant. La loi donne donc le droit de décider personnellement. Par ailleurs, il existe en France, depuis septembre 1998, un registre national des refus. C'est-à-dire que toute

personne qui s'opposerait de son vivant à faire don d'un ou plusieurs de ses organes peut se garantir que sa volonté sera respectée après son décès. De plus, la loi précise bien que le commerce d'organes est illégal en France. De même, la dimension quantitative est généralement méconnue et notamment le nombre de malades en attente de greffes ; elle permet de donner une bonne représentation de l'état de gravité de la situation et d'informer sur les demandes et besoins réels d'organes et sur les facteurs de progrès et de réussite des allogreffes.

Enfin, il faut réduire les formes de désinformation. Il existe de nombreuses affabulations sur l'état de mort encéphalique et sur l'acte de prélèvement. Pour les premières, il faut d'abord insister sur le fait que le cerveau est totalement détruit et de manière irrémédiable, contrairement au coma, mais les organes eux vivent encore quelques heures. Ils sont maintenus viables par des produits et des appareils médicaux en attendant de connaître la volonté du défunt ou de la famille. Par conséquent, les acteurs du corps médical qui annoncent ce type de mort doivent traduire, en un langage profane, les indications de leurs équipements d'expertise (artériographie cérébrale, électroencéphalogramme) pour « faciliter » l'explication aux familles. Pour les secondes, on affirme parfois la mise en place de prothèses en lieu et place des organes prélevés pour que le corps ne soit pas difforme. Le corps médical doit donc rassurer sur son implication éthique en trouvant les mots pour nourrir les croyances évaluatives des familles sur son respect de la dignité de la personne et les actes de conservation de son intégrité physique. Il s'agit donc de garantir que le traitement et les soins apportés au corps sont identiques à une opération faite sur le patient de son vivant ; que cette pratique est réalisée en chirurgie par une équipe spécialisée ; que la restauration du corps est faite dans les meilleures conditions, selon les textes de lois bioéthiques ; enfin, que cette intervention ne trouble pas les rites funéraires.

Un des enjeux pour l'équipe médicale en contact avec les familles est de prendre le temps – dans une situation d'urgence à l'instar d'une communication de crise – d'expliquer les protocoles de prélèvement. Le travail se centrera ici spécifiquement sur le rôle des coordinateurs et les coordonnateurs <sup>1</sup> qui viennent aborder la question du prélèvement une fois la mort encéphalique expliquée par les médecins. Il s'agira de mettre au jour les spécificités de cette courte, mais intense, relation dialogique avec la famille (qui peut parfois durer plusieurs heures) qui doit être davantage codifiée pour ce qui concerne les conditions et les finalités du prélèvement, le bon déroulement du transport et la restitution du corps.

### *Promouvoir les méthodologies participatives et projectives*

Travailler avec les équipes de coordination ne va cependant pas de soi. Le problème principal reste la disponibilité des agents en charge du prélèvement qui ont souvent à partager cette fonction avec d'autres activités professionnelles. Par ailleurs, les métiers liés au prélèvement d'organes sont encore en voie de professionnalisation et concentrés dans les hôpitaux régionaux agréés. Du côté des associations on souhaite la mise en place d'une « mission de

---

<sup>1</sup> En France, il est important de bien différencier la fonction du coordonnateur par rapport à celle de coordinateur. En effet, le coordonnateur joue deux rôles : il s'occupe de la relation avec les familles, et en même temps, il épaulé l'équipe médicale en charge du prélèvement. Le rôle du coordinateur, quant à lui, se limite à l'entretien avec les familles. Cela dit, les deux jouent un rôle informatif majeur auprès du public.

*promotion du don d'organes dans le respect de l'éthique, de l'anonymat, de la gratuité et du volontariat* » permettant une réelle sensibilisation du public. C'est donc au cours de la préparation des manifestations (conférences-débats, événements sportifs, réunions associatives...) que le chercheur peut intervenir. *In fine*, il est confronté à des situations où des agents, engagés dans l'action, ont à décider, souvent collectivement, de stratégies à dimension communicationnelle et organisationnelle. Dans ce cas, les démarches méthodologiques classiques (e.g. observation participante périphérique, recueil documentaire, entretiens) peuvent rapidement montrer leurs limites sans permettre une visée opérationnelle.

La mise en œuvre d'une méthodologie projective et participative comme celle des scénarios peut permettre – en construisant un dispositif d'intéressement à une recherche action – d'inclure les agents en tenant compte de leurs intérêts et demandes et de les considérer comme les véritables experts de leur réalité professionnelle. Le travail en groupes restreints sur les facteurs d'opposition permettra d'identifier et de recueillir finement des représentations et des valeurs de « premier plan » – comme des lieux communs, à haut degré de généralité, énoncés par des porte-parole autorisés – et/ou « d'arrière plan », c'est-à-dire celles qui jaillissent lors de circonstances conflictuelles et/ou d'« épreuves » professionnelles. Les unes et les autres ordinairement mobilisées pour prendre une décision, marquer une opposition, élaborer une solution, trouver un accord peuvent permettre de poser les bases des « bonnes manières » de communiquer pour et dans la promotion du don. En outre, cette méthode se prête bien au fonctionnement traditionnel des organisations qui ménagent souvent des temps institutionnels de réunion bien maîtrisés par les participants.

## *Conclusion*

---

Les résultats de ces premières investigations montrent que l'objet « don d'organes » permet le développement spécifique de recherches-actions sur les pratiques communicationnelles dans les organisations. Le chercheur peut contribuer, à l'aide des méthodologies projectives et participatives en cours d'élaboration et de validation en sciences humaines et sociales, à réorienter et à concevoir les pratiques d'information et de communication. Cette dimension implique aussi de nouveaux positionnements et implications des chercheurs encore trop peu débattus dans notre discipline.

## *Bibliographie*

---

Bonnet, Estelle, 2000 : 35-59. « L'analyse de situations à l'épreuve des scénarios : l'exemple des actions qualité dans l'organisation », *Bulletin de méthodologie sociologique*. N° 66.

Meyer, Vincent, 1998. *Interventions sociales et médias*, Thèse de sociologie, Université de Metz.

Meyer, Vincent, Walter, Jacques, 2001. « La méthode des scénarios : un outil de description et d'analyse des stratégies communicationnelles et organisationnelles », *Actes des 4 journées d'études Org & Co*.

Trépos, Jean-Yves, 1998. *La construction sociale des conflits de consommation*, Thèse d'État en sociologie, Université de Lille I.

Trépos, Jean-Yves, 1996. *La sociologie de l'expertise*. Paris : Presses universitaires de France, 128 pages.

# De la relation à l'Autre vers la relation avec l'Autre. Quelle méthode pour la communication interculturelle ?

Joanna Nowicki \*

Université de Marne-la-Vallée, Département « Aires culturelles et politiques »

Le thème de dialogue des cultures commence à s'imposer après l'apparition d'un terrorisme international que certains ont interprété comme « choc de civilisations ». Au-delà des vœux des humanistes et des déclarations d'hommes politiques, peut-on le conceptualiser ? À l'aide de quelles méthodes l'appréhender ? Sont analysées quelques approches françaises et étrangères qui ont pris comme objet d'étude les relations entre les cultures en partant de présupposés différents. Quelques pistes de réflexion sont ensuite proposées afin de structurer davantage cette approche, qui vise à passer de la relation à l'Autre vers la relation avec l'Autre. Les sciences de l'information et de la communication offrent un champ particulièrement adapté à l'ensemble des problématiques dont il est question ici, un champ au sein duquel la communication interculturelle, repensée et adaptée au contexte européen, peut trouver une place originale. Il s'agit de montrer comment le processus de communication peut être analysé selon le mode particulier d'articulation des deux niveaux : à la base, celui de la communication interpersonnelle, qui, enrichie d'approches anthropologique, historique, politologique et philosophique pourrait devenir celui du dialogue des cultures.

Les droits de l'homme ont émergé comme nécessité après l'expérience d'Holocauste. Le concept de *dialogue des cultures* commence à s'imposer après l'apparition d'un terrorisme international que certains ont interprété comme « choc de civilisations ».

Au-delà des vœux des humanistes et des déclarations d'hommes politiques, peut-on le conceptualiser ? À l'aide de quelles méthodes l'appréhender ?

Nous-nous proposons tout d'abord de réfléchir sur des approches françaises et étrangères qui, ayant pris comme objet d'études les relations entre les cultures, sont parvenues à un certain nombre de conclusions. Nous tâcherons ensuite de dégager de toutes ces aventures intellectuelles ce qui peut nourrir les sciences de l'information et de la communication en matière d'interculturalité. Nous proposerons finalement quelques pistes de réflexion à mener pour structurer davantage cette approche, dont il faut dire si elle est multidisciplinaire, pluridisciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire.

Commençons par ce qu'on appelle traditionnellement *la communication interculturelle*, qui s'est développée aux USA à partir des années soixante, d'abord comme une discipline semi-académique semi-pratique, et qui s'est beaucoup basée sur des exemples, en laissant une conceptualisation

---

\* <jnowicki@wanadoo.fr>

relativement faible. Souvent hésitante entre la description et la prescription, elle a réussi au moins à mettre au clair son objet : « la communication entre les êtres humains de différentes cultures » et non pas entre représentants officiels, domaine qui relève de la communication internationale.

Dans un article paru en 1984, Yves Winkin<sup>1</sup> analyse les travaux de recherche se rapportant à la communication interculturelle américaine, qu'il juge alors très fragmentés, peu structurés, peu « théorisés ». Il constate que de nombreux chercheurs décrivent certains problèmes de communication, mais ne les analysent pas. Sa conclusion est nette sur l'apport et le développement de cette discipline : il importe, selon lui, d'éviter deux écueils : toute importation abusive de la communication interculturelle américaine d'une part, le risque de sombrer dans un sermon humaniste sur la tolérance, l'ouverture à l'autre, la compréhension, d'autre part.

Fort heureusement, le champ s'est considérablement structuré depuis ces remarques critiques, des formations de troisième cycle ont vu le jour, mais l'université française reste toujours réticente à l'ouverture de départements dédiés principalement à l'enseignement et à la recherche sur l'interculturalité.

Une piste reste néanmoins à explorer, celle de la *médiation culturelle*, qui attire l'attention de deux chercheurs en SIC, Bernadette Dufrêne et Michèle Gellereau. Elles ont analysé l'émergence de ce nouveau concept, qui, au départ, fonctionnait plutôt comme une simple métaphore (notamment du passage et du lien) et qui a fini par trouver sa place au sein des sciences de l'information et de la communication, ce qui a donné lieu aux formations universitaires. Les auteurs ont démontré le lien de cette discipline avec le courant anglo-saxon des *cultural studies* d'une part et les approches sociologiques d'autre part. Elles voient l'apport de la tradition britannique des *cultural studies* dans sa manière de prendre ses sources dans les études littéraires pour dégager une conception anthropologique de la culture, considérant la littérature et l'art comme une part de la communication sociale. Cette influence est sensible dans les pratiques de recherche et d'enseignement, notamment dans l'utilisation de plusieurs outils d'analyse (la sémiologie, la sociologie, l'ethnologie), et dans la remise en cause des académismes culturels. L'apport de la sociologie dont parlent les auteurs concerne la théorie des champs de Pierre Bourdieu et celle de la convention d'Howard. À l'arrière-plan de cette démarche figure la sémiotique de Peirce, qui fait du rapport triadique (signe, objet, interprétant) la base de la pensée et le principe d'organisation des rapports humains.

Il n'est pas étonnant que l'interrogation sur les reconfigurations disciplinaires récentes éveille l'intérêt de sociologues travaillant plus particulièrement sur les questions d'altérité. Dominique Schnapper montre, dans son ouvrage *La relation à l'Autre, au cœur de la pensée sociologique*<sup>2</sup>, le lien qui existe entre la discipline appelée en France « sociologie des relations interethniques » et la psychologie sociale ou l'anthropologie à l'américaine. L'auteur fait état d'un rapprochement sensible entre la démarche des sociologues et celle des anthropologues depuis les années 1960. Traditionnellement, les premiers privilégiaient le niveau macro sociologique, en exigeant une certaine maîtrise des données statistiques et des méthodes dites quantitatives. Les anthropologues de leur côté ont longtemps raisonné en terme de « groupes organisés » et

<sup>1</sup> Winkin, Yves, 1984. « Le développement de la communication interculturelle aux États-Unis ». *Cahiers de psychologie sociale*. N° 24 (octobre).

<sup>2</sup> Schnapper, Dominique, 1998. *La relation à l'Autre. Au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard, 562 pages.



« structure sociale » en étudiant principalement les sociétés non occidentales, avec l'intérêt particulier porté à la problématique de la colonisation et la critique de la modernité, tout en privilégiant le travail de terrain et la microsociologie. Si les deux démarches se rapprochent aujourd'hui, c'est dans une large mesure à cause des interrogations communes, même si les méthodes divergent.

Par ailleurs, le terme d'*anthropologie* est depuis quelque temps utilisé volontiers pour désigner une réflexion qui se propose de dépasser les frontières académiques des diverses disciplines relevant des sciences humaines et de se poser comme la science de l'homme en société. La chose n'est pas nouvelle et elle a fait l'objet d'après critiques, telles celles de Michel Foucault qui a dénoncé ce qu'il appelait « *les chimères des nouveaux humanismes, toutes ces facilités nées d'"anthropologie", entendue comme réflexion générale, mi-positive, mi-philosophique, sur l'homme.* »<sup>1</sup>

Malgré cette mise en garde, le mouvement « d'anthropologisation » d'autres disciplines continue. Tout se passe comme si les chercheurs des disciplines traditionnelles, amenés à effectuer les comparaisons entre les réalités culturelles différentes, ressentient le besoin d'un détour par l'anthropologie pour vérifier ou valider leurs comparaisons, les analogies qui les frappent et pour en dégager des constatations plus générales. D'autre part, les anthropologues ont abandonné leur traditionnel terrain d'observation qu'était celui de l'exotisme et se sont intéressés à l'altérité autre qu'ethnique, par exemple sociale, professionnelle ou résidentielle, ce qui a permis une plus grande communauté de visées.

Marc Augé de son côté, dans un essai intitulé *Pour une anthropologie des mondes contemporains*<sup>2</sup> constate un rapprochement entre l'histoire et l'anthropologie. Il montre tout d'abord que l'on trouve, du côté des historiens modernes, les mêmes préoccupations que du côté des anthropologues. La conception d'une histoire purement événementielle n'étant plus à l'ordre du jour, l'histoire moderne se situe dans un espace concret où jouent toutes les formes de rapports entre les uns et les autres. L'affirmer signifie s'imposer une exigence sociologique ou anthropologique, simplement transposée dans le passé. La différence qui reste vraie entre le regard anthropologique et historique est néanmoins toujours celle de la nature du témoignage (archives comme source essentielle d'un côté, par rapport à la vérification sur le terrain de la représentativité des observations de l'autre). Mais dans les deux cas, il s'agit de prouver que l'analyse du singulier et de l'individuel peut avoir une portée générale. Ainsi, le travail des historiens et celui des anthropologues se sont considérablement rapprochés.

Jacques Le Goff prône, lui aussi, un nécessaire rapprochement entre l'histoire et les sciences sociales, dont l'aboutissement est pour lui une *anthropologie historique* en tant que mise en relation des différents niveaux de la réalité. Dans une telle optique, le point de départ d'une recherche et d'une réflexion historique est *un problème* et non *un fait* ou *un thème*.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Foucault, Michel, 1966 : 15. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, 400 pages.

<sup>2</sup> Augé, Marc, 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*. Paris : Flammarion, 195 pages.

<sup>3</sup> Le Goff, Jacques, 2002 : 68-69. « L'histoire ». In Michaud Yves (dir.). *L'histoire, la sociologie et l'anthropologie*. Paris : Odile-Jacob, 202 pages.

Un autre exemple encore frappe lorsqu'on réfléchit sur ce que certains appellent les « droits culturels » et qui ont souvent trait aux minorités, à savoir l'émergence d'une discipline qui s'impose et qui s'appelle *l'anthropologie juridique*. Dans le contexte français, l'un de ses promoteurs est Norbert Rouland avec son ouvrage paru en 1991 *Aux confins du droit*<sup>1</sup>. L'auteur y montre que l'anthropologie juridique consacre beaucoup d'attention aux comportements des acteurs, et aux systèmes de représentations qui les sous-tendent. Elle mène une *recherche transculturelle des droits de l'homme* en les restituant dans leur dimension spatiale et temporelle. C'est aussi une interrogation sur le transfert ou l'emprunt de certaines solutions juridiques, qui fonctionnent dans un contexte, dans une autre aire culturelle. Comment y parvenir sans appréhender auparavant la manière dont les membres d'une autre communauté conçoivent le droit en tant que tel ? Il faut d'abord trouver un référent commun pour pouvoir mener un dialogue véritable. Or, dans de nombreux cas, le référent ne peut pas être commun, car il peut être totalement absent d'un côté et très élaboré de l'autre.

Les travaux de Stéphane Pierré-Caps<sup>2</sup> sur les minorités (notamment en Europe centrale et orientale) au sein de ce que l'auteur appelle *une multination* en sont un autre exemple intéressant. L'auteur y montre d'autres manières d'envisager l'identité culturelle, notamment en tirant les conséquences d'un certain relâchement du lien entre l'État et la nation qui se produit dans de nombreux pays et en acceptant un assouplissement de la conception traditionnelle de la citoyenneté sous la forme de ce qu'il propose d'appeler *la citoyenneté plurielle*.

L'évolution des champs traditionnellement réservés pour chacune des sciences humaines et sociales montre des regroupements disciplinaires nouveaux. Ce qu'on appelait « la communication interculturelle » aux États-Unis, dont certains éléments se retrouvent dans le champ de la médiation culturelle à la française, pourrait évoluer vers une « *anthropologie interculturelle* » : interdiscipline, pluridiscipline ou plutôt multidisciplinaire originale, qui saurait combiner l'inventivité pédagogique américaine à la rigueur intellectuelle européenne, selon les vœux d'Ives Winkin formulés en conclusion de son bilan de la réflexion ayant trait à l'interculturalité.

La tâche est ambitieuse et complexe, car il s'agit de trouver un moyen d'objectiver les expériences particulières et de les transformer en connaissances, ce qui est une démarche habituelle en sciences sociales. Mais dans le cas de l'analyse interculturelle, il faut aussi y rajouter nécessairement un point de vue comparatiste. Pour ce faire, il importe d'étudier les modes de relations entre personnes et cultures de manière la plus contextualisée possible, pour éviter des généralisations abusives, des schématisations simplistes. Afin d'y parvenir, il importe de donner un statut privilégié au particulier, à la singularité, au sujet, et voir la culture en tant que vécu des personnes qui lui confèrent un sens particulier et non pas en tant que structure abstraite. Par conséquent, il importe de valoriser le témoignage, l'expérience personnelle et collective, tout en sachant extraire de celle-ci les éléments constitutifs d'une culture, son ossature « modélisable ».

Il ne s'agit pourtant pas de fournir un modèle qui soit une synthèse, forcément trop schématique et souvent dangereusement réductrice. Dans une démarche

<sup>1</sup> Rouland, Norbert, 1991. *Aux confins du droit*. Paris : Odile Jacob.

<sup>2</sup> Pierré-Caps, Stéphane, 1995. *La multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*. Paris : Odile-Jacob, 337 pages.

de ce type, le modèle est un instrument d'analyse, non de synthèse. Il s'agit de fournir des concepts idéal-typiques, qui ne peuvent pas être dissociés d'une série d'exemples.

Lorsqu'on réfléchit sur la meilleure façon d'aborder l'étude de la différence culturelle, de l'altérité, on doit s'interroger plus particulièrement sur le statut de la *description*. Tout d'abord pour décider quels éléments précisément prendre pour objet d'analyse afin que celle-ci elle soit pertinente, et aussi pour s'interroger sur la manière de construire le récit, autrement dit sur le style.

Regardons d'abord la question de fond. Comment faire pour éviter le reproche de subjectivité, pour donner à l'explication interculturelle un caractère dépassant un cas, généralisable ?

L'anthropologie interculturelle emprunte sa méthode à l'ethnologie. Jean Bazin<sup>1</sup> a tout à fait raison en la définissant tout d'abord en tant qu'*étude de cas*. Elle procède en effet par *l'observation participante*, c'est-à-dire une observation complétée d'explications, des commentaires sollicités et ensuite rendus sous la forme d'un récit.

« *Ethnographier, c'est inscrire sur un support quelconque (un texte, un film, une salle d'un musée...) une série de traits qui distinguent un peuple d'un autre et qui, pris ensemble (plusieurs caractères liés formant un "type") sont censés en exprimer le génie propre, l'esprit, l'"ethos". Les ethnographes n'étudient pas des cultures, ils en écrivent.* »<sup>2</sup>

Or, pour qu'une description soit pertinente il faut se concentrer sur les éléments qui paraissent *significatifs* pour une culture. On procède donc forcément à un tri en fonction de la problématique que l'on a privilégié. La dialectique du *particulier* et de *l'universel* est au cœur de l'interrogation interculturelle. Bazin l'exprime bien lorsqu'il remarque qu'il s'agit d'être observateur non plus de l'homme, mais *d'une manière particulière d'être homme*. Il utilise le terme de *variante* pour bien montrer que ce que font les hommes dans une culture donnée correspond forcément à un phénomène analogue dans une autre culture qu'il importe de trouver.

L'anthropologie interculturelle, c'est peut-être la recherche obstinée de correspondances. Pour les trouver, il faut procéder simultanément à la description, et à *l'interprétation*.

La démarche interprétative est en effet indissociable de la démarche explicative dans une science de l'interaction sociale. Interpréter, c'est rendre opératoire l'élément d'inter-culturalité. Plusieurs précautions s'imposent pourtant. Il faut être dans cette entreprise, comme le dit Dominique Schnapper, *un relativiste relatif*. Cela signifie, relativiser l'expérience jusqu'à un certain point, au-delà duquel il est nécessaire de réaffirmer l'universalité de l'expérience humaine, sinon aucune inter-culturalité n'est possible, mais simplement une superposition d'images sans rapport les unes avec les autres. Ni universaliste abstrait, ni relativiste radical, le chercheur doit faire concorder le souci du respect du singulier, sans perdre de vue, à aucun moment l'ancrage de ce dernier dans un horizon d'universalité.

Une autre précaution concerne la forme, la production d'*images*. Les cultures aujourd'hui sont, comme jamais avant, disponibles à travers les images qu'elles

<sup>1</sup> Bazin, Jean, 2002 : 77. « L'anthropologie en question : altérité ou différence ? ». In Michaud Yves (dir.). *L'histoire, la sociologie et l'anthropologie*. Paris : Odile-Jacob, 202 pages.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 87

donnent d'elles-mêmes ou que les autres donnent d'elles. Ces images sont produites d'une certaine façon, diffusées et consommées souvent sans médiation aucune, en direct. Les sciences de l'information et de la communication sont particulièrement bien armées pour s'intéresser à ces phénomènes de la représentation, de la réception et, dans certains cas, de la manipulation par images ou à travers les images. C'est pourquoi il importe de réfléchir sur la *stylistique* de la description choisie. La manière de décrire un groupe fait partie de son identité et est loin d'être innocente, neutre.

Dans son dernier ouvrage consacré à la différence <sup>1</sup>, Michel Wiéwiorka montre plusieurs aspects du débat politique, social et philosophique qui a lieu à l'heure actuelle autour de la question du multiculturalisme, de la démocratie et de l'identité et réfléchit sur la responsabilité du chercheur. En effet, faut-il privilégier la description de la différence ou celle de la ressemblance ? Toute la problématique du *familier* et de l'*étranger* consiste à trouver le degré d'intimité que l'on entretient avec une culture et pose indirectement la question de la finalité de l'anthropologie interculturelle. Au-delà de toutes les théories, ne s'agit-il pas de rendre familier ce qui a été étranger ? Si familier veut dire, tout d'abord, compréhensible, il importe de privilégier l'explication. Une altérité comprise est toujours moins menaçante qu'une différence mystérieuse. Mais à l'arrière plan de cette démarche se trouve l'histoire de la ressemblance. À quelle condition la pensée classique a-t-elle pu réfléchir, entre les choses, des rapports de similarité ou équivalence qui fonde et justifie les mots, les classifications, les échanges ?

Le palier suivant est la réflexion sur la base même de la démarche anthropologique qui consiste à voir le dialogue des cultures sous l'angle de la *relation*, processus dynamique aux paramètres multiples. Pour l'analyser, il faut procéder à la médiation des discours symboliques, nécessaires au tissage culturel ( qui n'est pas le même mécanisme que le métissage, souvent synonyme de confusion), travailler sur le lien entre aires culturelles et politiques, car les enjeux de pouvoir ne sont jamais totalement absents des relations interculturelles et inclure une dimension éthique, présente dans chaque relation humaine. Jean-François Mattéi <sup>2</sup> propose comme critère de civilisation l'ouverture à l'autre et au monde et comme signe de barbarie intérieure le rempli sur soi.

Le dialogue qui n'est ni négociation, ni conversation et qui implique une attitude fondamentalement désintéressée, dépourvue de violence, est un idéal-type d'échange entre individus, sans doute inaccessible mais intéressant comme horizon. Les travaux de Francis Jacques l'analysent en profondeur <sup>3</sup> et montrent sa rareté. Dans un dialogue interculturel les choses se compliquent encore davantage. Nous sommes là, sans doute, devant ce que Gadamer appelle la *confrontation dialogique*, c'est à dire une confrontation entre des points de vue différents, provoquant une pluralité d'interprétations, dans laquelle le sens est co-produit dans un échange et devient un savoir partagé. Le dialogue véritable garantit à chacun la préservation de son identité. Dans sa réflexion sur la nouvelle communication, Dominique Wolton insiste sur la nécessité de préserver les distances entre les expériences, les vocabulaires, les symboles et déplore l'absence de filtres cognitifs, de médiation.

<sup>1</sup> Wiéwiorka, Michel, 2001. *La différence*. Paris : Baland, 201 pages.

<sup>2</sup> Mattéi, Jean-François, 2001. *La barbarie intérieure, essai sur l'immonde moderne*. Paris : PUF, 312 pages.

<sup>3</sup> Jacques, Francis, 2000, *Écrits anthropologiques, philosophie de l'esprit et cognition*. Paris : L'Harmattan, 305 pages.

Tous ces travaux s'inscrivent dans une communauté d'approches, de visée, sans former véritablement de pluridiscipline ni d'interdiscipline. Ce n'est pas encore un concept, mais cela peut devenir le fondement d'une *méthodologie*, une façon de passer d'une anthropologie où l'on parle de l'Autre à une anthropologie où l'on parle à l'Autre, ce qui implique un grand nombre de choix intellectuels.

À cet égard, la réflexion que mène André Reszler sur les sociétés pluralistes<sup>1</sup> peut être d'une grande utilité. Ce qu'il appelle la « méthodologie libérale » en l'opposant à la « méthodologie radicale » est basée sur l'analyse de plusieurs facteurs, tels que : attitude vis-à-vis des faits, vision du singulier et de l'universel, appréhension de la condition humaine, du changement, statut de la subjectivité, de l'expérience et du témoignage, place donnée au mythe et à l'Histoire.

La première s'inspire de Tocqueville qui privilégie les faits (« *Je me hâte donc de courir vers les faits* »), alors que la seconde s'inspire de Rousseau (« *Commençons donc par écarter tous les faits* »). La méthodologie libérale est basée sur une réflexion à partir des données historiques vérifiables, légitime la subjectivité et l'expérience personnelle, alors que la méthodologie radicale préfère le constructivisme et la pensée systémique. Une des conséquences intellectuelles de chacune des deux démarches est l'attitude à l'égard de l'histoire : la première y prend son appui, alors que la seconde préfère puiser les modèles de société fournis par le mythe (l'Age d'or). La méthodologie libérale aime le particulier, la variété et tout ce qui est petit. L'autre méthodologie est universaliste, fait éloge de l'uniformité et privilégie l'unité. Le départ de la pensée animée par la méthodologie libérale sont les parties et non la totalité, qui intéresse la méthodologie radicale. Au niveau philosophique, le libre arbitre et privilégié par la méthodologie libérale (« *Je suis moi-même et les circonstances* » d'Ortega y Gasset), tandis que la méthodologie radicale pense de manière déterministe. Elle croit aux lois de l'Histoire, indépendantes à long terme de la volonté humaine, tandis que la méthodologie libérale privilégie le rôle formateur du « grand homme » en histoire. D'un côté, la continuité est valorisée, avec l'intérêt porté aux changements progressifs basés sur des réformes, de l'autre la rupture, la vision du changement global, parfois révolutionnaire. L'une se base sur la réalité des choses, sur le bon sens, étant donc proche du pragmatisme ; elle a horreur de l'utopie et fait éloge de l'imperfection. L'autre, préfère les abstractions, ce qui peut mener aux idéologies qui résultent d'une poursuite de l'idéal. De manière générale, dans le débat sur le rapport dialectique entre la subjectivité et l'objectivité, la méthodologie libérale reste modeste, alors que la méthodologie radicale est animée par l'orgueil du législateur qui a l'ambition de tout expliquer et se prétend objectif. La condition humaine est à la base de la méthodologie libérale alors que la méthodologie radicale cherche à construire « l'homme nouveau. »

Il est aisé de déduire de cette classification que propose Reszler que ce qu'il appelle *méthodologie libérale* est en fait celle qui se prête mieux à l'anthropologie interculturelle. Ancrée dans une expérience particulière, modeste dans ses visées, laissant une large place à la construction incertaine de l'identité singulière, elle correspond sans doute davantage à l'approche des sociétés pluralistes d'aujourd'hui. L'interculturel qui en résulte n'est ni un état ni un objectif mais davantage une démarche, un mode d'analyse de la diversité.

---

<sup>1</sup> Reszler, André, 2001. *Le pluralisme. Aspects historiques et théoriques des sociétés pluralistes*. Paris : La Table Ronde, 221 pages.

Les sciences de l'information et de la communication offrent un champ particulièrement adapté à l'ensemble des problématiques dont il est question ici. Certains chercheurs reconnus préconisent l'alliance de la communication et de l'anthropologie précisément dans le domaine de l'interculturalité, comme en témoignent par exemple les propos récents d'Yves Winkin :

« *Je pense que la communication doit s'allier à l'anthropologie pour établir ou renforcer des domaines comme la communication interculturelle (...); il faudrait quelques jeunes, en anthropologie comme en communication, qui oseraient s'imposer.* »<sup>1</sup>. Même si l'auteur de ces propos déplore la marginalité relative de ce type de recherches, il reste persuadé que la communication pourrait apporter beaucoup à l'anthropologie, notamment en la rendant plus disponible encore aux problématiques contemporaines.

Il nous semble que le défi actuel consiste à montrer comment le processus de communication peut être analysé selon le mode particulier d'articulation des deux niveaux : à la base celui de la communication interpersonnelle, qui, enrichie d'approche anthropologique, historique, politologique et philosophique devient celui du *dialogue des cultures*.

---

<sup>1</sup> Winkin, Yves, 2001 : 14. In Pascal Lardellier (dir.). *MEL* N° 15 (« Anthropologie et communication »). Paris : L'Harmattan, 207 pages.

# La combinaison des SIC et des TIC dans une démarche de recherche, un cheminement positif et critique

Franck Renucci \*, Philippe Dumas, Denis Gasté

LÉPONT (Laboratoire d'études pour l'ouverture aux nouvelles technologies),  
Université de Toulon et du Var

Les SIC et les TIC sont souvent convoquées séparément dans une démarche de recherche. À partir d'une expérience, nous proposons de montrer en quoi la combinaison des deux est productive et ouvre sur de nouveaux concepts.

Nous étudions depuis quelques années l'écriture multimédia et notamment les films interactifs. L'approche transversale de notre recherche nous conduit à construire problématique et hypothèses avec une pratique combinée des SIC<sup>1</sup> et des TIC<sup>2</sup>. Qu'apporte ce cheminement de recherche ? Quelles en sont les limites ?

La pratique des TIC et des SIC n'est pas motivée par le même désir. Le discours technique revendique, dans un futur proche, de libérer, de manière ludique, l'homme du temps et de l'espace, tout en lui simplifiant la vie. Les SIC, comme objet interdisciplinaire, souhaitant rassembler les cultures « *littéraire, scientifico-technique et la culture de masse* »<sup>3</sup>, n'ont pas pour objectif de faire table rase du passé, mais au contraire de le convoquer. En tant que savoir, les sciences font preuve de la distance nécessaire à la construction d'un objet que la connaissance technique n'a pas. Savoir et connaître sont bien différents, mais peut-être faut-il connaître et imaginer pour savoir et élaborer.

L'hypothèse est que la pratique combinée, alternée, et parfois simultanée de l'action, de la critique et de l'élaboration est riche et féconde.

Cette démarche permet aussi :

- de proposer un projet non réductionniste,
- d'en considérer sa négativité,
- de le situer avec ses limites.

À partir d'un parcours de recherche, nous allons ainsi voir comment, dans un premier temps, notre désir est animé par la performance technique ; dans un deuxième temps, comment les SIC, par leurs textes, permettent la critique et, dans un troisième temps, quelle a été l'issue provisoire de cette recherche. Nous

---

\* <renucci@univ-tln.fr>

<sup>1</sup> Les SIC sont les Sciences de l'information et de la communication.

<sup>2</sup> Les TIC sont les Techniques de l'information et de la communication.

<sup>3</sup> Bougnoux, Daniel, 1993 : 17. *Sciences de l'information et de la communication*, coll. «Textes essentiels ». Paris : Larousse.

proposons une présentation séquentielle, en trois temps, pour une meilleure lecture, même si ces trois temps sont inséparables et s'articulent ensemble.

## *L'attitude positive*

Les réflexions sur l'écriture multimédia apparaissent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les premiers *États généraux de l'écriture multimédia* sont organisés du 26 au 28 septembre 1995 avec un compte rendu proposé dans un numéro spécial (*Nov'Art*. N° 19 spécial). Les textes retracent la naissance d'une écriture<sup>1</sup>, des applications originales<sup>2</sup>, quelques réflexions sur le droit d'auteur et la position de l'utilisateur devenant acteur. Un an plus tard, reproduisant les mêmes événements, de nouvelles propositions d'écriture apparaissent dans un nouveau numéro<sup>3</sup>. De notre côté, à cette même période, après avoir réalisé de nombreuses vidéos de communication, nous participons à la création d'une chorégraphie<sup>4</sup> à partir d'images conçues par le laboratoire ACROE<sup>5</sup>. Peu de temps après, le laboratoire LePont, en partenariat avec le TNDI de Châteauvallon<sup>6</sup>, propose comme projet de recherche la création d'une vidéo interactive servant la communication du chorégraphe Joël Borges.

À cette époque, notre problématique s'oriente vers la recherche d'une nouvelle écriture et la nouveauté technique. Avec un clic de souris, l'utilisateur est habituellement passif dans son rapport à la structure du récit filmique proposée. L'idée est de rendre dynamique la composition du récit. Il est nécessaire de trouver des solutions techniques pour rendre cela réalisable. *Movideo* est un outil qui permet de réaliser des vidéos interactives. Ses arguments de vente sont essentiellement techniques et opératoires<sup>7</sup>, et renvoient à l'imaginaire de la satisfaction immédiate<sup>8</sup>. La conception d'une rupture provoquée par un utilisateur sur l'image d'une vidéo numérique devient techniquement réalisable.

« *Les trois A du multimédia : anytime, anywhere, anything* »<sup>9</sup>, se retrouvent comme caractéristiques d'une rupture provoquée par le spectateur dans un film interactif. En effet, la pratique des TIC se caractérise pour l'utilisateur par la possibilité d'obtenir une information n'importe quand, n'importe où, sur n'importe quoi dans un parfait état de transparence et d'immédiateté. Nous

<sup>1</sup> Jean-Pierre Balpe propose par exemple un générateur littéraire (Balpe, Jean-Pierre, 1996 : 54-55. « Un roman inachevé ». *Nov'Art*. N° 19 spécial.)

<sup>2</sup> « *Improvisation Technologies est un document interactif qui permet aux danseurs d'étudier le langage chorégraphique de la danse contemporaine* » (Ziegler, Christian, Kuchelmeister, Volker, 1996 : 16-17. « Improvisation Technologies ». *Nov'Art*. N° 19 spécial.)

<sup>3</sup> « *L'avenir est à la générativité* » (Azimanoff, Florent, 1997 : 7. « Demain la générativité ». *Nov'Art*. N° 22 spécial.)

<sup>4</sup> Joël Borges crée en 1997 *Il turbine Immenso*.

<sup>5</sup> ACROE est l'Association pour la création et la recherche sur les outils d'expression, centre de recherche du Ministère de la culture dont l'objet est l'application de l'informatique à la création artistique.

<sup>6</sup> L'association du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon s'est arrêtée en 1998.

<sup>7</sup> « *L'hypervidéo est le concept de l'hypertexte appliqué à la vidéo, tous les éléments d'un film, fixes ou mobiles, quelque soient leur taille, leur position, leur trajectoire, peuvent devenir interactifs* » (Arts Vidéo Interactive, 1998. *Présentation*. Plaquette de communication externe).

<sup>8</sup> « *Imaginez... Vous regardez votre film préféré et en cliquant sur un des acteurs vous obtenez, sa filmographie, son état civil, etc.* » (Arts Vidéo Interactive, 1998. *Op. cit.*)

<sup>9</sup> Wolton, Dominique, 1997 : 245. *Penser la communication*. Paris : Flammarion.



imaginons et réalisons au début de notre recherche une écriture pour un film interactif corroborant ces spécificités. Le spectateur peut intervenir pendant le déroulement du film, en modifier la structure et obtenir une information.

Cependant, les différentes ruptures entraînent une histoire interrompue ou modifiée et une fracture dans la fluidité du récit et de son énonciation. Notre recherche s'oriente alors vers des ruptures qui ne cassent pas la dynamique du film faite de continuité, de rythme et d'harmonie. Les premières ruptures observées sont celles qui proviennent du montage entre deux plans pour un film traditionnel. Notre méthode consiste à emprunter ses règles techniques au montage filmique traditionnel, à les modéliser puis à les programmer pour réaliser l'intervention du spectateur. Les résultats ne sont pas satisfaisants : le montage est loin d'être une opération mécanique. Le projet mené à travers un film traditionnel par le réalisateur vers le spectateur souffre dès que le film s'ouvre à participation du spectateur. Les différentes ruptures cassent la dynamique du film faite de continuité, de rythme et d'harmonie. Cette modélisation est abandonnée, car elle n'ouvre aucune perspective pour un projet de recherche. Dès lors une question est soulevée : comment procéder pour que cette action s'inscrive pendant le récit et son énonciation en préservant la continuité de l'histoire, le rythme du film et l'harmonie de sa composition ?

De nouvelles idées stimulantes apparaissent. Il s'agit de proposer une nouvelle écriture pour la vidéo numérique, laquelle, par le survol de ses images, permet de saisir une autre dimension des images enregistrées.

La pratique des TIC est ainsi vécue dans l'action et non dans la contemplation. C'est la curiosité, l'échange, la *praxis* qui dynamise le mouvement de création, tout en tissant des liens avec des plasticiens, musiciens et chorégraphes. Les éléments suivants sont toutefois à prendre en compte :

- à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les TIC proposent de nombreux points de vue opératoires et non littéraires sur l'interactivité,
- il n'y pas de théorie de l'interactivité bien définie,
- cependant, du fait de l'existence concrète d'objets, les SIC commencent à en faire l'étude,
- il faudra tout de même un certain temps pour que s'opère un renversement et que les SIC précèdent et expliquent l'acte technique.

À cette étape d'avancement, cette réalisation technique réunissant vidéaste, chercheur, infographiste, artiste, informaticien, est pluridisciplinaire<sup>1</sup>. En fait, dans sa forme, ne ressemble-t-elle pas plus à ces objets du XV<sup>e</sup> siècle que créèrent les ingénieurs ? Construit-elle réellement un objet de recherche ? Quelles sont alors ses limites ?

L'Histoire a sans doute déjà produit une similarité d'événements mais ce, sur un temps plus long. L'association ingénieur-artiste nous renvoie en effet, vers 1465 et 1475, quand le monde bascule dans la modernité. Une première liaison s'établit alors entre science et technique et l'idée de progrès mobilise peu à peu toutes les attentions. L'activité devient pluridisciplinaire<sup>2</sup>, technologique. La

---

<sup>1</sup> Une activité pluridisciplinaire est réalisation technique mettant en jeu des corps de métiers divers.

<sup>2</sup> Une des caractéristiques principale de l'activité de Léonard de Vinci est « *d'être passée insensiblement d'une pratique exercée par beaucoup de personnes, avec des résultats variables, vers la réflexion que pourrait suggérer l'emploi de techniques diverses. Et c'est là où Léonard de Vinci se montra, selon la juste distinction de M. Koyré, plus technologue que technicien.* » (Gille, Bertrand, 1964 : 174. *Les ingénieurs de la Renaissance*, coll. « Points, Série Sciences », Hermann.).

pensée s'élargit avec le début d'une réflexion scientifique. Léonard de Vinci est cependant « incapable de définir un concept avec précision »<sup>1</sup>, un « *uomo senza lettere* »<sup>2</sup>. Le travail se réalise par la pratique des ateliers<sup>3</sup> avec tout ce qui peut être échangé et copié<sup>4</sup>. Techniciens et savants, pour des raisons différentes, se rapprochent car la science n'a pu évoluer « *que dans la mesure où ses problèmes étaient confondus avec ceux d'une technique qui cherchait à comprendre* »<sup>5</sup>. C'est par l'expérience que le lien est fait. Les techniciens offraient aux savants une expérience maladroite, incomplète, mais qui rejoignaient leurs préoccupations. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la science moderne apparaît et délivre les spécificités du procédé technique<sup>6</sup>.

Aujourd'hui, ce ne sont plus les innovations liées à l'artillerie, au canon, qui stimulent mais, en ce qui nous concerne, des innovations liées aux TIC. Les TIC apparaissent bien souvent comme une promesse de changement total dans les outils de communication. Tout est imaginé comme si les besoins allaient se bouleverser en permanence. Les discours, à ce moment-là, se limitent à la performance technique, à la capacité de transmission de l'information. Une distance prise par rapport à un objet technique en l'interrogeant, le critiquant, en révélant sa négativité, poursuit le questionnement et délivre une réflexion. Sinon, nous restons dans l'idéologie technique avec « *son incapacité à entendre un argument adverse, sa promptitude à disqualifier l'argument opposé et sa facilité à traiter de passésistes, conservateurs, craintifs et hostiles au progrès tous ceux qui s'y opposent* »<sup>7</sup>. L'appréciation d'un objet technique passe au contraire par la considération de sa négativité. La réalisation de la vidéo interactive n'est ainsi ni un début, ni une fin. Elle participe à l'articulation entre la pratique, la critique et le récit. Cette attitude protège aussi un parcours de recherche contre certains dogmatismes.

## *La position critique*

Nous intéressent à la continuité d'un récit pour une application multimédia, nous remarquons donc immédiatement que le film traditionnel se construit à partir d'une discontinuité. Le film traditionnel comme toute activité de symbolisation voit son sens apparaître dans le changement. Continuité et discontinuité sont donc fortement liées. Ceci nous entraîne vers un retour aux textes traditionnels<sup>8</sup>. Cette attitude nous permet de construire notre objet de recherche en lui offrant de nouvelles limites.

<sup>1</sup> Gille, Bertrand, 1964 : 152. *Op. cit.*

<sup>2</sup> Koyré, Alexandre, 1966, 1973 : 105. *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Paris : Gallimard.

<sup>3</sup> L'atelier est un espace d'échanges. « *Les techniciens, les ingénieurs, architectes, constructeurs de navires et même de machines, sans parler des peintres et des sculpteurs, n'étaient pas instruits dans les écoles, mais apprenait leur métier sur place, dans les ateliers* » (Koyré, Alexandre, 1966, 1973 : 107).

<sup>4</sup> Ces « *ignorants ces illettrés instruits dans ces fameux ateliers, et, si leur savoir était surtout empirique, il n'était en aucun cas négligeable* » (*ibid.*).

<sup>5</sup> Gille, Bertrand, 1964 : 238. *Les ingénieurs de la Renaissance*, coll. « Points, Série Sciences », Hermann.

<sup>6</sup> « *Autrefois le technicien avait appris au savant, confondus ou non dans la même personne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le savant apprend au technicien, de moins en moins confondus dans la même personne les raisons de sa technique* » (Gille, Bertrand, 1978 : 666. « Les systèmes classiques ». *Histoires des techniques, Encyclopédie la pléiade*. Paris : Gallimard).

<sup>7</sup> Wolton, Dominique, *op. cit.*, p. 239.

<sup>8</sup> Bibliographie sélective des textes de référence sur :

Concernant la communication par la réalisation audiovisuelle, notre recherche fait appel aux approches théoriques et critiques du cinéma. Les notions retenues appartiennent elles-mêmes à différents champs disciplinaires : communication, linguistique, sémiologie, narratologie, esthétique, psychanalyse, philosophie, technique etc. Ainsi nous utilisons les notions de message (communication), d'énonciation (linguistique), de signifiant/signifié (sémiologie), de diégèse (narratologie), de cadre (esthétique), de symbolique (psychanalyse), de phénoménologie (philosophie) ou encore de montage (technique). Les concepts existants nous permettent de mieux comprendre la relation avec ces objets techniques, et ceux qui sont créés, tels la boucle du regard, permettent de mieux la définir.

Différents champs de recherche nous permettent ainsi de réaliser un voyage qui dessine notre hypothèse. Nous pouvons isoler quelques concepts repérés pendant ce parcours :

- le montage dont l'opération consiste à coller, les uns à la suite des autres, dans un ordre déterminé, des fragments de film avec les grands types de raccord dont le but est de préserver une continuité,
- la narration comme un acte qui produit le récit, la fiction étant une forme particulière de récit,
- le discours repéré en linguistique et en psychanalyse et son rôle dans l'étude des systèmes d'énonciation,
- la perspective telle un dispositif analogue à celui de l'énonciation,
- l'espace cinématographique, l'espace diégétique, l'espace narratif et l'espace du spectateur,
- le spectateur, sa suspension de l'intérêt pour le monde, ses identifications, son désir de voir, le regard n'étant pas la vision,
- la relation entre le regard et le toucher.

Les réalisations, les influences et la littérature théorique nous suggèrent une hypothèse de réponse à notre problématique. L'hypothèse est de faire revivre, par l'interactivité, dans le mouvement du film, l'instant du regard que le réalisateur a porté un jour sur un des éléments qui constituent le film. Ce

LE MONTAGE, LES RACCORDS : Eisenstein, Sergeï Mikhaïlovitch, 1923. « Le montage des attractions ». Trad. fr. dans Aumont, Jacques (dir.), 1974. *Au delà des étoiles*. Paris : UGE. — Koulechov, Lev ; Alberta, F. (dir.), 1994. *L'Art du cinéma et autres écrits*. Lausanne : L'Âge d'homme. — Vertov, Dziga, 1972. *1923-1953. Articles, journaux, projets*. Trad. fr., Paris : UGE. — Metz, Christian, 1972. « Montage et discours ». *Essais sur la signification au cinéma, t. 2*. Paris : Klincksieck. — Bazin, André, 1975. *1958-1962. Qu'est ce que le cinéma ?* 4 volumes. Éd. du cerf, Édition « définitive », *ibid.* ; Desgoutte, Jean-Paul, 1994. *L'utopie cinématographique. Le statut du raccord dans le mécanisme énonciatif*. Thèse de doctorat, Université de Paris I.

LE RÉCIT : Genette, Gérard, 1972. *Figures III*. Paris : Seuil. — Gaudreault, André ; Jost, François, 1990. *Le récit cinématographique*. Paris : Nathan. — Metz, Christian, 1977. *Langage et cinéma*. Paris : Albatros. — Desgoutte, Jean-Paul, 1994. *Op. cit.*

LE POINT DE VUE : Jost, François, 1987. *L'œil-caméra. Entre film et roman*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. — Vernet, Marc, 1988. *Figures de l'absence*. Paris : Éditions de l'étoile.

LA NARRATION ET L'ÉNONCIATION : Benveniste, Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale, t. 2*. Paris : Gallimard. — Jost, François, 1983. « Narration (s) : en deçà et au-delà ». *Communications*. N° 38. Paris : Seuil. — Simon, Jean-Paul, 1983. « Énonciation et cinéma ». *Communications*. N° 38. Paris : Seuil. — Casetti, Francesco, (1986) 1990. *D'un regard l'autre. Le film et son spectateur*. Trad. fr. Lyon : Presses universitaires de Lyon. — Metz, Christian, 1991. *L'énonciation impersonnelle, ou le site du film*. Paris : Klincksieck.

LA DIÉGÈSE ET LA FICTION : Odin, Roger, 2000. *De la fiction*. Bruxelles & Paris : De Boeck. — Souriau, Étienne, 1951. « La structure de l'univers filmique ». *Revue internationale de filmologie*. N° 7-8. — Metz, Christian, 1968. *Essai sur la signification, t. 1*. Paris : Klincksieck.

moment éphémère qui ne peut être vécu une seconde fois tente ainsi d'être simulé.

Nous constatons dans notre travail qu'une démarche transversale apporte des résultats opérationnels et théoriques intéressants. L'utilisation de ces références textuelles nous attribue aussi un rôle d'héritier en :

- sachant « réaffirmer ce qui vient avant nous [...] non seulement l'accepter, [...] mais le relancer autrement et le maintenir en vie »<sup>1</sup>,
- étant « fidèle à un héritage, c'est de lui être infidèle, c'est à dire de ne pas le recevoir à la lettre »<sup>2</sup>.

Un nouveau texte apparaît, avec sa filiation qui construit une nouvelle signification parmi les autres. Nous repérons en fait un mouvement entre les TIC et les SIC car l'objet technique a créé un événement imprévisible qui bouscule notre réflexion. Il y a un avant et un après la création de l'objet. La pratique, l'action nous mènent en fait à la création d'une différence. Nous percevons dès lors le point de vue de celui qui agit, l'image de l'autre qui critique et celui qui observe la scène pour bientôt produire un récit. Cette multiplicité de point de vues permet de faire évoluer notre objet de recherche, puis d'être progressivement un auteur parmi les autres. Y a-t-il cependant à ce moment-là une réelle pratique scientifique ?

### *L'équilibre : une réalisation positive sous le regard de la critique*

En empruntant certains critères proposés dans *Histoires des sciences* (Isabelle Stengers, 1993) nous envisagerons certains éléments caractéristiques d'une pratique scientifique. En quels termes l'envisage-t-on ?

Nous proposons, à la suite d'Isabelle Stengers, de définir la spécificité des pratiques scientifiques modernes par une position à l'égard des autres êtres humains. En effet, replacer puis critiquer les définitions des sciences dans un contexte positiviste ou démarcationniste (Karl Popper), permet de définir le scientifique non pas en disqualifiant la non-science, celle de l'opinion, de l'idée ou bien en cherchant des critères de légitimation trop déterministes, mais par « une manière de se rapporter au monde, de s'exposer à ses défis »<sup>3</sup> tout en évaluant le « mode de transformation à long terme du programme de recherche : progressif ou dégénérant »<sup>4</sup>. Ainsi, « s'il ne s'agit plus de vaincre le pouvoir de la fiction, il s'agit toujours de le mettre à l'épreuve, de soumettre les raisons que nous inventons à un tiers susceptible de les mettre en risque »<sup>5</sup>.

Il s'agit en fait d'intéresser les autres par sa proposition, la faire exister entre soi et les autres, s'intéresser aux autres pour saisir comment nous pouvons les intéresser. Ceci est possible quand l'autre n'adopte pas :

<sup>1</sup> C'est une citation d'Élizabeth Roudinesco : Derrida, Jacques ; Roudinesco, Élizabéth, 2001 : 15. *De quoi demain... dialogue*, Librairie-Arthème-Fayard & Galilée.

<sup>2</sup> Derrida, Jacques ; Roudinesco, Élizabéth, 2001 : 13. *Op. cit.* C'est Jacques Derrida qui parle.

<sup>3</sup> Stengers, Isabelle, 1993 : 40. *L'invention des sciences modernes*. Paris : Flammarion, 1995.

<sup>4</sup> Stengers, Isabelle, 1993 : 43. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Stengers, Isabelle, 1993 : 152. *Op. cit.*

- une position narcissique,
- un discours prospectif qui annonce toujours de nouvelles performances techniques,
- ou tout au contraire le refus d'une pratique d'un objet technique en niant ses spécificités.

L'existence d'auteurs différents, qui se laissent intéresser par notre projet, permet ainsi d'être reconnu et ouvre la possibilité d'entrer comme auteur dans leur propre démarche. Il ne s'agit pas à ce moment-là de trouver une vérité absolue, ou de faire taire une certaine rivalité. Chaque expérience permet d'avoir un rapport critique avec sa propre activité et peut créer une différence chez l'autre.

Les autres, parmi les plus proches, peuvent être repérés parmi ceux qui abordent, chacun avec son point de vue, des sujets voisins. En ce qui nous concerne avec le processus d'interactivité, il y a par exemple l'*image-actée*<sup>1</sup>, le concept d'*image-relation*<sup>2</sup>, les réflexions sur l'existence du récit<sup>3</sup> ou bien encore une interactivité subjective et médiatée s'appuyant sur la théorie de l'énonciation<sup>4</sup>. La construction d'un texte peut éventuellement les intéresser. L'écriture permet en effet de distinguer la connaissance du savoir qui est de l'ordre symbolique, car celui-ci implique une élaboration. La réponse à une question, en tant qu'événement, passe donc par une fragmentation de la réalité de cet événement, en prenant différents points de vue et en les énonçant. Le travail du narrateur est ainsi de choisir parmi ces points de vue, de les ordonner et de les rendre homogènes pour le lecteur. L'écriture apporte de nouveaux éléments. Un nouveau texte apparaît, nourri par l'action personnelle et la lecture des autres, par la pratique et la critique. Cette démarche de recherche ouvre ainsi un espace de discussion, un pont entre les SIC et les TIC où sont abordés des sujets aux notions bien connues et générés de nouveaux concepts.

Le cheminement de notre démarche nous conduit ainsi à exprimer que les trois A du multimédia peuvent signifier d'autres choses. Ainsi, la rupture provoquée par l'utilisateur ne sert plus une quelconque identification à l'événement ou au récit mais à l'illusion de la reviviscence d'un instant. Le spectateur met ainsi fin à une attitude passive et, n'étant plus à une certaine distance de l'image, il ne peut plus jouir de l'illusion narrative, illusion vécue au prix du détachement. Enfin, ce que provoque son action, c'est un surgissement. Il a ainsi la possibilité de ressentir quelque chose de différent, à l'égal d'un nouveau regard. Ce travail met, d'autre part, l'accent sur deux points essentiels : la position narcissique du réalisateur qui veut être présent et donc refuse de s'absenter, l'absence de l'écart nécessaire à la représentation entre le

1 L'image actée est une image « qui est chaînée à des actes non uniquement interprétatif, c'est-à-dire qui les exige et qui les suscite » (cf. Weissberg, J.-L., 2000. « Morceaux choisis », In *Action sur image : pour l'élaboration d'un vocabulaire critique, séminaire du Laboratoire [paragraphe]*. Saint-Denis : Université de Paris VIII, Département « Hypermédias ». En ligne sur <http://hypermedia.univ-paris8.fr> (page consultée le 18 novembre 2001). L'image actée met en évidence « le chaînage réciproque du geste et de l'image » (Weissberg, J.-L., 2000. *Op. cit.*)

2 Cf. Boissier, J.-L., 2000. « La perspective interactive ». In *labART, le récit interactif, tables rondes, 6 décembre 2000*. En ligne sur <http://www.labart.univ-paris8.fr/recit/boissier.html> (page consultée le 18 novembre 2001).

3 Cf. Barboza P., 2000. « Sale temps pour la fiction, propositions au sujet d'une hyperfiction ». In *Action sur image : pour l'élaboration d'un vocabulaire critique, séminaire du Laboratoire [paragraphe]*. Saint-Denis : Université de Paris VIII, Département « Hypermédias ». En ligne sur <http://hypermedia.univ-paris8.fr> (page consultée le 18 novembre 2001).

4 Mabilhot, V., 2000. *Mises en scène de l'interactivité*. Thèse de doctorat, Université de Lyon II.

sujet et l'image. « Une civilisation de l'image au sens fort ferait un monde sans imagination où l'être a vaincu la néantisation, l'optique et le présent, le temps (...) la disparition du néant est devenu notre problème numéro un. Tout le paradoxe de l'Ordre nouveau est contenu dans Ceci n'est pas une pipe de Magritte »<sup>1</sup>. C'est ainsi que nous proposons comme nom à la vidéo interactive *Ceci n'est pas des ordres et progrès de Joël Borges*.

## *Conclusion*

---

Les limites d'un tel projet sont liées à cette activité de recherches interdisciplinaires. Avant d'intéresser de nombreux auteurs, il est souhaitable de parvenir à des énoncés compréhensibles. Les nombreux concepts sont à redéfinir, pour les uns et les autres qui restent souvent coincés dans leur jargon. Atteindre les fondements de certaines disciplines, en établir des correspondances prend un certain temps, les synthèses sont longues à établir. La richesse de la littérature des SIC permet à celui qui pratique les TIC de ne pas supprimer l'être humain comme sujet, dans ses désirs, ses affects, dans ce qu'il a aussi d'incalculable.

---

<sup>1</sup> Texte extrait de : Debray, Régis, 1999. *Cours de médiologie générale*, coll. « Bibliothèques des idées ». Paris : Gallimard ; cité par Bounoux, Daniel, 1993 : 610. *Op. cit.*

# Les problématiques de l'espace habité en interaction avec les recherches en information et en communication

Pascal Sanson \*

Université de Metz & CREM (Centre de recherche sur les médias)

Les problématiques de l'espace habité sont nombreuses et nous nous proposons d'en expliciter cinq : la communication visuelle des réalités spatiales (simulation iconique et graphique du monde volumique) ; l'élucidation du sens de l'espace architectural et urbain (dimensions signifiantes des espaces de la ville élucidées par des procédures sémiotiques) ; le statut de *média permanent*, sous le crible des sciences de l'information et de la communication ; les réalités spatiales et l'information numérique (méthodes canoniques de la représentation perspective toujours en usage, nouvelles visualisations expérimentées) ; les systèmes d'information à référence spatiale.

## *1. Représenter l'espace, c'est aussi le communiquer*

---

### *1.1. La communication visuelle des réalités spatiales*

La communication visuelle des réalités spatiales est une des problématiques les plus anciennes. Ses liens avec les SIC, bien avant qu'on puisse les identifier comme telles, ont toujours été importants.

Ces problématiques visant à la simulation iconique et graphique du monde volumique sont communes à de nombreuses disciplines artistiques et scientifiques. Les recherches en matière de représentation perspective de la Renaissance portent en elles le renouvellement, certes des arts graphiques et picturaux, mais aussi de la création architecturale et urbanistique de cette période. Les plus grands acteurs vont souvent être à la fois artiste, architecte, écrivain et ingénieur. Alberti, Brunelleschi, Dürer, Piero Della Francesca, Michel-Ange, Jean Pélerin Viator et Léonard de Vinci, pour ne citer que les figures les plus emblématiques, produisent des œuvres architecturales ou picturales qui sont influencées par leurs recherches en matière de figuration.

Ce courant de recherche va permettre de passer de l'image illustration à la donnée iconique au statut d'IST (information scientifique et technique). « *Pour la première fois, en effet, dans l'histoire de la connaissance, la perspective institue une correspondance métrique rigoureuse entre les objets dans l'espace et leur représentation.* »<sup>1</sup>

---

\* <sanson@zeus.univ-metz.fr>

<sup>1</sup> Marisa Dalai Emiliani, *Perspective*, in *Encyclopaedia Universalis*. Paris, 1989, p. 933.

C'est quelque deux siècles plus tard que Gaspard Monge<sup>1</sup> va exploiter toutes les ressources de la géométrie projective dans ses conséquences scientifiques. La représentation précise du réel volumique devient possible au moyen de couples de plans (Figure 1) ; les retombées architecturales mais aussi industrielles seront considérables.

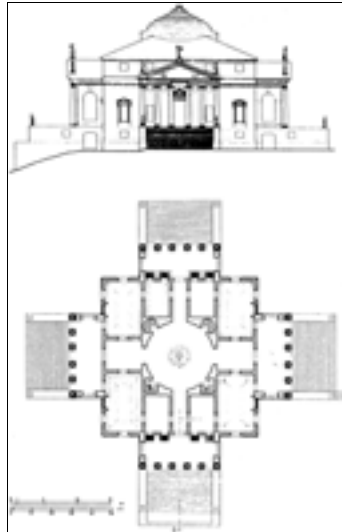
### 1.2. Les données iconiques actuellement opérationnelles

L'information ainsi que les données relatives à l'espace territorial sont, dans une forte proportion, figurées. Aménager et construire, d'une part, étudier production architecturale et fait urbain d'autre part, conduisent en effet à de nombreux types de représentations graphiques. Comme nous l'avons souligné dans notre introduction, elles se sont nourries aux développements de la géométrie projective. Nous précisons ci-après la réalité de ces représentations.

### 1.3. Les représentations planes ou géométrales

Les représentations planes ou géométrales (Figure 1) consistent en des projections cylindriques orthogonales sur des plans horizontaux (dessins en plan classique situés à l'altitude de chaque niveau d'un édifice) ou verticaux (élévations frontales, latérales, coupes...). La *géométrie descriptive* combine deux vues planes orthogonales : le plus souvent un plan vertical ou *plan frontal*, et un plan horizontal, appelé *rabattement*. Ces représentations planes, réalisées à l'échelle, conservent les grandeurs mais elles ne permettent pas l'appréhension des volumes.

Figure 1. Représentations planes (à 2 dimensions) ou géométrales. Villa Capra, Vicence (Palladio, 1599)



<sup>1</sup> Monge, Gaspard, 1811. *Géométrie descriptive*. Paris : J. Klostermann fils.

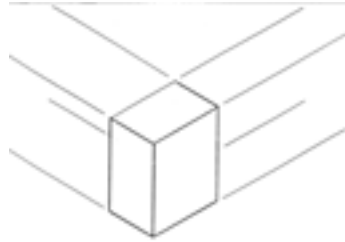


#### 1.4. Les représentations en perspective parallèle

Les représentations en perspective parallèle (Figure 2), appelées aussi axonométries, représentent les objets volumiques vus par un observateur supposé situé à l'infini. Projection cylindrique oblique, l'axonométrie est très utilisée en architecture ; elle est l'héritière des perspectives cavalières. Les volumes apparaissent déformés mais les dimensions sont conservées. Afin de faciliter la compréhension de l'articulation de bâtiments complexes, on réalise souvent des axonométries spécifiques à chaque niveau (axonométries empilées).

Ces propriétés en font donc une méthode de représentation toujours très utilisée par tous les métiers de la production de l'espace aménagé et/ou bâti.

Figure 2. Représentation en perspective parallèle

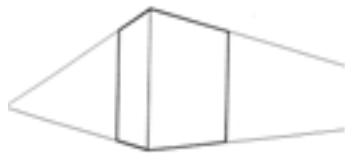


#### 1.5. Représentations en perspective (perspective bifocale ou perspective vraie)

L'importance de la découverte de la perspective par les architectes/artistes Alberti et Brunelleschi a déjà été soulignée (cf. supra 1.1). Parmi les autres acteurs importants, Jean Pélerin Viator a contribué à la codification de la perspective à deux points de fuite.

Cette perspective bifocale (Figure 3) donne à l'observateur un rôle privilégié puisque sa position, le point de vue PV, contribue à déterminer les deux points de fuite qui conditionnent la construction de l'ensemble de l'image.

Figure 3. Représentation en perspective bifocale



Dürer a gravé le principe d'une machine (Figure 4), ancêtre des perspectographes ; le *portillon* simule l'intersection des rayons lumineux issus d'un objet – un luth – et convergeant en un point avec le plan de projection. Ce que l'on appelle simplement *perspective* est alors une projection conique à partir d'un point de vision sur un plan de projection. Il faut noter que la Figure 4 effectue une communication par l'image de ce dispositif.

Figure 4. Méthode pour dessiner un luth (Dürer, 1525)



### 1.6. La représentation photographique (argentique ou numérique)

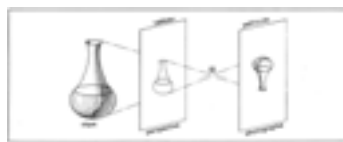
L'objectif photographique permet de réaliser rapidement une projection conique d'un objet sur le plan de la pellicule ou du capteur CCD (*Charge Coupled Devices*).

La Figure 5 montre comment l'objectif, placé à la place de l'œil OE, projette l'image inversée de l'objet sur le plan de la pellicule. Perfectionnement du procédé de la *camera obscura*, bien connu des peintres de la Renaissance, c'est grâce à l'invention de la pellicule sensible à la lumière que la photographie s'est développée.

En fait, on produit ainsi une représentation à l'effet perspectif plus ou moins prononcé et ce en fonction de la focale de l'objectif ; fort effet perspectif avec les courtes focales ou grands-angulaires, faible effet perspectif, proche d'une perspective parallèle, avec les longues focales ou téléobjectifs.

Cette propriété de la représentation photographique en fait un auxiliaire irremplaçable pour tout abord de l'espace en vue de sa médiation ou de son aménagement. Correctement utilisée, c'est à dire avec des programmes de prises de vue dûment conceptualisés, et donc organisés avec un souci d'exhaustivité, la photographie peut enfin autoriser des échantillonnages visuels représentatifs d'une réalité donnée. Nos travaux ont effectivement recours à cette utilisation de la photographie.

Figure 5. La projection conique de l'objectif photographique.  
Source : Éric Jantzen, 1983. Traité pratique de perspective.  
Paris : Éditions de la Villette.



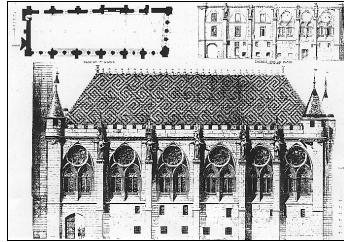
### 1.7. La tradition des dessins d'architecture

La tradition des dessins d'architecture et d'urbanisme est particulièrement intéressante pour exemplifier leur caractère communicationnel. Si nous considérons les vues de la façade du palais synodal de Sens (Figure 6), on constate que ces dessins de Viollet-le-Duc ont à la fois le but de communiquer l'état d'un édifice (Plan situé en haut à gauche et le relevé situé à droite sous forme

d'élévation frontale) et le projet de restauration, tout en étant une authentique œuvre picturale qui est une médiation par l'image de ce bâtiment médiéval.

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), instaurée en 1837 (sous le nom de Commission des monuments historiques) à l'instigation de Guizot, détient un fond remarquable de tels dessins. Des éditions ainsi que des expositions thématiques régulières contribuent à la médiation valorisante de cette importante collection.

Figure 6. Palais synodal de Sens, par Eugène Viollet-le-Duc



## 2. L'élucidation du sens de l'espace architectural et urbain

La plupart des architectes et leurs commanditaires ont été conscients du sens qui accompagnait leurs réalisations, dont un des rôles était de conforter les fondements des sociétés humaines. L'élucidation du sens des lieux est donc nécessaire en préalable à toute entreprise de médiation. Pour ce faire, nous avons recours à des procédures sémiotiques.

La sémiotique constitue, parmi les sciences de l'information et de la communication, une des disciplines importantes. Les deux grands courants théoriques sont contemporains, mais sont nés dans des univers intellectuels éloignés de plusieurs milliers de kilomètres. Rappelons aussi que ces deux grands courants ne reposent pas sur un traité publié par leur auteur mais par des disciples à partir de notes éparses ou des notes de cours.

Pour C. S. Peirce (1839-1914), ce n'est que quelque vingt années après sa mort qu'a débuté la publication des *Collected Papers* (1934-1935 pour les 6 premiers tomes ; 1958 pour les tomes 7 et 8). Des éditions critiques, notamment électroniques, se poursuivent.

On sait que deux ans après la mort de F. de Saussure (1857-1913), en 1915, deux auditeurs (Bally & Sechehaye) rassemblèrent leurs notes, à partir de ses cours oraux, pour publier le célèbre *Cours de linguistique générale*.

La théorie des signes de Peirce s'inscrit dans la mouvance de la Pragmatique anglo-saxonne, celle qui s'inspire de Saussure se place dans la continuité de la Linguistique européenne.

Si les procédures interprétatives sont très différentes, le projet de ces deux champs théoriques est assez proche. Des énoncés (verbaux, textuels, etc.) ou des configurations visuelles (graphiques, picturales, spatiales, etc.) sont constitués en signes et deviennent le matériel signifiant d'une situation de communication, explicite ou implicite ; ils relèvent du *plan de l'expression*, du *representamen* ou de la matérialité du signe. Un processus analytique transforme ce signe

initial ou brut en *signifié* ou *interprétant*. Il relève du *plan du contenu* et permet d'aboutir à une signification, état de conscience avant tout ; elle peut se traduire par un nouvel énoncé, un discours d'interprétation, ou un code de *lecture* ou de *déchiffrage*.

Alors qu'il est dyadique dans les sémiotiques d'inspiration saussurienne, une étape intermédiaire transforme ce processus interprétatif en opération triadique dans les dispositifs inspirés par la théorie peircienne : « *Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet.* »<sup>1</sup> Nous ne pouvons expliciter ici<sup>2</sup> les procédures interprétatives, inspirées de la théorie sémiotique de Peirce.

### *3. Information et communication, outils privilégiés de la médiation urbaine*

---

#### *3.1. Le statut de média permanent*

Nous tenterons de faire le point sur les enjeux des NTIC dans cette double médiation urbaine, médiation de l'identité des lieux, du patrimoine, et médiation du débat dans la cité.

En face de l'"éphémérité" des médias de masse classiques mais aussi télématiques (Internet), nous avons avancé depuis déjà plusieurs années que la ville et ses architectures possèdent un statut de *média permanent*.

Des bâtiments, des ensembles architecturaux ou paysagers contribuent à fonder l'identité urbaine et se voient donc attribuer un tel statut de média permanent. Si l'on redécouvre l'importance de ces sites aux importants contenus de signification, c'est en grande partie en raison de la place des recherches en sémiotique. L'élucidation du sens des lieux est d'autant plus nécessaire lors de grandes réalisations. Citons le cas de la réhabilitation et des extensions du Grand Louvre. De nombreuses créations *ex nihilo* possèdent aussi le statut de média permanent : l'Opéra de Sydney, la Grande arche de la Défense ou l'Axe majeur de Cergy-Pontoise. Dans tous ces cas, une stratégie de communication doit contribuer à la médiation de ces œuvres urbaines.

#### *3.2. La médiation du patrimoine*

L'abbé Grégoire présente à la Convention du 14 Fructidor, an II (14 septembre 1794), son célèbre *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et les moyens d'y remédier*. Ce texte constitue une instauration de la médiation du patrimoine en vue de sa protection. Il fallait réhabiliter un art qui exprimait beaucoup plus

---

<sup>1</sup> Peirce, 2.228, trad. et com. par G. Deledalle (Peirce, 1978 : 121).

<sup>2</sup> Nous renvoyons à deux de nos textes récents : *Le paysage architectural et urbain comme redécouverte des dimensions signifiantes des espaces habités* in *Le paysage : état des lieux*. Bruxelles : Ousia, coll. « Recueil », 2001. — Ou *Méthodologie sémiotique pour la maîtrise sémantique de l'espace habité* in *Territoires sous influences*. Paris : L'Harmattan, 2001.

que la puissance et l'impudence des grands, en permettant à la nation une appropriation symbolique de son patrimoine monumental.

Si l'on discute la paternité absolue du terme de vandalisme, c'est bien l'abbé Grégoire qui va donner son contenu au concept actuel. Il stigmatise certes les destructions aveugles opérées pendant la période révolutionnaire mais dénonce aussi les arrestations inconsidérées de savants ou d'artistes.

Avec d'autres militants de cette cause, par exemple Alexandre Lenoir, l'abbé Grégoire initiait la politique de Guizot qui créa en 1837 la Commission des Monuments Historiques. Il faut souligner l'œuvre pédagogique magistralement menée au même moment en France par Victor Hugo ou Prosper Mérimée <sup>1</sup>, souvent précédée, d'une façon plus obscure, par le travail des *antiquaires* qui animaient les sociétés archéologiques régionales. Dès 1823, Arcisse de Caumont avait, en effet, créé la société des antiquaires de Normandie et en 1834, la société française d'archéologie. Eugène Viollet-le-Duc a lui aussi participé à ce travail de médiation du patrimoine, de sensibilisation par la connaissance. Il est encore la raison d'être de nombreuses sociétés et des associations nationales, fédérant les initiatives locales, par exemple, la SPPEF <sup>2</sup>.

### 3.3. *Les outils privilégiés de la médiation urbaine*

Les édifices ainsi que les sites patrimoniaux n'existent dans la conscience collective qu'au moyen de dispositifs d'information et de communication. Les nombreux rapports de Prosper Mérimée <sup>3</sup> s'adressent à la Commission des monuments historiques en vue d'instruire le classement éventuel d'un site bâti au titre des Monuments historiques, c'est donc une communication scientifique pour des spécialistes du patrimoine. Victor Hugo, lui, fait œuvre de médiation du patrimoine à destination de toute la population <sup>4</sup>. Il met en scène la célèbre cathédrale, alors dans un état déplorable, dans une fiction romanesque afin de susciter une adhésion identitaire. Il utilise en outre les ressources des médias de son temps pour pratiquer une médiation militante, une vigoureuse défense du patrimoine.

De façon évidente, les techniques actuelles de l'information et de la communication permettent ces médiations. Ce sont aussi des outils privilégiés qui rendent possible le débat dans la cité sur les grands thèmes de la société contemporaine. Les productions audiovisuelles, les multiples systèmes d'information et la création de sites Internet permettent à présent un jeu dynamique de consultations et d'expressions à propos des questions urbaines.

## 4. *Les réalités spatiales et l'information numérique*

Dans de nombreux domaines, l'image numérique est entrée dans les pratiques et les activités de la représentation et de la modélisation de l'espace. Les tech-

---

<sup>1</sup> Il devient Inspecteur général des monuments historiques en 1834.

<sup>2</sup> Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, éditeur de la revue *Sites et monuments*.

<sup>3</sup> Mérimée, Prosper, 1989. *Notes de voyages*. Paris : Adam-Biro.

<sup>4</sup> Hugo, Victor, *Notre-Dame de Paris*. Paris : Gosselin, 1831. Réed. Paris : Garnier, 1967.

nosciences contribuent à renouveler les moyens traditionnels de conception et d'utilisation de l'information graphique ou figurée.

La multiplicité et la diversité des représentations graphiques ou figurées des espaces habités ont rendu très profonde l'incidence de la *révolution numérique* dans la communication et le traitement de ces informations.

L'imitation des modèles, de plus en plus médiatisée, concourt aussi à la production de modélisations comme constructions de mondes virtuels.

#### 4.1. *Le dessin vectoriel*

On peut réaliser en quelques jours des dessins vectoriels qui demandaient auparavant plusieurs mois d'efforts. Des perspectives multiples, et mêmes animées, autorisent une meilleure simulation de l'impact des projets d'architecture sur nos paysages naturels et urbains.

Certes la CAO/DAO (Conception et dessin assistés par ordinateurs) a révolutionné la production graphique relative à l'espace bâti mais aussi à l'univers virtuel du multimédia. Mais il faut constater que les méthodes canoniques établies par les inventeurs de la géométrie descriptive et de la représentation perspective sont toujours en usage, même si de timides avancées du côté de nouvelles visualisations sont expérimentées.

Néanmoins, les possibilités de simulation rapide, voire animée, de l'espace réel ou projeté constituent un véritable saut qualitatif dans la représentation de cet espace. C'est aussi par la mémorisation des multiples *pièces écrites* et autres fichiers descriptifs que les outils informatiques sont en train de révolutionner le travail des praticiens de l'espace.

#### 4.2. *L'image numérique*

Il ne s'agit dans ce paragraphe, pas seulement des constructions de type « squelette » ou « fil de fer », mais d'image informatique au rendu réaliste, important dans l'évaluation par le public de tout projet d'aménagement.

Si les informaticiens savent depuis plusieurs décennies créer des images de synthèse, cela requérait des configurations puissantes et donc très coûteuses ; ce n'est que depuis quelques années que ces tâches sont réalisables sur des stations graphiques plus abordables. La plupart des systèmes proposent des *palettes graphiques* offrant certes des couleurs multiples mais aussi un grand nombre de figures types et de textures.

### 5. *Les systèmes d'information à référence spatiale*

---

Les systèmes d'information dont les données sont spatiales, se développent de plus en plus en jetant des passerelles entre les disciplines ou les champs disciplinaires concernés et les SIC.

Les synergies entre diverses technosciences se sont concrétisées par des logiciels dénommés *systèmes d'informations géographiques* (SIG) car initialement conçus pour automatiser la cartographie.

En termes de méthodologie mathématique-informatique, l'essor de l'infographie, aux éditeurs graphiques de plus en plus performants et conviviaux, va ouvrir la perspective d'interfaçage avec les SGBDR<sup>1</sup> et les systèmes d'analyse multidimensionnelle qui permettent la structuration des données.

Les synergies entre ces technosciences vont notamment se concrétiser par la multiplication de l'offre en matière de progiciels SIG qui vont nous obliger à dépasser la définition assez restrictive, liée à l'histoire de la cartographie et de la géographie. *Système d'informations spatialisées* est une définition qui pourrait convenir. Le Centre de recherche en géomatique (Université de Laval, Québec) a inspiré une définition plus large : « *Un Système d'Informations à Référence Spatiale (SIRS) est le système d'information d'une ou plusieurs organisations qui gèrent et utilisent des informations spatialisées.* »<sup>2</sup>

## 6. Conclusion

---

Nous avons pu mettre en lumière les aspects informationnels et communicationnels de certaines problématiques de l'espace habité. Depuis la production d'images, en tant que représentations de réalités spatiales, jusqu'à l'analyse de ces images et leur intégration à des systèmes d'information iconique, les interactions sont nombreuses qui engendrent de réelles synergies.

En conclusion, nous insisterons sur une des caractéristiques des problématiques abordées, qui est de se trouver en interaction constante, non seulement avec les recherches en information et en communication et leurs dérivés technoscientifiques, mais aussi entre elles.

L'élaboration d'un dispositif de médiation urbaine pourra par exemple être nourrie par des données issues des cinq problématiques présentées. Après la réalisation d'un échantillonnage spatial qui conduit à une mise en image, l'élucidation du sens des lieux représentés est menée grâce à l'élaboration de procédures sémiotiques. Le dispositif de médiation du patrimoine urbain pourra consister en un système d'information iconique intégré à un site Internet ou à un disque numérique (cédérom ou DVD-ROM) interactif. Nos travaux comportent effectivement de telles articulations.

## Bibliographie

---

- Barthes, Roland, 1985. « Sémiologie et urbanisme ». In *L'aventure sémiologique*. Paris : Seuil.
- Chastel, André, 1994. *Architecture et patrimoine*. Paris : Imprimerie nationale.
- Damisch, Hubert, 1987. *L'origine de la perspective*. Paris : Flammarion.
- Davallon, Jean (dir.), 1986. *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers*. Paris : CCI.
- Eco, Umberto, 1972. *La structure absente*. Paris : Mercure de France.
- Koenig, Giovanni Klaus, 1974. *Architettura e comunicazione*. Florence : Fiorentina.
- Lamizet, Bernard & Sanson, Pascal (dir.), 1997. *Les langages de la ville*. Marseille : Parenthèses.

---

<sup>1</sup> Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles

<sup>2</sup> Cf. Rouzet (1995) cité par Tuffery (1997 : 17). Cette définition englobe assez bien nos propres travaux : Sanson, Pascal, 1987. *Prospective de systèmes d'information iconique structurés* ; 1994. *Systèmes d'information iconique des espaces habités*. Thèse HDR, etc.

- Lamizet, Bernard, 1992. *Les lieux de la communication*. Liège : Mardaga.
- Norberg-Schulz, Christian, 1977. *La signification dans l'architecture occidentale*. Bruxelles : Mardaga.
- Panofsky, Erwin, 1927 (1975). *La perspective comme forme symbolique*. Paris : Minuit.
- Pare, Richard, 1984. *Photographie et architecture*. Bruxelles : Mardaga.
- Peirce, Charles-Sanders, 1931-1958 (1978). *Écrits sur le signe*. Paris : Seuil.
- Sanson, Pascal, 1996. « Approches sémio-informatiques des données iconiques ». In *Villes en projet (s)*. Bordeaux : CESURB-MSHA.
- Sanson, Pascal, 1996. « Représentation et lecture de l'espace ». In *Visio. Représentation et cognition*. Québec : CÉLAT-Université Laval (revue de l'AISV).
- Sanson, Pascal, 1996. « Les ressources d'une technoscience mathématique/informatique dans l'élaboration de systèmes d'information iconique ». In *INFORCOM 96*, Université de Grenoble-Echirrolles.
- Sanson, Pascal, 1997. « Information architecturale et urbaine ». In *Les langages de la ville*. Marseille : Parenthèses.
- Sanson, Pascal, 1998. « La représentation de l'espace dans les univers multimedia ». In *Degrés*. Numéro spécial (« Penser le multimedia »).
- Sanson, Pascal, 1998. « Les données iconiques relatives à l'espace habité ». In *Solaris*. N° 4 (« Internet »). Paris.
- Sanson, Pascal, 1998. « Information et communication : médiateurs privilégiés de l'identité urbaine ». In *Médias et villes*. Tours : Maison des sciences de la ville.
- Sanson, Pascal, 1998. « La prospective en matière de systèmes d'informations à référence spatiale ». In *INFORCOM 98*, Université de Metz.
- Sanson, Pascal, 1999. « La redécouverte du sens des espaces de la ville ». In Anne Querrien (dir.), 1999. *Paysages des villes. Annales de la recherche urbaine*. Paris : Plan urbain.
- Sanson, Pascal, 2001. « Méthodologie sémiotique pour la maîtrise sémantique de l'espace habité ». In D. Pages & N. Pélissier (dir.), 2001. *Territoires sous influences*. Paris : L'harmattan.
- Viollet-Le-Duc, Eugène, 1854. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Bance & Morel.



# L'interdiscipline comme pratique collective

Jean-Michel Utard \*

Université de Strasbourg III (« Robert-Schuman »)

Dans cette contribution, je me propose d'interroger la notion d'interdisciplinarité à travers l'analyse d'un travail collectif de recherche sur les mutations dans la production et la diffusion de l'information de proximité liées au développement de l'Internet<sup>1</sup>. Cette démarche de « recherche coopérative » tente « d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation de recherches collectives et interdisciplinaires » qui sont d'autant plus nécessaires pour ce type d'objets qu'ils sont « insaisissables par des problématiques trop restrictives ».

L'énumération proposée par l'appel à contribution - interdiscipline, transdiscipline, hyperdiscipline (à quoi l'on pourrait ajouter pluridiscipline) - est récurrente dans les textes qui s'interrogent sur le statut des SIC. Cette liste apparaît comme un paradigme de termes soit équivalents, soit complémentaires, soit contradictoires. Mais leur sens n'est pas toujours explicité par ceux qui en font usage, le soin étant laissé au lecteur de leur donner la valeur qu'il jugera pertinente.

L'utilisation d'un préfixe traduisant l'articulation d'approches différenciées repose sur la constatation de la multidimensionnalité de nos objets empiriques d'étude. Et le maintien de la notion de *discipline* affirme la nécessité d'une construction scientifique rigoureuse de nos objets de recherche. Mais la permanence du flou dans la dénomination d'une discipline qui se veut le lieu de l'articulation d'approches disciplinaires diverses sur des objets communs montre la difficulté persistante à penser et donc à pratiquer ces articulations, au-delà des pétitions de principe.

---

\* <jm.utard@wanadoo.fr>

<sup>1</sup> Programme coopératif d'étude des mutations des industries de l'information dans l'espace local et régional à l'heure d'Internet : dirigé à Lannion (France-22) par l'Observatoire des NTIC et des métiers (intégré au Centre de recherches administratives et politiques, UMR 6051 associant l'Université de Rennes I, l'Institut d'études politiques de Rennes, le CNRS) ; financé par la Région Bretagne, l'Union européenne et l'Université de Rennes I ; animé par Denis Ruellan (Université de Rennes I, IUT de Lannion) ; constitué de Dominique Augey (Université d'Aix-Marseille III), Valérie Cavelier-Croissant (Université de Grenoble III), François Demers (Université Laval, Québec), Valérie Jeanne-Perrier (Université de Paris IV), Eric Klinenberg (Université Northwestern, Chicago), Zelia Leal-Adghirni (Université nationale de Brasilia), Nicolas Pelissier (Université de Nice), Franck Rebillard (Université de Lyon II), Annelise Touboul (Université de Lyon II), Jean-Michel Utard (Université de Strasbourg III) ; Béatrice Damian-Gaillard, Florence Le Cam, Roselyne Ringoot, Daniel Thierry, Bénédicte Toullec (Université de Rennes I, IUT de Lannion). Ce travail a donné lieu à deux publications récentes, d'où sont extraites les citations : — Utard Jean-Michel (dir.), 2002, « La presse en ligne ». *Médiamorphoses*. N° 4, INA & PUF, pp. 17-97. — Damian Béatrice, Ringoot Roselyne, Thierry Daniel, Ruellan Denis (dir.), 2002. *Inform@tion.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*. Paris : L'Harmattan, 308 pages.

On pourrait en effet rapporter chaque préfixe à un modèle différent d'articulation – “inter-” suggérant le croisement, “trans-” le dépassement, “hyper-” la hiérarchisation, “pluri-” la juxtaposition - mais probablement sans pouvoir conclure quant à la productivité de ces modèles. On devrait interroger l'histoire des disciplines et les fondements théoriques, idéologiques et institutionnels de leur séparation. Il faudrait analyser les “lieux” d'exercice de cette articulation, etc.

Mais si ces constats et questions constituent le cadre problématique de mon intervention, je ne me propose pas pour autant de mener une réflexion spéculative sur la question des articulations que révèle le problème de dénomination disciplinaire. Je souhaite les aborder par le biais de l'analyse réflexive de la recherche collective évoquée plus haut. Mes interrogations reposent cependant sur un double postulat : d'une part, l'interdisciplinarité ne peut pas définir la pratique individuelle d'un chercheur isolé, d'autre part, la collaboration de chercheurs d'origines disciplinaires diverses ne constitue pas en soi une pratique interdisciplinaire.

### *Polyvalence*

---

La première phase de cette recherche étant en rapport avec la notion de territoire, l'équipe s'est constituée sur la base de l'implantation géographique de ses membres, facilitant ainsi la partie descriptive du travail. Parallèlement, un autre critère constitutif a reposé sur l'affinité des chercheurs avec l'objet et les problématiques de recherche, compte tenu de leurs recherches antérieures, mais sans volonté de composer a priori une équipe pluridisciplinaire. Au final, un collectif “ouvert” s'est construit : il évolue en fonction des besoins en compétences spécifiques que fait apparaître l'avancée de la recherche (en économie par exemple).

La majorité des membres se réclame des sciences de l'information et de la communication. Mais cette homogénéité apparente recouvre en réalité une variété de parcours individuels, et donc de référents théoriques et méthodologiques. Bien que chacun soit tendu vers l'objectif de rendre compte collectivement de l'objet commun, et tente de s'appropriier les logiques d'analyse des autres, la production collective garde l'aspect d'une mosaïque où la figure d'ensemble conserve les marques des éléments qui la composent : sociologie professionnelle, sociologie des organisations, sociologie politique, technologie et usages, linguistique et sémiotique. Somme toute, un découpage disciplinaire assez classique. Avec même une résurgence du découpage fonctionnel ternaire entre la production, le produit et la réception, et le risque d'établir des relations causales entre les uns et les autres.

Ni réflexion globalisante sur la notion vague “d'information en ligne”, ni étude de cas à vocation généralisante, la recherche s'est d'emblée construite sur une activité de collecte de données. Quel que soit son ancrage théorique, chaque chercheur impliqué dans la première phase a produit « un état des lieux de l'information en ligne dans la zone de diffusion » d'un titre de presse régional. L'ensemble des monographies ainsi produites a permis de dresser un inventaire des acteurs impliqués et de leurs stratégies. La démarche comparative a fait apparaître une diversité des situations plus grande que celle que l'hypothèse initiale avait envisagée.

Mais pour ce qui nous intéresse ici, cette étape relevait d'une démarche empirique qui a laissé en suspens les enjeux proprement disciplinaires. Tout au plus a-t-elle pu créer des interrogations, voire des frustrations chez des chercheurs peu habitués aux enquêtes de terrain. Question sur la notion de "terrain", d'abord : dans ce cas, l'essentiel des données était constitué de discours d'acteurs, sur leurs pratiques, sur les stratégies qui les inspirent, mais aussi sur les rationalisations qui les fondent. D'où les questions, ensuite, sur le statut de ces discours d'acteurs : descriptifs, rendent-ils compte d'une vérité de l'action et de ses intentions ? réflexifs, sont-ils un dévoilement des logiques qui les sous-tendent ? Question sur la méthode, enfin : qu'est-ce qui différencie la pratique d'un chercheur, de celle d'un journaliste sur le même sujet, si l'on veut bien admettre que le second n'est pas moins guidé par des présupposés "théoriques" que le premier ?

Ces questionnements, probablement banals pour un sociologue, marquent cependant comme en creux, la question de la place d'autres objets empiriques et d'autres méthodes de recherche. Je veux parler ici des "textes" produits et diffusés, dont la forme et le sens débordent largement les intentions et la volonté de maîtrise de leurs "auteurs" : comme discours social, l'information est soumise aux contraintes langagières et aux conventions communicationnelles, et s'inscrit donc dans une histoire. Quant à la méthode, c'est celle du travail sur corpus, familier des analystes du discours : elle présuppose la constitution d'un objet qui n'est pas donné par le terrain, mais construit comme un ensemble de "textes" dont l'homogénéité est postulée sur la base des conditions de leur production. Sans être rejetée, cette démarche n'a été suivie par aucun chercheur au cours de la première phase. L'inventaire des "produits" d'information a été fait de manière exhaustive, mais en s'en tenant aux catégories issues de l'usage professionnel : "journal en ligne", "site institutionnel", "city guide", "portail", etc.

### *Pluridisciplinarité*

---

La seconde phase, qui constitue de fait le début de la recherche proprement dite, a consisté à reconstruire son objet. L'hypothèse de départ était qu'Internet, en réduisant le poids de l'organisation et de la production industrielle de l'information, allait modifier la place des entreprises de presse dans la maîtrise de l'information locale, et donc entraîner des transformations dans les identités et les pratiques professionnelles des journalistes. L'état des lieux mettait au contraire en évidence la prudence avec laquelle ces entreprises s'engageaient sur l'Internet qui ne semble pas constituer un pôle significatif de leur développement ; la modestie du nombre d'acteurs nouveaux entrant sur ce marché ; la similitude des produits offerts avec les versions originales imprimées. L'objet de la recherche, l'information en ligne, était donc moins une "réalité objective" qu'une construction des acteurs perceptible à travers leurs discours.

Les différentes approches disciplinaires ont permis de mettre en évidence les écarts « *entre des effets réels (reconfiguration des alliances d'acteurs, diversification des activités des groupes de presse, métissages des genres médiatiques, etc.) et de purs effets de discours (la remise en cause du journalisme, le renforcement de l'information locale, la démocratisation de l'accès à l'information, l'enrichissement de la matière informationnelle, etc.)* ». L'interdisciplinarité a fonctionné à cette étape comme la juxtaposition d'une pluralité de points de vue sur les différents aspects d'un processus communicationnel : les stratégies entrepreneuriales, les contraintes

économiques, les positionnements professionnels, les logiques technologiques, les formes discursives. La complémentarité de ces approches se trouve dans la mise en évidence et l'analyse des limites des transformations et des reconfigurations opérées dans ces différents secteurs lors de la mise en ligne de l'information.

Mais chaque contribution conserve une autonomie certaine. Et la ligne de partage reste relativement infranchissable entre d'une part les approches par les organisations et les acteurs, et celles par les discours d'autre part. Les unes et les autres peuvent aboutir à une conclusion identique : le modèle de production et de diffusion de l'information en ligne n'est pas encore né, et ce que l'on observe ce sont des transpositions à peine modifiées du modèle de presse écrite, qu'il s'agisse des pratiques ou des discours. Mais les démarches de type sociologique et les démarches sémio-linguistiques et discursives ne sont pas liées les unes aux autres, et encore moins déterminées les unes par les autres. En termes d'analyse, on peut voir apparaître des coïncidences : on est encore loin d'établir des corrélations. Par exemple, quel est le lien entre l'exploitation restreinte qui est faite des potentialités de l'hypertexte ou de l'interactivité, et les logiques économiques des entreprises de presse ou les imaginaires professionnels des journalistes ? Y a-t-il une relation entre la co-existence de temporalités différentes dans l'information proposée en ligne et "l'élasticité identitaire" de la profession journalistique ?

Ces réserves ne remettent pas en cause la nécessaire prudence méthodologique des chercheurs, et n'est pas un appel à se lancer dans des constructions globalisantes douteuses. J'essaie, dans cette position réflexive sur une pratique collective dans laquelle je m'implique totalement, de repérer les lieux qui apparaissent comme des points de controverse entre disciplines. Il n'est pas sûr qu'ils ne soient pas irréductibles, car renvoyant à des fondements épistémologiques différents. Je pense que la situation que je décris est le symptôme d'une marginalisation persistante des approches discursives dans les sciences de l'information et de la communication. Certaines analyses de type sémio-linguistique peuvent apparaître séduisantes par leur subtilité, d'autres agaçantes par le recours à un métalangage parfois abscons. Mais elles semblent ne pas être considérées comme aptes à rendre compte des processus communicationnels étudiés. La fréquence dans l'utilisation du mot discours cache en réalité une réduction de son usage : il n'est plus considéré que comme la trace des processus qui l'engendrent et qui seuls méritent attention. L'intérêt des chercheurs s'est manifestement déplacé vers les acteurs, ici les producteurs d'information, dont les intentions, explicites ou non, sont censées rendre compte intégralement du sens des discours qu'ils produisent.

### *Interdisciplinarité*

---

Les conclusions auxquelles aboutit la recherche, si elles tempèrent les enthousiasmes sur la "révolution Internet" dans l'information de proximité, confirment cependant « *la pertinence des questionnements liés aux transformations de l'information* ». L'Internet n'est pas une solution aux difficultés, tensions, contradictions qui traversent l'activité de production et de diffusion de l'information, mais un déplacement des problèmes dans un autre contexte qui modifie les positions relatives des uns et des autres et les rapports de force. Ce que rend plus évident la mise en ligne de l'information, ce qu'accroît le dispositif technologique, ce sont des phénomènes de "brouillage" à tous les niveaux du

processus : extension des fonctions classiques de l'entreprise de presse, irruption des "sources" dans la diffusion d'informations, concurrence de nouveaux producteurs d'information vis-à-vis des journalistes, contamination des discours d'information par des visées stratégiques et promotionnelles, etc.

La généralité de ces questionnements, qui dépassent le cadre d'Internet et sont antérieurs à son apparition, suppose une extension de la recherche à d'autres objets que la seule information en ligne. Mais pour que cette phase de la recherche soit une nouvelle étape, il est nécessaire que l'intégration disciplinaire soit plus grande. Sinon, elle court le risque de reproduire sur d'autres objets les observations parallèles qu'elle a faites sur l'information en ligne. Il faut dépasser la juxtaposition de constats dans les "lieux de pertinence" retenus : les organisations, les acteurs, les produits.

Du point de vue de la méthode, des équipes de chercheurs se réclamant d'ancrages disciplinaires différents se donnent comme objet d'étude des corpus homogènes où sont susceptibles de se manifester les transformations repérées dans la première phase. Ces corpus peuvent être aussi différents que l'information culturelle, la presse gratuite, les webzines, les paroles rapportées dans la presse féminine, etc. L'objectif cependant reste commun d'y étudier les transformations à l'œuvre à toutes les étapes du processus de production, de diffusion et de réception, qu'elles se manifestent sous la forme de mélange, d'hybridation, de création de pratiques et de produits antérieurement différenciés.

La réflexion préalable a formulé l'hypothèse qu'on assiste à une transformation des "genres" informatifs. Cette notion pourrait devenir un concept partagé par les différentes disciplines impliquées, dans la mesure où on ne le réduit pas à une typologie de formes textuelles. Dans une perspective communicationnelle, la notion de genre est susceptible de rendre compte à la fois des propriétés structurelles des textes (les formes), de régularités communicationnelles (les conventions, contrats ou rites) et les contraintes qui président à la production de discours sociaux. Si l'hypothèse est confirmée, c'est-à-dire si la recherche parvient à construire le concept, on peut supposer qu'on aura fait un pas vers une coopération plus intégrée des disciplines.

### *Bilan d'étape*

---

La pratique de recherche collective dont j'ai parlé présente une caractéristique singulière : il s'agit d'un réseau de chercheurs appartenant à des équipes ou des laboratoires, et leur participation au collectif n'est qu'une dimension de leur activité. Les effets institutionnels y sont donc en grande partie amortis. Cela se traduit par une qualité d'écoute, une volonté d'avancer ensemble.

Mais ce type de recherche confirme que la coopération interdisciplinaire suppose que soient maintenus les référents théoriques de chacun. L'interdisciplinarité est un combat, ou au moins une vigilance de tous les instants. Vis-à-vis de soi-même, pour éviter les renoncements, et des autres, pour éviter les assimilations. Pour cela, l'interdisciplinarité ne peut être qu'un moment de l'activité du chercheur.

L'interdisciplinarité n'était pas un critère constitutif de l'équipe au départ, elle est devenue une question en cours de travail, elle devient une exigence pour sa poursuite.

La confrontation des objets empiriques d'étude (entreprises, acteurs, productions informationnelles, technologies) et la difficulté de les articuler suppose de ne pas leur attribuer, comme caractéristique ontologique, des liens de dépendance, de hiérarchie, de causalité que construit nécessairement le regard du chercheur. Les articulations ne peuvent être que partielles et se construire au cours du travail de recherche : par exemple, entre les stratégies organisationnelles et les pratiques professionnelles, entre les imaginaires professionnels et les contraintes technologiques, entre les performances technologiques et les productions discursives, etc.

La construction d'un objet de recherche commun exige de ne pas établir de rapports d'instrumentalisation entre les disciplines. Je pense en particulier aux rapports controversés de la sociologie et de la linguistique ou de la sémiotique, où ces dernières sont souvent sommées de fournir la matière première dont la première se ferait l'interprète. Le tout débouchant sur une vague sociologie de la communication.

L'usage transversal de concepts, voire la création de concepts susceptibles de rendre compte des phénomènes étudiés, soulève une multiplicité de questions d'ordre méthodologique (rapports entre description et explication, entre discours des acteurs et distance analytique, etc.) et théorique (rapports des acteurs et des contraintes sociales, économiques, sémiotiques)

La performance de ce travail coopératif tient peut-être dans le refus de faire d'un accord théorique un préalable au travail de terrain ; mais aussi dans le refus inverse de s'en tenir à un empirisme méthodologique. La construction d'une science unifiée de l'information et de la communication n'est certainement pas son objectif. Mais par la mise en œuvre prudente et progressive d'une démarche réflexive, accompagnant pas à pas l'étude d'une situation de communication concrète, il est susceptible d'apporter une contribution à une meilleure compréhension de ce qui s'y joue. L'interdisciplinarité y apparaît comme une pratique collective exigeante et non comme un postulat de principe. Elle ne peut se construire que dans la confrontation avec un objet partagé, en s'arrimant fermement aux acquis théoriques des différentes disciplines convoquées pour pouvoir risquer les articulations susceptibles de rendre compte de processus complexes.

# La recherche du sens

Émilie Da-Lage Py, François Debruyne,  
David Vandiedonck \*

Université de Lille III & GERICO

*Cette contribution vise à participer au questionnement relatif à la prise en compte de l'expérience sensible dans la recherche. Quelles méthodologies, quelles écritures peuvent traduire cette expérience dans l'écrit scientifique et dans le champ des SIC ?*

Les croisements (les emprunts) disciplinaires qui fondent nos méthodologies en sciences de l'information et de la communication actualisent dans nos terrains, nos objets, nos postures de recherches, des questionnements propres à chaque discipline dans laquelle nous braconnons. Découvrant (parfois avec naïveté), esquivant (parfois en toute bonne foi), assumant (parfois en bricolant) ces interrogations, nous traçons des pistes dans les SIC. Le précédent congrès de la SFSIC cartographiait quelques unes de ces constructions où nos propres questionnements de chercheurs s'inscrivent. Celui que nous retiendrons ici porte sur l'analyse et la retranscription des relations particulières que chacun noue avec ses « terrains ». Toute tentative d'objectivation d'une expérience n'est-elle pas nécessairement une trahison ? La question n'est alors plus tant l'articulation entre théorie et terrain que la restitution, la traduction de l'expérience de terrain dans l'écrit scientifique. Cette interrogation venue de l'ethnologie travaille de plus en plus le champ des SIC.

Un nombre croissant de recherches, et notamment du côté des jeunes chercheurs, adopte aujourd'hui frontalement une position biographique dans leur approche du terrain et des objets. De telles approches réflexives, visant à fonder une position de recherche et de chercheur, peuvent sembler heurter de plein fouet l'épistémologie. C'est avec précaution qu'il nous faut essayer d'expérimenter les articulations possibles entre le rapport individuel au terrain et l'intérêt collectif pour la recherche. Comment passer de l'expérience individuelle à la production d'un savoir scientifique ? La forme d'engagement induit-elle une écriture particulière ? L'écrit traditionnel est-il la seule forme possible de traduction ? Dans notre cas, quelle posture construire et tenir pour parler d'un rapport sensible qui est aussi notre rapport à la musique ?

## *Pour commencer : l'écoute*

---

Nous avons l'habitude de commencer nos cours sur la médiation musicale par un moment d'écoute. Il s'agit pour nous de partir des objets de l'écoute, des objets que l'on écoute, pour recomposer, derrière l'avènement miraculeux, le

---

\* <dvvd@club-internet.fr>

travail de médiation dont l'écoute constitue le point d'arrivée et le point de fuite. Ici, ni la musique « elle-même », ni la musique appareillée ne seront présentes, mais c'est néanmoins par l'écoute que nous voudrions ouvrir cette intervention. « Entendre » renvoie tout à la fois à la perception par l'ouïe et à l'activité intellectuelle qui permet de percevoir le sens, de saisir par l'intelligence : c'est dans le sens d'un phrasé que se déploie le sens de la phrase.

*« De la cire dans les oreilles, c'était là, jadis, presque une condition préalable au fait de philosopher : un authentique philosophe n'avait plus d'oreille pour la vie, pour autant que la vie est musique, il niait la musique de la vie... »* (F. Nietzsche, tr.fr. 1939).

Nietzsche ne pense pas la musique, c'est à partir de la musique qu'il pense. Il ne se méfie pas de ses sens, il ne perçoit pas le ciel des idées comme une pure projection désincarnée. Philosophe également, Szendy (2001) a écrit une « histoire de nos oreilles » dont la principale force se trouve dans le parti pris énonciatif. Nous ne lisons pas Szendy, nous l'écoutons, nous tendons l'oreille, nous lui prêtons notre oreille : *« Et puis il y a toi. Toi à qui mes écoutes sont adressées. Toi qui parfois, c'est si rare, m'écoute écouter »*. Dans ce texte Szendy analyse la fabrique de l'oreille moderne en repartant des œuvres (mais non pas comme Adorno en en faisant le pôle objectif de l'écoute), pour mettre à jour des traces de l'écoute « sur » ou même « dans » ces œuvres. Si Szendy parvient à nous faire écouter son écoute, c'est par l'approche sensitive qu'il fait affleurer le sens. Dès lors qu'il s'agit de « parler » de musique (et nous aimons cette réminiscence de l'oralité dans l'écriture), la question de la mise en texte de l'expérience devient centrale. Sans posture figée nous tentons de ne pas occulter cette question, et même de la placer au cœur de notre travail : ceci passe, par exemple, par le traitement polyphonique des entretiens d'acteurs, l'utilisation à des fins pédagogiques de textes littéraires qui posent cette question de traduction, la tentative d'une écriture ethnographique « chaude », le travail sur le contrepoint des discours, les tentatives d'écriture fictionnelle de l'expérience sensible...

Ulysse a pu jouir du chant des sirènes et ne pas s'abîmer dans ce chant. Devrions-nous, comme Ulysse, nous attacher à quelque mât pour ne pas nous aveugler, et sombrer dans une aspiration fusionnelle avec l'objet de notre passion et de nos recherches ?

## *Postures*

---

La question de l'appropriation de l'expérience musicale, plus ou moins circonstanciée et argumentée, entre étroitement en résonance avec nos propres écoutes, goûts, pratiques et sociabilités. Nos études et nos *intrigues* biographiques – au sens de Ricoeur, comme mises en récit de l'expérience vécue (1987) – se développent conjointement. L'observation participante est souvent présentée comme une position quasi schizophrénique entre distanciation et action, mais cette attitude est pour nous essentielle. Elle a contribué à façonner un rapport à l'expérience musicale non pas double, mais bien singulier. Si bien que les parcours empruntés par nos recherches entremêlent, en fait, les méthodologies plus ou moins proches d'une « participation observante » et d'une « observation participante ». Notre position est toujours endotique, mais nous nous sommes progressivement retrouvés dans une posture non pas extérieure, mais légèrement décalée. Le changement de degré de notre implication locale nous a écartés des processus dualistes en cours dans les « milieux » de la musique. Cette posture relativement plastique évite



l'exclusivité d'un seul point de vue, mais n'évite pas, par contre, l'ambiguïté de notre statut, ni les reproches de certains acteurs observés-interrogés, agacés par cette relative plasticité. Il était impossible de taire cette situation. La mise en forme de nos travaux conserve les traces de cette hybridation à travers la juxtaposition de plusieurs postures énonciatives : le « je » et le « nous » (en tant qu'acteurs du terrain) s'articulent à un « on » plus neutre. Si la diversité de ces points de vue n'est pas sans poser problème – l'expérience personnellement éprouvée doit être maintenue à distance suffisante pour éviter les écueils d'une écriture nombriliste – elle ne nous a pas moins semblé autant indispensable pour le chercheur que pour l'acteur dans l'appréhension des « réalités » de la musique.

Nous ne sommes plus au temps des premières expériences ethnographiques : la prise en compte de l'observateur-interprète, des enquêtés et de leur rôle dans la production commune du monde objectivé par l'étude est une préoccupation importante des anthropologues depuis un long moment déjà : « *L'ethnographie doit être nécessairement conçue non pas comme l'expérience et l'interprétation d'une réalité "autre" bien circonscrite, mais plutôt comme une négociation constructive qui impliquera au moins deux sinon plusieurs sujets conscients et politiquement significatifs.* » (J. Clifford, 1983). Indépendamment de ces prises de positions quasi-épistémologiques, le chercheur éprouve quotidiennement cette construction à plusieurs voix de son terrain et de son analyse ; c'est pourquoi il ne peut se passer d'un minimum de questionnement quant à la relation entre ce qu'il observe et ce qu'il restitue, ni se passer, non plus, de la prise en compte des enjeux de pouvoir dans lesquels il s'inscrit plus ou moins implicitement.

Par exemple, l'organisateur de spectacle et le chercheur partagent un secret commun : la connaissance de ce qui se trame et se bricole en coulisse. C'est bien l'habitude des coulisses et de la traduction née du double travail d'organisation et de recherche qui fonde au moins en partie un de nos rapports à la musique et la façon dont nous avons voulu l'écrire. Or, ce que le chercheur tente de révéler ou peut révéler ce n'est pas un trucage musical, un mensonge artistique ou originel, mais bien l'épaisseur de la relation nécessaire à l'enchantement. Livrant ainsi le fait que tous les mystères ne sont pas nécessairement des miracles.

### *L'errance du troubadour*

---

Nous sommes souvent présentés comme un groupe de « musicologues » ou, mieux (ou pire ?), de musiciens... Travaillant sur la musique en sciences de l'information et de la communication, que cherchons-nous ? Qu'espérons-nous trouver ?

Attentif aux parcours des mots, Serres nous rappelle que les troubadours et les trouvères ne sont pas seulement des musiciens, mais, étymologiquement, des « trouveurs ». Trouver, c'est aller au bout et ne pas rester sur la route de la recherche. Le troubadour erre, mais c'est dans cette errance, qui le place toujours dans un entre-deux, qu'il trouve. Tournant le dos à la droite ligne enseignée par Descartes, nous cheminons sur des chemins tortueux, parfois torturés. Sans point fixe et condamnés à parcourir une culture qui s'élabore entre les sciences, nous ne sommes pas des musiciens... mais nous tentons d'être des troubadours. Dans son *Atlas* (1994), comme dans le *Tiers-instruit* (1991), Serres explore obstinément les tracés d'une « tierce voie ». Au cours de toute traversée, advient un moment « décisif et pathétique », à égale distance

des deux rivages. « *En ce couloir neutre et mixte, le passant ou passeur mélange-t-il en lui, devenu soudain métis ou neutre, deux natures, deux langues, deux gestuelles jusqu'à s'y dissoudre et s'y perdre ? [...] Ce terrain neutre ou translucide [...] que nous expérimentons tous, à l'aveugle, dans notre labeur, quand nous vouons nos vies et nos volontés bonnes aux échanges, aux messages et aux relations, comment se fait-il que les anthropologues ni les géographes, encore moins les théoriciens des communications, n'aient jamais confié, dans leurs livres ou leurs cartes, l'avoir reconnu ni traversé, au moins comme propylées de leur initiation ?* ».

Nous nous attardons dans ce « couloir neutre et mixte ». Nous tramons nos voies dans cet entre-deux, entre mélomanie et recherche, entre l'expérience sensible et son objectivation, entre l'expérience intime et ce qui nous relie dans la musique, entre le local et le global.

Musicien nomade d'une culture de l'oralité, le troubadour n'avait pas besoin de partition pour se retrouver dans ces entrelacs. La musique occidentale, comme les sciences sociales, a progressivement érigé des frontières à l'aide de divers appareillages mémoriels et/ou panoptiques : partition pour l'une (qui fonde les notions d'œuvre, d'auteur et d'interprète), coupures disciplinaires pour les autres (qui assurent progressivement la séparation entre les sciences humaines et la philosophie). Mais la partition réalise précisément la condition médiane et médiatrice de la musique. Support de la pratique partagée, la partition joue cette dialectique de la séparation et de l'harmonie. Dans la partition, il n'y a pas de point de jonction, seulement des parallèles qui ne se croisent jamais : chacun suit sa partie. Mais la partition nous rappelle aussi que partager c'est à la fois séparer et mettre en commun. La musique n'existe que dans un mi-lieu qui est d'abord un espace temporel au sein duquel les parallèles tout en restant disjointes s'agrègent.

Composant notre rapport aux mondes musicaux dans ce mi-lieu, la musique nous confronte toujours à l'impureté. Par delà la recherche sur la musique, nous tentons d'éprouver l'interdisciplinarité des SIC comme une partition : rien n'est vraiment joué d'avance. Ne s'agit-il pas là, justement, d'un espace de connivence entre les modes de faire scientifiques et ceux de la fabrique des arts contemporains ? Il y a peu, dans le cadre de l'exposition « Laboratorium » à Anvers, Latour a invité douze scientifiques à refaire des expériences en public, dans un lieu d'exposition des arts, pour montrer comment le lien entre laboratoire et atelier relève du processus. Ces moments de *la science en action* ainsi rejoués tiennent à la fois de l'histoire des sciences, de la performance, de la pédagogie ou de l'installation. Mais la connivence s'arrête là où les objets apparaissent.

### *Des réseaux de médiations à l'éparpillement de la musique*

Les réseaux et espaces de la musique sont des constructions sociales-historiques plurielles qui ne se réduisent ni à l'intériorisation des déterminismes sociaux ni à l'invention complète de sociabilités locales et nouvelles. Il faut tenir compte à la fois des interactions *in situ* et des grandes logiques sociales qui traversent les mondes de la musique, à la fois de ce que l'on observe dans le temps de l'étude empirique et des multiples temporalités qui dilatent le lien social. Bien sûr, le rapport vécu à la musique doit être examiné au plus près de la pratique et des univers de sens des acteurs : il est envisagé à travers une polyphonie qui relie l'analyse du temps long passé sur le terrain (où nous sommes d'abord des amateurs-acteurs avant d'être des observateurs), aux récits

recueillis dans les entretiens (où les acteurs se font autant qu'ils se racontent) et à la présentation de quelques-uns des moments ethnographiés. Mais il est parfois nécessaire d'en référer aussi aux logiques dominantes, transversales, stabilisées et situées, qui ne sont pas toujours directement en lien avec le terrain pratiqué et observé, mais qui constituent le monde concret et symbolique où il s'inscrit. Symétriquement, l'invisibilité relative de certains réseaux de la musique dissimule des objets communs, des idéaux ou des modèles plus ou moins partagés (*mix-tapes*, radios pirates, manifestes libertaires, authenticité, contrats de production, etc.) qui méritent d'être travaillés et écrits en tant que tels, c'est-à-dire distinctement. Nos sociabilités musicales sont des productions différentielles, elles-mêmes polyphoniques, qui ne permettent pas l'invariance des grilles de lecture et qui réclament une diversité de traductions pour être mieux pensées. Opter pour une variation de *focale* n'est pas un pari scientifique mais une nécessité.

Nos postures plastiques nous ont permis de reconstituer ces médiations, croisant démarche de recherche, savoir empirique et *praxis*, non pour en dresser la liste, mais aussi pour remonter à travers elles jusqu'au pouvoir. Pouvoir du réseau de médiations lui-même d'une part, contraint par son environnement et qui doit se comprendre comme un réseau long, dépassant les seuls mondes de l'art ; pouvoir personnel et institutionnel, d'autre part. Dans ces configurations croisées, les artistes participent à la constitution du dispositif de *savoir-pouvoir* (M. Foucault, 1969 ; 1975), ils en sont même les premiers médiateurs.

Notre méthodologie : suivre le déploiement des réseaux des mondes de la musique. « *Sans plan, comment visiter la ville ?* » demande Serres dans son *Atlas*. Notre ville est en chantier continu et chacun ne détient qu'une parcelle de la carte et de la mémoire des tracés.

Première posture : ces réseaux incommensurables peuvent nous apparaître sécables à l'échelle de nos propres parcours. Images arrêtées, plutôt qu'arrêt sur image, d'une configuration du réseau. Le réseau cesse d'être une figure dès lors qu'on l'éprouve, que c'est à travers nos propres tracés (et à la mesure de ces tracés) qu'il se déplie.

Deuxième posture : les modalités de notre travail, mené à trois, assurent aussi le décentrage (plus ou moins progressif) de notre regard et réflexion sur nos « terrains ». Les croisements nous placent dans un entre-deux commun. Que ce soit lorsque nous travaillons sur les mécanismes de production de l'authenticité musicale, sur la production des catégories musicales et du goût, etc. Acteur en même temps que chercheur : l'inconfort de cette posture nous invite, pour tenter de dépasser l'auto-anthropologie de nos pratiques musicales, à partir de moments, d'espaces ou d'acteurs où les réseaux s'imbriquent : de nouveau, nous sommes dans l'interstice, l'intervalle, le mi-lieu. Sans ces découpes, nous serions, devant nos réseaux, ces affolants fractals, comme Belzébuth, le seigneur des mouches et des essaims, incapable de maîtriser cette multiplicité qui nous dépasse (de nouveau, c'est Michel Serres qui nous fournit cette comparaison). Mais à découper les réseaux, à décomposer les pratiques, il y a un risque bien réel de voir la musique se dérober.

Lorsque nous voulons saisir l'intimité du sujet musical, nous convoquons des dispositifs, des instruments, des techniques, des pratiques, des supports, des mémoires appareillées... La sociologie de l'art a été une entreprise de désenchantement, l'étude des médiations et des réseaux prolonge sur un autre plan ce désenchantement : le rapport à la musique s'éparpille en mille fragments. Un disque, un disque, une salle de concert... où est la musique ? La passion résiste-t-elle à cette décomposition ? Travaillant sur le disque et la

partition, les instruments et les platines, nous nous arrêtons aux *prothèses* de nos oreilles (comme les nomme Szendy) : a trop parler des *prothèses*, nous oublions peut être le corps qui les porte. Le rapport vécu à la musique et l'expérience sensible qui le réalise ne sont pas moins inscrits dans un *continuum* de pratiques, d'objets, de discours, de moments, etc. que ne le sont les mises en forme (et en circulation) des écrits scientifiques. Mais l'écriture est une mise à plat qui désolidarise la musique du corps et de l'intersubjectivité constitutifs de sa production au monde.

### *Conclusion et variations*

---

Le passage de l'observation empirique à l'écriture scientifique vaut comme transformation du savoir, comme traduction d'une « réalité » complexe, temporelle et elle-même maillée de discours oraux ou écrits, à une interprétation distributive, compliquée, atemporelle et décontextualisée. Pour paraphraser Goody (1974), la *raison* du scientifique est d'abord une *graphique*. Nul besoin d'exotiser les acteurs d'un terrain comme le nôtre (la musique se produit au monde dans le même espace-temps que le verbe), pour se rendre compte que le passage du faire et du régime de l'oreille au dire et au régime de l'œil correspond également, pour une bonne partie des objets étudiés, à la transformation subie par la musique pour être représentée et appropriée dans les espaces musicaux que nous pratiquons. Mais les traductions de la musique (quelles soient scientifiques, littéraires, praxéologiques) ne visent pas l'invariance : elles sont autant de versions possibles que nous articulons différemment en fonction des situations rencontrées sans prétendre épuiser la complexité du mystère musical.

### *Bibliographie*

---

- Clifford, James, 1983. « De l'autorité en ethnographie ». *L'ethnographie*. Paris : Société d'ethnographie.
- Foucault, Michel, 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel, 1975. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- Goody, James, 1974. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Minuit.
- Kilani, Mondher, 1994. *L'invention de l'autre, essais sur le discours anthropologique*. Lausanne : Payot.
- Nietzsche, Friedrich, tr. fr. 1939. *Le gai savoir*. Paris : Gallimard.
- Ricoeur, Paul, 1987. *Temps et récit*. Paris : Seuil.
- Serres, Michel, 1991. *Le tiers instruit*. Paris : François Bourin.
- Serres, Michel, 1994. *Atlas*. Paris : Julliard.
- Szendy, Peter, 2001. *Écoute, une histoire de nos oreilles*. Paris : Minuit.

# Programme du Colloque

## *Lundi 7 octobre 2002*

---

9 h 30. Accueil des participants.

10 h 00. Ouverture du Congrès.

11 h 00 – 12 h 30. Ateliers autour des commissions de la SFSIC : « Bilan et orientations des relations internationales, de la recherche, de l'enseignement »

14 h 00 – 16 h 45. Tables rondes : « Quelle responsabilité et quel rôle sociétal pour une société savante comme la SFSIC ? », « Quelles formes et quels enjeux pour le partenariat scientifique ? L'exemple du partenariat institutionnel avec le CNRS », en présence de personnalités du monde de la recherche, des représentants du Ministère de l'éducation nationale (enseignement supérieur) et du CNRS.

17 h 00. Séance plénière. Bilan des commissions du matin, débat sur les questions vives et les orientations stratégiques pour l'association en matière de politique scientifique, internationale et d'enseignement.

18 h 00 – 19 h 30. Assemblée générale de la SFSIC. Rapports du Président, de la Secrétaire générale, et du Trésorier. Débat. Renouvellement par moitié du Conseil d'administration : élection de dix administrateurs.

## *Mardi 8 octobre 2002*

---

9 h 30 – 10 h 30. Séance plénière d'ouverture. Ouverture du colloque, par Christian Le Moëne, Françoise Bernard, et Yves Jeanneret. Présentation des thèmes par Roger Bautier (« Histoire »), Jean Davallon (« Objet »), Jean-François Tétu (« Méthode ») et Jacques Walter (« Pouvoir »)

10 h 45 – 17 h 30. Sessions en atelier, en parallèle.

17 h 45 – 18 h 30. Réunion du Conseil d'administration (élection du Bureau, répartition des responsabilités).

## *Mercredi 9 octobre 2002*

---

9 h 30 – 12 h 30. Sessions en atelier, en parallèle.

14 h 00. Table ronde : « Communication, médiation et intermédiation des connaissances et des cultures », en présence de personnalités scientifiques et de représentants de l'ORME.

16 h 30. Clôture du Colloque.

# Comité d'organisation du Colloque

L'ensemble de la manifestation est placée sous la responsabilité politique du Conseil d'administration de la SFSIC.

*Responsables scientifiques* : Françoise Bernard, Yves Jeanneret

*Comité scientifique* : Patrick Badillo, Roger Bautier, Françoise Bernard, Dominique Boullier, Robert Boure, Yves Chevalier, Viviane Couzinet, Nicole D'Almeida, Jean Davallon, Bernard Delforce, Béatrice Fleury-Villatte, Pascal Froissart, Brigitte Guyot, Parina Hassanaly, Daniel Jacobi, Yves Jeanneret, François Jost, Joëlle Le Marec, Christian Le Moëgne, Louise Merzeau, Michael Palmer, Jacques Perriault, Paul Rasse, Amhed Silem, Jean-François Tétu, Jacques Walter

*Comité d'organisation* : Marielle Agostinelli, Serge Agostinelli, Patrick Badillo, Françoise Bernard, Jean Davallon, Daphné Duvernaï, Parina Hassanaly, Jean Lagane, Dominique Liautard, Jean-Claude Ragot, Pascal Robert.

## *Index Nominum*

Catherine Allamel-Raffin <catherine.raffin@lse-ulp.u-strasbg.fr>.....	431
Yves Ardourel <yves.ardourel@toulouse.iufm.fr>.....	125
Nathalie Auger <nathalie.auger@univ-avignon.fr>.....	323
Éric Auziol <eric.auziol@univ-montp3.fr>.....	7
Cécile Bando .....	363
Christine Barats <barats@iut.univ-paris5.fr> .....	125
Annick Batard <annick.batard@wanadoo.fr>.....	133
Annette Béguin-Verbrugge <beguin@univ-lille3.fr>.....	329
Denis Benoit <denbenoit@aol.com>.....	213
Françoise Bernard <fbernard@newsup.univ-mrs.fr> .....	1
Claire Blandin <claire.blandin@univ-lyon2.fr> .....	141
Sylvie Bourdin <bourdin@serecom.iut-tlse3.fr> .....	337
Christian Bourret <bourret@univ-mlv.fr>.....	345
Philippe Breton <phbreton@club-internet.fr>.....	17
Hélène Cardy <helene.cardy@univ-paris8.fr> .....	125, 353
Dominique Carré <d-carre@sic.univ-paris13.fr> .....	221
Valérie Cavelier Croissant <valerie.cavelier@wanadoo.fr> .....	363
Ghislaine Chabert <ghislaine.chabert@univ-savoie.fr>.....	147
Marie-France Chambat-Houillon <mf.chambat@voila.fr> .....	25
Stéphane Chaudiron <stephane.chaudiron@u-paris10.fr>.....	163
Jean-Antoine Corbalan <jean-antoine.corbalan@univ-montp3.fr>.....	371
Franck Cormerais <f.cormerais@wanadoo.fr>.....	377
Laurence Corroy <lcorroy@voila.fr>.....	31
Émilie Da-Lage Py .....	477
Bruno David <bruno.david1@wanadoo.fr>.....	337
François Debruyne .....	477
Philippe Dumas <dumas@univ-tln.fr> .....	385, 453
Michel Durampart <durampart@iutv.univ-paris13>.....	393
Daphné Duvernay <duvernay@univ-tln.fr>.....	403
Jean-Pierre Esquenazi <jpierre.esquenazi@wanadoo.fr> .....	37
Joëlle Farchy <farchy@univ-paris1.fr> .....	155
Philippe Fayeton <philippefayeton@aol.com> .....	237
Riadh Ferjani <riadhferjani@yahoo.fr>.....	243
Pascal Fortin <fortin@club-internet.fr>.....	251
Pascal Froissart <pascal.froissart@univ-paris8.fr> .....	353
Marie-Agnès de Gail <de_gail@iu-vannes.fr>.....	229
Denis Gasté .....	453
Isabelle Gavillet <gavillet@zeus.univ-metz.fr>.....	259
Éric George <egeorge@uottawa.ca>.....	265
Nicolas Godard .....	393
Fabien Granjon <fabien.granjon@rd.francetelecom.com>.....	409

Muriel Hanot <hanot@reci.ucl.ac.be> .....	45
Christine Hénon <christinehenon@hotmail.com> .....	273
Emmanuel Henry <emmanuel.henry@free.fr> .....	281
Madjid Ihadjadene <madjid.ihadjadene@u-paris10.fr> .....	163
Brigitte Juanals <brigitte.juanals@club-internet.fr> .....	51
Sarah Labelle <labellesarah@netcourrier.com> .....	173
Aurélie Laborde <aurelie.laborde@wanadoo.fr> .....	57
Benoît Lafon <benoit.lafon@netcourrier.com> .....	65
Emmanuelle Lallement <emmanuelle.lallement-celsa@paris4.sorbonne.fr> ...	417
Bernard Lamizet <bernard.lamizet@univ-lyon2.fr> .....	425
Muriel Lefebvre <muriel.lefebvre@gersulp.u-strasbg.fr> .....	431
Lionel Martin <lionel.martin01@infonie.fr> .....	73
Corinne Martin <corinne.martin@iut.univ-metz.fr> .....	181
Joëlle Menrath <joelle.menrath@libertysurf.fr> .....	77
Vincent Meyer <meyer.vin@wanadoo.fr> .....	439
Christine Michel <christine.michel@montaigne.u-bordeaux.fr> .....	289
Joanna Nowicki <jnowicki@wanadoo.fr> .....	445
Caroline Ollivier-Yaniv <yaniv@univ-paris12.fr> .....	297
Dorsaf Omrane <dorsaf.omrane@caramail.com> .....	187
Marie-France Peyrelong <peyrelon@enssib.fr> .....	195
Nathalie Pinède-Wojciechowski <pinede@iutb.u-bordeaux.fr> .....	289
Christian Pradié <cpradie@wanadoo.fr> .....	85
Franck Renucci <renucci@univ-tln.fr> .....	453
Pascal Robert <robert@iut.univ-aix.fr> .....	91
Vincent Rouzé <rouzev@club-internet.fr> .....	203
Pascal Sanson <sanson@zeus.univ-metz.fr> .....	461
Catherine Saouter <saouter.catherine@uqam.ca> .....	105
Virginie Spies <vic.spies@wanadoo.fr> .....	25
Aurélie Tavernier <tavernier@univ-lille3.fr> .....	307
Françoise Thibault <francoise.thibault4@wanadoo.fr> .....	125
Jean-Michel Utard <jm.utard@wanadoo.fr> .....	471
David Vandiedonck <dvvd@club-internet.fr> .....	477
Jean-Louis Weissberg <weissber@iutv.univ-paris13.fr> .....	315
Tanguy Wuilleme <Tanguy.Wuilleme@univ-nancy2.fr> .....	115